H. Bocquillon-Limousin

Formulaire

des

Médicaments Nouveaux

21e ÉDITION

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE et FILS

BIBLIOTHECA · BOSTONIENSIS · MEDICINAE
SERVAT · ET · DOCET

FVNDATA · MDCCCLXII
EX DONO

PRÉPARATIONS DE A. LOROT

Pharmacien de 1re Classe
Licencié ès sciences physiques

42, Rue Richer — *PARIS*

ATOXYL LOROT : Atoxyl français cristallisé, chimiquement pur.

ACÉTOXYL LOROT : Atoxyl acétylé.

AMPOULES LOROT, boîtes de 6 et de 12, à tous les dosages :

Les ampoules de 1 centimètre cube sont dosées à 5, 10, 15 centigr. d'Atoxyl
» 2 » » 20, 25, 30 »
» 4 » » 50 et 60 »
» 5 » » 75 »

COMPRIMÉS LOROT, dosés à 5 centigrammes.

PILULES ATOXYL-FER, à 5 centigrammes.

BAUME LOROT, Lanoline et Atoxyl.

GOUTTES LOROT, 10 gouttes = 5 centigrammes.

SOLUTION LOROT, au 1/10e pour Cliniques et Hôpitaux : 10, 15, 30 ou 50 cc.

CONTREXÉVILLE
SOURCE DU PAVILLON

GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISME

ARTHRITIQUES
Buvez à vos Repas
CONTREXÉVILLE
SOURCE DU PAVILLON

Digestive, Reconstituante

Source Larbaud-St-Yorre

Près VICHY

DÉCOUVERTE EN 1853

Température 10°,5. Minéralisation 8 gr. 570

ESTOMAC — FOIE — REINS

ANALYSE

(ÉCOLE DES MINES)

Acide carbonique libre	1s549
Bicarbonate de soude	4.838
— de potasse	0.337
— de magnésie	0.274
— de strontiane	0.007
— de chaux	0.683
— de protoxyde de fer	0.040
— id. de magnésie	traces
— id. de lithine	»
Sulfate de potasse	0.280
— de soude	»
Phosphate de soude	traces
Arséniate de soude	0.002
Borate de soude	traces
Chlorure de sodium	0.555
Silice	0.035
Matière organique bitumineuse	traces

Nota: Prière de prescrire «Larbaud-St-Yorre»

SE MÉFIER DES SUBSTITUTIONS

SE MÉFIER DES SUBSTITUTIONS

Indications pour l'emploi à domicile

DES

EAUX DE VICHY

SOURCES DE L'ÉTAT

CÉLESTINS ✣ GRANDE-GRILLE ✣ HOPITAL

En raison des nombreuses fraudes et substitutions, avoir toujours soin de désigner la Source sur l'ordonnance

Jusqu'a ces dernières années, l'opinion qui a prévalu au sujet de l'usage des eaux minérales, et en particulier des eaux de Vichy transportées, tendait à faire considérer les eaux minérales froides comme conservant seules leurs propriétés thérapeutiques, et comme les seules devant être consommées hors de la station ; les eaux des sources thermales étaient représentées comme altérables et perdant une bonne partie de leurs qualités, devenant, pour ainsi dire, des eaux mortes après le refroidissement et le transport.

L'expérience d'abord, puis des travaux

récents, sont venus réfuter cette opinion et ont démontré que dans un bassin contenant des eaux minérales chaudes et des sources froides, les premières doivent être considérées comme émanant en droite ligne de la nappe souterraine, et par conséquent comme le type à l'état le plus pur, tandis que les eaux froides doivent être considérées comme dérivées des filons principaux et refroidies par un trajet souterrain plus considérable.

Les eaux de ces dernières sources seraient donc des eaux thermales refroidies.

D'après cette théorie, considérée d'ailleurs comme la plus vraisemblable, il n'y a pas de raison plausible pour préférer les eaux des sources froides d'un bassin thermal aux eaux des sources chaudes ou tièdes de ce bassin, refroidies par le transport. Il suffit, pour rendre à l'eau de ces dernières sources ses propriétés thérapeutiques, de la ramener à sa température initiale, à sa température au griffon. Cette opinion a trouvé, d'ailleurs, sa confirmation dans les résultats de l'expérience, surtout pour ce qui concerne l'action de la *Grande-Grille* sur les maladies du foie, et en particulier sur la lithiase biliaire.

Aussi croyons-nous utile de résumer les indications des principales sources de Vichy dans les affections des voies digestives, du foie et des voies biliaires et des maladies de la nutrition.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, les eaux thermales transportées doivent, pour la consommation, être ramenées à leur état primitif et, pour cela, être réchauffées au bain-marie, dans un flacon bouché (soit pour la *Grande-Grille* à 42° centigrades environ et pour l'*Hôpital* à 34° environ). Les sources des *Célestins*, *Hauterive-État* doivent être consommées froides, c'est-à-dire à leur température au griffon.

Maladies du Foie et des Voies biliaires — Ictères — Cirrhoses hépatiques — Congestions du Foie et de la Rate d'origine paludéenne — Congestions du Foie d'origine gastro-intestinale, par auto-intoxication.

Dans ces maladies, l'eau de la *Grande-Grille*, *tiédie*, doit être employée de préférence à toute autre, en dehors des cures à la station ; elle doit

être prise par périodes de douze jours par mois, ou de vingt à vingt-cinq jours, tous les deux ou trois mois, suivant les indications.

Les doses à employer varient, suivant les sujets et suivant la nature de la maladie, de 100 grammes à 200 grammes pris quatre à cinq fois par jour, hors des repas (soit une dose : 1° le matin à jeun, soit pure, soit mélangée à une tasse de lait chaud ; 2° une demi-heure avant le déjeuner ; 3° une demi-heure avant le dîner ou l'après-midi ; 4° au coucher (au minimum deux heures après le dîner).

Diabète

Les diabétiques avec gros foie, les diabétiques par insuffisance hépatique, les diabétiques avec troubles gastro-intestinaux doivent, de préférence à toute autre source, boire l'eau de la *Grande-Grille*, tiédie, aux mêmes heures et à des doses un peu supérieures à celles indiquées pour les maladies du foie, et par périodes semblables.

En dehors de ces cures de *Grande-Grille*, le

diabétique usera *largâ manu* de l'eau de *Vichy-Célestins* ou *Hauterive-État* tant aux repas que pour étancher sa soif (jusqu'à la dose d'une bouteille par jour).

Les *diabétiques graveleux*, sans trouble hépatique ni gastro-intestinal, doivent user, dans les mêmes conditions, de l'eau des *Célestins*.

Gravelles

Dans *la gravelle urique*, *la gravelle oxalique* et *la gravelle phosphatique*, faire des cures alternatives d'eau de la *Source de l'Hôpital*, tiédie au bain-marie (et bue en dehors des repas, dans les mêmes conditions que l'eau de la *Grande-Grille* chez les sujets atteints de maladie du foie), et d'eau des *Célestins* ou d'*Hauterive-État* bue à la dose d'une demie à une bouteille par jour, pendant une quinzaine de jours consécutifs tous les mois ou au moins tous les deux mois.

Les observations nombreuses recueillies par les médecins exerçant à Vichy prouvent que,

loin d'être contre-indiquées dans les cas de gravelle phosphatique et de phosphaturie, les eaux de Vichy, en améliorant les fonctions digestives, en régularisant les échanges nutritifs, en augmentant la diurèse, donnent d'excellents résultats.

L'eau de la *Grande-Grille*, tiédie et prise en dehors des repas, par périodes de quinze à vingt jours, est indiquée comme modificateur de la nutrition et des fonctions digestives ; son emploi alternera avec celui de l'eau des *Célestins* ou d'*Hauterive-État*.

Goutte — Rhumatismes

Les indications de l'eau des sources de l'*Hôpital* et des *Célestins* sont les mêmes chez les sujets atteints de *goutte* ou de *rhumatisme subaigu* ou *chronique* que chez ceux atteints de *gravelle urique*.

Les *Goutteux* et les *Rhumatisants* voient leurs accès s'espacer et leurs douleurs s'atténuer ; leurs tophus, leurs nodosités et leurs engorgements articulaires diminuer progressivement, s'ils continuent l'action de leur cure annuelle

faite à Vichy, en buvant à domicile, par période régulière de quinze jours, tous les deux ou trois mois, trois à quatre verres d'eau de l'*Hôpital* tiédie au bain-marie, absorbée à jeun et en dehors des repas, et en faisant, entre ces périodes, usage à table de l'eau des *Célestins*.

Dans les *dyspepsies atoniques*, dans les *dyspepsies hypochlorhydriques*, par insuffisance stomacale, on doit prendre, un quart d'heure ou une demi-heure avant les repas, 100 grammes d'eau de la *Source de l'Hôpital* tiédie, dont l'action excitante sur la sécrétion gastrique est bien connue.

Dans la *dilatation de l'estomac*, 50 à 100 grammes d'eau de l'*Hôpital* seront pris une demi-heure avant les repas comme excitants de la sécrétion glandulaire; s'il existe des symptômes de fermentations hyperacides ou anormales, on neutralisera celles-ci par une dose de 150 à 200 grammes d'eau de cette même source pris deux à trois heures après le repas.

Les *dyspepsies hyperchlorhydriques*, *hypersthéniques* sont modifiées par l'usage de la *Grande-Grille* à petites doses (100 grammes

environ), un quart d'heure avant les repas et à doses plus élevées (150 à 200 grammes) deux ou trois heures après les repas, c'est-à-dire à l'instant où commencent à se manifester les symptômes de l'hyperchlorhydrie.

L'eau des *Célestins* est indiquée comme boisson aux repas chez les sujets qui accusent des sensations de brûlures stomacales, des régurgitations acides, en particulier dans les dyspepsies hyperchlorhydriques avec fermentations anormales.

Dans la *dyspepsie* des *chloro-anémiques* et dans la *dyspepsie nerveuse des jeunes filles*, donner de faibles doses (60 à 100 grammes) d'eau de la *Source de l'Hôpital* tiède, un quart d'heure avant les repas ; aux repas, comme boisson, eau de la *Source Mesdames* (bicarbonatée ferrugineuse).

Dans les *anémies paludéennes*, les eaux de la *Source de l'Hôpital* et de la *Source Mesdames* ont les mêmes indications et doivent être administrées comme dans les cas précédents.

Prière de toujours exiger la marque

Vichy-État

L'Établissement thermal

et les Bains Spéciaux

L'ÉTABLISSEMENT thermal comprend deux édifices distincts : l'un aménagé pour les bains de 1re classe, l'autre pour les bains de 2e et 3e classes.

L'Établissement de 1re classe couvre une superficie de 30 000 mètres carrés, dont 11000 mètres occupés par la construction. Il a 170 mètres de long.

L'ensemble des services comprend : 136 cabines de bains, dont 6 de luxe ; — 13 grandes douches avec vestiaires ; — 24 douches-massages avec vestiaires et lits de repos ; — 36 douches ascendantes ; — 2 douches avec bain ; — 4 bains d'air chaud et 4 salles de massage ; — 4 bains de vapeur ; — 2 douches de vapeur ; salles de lavage d'estomac et de vessie ; — douches nasales et auriculaires ; — bains d'acide carbonique ; — inhalations d'oxygène et d'acide carbonique ; — 2 bains de lumière de Dowsing ; — 2 grandes piscines chaudes, 3 froides et 8 piscines individuelles ; — un institut de mécanothérapie Zander ; — un service complet d'électrothérapie avec bains Schnée.

LE CASINO

Dans ces quelques dernières années, le Casino a subi une série de transformations qui en font un établissement modèle dans son genre.

A la façade existante, avec son architecture élégante, a été ajouté latéralement un théâtre d'un style entièrement différent, mais dont la décoration soignée se fond merveilleusement avec les environs couverts de verdure. Un Hall de proportions magnifiques relie les deux bâtiments et le tout forme une masse imposante entourée de larges terrasses.

Les aménagements intérieurs ont été exécutés en vue d'offrir au public le plus haut degré de confort allié aux environs (entourages) les plus élégants.

Ce théâtre, qui contient 1400 places, communique par une large balustrade avec les jardins particuliers du Casino et, par un couloir à véranda vitrée, avec la voie publique, de sorte que les voitures peuvent déposer les visiteurs à la porte du théâtre.

La Médication alcaline et le

Sel Vichy-État

Sel naturel réellement extrait des Sources de l'État à Vichy

Les eaux de Vichy, si universellement connues grâce aux propriétés spéciales des sources

Célestins, Grande-Grille, Hôpital,

doivent leur vertu non seulement à un sel unique, mais à l'ensemble des sels très nombreux qu'elles tiennent en dissolution et que la chimie est impuissante à réaliser.

Préoccupée de fournir à la thérapeutique un *sel extrait des eaux mêmes de Vichy* et réunissant toutes les propriétés de ces eaux, la Compagnie Fermière a installé à Vichy de vastes laboratoires où l'extraction des sels minéraux se fait dans des appareils perfectionnés.

C'est ce sel, représentant en quelque sorte la quintessence des eaux de Vichy, qui est livré au commerce par la Compagnie de Vichy sous le nom de

SEL VICHY-ÉTAT

Le succès n'a pas tardé à consacrer les propriétés de ce produit dont la vente atteint annuellement *quinze millions de paquets.*

Malheureusement tenté par ce succès, le commerce ne craint pas de vendre sous le nom de sel de Vichy des bicarbonates de soude d'origine douteuse plus ou moins purs et saturés d'acide carbonique artificiel. D'ailleurs, nous le répétons, du bicarbonate de soude, fût-il le plus pur du monde, ne saurait remplacer les Sels de Vichy naturels, c'est-à-dire extraits des sources de Vichy, dont l'ensemble très complexe jouit seul des admirables propriétés des eaux de Vichy.

C'est donc pour distinguer de tous ces sels du commerce, vendus à tort sous le nom de sel de Vichy, le véritable sel extrait des Eaux de Vichy dans les laboratoires du domaine de l'État à Vichy, que la Compagnie fermière a nommé ce dernier produit

SEL VICHY-ÉTAT

Elle le vend par paquet renfermant chacun la dose pour un litre d'eau, au prix de 0 fr. 10 le paquet. Exigez donc toujours

les paquets de SEL VICHY-ÉTAT

Pastilles Vichy-État

Les pastilles de Vichy-Etat sont vendues partout. Leur réputation augmente de jour en jour, mais les imitations sont fréquentes, et le public doit faire attention à ce que les marques de fabrique et les cachets de la Compagnie soient apposés, afin d'éviter d'être

trompé avec des pastilles faites avec du bicarbonate de soude ordinaire.

Elles sont efficaces :

1° Pour les personnes qui, après leurs repas, souffrent pendant quelque temps de flatulence.

2° Pour les personnes en bonne santé, mais qui de temps en temps souffrent de mauvaise digestion accompagnée d'aigreurs qui se renouvellent.

Les pastilles de Vichy-Etat sont aussi recommandées dans les cas de dyspepsie acide et gastralgique, c'est-à-dire, tout d'abord aux personnes dont la digestion est accompagnée d'une sensation dans la gorge d'un caractère plus ou moins prononcé, causé par une sécrétion excessive du suc gastrique ; et en second lieu à ceux qui souffrent, entre les repas, de tiraillements, de crampes et de douleurs variant de nature et d'intensité.

Les pastilles fabriquées par l'Etablissement thermal de Vichy portent seules la marque de fabrique de la Compagnie. Elles sont aromatisées à la menthe, à l'anis, au citron, à la vanille et à la fleur d'oranger. Elles sont aussi préparées sans arôme.

L'arôme particulier que l'on désire doit être clairement indiqué, lors de la commande.

Se méfier des imitations, la Compagnie étant seule autorisée à extraire les sels des *eaux minérales de Vichy-Etat.*

Il est donc essentiel d'exiger sa marque comme garantie de la pureté du produit. Demander des boîtes en fer-blanc scellées.

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

Les **Comprimés Vichy-État** sont de petites pastilles effervescentes qui permettent de présenter, sous une forme particulièrement commode et pratique, les *Sels naturels de Vichy*, extraits des eaux des sources de l'État.

Leur composition chimique, analogue à celle des eaux naturelles des sources de l'État, est encore augmentée de la vitalité nécessaire par la restitution du principe gazeux.

Les **Comprimés Vichy-État** offrent de nombreux avantages :

1° Les sels qui les constituent se dissolvent avec la plus grande facilité, et grâce au travail synthétique qui s'opère dans le liquide, minéralisé par leur dissolution, le gaz qui se dégage peu à peu charge celui-ci d'acide carbonique, qui existe à l'état libre dans les eaux bues à la source.

2° Pour préparer son eau minérale, il suffit de faire dissoudre 3 à 5 comprimés dans un verre d'eau ordinaire ou coupée de vin. Pour obtenir les eaux chaudes, dissoudre 3 à 5 comprimés dans un verre d'eau tiède.

3° Leur peu de volume permet d'en avoir sur soi et toujours à sa disposition.

4° Leur prix modique les met à la portée de tous.

Les affections dans lesquelles les **Comprimés Vichy-État** trouvent leur emploi, sont toutes celles qui peuvent être guéries ou améliorées par le traitement de Vichy, coliques hépatiques, gravelle, diabète, maladies des voies urinaires, affections du foie, maux de reins et de l'estomac, anémie, lymphatisme, gastralgie, dyspepsie, etc.

Les Comprimés VICHY-ÉTAT ne se vendent pas en tubes mais en flacons de 100 comprimés marqués 2 fr.

Se méfier des substitutions

Exiger la marque VICHY-ÉTAT

SE MÉFIER DES SUBSTITUTIONS

SE MÉFIER DES SUBSTITUTIONS

Antiseptiques Larochette

Manufacture française d'Objets de Pansements Aseptiques et Antiseptiques

Chazy, Mulsant, Marduel Frères et Polot

VILLEFRANCHE-s.-Saône

COTONS CARDÉS HYDROPHILES ASEPTIQUES & ANTISEPTIQUES

Produits pour Sutures et Ligatures
Gazes, Bandes. Compresses. Lanières
Drains, Crayons, Ovules
Suppositoires médicamenteux

Pansement total I, II. III pour tous cas d'urgence.

DIGESTIFS-RECOURAT

A BEAUVAIS (Oise)

Ex-interne des Hôpitaux de Paris et de Strasbourg.

Contrôler la qualité et surtout celle du ferment digestif conseillé, c'est assurer le succès de sa prescription. Aussi, une boîte échantillon des **Pastilles Digestives-RECOURAT** (forme la plus logique pour en assurer la conservation) est-elle adressée franco sur demande.

Le **DIGESTIF-RECOURAT (diastase active et sel de Vichy)** est à conseiller dans les **gastralgies, dyspepsies, pyrosis**, etc.

Le **BI-DIGESTIF-RECOURAT (diastase et pepsine)** digère comme le précédent, non seulement les féculents, mais encore les **aliments azotés, viande, œufs**, etc. Il réussit admirablement dans les affections digestives, atonies, etc.

Dépôt : **Dans toutes les pharmacies.**

Conces. des EAUX DIGESTIVES DE FONTAINE-BONNELEAU (Oise)

ASTHME

EMPHYSÈME

Poudre et Cigarettes

ESCOUFLAIRE

Nombreuses Attestations Médicales

Envoi **GRATIS** de Boîtes d'essai sur demande adressée à l'

AGENCE GÉNÉRALE

à BAISIEUX (Nord)

Prix : 3 francs la Boîte

REMISES D'USAGE

VERRERIE

DURIF & Cie

Société en commandite par actions

Au Capital de **610.000** Francs

SIÈGE SOCIAL

SAINT-ÉTIENNE (Loire)

SPÉCIALITÉ

pour installations complètes de

PHARMACIES & LABORATOIRES

ARTICLES DIVERS

Pour Pharmaciens, Droguistes, Liquoristes, Distillateurs, Herboristes, Chimistes, Confiseurs, etc., etc.

SERVICES DE TABLE et ÉCLAIRAGE

Atelier spécial de Bouchages à l'Emeri

Fabrique de Bouteilles, Bonbonnes, Estagnons nus et clissés

FOURNITURES POUR LES HOPITAUX et LABORATOIRES DES FACULTÉS

(Voir le *Catalogue général illustré*)

GRAVURE sur VERRE, Procédé déposé

Éclairage, Gobeleterie, Carafes, Flaconnage, Chimie, etc., etc.

Adresse postale et télégraphique :

Verrerie DURIF, Saint-Étienne

TUBERCULINE C. L.

pour le Traitement de la **TUBERCULOSE**

QUIÉTOL

CALMANT NERVEUX

ATOXYL

SYPHILIS, DERMATOSES, CANCER

ASQUIRROL

Composé mercuriel injectable. **INDOLORE, INOFFENSIF**

STOVAÏNE

ANESTHÉSIQUE LOCAL sans DANGER

OVO-LÉCITHINE BILLON

RECONSTITUANT par EXCELLENCE

Vente en Gros : **LES ÉTABLISSEMENTS POULENC FRÈRES**
92, Rue Vieille-du-Temple, PARIS.

Formulaires

COLLECTION NOUVELLE

de 28 volumes in-18 comprenant 300 pages illustrés de figures

à 3 fr. et 4 fr.

le volume cartonné.

ANDRÉ, 1 vol. — **BOCQUILLON-LIMOUSIN**, 4 vol.
BOISSON, 1 vol. — **BREUIL**, 1 vol. — **CAGNY**, 1 vol.
CHATEAU, 1 vol. — **FOUINEAU**, 1 vol. — **GILLET**, 4 vol.
LA HARPE, 2 vol. — **JEANNEL**, 1 vol.
GALLOIS, 1 vol. — **GARDETTE**, 1 vol.
GAUTIER, 2 vol. — **LEFAS**, 1 vol. — **MARTIN**, 1 vol.
MARTZ, 1 vol.
NORSTROM, 1 vol. — **RECLU**, 1 vol.
RÉGNIER, 1 vol. — **THOMSON**, 1 vol. — **WEILL**, 1 vol.

H. BOCQUILLON-LIMOUSIN

Manuel des Plantes médicinales coloniales et exotiques. 1905, 1 vol. in-18, 314 p., cart. 3 fr.

Formulaire des Médicaments nouveaux Introduction par le Dr Huchard, 21e *édition*. 1909, 1 vol. in-18 de 306 pages, cart..... 3 fr.

Formulaire des Alcaloïdes et des Glucosides. 2e *édit.* 1 vol. in-18, 318 p., avec fig., cart..... 3 fr.

Formulaire de l'Antisepsie et de la Désinfection. 3e *édition*. 1905, 1 vol. in-18, 320 p., avec fig., cart. 3 fr.

Formulaire des Médications nouvelles, par le Dr H. Gillet. 1909, 1 vol. in-18 de 280 pages, cart. 3 fr.

Formulaire des Régimes alimentaires, par le Dr H. Gillet. 1 vol. in-18 de 300 p., cart.. 3 fr.

Formulaire d'Hygiène infantile, par le Dr H. Gillet. 1898, 2 vol. in-18 de 300 pages, cart. Chaque volume..... 3 fr.

Formulaire de Thérapeutique et de Posologie infantiles, par le Dr Fouineau. 1901, 1 vol. in-18, 300 pages, cart..... 3 fr.

Formulaire des Spécialités pharmaceutiques par Gautier et F. Renault. 1 vol. in-18, cart... 3 fr.

Formulaire des Spécialités pharmaceutiques pour 1909, par le Dr Gardette. 1 vol. in-18, cart. 3 fr.

Formulaire des Eaux minérales, par le Dr de La Harpe. 3e *édit.* 1 vol. in-18 de 300 p., cart... 3 fr.

Formulaire des Stations d'hiver, d'été et de climatothérapie, par le Dr de La Harpe. 1 vol. in-18. 3 fr.

Formulaire Dentaire, par le Dr N. Thomson. 1 vol. in-18 de 288 p., cart..... 3 fr.

Formulaire d'Hydrothérapie, par le Dr Martin. 1900, 1 vol. in-18, 300 pages, cart..... 3 fr.

Formulaire du Massage, par le Dr Norstrom. 1 vol. in-18 de 268 p., cart..... 3 fr.

Formulaire des Vétérinaires praticiens, par Cagny, 6e *édit.* 1905. 1 vol. in-18, 322 pages, cart. 4 fr.

L'Art de formuler, par le Dr Breuil. 1903, 1 vol. in-18, cart..... 4 fr.

Formulaire de l'Union médicale, par le Dr Gallois. 4e *édition.* 1 vol. in-32 de 662 pages, cart. 3 fr.

Formulaire officinal et magistral, par J. Jeannel. 4e *édition.* 1 vol. in-18 de 1 044 pages, cart. 3 fr.

Formulaire du Médecin de campagne par le Dr Gautier. 1899, 1 vol. in-18, 300 pag., cart. 3 fr.

Hématologie et Cytologie cliniques, par le Dr Lefas. 1904, 1 vol. in-18 avec pl. col., cart... 3 fr.

Dictionnaire Dentaire, par le Dr Chateau. 1903, 1 vol. in-18, cartonné..... 3 fr.

Guide de l'Herboriste, par Reglu. 1905, 1 vol. in-18, 250 pages, cartonné..... 3 fr.

Guide pratique pour les analyses de Chimie physiologique, par F. Martz. Préface de M. Lépine, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 1899, 1 vol. in-18, 264 pages, avec 52 figures, cart. 3 fr.

Guide pratique d'Urologie clinique, par le Dr André. 1904, 1 vol. in-16, 300 pages, cart... 3 fr.

Guide d'Électrothérapie gynécologique, par le Dr Weill. 1900, 1 vol. in-18, 300 p. et fig., cart. 3 fr.

Formulaire Hypodermique et Opothérapique, par L. Boisson et J. Mousnier. 1899, 1 vol. in-18, 262 pages et 21 fig., cartonné..... 3 fr.

Formulaire électrothérapique du Praticien, par le Dr Régnier. 1899, 1 vol. in-18, 256 pages, avec 34 figures, cartonné..... 3 fr.

SINAPISME RIGOLLOT

LE SINAPISME RIGOLLOT est bien supérieur au cataplasme sinapisé par la facilité et la propreté de son application et par sa conservation indéfinie.

C'est un **révulsif** très **prompt, sûr, énergique,** ne présentant aucun danger.

La facilité avec laquelle on peut l'appliquer et le déplacer permet de régler à volonté **l'énergie et l'étendue de son action**, et la révulsion qu'il a provoquée peut être prolongée fort longtemps après son enlèvement en le remplaçant par une couche de ouate.

Pour avoir le **véritable SINAPISME RIGOLLOT, exiger la signature en rouge** de l'inventeur.

Vente au détail dans toutes les pharmacies.

VENTE EN GROS, A PARIS, AVENUE VICTORIA, 24

FORMULAIRE

DES

MÉDICAMENTS NOUVEAUX

BOCQUILLON-LIMOUSIN. — **Formulaire des Alcaloïdes et des Glucosides.** Préface par le professeur HAYEM. 2e *édition*, 1899, 1 vol. in-18 de 312 pages, cart.. 3 fr.

— **Formulaire de l'Antisepsie et de la Désinfection.** Préface par le Dr VERCHÈRE. 3e *édition*. 1905. 1 vol. in-18 de 340 pages, avec 23 fig., cartonné. ..... 3 fr.

— **Manuel des Plantes médicinales, coloniales et exotiques.** Introduction par M. Ém. PERROT, professeur à l'École supérieure de Pharmacie de Paris. 1905, 1 vol. in-18 de 314 pages, cartonné..... 3 fr.

DELHERM (L.) et A. LAQUERRIÈRE. — **Ionothérapie électrique.** 1908. 1 vol. in-16 de 96 pages, avec 11 fig., cart. (*Actualités médicales*)..... 1 fr. 50

GARDETTE. — **Formulaire des Spécialités pharmaceutiques pour 1909,** par le Dr GARDETTE. Préface du Dr MANQUAT. 1909. 3e *édit*.. 1 vol. in-18 de 417 p., cart. 3 fr.

GASTOU (P.). — **Les Maladies du Cuir chevelu** (prophylaxie, hygiène et traitement), par le Dr P. GASTOU, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis. 2e *édition*. 1907. 1 vol. in-16, 96 pages, avec fig., cart. *Act. méd.*.. 1 fr. 50

GILLET (H.). — **Formulaire des Médications nouvelles,** par le Dr H. GILLET, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin de la Polyclinique de Paris. 1re *édition*, 1909. 1 vol. in-18 de 264 pages, avec fig., cart... 3 fr.

GOUGET. — **L'Artériosclérose et son traitement,** par le Dr GOUGET, agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1907, 1 vol. in-16, 96 pages, avec fig., cart. (*Act. méd.*). 1 fr. 50

HERZEN (V.). — **Guide et Formulaire de Thérapeutique générale et spéciale.** 3e *édition*. 1909. 1 vol. in-18 de 836 pages, papier indien, relié maroquin souple. 10 fr.

LITTRÉ (de l'Institut) et GILBERT (A.). — **Dictionnaire de Médecine,** de chirurgie, de pharmacie et des sciences qui s'y rapportent. 21e *édition*, entièrement refondue par le Dr A. GILBERT, professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris. 1908, 1 vol. gr. in-8 de 1860 pages à 2 colonnes, avec 860 figures. Relié. 30 fr.

MARTIN (O.). — **Nouveau Formulaire magistral de Thérapeutique clinique et de Pharmacologie,** par le Dr O. MARTIN, préface du professeur GRASSET. 3e *édition*, 1908, 1 vol. in-18 de 892 pages, papier mince, relié souple. 10 fr.

VAQUEZ (H.). — **Précis de Thérapeutique,** par le Dr H. VAQUEZ, agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1907, 1 vol. in-8 de 492 pages, cart. (*Bibliothèque Gilbert et Fournier*)..... 10 fr.

CORBEIL. — Imprimerie CRÉTÉ.

FORMULAIRE

DES

MÉDICAMENTS NOUVEAUX

PAR

H. BOCQUILLON-LIMOUSIN

Docteur en pharmacie, Pharmacien de 1re classe
Lauréat médaille d'or de l'Ecole de pharmacie
Membre des Sociétés de pharmacie et de thérapeutique

Avec une introduction

PAR

Henri HUCHARD

Membre de l'Académie de médecine
Médecin de l'hôpital Necker

21e édition revue, corrigée et augmentée.

PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain.

1909

Tous droits réservés

BOSTON MEDICAL
APR 20 1909
LIBRARY.

BOSTON MEDICAL
APR 20 1909
LIBRARY.

INTRODUCTION

Paris, 27 juin 1890.

« Comment juger impartialement un *Formu-*
« *laire des médicaments nouveaux*, quand j'es-
« saie, — après avoir eu naguère quelque chose
« à me reprocher à ce sujet, — de réagir contre
« la fièvre des nouveautés pharmaceutiques? En
« ce moment, la meilleure manière de faire du
« nouveau, c'est de parler encore des médica-
« ments anciens, dont nous connaissons à peine
« l'action physiologique et les applications thé-
« rapeutiques. Croyez-moi, adressez-vous à un
« médecin moins prévenu et certainement plus
« autorisé pour porter un jugement impartial
« sur votre œuvre. »

C'est en ces termes que je répondis à M. Henri Bocquillon, l'un de nos collègues à la Société de Thérapeutique, venant me demander — honneur bien immérité! — de présenter son livre au public médical.

« N'importe — dit-il — j'ai confiance dans
« votre esprit de justice. Lisez, et jugez. »

J'ai lu, j'ai vu... et j'ai été vaincu. Il me semble, après l'avoir lu attentivement, que ce *Formulaire*,

écrit sans prétention, avec concision et clarté, vient combler heureusement une lacune : il réunit et étudie, avec toutes les indications pratiques qu'elles comportent, les acquisitions modernes de la thérapeutique. Sur le sol mouvant de cette science, nous avons moins besoin de presser que d'assurer nos pas; et, faire connaître tous les médicaments nouveaux — — beaucoup d'appelés et peu d'élus! — c'est encore mettre le médecin en garde contre cette sorte d'hystérie thérapeutique qui tend à nous envahir et qu'on ne saurait trop combattre.

A propos de tous ces médicaments (et ils dépassent le nombre de 455), l'auteur a exposé, aussi complètement que possible, tout ce que l'on doit savoir : la synonymie, la description, la composition, l'action physiologique, les propriétés thérapeutiques, le mode d'emploi, les doses.

M. Henri Bocquillon a droit à toutes nos félicitations et à nos remerciements.

A ce petit livre qui résume en moins de 300 pages la matière médicale de ces dernières années, on peut prédire un grand et légitime succès; il est non seulement utile, mais indispensable à la fois aux chercheurs, aux praticiens et aux élèves.

Henri HUCHARD.

Paris, 31 Décembre 1907.

J'avais promis une nouvelle introduction, que j'ai donnée pour la 10e édition, et une autre encore pour la 20e édition.

Est-ce moi qui ai porté bonheur au *Formulaire des médicaments nouveaux*? Je ne le crois pas; c'est l'auteur très compétent, M. Bocquillon, qui est le principal artisan du succès, sans parler de l'éditeur, un perpétuel récidiviste pour la publication d'œuvres utiles.

Je pense plutôt que c'est le livre qui m'a porté bonheur, puisqu'il m'a permis de vivre jusqu'à la 20e édition pour ne pas manquer à ma promesse. Alors, je lui demande encore dix années pour avoir le double agrément de vivre d'abord et de redire ensuite en 1917 pour la 30e édition tout le bien qu'il faut penser de cette publication. Mais, sera-ce bien utile, et 20 comme 30 éditions ne sont-elles pas suffisamment éloquentes par elles-mêmes, sans qu'il soit besoin d'une nouvelle introduction?

Après ces dix ans, je ne réponds plus de rien, sauf du succès constant de ce petit livre, qui aura l'avantage inappréciable de nous survivre très longtemps. Il est de ceux qui ne doivent pas disparaître, puisqu'il renseigne tous les ans, d'une façon brève et précise, les praticiens du monde sur les nouvelles acquisitions de la thérapeutique, en laissant de côté celles qui n'ont pas de lendemain.

H. HUCHARD.

AVANT-PROPOS

DE LA VINGT ET UNIÈME ÉDITION

En faisant réimprimer pour la vingt et unième fois le *Formulaire des médicaments nouveaux*, je ne me suis pas contenté d'une revision sommaire : j'ai fait de nombreuses et importantes additions à mesure que les nouveautés se produisaient.

Je citerai en particulier : *Acoïne, æsco-quinine, almatéine, alsol, ammonium benzoate d', anisothébromine, arsénogène, artérénol (chlorhydrate d'), asquirrol, autane, bacillol, bromocolle, bromométhylate de morphine, bromotane, calcium (bibrome-béhénate de, calcium iodate de), camphosal, corosuccin, coryloforme, coryphine, dyspeptine, estone, euphorbia peplus, fluoroforme, formestone, formicine, formidine, fulgural, gaïac-saponine, galiogène, glyconique (acide), grisérine, hétraline, homonérone chlorhydrate d', hydroxycaféine, iatrévine, ichtyolidine, iodocol, iodoménine, lithine salolo-phosphate de, lysane, lysosulfol, mélal, néoforme, neu-sidonal, nizine, paralysol, pyroïodone, pyroligneux (acide), quiétol, rotra, salocréol, sodium cholélinate de), sodonaphtyl, sulfogénol, sulfopyrine, sulfacétine, tachiol, tannobromine, tannothymal, tannyl, thaolaxine, thiodine, thymatal, tuberculine (C. L., urogosane, vasenol, viscosal.*

Les plantes médicinales exotiques et coloniales ayant pris une grande extension en thérapeutique, nous les avons indiquées dans le *Manuel des Plantes médicinales exotiques et coloniales*, en conservant le même ordre de classement et de description.

Dans le *Formulaire des médications nouvelles* pour 1909, du Dr H. Gillet, qui est le complément nécessaire du *Formulaire des médicaments nouveaux*, on trouvera des détails complets sur les *médications anticoagulante, antitoxique, antiuricémique, épidurale, hypotensive, phosphorique*, l'*entérokinase*, la *méthode des trois lavages*, l'*ionothérapie*, la *photothérapie*, la *rachicocaïnisation*, la *radiothérapie*, le *sérum antipesteux*, le *sérum antituberculeux* (Marmoreck), le *sérum de Trunecek*, la *zomothérapie*, etc. Le *Formulaire des spécialités pharmaceutiques pour 1909* du Dr Gardette donne toutes indications utiles sur les produits spécialisés.

Je suis reconnaissant à tous ceux qui ont bien voulu me signaler des erreurs ou des omissions ; j'ai essayé d'y remédier ; je serai heureux si les Médecins et les Pharmaciens veulent bien me continuer leurs bienveillants encouragements ; mon livre n'en sera que meilleur et par suite plus utile.

H. B.-L.

2 Janvier 1909.

FORMULAIRE

DES

MÉDICAMENTS NOUVEAUX

Acétopyrine. — Syn. — Acéto-salicylate d'antipyrine.

Prop. thér. — Analgésique et antipyrétique.

S'emploie avec succès contre la migraine et les névralgies. De nombreux essais cliniques ont démontré que ce nouveau produit est de beaucoup supérieur aux autres combinaisons de l'acide salicylique et aux divers produits employés dans le rhumatisme articulaire. Il n'occasionne ni troubles gastriques, ni cardiaques et n'attaque pas les reins. Son efficacité est très grande.

D'après les nouvelles expériences physiologiques, faites par le Dr J. Zwintz sur des animaux, et ayant consisté notamment dans des mensurations de la pression sanguine, dans la détermination des modifications de la sécrétion pancréatique et des altérations de la rate et des reins à la suite de l'administration de l'acétopyrine, ce composé constitue un

très bon antipyrétique, ne produisant aucun effet accessoire fâcheux sur le cœur, jouant, à dose toxique, le rôle d'un poison de la respiration, mais, à dose médicinale, rendant simplement la respiration plus superficielle. Il agit sur la rate en la rapetissant, et, s'éliminant par les reins, il augmente la diurèse. Il fait accroître considérablement la sécrétion du pancréas, ce qui en autoriserait l'emploi dans le traitement du diabète pancréatique. La sécrétion sudorale, provoquée par l'acétopyrine, se produit tardivement et n'est que de courte durée.

Le Dr J. Reichelt a avantageusement employé l'acétopyrine dans un grand nombre d'affections, telles que le rhumatisme, l'influenza, la sciatique, le lumbago, la névralgie intercostale, la coxalgie, la migraine et la céphalalgie d'origine rhumatismale, la bronchite, la pneumonie, l'angine, l'herpès zoster et la tuberculose pulmonaire. L'auteur la recommande particulièrement dans le traitement du rhumatisme, dans lequel, administrée aux doses de 0gr,50, elle n'a pas seulement été très bien tolérée, mais a eu encore pour effet, sans donner lieu à aucune action fâcheuse sur le cœur, de calmer les douleurs et de déterminer ainsi un paisible sommeil.

Le Dr G. Spuller en a aussi obtenu, dans le traitement du rhumatisme articulaire, de très bons résultats.

Les Drs J. Winterberg et R. Braun ont employé avantageusement ce produit, non seulement dans le rhumatisme articulaire chronique, mais encore dans le typhus abdominal, la méningite cérébro-spinale et la pleurésie. Ces observateurs font aussi ressortir que l'acétopyrine n'a produit aucun effet désavantageux sur l'activité de l'estomac.

Doses. — 6 cachets de 0gr,50 par jour. Dans des

cas exceptionnellement graves, on peut donner jusqu'à 1 gramme par dose.

Acétyl-salicylate de méthyle. — PRÉP. — D'après le Dr Berlioz, qui a préparé ce nouveau médicament, c'est un salicylate de méthyle dans lequel un atome d'hydrogène est remplacé par le radical acétyl, soit $C^6H^4 \begin{matrix} OCOCH^3 \\ OH \end{matrix}$, qui devient $C^6H^4 \begin{matrix} OCOCH^3 \\ OCOCH^3 \end{matrix}$.

DESC. — C'est un produit cristallisé, fondant à 48°, inodore, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, la glycérine, le chloroforme, l'huile. Par ébullition dans l'eau, il se décompose en acide acétique et en salicylate de méthyle. Les acides étendus ne le décomposent pas, mais les alcalis le dédoublent en salicylate de soude et acétate de l'alcali. Dans les urines, le médicament donne une coloration violette très nette.

PROP. THÉR. — Le salicylate de méthyle est un médicament antirhumatismal de premier ordre. Son odeur pénétrante et désagréable ne permet malheureusement son usage qu'en application externe. L'acétyl-salicylate de méthyle, que Huchard et Ambard ont expérimenté sur une série de rhumatisants, à l'hôpital Necker, est un médicament qui a toute l'efficacité du salicylate de méthyle, moins sa mauvaise odeur. A côté de cette qualité, il en possède une seconde de tout premier ordre également : ce médicament n'est pas dédoublé par les acides faibles. L'on voit tout de suite qu'*a priori* au moins il doit irriter fort peu la muqueuse gastrique, puisque le suc stomacal ne l'attaque pas et qu'il ne se dédouble que dans l'intestin.

Les effets thérapeutiques ont paru aussi bons

qu'avec le salicylate de soude ordinaire. De plus, il n'y a aucun des petits accidents possibles avec le salicylate.

Ainsi, ayant recherché l'albumine, dans aucun cas, même après plus d'une semaine du médicament à la dose de 6 grammes par jour, les auteurs n'ont noté des traces d'albumine.

Jamais de bourdonnements d'oreille, ni de dureté de l'ouïe. Dans aucun cas, il n'y a eu d'intolérance gastrique. Et même, une des malades qui avait eu antérieurement une crise de rhumatisme, soignée par du salicylate de soude fort mal toléré, a déclaré qu'elle n'avait pas éprouvé la moindre souffrance d'estomac en prenant l'acétyl-salicylate de méthyle.

De toutes les propriétés de ce médicament, celle de ne se dédoubler que sous l'influence des alcalis, c'est-à-dire dans l'intestin, semble la plus remarquable, car elle permettra peut-être de l'administrer dans des cas où l'intolérance gastrique ne permettra pas de donner le salicylate de soude.

Doses. — La dose employée varie de 3 à 8 grammes par jour.

Acoïne C :

$$HCl.C\begin{cases} NHC^6H^4O(CH^3) \\ NC^6H^4O\ (C^2H^5). \\ NHC^6H^4O(CH^3) \end{cases}$$

Prép. — Le Dr Trolldenier a fait d'importantes recherches sur l'acoïne, et il a confirmé l'opinion, qu'il avait émise autrefois, d'après laquelle l'acoïne C, ou chlorhydrate de diparaanisylmonophénétylguanidine, serait celle qui conviendrait le mieux aux usages médicaux.

Prop. thér. — En solution aqueuse à 1 p. 100 ce

médicament agit comme un bon anesthésique local sur les yeux des lapins, des chiens et des chevaux. Il ne se produit d'action irritante qu'avec des solutions de 1 : 80 à 1 : 60. Des injections endermiques de solutions à 0,1 p. 100 déterminent une anesthésie locale parfaitement utilisable et persistant plus longtemps que celle produite par la cocaïne ou les autres auxines. L'acoïne n'ayant qu'une faible action toxique, on peut aussi sans danger en injecter d'assez grandes quantités. L'acoïne C possède, en outre, des propriétés désinfectantes considérables, de sorte qu'il suffit d'en ajouter la faible quantité de 0,02 p. 100 à n'importe quel substratum nutritif, pour empêcher le développement des spores du sang de rate inoculées. Les solutions à 1 p. 100, telles qu'on les conserve pour l'usage ou pour les diluer ultérieurement, restent donc exemptes de bactéries, de quelque espèce qu'elles soient.

L'acoïne a été employée pour la première fois par le Dr Darier, comme anesthésique sur l'œil. Tout récemment le Dr A. Senn s'en est aussi servi comme anesthésique local dans les opérations dentaires avec beaucoup de succès.

Adrénaline. — Prép. — Corps obtenu des capsules surrénales par le Dr Takamine (de New-York).

Desc. — Cristaux basiques blancs, de goût amer. L'iode et l'ammoniaque donnent une coloration rose. Le perchlorure de fer donne une coloration vert-émeraude, devenant rouge-pourpre par l'addition d'un alcali.

Prop. phys. — Au point de vue physiologique, l'adrénaline est avant tout un vaso-constricteur d'une puissance considérable : il suffit de badigeonner la pituitaire d'un sujet pour voir la muqueuse pâlir presque immédiatement et à tel point qu'elle semble

avoir disparu en laissant à nu la surface osseuse sous-jacente; une solution faible à 2 ou 3 p. 100 permet d'arriver à ce résultat en quelques secondes. Elle aurait enfin une action marquée sur la pression sanguine, qu'elle élèverait, même employée à la dose infinitésimale de 0gr,000 001 par kilogramme d'animal, sur les échanges circulatoires et sur la température du corps enfin.

Prop. thér. — Au point de vue pratique, ces dernières propriétés permettraient de l'employer avec avantage dans les intoxications par la morphine, l'opium et les différents narcotiques. Mais, à l'heure actuelle, l'adrénaline a trouvé deux applications principales : 1° en laryngologie et en ophtalmologie comme vaso-constricteur et hémostatique ; 2° en thérapeutique générale comme hémostatique.

C'est ainsi qu'un des premiers en France le Dr Lermoyez a pu, avec le secours de la cocaïne et de l'adrénaline, pratiquer à loisir sur un patient insensible des redressements de la cloison du nez, des résections de cornets, des grattages de lupus de la pituitaire, sans qu'une goutte de sang vint jaillir sur le champ opératoire. Les lésions inflammatoires des cavités nasales ont été traitées avec avantage par le Dr Fletschertugal au moyen de pulvérisations à 1 p. 1 000, ou de poudres à 1 p. 2 500 ou 5 000.

Le coryza, la fièvre des foins, les épistaxis, les laryngites et pharyngites aiguës ont rétrocédé par son emploi.

L'ophtalmologie, elle aussi, a bénéficié du nouveau produit : une demi-minute après l'introduction d'une solution d'adrénaline au dixième dans l'œil, le Dr Vignes a vu se produire une ischémie complète de la conjonctive qui durait encore une heure et demie après l'instillation d'adrénaline. L'adrénaline offre en pareil cas l'avantage de ne produire aucun trouble

du côté de la cornée et d'être sans action sur la pupille et l'accommodation : elle diminue la sécrétion lacrymale.

L'iritis et le glaucome sont traités avec bénéfice par ce produit. Son association à la cocaïne a permis de pratiquer deux fois des énucléations de l'œil et une iridectomie secondaire à une ablation de cataracte, sans douleur et sans hémorragie.

L'emploi de l'adrénaline s'est enfin étendu à la thérapeutique générale : les hémorragies des cirrhoses hépatiques, les hématémeses de l'ulcère de l'estomac, les hémoptysies, quelle qu'en soit l'origine, les hémorragies des fibromes utérins ont cessé par l'administration de l'adrénaline à l'intérieur.

Les hémorragies des maladies infectieuses ont été combattues par ce produit, et le Dr Waren Coleman rapporte plusieurs observations d'hémorragies intestinales au cours de la fièvre typhoïde, dans lesquelles il a administré en une fois jusqu'à 0gr,07 d'adrenaline par heure pendant une nuit, à des typhiques, sans le moindre inconvénient. A la suite de cette ingestion, les hémorragies ont cessé définitivement.

Une dose égale, quatre fois par jour pendant six jours, a fait complètement disparaître des hémorragies rebelles dans un cas de purpura.

Enfin les hémorragies des néoplasmes du rectum et du pylore ont cédé à cette même médication ; il est nécessaire d'administrer l'adrénaline dès le début des accidents et de répéter les doses à courts intervalles.

Au point de vue pratique, la seule objection qu'on puisse faire au nouveau produit est son prix de revient, puisqu'il coûte 200 000 francs le kilogramme; mais les très faibles solutions qu'on emploie suppriment ce gros inconvénient.

En résumé, par sa rapidité d'action, son innocuité jusqu'ici incontestée lorsqu'on se tient dans les

limites de faibles doses, l'adrénaline semble mériter un rang honorable parmi les divers hémostatiques et appeler de nouveaux essais.

Æsco-quinine. — Prep. — L'æsco-quinine, obtenue pour la première fois par Flugge, est une combinaison de quinine avec des substances glycosidiques de la graine du marron d'Inde.

Desc. — Poudre amorphe, jaunâtre, se laissant facilement triturer, d'une saveur amère. Elle est presque insoluble dans l'eau et dans l'éther, mais elle se dissout facilement dans l'alcool.

Prop. thér. — On emploie ce produit dans le traitement des névralgies, de la migraine, du rhumatisme, de l'influenza, ainsi que dans les cas de sécrétion visqueuse des organes respiratoires. Le D R. Dommer n'a jamais observé, à la suite de l'emploi de ce médicament, aucun effet fâcheux sur le tube gastro-intestinal ni sur le système nerveux. D'après l'opinion de cet observateur, ce médicament semble appelé à jouer un grand rôle comme nervin.

Mode d'emploi. Doses. — On le prescrit, à cause de son goût amer, dans des cachets ou sous forme de pastilles, aux doses de 0gr,1 à 0gr,2, plusieurs fois par jour.

Almatéine. — Prép. — Produit de condensation de l'hématoxyline et de la formaldéhyde ayant pour formule :

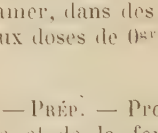

Desc. — Poudre très fine, rouge-brique, à éclat soyeux, caractéristique. Elle est insipide et inodore,

insoluble dans l'éther et le chloroforme, presque insoluble dans l'eau froide, légèrement soluble dans l'eau bouillante. Dans l'alcool, l'éther acétique, l'acide acétique et la glycérine, elle se dissout facilement en donnant une solution brun jaunâtre ; avec les alcalis, elle se colore, par suite de la formation d'hématéine ($C^{16}H^{12}O^6$), en violet rouge. Elle se décompose à 110-120°, et, à une température plus élevée, elle devient noire et complètement insoluble. L'almatéine a été étudiée souvent, avec beaucoup de détails, au point de vue pharmacologique, surtout par les Drs Valenti, Gattoni, Guaita, Benedetti et Vignolo.

Prop. thér. — L'almatéine n'est presque pas toxique et ne s'accumule pas dans l'organisme ; elle est très antiseptique et antifermentative. Elle n'exerce pas d'action dans l'estomac ; par contre, dans l'intestin, elle est astringente et désinfectante. On peut, par suite, l'employer avec avantage dans les formes infectieuses de la diarrhée, par exemple dans les diarrhées infantiles et dans la dysenterie et l'entérite des adultes.

Dans la pratique chirurgicale, on doit préférer l'almatéine à toutes les autres poudres astringentes et désinfectantes, car elle prévient la formation du pus et guérit rapidement les plaies purulentes (phlegmons et abcès). De même, on a obtenu de bons effets dans le cas des abcès scrofuleux.

Mode d'emploi. Doses. — La dose pour les adultes est de 4 à 6 grammes par jour ; elle est beaucoup moins élevée pour les enfants. On la prescrit de préférence en tablettes de $0^{gr},5$; pour les enfants, on prépare une émulsion renfermant en moyenne 1 p. 100 de carbonate de sodium.

On l'emploie en chirurgie pour saupoudrer les plaies, ou en pommade à base de vaseline, à 20 p. 100, ou encore sous forme de gaze.

Alsol. — Syn. — Aluminium (acéto-tartrate d').

Desc. — Ce sel se présente sous la forme de granulations incolores, se dissolvant lentement dans l'eau.

Prop. thér. — Le Dr L. Pick l'emploie en oculistique en solution à 5 p. 100 : une cuillerée à thé de cette solution sur une tasse d'eau bouillie sert à faire des fomentations. Ainsi employé, l'alsol mérite manifestement la préférence sur la plupart des antiseptiques, tels que l'acide borique, le sublimé, l'oxycyanure mercurique, etc., qui, même à doses modérées, peuvent donner lieu à des eczémas des paupières et prolonger ainsi ou même accroître les affections conjonctivales ou cornéennes primitives. Récemment, les Drs W. Pick, W.-N. Clemm et Fuchs ont recommandé l'alsol dans la gonorrhée aiguë, car, par la rapidité de son action et l'absence de phénomènes d'irritation, il égale les meilleurs médicaments jusqu'ici connus.

Mode d'emploi. Doses. — On l'emploie sous forme d'injections, en solutions d'abord à 0.25 p. 100; au bout d'une semaine, à 0.50 p. 100; plus tard à 1 p. 100; ces injections sont faites trois fois par jour. Dans les premiers jours, la solution donne lieu à une légère brûlure. Le Dr Fuchs a obtenu des résultats remarquables dans le traitement abortif de la gonorrhée; il a mis en usage une solution d'alsol à 2 p. 100.

Comme nouvelle indication de l'alsol, il faut signaler la colite membraneuse. D'après le Dr Clemm, on se sert de solutions de 0gr,2 à 0gr,4 dans 250 centimètres cubes d'eau, solutions que l'on administre en lavement. Ces lavements, qui doivent être gardés toute la nuit, sont administrés d'abord chaque jour, puis tous les deux jours, pendant plusieurs semaines. Les remarquables résultats obtenus dans le traitement de cette

affection intestinale font souhaiter que l'on fasse, à ce sujet, de nouveaux essais.

Alypine. — Syn. — Chlorhydrate de benzoyl-tétraméthyldiamino-éthyldiméthylcarbinol primaire.

Prép. — Impens signale un nouvel anesthésique local, l'alypine, qu'il a obtenu en collaboration avec le Dr Fritz Hoffmann, et qui serait le chlorhydrate de benzoyl-tétraméthyldiamino-éthyldiméthylcarbinol primaire.

Desc. — C'est un corps bien cristallisé, non hygroscopique, qui fond à 169° et est très soluble dans l'eau.

Ses solutions sont neutres et ne sont pas troublées par l'addition d'une certaine quantité de bicarbonate de soude.

Les solutions aqueuses sont stérilisées en les faisant bouillir, à feu nu, durant cinq à dix minutes au maximum, sans altération et sans diminution de l'action anesthésiante. Chauffées à l'autoclave, pendant vingt minutes, à une demi-atmosphère, elles deviennent acides au tournesol ; toutefois une goutte d'une solution de bicarbonate de soude suffit pour les neutraliser. Les solutions à 2 et 4 p. 100 se conservent assez longtemps, mais les solutions plus étendues moisissent assez vite.

Prop. thér. — L'alypine est facilement absorbée par les muqueuses et le tissu cellulaire sous-cutané ; l'absorption est très rapide par voie hypodermique. L'auteur n'a jamais observé de nécrose ou d'inflammation aux endroits où les injections à 4 ou 5 p. 100 avaient été faites.

Les propriétés anesthésiques de l'alypine ne le cèdent en rien à celles de la cocaïne ; au contraire, elle exerce encore son action à des dilutions auxquelles cette dernière est sans effet. Ses avantages apparaissent surtout en oculistique.

Après une application de longue durée d'une solution à 0,025 p. 100, on constate toujours une diminution de la sensibilité de la cornée: à la concentration de 0,05 p. 100, le réflexe est éteint; les collyres à 1 ou 2 p. 100 anesthésient complètement la cornée après soixante-quinze secondes.

L'anesthésie dure huit ou dix minutes; une mydriase n'a jamais été déterminée par ce médicament.

L'alypine, de même que la stovaïne, ne présente qu'une toxicité extrêmement faible. Ce n'est qu'après injection de quantités assez considérables qu'on constate des phénomènes d'intoxication analogues à ceux de la cocaïne.

De ces essais, on peut conclure que l'alypine est un anesthésique local, facilement soluble dans l'eau, et qui possède une activité au moins égale à celle de la cocaïne; mais elle aurait l'avantage d'être moins toxique et de ne provoquer ni mydriase, ni vaso-constriction, ni troubles de l'accommodation.

Ammonium (Benzoate d'). — Desc. — Cristaux blancs, solubles dans l'eau et dans l'alcool.

Prop. thér. — Le Dr Bretonneau a proposé une nouvelle indication pour l'emploi du benzoate d'ammonium. Il le recommande dans le but de guérir l'hydrargyrisme et l'iodisme. Le benzoate d'ammonium peut aussi être employé comme agent prophylactique contre les phénomènes morbides en question.

Mode d'emploi. Doses. — On l'administre en capsules ou en tablettes à 0gr,25, quatre à huit fois par jour.

Anesthésine. — Syn. — Éther éthylique de l'acide *p*-amidobenzoïque.

Desc. — Poudre blanche, insipide et inodore, qui, placée sur la langue, produit instantanément une sensation particulière. Elle se dissout difficilement

dans l'eau froide, un peu mieux dans l'eau chaude, très facilement dans l'alcool, l'éther, le chloroforme, l'acétone, les graisses et les huiles ; elle se laisse incorporer dans toutes sortes de pommades, sans éprouver la moindre décomposition.

PROP. THÉR. — Le Dr Courtade l'a employé avec succès en rhino-laryngologie, soit à l'état pulvérulent, soit mélangé à l'acide phénique, soit en solution huileuse à 20 p. 100.

Les Drs Duhot et Duplan l'ont expérimenté en urologie et en dermatologie.

Les Drs Noorden, Dunbar, Lengemann, Kassel, Scherer, Glas, Earp, Kennel, Pollatichek, Hennius ont employé en Allemagne et en Autriche l'anesthésine pour le substituer aux emplois de la cocaïne.

En Italie, le professeur Maramaldi a fait une étude très complète de l'anesthésine.

MODE D'EMPLOI. DOSES. — Voici quelques formules :

N° 1.	Anesthésine	0 gr. 2 à 0 gr. 5
	Faire doses semblables	N° 10.

Trois fois par jour une dose avant le repas.

N° 2.	Anesthésine	3 gr.
	Alcool rectifié	45 —
	Eau distillée	55 —

Usage externe pour inhalations.

N° 3.	Mucilage de gomme arabique bien préparé	20 gr.
	Anesthésine très finement pulvérisée	10 —

Usage externe pour badigeonnages.

N° 4.	*Pommade à l'anesthésine à*	10 0/0
	Anesthésine	10 gr.
	Lanoline, Vaseline	aā 45 —

Usage externe.

N° 5.	*Pommade à l'anesthésine*	1. 10 0/0	à 2. 50/0
	Anesthésine	10 gr.	5 gr.
	Lanoline	90 —	95 —

N° 6. Anesthésine	10 gr.	5 gr.
Lanoline	75 —	80 —
Huile d'olive	15 —	15 —

Usage externe.

N° 7. Anesthésine Dermatol Talc	aa 10 gr.

Usage externe.

N° 8. Anesthésine Dermatol	aa P. E.

Usage externe.

N° 9. Anesthésine Dermatol	aa 10 gr.
Amidon	80 —

Usage externe.

N° 10. Anesthésine	10 gr.
Amidon	90 —

Usage externe.

Aniodol. — Prép. — Le produit, dénommé *aniodol* par son inventeur, le Dr Sedan, de Marseille, est une solution de triméthanal, combiné avec une substance de la série allylique et le tout mis en solution dans une glycérine spécialement distillée pour cet objet.

Prop. phys. — La puissance antiseptique de ce corps est telle que, de prime abord, elle parut quasi paradoxale à l'inventeur. En solution au 100e, il détruit en cinq minutes presque tous les microbes; au 10000e ou même au 20000e, il infertilise n'importe quel milieu. Le titre bactéricide moyen exact fut fixé par Mérieux, directeur de l'Institut Pasteur de Lyon; il est de 1/5000e. Il présente l'avantage d'être inodore, incolore, pas toxique et fixe dans sa composition.

Prop. thér. — L'aniodol n'est pas seulement un antiseptique extraordinaire, c'est un désodorisant de premier ordre. Il n'est pas une plaie, si fétide soit-elle, qui

résiste à son action et ne perde en peu de temps son odeur, fût-ce une plaie cancéreuse ou gangreneuse.

L'aniodol annihile l'odeur de l'iodoforme : ainsi une gaze à l'iodoforme trempée dans une solution à l'aniodol perd toute odeur; les mains lavées au savon à l'aniodol sont débarrassées de toute odeur d'iodoforme.

Mode d'emploi. Doses. — La posologie de ce corps est importante. Des doses trop fortes stérilisent une plaie, mais la dessèchent et l'empêchent de se cicatriser. Une dose modérée à 1/4000e et jusqu'à 1/3000e agit au contraire très bien.

Pour les narines ou la bouche, une solution à 1/1500e au moins, et 1/3000e au plus font une désinfection complète. Pour les mains et les instruments, le taux de 1/2000e suffit en général.

Dans le traitement des affections vénériennes, la solution à 1/3000e donne, même dans la blennorragie, d'étonnants résultats, surtout et seulement avec constance chez les femmes.

Employé sous forme de savon en solution au 100e, il a donné au professeur Pinard, après le professeur Queyrel (de Marseille), de très bons résultats au point de vue de la désodorisation et de la désinfection des mains, sans irriter la peau.

Un simple lavage au savon à l'aniodol enlève aux mains toute odeur d'iodoforme; une gaze à l'iodoforme trempée dans une solution à l'aniodol perd toute odeur.

L'aniodol existe également en poudre.

Anisothéobromine. — Desc. — Le Dr Stankay propose, comme succédané de la diurétine, une combinaison moléculaire de théobromine sodique et d'anisate de sodium.

L'anisate de sodium a déjà été préconisé comme

antiseptique, antithermique, etc. : il paraît dépourvu des inconvénients du salicylate de sodium (action sur le cœur, causticité).

L'anisothéobromine a pour formule :

$$C^7H^7Az^4O^2.\,Na - C^6H^4 - \underset{1}{OCH^3}.\,\underset{4}{CO^2Na}.$$

Prép. — C'est donc une combinaison d'une molécule de chacun des deux constituants. Elle est un peu moins soluble que la diurétine, de sorte qu'elle résiste mieux à l'action de l'acide carbonique de l'air et se conserve plus longtemps. On l'obtient de la façon suivante : 45 grammes de théobromine sont mis en solution dans une dissolution de 10 grammes de soude caustique dans de l'eau alcoolisée ; d'autre part, on dissout 21 grammes de carbonate de sodium dans une solution de 38 grammes d'acide anisique : les deux liqueurs sont réunies et évaporées à siccité au bain-marie.

Prop. thér. — Ce nouveau diurétique a déjà été employé de différents côtés et avec grand succès.

Apocodéine (Chlorhydrate d'). — Prép. — Combinaison de l'acide chlorhydrique avec l'apocodéine.

Desc. — Sel blanc cristallisé, soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Sédatif et hypnotique qui, à dose moyenne, n'influe jamais sur l'organisme de façon nocive ; il possède sur le tube digestif une action toute particulière, qui consiste en l'augmentation de ses mouvements péristaltiques et en de l'hypersécrétion glandulaire. Cette action si caractérisée laissait supposer que le chlorhydrate d'apocodéine agirait efficacement, à doses faibles, contre la constipation, la stagnation des matières fécales étant due à l'atonie de la tunique intestinale musculaire, aussi bien qu'à l'insuffisance des sécrétions glandulaires, quand les

deux causes réunies n'entrent point en jeu. C'est donc dans ce sens que le Dr Combemale a étudié l'action laxative de l'apocodéine, en injections sous-cutanées, chez une trentaine de constipés.

Mode d'emploi. Doses. — Dans tous les cas, le Dr Combemale a employé la solution suivante :

Chlorhydrate d'apocodéine.....	50 centigrammes.
Eau stérilisée.....	50 grammes.

La quantité injectée étant, en général, de 2 centimètres cubes, la dose du médicament absorbée était de 2 centigrammes en moyenne. Cette dose, suffisante pour produire l'effet recherché, ne pouvait avoir sur l'organisme aucun retentissement.

Le Dr Combemale a ainsi constaté que le chlorhydrate d'apocodéine est un médicament que l'on peut employer toujours contre la constipation passagère, parfois contre la constipation habituelle, sans crainte du moindre accident. Dans presque tous les cas, son effet est sûr et assez rapide, à la dose de 2 centigrammes par la voie hypodermique.

Argyrol. — Comp. — Composé d'argent et d'une substance organique, peptone ou caséine, il contient 30 p. 100 d'argent métallique; c'est le produit actuellement connu le plus riche en ce métal.

Desc. — Substance amorphe de couleur brun noirâtre, soluble dans son poids d'eau.

Prop. thér. — Le Dr James Pedersen a employé la solution aqueuse en injection urétrale dans la blennorragie, et les gonocoques disparaissaient de 1 à 10 jours après l'emploi de ces injections. Le Dr W. Keen emploie l'argyrol en chirurgie dans le traitement externe des plaies suppurées.

Le Dr Edgar S. Thompson l'emploie en oculistique et lui trouve de grands avantages sur le nitrate d'argent.

Le Dr Georges Stout a employé les solutions à 20 p. 100 dans l'otorrhée chronique et les affections nécrotiques du tympan et de l'étrier.

Mode d'emploi. Doses. — Contre la blennorragie, on fait usage de solutions à 10 p. 100 en injections urétrales et de 1 p. 1 000 en irrigations. Dans les maladies des yeux, des oreilles et de la gorge, la solution de 5 à 20 p. 100 d'argyrol est employée en potion de 1 à 3 fois par jour :

1° *Pommade :*

Argyrol	2 grammes.
Vaseline	15 —

en applications.

2° *Mélange :*

Argyrol	5 grammes.
Ichtyol	5 —
Glycerine	10 —

3° *Suppositoires :*

Argyrol	0 gr. 10 à 0 gr. 25
Beurre de cacao	10 grammes.

Arhéol. — Prép. — L'arhéol est un alcool que l'on retire de l'essence de santal, et qui a été pour la première fois préparé par Riehl ; sa composition est représentée par la formule $C^{15}H^{26}O$.

Prop. thér. — Riehl a établi sa valeur thérapeutique dans le traitement de l'urétrite, valeur qui équivaut entièrement à celle de l'essence de santal ; mais l'arhéol ne produit pas les phénomènes consécutifs désagréables de cette dernière substance. Il a encore sur l'essence de santal l'avantage d'être un corps chimiquement bien défini, de présenter, par conséquent, une composition et une action toujours les mêmes. Les données de Riehl ont été confirmées par les expériences et les résultats de Ravasini, qui a employé

ce médicament dans la gonorrhée et ses suites. On l'administre en capsules de 0gr.2 ; on donne 6 à 12 de ces capsules par jour. Sous leur influence, la fréquence des mictions ainsi que les douleurs diminuent ; l'écoulement se réduit au bout de quelques jours. L'urine, auparavant fort troublée par le pus, se clarifie parfois au bout de vingt-quatre heures. L'arhéol s'est aussi montré avantageux dans le traitement de la cystite, et à cet avantage il faut encore ajouter celui qu'il présente d'être presque toujours bien toléré.

Aristoquine. — Prép. — L'aristoquine est l'éther carbonique neutre de la quinine : elle a pour formule :

$$CO(OC^{22}H^{23})Az^{8}O^{3}.$$

Desc. — Poudre blanche dépourvue d'amertume, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, le chloroforme, fusible à 189°. Elle forme des sels avec les acides ; de toutes les préparations de quinine, c'est la plus riche en quinine, elle renferme en effet 96,1 p. 100 de cette base.

Prop. thér. — L'aristoquine paraît douée d'une action destructive spéciale pour les protozoaires de la malaria, et son activité est supérieure à celle de la quinine dans ce cas spécial. Sa toxicité est inférieure à celle de la même base, et elle ne possède aucune action sur le cœur. Ses indications thérapeutiques sont les mêmes que celles de la quinine.

Mode d'emploi. Doses. — *Cachets* ou *pilules* de 0gr,10 à 0gr,20, à la dose de 1 à 3 par jour.

Arrhénal. — Syn. — Nouveau cacodylate, sel arsénical B.

Desc. — Ce sel, qui a fait l'objet d'une communication du professeur A. Gautier à l'Académie de méde-

cine, est, au point de vue chimique, le méthylarsinate disodique $AsCH^3O^2Na^2$ ou :

$$CH^3—As\begin{matrix}\diagup ONa \\ =O \\ \diagdown ONa\end{matrix}.$$

C'est un corps analogue au diméthylarsinate sodique ou cacodylate, mais il présente sur ce dernier l'avantage de ne pas donner lieu à la formation d'oxyde de cacodyle, lorsqu'il est administré par la voie gastrique.

Prép. — On prépare l'arrhénal par l'action de l'iodure de méthyle sur l'arséniate disodique, puis en éliminant l'iodure basique formé par l'oxyde d'argent.

Prop. thér. — Ce médicament a donné de très bons résultats dans les affections paludéennes d'Afrique ; on l'a administré à la dose de 0gr,05 à 0gr,10 en injections hypodermiques. Ces injections, en général très bien supportées, ne sont nullement douloureuses.

Le Dr Billet l'a expérimenté à Constantine, pays où les fièvres intermittentes règnent endémiquement et présentent souvent des formes graves. Neuf malades furent traités, et ces malades, qui étaient réfractaires à la quinine, même à fortes doses, furent rapidement guéris.

Le professeur Gautier conclut en disant :

« La médication arrhénique semble, au point de vue de sa spécificité et de son efficacité, plus puissante que la médication par la quinine elle-même. Elle a sur elle les avantages suivants :

« Contrairement à ce qui se passe quand on a recours aux préparations de quinine, l'estomac, au lieu de se délabrer de plus en plus, grâce à l'action répétée de ces sels à hautes doses, prend une vigueur remarquable. Dès le lendemain de leur dernier accès,

les malades traités par le sel arsenical demandent à manger. L'état saburral de la langue n'existe plus; les forces renaissent avec l'appétit. De plus, l'arsenic donné sous cette forme supprime entièrement et d'emblée l'anémie palustre. »

De plus, l'arrhénal est doué de propriétés médicamenteuses générales très remarquables.

Mode d'emploi. Doses. — De 0gr,05 à 0gr,10 en *injections hypodermiques*, ou en *pilules*, ou en *solution*.

Arsénogène. — Prép. — Il est obtenu de la façon suivante : 30 grammes de caséine très pure sont mis à digérer en milieu faiblement chlorhydrique avec de la pepsine exempte de sucre de lait, pendant quarante-huit heures à la température de 39-40°. Au bout de ce temps, le liquide est filtré, neutralisé par le carbonate de sodium, concentré, filtré à nouveau et additionné de 4 à 5 grammes d'acide arsénique. On évapore ensuite à consistance sirupeuse, puis on précipite par l'alcool et on lave plusieurs fois par l'alcool et l'éther pour éliminer l'acide arsénique non combiné. Une solution diluée du produit précédent est précipitée par une solution à 5 p. 100 de sulfate de fer ammoniacal; le précipité recueilli est lavé à l'eau, puis desséché par l'alcool et l'éther. C'est ce corps qui constitue l'arsénogène (professeur Salkowski).

Desc. — Ce produit, soit desséché, soit humide, se dissout lentement dans une solution très diluée (0.2 p. 100) de carbonate de sodium, en donnant une liqueur jaune foncé, très stable, car, même au bout de quelques mois, il ne se forme aucun dépôt; on peut, sans la moindre décomposition, faire bouillir et même stériliser cette solution. L'analyse a montré que l'arsénogène contenait Fe, 46.38 — P. 1,96 — As, 14.14 — Az, 6,60 p. 100. Ce nouveau médicament n'est pas un simple mélange d'arséniate ferreux et de

paranucléinate de fer, ce qui est démontré par la solubilité dans les liqueurs alcalines faibles et la dialyse ; cependant la combinaison est très lâche, car l'hydrogène sulfuré à chaud et en présence d'acide chlorhydrique sépare du sulfure d'arsenic.

Prop. thér. — L'arsénogène paraît très assimilable, car dans l'urine de lapins ayant absorbé ce produit on peut déceler l'arsenic au bout de vingt-quatre heures. Des expériences ont du reste été entreprises pour déterminer la toxicité et les emplois thérapeutiques possibles de l'arsénogène. Le professeur Mossé a utilisé surtout un mélange d'arsénogène et de triferrine (paranucléinate de fer) ; ce mélange est bien supporté, et les résultats obtenus paraissent encourageants.

Artérénol (Chlorhydrate d'). — Prép. — On réduit d'abord l'amino-acétopyrocatéchine, puis on traite le produit de réduction par l'acide chlorhydrique. On peut le considérer comme le chlorhydrate de l'amino-éthanolpyrocatéchine. Il a pour formule :

$$C^6H^3(OH)^2\ CHOH - CH^2 - AzH^2 - HCl.$$

Desc. — Poudre cristalline finement granulée, blanche et inodore, très soluble dans l'eau et très peu soluble dans l'alcool ; elle fond à 141°. Sa solution aqueuse produit sur la langue une légère anesthésie. Avec le perchlorure de fer, elle donne une coloration verte. La base libre fond à 191°. Les solutions alcalines précipitent la base, soluble dans un excès de réactif.

Prop. thér. — Le chlorhydrate d'artérénol provoque, de même que les préparations des glandes surrénales en injections intraveineuses, une augmentation de la pression artérielle et, introduit, dans l'œil, il donne une dilatation de la pupille. Toutefois,

il paraît être deux ou trois fois moins toxique que la suprarénine.

Mode d'emploi. Doses. — On fait usage en thérapeutique d'une solution d'artérénol à 1 p. 1 000, obtenue en dissolvant 1gr.215 de chlorhydrate d'artérénol desséché pour 1 000 centimètres cubes d'eau distillée.

Asaprol. — Syn. — Abrastol. $(C^{10}H^6OHSO^3)^2 CaO + 3H^2O$.

Desc. — Corps blanc, neutre, soluble dans l'eau et l'alcool.

Prép. — On combine la chaux avec le dérivé monosulfoné-α du naphtol-β.

Prop. phys. — Non toxique, il s'élimine rapidement par les urines, dont le volume est augmenté.

Prop. bact. — Il retarde les cultures des bacilles de la fièvre typhoïde, du choléra et du champignon de l'herpès tonsurant, à la dose de 10 centigrammes pour 5 centimètres cubes de bouillon. Il retarde les cultures de la bactérie du charbon et du *Streptococcus aureus*, à la dose de 65 centigrammes; il retarde les cultures du *Bacillus pyocyaneus*, à la dose de 30 centigrammes.

Prop. thér. — Le Dr Bang l'emploie comme antithermique dans la fièvre typhoïde et surtout dans le rhumatisme articulaire aigu.

Doses. — A l'intérieur, à la dose de 1 à 4 grammes.

Aspidospermine. — Prép. — Alcaloïde découvert par Hesse dans le québracho, *Aspidosperma quebracho*.

Desc. — L'aspidospermine est une poudre jaunâtre, usitée en même temps que l'extrait fluide et la teinture de québracho.

Prop. thér. — Les Drs Huchard et Éloy ont signalé ses propriétés antithermiques et surtout anti-

dyspnéiques; ils ont montré ses effets dans les affections pulmonaires et contre la dyspnée quand elle est d'origine fonctionnelle. Huchard l'a utilisée dans les affections du cœur avec dyspnée.

L'aspidospermine provoque l'hypersécrétion des glandes intestinales et salivaires, elle est surtout antidyspnéique.

Le québracho est fébrifuge et tonique au même degré que le quinquina.

La teinture hâte la cicatrisation des plaies et des brûlures; elle empêche l'inflammation et la formation du pus.

Mode d'emploi. Doses. — *Aspidospermine pure*, prise par voie buccale à la dose de 1 à 3 centigrammes (inusité).

Chlorhydrate d'aspidospermine, en injection sous-cutanée à la dose de 1 centigramme.

Teinture de québracho, de 2 à 4 grammes. *Extrait fluide de québracho*, de 1 à 2 grammes. *Poudre de quebracho*, à la dose de 4 à 5 grammes par jour.

Aspirine. — Prép. — Nouvelle préparation salicylée constituée par une combinaison d'acide acétique et d'acide salicylique d'après la formule :

$$C^6H^4 \begin{cases} COOH \\ OCO.CH^3 \end{cases}$$

Desc. — Cette préparation, décrite par Witthaüer, forme des aiguilles cristallisées fondant à 135° et se dissolvant à raison de 1 p. 100 dans l'eau à 37°. Elle est soluble dans les autres dissolvants organiques, mais ne donne pas de coloration bleue avec le perchlorure de fer. L'aspirine se dissout facilement dans les alcalis étendus et s'y décompose au bout de quelques minutes, en ses deux composés, de sorte qu'il

est probable qu'elle se dédouble dans l'intestin en ses deux constituants.

Prop. thér. — L'aspirine agit exactement comme l'acide salicylique et le salicylate de soude, auxquels elle est souvent supérieure (L. Renon).

Mode d'emploi. Doses. — A la dose de 1 gramme 4 ou 5 fois par jour, en cachets ou en suspension dans de l'eau sucrée.

Asquirrol. — Syn. — Mercure de phényle.

Prop. phys. — L'étude toxicologique de ce produit a été communiquée à l'Académie des Sciences (Louise et Mortier, 26 juin 1905), à l'Académie de médecine (26 juillet 1905) et à la Société de thérapeutique (25 octobre 1905). Elle a montré que le pouvoir toxicologique du mercure se trouve très atténué dans ce composé. Les animaux qui ont reçu des doses d'asquirrol 75 fois plus fortes que les doses thérapeutiques n'ont jamais manifesté ni stomatites, ni ulcérations buccales, ni troubles gastro-intestinaux, ni aucun symptôme pouvant être attribué à l'intoxication mercurielle.

Les recherches du mercure dans les excreta établissent que le métal s'élimine régulièrement par l'urine et les fèces. Au moment du traitement par les doses massives, une partie du mercure s'emmagasine dans l'organisme et s'élimine ensuite peu à peu pendant un mois environ après les dernières piqûres.

Les recherches physiologiques prouvent également que le mercure passe dans la glande mammaire des femelles pleines et dans le fœtus. Ces faits sont du plus haut intérêt pour l'emploi de l'asquirrol dans le traitement de la syphilis de la femme enceinte.

Prop. thér. — Différents travaux faits dans les hôpitaux de Paris ont montré que ce nouveau médicament possède une efficacité remarquable. De plus,

il a sur la plupart des mercuriaux connus une supériorité marquée parce que :

1° Les injections sont indolores.

2° Il n'y a pas de douleur consécutive à l'injection.

3° Il ne produit ni nodosités ni plaques d'induration.

4° Il n'occasionne ni stomatite ni autres symptômes généraux d'hydrargyrisme.

Mode d'emploi. Doses. — Le traitement se compose de série d'injections au nombre de dix. On injecte 1 centimètre cube tous les jours dans la région fessière. Dans les cas graves, on peut injecter 2 centimètres cubes par jour.

Atoxyl. — Syn. — L'atoxyl est décrit comme l'anilide de l'acide méta-arsénique.

Desc. — C'est une poudre blanche, inodore, de saveur légèrement salée, soluble dans l'eau.

D'après une communication faite à la Société de Pharmacie par M. Fourneau, l'atoxyl n'est pas l'anilide de l'acide méta-arsénique, mais le sel monosodique de l'anilide de l'acide ortho-arsénique.

L'atoxyl n'est pas un produit nouveau ; il a été découvert par M. Béchamp, en 1863, qui l'a obtenu en chauffant l'arséniate d'aniline.

MM. Ehrlich et Bertheim admettent que, dans l'atoxyl, l'arsenic est fixé non pas sur le groupement amidogène — AzH^2, mais sur le noyau benzénique.

$$C^6H^4\begin{cases}AzH^2\\AsH^3\end{cases}NaH + 4H^2O.$$

Prop. thér. — L'atoxyl est préconisé dans le traitement des maladies de la peau, de la tuberculose, de l'anémie, de la maladie du sommeil, etc., et est considéré par le Dr Salmon comme un spécifique de la syphilis, au même titre que le mercure et les iodures.

Dans une communication faite à l'Académie de

médecine (1), le Dr Hallopeau résume ainsi les données actuelles sur l'emploi de ce médicament dans la syphilis :

1° Il résulte de 120 observations que l'anilarsinate de soude exerce, comme l'a établi le Dr Paul Salmon, une action puissante sur l'agent infectieux de la syphilis ;

2° Nous sommes en possession, contre la syphilis, d'un troisième agent spécifique égal, si ce n'est supérieur à ses aînés ;

3° Les infections secondaires associées, telles que celles qui donnent lieu aux condylomes végétants et à certaines suppurations, semblent lui être réfractaires.

4° Il en est de même des deutéropathies syphilitiques : nous l'avons constaté pour la langue et pour l'hémiplégie ; on peut prévoir qu'il en est de même pour le tabes et la paralysie générale ;

5° On arriverait très probablement à guérir la syphilis comme on paraît guérir la maladie du sommeil par les injections d'anilarsinate de soude, si l'on pouvait assez longtemps les renouveler à doses suffisantes.

Les Drs Renon et Armand Delille ont signalé les résultats obtenus par l'emploi de l'atoxyl dans le traitement de la tuberculose (2).

Ils faisaient usage soit de cachets d'atoxyl dosés à 0gr.10, dont le malade prenait une, deux ou trois fois par jour, associés ou non à un peu de lactose, soit d'une solution composée selon la formule suivante :

Atoxyl.....	1 gramme.
Eau distillée.....	150 grammes.

Une cuillère à soupe contenait 0gr.10 d'atoxyl et les auteurs en faisaient prendre une, deux ou trois par jour, dans un peu d'eau.

(1) *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1907.
(2) *Société de Thérapeutique*, 12 juin 1907.

Pour les injections sous-cutanées, ils utilisaient la formule suivante :

Atoxyl	1 gr. 50
Eau distillée	Q. S. p. 10 cent. cubes.

Un centimètre cube de la solution représente 0gr.15 d'atoxyl.

Ils injectaient chaque fois 2 centimètres cubes de la solution indiquée, soit 30 centigrammes d'atoxyl, sous la peau du ventre ou de la fesse, et ils répétaient tous les deux, trois ou quatre jours l'inoculation, qui n'est nullement douloureuse et ne provoque pas d'indurations. On peut utiliser aussi une solution à 1 p. 10, en répétant plus souvent les injections.

D'après Renon et Armand Delille, ce médicament, dont le seul avantage est l'innocuité quand il est employé aux doses formulées plus haut, n'aurait aucune action sérieuse sur la tuberculose.

L'atoxyl en solution aqueuse commence à s'altérer à 100° : cette altération est beaucoup plus intense aux températures de l'autoclave, qui le dédoublent en aniline et en arséniate monosodique.

Il est donc indispensable, pour éviter des accidents, de faire la stérilisation à une température inférieure à l'ébullition, en employant la méthode de Tyndall.

Autane. — Prép. — Mélange de formaldéhyde solide et de peroxydes alcalins ou alcalino-terreux.

Desc. — Ce mélange, préconisé comme agent de désinfection, se trouve en Allemagne sous forme d'une poudre blanche, lourde. Il possède la propriété de dégager, au contact de l'eau, de l'aldéhyde formique et de l'oxygène, en même temps que se forment des quantités considérables de vapeur d'eau. On n'a donc pas besoin, pour se servir de ce produit, d'un appareil particulier. Il suffit de verser dans un vase de tôle, d'une capacité suffisante, la poudre d'autane avec un

égal volume d'eau, pour voir se former, au bout de quelques minutes, un vif dégagement de vapeurs humides de formaldéhyde.

Prop. thér. — On détermine de cette façon la désinfection des locaux ; mais l'autane peut encore être utilisé pour la désinfection continue des planchers dans les écoles, les wagons et les édifices publics ; il suffit alors de le répandre en petite quantité sur le plancher, où, sous l'influence de l'humidité de l'air, il subit une décomposition spontanée. Grâce encore à cette décomposition, il peut servir à désodoriser les caves, les chambres mortuaires, etc., dans lesquelles règne une odeur de putréfaction et de moisi.

Bacillol. — Prép. — Produit de la distillation du goudron ; il est analogue au lysol. Son principe actif est représenté par les crésols, qui sont contenus dans le bacillol dans la proportion de 52 p. 100.

Desc. — Le bacillol se dissout facilement dans l'eau ; il possède les mêmes propriétés dissolvantes et désinfectantes que le lysol, mais il a l'avantage d'être à peu près inodore et bien meilleur marché.

Prop. thér. — D'après les études du Dr Paszotta, le bacillol et le lysol se ressemblent aussi au point de vue de la toxicité. Ainsi que le démontrent les expériences du Dr Cramer, l'action désinfectante du bacillol, même en solution à 1 p. 100, est très satisfaisante : la plupart des bactéries, telles que le *Bacterium coli*, le *Bacterium typhi abdominalis*, le *Staphylococcus aureus*, ne peuvent résister que une à deux minutes à l'action d'une solution de bacillol à 1 p. 100, à la température ordinaire. Le *Staphylococcus aureus* reste parfois, il est vrai, jusqu'à cinq minutes susceptible de développement, mais au delà de cette limite ce microbe succombe à son tour.

Les Drs Fr. Werner et Pajic ont expérimenté le bacil-

lol à l'hôpital général de Vienne, et ils ont trouvé que le pansement humide à bacillol, à 1 p. 100, était très bien supporté sur les plaies infectées, et qu'il mettait obstacle à la suppuration ainsi qu'à la sécrétion; le développement des granulations a toujours paru se faire favorablement; la guérison s'est opérée sans réaction. Dans le traitement des plaies infectées et des phlegmons, le bacillol a donné lieu à une chute de la température. Des lavages de la vessie avec des solutions à 1 p. 100 ont été bien supportés; l'application de tampons vaginaux, imbibés d'une solution de bacillol, a au contraire, provoqué des douleurs. Le bacillol ne détériore pas les instruments ni les matériaux de suture; il ne rend pas non plus cassants les drains de gomme ni les sondes molles.

Benzosaline. — Syn. — Éther méthylique de l'acide benzoylsalicylique.

Desc. — Il répond à la formule :

aiguilles cristallines, blanches, presque insipides, d'une odeur très faiblement aromatique. Il fond à 85°. Il est insoluble dans l'eau froide, mais se dissout facilement dans l'alcool, le benzol, le chloroforme, plus difficilement dans l'éther.

La solution alcoolique, additionnée d'eau jusqu'à ce qu'elle reste opalescente, ne peut pas se colorer en violet par addition de perchlorure de fer (absence d'acide salicylique et de salicylate de méthyle).

Prop. thér. — Elle se décompose dans l'intestin. Peu de temps après son absorption, l'urine se colore en violet par le perchlorure de fer.

Elle a été préconisée comme antirhumatismale et antinévralgique.

Bultzingslowen et Bergell l'ont obtenue : elle est analogue à l'aspirine, qui est l'acide acétylsalicylique.

Il n'est pas attaqué par le suc gastrique : le suc pancréatique, au contraire, le dédouble en ses éléments constitutifs.

Mode d'emploi. Doses. — Il est employé aux doses de 0gr.50 à 1 gramme en une fois, de 3 à 4 grammes en vingt-quatre heures.

Ce produit est lancé dans le commerce sous la forme de *tablettes* comprimées, dosées à 0gr.50.

On l'administre à la dose de 0gr.25 en *cachets*, trois ou quatre fois par jour.

Benzoylperoxyde. — Syn. — Peroxyde de benzoyle.

Prép. — Le Dr Lœweenhart traite 180 grammes de chlorure de benzoyle par 100 grammes de peroxyde de sodium à la température de 4° ; on filtre le produit obtenu, et on le fait cristalliser dans l'alcool bouillant. Le rendement est de 60 à 70 p. 100.

On peut le considérer comme de l'eau oxygénée H^2O^2, dans laquelle les 2 atomes de H sont remplacés par le radical C^6H^5CO.

Desc. — Le Dr Lœweenhart a étudié ce corps, voisin de l'eau oxygénée. Ce produit se présente sous l'aspect de cristaux prismatiques blancs, inodores, fondant à 103°,5, peu solubles dans l'eau, plus solubles dans l'alcool, solubles à 2 ou 3 p. 100 dans l'huile d'olives.

Prop. thér. — L'application locale ne provoque aucune irritation ; cette substance n'est pas, comme l'eau oxygénée, décomposée par le sang et d'autres liquides organiques.

Le benzoylperoxyde n'irrite ni la muqueuse ni la peau, et il agit comme antiseptique ; c'est un oxydant plus énergique que l'eau oxygénée.

Après l'administration de ce médicament, l'urine contient de l'acide hippurique.

On le recommande pour le traitement des brûlures, des ulcères variqueux et de certaines dermatoses.

Les premiers essais thérapeutiques ont été institués dans des cas de brûlures : la douleur fut rapidement calmée par l'application du benzoylperoxyde, sous forme d'onguent lanoliné à 1 p. 10.

Doses. — On emploie la *poudre*, la *solution huileuse* et la *pommade* à 4 p. 30.

Biolactyl. — Symbiose de deux ferments lactiques vrais « orientaux », en culture pure très riche.

Le *Biolactyl* est un antiseptique intestinal extrêmement puissant dont l'emploi s'impose dans tous les cas de toxi-infection et d'auto-intoxication intestinales.

Prop. thér. — Ses effets se sont nettement affirmés dans les entérites sous leurs différentes formes (glaireuses, calculeuses, muco-membraneuses ; les diarrhées infectieuses (adultes et enfants); la fièvre typhoïde, les dysenteries, la tuberculose intestinale et les diarrhées tuberculeuses.

Dans ce dernier cas, non seulement le *Biolactyl* jugule rapidement le flux diarrhéique, mais encore il permet la suralimentation, tout en évitant les résorptions toxiques.

Enfin le *Biolactyl* a déjà rendu de grands services dans les dermatoses (acné, furonculose, eczéma).

La chirurgie a, de son côté, trouvé dans le *Biolactyl* un précieux auxiliaire dans l'appendicite et la hernie étranglée ou l'occlusion intestinale : la prophylaxie qu'il réalise dans ces sortes d'affections permet à l'opérateur de choisir le moment le plus favorable à l'intervention.

Le *Biolactyl* a aujourd'hui la consécration officielle,

et il est couramment employé dans les hôpitaux, notamment dans le service des Drs Robin, Rénon, François-Franck, Gilbert, Claisse, Lamy, Dufour, Labadie-Lagrave, Toupet, Lion, Combe (de Lausanne).

Mode d'emploi. Doses. — *Culture liquide* d'une durée de deux à trois mois (boîte de dix petits flacons) : prendre un demi-flacon matin et soir avant le repas.

Comprimés en flacon de 60) ; six à huit par jour que l'on avale sans les écraser.

Bismuthum tannicum. — Prép. — En chauffant l'hydrate de bismuth avec une solution de tanin, on obtient le sous-tannate ou mono-tannate de bismuth. Le même produit se forme quand on fait bouillir du nitrate de bismuth avec une quantité équimoléculaire triple de tannate de sodium.

Cependant, si dans cette réaction on évite la chaleur, on obtient des combinaisons plus riches en tanin dont la composition se rapproche de celle du ditannate de bismuth.

On mélange une solution de 322 grammes de nitrate bismuthique dans 52 grammes d'acide nitrique à 43,3 p. 100 et de 300 grammes d'eau avec une solution de 854 grammes de tanin et de 340 grammes de soude dans 4 litres d'eau, en agitant fortement.

On agite encore pendant cinq à six heures à la température ordinaire, puis on décante. On enlève l'excès de tanin et le nitrate de soude formé en agitant la masse deux ou trois fois avec de l'eau. On filtre, on lave soigneusement avec de l'eau et on sèche à environ 40°.

Desc. — Le produit ainsi obtenu est une poudre légère, jaune clair, d'une saveur très faiblement acide.

Prop. thér. — Son action thérapeutique paraît être supérieure à celle du monotannate, parce que sa

teneur en tanin est plus élevée et qu'il abandonne facilement la moitié de son tanin.

Bornyval. — Prép. — C'est sous ce nom que Siedler décrit l'éther isovalérianique du bornéol, composé représenté par la formule $C^{10}H^{17}O.C^5H^9O$, et dans lequel il voit le principe actif naturel de la racine de valériane.

Desc. — Liquide incolore, limpide, d'une odeur aromatique assez agréable, rappelant un peu celle de la valériane, se dissolvant en toute proportion dans l'alcool et dans l'éther, mais insoluble dans l'eau. Ce liquide entre en ébullition, sous la pression ordinaire à 225-260° : sous une pression de 50 millimètres à 150-170°. Son poids spécifique est, à 20°, 0.951. Rotation : D. 20° = 27°,40′.

Prop. ther. — Ce produit est un bon succédané de la racine de valériane, et, d'après les observations cliniques du Dr Hirschlaff, il convient, non seulement pour combattre divers troubles nerveux, mais encore, et, surtout, dans le traitement des névroses fonctionnelles du cœur.

Mode d'emploi. Doses. — On le trouve dans le commerce sous forme de capsules gélatineuses élastiques à 0gr,25 ; on fait prendre une ou deux capsules plusieurs fois par jour.

Borovertine. — Prép. — Ce produit constitue le triborate d'hexaméthylènetétramine, dans lequel l'acide borique se trouve combiné sous forme d'acide métaborique (BO^2H). Celui-ci, dans la solution aqueuse du produit, passe, en s'hydratant, à l'état d'acide borique (BO^3H^3) et agit comme tel sur l'organisme.

Desc. — La borovertine constitue une poudre cristalline, incolore, tant soit peu amère, facilement soluble dans l'eau, difficilement dans l'alcool et complètement insoluble dans l'éther.

Elle contient environ 50 p. 100 d'hexaméthylènetétramine.

Prop. thér. — Recommandé comme antiseptique urinaire.

Mode d'emploi. Doses. — Cachets de 0gr.50 à la dose de 1 à 2 par jour.

Broméine. — Syn. — Bromhydrate acide de codéine $C^{18}H^{21}AzO^3$, $(HBr)^2 + H^2O$.

Desc. — Se présente sous forme de belles aiguilles soyeuses. Très soluble dans l'eau et dans l'alcool, insoluble dans l'éther. Contient 34,47 p. 100 de brome (Montagu).

Prop. thér. — Hypnotique, calmant, préconisé avec succès contre les insomnies, les cauchemars, les phobies nocturnes des enfants.

Il donne également de bons résultats contre la coqueluche, les toux nerveuses opiniâtres et l'adénopathie trachéo-bronchique; dans les névroses douloureuses de l'estomac et de l'intestin, il agit comme sédatif et antispasmodique. Dans le cancer de l'estomac, il paraît avoir le double avantage d'atténuer les vomissements et surtout les symptômes douloureux.

Mode d'emploi. Doses. — *Sirop* dosé à 3 centigrammes par cuillerée à soupe, 1 à 3 cuillerées par vingt-quatre heures. — *Pilules* dosées à 1 centigramme, 4 à 8 par jour. — *Injections hypodermiques* à 2 centigrammes pour 1 centimètre cube.

Bromiase. — Desc. — Produit préparé par Coulurieux et renfermant par capsule glutinisée : 50 centigrammes de bromures dont 30 KBr et 20 AmBr et 10 centigrammes d'enzymes de la levure de bière.

Prop. thér. — La bromiase a été employée par MM. Lancereaux, Auvard, Thiroloix, Chavane, Hartenberg, dans tous les cas où les bromures sont indi-

qués : hystérie, épilepsie, insomnies, vomissements de la grossesse, coqueluche, névroses diverses. Ce produit paraît présenter sur les bromures l'avantage de ne provoquer ni acné, ni coryza, ni céphalalgie, ni intolérance gastrique ; ceci, par suite de la présence des enzymes de la levure de bière. D'autre part, grâce à son enrobage au gluten, il serait seulement soluble progressivement dans l'intestin, d'où fatigue moindre de l'estomac, surtout chez les malades soumis aux hautes doses de bromures.

Doses. — 2 à 12 capsules par jour, correspondant à 1 à 6 grammes de bromure ; à prendre de préférence au début des repas.

Bromocolle. — Prép. — Gélatine tannique dibromée préparée par H. Brat.

Desc. — Poudre fine brun clair, inodore, insipide, insoluble dans les acides étendus, soluble dans les alcalins, et ne pouvant par conséquent être absorbée que dans l'intestin. Elle renferme environ 20 p. 100 de brome.

La bromocolle fait partie de la classe de ces composés organiques du brome destinés à remplacer les bromures alcalins. Le professeur Friedlænder a d'abord étudié la bromocolle au point de vue pharmacologique, et il a constaté qu'elle pouvait être absorbée par l'intestin. Ce produit est longtemps retenu dans l'organisme et s'élimine par les urines : il agit, comme préparation bromée, sans provoquer de troubles de l'état général et fait diminuer l'excitabilité des centres moteurs de l'écorce cérébrale.

Des observations cliniques, faites par MM. les Drs Marx, Junius et Arndt, Max Joseph et Sonntag, ont démontré que la bromocolle pouvait être administrée avec succès dans l'épilepsie, les névroses cardiaques, la neurasthénie, les accidents de la grossesse (vomis-

sements) et dans les troubles psychiques légers. Les doses actives ordinaires de la bromocolle sont de 1 gramme à 5 grammes, *pro die*, et on les fait prendre en poudre ou en tablettes ; dans le traitement de l'épilepsie, on peut administrer des doses plus élevées et arriver jusqu'à 8 grammes. D'après le Dr M. Joseph, les pommades à la bromocolle se sont montrées particulièrement avantageuses dans le prurit local ou généralisé, dans les diverses formes de l'urticaire et dans le prurit symptomatique, qui accompagne différentes dermatoses, telles que le *Lichen ruber plan*, le *Lichen simplex chronique*, etc. On prescrira les pommades à la bromocolle d'après la formule suivante :

Bromocolle.....	5 gr. à 15 gr.
Résorbine ou lanoline.....	40 gr. à 45 gr.

Faire une pommade.
Usage externe.

Bromométhylate de morphine. — Prép. — La morphine, traitée par le sulfate de méthyle, fournit avec lui un produit d'addition :

$$C^{17}H^{19}O^3N + SO^4(CH^3)^2 = C^{17}H^{19}O^3N\begin{matrix}CH^3\\SO^4CH^3\end{matrix}.$$

Ce composé, dissous dans l'eau et traité, à froid, par une solution aqueuse saturée de KBr, se transforme en bromométhylate de morphine, qu'on purifie par cristallisation dans l'eau.

$$C^{17}H^{19}O^3N\begin{matrix}CH^3\\SO^4CH^3\end{matrix} + KBr = C^{17}H^{19}O^3N\begin{matrix}CH^3\\Br\end{matrix} + SO^4\begin{matrix}K\\CH^3\end{matrix}.$$

Desc. — Aiguilles incolores, fondant à 265-266° (décomp.).

Il contient 1 molécule d'eau de cristallisation qu'il perd à 100-118°. Il est soluble dans 20 parties d'eau environ à 15°, plus facilement à chaud: sa solution aqueuse assez concentrée est précipitée par une solution saturée de KBr.

En solution aqueuse au 1/30, après addition d'une goutte d'ammoniaque, il ne doit donner lieu à aucune précipitation, même après qu'on aura frotté la paroi du vase avec un agitateur (*recherche de la morphine*). En outre, il présente la plupart des réactions de la morphine, sauf celles de Pellagie et de Frœhde.

Prop. thér. — Beaucoup moins toxique que la morphine. Antinévralgique et sédatif, dont les indications sont les mêmes que celles de la morphine et de ses succédanés : codéine, héroïne, dionine. On peut l'employer pour combattre le morphinisme; il ne produit aucune accoutumance. Employé dans la narcose, en même temps que l'euscopol (bromhydrate de scopolamine), il atténue les inconvénients de ce dernier alcaloïde.

Mode d'emploi. Doses. — En injections hypodermiques, 0gr,01; à l'intérieur XX gouttes plusieurs fois par jour de la solution au 1/20.

Bromotane. — Syn. — Méthylène-urée bromotannique.

Prép. — C'est le produit de condensation de l'aldéhyde formique, du bromotanin et de l'urée.

Desc. — Poudre fine, légère, jaune brunâtre, n'ayant ni odeur ni saveur bien marquées.

Prop. thér. — Les Drs O. Schæfer et H. Rochstroh recommandent le bromotane pour le traitement des eczémas humides.

Mode d'emploi. Doses. — On ne l'emploie pas pur, mais sous forme d'un mélange que l'on prépare d'après la formule ci-dessous :

Bromotane	10 grammes.
Lait de Vemse	(
Oxyde de zinc	(aa 45 —

On l'a employé également, sous forme de pommade à la lanoline à 10 p. 100 contre le prurit vulvaire.

Bromural. — Syn. — α-monobromo-isovalurée.

$$(CH3)^2.CH.CHBr.CO.AzH.CO.AzH^2.$$

Prép. — On l'obtient en maintenant quelque temps vers 70° un mélange de 2 parties de bromure d'α-bromo-isovalérianyle et de 1 partie d'urée finement pulvérisée.

On traite le produit de la réaction par le bicarbonate de sodium pour éliminer l'acide bromhydrique et l'acide bromovalérianique, puis on fait cristalliser dans le toluène.

Le bromural se présente en aiguilles blanches, sans odeur ni saveur sensibles, peu solubles dans l'eau froide solubles dans l'alcool, l'éther et les liqueurs alcalines.

Prop. thér. — Hypnotique léger et sédatif dont l'emploi en thérapeutique est recommandé dans les insomnies légères d'origine nerveuse, c'est-à-dire quand la privation de sommeil n'est pas sous la dépendance d'une affection grave, centrale ou périphérique.

Mode d'emploi. Doses. — Le bromural est utilisé en poudre, en pastilles contenant 0gr,3 de médicament et 0gr,2 de lactose. La dose nécessaire pour amener le sommeil est de 0gr,3 à 0gr,6; l'action du bromural

persiste de trois à cinq heures, puis le sommeil naturel succède au sommeil provoqué par l'hypnotique : dans le cas contraire, on donne une nouvelle dose de bromural.

Bromure de méthylatropine. — Prép. — Merck a préparé le dérivé bromé de la méthylatropine, dont la formule est :

$$C^{16}H^{20}O^3{=}Az{-}\begin{matrix}CH^3\\Br\end{matrix}.$$

Desc. — Cristallise en lames blanches fondant à 222 et 223°, facilement solubles dans l'eau ou l'alcool étendu, mais insolubles ou très peu solubles dans l'alcool absolu, l'éther et le chloroforme.

Prop. phys. — D'après des expériences faites sur des chats, il résulte que ce dérivé de l'atropine accélère moins rapidement que l'atropine le mouvement du cœur et la respiration. L'ivresse particulière due à l'atropine ne se manifeste qu'à des doses relativement élevées à environ 0gr,015. Par contre, la sécrétion glandulaire n'est pas ralentie avec le bromure de méthylatropine comme avec l'atropine.

Prop. thér. — Ce composé a été employé avec succès aux doses de 0gr,006 et 0gr,012 pour combattre les sueurs nocturnes chez les phtisiques.

Il n'occasionne pas, comme l'atropine, de la sécheresse dans la bouche et le gosier. La même dose de 0gr,006 par jour combat également la salivation trop abondante et les sueurs nerveuses.

Le Dr Winselmann l'a utilisé dans la pratique ophtalmologique, en instillant quelques gouttes d'une solution à 0,25 p. 100.

Le Dr Aronheim l'emploie dans le traitement des bronchites aiguës et chroniques, la pneumonie, les coliques hépatiques et la cardialgie.

MODE D'EMPLOI. DOSES :

Cachets :

N° 1. Bromure de méthylatropine..... 0gr,001
Phénacétine..... 0gr,25 à 0gr,50
Pour 1 cachet n° 10.

N° 2. Bromure de méthylatropine..... 0gr,001
Urotropine..... 0gr,50
Pour 1 cachet n° 10.

N° 3. Bromure de méthylatropine..... 0gr,001
Aspirine..... 0gr,50
Pour 1 cachet n° 10.

Collyres :

N° 1. Bromure de méthylatropine..... 0gr,05
Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,10
Eau distillée..... 10 grammes.

N° 2. Eau distillée..... 10 grammes.
Bromure de méthylatropine..... 0gr,003

Gouttes :

Bromure de méthylatropine..... 0gr,003
Eau de laurier-cerise..... 10 grammes.

Pilules :

Bromure de méthylatropine..... 0gr,12
Excipient..... Q. S.
Pour 20 pilules.

Pommade :

Lanoline..... 10 grammes.
Oxyde jaune de mercure..... 0gr,20
Bromure de méthylatropine..... 0gr,01

Pour frictions sur les paupières.

Potions :

N° 1. Bromure de méthylatropine..... 0gr,01 à 0gr,03
Julep gommeux..... 200 grammes.

N° 2. Infusion de racine d'ipécacuanha... 0gr,40 à 0gr,100
Émétique..... 0gr,04
Bromure de méthylatropine..... 0gr,003 à 0gr,005
Antipyrine..... 0gr,40
Sirop de polygala..... 20 grammes.
1 cuillerée à café ou à soupe, suivant l'âge, toutes les deux heures.

Poudres :

N° 1.	Bromure de méthylatropine.....	0gr,05
	Bicarbonate de soude.....	} aa 5 grammes.
	Salicylate de soude.....	}
	Essence de menthe.....	X gouttes.
	Sucre de lait.....	30 grammes.
N° 2.	Bromure de méthyiatropine.....	0gr,1
	Antipyrine.....	1gr,5
	Bromure d'ammonium.....	50 a 100 grammes.

Solution pour injections sous-cutanées :

	Bromure de méthylatropine.....	0gr,003
	Eau distillée.....	10 grammes.

BOSTON MEDICAL LIBRARY APR 20 1909

Cacodylate de soude. — $As(CH^3)^2O(HO)$.

Syn. — Acide diméthyl-arsénique.

Desc. — Il se présente sous forme de prismes rhombiques, inodores, facilement solubles dans l'eau et l'alcool, fusibles à 200° C.

Le cacodylate de soude est une poudre blanche amorphe.

Le Dr Danlos a attiré de nouveau l'attention sur ce fait que l'acide cacodylique est très riche en acide arsénieux, 54 p. 100, qu'il est très soluble et que sa toxicité était relativement peu grande.

Prop. thér. — L'usage de l'acide cacodylique a été préconisé par le Dr Jockleim, comme succédané des préparations arsenicales couramment employées.

Le Dr Danlos a le premier utilisé l'acide cacodylique en thérapeutique ; il l'emploie dans les affections cutanées.

Le Dr Danlos administre le cacodylate de soude dans le psoriasis aux doses de 0gr,25 par jour à l'intérieur et de 0gr,10 par jour en injections sous-cutanées. Dans ces conditions, le médicament fut bien toléré et exerça une action favorable sur la maladie.

Il l'a employé en outre avec succès dans le lichen

plan généralisé, dans le lupus érythémateux et dans la maladie de Dubring. Au contraire, les résultats sont restés nuls dans l'acné pustuleuse, le lupus ordinaire et le mycosis fongoïde.

Dans un cas de pseudo-leucémie, le Dr Danlos administra, dans l'espace de trois semaines, dix injections de cacodylate de soude de 0gr,15 chacune. Ces injections ne furent pas douloureuses, le malade augmenta rapidement de poids.

L'emploi du cacodylate de soude a l'avantage de faire absorber une dose considérable d'arsenic sans danger.

Mode d'emploi. Doses. — Le cacodylate de soude devra être administré préférablement en dissolution dans l'eau distillée.

Par ingestion. — Le Dr Danlos conseille la formule suivante :

Cacodylate de soude		2 grammes.
Rhum	aā	20 —
Sirop de sucre	aā	20 —
Eau distillée		60 —
Baume de menthol		II gouttes.

Il administre encore ce médicament en pilules de 0gr,10.

Par voie hypodermique. — Il s'est servi de solutions renfermant de 3 à 5 p. 100 d'acide neutralisé :

Chlorhydrate de morphine	0gr,025
Chlorhydrate de cocaïne	0gr,10
Chlorure de sodium	0gr,20
Cacodylate de soude	5 grammes.
Eau phéniquée à 5 p. 100	II gouttes.
Eau distillée	Q. S. p. 100 cent. cubes.

Chaque centimètre cube contient 0gr,05 d'acide cacodylique.

Armand Gautier conseille :

Acide cacodylique	5 grammes.

Saturer complètement l'acide par le carbonate de soude et ajouter :

Chlorhydrate de cocaïne.....	8 centigrammes.
Créosote dissoute dans 8 gr. d'alcool.	VI gouttes.
Eau distillée stérilisée.....	Q. S. p. 100 cent. cubes.

Chaque centimètre cube contient $0^{gr},05$ d'acide cacodylique.

Ne pas dépasser $0^{gr},10$ par jour pour les injections hypodermiques. La dose moyenne étant de $0^{gr},02$ à $0^{gr},05$ par vingt-quatre heures.

Par voie rectale. — Renaut formule :

1° *Solution faible :*

Eau distillée.....	200 grammes.
Cacodylate de soude.....	25 —

2° *Solution forte :*

Eau distillée.....	200 grammes.
Cacodylate de soude.....	40 —

Injecter le contenu d'une seringue de 5 centimètres cubes deux fois par jour pendant six jours, trois fois par jour pendant dix jours, puis faire reposer le malade pendant trois à cinq jours et reprendre une nouvelle série.

Il a pu donner des doses assez considérables de ce médicament ; chez l'homme, il a administré pendant plusieurs semaines jusqu'à $0^{gr},60$ de cacodylate et $0^{gr},30$ chez la femme, par jour, par la voie buccale, et $0^{gr},40$ par jour par la voie hypodermique, et cela pendant deux mois consécutifs.

Calcium (Bibrome-béhénate de). — PRÉP. — Ce produit est obtenu d'un acide gras de poids moléculaire élevé, l'acide érucique, par l'adjonction de brome et la transformation de l'acide ainsi obtenu en bibrome-béhénate de calcium.

Desc. — Il contient environ 29 p. 100 de brome et 3.8 p. 100 de calcium et est constitué par une poudre blanche inodore et insipide, neutre, insoluble dans l'eau, l'alcool, l'éther et l'acétone, soluble dans le benzol, la ligroïne, le tétrachlorure de carbone. Mis à l'abri de la lumière, il se conserve indéfiniment.

Prop. thér. — Ainsi que l'ont montré les expériences pharmacologiques, il est peu toxique et présente sur les bromures alcalins l'avantage d'être facilement ingéré et bien supporté par l'estomac. L'acide gras mis en liberté par le suc gastrique acide n'a aucune action sur la muqueuse de l'estomac et est absorbé par l'intestin.

D'après les essais cliniques, ce sel est propre au traitement de l'hystérie, de la neurasthénie, des états d'excitation nerveuse, de l'insomnie nerveuse, etc.

Mode d'emploi. Doses. — Le bibrome-béhénate de calcium se donne de préférence aux doses de 1 à 2 grammes, une à trois fois par jour après le repas.

Calcium (Iodate de). — Desc. — $Ca(IO^3)^2 + 6H^2O$. Poudre cristalline blanche, se dissolvant dans environ 400 parties d'eau.

Prop. thér. — Ce composé iodique a été employé avec les meilleurs résultats par le Dr V. Mackie, comme succédané de l'iodoforme et comme antiseptique gastro-intestinal. L'efficacité de l'iodate de calcium est due à ce que, en présence des matières en putréfaction, dans un milieu acide ou alcalin, ce sel, laisse dégager de l'iode. Dans les milieux alcalins, de l'oxygène est en même temps mis en liberté, tandis qu'au contact de l'acide chlorhydrique ce dernier laisse dégager du chlore.

Mode d'emploi. Doses. — L'emploi de ce médicament *à l'extérieur* est indiqué sous forme de gargarisme, dans la fétidité de l'haleine, l'inflammation des amygdales et la dyphtérie; sous forme de pom-

made (1 : 9), dans le traitement des ulcères des jambes; l'usage de l'iodate de calcium a encore été recommandé, sous forme de poudre (1 : 9 de carbonate de bismuth), dans le traitement de l'otorrhée, ainsi que dans le pansement des plaies.

Intérieurement on peut utiliser l'iodate de calcium, aux doses de 0gr,2 à 0gr,3, pour supprimer les processus de fermentation dans l'estomac et dans l'intestin.

Iodate de calcium 0gr,2

Faire dix doses semblables, et en prendre une dans un verre d'eau, après les repas.

Camphorate de pyramidon. — L'acide camphorique ($C^{10}H^{16}O^4$) peut se combiner avec 1 molécule de pyramidon et former un camphorate acide, ou bien avec 2 molécules et former un camphorate neutre.

Prep. — Ce sel est obtenu en faisant réagir l'acide camphorique et le pyramidon d'après le poids moléculaire de ces deux corps.

Desc. — Il cristallise et est soluble dans l'eau.

Lyonnet et Lançon ont employé sur différents malades le camphorate de pyramidon.

Prop. thér. — Si le pyramidon est trois fois plus actif que l'antipyrine, si c'est un excellent analgésique et antithermique dont l'effet dure, en général, plus longtemps que celui de l'antipyrine, il a l'inconvénient de provoquer, plus facilement même que l'antipyrine, des sueurs abondantes. D'où l'idée de le combiner à l'acide camphorique, qui, comme on le sait, est un actif antisudorifique.

Différentes expériences sur les animaux ont montré que les camphorates de pyramidon semblent peu toxiques, et en particulier le camphorate acide. Avec ce sel, il faut environ 0gr,20 par kilogramme pour tuer le lapin.

Chez les animaux tuberculeux, on observe, après leur administration, un abaissement souvent assez marqué de température.

Bertherand a également constaté, comme pour le pyramidon, une augmentation du coefficient d'oxydation.

Ces expériences démontraient donc que le camphorate de pyramidon n'a qu'une toxicité faible et que, d'autre part, il abaisse beaucoup la température.

L'administration du camphorate de pyramidon a été suivie chez presque tous les malades d'un sentiment de bien-être, souvent très net.

Dans la plupart des cas, il y a eu un abaissement de température marqué. Aucun malade ne s'est plaint d'avoir de sueurs, et plusieurs ont même vu diminuer une sudation profuse dont ils étaient affligés.

A part de rares exceptions, le camphorate de pyramidon est donc en général très bien supporté.

Du reste, si l'on voulait avoir une action antisudorale plus intense, il suffirait d'ajouter à chaque cachet de camphorate de pyramidon une certaine quantité d'acide camphorique.

Mode d'emploi. Doses. — S'appuyant sur ces données expérimentales, on a administré le camphorate de pyramidon à quinze tuberculeux fébricitants et ayant des sueurs abondantes. La dose administrée fut de 1 gramme par jour, divisée en deux cachets de 0gr,50.

D'ailleurs c'est une dose minima, qui pourrait être augmentée sans inconvénients.

On peut aussi, au lieu de cachets, diluer ce produit dans une potion quelconque, il est en effet très soluble.

Camphorique (Acide). — Prop. thér. — Le Dr Freudenberg recommande l'administration de l'acide

camphorique comme prophylaxie de la fièvre traumatique qui accompagne le cathétérisme vésical. On réussit, à l'aide de cet acide, à empêcher la naissance de la fièvre, quand, quelques jours avant l'opération, on en administre trois fois par jour 1 gramme et qu'on continue encore assez longtemps après l'opération.

Un effet secondaire désagréable est, après un long usage, une légère indisposition de l'estomac, et comme effet secondaire désiré on a, par contre, une action favorable sur l'inflammation vésicale, souvent plus favorable que celle obtenue avec l'urotropine.

Camphosal. — Prép. — C'est l'éther neutre de l'acide camphorique et du santalol : il a pour formule C^8H^{14}-$(CO^2$-$C^{15}H^{23})^2$: il est fabriqué par la maison Riedel, de Berlin.

Desc. — Le camphosal constitue une huile jaune brunâtre de densité 0gr,985 qui est saponifiée lentement par la potasse alcoolique. Il se dissout facilement dans l'alcool fort, l'éther, la ligroïne ; il est au contraire très peu soluble dans l'alcool à 70°, ce qui le différencie du santalol et de l'essence de santal ; son odeur est faiblement aromatique, sa saveur faiblement amère.

Prop. thér. — L'action du camphosal est très marquée dans les maladies de la prostate. On l'emploie dans les fièvres d'origine urétrale et dans le catarrhe de la vessie, spécialement chez les vieux prostatiques. Ce médicament nouveau réunit les actions de l'acide camphorique et du santalol, sans qu'on voit apparaître les phénomènes inflammatoires dus à l'usage de l'acide camphorique ou du santal employés séparément.

Mode d'emploi. Doses. — La dose journalière est de 3 à 4 capsules de 0gr,25.

Ceyssatite. — Desc. — La ceyssatite est un composé naturel minéral, formé presque à l'état pur de carapaces siliceuses de diverses diatomées.

On la trouve à Ceyssa Auvergne). Elle est analogue à la raudanite (de Raudan). Elle supporte bien la stérilisation. Si on la calcine, elle prend, sans perdre ses propriétés, une teinte rosée, grâce au fer qu'elle renferme.

Prop. thér. — Elle est employée en thérapeutique dermatologique sous forme de pommades et de pâtes à cause de ses propriétés absorbantes.

Chlorétone. — Syn. — Acéton-chloréton.

Prép. — Alcool butylique tertiaire trichloré, obtenu en mélangeant des poids égaux de chloroforme et de potasse ; puis on traite par la potasse caustique, et on distille à l'aide de la vapeur d'eau :

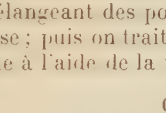

Desc. — Corps blanc formé de petites aiguilles cristallines, à odeur camphrée très manifeste ; il renferme une demi-molécule d'eau. La solution hydro-alcoolique de chlorétone réduit à froid de l'azote d'argent sodico-ammoniacal et à l'ébullition la liqueur de Fehling (Dr Denigès).

Prop. thér. — Ce médicament semble, d'après le Dr L. Wheder et le Dr L.-W. Fawcitt, être un agent très propre à combattre le mal de mer. Ces deux auteurs ont, au début du traitement, donné le chlorétone aux doses de 0gr,6, toutes les trois heures, plus tard aux doses de 0gr,3, jusqu'à disparition des nausées et de la congestion, et ils ont ainsi obtenu

un sommeil agréable. Le chlorétone agit d'une manière tout particulièrement favorable sur l'activité du pouls : on peut donc l'administrer à des patients atteints d'affections organiques du cœur et des reins.

D'après le Dr Léonhard Bickle, on peut aussi, au moyen de l'acéton-chloréton, calmer les vomissements qui surviennent à la suite des opérations. Cette propriété calmante peut être particulièrement utilisée dans la rachicocaïnisation ; mais il est possible aussi, dans la narcose par le chloroforme, d'éviter la production de cette complication fâcheuse, en administrant, deux heures après l'opération, 1 gramme de chlorétone.

On l'a expérimenté comme hypnotique et analgésique local, et il a donné de bons résultats.

Mode d'emploi. — Prescrire :

Acéton-chloréton..... 0 gr. 03

Faire prendre cette dose en cachets. Un cachet toutes les trois à quatre heures.

Potion huileuse. — *Injections sous-cutanées* huileuses. — *Liniment* oléo-calcaire contenant 10 p. 100 de chlorétone contre les brûlures.

Chlorure de calcium. — Prop. thér. — Le Dr J. Carles, de Bordeaux (1), a fait une étude thérapeutique approfondie sur ce médicament. Les études récentes des Drs Vincent, Netter, Iscovesco ont attiré l'attention sur ce sel jusqu'ici délaissé. *A priori*, les expériences d'Arthus et, en thérapeutique, celles du Dr Carnot, mirent en évidence les propriétés hémostatiques du chlorure de calcium. Le Dr Netter a également démontré que certains états pathologiques qui sont sous la dépendance d'un vice de la composition

(1) *Annales de médecine et chirurgie infantiles*, nov. 1907.

minérale du sang, tels que l'urticaire, les engelures, les œdèmes aigus, étaient justiciables de la médication au chlorure de calcium.

Il a un pouvoir antihémolysant de premier ordre ; ainsi que l'ont montré Vincent et Dopter, son emploi est particulièrement indiqué dans les cas de fièvre bilieuse hémoglobinurique.

Pour les mêmes raisons, le Dr Iscovesco le conseille aux malades atteints de néphrites, chez les brightiques en particulier.

Netter le prescrit encore contre la tétanie, le spasme de la gorge. C'est un tonique cardiaque qui augmente la pression artérielle.

Mode d'emploi. Doses. — *Solution*. *Potion* de 1 à 4 grammes par jour.

Cidrase. — Syn. — Ferments du cidre sélectionnés.

Desc. — La cidrase, obtenue par Couturieux en partant des procédés qui lui ont permis d'obtenir les levurine brute et extractive, est un produit sec, de couleur brune, d'odeur de pomme caractéristique, de saveur très légèrement acide, brunissant à l'air et de conservation indéfinie aux températures n'excédant pas 55° C.

La cidrase est préparée à l'aide d'une levure de cidre provenant de grands crus de Normandie.

En plus des éléments constitutifs communs aux levures de bière et de raisin (zymase, peptones, glycogène, nucléines, etc.), la cidrase renferme une oxydase très active à laquelle peut-être sont dues ses propriétés curatives spéciales dans l'arthritisme.

Prop. thér. — La cidrase a donné les meilleurs résultats dans le rhumatisme, la goutte et autres manifestations de l'arthritisme à la dose de 2 à 6 comprimés de 0gr,50 par jour, à prendre de préférence au début des repas avec un peu d'eau légère-

ment sucrée (non sucrée, si le malade est diabétique) — Dans la tuberculose, pour lutter contre les infections secondaires et l'inappétence, la cidrase a donné d'excellents résultats, à la dose de 4 à 6 comprimés de 0gr,50 par jour, quelques minutes avant les repas.

Citarine. — Syn. — Anhydrométhylencitrate de soude $(CH^2 - COONa)^2 (CO - CH^2 - COO)$.

Prép. — Sel sodique d'une combinaison de formaldéhyde et d'acide citrique.

Desc. — Poudre blanche, cristalline, qui, chauffée jusqu'à 250°, ne fond pas encore et qui est à peu près insoluble dans l'alcool et l'éther, mais, au contraire très soluble dans l'eau. La saveur en est un peu alcaline, mais non désagréable.

Prop. phys. — L'action du formaldéhyde, dans les affections goutteuses, repose sur la formation de combinaisons chimiques avec l'acide urique, qui sont beaucoup plus solubles que ce dernier.

Pour guérir la goutte et faire disparaître les sédiments et les concrétions d'acide urique, on avait déjà fait des recherches avec un médicament capable de transformer l'acide urique en acide formaldéhydurique, notamment avec l'hexaméthylentétramine. Mais avec cette substance, d'un dédoublement relativement difficile même dans le verre à réactif, le dégagement du formaldéhyde reste dans des limites assez étroites qu'il ne peut pas dépasser en raison des actions irritantes qui se produisent.

Nous possédons aujourd'hui dans la citarine une préparation qui, ainsi que le montrent les recherches pharmacologiques de Impens, dédouble le formaldéhyde bien plus facilement que ne le fait l'hexaméthylentétramine. Comme la citarine est très bien supportée par l'organisme, même à hautes doses, et

que la mise en liberté du formaldéhyde se fait très rapidement dans l'urine, on est bien plus certain que le foyer goutteux soit atteint par la quantité suffisante de formaldéhyde non modifié, de voir les dépôts uratiques (tophus) se dissoudre, la solubilité de l'urine pour l'acide urique augmenter et favoriser ainsi son élimination de l'organisme.

Prop. thér. — Le principal domaine de l'emploi de la citarine comprend les syndromes morbides constitués par une accumulation excessive d'acide urique dans l'organisme et ses manifestations directes, telles que la goutte (podagre), calculs vésicaux, sable urinaire, etc. D'après les données des Drs Fisch, Ardo, Zeller et d'autres, elle s'est montrée un rapide analgésique et a coupé les accès.

Mode d'emploi. Doses. — On peut, en général, prendre comme dose pour la citarine 2 grammes, quatre à six fois par jour pendant la durée de l'accès de goutte. On peut même au besoin, le premier jour, renouveler plus souvent les doses pour supprimer plus sûrement l'accès.

Citrophène. — Substance découverte par J. Roos, de Francfort, ayant pour formule : $C^{12}H^{14}O^3$.

Prép. — C'est une combinaison de l'acide citrique avec la phénétidine.

Desc. — Poudre blanche, ressemblant par la forme de ses cristaux et son goût à l'acide citrique. Son point de fusion est à 181°. Elle se dissout dans 40 parties d'eau froide et 30 parties d'eau bouillante.

On peut donc la prescrire en solution à l'intérieur ou en injections sous-cutanées, ce qui présente un grand avantage sur la phénacétine, qui ne se dissout que dans 1 400 parties d'eau, et sur la lactophénine, qui n'est soluble que dans 340 parties d'eau. Les

acides et les alcalis décomposent la citrophène en ses parties constituantes.

Prop. thér. — D'après Benario, son action est antithermique et analgésique ; en même temps, elle est très rafraîchissante par l'acide citrique qu'elle contient.

Benario a administré la citrophène à doses de 50 centigrammes à 1 gramme à 7 typhiques. L'abaissement de la température de 2 ou 3° s'observa après deux heures, et à une période de l'affection où la température a une tendance à s'élever, aucun phénomène secondaire n'a été observé. La citrophène administrée le soir, les malades dormaient d'un sommeil tranquille, de sorte que cette substance a aussi une action sédative.

La fièvre des tuberculeux est aussi très bien influencée par la citrophène, de même que les gastrites où elle calme la douleur et abaisse la température. Elle rend aussi de bons services dans la migraine et les névralgies, même à des doses de 50 centigrammes et plus petites.

On peut administrer jusqu'à 6 grammes par jour de citrophène, sans inconvénient.

Mode d'emploi. Doses. — *Cachets* de 50 centigrammes, à la dose de 1 à 2 par jour.

Solution à 2 p. 100, à la dose de 2 à 4 cuillerées à soupe par jour.

Voici pour l'adulte quelques formules d'un usage courant :

1° Citrophène ..... 3 grammes.

Diviser en 3 cachets.

Un cachet le matin, dans l'après-midi et le soir dans une cuillerée d'eau.

2° Limonade citrique ..... 120 grammes.
Citrophène ..... 3 —

A prendre en 3 fois dans la journée.

3° Eau	120 grammes.
Sirop de Limons	39 —
Citrophène	10 —

M. P. — Chaque cuillerée à soupe contient 1 gramme de médicament actif.

Collargol. — Syn. — Argent colloïdal chimique. (*Argent colloïdal électrique* : voy. *Électrargol*). — Forme allotropique de l'argent, découverte en France par Wurtz et utilisée en thérapeutique pour la première fois par le chirurgien allemand Credé.

Prép. — On obtient le collargol en mettant en contact du sulfate ferreux avec du citrate d'argent. Un des meilleurs procédés d'obtention du collargol est celui qui a été donné par Gothereau, interne à l'hôpital Saint-Louis. Ce procédé consiste :

1° A dissoudre 100 grammes d'acide citrique dans quantité suffisante d'eau distillée ; on neutralise la solution par de l'ammoniaque jusqu'à coloration de la phtaléine, et on complète à 500 centimètres cubes ;

2° A faire dissoudre, d'autre part, 186 grammes de sulfate ferreux ammoniacal dans quantité suffisante d'eau distillée pour obtenir 500 centimètres cubes de solution ;

3° A mélanger les deux solutions précédentes et à porter le volume à 2500 centimètres cubes, en y ajoutant 1 litre et demi d'eau distillée. On y verse alors, par petites parties et en agitant constamment, 100 centimètres cubes d'une solution de nitrate d'argent cristallisé à 20 p. 100.

Il se forme un précipité rouge brun qu'on recueille et qu'on lave rapidement à l'abri de la lumière et surtout de l'air, qui insolubiliserait en partie le produit. On dessèche dans le vide, sous la cloche à acide sulfurique ou à l'étuve à 50°.

La poudre ainsi obtenue contient 97 p. 100 d'argent

avec des traces de fer et d'acide citrique. Les solutions de collargol ne traversent pas le septum du dialyseur, d'où son nom d'argent colloïdal.

Desc. — Le collargol se présente sous forme de petits grains noirs à reflets métalliques; il est inodore et n'est pas caustique. Le collargol se dissout dans l'eau, dans la proportion de 1 p. 25. Les solutions ont une couleur brun olivâtre ou noirâtre, rappelant certaines bières foncées. Ce ne sont d'ailleurs pas des solutions parfaites, mais plutôt des suspensions de particules excessivement ténues, puisqu'elles sont à peine visibles au microscope. Les acides et les sels précipitent le collargol de ses solutions, et celles-ci sont rendues plus stables par l'addition d'un peu d'albumine (1 p. 100 environ).

La chaleur précipite également le collargol, d'où la nécessité de faire les solutions à froid.

Prop. thér. — C'est le professeur agrégé Netter qui a attiré l'attention sur l'emploi de cette substance.

Le collargol est employé dans le traitement des maladies infectieuses, médicales et chirurgicales. Son action bactéricide est faible, mais il agit mieux par son pouvoir catalytique, qui s'oppose énergiquement au développement des microbes. On retrouve d'ailleurs ce pouvoir catalytique, analogue à celui des ferments, dans tous les métaux à l'état de division extrême (*mousse de platine*), ou à l'état colloïdal (*métaux colloïdaux*).

Dans ces conditions, en effet, on sait que les métaux accélèrent par leur présence, à doses infinitésimales, les transformations chimiques, agissant dès lors comme de véritables ferments.

Le professeur agrégé Netter à employé l'argent colloïdal dans les maladies les plus diverses : péricardite, fièvre typhoïde, scarlatine, diphtérie, méningite cérébro-spinale, tuberculose pneumonique, infection puru-

lente, infection puerpérale, ostéomyélite, appendicite, endocardite infectieuse, endocardite et chorée rhumatismales, phlébite, pleurésie séro-fibrineuse ou purulente, bronchopneumonie, bronchite gangreneuse, grippe, etc.

Il a paru que l'action favorable du médicament se manifeste essentiellement par des modifications rapides et profondes de l'état général : retour de forces, diminution de l'abattement, du caractère infectant, de l'état typhoïde, sensation de bien-être, appétit, soif, diurèse.

La température baisse presque toujours, souvent très rapidement, par défervescence, surtout après injections intraveineuses. Dans des cas plus nombreux, l'abaissement se fait avec plus de lenteur et demande plusieurs jours. La chute se fait en lysis, et souvent la ligne oblique du tracé est directe, d'une seule tenue, dans les ascensions vespérales habituelles. La durée de la maladie est habituellement abrégée, la convalescence plus courte, les complications plus rares.

Mode d'emploi. Doses. — Le collargol s'emploie surtout en pommade et en injections intraveineuses. Il s'administre aussi, mais plus rarement, par les voies stomacale ou anale.

1° *Usage externe.*

Pommade :

Collargol	15	grammes.
Lanoline	35	—
Axonge benzoïnée	50	—

Suppositoires ou ovules :

Collargol	0gr,30	
Beurre de cacao	30	grammes.

Diviser en 10 ovules ou suppositoires.

2° *Usage interne.*

Pilules :

Collargol	1 gramme.
Sucre de lait	5 grammes.
Excipient non tannique	Q. S.

Diviser en 100 pilules, à la dose de 4 à 6 par jour.

Solution :

Collargol	1 gramme.
Albumine d'œufs frais	3 grammes.
Glycérine	3 —
Eau distillée	300 —

Par cuillerée à café, de 3 à 4 fois par jour.

Solution pour injection intraveineuse :

Collargol	1 gramme.
Eau distillée stérilisée	100 centimètres cubes.

Colloïdes. — Syn. — Métaux colloïdaux électriques : Electrargol. — Électraurol. — Électropalladiol. — Électroplatinol. — Électr.-Hg.

Graham a donné le nom de colloïdes aux corps qui, mis en solution, ne peuvent pas dialyser à travers une membrane animale ; tantôt ce sont des substances organiques : l'albumine, la gélatine, le glycogène, la dextrine ; tantôt des substances minérales, comme les métaux et le sulfure d'arsenic. Les colloïdes métalliques invisibles au microscope sont déterminés par l'ultramicroscope (éclairage latéral de la préparation au moyen d'un prisme).

Prép. — La méthode physique n'est applicable qu'à la préparation des métaux colloïdaux. Elle consiste dans l'emploi de l'arc électrique qui, jaillissant entre deux lames d'un métal donné plongées dans l'eau, amène une pulvérisation extrême, ultramicroscopique du métal et la formation d'un système colloïdal. Ce procédé est dû à Brédig.

La préparation d'une solution métallique colloïdale est une opération extrêmement délicate.

Prop. thér. — Victor Henri et Mlle Cernovodeanu ont démontré que l'activité physiologique et thérapeutique d'un colloïde métallique dépend de la grosseur des grains et que celle-ci est en rapport avec la couleur de la solution.

Or, si nous prenons l'argent comme exemple, nous voyons que la couleur peut présenter, suivant les circonstances accessoires de la préparation, les teintes suivantes : rouge brun, brun, brun verdâtre, vert-olive, vert grisâtre, et que la grosseur des grains croît de la première de ces teintes à la dernière.

Des variations très minimes des conditions de préparation modifient notablement la couleur de la solution obtenue et, par suite, ses propriétés. Il y a donc lieu d'étudier pour chaque métal la force électromotrice, l'intensité du courant électrique, la longueur des étincelles, ainsi que la longueur et la forme des électrodes métalliques, toutes conditions d'où dépend le succès de l'opération.

Ce n'est donc qu'une fabrication scientifiquement et rigoureusement conduite qui peut conduire à des produits actifs et constants dans leurs effets.

Les métaux colloïdaux électriques préparés par les laboratoires Clin pour l'usage thérapeutique (électrargol, électraurol, électroplatinol, électropalladiol, électr.-Hg) sont obtenus par l'emploi des procédés scientifiques décrits par M. Victor Henri.

Comme tous les systèmes colloïdaux, ils paraissent limpides par transparence et plus ou moins troubles par réflexion. Ce dernier aspect est normal, il n'indique nullement une altération du produit.

De même que pour les ferments organiques il existe des poisons, de même aussi pour les colloïdes métalliques il y a des poisons; tels sont H^2S, l'acide cyanhydrique, etc.

Mais il ne faut pas du tout en déduire que tout corps

agit ainsi. En particulier les sels qui sont dans le sang tels que les chlorure et sulfate de sodium ne diminuent pas l'action catalytique des métaux colloïdaux.

C'est du reste la raison indispensable pour que l'on puisse rapporter à l'action catalytique l'action exercée par les métaux colloïdaux dans l'organisme.

Pour ce qui est des stabilisants, Brédig, Victor Henri, Stodel, etc., ont montré que ces stabilisants n'empêchent pas l'action catalytique des métaux colloïdaux. Bien au contraire, Victor Henri et Stodel ont démontré que certains stabilisants *préservent* les métaux colloïdaux.

De l'ensemble de ces recherches, il résulte que l'action exercée par un corps sur le pouvoir catalytique d'un métal colloïdal varie suivant la nature de ce corps ; il y a à ce point de vue une identité absolue avec l'action de certains poisons sur les ferments organiques.

Les métaux colloïdaux électriques (électrargol, électraurol, électropalladiol, électroplatinol, électr.-Hg), préparés par les laboratoires Clin, sont stabilisés et rendus isotoniques. Des expériences quantitatives avec l'eau oxygénée nous ont prouvé que le pouvoir catalytique de ces métaux n'est pas altéré. Du reste, indiqué sur les boîtes, il correspond aux solutions stabilisées, isotoniques et stériles. Ce pouvoir catalytique est mesuré d'après la méthode décrite par M. Victor Henri (1).

Enfin le pouvoir bactéricide des métaux colloïdaux électriques s'est montré le même pour les solutions destinées à être injectées et qui, par conséquent, sont stabilisées, isotonisées et stériles, que pour les solutions pures.

Une seule condition influe sur l'action bactéricide

(1) *Société de biologie*, juin 1906.

pour l'amoindrir, c'est l'existence dans la solution de *gros grains* : or, les métaux colloïdaux des laboratoires Clin sont à petits grains et offrent, par conséquent, le maximum de pouvoir bactéricide.

Mode d'emploi. Doses. — La méthode de choix, c'est l'injection hypodermique ou intraveineuse (cette dernière dans les cas très graves) : c'est la méthode permettant d'obtenir le maximum de résultats avec le minimum de médicament.

La dose moyenne à administrer par la voie sous-cutanée ou intraveineuse est de 5 centimètres cubes de métal colloïdal une fois par jour : il n'y a cependant aucun inconvénient à porter cette dose à 10 et même à 20 centimètres cubes, en se basant pour cela sur la marche de la maladie et, en particulier, sur la température, le volume à injecter devant être d'autant plus grand que celle-ci est plus élevée.

Dans certaines affections (pleurésie, arthrite avec épanchement, hydrocèle, abcès), il faut injecter la solution dans la partie malade, après ponction. La dose à injecter est de 10 à 50 centimètres cubes, suivant les cas. Dans les cas désespérés, une injection de 100 à 200 et même 250 centimètres cubes peut constituer un remède héroïque capable de donner des résultats surprenants.

Ces doses s'appliquent à l'électrargol (argent), électraurol (or), électropalladiol (palladium), électroplatinol (platine).

L'électr.-Hg, plus particulièrement employé dans la syphilis, s'administre ordinairement à la dose de 3 centimètres cubes par jour.

Corosuccin. — Prép. — Il a été obtenu par le Dr A. Babesh et le vétérinaire F. Begneseo. C'est le résultat de l'association du *sublimé corrosif*, dans

de très faibles proportions, avec une solution assez concentrée d'*acide succinique*.

Prop. thér. — Ainsi, le mélange de 1 10 000 de sublimé corrosif avec une partie égale d'une solution à 5 p. 100 d'acide succinique, ou, en d'autres termes, une solution de sublimé corrosif à 1 p. 20 000 qui contient 2gr,50 p. 100 d'acide succinique, est douée d'une puissance antiseptique égale à celle d'une solution de sublimé simple à 2 p. 100. Il s'ensuit qu'un litre de cet antiseptique, qui a reçu le nom de *corosuccin*, ne contient que 50 milligrammes de sublimé corrosif. Pour obtenir un corosuccin efficace et en même temps peu coûteux, les proportions entre l'acide succinique et le sublimé corrosif doivent être : parties égales d'une solution à 1,5 p. 100 d'acide succinique et d'une solution à 1 p. 10 000 de sublimé corrosif.

Coryloforme. — Prép. — M. Charles Gaudron a présenté au Congrès de l'avancement des sciences de 1908 un anesthésique général : le *coryloforme*, qui est un mélange en proportions déterminées et exactement dosées de :

Coryl (chlorure d'éthyle et chlorure de méthyle).
Bromure d'éthyle.

Si l'on considère les points d'ébullition très différents de ces liquides :

Le chlorure d'éthyle bout à.....	+ 12°,5
Le chlorure de méthyle bout à.....	— 20°
Le bromure d'éthyle bout à.....	+ 38°

on conçoit les soins constants qui doivent être apportés à la préparation du mélange, tant au point de vue de la pureté des composants que de leur dosage, afin d'obtenir un produit toujours identique à lui-même, par la suite produisant toujours les mêmes effets.

Desc. — Le *cryoforme* est un liquide mobile incolore; il possède une odeur éthérée très agréable; aussi la plupart des malades inhalent-ils ses vapeurs sans répugnance ni dégoût. Il est très volatil, c'est pourquoi, pour l'introduire dans les petites ampoules de verre, est-il nécessaire de le frapper à — 20° en employant des procédés spéciaux. Les ampoules en verre jaune destinées à en assurer la bonne conservation ont une contenance de 3, 5 et 10 centimètres cubes. Elles sont fermées au chalumeau; par suite, le liquide n'étant pas en communication avec l'air extérieur, ne peut s'évaporer et se conserve indéfiniment, pouvant être ainsi transporté à de longues distances.

Prop. thér. — Anesthésique général.

Coryphine. — Desc. — Liquide incolore, huileux, presque sans odeur, à peu près insoluble dans l'eau; il se dissout facilement dans les huiles végétales, les graisses, l'alcool, l'éther et le chloroforme.

Prop. thér. — Médicalement, elle jouit des propriétés du menthol, dont l'action durerait beaucoup plus longtemps: la coryphine est, en effet, l'éther éthoxyacétique du menthol. On l'emploie pour les affections des fosses nasales, le rhume de cerveau tout spécialement, et quelques affections des voies respiratoires; dans ce dernier cas, sous forme d'inhalations.

Créosotal. — Syn. — Créosote carbonatée. Carbonate de créosote.

Prép. — Dans une solution de créosote sodée, on fait passer un courant d'acide carbonique tant que la solution est alcaline. La créosote carbonatée se sépare de la solution, on la lave avec une solution alcaline, puis on chauffe modérément pour chasser l'humidité.

Desc. — Liquide visqueux à froid, fluide à chaud, neutre, de couleur ambrée, sans odeur, de saveur douce et huileuse. Densité à + 15° = 1,165. Insoluble dans l'eau, la glycérine et l'alcool faible; soluble dans l'éther, le chloroforme, la benzine et l'alcool à 95°. 100 parties de créosotal contiennent 90 parties de créosote.

Prop. phys. — Le créosotal ne trouble pas les fonctions digestives; on peut en absorber de hautes doses sans malaise, 10, 15 et 20 grammes par jour.

Il se dédouble dans l'intestin en ses composants, créosote et acide carbonique. Il en résulte une action lente et continue de ce médicament.

La créosote se retrouve dans l'urine une demi-heure après l'ingestion de son carbonate.

Prop. thér. — La créosote, considérée comme le médicament le plus actif contre la tuberculose, ne peut être ingérée qu'à petites doses, tellement elle est caustique. Dans le créosotal, la créosote est dissimulée dans une combinaison neutre, ce qui permet d'en donner des doses qu'on ne saurait atteindre avec la créosote. Il en résulte donc un progrès dans le traitement de la tuberculose.

Le créosotal donne de brillants succès dans la tuberculose pulmonaire et en général dans toutes les affections des voies respiratoires.

Doses.— Doses de 2 à 10 grammes par jour, dans du vin, de l'eau-de-vie ou de l'huile de foie de morue.

Cryogénine. — Syn. — Métabenzamine semi-carbazide.

Desc. — Semi-carbazide aromatique isolée et préparée par A. Lumière.

$$C^6H^4 < \begin{matrix} CO - NH^2\ (1). \\ AzH - AzH - CO - AzH^2\ (3). \end{matrix}$$

C'est une poudre cristalline blanche, peu soluble dans l'eau.

PROP. PHYS. — La cryogénine n'est nullement toxique, et son administration prolongée n'entraîne pas d'inconvénients. Elle ne possède aucune propriété anesthésique, analgésique ou hypnotique, bien qu'elle se range dans la catégorie des antithermiques nervins. Par contre, elle n'a provoqué en aucun cas ni frissons, ni sueurs, ni collapsus, ni cyanose, ni troubles cardio-vasculaires, ni troubles digestifs, ni accidents cutanés ou sensoriels, ni modifications urinaires. C'est un antithermique pur, particulièrement précieux, par conséquent, dans les cas où la fièvre est durable et doit être combattue longtemps.

PROP. THÉR. — Les Drs Dumarest, Quinson et Bayle ont expérimenté ce corps avec succès dans la fièvre des tuberculeux.

La dose thérapeutique, qui varie de 20 centigrammes à 1gr,50, est sans action sur les sujets sains. Administrée en une fois, chez les fébricitants, elle amène une défervescence rapide de 1° à 2° qui s'accuse immédiatement, atteint son maximum au bout de deux heures environ et reste encore sensible le lendemain matin, contrairement à ce que l'on observe avec la plupart des antipyrétiques, qui ne font que retarder l'accès sans le supprimer.

Cette dépression thermique semble liée à une action de présence, car elle s'obtient avec des doses faibles et n'est pas toujours proportionnelle à la dose. En particulier, la défervescence, une fois obtenue, peut être maintenue à l'aide de doses très faibles, continuées pendant quelques jours. Dans la plupart des cas, l'action médicamenteuse est encore nette le lendemain.

Son innocuité et son efficacité font donc de la

cryogénine le médicament de choix de la fièvre des tuberculeux.

Mode d'emploi. Doses. — Le mode d'administration le plus commode est le cachet. Les doses de 20 centigrammes à 1 gramme sont généralement suffisantes; il y a avantage à commencer par une dose plus massive, administrée en une seule fois, au début de l'ascension thermique ou un peu avant, à une ou plusieurs reprises. Il suffit ensuite de maintenir le résultat acquis, à l'aide de doses décroissantes de 60 à 20 centigrammes, données tous les deux jours seulement à la même heure, aussi longtemps qu'il est nécessaire.

Dionine. — Syn. : Éthylmorphine.

Prép. — La dionine est un dérivé de la morphine; d'après sa formule : $C^{19}H^{23}AzO^3.HCl + H^2O$, elle serait un chlorhydrate d'éthylmorphine.

Desc. — Poudre blanche cristalline, à saveur légèrement amère, très facilement soluble dans l'eau et l'alcool, fondant à 123-125°.

Prop. thér. — Le Dr Korte (de Dantzig) a employé ce nouveau médicament pour calmer la toux des phtisiques : il a observé qu'il détermine des effets calmants plus énergiques et plus durables que ceux de la codéine, qui est de la méthylmorphine.

La dionine est un sédatif et un analgésique dans la phtisie, les maladies des bronches, l'asthme, la pneumonie. Elle procure un sommeil tranquille, exempt de sueurs; les douleurs thoraciques cessent, la respiration est plus facile, l'excitation pénible de la toux s'arrête. Dans beaucoup de cas de bronchite chronique, la dilatation bronchique, l'emphysème, l'asthme, la dionine est supérieure à la codéine et à la morphine, car elle ne détermine pas de phénomènes secondaires désagréables, comme des

nausées, des vomissements, de la constipation ou de l'anurie.

Elle pourra être employée avantageusement dans le traitement des morphinomanes, car, substituée à la morphine, elle fait rapidement disparaître les symptômes pénibles de l'abstention, elle fortifie le système nerveux et exerce une heureuse influence sur le moral.

Mode d'emploi. Doses. — La dionine s'administre à la dose journalière de 15 milligrammes à 3 centigrammes sous forme de cachets, collyres, crayons, gouttes, injections, pilules, poudre, sirop, solution ou suppositoires.

Cachets :

N° 1.	Bicarbonate de soude	10 grammes.
	Chlorhydrate d'ammoniaque pur	0gr,03 à 0gr,05.
	Dionine	0gr,02 à 0gr,35.

Pour 10 paquets.

N° 2.	Chlorhydrate de quinine	} aa 2 grammes.
	Caféine pure	
	Dionine	0gr,02 à 0gr,35.

Pour 10 cachets.

Collyre :

Dionine	0gr,20 à 0gr,5
Eau distillée	10 grammes.

Crayons :

Dionine	0gr,01 à 0gr,25
Beurre de cacao	1 gramme.

Pour bâtonnets de 4 à 7 millimètres de long.

Gouttes :

Dionine	0gr,04
Eau de laurier-cerise	20 grammes.

XX gouttes contiennent 0gr,02.

Injection hypodermique :

Dionine	0gr,10
Eau distillée	20 grammes.

Stériliser.

1 centimètre cube contient 0gr,02 de dionine.

Paquets :

N° 1.	Bromure de sodium.....	1 à 2 grammes.
	Dionine.....	0gr,02 à 0gr,03.

Pour 1 paquet n° 10.

N° 2.	Dionine.....	0gr,15
	Sous-nitrate de bismuth.....	5 grammes.

Pour 10 paquets.

Pilules :

N° 1.	Dionine.....	0gr,03
	Excipient.....	Q. S.

Pour 30 pilules.

N° 2.	Dionine.....	0gr,0
	Poudre d'ipéca.....	0gr,0
	Excipient.....	Q. S.

Pour 60 pilules.

N° 3.	Dionine.....	30 centigr.
	Suc de réglisse..... }	Q. S.
	Poudre de réglisse..... }	

Pour 30 pilules, à prendre 2 à 3 pilules le soir en se couchant.

Poudre :

Bicarbonate de soude..... }	aâ 10 grammes.
Magnésie calcinée..... }	
Dionine.....	0gr,05

Sirop :

Dionine.....	0gr,20
Sirop simple.....	200 grammes.

Une cuillerée à bouche renferme 0gr,02.

Solution :

Dionine.....	0gr,25
Eau distillée.....	60 grammes.

Une cuillerée à café renferme 0gr,02.

Suppositoires :

Dionine.....	0gr,10 à 0gr,15
Beurre de cacao.....	Q. S.

Pour 5 suppositoires.

Diurétine. — Syn. — Salicylate de théobromine et de soude.

Desc. — Poudre blanche, soluble dans l'eau.

Prop. ther. — Elle a, de même que la caféine, une action diurétique, mais avec de nombreux avantages (von Schrœder, de Strasbourg et Gram, de Copenhague) :

1° Elle produit des effets diurétiques par son action sur les reins, comme le Dr von Schrœder l'a constaté par rapport à la caféine et la théobromine ;

2° Elle se distingue de la caféine parce qu'elle n'exerce pas une action stimulante centrale, c'est-à-dire qu'à l'encontre de la caféine elle ne cause pas d'insomnie, d'agitation, etc., qui sont nuisibles à l'action sur les reins et qui sont la cause de l'action incertaine de la caféine.

3° Elle est une espèce de caféine, à laquelle manque l'action stimulante centrale, alors qu'elle produit en plein l'action sur les reins ; elle a provoqué de bonnes diureses, même dans les cas où la digitale et le strophantus étaient sans effet.

4° Il ne convient pas d'employer la théobromine non combinée. Comme elle ne se dissout que dans environ 1 600 parties d'eau, à une température moyenne, son absorption est trop difficile et provoque facilement des vomissements.

Huchard en condamne l'emploi, surtout dans les cardiopathies artérielles, où le médicament détermine de l'irritation rénale par l'élimination de l'acide salicylique.

Il préfère la théobromine pure.

Doses. — Environ 6 grammes par jour, à prendre par fractions de 1 gramme.

Dormiol. — Syn. — Amylène-chloral. Diméthyl-éthylcarbinolchloral.

Prép. — Le dormiol est une combinaison d'hydrate de chloral et d'hydrate d'amylène.

Desc. — Liquide huileux, incolore, à odeur camphrée, à saveur brûlante, insoluble dans l'eau froide et décomposé par l'eau bouillante. Il est très soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles grasses, l'acétone; sa densité est 1,24.

Prop. thér. — D'après Tuchs et Kock, ce composé serait doué de propriétés hypnotiques.

Le dormiol a été administré comme hypnotique à la dose de 0gr,50, mais cette dose peut être portée à 1 gramme et même à 2 grammes.

Mode d'emploi. Doses. — On emploie les formules suivantes :

N° 1.	Dormiol		
	Mucilage de gomme arabique	aa	10 grammes.
	Sirop simple		
	Eau distillée	120	—

Agiter avant de s'en servir.

N° 2.	Dormiol en solution à parties égales	30	grammes.
	Eau distillée	170	—

Une à deux cuillerées à soupe dans du lait ou de la bière.

N° 3.	Dormiol en solution à parties égales	30	grammes.
	Sirop de groseille, de réglisse ou d'écorces d'oranges	30	—
	Eau distillée	140	—

Une à deux cuillerées à soupe avant le coucher. Prendre ensuite des pastilles de menthe.

N° 4.	Dormiol en solution à parties égales	20	grammes.
	Chlorhydrate de morphine	0gr, 10 à	0gr, 15
	Sirop de réglisse	20	grammes.
	Eau distillée	160	—

Une ou deux cuillerées à soupe avant le coucher. Prendre ensuite quelques pastilles de menthe.

N°	Dormiol en solution à parties égales . .	20 grammes.
	Mucilage de gomme arabique	30 —
	Eau distillée	100 —

Une ou deux cuillerées à soupe, dans un quart de litre d'eau chaude, en *lavement*.

N° 6.	Capsules de Dormiol à.....	0gr, 20

De 3 à 6 *capsules* avant le coucher (pour provision n° 23).

Dyspeptine. — Prép. — Suc gastrique naturel extrait de l'estomac du porc vivant, par le Dr Hepp

Composition. — Voici l'analyse de la dyspepsine :

Densité	1005
Acidité (évaluée en HCl).....	2,25
Extrait sec à 100°.....	22,60
Cendres.....	4,67
Chlore combiné aux matières organiques.....	2,29
Chlore combiné aux bases (K^2O, NaO, CaO, etc.).	1,87
Acide phosphorique.....	0,28
Acide sulfurique.....	0,03
Potasse	1,27
Soude	0,38
Magnésie.....	0,10
Chaux	0,20
Fer (en Fe^2O^3).....	0,02

Prop. thér. — Le Dr Ludwig Karl Meyer l'a expérimentée sur de nombreux malades de l'estomac ; en employant 15 centimètres cubes de dyspeptine, il a observé la complète guérison avec cessation des douleurs, augmentation de poids et retour au volume primitif de l'estomac dilaté et après un traitement de quinze jours à un mois.

Le Dr P. Nicolas la préconise contre les dyspepsies des nourrissons, à la dose de 3 à 4 cuillerées à café par jour. D'après les Drs Von Norden (de Francfort) et Martinez Vaigas, elle a fourni d'excellents résultats

dans la dyspepsie des hyposécréteurs avec ou sans atonie gastrique, et même la dyspeptine en serait l'unique remède.

Les Drs Méry et Terrien ont trouvé son action favorable dans les troubles digestifs consécutifs aux gastro-entérites de l'enfance.

Les Drs Sabrazès, Humbert et Litten l'ont employée avec succès dans les troubles gastriques des tuberculeux.

Mode d'emploi. Doses. — Pour les *adultes*, la dose est de deux cuillerées à soupe de dyspeptine par repas, avant ou pendant le repas, diluées dans tout liquide chaud ou froid et surtout dans la bière.

Pour les *enfants*, la dose est de 1 à 2 cuillerées à café.

Eau oxygénée boriquée. — Prép. — Pour préparer l'eau oxygénée boriquée, Delaye (de Liége) procède de la façon suivante : il prend de l'eau oxygénée du commerce, et il s'assure qu'elle est titrée à 10 volumes. Puis il la neutralise complètement. Pour cela, il faut additionner de quelques gouttes d'une solution alcoolique au trentième de phtaléine du phénol (V à VI gouttes suffisent pour un demi-litre d'eau) de la soude caustique pure, jusqu'à ce que le liquide prenne une coloration légèrement rosée. Immédiatement il y dissout, à froid, 30 p. 1 000 d'acide borique, ce qui ne demande que quelques minutes.

Desc. — Le liquide ainsi obtenu est limpide, incolore, et sa saveur est à peu près nulle, bien que sa réaction au papier de tournesol soit acide. On peut se laver la bouche longuement avec le produit pur sans ressentir aucune sensation aigre ou désagréable. Le liquide mousse fortement au contact de la muqueuse buccale. Il en est de même lorsqu'il est mis en rapport avec une muqueuse mise à nu. Il a donc,

comme l'eau oxygénée du commerce, la propriété de se décomposer en dégageant son oxygène en présence du sang et des matières organiques. Delaye s'est assuré aussi que ce dégagement n'a pas lieu en présence de la caséine, des peptones, des graisses, des amylacés, des ferments solubles. Conservé en flacons bouchés au liège ou à l'émeri, ou en ampoules scellées à la lampe, il présente de même une stabilité qui ne paraît pas moindre que celle de l'eau oxygénée ordinaire, tout au moins pendant les deux semaines qui suivent le jour de sa préparation.

Prop. ther. — Le Dr Beco signale, au point de vue clinique, la tolérance parfaite de la muqueuse buccopharyngée pour l'eau oxygénée boriquée à 12 volumes, ce qui assure à ce produit une supériorité incontestable sur l'eau oxygénée ordinaire dans le traitement des inflammations de la muqueuse buccale et du pharynx.

Ektogan. — ZnO.

Syn. — Dioxyde ou peroxyde de zinc.

Desc. — Poudre légèrement jaunâtre, non hygroscopique, un peu plus lourde que l'eau, insoluble.

Le Dr Élias a obtenu ce composé qui contient jusqu'à 65 p. 100 de peroxyde de zinc, ce qui équivaut à environ 12 p. 100 d'oxygène actif.

Essai. — L'ektogan donne toutes les réactions des peroxydes : caramélisation du sucre ; détonation au frottement avec du magnésium métallique ; dégagement d'oxygène sous l'action des acides ; formation d'acide perchromique.

Prop. ther. — Le Dr Chaput (1), chirurgien des

(1) *Bulletin de la Société de chirurgie*, 1904, n° 15.

hôpitaux, a le premier expérimenté ce corps et a trouvé ses propriétés remarquables en chirurgie, en gynécologie et en dermatologie. Il l'indique sous forme de poudre dans les plaies fraîches, béantes ou suturées, les plaies infectées, les plaies anciennes, bourgeonnantes et les ulcères de jambes.

Le Dr Chaput indique la gaze à 10 p. 100, stérilisée d'après le procédé du Dr Bombard pour les plaies béantes, les ulcères de jambes, les plaies infectées, les brûlures, les plaies cavitaires dans la bouche, le nez, les oreilles et le vagin; il emploie la pommade dans les brûlures, les dermites, les anthrax et furoncles et les ulcères de jambes ; le Dr Chaput prescrit l'huile à l'ektogan en injections dans les abcès froids et pour le pansement humide des plaies infectées, et enfin des crayons pour les fistules, métrites, plaies profondes et étroites. En gynécologie, contre les métrites, le Dr Chaput fait dilater l'utérus avec des bougies de Hégar, puis introduit un crayon à l'ektogan, qu'on renouvellera deux fois par semaine, enfin il bourre le vagin à la gaze ektoganée; la durée du traitement est de quinze à vingt jours.

Les Drs de Beurmann, médecin des hôpitaux, et Tanon ont constaté l'efficacité de l'ektogan en dermatologie et surtout dans l'eczéma et l'ulcère variqueux, les ulcérations cutanées. Les ulcérations tuberculeuses ou syphilitiques infectées, les gommes ouvertes, les fistules suppurantes, les ulcérations à tendance sphacélique des vieux alcooliques, les ulcères diabétiques bénéficieraient de ce traitement, car le dégagement continu d'oxygène aura l'avantage de combattre la tendance au sphacèle.

Le Dr Vanverts dit que l'emploi de l'iodoforme est inutile et dangereux. Pour ces raisons, l'emploi de l'iodoforme diminue tous les jours et n'est plus guère usité que dans le pansement vaginal. Pour ce dernier

pansement, le peroxyde de zinc présente de grands avantages sur l'iodoforme ; il n'est ni irritant, ni toxique, et supporte bien la stérilisation (Chaput). La gaze au peroxyde de zinc stérilisée constitue un désodorisant et un désinfectant aussi énergique que la gaze iodoformée.

Mode d'emploi. Doses. — Poudre employée pour saupoudrer. Pommade d'ektogan à 10 p. 100 à la vaseline blanche.

Crayons. Ovules. Tampons vaginaux.

Emplâtre à l'ektogan. Emplâtre à l'ektogan et au minium. Emplâtre à l'ektogan et acide salicylique.

Gaze stérilisée.

Huile à l'ektogan :

Vaseline liquide neutre.....	50 grammes.
Ektogan	2 à 8 gr.

Pâte cadique ektoganée :

Huile de cade.....	10 grammes.
Ektogan.....	5 —
Vaseline.....	25 —
Poudre de talc.....	10 —

Incomp. — L'emploi simultané du sublimé doit être évité.

Énésol. — Syn. — Salicylarsinate de mercure.

Prép. — Ce corps a été obtenu en faisant réagir 1 molécule d'acide méthylarsinique sur 1 molécule de salicylate basique de mercure ; c'est donc par sa composition un « salicylarsinate de mercure ».

Desc. — Il se présente, sous l'aspect d'un sel amorphe, blanc, soluble dans l'eau, et dont la solution peut être stérilisée par la chaleur sans se décom-

poser. La solution ne donne ni les réactions des arséniates, ni celles du mercure, et, en particulier, ne précipite ni par le sulfhydrate d'ammoniaque, ni par l'iodure de potassium.

Bien que soluble dans l'eau, sa solubilité ne dépasse pas 4 centigrammes par centimètre cube, mais elle est suffisante pour produire des effets thérapeutiques.

Sa teneur en mercure est de 38,46 p. 100 et, en arsenic métalloïdique, de 14,4 p. 100.

Prop. thér. — Grâce à la constitution chimique particulière que présentent les sels à métal ou métalloïde « dissimulé », la toxicité est beaucoup plus faible pour ce sel que ne le comportent les quantités d'arsenic ou de mercure qui entrent dans sa composition. Le mercure étant encore le « spécifique » le meilleur contre la syphilis, l'arsenic jouissant de propriétés reconstituantes universellement reconnues, le salicylarsinate de mercure permettra d'exercer à la fois un effet tonique et curatif.

En résumé, on peut dire que :

1° Le salicylarsinate de mercure est un nouveau sel soluble où le mercure et l'arsenic se trouvent à l'état « latent ou dissimulé », ce qui en atténue la toxicité et permet ainsi de les administrer ensemble à des doses relativement élevées;

2° En clinique, il présente un avantage notable : c'est de n'être pas douloureux en injections :

3° Ses effets thérapeutiques doivent le faire classer dans la catégorie des bons sels mercuriels. De plus, il joint à son action spécifique, due au mercure qu'il contient, l'action dynamique de l'arsenic sous sa forme de dérivé méthylé.

Mode d'emploi. Doses. — Ampoules hypodermiques Clin, en ampoules de 2 centimètres cubes titrées à 0gr,03 par centimètre cube (0gr,06 par ampoule).

Épiosine. — Prép. — A la suite de ses travaux sur la constitution de la morphine, Vahlen arrive à cette conclusion que l'activité de la morphine tient, d'une part, à la présence d'un noyau phénanthrénique dans cet alcaloïde; d'autre part, au mode de fixation de l'azote sur ce noyau.

En partant de la phénanthrènequinonehydrazone, il a obtenu un corps de formule brute $C^{14}H^{11}AzOHCl$, qu'il désigne sous le nom de *chlorhydrate de morphigénine* et qui possède l'action physiologique de la morphine.

Mais ce corps est pratiquement inutilisable, car il est insoluble dans les dissolvants employés d'habitude en pharmacie, et il ne possède pas une stabilité suffisante. En partant de ce composé, Vahlen a pu obtenir une base, l'*épiosine* (de ἐπιος, calmant) qui forme avec les acides des sels solubles dans l'eau.

Cette épiosine s'obtient en chauffant à vase clos un mélange de chlorhydrate de morphigénine, de solution de méthylamine et d'acétate de soude fondu, qui agit comme déshydratant. Le produit de la réaction est traité par le chloroforme, qui dissout l'épiosine; on purifie par dissolution dans l'acide chlorhydrique, précipitation par un alcali et cristallisation dans l'alcool.

Ces corps ont pour formule de constitution :

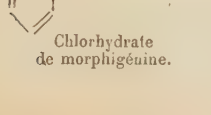

Chlorhydrate de morphigénine.

Épiosine.

Desc. — L'épiosine forme des prismes transparents fusibles à 195°. Elle est soluble dans l'alcool, le chloroforme, insoluble dans l'éther, et donne avec les acides des sels solubles.

Prop. thér. — Elle possède une action sédative très puissante et est très peu toxique. A la dose de 0gr,10 à 0gr,13, chez les adultes, elle provoque un sommeil calme, et jusqu'ici on n'a pas observé de phénomènes accessoires.

Mode d'emploi. Doses. — Pilules de 0gr,05, à la dose de 1 à 2 par jour.

Érythrol. — Prép. — Iodure double de bismuth et de cinchonidine.

Desc. — Poudre jaune rougeâtre, insoluble dans les dissolvants ordinaires.

Prop. thér. — Le Dr Albert Robin préconise l'érythrol dans le traitement de certaines formes de dyspepsies acides assez rares, dans lesquelles se produit une fermentation butyrique.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr A. Robin prescrit à la fin de chaque repas un cachet contenant de 1 à 5 centigrammes d'érythrol et de 10 à 20 centigrammes de magnésie hydratée.

Estone et formestone. — Prép. — *L'estone* et la *formestone* sont des sels d'aluminium: le premier de ces produits est un acétate basique de formule $Al\begin{cases}(OH)\\(C^2H^3O^2)^2\end{cases} + aq.$, le second un formio-acétate $Al\begin{cases}(OH)\\HCO^2\\(C^2H^3O)\end{cases} + aq.$ Ces dérivés sont obtenus au moyen de procédés garantis par des brevets.

Desc. — Poudres sèches, fines, de couleur blanche, lentement et difficilement solubles dans l'eau, indifférentes à l'action de l'air et de la lumière, d'une conservation indéfinie. Ces dérivés n'attaquent

pas le linge et ne le tachent pas. Sous l'influence de l'eau ou des liquides aqueux (sang, pus, etc.), ils sont lentement décomposés en agissant d'une façon douce et progressive : ce sont des médicaments antiseptiques et astringents, de propriétés analogues à celles de la liqueur d'acétate d'aluminium, mais n'ayant aucune action irritante.

Prop. thér. — On les emploie avec avantage dans les cas d'hyperhydrose, pour le pansement des plaies ouvertes, quand d'autres pansements pourraient agir comme irritant : on les utilise également comme poudre à priser contre le coryza, les hémorragies nasales, etc.

Rarement on les emploie à l'état pur : le plus souvent on les utilise à l'état de dilution (10 à 50 p. 100) avec du talc ou de l'amidon : d'autres fois, on se sert de pommade à base de vaseline.

Sous le nom de *Perou-formestones*, on a proposé des poudres sèches composées de :

Baume du Pérou.....	10 grammes.
Formestone.....	40 —
Talc.....	50 —

On fait dissoudre le baume du Pérou dans 20 gr. d'alcool et on mélange aux autres poudres.

Estoral. — Syn. — Éther borique du menthol. La formule de ce corps :

$$B{-}\begin{matrix}/OC^{10}H^{19}\\ -OC^{10}H^{19}\\ \backslash OC^{10}H^{19}\end{matrix}$$

montre qu'il s'agit d'un éther borique du menthol.

Desc. — Poudre blanche, insipide, cristalline. Son odeur rappelle très faiblement celle du menthol.

Prop. thér. — En contact avec les muqueuses, il

se dissout et ne provoque pas de sensation trop désagréable. Complètement inoffensif d'après le Dr Seifert, il est utilisable dans les rhumes de cerveau et dans les rhinites.

Eucaïne. — Syn. — Éther méthylique de l'acide méthylbenzo-tétraméthyl-γ-oxypipéridine-carbonique: $C^{19}H^{27}AzO^4$, HCl, H^2O.

Prép. — Alcaloïde artificiel, préparé avec l'ecgonine et l'acide oxypipéridine carbonique. L'eucaïne possède la propriété de ne pas être décomposée à l'ébullition, comme la cocaïne.

Desc. — Substance blanche, cristalline, très soluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, le chloroforme et la benzine. Fond à 104-105°.

Prop. phys. — Le Dr Vinci a expérimenté l'eucaïne et a trouvé que son action anesthésique était plus durable que celle de la cocaïne et possède l'immense avantage de ne pas être toxique.

L'eucaïne ralentit le pouls, tandis que la cocaïne l'augmente.

Enfin la cocaïne donne de la mydriase et des troubles d'accommodation, qu'on n'éprouve pas avec l'eucaïne.

Prop. thér. — Le Dr Vinci, le professeur Schwergger, le Dr L. Wolff, le Dr Silex en Allemagne, le Dr Oliver, le Dr Belt, le Dr Craig, le Dr Giroux, le Dr Hal Forster, le Dr L. Fuller en Amérique, le Dr von Deneffe en Belgique et les Drs E. Berger et Legueu en France ont conclu que l'eucaïne est un anesthésique de grande valeur.

L'association avec la cocaïne semble devoir constituer une formule type qui permet de profiter des avantages particuliers que possède chacune de ces substances, en en supprimant les inconvénients.

L'eucaïne offre encore cet avantage que ses solutions ne sont pas altérées par la stérilisation.

Mode d'emploi. Doses. — Solution de chlorhydrate à 2 p. 100 en injections hypodermiques de 1 cent. cube. — Formule de solution :

Chlorhydrate de cocaïne.....	) fa	20 centigrammes.
Chlorhydrate d'eucaïne.....	)	
Eau distillée bouillie.....		20 grammes.

Eucérine. — Unna a indiqué un nouvel excipient de pommade. Il a remarqué que le rancissement de la lanoline était dû aux substances grasses du groupe cholestérique et que tous les avantages de la lanoline tenaient au groupe oxycholestérique.

C'est à un mélange de 5 parties de ce groupement alcoolique (*oxycholestérines*) avec 95 parties d'onguent de paraffine que Unna a donné le nom d'*eucérine anhydre*. Cette préparation, mélangée avec son volume d'eau, constitue l'*eucérine*.

L'eucérine est d'une conservation parfaite, d'une consistance molle, se mélange facilement et à froid aux autres excipients et, malgré sa teneur considérable en eau, peut absorber une forte proportion de solutions médicamenteuses.

Unna considère l'eucérine comme étant le meilleur des excipients, surtout en ce sens qu'elle ne possède pas de propriétés irritantes; il la recommande comme base de pommades ou d'onguents à employer contre les irritations de la peau (pommades zinciques, bismuthiques, au goudron, à l'ichtyol, contre les maladies des yeux, du nez et des oreilles, ou sous forme de tampons vaginaux, etc.).

Eumydrine. — Syn. — Méthylo-nitrate d'atropine.

Desc. — Poudre blanche, inodore, facilement soluble dans l'eau. La toxicité de ce produit serait 50 fois moindre que celle de l'atropine : il n'agirait

pas, comme cette dernière, sur le système nerveux central, mais il produirait les mêmes effets périphériques. Il détermine, en outre, comme la plupart des bases ammoniacales, une paralysie des terminaisons nerveuses périphériques dans les muscles striés, à la manière du curare.

Prop. thér. — Il résulte des expériences du Dr Goldeberg que l'eumydrine exerce sur la pupille une action dilatatrice dix fois plus faible que celle du sulfate d'atropine. Ni sur l'œil normal, ni sur l'œil à l'état pathologique, on n'a vu l'eumydrine donner lieu à une élévation de la pression ou à tout autre effet nuisible. Lindenmeyer a, comme essai, employé des solutions de ce produit de 1 à 10 p. 100, et il a trouvé que, en solution faible, il tenait le milieu entre les solutions d'homatropine et d'atropine à 1 p. 100, et que, en solution plus forte, il atteignait presque l'activité de l'atropine. Ce nouveau médicament ne pourrait rendre superflue l'atropine, mais il rendra de bons services, comme succédané, dans les cas où l'atropine n'est pas bien tolérée. Le méthylo-nitrate d'atropine a aussi été employé avec succès par le Dr Erb contre les sueurs nocturnes des phtisiques. D'après l'opinion de cet observateur, il n'y a nullement lieu, pour la pratique ophtalmologique, de remplacer l'atropine par de l'eumydrine. Contrairement aux observations du Dr Lindenmeyer, Erb a signalé la production, à la suite d'instillations d'une solution d'eumydrine, de divers accidents subjectifs, tels que sécheresse dans le pharynx, difficulté de la déglutition et céphalalgie.

Mode d'emploi. Doses. — Solution pour usage externe de 1 à 10 p. 100 d'eau.

Euphorbia peplus. — Prép. thér. — Le Dr Artault.

de Vevey, ayant fait de nombreux travaux sur les Euphorbes indigènes, au point de vue physiologique, et en ayant manié de grandes quantités, fut frappé de constater que leurs poussières et leurs émanations, tout en irritant les voies respiratoires et provoquant des accès passagers de rhinobronchite spasmodique, comme on en éprouve toutes les fois qu'on manie des herbiers, des drogues, ou qu'on pénètre dans l'officine d'un pharmacien, laissaient ensuite la poitrine, pour ainsi dire, plus pénétrable en amplifiant les inspirations : il a pensé que nos Euphorbes indigènes pourraient bien avoir, employées systématiquement, les mêmes propriétés que l'*Euphorbia pilulifera* (1).

L'expérience confirma son hypothèse, et il constatait que, si toutes nos euphorbes ont la même action antiasthmatique manifeste, la plus active est l'*Euphorbia peplus* ; elle est en même temps la plus vulgaire et la plus facile à se procurer.

Elle a toutes les propriétés de l'*Euphorbia pilulifera*, mais elle est beaucoup plus active, ce qui tient peut-être à ce que nous avons une plante plus fraîche. En tout cas, on n'emploie jamais plus de 4 à 5 grammes de plante entière sèche par litre de décoction, et parfois même on est obligé, devant certaines susceptibilités individuelles de la gorge à l'âcreté du médicament, d'en faire diluer les prises.

C'est un médicament très remarquable, qui agit à la fois avec intensité sur toutes les dyspnées d'origine pulmonaire ou pneumogastrique. Les accès d'asthme sont rapidement supprimés, les sécrétions se modifient et se tarissent.

Elle a paru agir par une action réflexe d'irritation sur certaines branches du pneumogastrique, surtout au niveau du rhino-pharynx, centre asthmogène ;

(1) Mises en lumière par le Dr Tison en 1887.

tout consiste à savoir doser cette irritation. Quant à l'action soi-disant narcotique, elle est apparente mais en tout cas parfaitement indirecte : le sommeil qui suit l'administration du médicament est celui du repos après la fatigue, parfaitement naturel.

Quoi qu'il en soit, le principe actif de l'*Euphorbia peplus* (plante d'ailleurs extrêmement irritante à l'état frais, et qu'il faut manier même sèche avec précaution) étant soluble dans l'eau et l'alcool, on peut employer la plante, soit en décoction, soit en teinture, soit en extrait.

Mode d'emploi. Doses. — La dose d'extrait varie de 1/2 à 2 grammes par jour; celle de la teinture de 2 à 4 grammes, et la plante entière se prescrit de la manière suivante :

Euphorbia peplus (plante entière)..... 5 grammes.
Pour un paquet.

A faire bouillir un quart d'heure dans 1 litre d'eau; ramener le décocté au litre; filtrer et boire trois ou quatre tasses à thé dans la journée, entre les repas de préférence.

Dans les limites de doses que le Dr Artault vient d'indiquer, l'*Euphorbia peplus* est un remarquable agent antiasthmatique, anticatarrheux; à partir de 10 gr. par litre, elle est irritante, vomitive, toxique, drastique au-dessus.

Euquinine. — Syn. — Éthylcarbonate de quinine.

$$CO < \begin{matrix} OC^2H^5 \\ OC^{20}H^{26}Az^2O \end{matrix}.$$

Prép. — On l'obtient en faisant agir sur la quinine du chlorocarbonate d'éthyle.

Desc. — Cristaux blancs, insipides, peu solubles dans l'eau, mais facilement solubles dans l'alcool,

l'éther et le chloroforme. Elle est de réaction basique et forme avec les acides des sels cristallisables.

Prop. thér. — D'après le professeur C. von Noorden, ce produit se distinguerait de la quinine sous deux rapports importants : d'une part, il serait presque complètement insipide, ce qui le rend précieux pour la pratique infantile; d'autre part, il n'occasionnerait pas les troubles dyspeptiques si souvent dus à la quinine et produirait moins de tintements d'oreille que les composés quiniques.

Von Noorden a trouvé que, dans le traitement de la coqueluche, de la fièvre hectique des tuberculeux, de la fièvre d'origine septique, de la pneumonie, de la dothiénentérie à la période des grandes oscillations thermiques et enfin des névralgies, 1 gramme de quinine pouvait être considéré comme l'équivalent de 1gr,50 à 2 grammes d'euquinine. Il s'emploie aux mêmes usages et aux mêmes doses que le sulfate de quinine.

On peut se servir aussi de tannate d'euquinine, sel également insipide.

Par contre, le chlorhydrate d'euquinine a mauvais goût et ne présente par conséquent aucun avantage sur les divers sels de quinine.

Mode d'emploi. Doses. — On administre l'euquinine aux adultes en cachets de 0gr,10 à 1 gramme et aux enfants dans du lait, de la soupe ou du cacao.

Europhène. — Syn. — Iodure d'isobutylorthocrésol. Crésoliodide.

Desc. — Poudre jaune, à odeur safranée légère. Formule : $C^{44}H^{29}IoO^{4}$.

Insoluble dans l'eau et la glycérine; assez soluble dans l'alcool; très soluble dans l'éther, le chloroforme, le collodion et les huiles fixes. Très stable à l'air sec, l'europhène, au contact de l'humidité à la

température ordinaire, libère, comme l'iodoforme, de petites quantités d'iode à l'état continu. Ce dégagement d'iode est beaucoup plus intense en présence d'un alcali.

Prép. — On l'obtient en faisant agir l'iode sur l'isobutylorthocrésol, en solution alcaline. L'isobutylorthocrésol est obtenu en faisant agir l'alcool isobutylique sur l'orthocrésylol à une température élevée, en présence du chlorure de zinc.

Prop. phys. — Il n'est pas toxique, on a pu en donner 3 grammes a des chiens sans inconvénient ; il passe dans l'urine.

Prop. thér. — Il remplace l'iodoforme. Il est employé avec succès pour le pansement des chancres mous ou indurés, des plaies scrofuleuses, des ulcères variqueux, des dermatoses humides, en poudre ou sous forme de pommade à 5 p. 100. Siebel et Lichoff l'ont administré aussi en injections hypodermiques à des syphilitiques atteints d'accidents secondaires ; à cet effet, ils font usage d'une solution huileuse contenant :

Europhène.....	1 gramme.
Huile d'olives	100 grammes.

et ils injectent chaque jour un demi ou 1 centimètre cube de solution.

Eichoff a encore appliqué l'europhène au traitement de l'ulcère variqueux, du lupus ulcéré ; ce médicament s'est montré sans efficacité contre l'eczéma, le psoriasis, le favus, etc.

En général, comme l'iodoforme et l'aristol, l'europhène ne paraît avoir d'action manifestement curative que dans les cas où il est appliqué sur des surfaces humides et sécrétantes.

Mode d'emploi. Doses. — 1° *Poudres :*

1° Poudre d'europhène pur (pour saupoudrer).

2° Poudre d'europhène et d'acide borique :

Europhène	10 gr.
Acide borique porphyrisé	10 à 20 gr.

2° *Huiles. Pommades :*

Europhène	2 à 5 gr.
Huile d'olive	10 gr.
Vaseline Lanoline	aà 45 gr.

(Siebel, Nolda.)

Europhène	5 à 15 gr.
Faire dissoudre dans huile d'olive au bain-marie à 60° C.	20 gr.
Vaseline ou lanoline	Q. S. p. f. 100 gr.

(De Molènes.)

Europhène	5 gr.
Huile d'olive	95 gr.

(Au bain-marie à 60° C.).

(Goldschmidt, de Madère.)

3° *Collodion. Traumaticine :*

Europhène	10 gr.
Huile de ricin	10 gr.
Collodion	Q. S. p. f. 100 gr.

(De Molènes.)

Exalgine. — Syn. — Méthylacétanilide : $C^9H^{11}AzO$.

Desc. — Aiguilles ou larges tablettes blanches, suivant qu'elle a été obtenue par cristallisation, ou qu'elle s'est prise en masse après distillation ; peu soluble dans l'eau froide, plus soluble dans l'eau chaude, très soluble dans l'eau légèrement alcoolisée, elle fond à 101° (Beilstein).

Prop. phys. — Les effets physiologiques et toxiques de l'exalgine ressemblent à ceux de l'antipyrine, mais cependant l'exalgine paraît agir plus nettement sur la sensibilité et d'une façon moins active sur les centres thermogènes (Dujardin-Beaumetz et Bardet).

Prop. thér. — On obtient des effets analgésiques, à la dose de 10 à 25 centigrammes qu'on peut renouveler, de façon à ne pas dépasser 75 à 80 centigrammes dans les vingt-quatre heures. Cette action analgésique est très marquée et paraît supérieure à celle de l'antipyrine, et cela dans toutes les formes de névralgies, y compris les névralgies viscérales. Jusqu'à présent, on n'a pas eu à constater, dans son emploi, l'irritation gastro-intestinale, le rash et la cyanose notés dans l'usage de l'antipyrine ou de l'acétanilide, mais une seule fois un léger érythème.

L'exalgine s'élimine par les urines, modifie la sécrétion urinaire et agit comme les antithermiques du même groupe, dans la polyurie diabétique, en diminuant la quantité de sucre et la quantité journalière des urines.

En résumé, l'exalgine est un puissant analgésique, qui paraît supérieur, à ce point de vue particulier, à l'antipyrine ; elle est en outre beaucoup plus active, puisqu'elle agit à doses moitié moindres. Si l'on compare ce produit aux autres antithermiques analgésiques tirés de la série aromatique, on constate que, comme ces derniers, l'exalgine est à la fois antiseptique, analgésique, mais que cette dernière propriété paraît dominer dans ses effets thérapeutiques (Dr Bardet).

Mode d'emploi. Doses. — 1° *Potion.* — Potion d'après le Dr Bardet :

Exalgine.....	2gr,50
Acoolat de menthe.....	15 grammes.

Dissoudre et ajouter :

Sirop.....	30 grammes.
Eau.....	105 —

Chaque cuillerée renferme 25 centigrammes de médicament: on donne de 1 à 3 cuillerées dans les vingt-quatre heures.

2° *Potion alcoolisée.* — On la prescrit sous forme alcoolisée de la façon suivante :

Exalgine	4 grammes.
Rhum	40 —
Eau distillée	110 —

3° *Cachets.* — Cachets médicamenteux à la dose de 25 centigrammes répétée deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures.

Extrait sec de pichi. — Prop. thér. — Le Dr M. Friedlander de Berlin) a étudié ce médicament destiné aux maladies des voies urinaires.

L'extrait fluide de pichi semblait contenir des substances possédant les propriétés des balsamiques, sans en avoir les inconvénients.

Le Dr Friedlander a pu remplacer l'extrait fluide par un extrait sec, de goût et d'odeur aromatiques, présentant la forme d'écailles brunes et brillantes et qui lui semble préférable comme forme à l'extrait fluide. On prépare l'extrait sous forme de tablettes comprimées à 0gr,25, qui représentent une cuillerée à café de l'extrait fluide. Ces tablettes sont d'un brun clair, d'odeur agréable, et sont facilement acceptées par les malades. Le Dr Friedlander les a expérimentées sur lui-même.

Maintenant, l'expérience et les études cliniques ont permis d'assigner à ce nouveau remède sa place dans la thérapeutique des maladies des organes génito-urinaires.

Aucun trouble, ni du côté des reins, ni du côté de l'estomac ou de l'intestin.

L'extrait sec possède la propriété d'acidifier forte-

ment l'urine comme l'extrait fluide, et ses propriétés ne sont pas diminuées. L'extrait sec de pichi a été essayé dans un grand nombre de cas de gonorrhées avec lymphangite, œdème, etc., il a donné de bons résultats. Les douleurs cessent, la sécrétion est tarie assez promptement, l'irritation est calmée. Les excellents effets obtenus ont fait espérer que le remède serait efficace dans les cas de cystite.

La possibilité de rendre l'urine acide ne suffit pas toujours à rendre inoffensives les bactéries qui se trouvent dans la vessie : le *Bacterium coli*, entre autres, se trouve souvent dans l'urine acide. Aussi a-t-on essayé d'y adjoindre un astringent comme le tanin et un antiseptique comme le salol. On compose ainsi un mélange basé sur ces indications :

Extrait sec de pichi		0gr,25 à 0gr,50
Salol	āā	0gr,125
Tanin		

dont on fait des tablettes à 0gr,50.

Le Dr Friedländer cite quelques observations qu'il lui a été permis de suivre et qui portaient sur des malades atteints de blennorragie aiguë, de cystite et de prostatite. Les résultats furent excellents et rapides.

Extraits d'organes. — On désigne souvent sous ce nom diverses lymphes : ils sont connus sous les noms spéciaux de *Cancroïne*, *Cardine*, *Liquide capsulaire*, *Liquide cérébral*, *Liquide pancréatique*, *Liquide testiculaire*, *Liquide thyroïdien*, *Nucléine*, *Sérothérapie*, *Sérum artificiel*, *Suc pulmonaire* (1).

Ferment lactique. — Syn. — Biolactyl. Lactobacilline. Bouillon de culture. Yoghourt.

(1) Voy. H. Gillet, *Formulaire des médications nouvelles*, Paris, 1909.

Prép. — Le yoghourt ou lait bulgare est obtenu par l'action du ferment lactique sur le lait. Les préparations (biolactyl, lactobacilline, bouillon de culture) sont obtenues par des levures lactiques sélectionnées et cultivées spécialement.

Des. — Ce produit, préparé sous des noms divers par plusieurs fabricants, se présente tantôt sous forme liquide, tantôt en comprimés.

Phar. therap. — Le ferment lactique est un antiseptique intestinal puissant; il a été étudié et expérimenté dans les hôpitaux et employé dans la clientèle de ville par un grand nombre de médecins, entre autres le Dr Combe (de Lausanne), le professeur Gilbert, le Dr Tissier, les Drs François Franck, Renon, Claisse Lamy, Dufour et Lyon.

Les indications en sont multiples, comme les manifestations des maladies des voies gastro-intestinales d'origine infectieuse.

Ses effets sont puissamment efficaces quand il s'agit de l'une quelconque de ces maladies (adultes et enfants) :

Entérites sous leurs différentes formes : glaireuses, calculeuses, muco-membraneuses, diarrhées infectieuses; fièvre typhoïde, dysenteries, tuberculose intestinale, dont les diarrhées sont bien réprimées, constipation habituelle, favorable aux infections; accidents intestinaux pouvant être le point de départ d'infections : hernie étranglée ou occlusion intestinale d'une nature quelconque : appendicite; auto-intoxications provoquées par des toxines intestinales répandues dans l'organisme ; artériosclérose ; dermatoses à point de départ intestinal : eczémas, furoncles, etc. ; troubles nerveux nombreux : migraines, neurasthénie, etc.

Le biolactyl donne également de très bons résultats, lorsqu'il s'agit de la tuberculose pulmonaire et

du diabète : dans la première, il combat les effets de l'auto-intoxication consécutive à la suralimentation, tout en s'opposant à l'installation des bacilles de Kock déglutis avec les crachats; dans la seconde, il transforme en acide lactique et diminue par conséquent l'excès des sucres des aliments.

Enfin les ulcères cancéreux de l'estomac ou de l'intestin trouvent de grands avantages au traitement par le biolactyl.

Ferripyrine. — Syn. — Ferropyrine $FeCl^6(C^{11}H^{12}Az^2O)^3$.

Prép. — Wechowsky a préparé ce corps de la façon suivante :

On dissout $5^{gr},6$ d'antipyrine dans 10 centimètres cubes d'alcool, en chauffant doucement et en y ajoutant 20 centimètres cubes d'éther. D'autre part, on mélange $7^{gr},2$ de solution de perchlorure de fer avec 10 centimètres cubes d'alcool, et on verse en jet mince la majeure partie de cette mixture dans la solution d'antipyrine, en agitant sans cesse. La dernière partie de la solution de perchlorure de fer ne sera versée qu'avec précaution et goutte à goutte, tant que chaque goutte versée ainsi produit encore un précipité.

Le précipité jaune rougeâtre ainsi obtenu est jeté sur un filtre; on le laisse égoutter, on le lave avec 20 centimètres cubes environ d'éther et on le sèche entre des feuilles de papier buvard.

Desc. — Les quantités indiquées d'antipyrine et de perchlorure de fer fournissent $9^{gr},8$ d'une poudre sèche, jaune-orange, se dissolvant dans 5 parties d'eau froide et seulement dans 9 parties d'eau bouillante. La solution aqueuse, chauffée, se trouble et laisse déposer des paillettes rouge-rubis, fondant à 220-225° C., solubles dans l'alcool et le benzol et presque insolubles dans l'éther.

Traitée par l'ammoniaque et les alcalis, la ferripyrine précipite de l'hydroxyde de fer. Ce sont les solutions faiblement acides qui sont les plus stables.

Prop. phys. — Ce serait un hémostatique et un astringent très puissant, qui présenterait sur le perchlorure de fer l'avantage de n'être pas caustique et qui produirait une action anesthésique sur le point des muqueuses où on l'applique.

La solution de ferripyrine possède une saveur légèrement astringente; mais, même en solution très concentrée, elle est dépourvue de toute action caustique. Elle se mélange, sans se décomposer, avec l'acide chlorhydrique, la pepsine, le bromure de potassium et toutes les teintures ne contenant pas de tanin; le fer est précipité par les alcalis caustiques, les carbonates alcalins, l'iodure de potassium, quelques alcaloïdes et le tanin.

Prop. thér. — Les Drs Jurasz et Heddarich ont employé avec succès la ferripyrine pour combattre les hémorragies nasales d'origines diverses, en appliquant au niveau de la source de l'hémorragie de petits tampons d'ouate imbibée d'une solution de 18 à 20 p. 100. On peut aussi employer les insufflations de la poudre.

La solution aqueuse à 1 ou 1,5 p. 100 pourrait être aussi employée en injections urétrales dans la blennorragie, ou pour combattre les hémorragies de l'estomac, et, dans ce cas, on donnerait la ferripyrine à la dose moyenne de 50 centigrammes, associée au sucre et à l'essence de menthe.

Le Dr W. Cubasch s'en est servi surtout en cas de chlorose et d'anémie et, plus spécialement, dans les cas accompagnés de céphalée, de migraine, de gastralgies et d'autres névralgies semblables. En effet, grâce à l'union de l'antipyrine avec le perchlorure de fer (qui, en solution très diluée, est la préparation

de fer le plus facilement résorbée), on réussit à obtenir un composé qui, outre son pouvoir hématopoiétique, est en même temps doué de propriétés antinévralgiques.

Mode d'emploi. Doses. — Voici une bonne formule :

Ferripyrine	0gr,5.
Sirop d'écorces d'oranges	20 grammes.
Eau distillée	120 —

Prendre, trois fois par jour, une cuillerée à soupe.

A-t-on affaire à des sujets qui se plaignent de troubles dyspeptiques, on fera bien d'ajouter à la solution une certaine quantité de pepsine qui s'y dissout très bien (la solution reste limpide) :

Ferripyrine	0gr,6
Acide chlochydrique dilué	V gouttes.
Pepsine soluble	5 grammes.
Eau distillée	200 —

Prendre, après chaque repas, une cuillerée à soupe.

Fibrolysine. — Desc. — Sel double de salicylate de soude et de thiosinamine.

Poudre blanche soluble.

Prop. ther. — On a préconisé la fibrolysine en injections sous-cutanées pour le traitement des tissus cicatriciels (1).

Fluoroforme. — Prép. — On le prépare par l'action du fluorure d'argent sur le chloroforme, le bromoforme ou l'iodoforme (2).

Desc. — Gaz incolore, à faible odeur choloroformique : sa densité est 3.09 ; il peut rester liquide jusqu'à la température de + 15° ; il est très soluble

(1) Voy. l'article *Thiosinamine*.
(2) Dr Tissier, *Soc. de thérap.*, séance de mai 1908.

dans l'alcool absolu, mais peu soluble dans l'eau : environ 2.80 p. 100.

Il attaque le verre pour donner du fluorure de silicium, ce qui explique sans doute l'origine des flocons gélatineux que renferment souvent ses solutions aqueuses conservées dans des vases de verre.

Prop. thér. — Le Dr Binz a montré que l'action du gaz fluoroforme était analogue à celle du chloroforme.

Le Dr Stepp s'est servi, dans la tuberculose et plus tard dans la coqueluche, de la solution aqueuse de fluoroforme ou eau fluoroformée. Cette dernière, que nous avons exclusivement utilisée, est incolore, inodore et à peu près complètement insipide.

Le Dr Paul-L. Tissier a constaté que, dès le deuxième ou le troisième jour de l'administration du fluoroforme, le nombre et l'intensité des quintes diminuent très notablement, si la dose employée est suffisante. Les vomissements disparaissent, les hémorragies s'arrêtent lorsqu'elles existaient, ou ne se produisent pas, l'ulcération sublinguale se cicatrise. Il est exceptionnel qu'il persiste plus d'une dizaine de quintes au bout d'une semaine de traitement, même dans les formes les plus sévères.

Le Dr Tissier n'a jamais vu survenir chez un de ses malades, mis en traitement avant leur apparition, de complications bronchopulmonaires. Dans certains cas de ces complications, il lui a semblé que l'emploi de l'eau fluoroformée avait exercé une action indiscutable sur l'évolution des lésions, qui toutes se terminèrent rapidement par la guérison.

Tandis que les auteurs admettent pour la coqueluche une durée moyenne de quatre ou cinq semaines et que certaines coquelucheS se prolongent bien au delà de cette durée, dans les petites épidémies de famille, où l'on peut intervenir dès le début, il a vu

les quintes à peu près complètement supprimées, et en une semaine la maladie est terminée dans beaucoup de cas. En règle générale, dès la fin de la première semaine, la maladie a perdu tout caractère de gravité, et il est tout à fait exceptionnel que la guérison se fasse attendre plus d'un mois.

Dans les cas où, après la guérison de la maladie, on voit réapparaître la toux quinteuse, le Dr Tissier a eu recours, avec le plus grand succès, à l'iodoforme administré sous forme pilulaire.

Mode d'emploi. Doses. — Chez le *nourrisson et jusqu'à l'âge de deux ans*, on prescrit le premier jour I goutte d'eau fluoroformée après chaque quinte. II gouttes le deuxième jour. III gouttes le troisième jour, et ainsi de suite, sans dépasser, en général, 5 grammes (C gouttes) par jour.

De deux à quatre ans, on débute par X gouttes, quatre fois par jour, pour arriver jusqu'à 5 et 10 grammes par jour.

Au-dessus de cet âge, on peut aller jusqu'à 15 grammes, et chez l'*adulte* jusqu'à 30 grammes par jour, administrés par cuillerées à café.

On peut donner la solution dans du lait ou telle quelle.

Fluorure d'ammonium. — La formule est : AzH^4Fl.

Prép. — On sature de gaz ammoniac une solution d'acide fluorhydrique.

Desc. — Cristaux incolores, solubles dans l'eau.

Prop. ther. — Les antiseptiques dont on se sert couramment pour combattre les fermentations anormales du tube gastro-intestinal produisent souvent de l'irritation des voies digestives, surtout dans les cas d'hypersthénie gastrique ; de plus, ils entravent parfois l'action des ferments chimiques qui interviennent dans le processus de digestion. Or il

semble que le fluorure d'ammonium, doué de propriétés éminemment antiseptiques, serait exempt de ces inconvénients. En effet, dans la thèse inaugurale du Dr E. Baudouin, nous trouvons la relation de 15 cas de dyspepsie flatulente, dans lesquels le fluorure d'ammonium a été administré avec succès.

Mode d'emploi. Doses. — On peut l'employer en pilules ou en potion.

Pilules :

Fluorure d'ammonium.....	3 grammes.
Chlorure de sodium.....	3 —
Gomme arabique.....	4 —
Eau.....	V gouttes.

F. S. A. — Diviser en 60 pilules. — Prendre à la dose de 1 pilule après chaque repas.

Potion :

Fluorure d'ammonium.....	1 gramme.
Eau distillée.....	300 grammes.

F. S. A. — Prendre une cuillerée à bouche après chaque repas, ou une cuillerée à café, si le malade ne fait que de petits repas.

Fluorure de sodium. — Prép. — On obtient ce corps en saturant l'acide fluorhydrique par le carbonate de soude pur, étendu d'eau ; on filtre, on évapore à siccité dans un vase de platine.

Desc. — Corps blanc, extrêmement soluble dans l'eau, beaucoup moins soluble dans l'alcool.

Prop. ther. — Le Dr Tuffier préconise le fluorure de sodium, qui jouit d'un pouvoir antiseptique puissant. Cet agent possède aussi la propriété de liquéfier la sécrétion de certaines cystites, sécrétion tellement épaisse et concrète qu'elle ne peut passer à travers la sonde. Aussi, dans le traitement des cystites glaireuses, le Dr Tuffier emploie avec succès les lavages de

la vessie au moyen de solutions de fluorure de sodium dont le titre varie de 0,25 à 1 p. 100. Des solutions plus concentrées ne doivent pas être employées, car elles sont irritantes. Ces lavages sont répétés tous les deux jours seulement et jusqu'à ce que la sécrétion vésicale devienne assez fluide pour pouvoir être facilement extraite au moyen de la sonde. Ce résultat atteint, on cesse l'usage du fluorure de sodium et on s'adresse, pour pratiquer les lavages de la vessie, à l'eau boriquée ou à d'autres solutions antiseptiques.

Formestone. — Voy. p. 86.

Formiates. — Prép. — Ils se préparent en saturant l'acide formique par les carbonates ou les oxydes.

Desc. — Le formiate de soude (sel blanc, cristallisé en prismes rhomboïdaux, à l'emploi duquel on doit donner la préférence, est très soluble dans l'eau et déliquescent, ce qui interdit sa prescription en cachets. Les formiates de potasse, d'ammoniaque, de chaux, de lithine, de fer, sont solubles dans l'eau, tandis que le formiate de mercure est insoluble.

Prop. thér. — En 1904, parurent les recherches remarquables de Clément, concernant l'action de l'acide formique sur le système musculaire.

Les nouvelles recherches que Huchard vient de communiquer à l'Académie de médecine confirment les observations du médecin lyonnais. L'acide formique et les formiates réagiraient sur tous les muscles de l'économie. Sous leur influence, la sensation douloureuse des muscles soumis à des contractions répétées est notablement atténuée, et les muscles fatigués récupèrent facilement leur énergie.

Cette action toni-musculaire s'exercerait encore sur le cœur et les vaisseaux, sur les tuniques gastro-intestinales, sur le diaphragme, sur le muscle vésical.

au point d'augmenter très notablement la puissance de l'émission urinaire; en un mot, sur tous les muscles, striés ou lisses, de l'économie. Huchard en a déduit des applications thérapeutiques très nombreuses dans les maladies suivantes : neurasthénie, diabète, asthénie grippale, état adynamique dans les maladies infectieuses, convalescences, anémies diverses, hyposthénie avec dilatation du cœur, hyposthénie gastrique, faiblesse sénile, affaiblissement des malades soumis au régime lacté exclusif.

L'action diurétique, mentionnée seulement d'une façon vague, a été démontrée nettement par les observations de Huchard. Cette action est certainement moins constante qu'avec la théobromine; mais comme le médicament diminue également la quantité d'albumine, on comprend très bien qu'il puisse être indiqué dans le traitement des affections rénales et des cardiopathies artérielles.

La toxicité est presque nulle, d'après les recherches expérimentales du professeur Gréhant, et l'action sur l'estomac est sans danger.

Il n'y a pas d'accoutumance, et, après un usage personnel prolongé pendant vingt mois, Clément est en mesure d'affirmer que le formiate de soude est inoffensif. Il n'a pas d'action nocive sur le rein.

Quant au mode d'action physiologique des formiates, il est encore sujet à discussion. Son action toni-musculaire serait bien supérieure à celle de l'extrait testiculaire ou encore à celle de l'ibogaïne, qui paraît être plutôt un tonique du système nerveux; mais le mécanisme physiologique de cette action toni-musculaire si remarquable est encore inconnu. Il est permis de se demander avec le Dr Clément si le médicament n'agit pas en favorisant les échanges musculaires.

Huchard croit plutôt que le formiate agit en grande partie en produisant une certaine anesthésie musculaire et en diminuant ainsi la sensation douloureuse de la fatigue musculaire. Le fait semble prouvé par la disparition de cette douleur dans les muscles agissant sur l'ergographe, et cela dès qu'une certaine dose de formiate a été absorbée.

Quoi qu'il en soit des explications, ce qui ne paraît plus en discussion, c'est l'action toni-musculaire et diurétique des formiates, c'est l'importance de cette médication, ce sont les nombreuses applications thérapeutiques que ces recherches paraissent avoir définitivement confirmées ou établies.

D'après Clément, elle se traduit chez les sujets par une sensation de fermeté des masses musculaires.

Il était tout indiqué de rechercher ce que l'acide formique pouvait produire dans certaines formes de tremblements où le tonus est affaibli.

L'auteur l'a administré avec succès dans deux cas de tremblements très intenses, chez une femme de soixante-cinq ans et chez un homme de soixante-douze ans. La première avait son tremblement depuis dix ans et le second depuis dix-huit ans.

Ce ne sont pas des tremblements séniles, car le menton, les lèvres, la tête sont immobiles.

Ils disparaissent au repos, ou du moins ils sont très atténués, ce qui les sépare des tremblements parkinsoniens.

Quoique très exagéré dans l'exécution des mouvements volontaires, au point que ces deux malades ne peuvent porter un verre à la bouche qu'en se servant des deux mains, leur tremblement n'a pas le rythme, ni les oscillations de celui de la sclérose en plaques. D'ailleurs tous deux ont la perte des réflexes patellaires.

Dans ces deux cas, l'acide formique, administré à la dose habituelle de 4 grammes de la solution normale, a donné des résultats aussi rapides que surprenants. En deux jours, le tremblement a été assez modifié pour que ces malades aient pu boire aisément d'une seule main sans faire répandre un verre à moitié plein.

Les jours suivants, l'amélioration s'est accentuée, mais le tremblement n'a pas complètement disparu. Il serait peut-être illusoire de compter sur un succès plus complet, puisque les troubles moteurs sont anciens et datent de dix et de dix-huit ans.

Ce qu'il y a de bien établi par ces faits, et bien d'autres analogues, c'est qu'aucun médicament n'agit d'une manière aussi rapide et aussi nette sur ce trouble de la motilité.

Mode d'emploi. Doses. — Le *formiate de soude*, aux doses indiquées plus loin, n'a pas jusqu'ici déterminé de phénomènes d'intolérance gastrique.

Le *formiate de lithine* doit être employé à moindre dose que le formiate de soude (1 gramme à 1gr,50 au plus par jour au lieu de 3 à 4 grammes, parce qu'il provoque facilement des nausées et des vomissements.

Le *formiate de potasse* se prescrit aux mêmes doses que le formiate de soude (3 à 4 grammes par jour et par dose de 1 gramme chaque fois), et il semble avoir peut-être une action diurétique un peu plus accusée.

Il faut avoir soin de ne pas prescrire les formiates dans des sirops plus ou moins acides qui pourraient mettre en liberté une certaine quantité d'acide formique toujours très irritant pour l'estomac.

La dose d'acide formique pour un adulte est de 2 grammes environ. On dilue cette quantité dans un demi-verre d'eau, et on neutralise avec 4 grammes de bicarbonate de soude. Mais cette boisson, indiquée

d'abord par Clément, est assez désagréable, et il est préférable de recourir d'emblée au *formiate de soude*, à la dose de 3 ou 4 grammes par jour, dissous dans l'eau et aromatisé ou sucré avec le curaçao ou le sirop d'écorces d'oranges amères. La préparation la plus agréable, recommandée par l'auteur, est la suivante :

Sirop d'écorces d'oranges amères.	208 grammes.
Formiate de soude.....	10 —

Trois à quatre cuillerées à soupe par jour, une cuillerée représentant 1 gramme de formiate.

Capsules kératinisées ou *glutinisées* à 0gr,25. — *Sirop* et *Élixir* contenant 0gr,30 par verre à liqueur. — *Granules* contenant 0gr,50 par cuillerée à café.

Formiate de cocaïne. — Prép. — Sel obtenu par F. Vigier par la saturation de la cocaïne par l'acide formique pur cristallisable.

Desc. — Sel blanc facilement soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Tous les emplois médicaux de la cocaïne sont indiqués, surtout en injections hypodermiques à cause de la stabilité de ce nouveau sel.

Mode d'emploi. Doses. — *A l'intérieur*, de 1 à 3 centimètres cubes en solution pour injection hypodermique.

A l'extérieur, solution de 2 à 5 p. 100.

Formiate d'éthyle. — Desc. — Le formiate d'éthyle se présente sous forme d'un liquide très mobile, contenant LIII gouttes au gramme, miscible à l'eau en toutes proportions.

Prop. thér. — Le Dr Huchard a signalé, il y a quelques années, les propriétés diurétiques du formiate de soude. Actuellement, il expérimente le formiate d'éthyle, qui a fait déjà l'objet d'une communication du Dr Rochon à l'Académie de médecine, en 1897.

Mode d'emploi. Doses. — Il est très bien supporté par les malades, et il n'a jamais occasionné d'accidents à la dose de 1 à 3 grammes par jour.

La dose que prescrit le Dr Huchard est de 1 gramme par jour, et, sous l'influence de ce médicament, il se produit une diurèse manifeste. Chez un malade, la quantité des urines a augmenté après absorption de 1 gramme de formiate d'éthyle, alors qu'une dose de 1gr,50 de théobromine était restée sans efficacité.

Formiate de quinine. — Syn. — Quinoforme : $C^{20}H^{24}Az^2O^2$, CO^2H^2.

Prép. — La quinine s'unit à l'acide formique pour donner deux sels :

1° Un sel neutre $C^{20}H^{22}Az^2O^2(CO^2H^2)^2$ à solution très acide ;

2° Un sel basique $C^{20}H^{22}Az^2O^2$, CO^2H^2 à solution neutre.

Le formiate basique de quinine est préparé par H. Lacroix (1) en saturant la quinine par son équivalent d'acide formique cristallisable.

Desc. — Sel blanc, bien démi, cristallisé en belles aiguilles brillantes et soyeuses, il est beaucoup moins amer que le sulfate, il fond à 32°, il est soluble dans 19 parties d'eau à + 15°, 8 parties à 32°, soluble aussi dans l'alcool et le chloroforme, très peu soluble dans l'ether, insoluble dans les huiles. Ce sel dévie à gauche la lumière polarisée $\alpha_D = -141,1$; il renferme 87,56 p. 100 d'alcaloïde ; c'est le plus riche de tous les sels de quinine neutres ou basiques. Sa solution aqueuse ne se décompose pas dans l'eau ; elle est neutre aux réactifs colorés et indolore en injections hypodermiques.

Prop. thér. — Le formiate basique de quinine, dont la solubilité dans l'eau permettra sans doute d'éviter

(1) *Société de Pharmacie de Paris*, 1er novembre 1905.

les accidents bien connus, plus ou moins graves, consécutifs aux injections sous-cutanées de chlorhydrate neutre de quinine, accidents mentionnés par de nombreux médecins et décrits par Kelsch, Laveran, Moty, Malafosse, etc. Ces auteurs attribuent les phénomènes inflammatoires, surtout les abcès, à l'action caustique du chlorhydrate neutre de quinine employé, action augmentant avec le titre de la solution injectée.

D'ailleurs, comme l'a expliqué le professeur Pouchet, le chlorhydrate et tous les sels neutres de quinine précipitent abondamment en présence du sérum sanguin, et l'on sait d'autre part que Marty a signalé l'altération des globules rouges par ces mêmes sels.

Si l'on examine ce qui se passe lors de la dissolution dans l'eau d'un sel neutre de quinine, le chlorhydrate par exemple, on voit que ce sel se décompose en sel basique et acide chlorhydrique, cet acide exprimé en HCl atteignant en poids le dixième du sel en dissolution. Or, si l'on considère que l'acide du *Codex* de D = 1,17 renferme 34 p. 100 d'HCl, on voit que, lorsqu'on injecte 50 centigrammes de chlorhydrate neutre, on injecte par cela même 17 centigrammes d'acide chlorhydrique officinal. On peut donc admettre sans difficulté que cette quantité d'acide chlorhydrique peut occasionner soit de la douleur, soit des lésions inflammatoires, ces accidents augmentant avec le titre de la solution injectée.

Pour le Dr Bardet, le quinoforme au dixième ou au vingtième est le dosage utile et de choix, car il est supérieur au lactate et ne peut être comparé ni au chlorhydrate, ni au bromhydrate neutre.

Mode d'emploi. Doses. — On l'emploie surtout en injections hypodermiques.

Quant à la posologie, il y a lieu de considérer la teneur en quinine pure de ce nouveau sel dont 1 gramme correspond à 1gr,48 de chlorhydrosulfate et renferme 14 p. 100 plus d'alcaloïde que le sulfate basique.

Formicine. — Prép. — Ce nom désigne une combinaison de l'aldéhyde formique avec l'acétamide.

Desc. — Ce composé est un liquide sirupeux, limpide, inodore, contenant 33 p. 100 de formaldéhyde, c'est-à-dire 7 p. 100 seulement de moins que le formol. Il possède un pouvoir antiseptique prononcé, sans action nocive.

Prép. thér. — Le Dr Füth le recommande pour remplacer le sublimé, lorsque celui-ci n'est pas toléré. L'auteur recommande la solution alcoolique à 5 p. 100 de formicine pour le lavage des mains.

Formidine. — Prép. — La formidine serait un iodure de l'acide méthylène-disalicylique, et il aurait pour formule $C^{15}H^{10}O^6I^2$: on l'obtiendrait en condensant l'acide salicylique avec l'aldéhyde formique et l'iode.

Prop. thér. — Sous le nom de formidine, on a préconisé un nouvel antiseptique contenant de l'iode. Cet antiseptique peut être employé soit à l'*extérieur* en pansement, soit à l'*intérieur* à la dose de 0gr,03 à 0gr,06.

Desc. — Poudre jaune rougeâtre, insoluble dans l'eau et les dissolvants organiques, et qui, au contact des sécrétions alcalines de l'organisme, se décomposerait en ses éléments.

L'action de l'aldéhyde formique sur les phénols est variable suivant les circonstances et mène à toute une série de produits de condensation : c'est ainsi que, si la réaction est faite en milieu alcalin, on

obtient des dérivés oxyalcooliques, qui ne sont plus susceptibles de dégager l'aldéhyde formique. Dans d'autres cas, on arrive à des produits polymérisés renfermant l'aldéhyde sous forme de combinaisons peu stables et qui abandonnent cet aldéhyde plus ou moins facilement.

Prop. thér. — On a déjà décrit des composés contenant de l'iode, des phénols et de l'aldéhyde formique, et quelques-uns ont reçu des applications thérapeutiques : nous pouvons citer, par exemple, un dérivé iodé du phényforme, qui est lui-même un composé de condensation du phénol avec l'aldéhyde formique, et l'iodolane, qui est une monoiodiodioxybenzèneformaldéhyde. C'est à ce groupe de corps qu'appartient la formidine.

Fortoïne. — Prép. — Alcaloïde extrait de l'écorce de *Coto verum*, isomère de la cotoïne. C'est une formaldéhyde cotoïne ou une méthylène-di-cotoïne, obtenue en faisant agir l'aldéhyde formique sur la cotoïne.

Desc. — Cristaux jaunes, à saveur nulle, à odeur de cannelle. Point de fusion 211°. Soluble dans le chloroforme, l'acétone, l'acide acétique ; peu soluble dans l'alcool, la benzine ; très soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Le Dr Overlach a étudié l'action thérapeutique de ce nouveau produit, dans plus de 162 cas, diarrhées des phtisiques, entérites catarrhales, diarrhées des aliénés, des pellagreux, ulcérations intestinales, et a reconnu en lui un spécifique de la diarrhée dans ses manifestations les plus diverses.

Le Dr Albertoni l'a préconisé contre la diarrhée infantile et a obtenu des cas de guérison, sauf dans les états hyperémiques de l'intestin et la tendance aux entérorragies.

Mode d'emploi. Doses. — La fortoïne s'emploie en cachets ou en solution :

1° *Cachets* de 25 centigrammes de fortoïne, à la dose de 3 à 6 par jour.

2° *Solution :*

Fortoïne	50 centigrammes.
Alcool à 90°	5 grammes.
Eau distillée	45 —

A prendre en deux fois.

Fulgural. — Prép. — Ce produit se compose de : écorce de bourdaine, feuilles de séné, racines d'arrête-bœuf, bois de sassafras, bois de gaiac, centaurée, feuilles de menthe poivrée, de chaque 10 grammes ; salsepareille, 20 grammes ; sulfate de magnésium, 100 grammes ; extraits de trèfle, de primevère, de genièvre, de réglisse, 5 grammes ; sucre, 50 grammes ; alcool 100 grammes ; vin quantité suffisante pour compléter 1 000 grammes.

Prop. thér. — Ce produit est employé comme dépuratif du sang, comme stomachique et comme laxatif léger.

Gaiacophosphal. — Le gaiacophosphal ou phosphite neutre de gaiacol contient 92 p. 100 de gaiacol et 7 p. 100 de phosphore organique assimilable.

Desc. — C'est un corps cristallisé, en paillettes blanches, soluble dans l'eau et dans les véhicules organiques ; sa saveur chaude n'a rien de caustique et disparaît vite ; son odeur est faible.

Prop. thér. — Le gaiacophosphal, cristallisé et nettement défini, offre toutes les garanties que le médecin peut exiger d'un médicament qui doit toujours être identique à lui-même pour produire des effets constants. Ce n'est pas le cas pour les gaiacols du

commerce, dont la teneur en gaiacol pur est variable.

Les nombreux avantages du phosphotal, que nous signalons ci-dessus, se retrouvent dans le gaiacophosphal. Il permet la médication gaiacolée à doses massives, sans que l'on ait à craindre de phénomènes d'intolérance.

Mode d'emploi. Doses. — Le gaiacophosphal s'emploie sous les formes suivantes :

Capsules Clin au Gaiacophosphal. — Elles sont enrobées au gluten et contiennent chacune 0gr,15 de gaiacophosphal cristallisé par capsule.

La dose quotidienne est de 2 à 6 capsules.

Solution Clin au Gaiacophosphal. — Titrée à 0gr,10 de gaiacophosphal cristallisé par cuillerée à café, elle s'administre à la dose de 1 à 5 cuillerées par jour dans un peu de lait avant les repas. Elle peut aussi se prendre en lavements.

Tubes stérilisés Clin au Gaiacophosphal. — Titrés à 0gr,05 par centimètre cube, pour injections hypodermiques.

Gaïac-saponine. – Desc. — Tandis que toutes les saponines présentent un degré plus ou moins marqué de toxicité, à l'exception des saponines de *cocinium*, la saponine du *Gaiacum officinale* L. aussi bien à l'état d'acide saponique libre que sous forme de saponine neutre, peut, d'après les intéressantes recherches du Dr W. Frieboes, être considérée comme entièrement inoffensive.

Prop. thér. — Au point de vue des usages techniques, cette découverte constitue un progrès dont il faut se réjouir, car, dans la fabrication des boissons mousseuses, des émulsions huileuses, etc., l'emploi de la saponine du commerce devait toujours, à cause de sa toxicité, éveiller de justes appréhensions.

Relativement à la force émulsive de la saponine de

gaïac, mentionnons ce qui suit : une solution de 1 1000 d'eau mousse très fortement quand on l'agite, et l'écume, au bout de un jour et demi, n'a pas encore entièrement disparu. La solution 1 100000 mousse encore d'une manière très intense, et l'écume persiste plusieurs heures ; enfin, dans une solution de 1 1000000, il se produit encore de l'écume, qui met quelque temps à se dissiper. Pour la pratique, on pourrait recommander l'emploi d'une solution de 1/100000.

On peut encore très avantageusement utiliser la saponine de gaïac pour la préparation des émulsions d'huile de foie de morue et d'huile de ricin. Le Dr Friboes propose, dans ce but, les formules suivantes :

N° 1.	Huile de foie de morue	5	grammes.
	Gomme arabique	2-5	—
	Eau distillée	40	—
	Gaïac-saponine	0-2	—
N° 2.	Huile de ricin	4	grammes.
	Gomme arabique	2	—
	Eau distillée	32	—
	Gaïac-saponine	0-5	—

A la place de l'acide gaïac-saponique, on peut aussi se servir, pour obtenir une émulsion stable, de la saponine neutre.

De même que toutes les saponines, la saponine de gaïac possède la propriété de maintenir en dissolution dans l'eau, en quantités relativement plus grandes, les substances difficilement solubles, propriété qui, en considération de l'innocuité du produit, peut être considérée comme importante en thérapeutique.

Gallogène (Ac. ellagique). — Prép. — Sous le nom de gallogène, on désigne l'acide ellagique $C^{14}H^6O^8$, retiré des fruits de Dividivi.

Desc. — C'est une poudre jaune, inodore, presque

insipide, insoluble dans tous les dissolvants acides et neutres, mais soluble dans les liquides alcalins.

Prop. thér. — C'est un astringent intestinal qui réussirait dans le traitement de la tuberculose intestinale, des abcès intestinaux, de la dysenterie, de la diarrhée chronique, du catarrhe intestinal, de la cholérine chez les enfants, etc.

Mode d'emploi. Doses. — Il se prescrit à la dose de 1 gramme, trois à quatre fois par jour, pour les *adultes*, et à la dose de 0gr,5 chez les *enfants* en paquets ou en cachets.

Glycérophosphate de lithine. $C^3H^7O^3 - PHO < \begin{matrix} OLi \\ OLi \end{matrix}$.

Desc. — Poudre cristalline, blanche, soluble dans l'eau.

Prop. ther. — Son usage est indiqué dans tous les cas où l'on donne les sels de lithine et où l'on recherche les effets tonifiants de l'acide glycérophosphorique.

Mode d'emploi. Doses.

Cachets :

Glycérophosphate de lithine..... 0gr,50

Diviser en 10 cachets; donner de 1 à 2 cachets par jour, à prendre dans une eau chargée d'acide carbonique.

Solution :

Solution à 50 p. 100, à la dose de 1 gramme à 2 grammes par jour.

Glycérophosphates de quinine. — Il existe deux sels :

Sel basique $C^3H^7O^3P$, $[C^{20}H^{24}Az^2O^2]^2 + 7H^2O$.

Sel neutre $C^3H^9PO^6$, $C^{20}H^{24}Az^2O^2 + 10H^2O^2$.

Prép. — Le glycérophosphate de quinine se prépare par plusieurs méthodes différentes :

1° En neutralisant une solution titrée d'acide glycérophosphorique par une quantité équivalente de quinine (Moncour) ;

2° En pratiquant la double décomposition de deux solutions, l'une de sel de quinine, l'autre de glycérophosphate de chaux, solutions employées toutes deux en proportions équivalentes Moncour ;

3° Dans 500 centimètres cubes d'éther, on fait dissoudre 75gr,6 de quinine cristallisée. On ajoute à cette solution 17gr,2 d'acide phosphorique pur dissous dans 60 grammes d'alcool à 96°. Il se forme un abondant précipité blanc, qui est le glycérophosphate de quinine, que l'on recueille sur un filtre et qu'on lave avec 40 grammes d'éther Falières).

Desc. — Poudre cristalline très blanche, légère, inaltérable à l'air, insoluble dans l'éther ; une partie se dissout dans 333 parties d'eau à 15°, 26 parties d'alcool et 28 parties de glycérine.

Prop. thér. — Le glycérophosphate de quinine réunit les propriétés de la quinine à celles de l'acide glycérophosphorique, dont les sels sont connus comme toniques nerveux par excellence. Son emploi est indiqué dans tous les cas où il s'agit de combattre des attaques de malaria, en présence d'une nutrition insuffisante. Son usage se recommande, en outre, principalement contre les névralgies et dans la convalescence des maladies fébriles graves.

Mode d'emploi. Doses. — La forme pilulaire est celle qui convient le mieux.

Cachets :

Cachets médicamenteux de 0gr,10 à 0gr,50.

Pilules :

Glycérophosphate de quinine.	3 grammes.
Sucre de lait.....	1gr,5
Sirop de gomme.....	Q. S. pour faire 30 pilules.

Prendre 3 fois par jour 1 à 3 pilules.

Glycogène. — Prop. thér. — Le Dr J. de Nittis a employé le glycogène comme médicament.

Se basant sur le rôle que joue le glycogène dans tout travail cellulaire (réactions histologiques, prolifération active des organes, etc.), l'auteur a eu l'idée de l'administrer à des cachectiques; il a, notamment, obtenu de très bons résultats dans les stades apyrétiques de la tuberculose (augmentation de poids pouvant atteindre 1 kilogramme par semaine). Au début, il donnait 0gr,08 par jour, en pilules ou en lavement; depuis, il a plus que doublé les doses. Il a eu également de bons résultats dans les périodes fébriles de certaines affections (fièvre typhoïde, péricardite rhumatismale, grippe, scarlatine, pneumonie), et même contre la migraine.

Le glycogène, étudié dans les hôpitaux de Paris et notamment à l'hôpital Broussais dans le service du professeur Gilbert et par le Dr Lereboullet, s'est révélé comme un médicament utile dans le traitement de certaines affections dans lesquelles la défense de l'organisme est diminuée, ou lorsque les fonctions du foie sont perturbées.

On sait en effet que le foie jouit d'un pouvoir toxolytique qui lui est conféré par le glycogène par rapport aux poisons intra-organiques bactériens ou tissulaires. De même le glycogène atténue ou détruit, *in vitro*, la toxicité de certains alcaloïdes (Bouchard et ses élèves, Teissier, Tanret, Roger, Saschi, etc.). Le glycogène est indiqué de par ces propriétés dans les intoxications, les maladies infectieuses et surtout leurs convalescences dont il abrège la durée.

On le prescrit donc dans les fièvres scarlatine, typhoïde, muqueuse, dans la rougeole, la pneumonie.

Il trouve aussi son emploi dans les cachexies et la tuberculose, où on peut constater sa disparition des organes et des tissus.

Enfin on sait le rôle considérable joué par le foie dans la production de certains cas de diabète, ainsi que l'ont établi les travaux du professeur Gilbert, consacrant l'existence d'un diabète par anhépatie et par hyperhépatie. On a pu penser que le glycogène stimulerait et régulariserait la fonction glycogénique du foie, et ces vues théoriques ont été vérifiées par ce fait que, dans de nombreux cas de diabète, dits arthritiques, et que l'on peut ranger dans l'une des deux classes indiquées par le professeur Gilbert, l'administration du glycogène a toujours amené le sucre à un taux insignifiant.

Mode d'emploi. Doses. — Dose quotidienne normale de 0gr,60 à 1 gramme, ou de 3 à 5 capsules de glycogène Clin.

Glycolate de menthyle. — Ce nouvel éther, obtenu par F. Bayer, a pour formule : $CH^2\begin{cases}OH\\COOC^{10}H^{19}\end{cases}$.

Prép. — C'est une substance sans saveur, sans aucune propriété irritante, tout en possédant, dans son intégralité, les propriétés thérapeutiques du menthol.

Le principe de sa préparation est de partir du menthol ou d'un de ses dérivés et de l'éthérifier par les procédés ordinaires au moyen de l'acide glycolique ou de ses dérivés.

Prop. thér. — Il possède, sur les autres éthers du menthol, l'avantage d'être complètement dédoublé par le contenu alcalin de l'intestin.

Le glycolate de menthyle s'est révélé comme un moyen très efficace contre les accidents dus à l'irritation de l'estomac, comme nausées, vomissements, etc.

Glyconique (Acide).

$$OH.CH^2.(CH.OH)^4.CO^2H.$$

Prép. — Produit d'oxydation de la glycose ou du sucre de canne.

Desc. — Masse sirupeuse, qui ne réduit pas la solution de Fehling.

Prop. thér. — Cet acide, qui jusqu'ici ne présentait qu'un intérêt purement scientifique, a acquis, grâce aux études du Dr L. Schwarz, une certaine importance en médecine pratique, car il semble exercer, dans le coma diabétique, une action vraiment salutaire. Chez un phtisique, atteint d'un diabète grave, on a réussi, dans deux accès de coma avec dyspnée typique, survenus dans un intervalle de trois semaines, à sauver la vie du malade au moyen de l'administration de 70 grammes et de 50 grammes d'acide glyconique. On avait neutralisé cet acide au moyen du bicarbonate de soude : on l'avait fait dissoudre dans 500 centimètres cubes d'eau, et on l'avait administré par la bouche et en lavement, en même temps qu'on faisait prendre au malade des doses considérables de bicarbonate de soude (jusqu'à 140 grammes). Un troisième accès s'étant produit quatorze jours après le second, le malade y succomba, parce qu'on n'avait pu se procurer à temps le remède et que le traitement par le bicarbonate de soude *seul* resta sans résultat. L'acide glyconique semble donc, dans le cas en question, avoir agi non seulement comme agent alimentaire à la place du sucre, mais encore comme agent curatif direct.

Desc. — Poudre cristalline blanche, qui fond à 70° C., qui se dissout facilement dans l'eau froide à environ 1 p. 100 et dans l'eau chaude avec une grande facilité. Le glycosal est également très soluble dans l'alcool, moins soluble dans l'éther et le chloroforme.

Prop. phys. — Le glycosal peut se mêler facilement avec la glycérine ; cette substance possède les facultés

antiseptiques et antirhumatismales de l'acide salicylique et semble devoir occuper une place dans la thérapeutique à côté des autres préparations salicylées. Elle possède l'avantage de ne pas impressionner l'estomac et de n'occasionner que de rares bourdonnements d'oreilles.

Prop. thér. — Les badigeonnages locaux, avec une solution alcoolique de glycosal à 20 p. 100, ont un grand effet sur la prompte résorption du rhumatisme articulaire aigu, et l'on trouve, après avoir employé ce procédé, la réaction salicylée dans les urines, au bout de quinze ou vingt heures. La fièvre et les douleurs sont aussi favorablement influencées.

Pris à l'intérieur, le glycosal, à fortes doses de 10 à 12 grammes *pro die*, agit comme lorsqu'on l'emploie en badigeonnages externes. On n'a jusqu'alors constaté aucun symptôme d'intoxication salicylée.

Mode d'emploi. Doses. — On peut prescrire le glycosal suivant les formules suivantes :

1° *Usage externe.*

Badigeonnages :

Glycosal	30 grammes.
Alcool pur	120 —

Pour badigeonnages externes sur les articulations.

Collodion :

Collodion	80 grammes.
Glycosal	20 —

Pommade :

Glycosal	3 à 5 grammes.
Alcool	Q. S.
Vaseline, Lanoline	aa 30 —

2° *Usage interne.*

Cachets :

Glycosal..... 0gr,50

pour un cachet. Prendre un de ces cachets à des intervalles de une demi-heure, une, deux, trois heures, dans une eau minérale naturelle.

Lavement :

Glycosal.....	4 à 6 ou 10 grammes.	
Mucilage de gomme arabique.....	aā 100 —	
Eau distillée.....		
Teinture d'opium.....	V à XXX gouttes.	

Bien agiter et à employer pour deux lavements.

Solution :

Glycosal.....	20 grammes
Glycérine.....	10 —
Alcool.....	100 —

Glycosal. — Prép. — Le glycosal est l'éther glycérique de l'acide mono-salicylique, préparé pour la première fois par Traeuber.

Gonosan. — Prép. — Le gonosan est une dissolution de la masse résineuse du kawa-kawa (*Piper methysticum*), de la famille des Pipéracées dans l'essence de santal : 80 d'essence de santal pour 20 de résine de kawa-kawa

Prop. thér. — Le Dr A. Renault a essayé ce nouveau produit à l'hôpital Cochin contre la blennorragie ; il aurait produit les résultats suivants :

1° Action sédative très prononcée contre les douleurs de la miction ;

2° Action anticatarrhale ;

3° Il ne détermine pas de phénomènes d'intolérance (douleurs lombaires, troubles digestifs).

Mode d'emploi. Doses. — Le gonosan était prescrit d'emblée à la dose de 6 capsules pendant les deux premiers jours, puis 9 les jours suivants. Ce médicament était administré en trois fois avec un peu d'eau par parties égales, en commençant les trois repas de la journée.

Griserine. — Prép. — La *griserine* n'est autre chose, d'après le Dr Zernik, que la *lorétine*, préconisée il y a quelques années et maintenant presque oubliée, constituant un excellent antiseptique.

M. Griese a cherché tout récemment à réhabiliter la lorétine ; il la mélange avec 4,25 p. 100 de carbonate de soude ou 6,75 p. 100 de bicarbonate de soude, et le produit ainsi préparé a été baptisé du nom nouveau de *griserine*.

Cette lorétine, au point de vue chimique, est l'acide *m.* iodo-*o*-oxyquinoléine-ana-sulfonique.

Desc. — C'est une poudre jaune pâle sans odeur ni saveur.

Prop. thér. — On l'employait comme succédané de l'iodoforme, soit seule, soit sous forme de combinaison bismuthique.

Mode d'emploi. Doses. — Une série de recherches thérapeutiques ont été faites avec ce médicament ; on l'emploie surtout comme antiseptique interne, dans la tuberculose, à la dose de 0gr,5 en cachets. Avant de juger de la valeur de ce produit, il sera bon d'attendre les résultats de l'expérience.

Gui de Chêne. — Fort employé par Hippocrate, Dioscoride, Celse et Galien, Avicenne et Ebn-Baithar, Œginete, le gui tomba dans le discrédit jusqu'au jour où il fut réhabilité par Bayle, par Coltbach et Rivierus, qui vantèrent son emploi dans l'épilepsie.

La thérapeutique moderne l'avait pour ainsi dire laissé complètement tomber dans l'oubli.

Prép. — Les feuilles de gui et les jeunes tiges non ligneuses sont recueillies et séchées à l'étuve à 30° environ. Lorsque les feuilles sont bien cassantes, elles sont contusées, pilées presque sans résidu dans un mortier de fer (seules quelques fibres ligneuses blanches et élastiques résistent à la pulvérisation).

Lorsque la poudre est bien fine, elle est passée dans un tamis de soie et conservée dans un lieu sec.

La poudre obtenue est vert clair, d'odeur faible.

Prop. thér. — Le Dr René Gaultier a signalé un certain nombre d'observations qui semblent démontrer que cette plante est douée de réelles propriétés thérapeutiques dans le traitement des hémoptysies congestives des tuberculeux (1).

Sans vouloir prématurément vanter les vertus curatrices du gui de chêne, dans les hémoptysies des tuberculeux, on a pu constater que dans sept cas où l'hémoptysie était de nature congestive, hémoptysie active, pourrait-on dire, le gui de chêne s'est montré efficace ; que la seule fois où il ait échoué, c'est qu'il s'agissait d'un cas qui résisterait à tout traitement, à savoir d'une hémoptysie par rupture anévrysmale.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr Gaultier emploie des *pilules* renfermant 0gr,02 d'extrait éthéré par pilule correspondant à 0gr,10 de plante fraîche.

Ces pilules étaient données au nombre de 8 par jour dans les 48 premières heures, une toutes les trois heures.

A ce traitement, on ajoutait 2 cuillerées de sirop de morphine pour la nuit, à prendre l'une à sept heures et l'autre à neuf heures du soir. Les jours suivants, on diminuait le nombre des pilules, qui était ramené successivement à 6, à 4 pilules par jour.

(1) René Gaultier, *Société de thérapeutique*, séance du 27 juin 1907.

Le Dr Gaultier a eu également recours dans un cas à la *plante sèche*, pulvérisée en pilules de 0gr.10.

Extrait aqueux de Viscum album :

Feuilles et jeunes tiges de *Viscum album*.	500 grammes.
Eau distillée bouillante.....	6 000 —

Les feuilles et les jeunes tiges sèches de *Viscum album* sont incisées, puis contusées dans un mortier jusqu'à obtenir une poudre grossière. La faire infuser pendant douze heures dans six fois son poids d'eau distillée bouillante. Exprimer et faire de la même manière deux autres infusions successives avec trois fois son poids de liquide.

Réunir les trois liqueurs, filtrer et évaporer au bain-marie jusqu'à consistance sirupeuse, puis concentrer à consistance d'extrait mou, sous la cloche à vide sulfurique. — on obtient en moyenne 23 p. 100 d'extrait aqueux.

Cet extrait est jaune brun, de saveur douceâtre et un peu amère, d'odeur aromatique agréable rappelant celle de la prune cuite. Il s'emploie à la dose de 0gr.10 à 0gr.15 en pilules ou en potion.

La *poudre* s'emploie à la dose de 1 gramme à 1gr.50 par vingt-quatre heures, soit en cachets, soit en pilules de 0gr.10, seule ou associée au tanin.

Pilules d'extrait aqueux de Viscum album :

Extrait aqueux de *Viscum album*.....	0gr,50
Excipient.....	Q. S.

pour 25 pilules.

Chaque pilule contient 0gr.02 d'extrait. 5 à 8 pilules par vingt-quatre heures.

Pilules de Viscum et de tanin :

Extrait aqueux de *Viscum album*.....	0gr,50
Tanin.....	5 grammes.

pour 25 pilules. Même dose que précédemment.

Sirop de Viscum album :

Extrait aqueux de *Viscum album*.....	1 gramme.
Eau distillée bouillante.....	10 grammes.
Sirop simple.....	990 —

Gynocardique (Acide). — Prép. — Acide retiré par John Moss et Roux par saponification de l'huile de Chaulmoogra.

Desc. — Aspect cristallin et pâteux, de couleur jaune, à odeur non désagréable de l'huile dont on l'a extrait, saveur âcre et brûlante, fond à 29°. Soluble dans l'alcool froid, l'éther, l'éther de pétrole, le chloroforme, la benzine, l'alcool méthylique et le sulfure de carbone.

Prop. thér. — Le Dr W. Cottle, de Londres, a employé l'acide gynocardique dans le traitement de la lèpre, du psoriasis, de l'eczéma et du lupus.

A. Bories, à la léproserie de Bourbon (Ile de la Réunion), a employé avec succès l'acide gynocardique en pommade ou en globules.

Le Dr Z. Falcao, de Lisbonne, a traité des lépreux par l'acide gynocardique et a obtenu de bons résultats.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr G. Desprez (1) a indiqué les formes pharmaceutiques de l'acide gynocardique.

1° *Usage externe.*

Liniment :

Acide gynocardique.....	2 grammes.
Huile de Chaulmoogra.....	30 —
Chloroforme.....	30 —

Pommades :

1° Acide gynocardique.....	1 gramme.
Vaseline.....	30 grammes.

(1) Desprez, L'huile de Chaulmoogra. Thèse de Paris, 1900.

2° Acide gynocardique	0gr,75.
Huile de Chaulmoogra	10 grammes.
Vaseline	20 —
Paraffine	5 —

2° *Usage interne.*

Globules à 0gr,05, à la dose de 2 par jour, en augmentant la dose jusqu'à 20 et 30 par jour.

Pilules :

1° Acide gynocardique	0gr,25.
Extrait de gentiane	0gr,75.
Extrait de houblon	0gr,75.

2 pilules par jour en augmentant la dose jusqu'à 12.

2° Gynocardate de soude	0gr,20.
Extrait de gentiane	0gr,5

5 à 20 pilules par jour.

Helmitol. — Syn. — Anhydrométhylencitrate d'hexaméthylentétramine. Citraminoxyphene $C^{7}O^{5}H^{8}$.

Prép. - Combinaison de l'acide anhydrométhylène-citrique avec l'urotropine; il se forme par condensation un acide méthylène-citrique, qui se combine à l'urotropine.

Desc. — Poudre blanche, cristalline, de saveur acide agréable, soluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool, insoluble dans l'éther.

Prop. ther. — D'après les observations publiées par Rosenthal (de Berlin), Heuss (de Zurich), de Buck (en Belgique), confirmées par un grand nombre de médecins des hôpitaux de Paris, l'helmitol paraît être un agent très efficace contre les affections suivantes : pyélites, cystites, cystites du col, prostatites, blennorragies récentes ou de date ancienne, et, en général, toutes les affections infectieuses du système urinaire.

Jusqu'ici, c'est surtout dans le traitement de la blennorragie que s'est affirmée au plus haut point l'efficacité de l'helmitol.

Mais il convient d'ajouter que, une fois ces résultats obtenus, il est souvent nécessaire d'avoir recours aux autres médicaments, notamment aux capsules au copahivate de soude, au santal, à l'ichtyol, etc., pour obtenir une guérison définitive.

L'helmitol est donc le médicament sédatif et antiseptique, par excellence, des voies urinaires; par son emploi, on peut juguler rapidement les phénomènes inflammatoires de toutes les maladies infectieuses de l'appareil uropoétique.

C'est aussi un médicament qui, très probablement, ne tardera pas à occuper une place importante dans la thérapeutique comme antiseptique de l'intestin.

Mode d'emploi. Doses. — Il suffit généralement de quatre doses quotidiennes de 1 gramme de ce médicament pour faire cesser, en quelques jours, la douleur, le ténesme, la fréquence des mictions et l'écoulement purulent.

Son innocuité absolue permet d'en élever les doses jusqu'à la production des effets désirables.

On peut élever la dose quotidienne jusqu'à 8 grammes sous forme de poudre, de comprimés Fumouze et de globules Fumouze.

Poudre. — La poudre s'emploie par paquets de 1 gramme, dont on verse le contenu dans un verre d'eau. Cette dose de 1 gramme est administrée à intervalles égaux, deux, trois, quatre, cinq fois, etc., par jour.

Comprimés. — Les comprimés, dosés à 50 centigrammes, s'emploient de la même façon. On fait dissoudre un ou deux comprimés dans un demi-verre ou un verre d'eau sucrée.

Globules. — Les globules présentent l'avantage de dissimuler la saveur du médicament, de préserver l'estomac et d'assurer la dissolution graduelle du médicament dans l'intestin grêle, nécessaire pour obtenir la double action de l'helmitol sur l'intestin et sur les voies urinaires. Ils sont dosés à 40 centigrammes. On en prescrit un à dix par jour.

Hémoplase. — Syn. — Extrait protoplasmique des globules sanguins.

Prod. thér. — Lumière et Chevrotier ont rappelé qu'on n'a pas préparé jusqu'ici à l'état de pureté des extraits organiques renfermant exclusivement le protoplasma des globules sanguins et débarrassés du sérum et du stroma des globules. Pour isoler les substances protoplasmiques des globules, Lumière et Chevrotier ont pris du sang recueilli par saignée, qu'ils ont additionné de 20 parties d'un liquide isotonique, destiné à éviter les passages dans le sérum des substances actives des globules et à conserver celles-ci intactes. Le mélange a été centrifugé; le liquide surnageant les globules a été séparé, et les globules ont été lavés plusieurs fois avec le liquide isotonique; après avoir été ramené au volume primitif du sang mis en œuvre par addition d'eau distillée, le mélange a été soumis à plusieurs congélations successives, suivies de réchauffements à 35°, qui ont pour effet de briser les enveloppes des éléments cellulaires et de mettre en liberté les substances protoplasmiques; une nouvelle centrifugation a été pratiquée dans le but de séparer ces substances des débris de cellules; le liquide décanté a été rendu isotonique par addition de chlorure de sodium, puis filtré à la bougie et conservé dans des flacons stérilisés.

Ces opérations sont effectuées avec toutes les pré-

cautions de l'asepsie la plus rigoureuse ; on s'assure que ces précautions ont été bien prises en portant les flacons à l'étuve a 40° pendant quarante-huit heures au moins ; les flacons doivent conserver leur limpidité.

L'extrait, ainsi préparé par Lumière et Chevrotier, se présente sous forme d'un liquide rutilant, qui se conserve parfaitement sans perdre de couleur et sans qu'il se forme aucun dépôt. Placé dans le vide, l'hémoplase perd l'oxygène fixé par l'hémoglobine et prend une teinte violet noir : mais elle reprend sa couleur rutilante, si elle est agitée à l'air.

Lumière et Chevrotier ont préparé des extraits protoplasmiques de sang d'âne et de mouton ; ces extraits sont peu toxiques, attendu qu'on a pu injecter impunément 250 centimètres cubes à un lapin.

Les cobayes, les chiens, les lapins auxquels l'hémoplase a été administrée par voie hypodermique ou par voie intraveineuse n'ont présenté aucun phénomène anormal ; on constate seulement une élévation de température de quelques dixièmes de degré, qui se produit trois ou quatre heures après les injections. A doses massives et répétées, le produit n'a aucune action sur le rein.

Lumière et Chevrotier attribuent à l'hémoplase des vertus antitoxiques, ainsi qu'une action tonique et stimulante. Ils se proposent de préparer de l'hémoplase avec du sang fourni par des animaux immunisés, de manière à comparer le pouvoir antitoxique du sérum fourni par ces animaux avec celui de l'extrait protoplasmique.

Ce sont là de fort intéressantes expériences, bien conformes aux données actuelles de la physiologie pathologique. C'est une voie nouvelle qui pourra être féconde en heureux résultats.

Hermophényl. — Syn. — Mercure phénol-disulfonate de sodium.

Prép. — L'hermophényl, préparée par le Dr Bérard, est un composé organo-métallique dont le nom chimique est *mercure-phénoldisulfonate de sodium.*

Desc. — Poudre blanche, amorphe, très soluble dans l'eau 15 à 22 p. 100, qui contient 40 p. 100 de mercure, et dans laquelle les réactions du mercure sont masquées.

Prop. phys. — Le coefficient de toxicité de ce corps est de 1 centigramme par kilogramme d'animal (chien ou lapin en injection intraveineuse ; 12 centigrammes par voie hypodermique. C'est un bactéricide énergique, détruisant en quelques minutes, en solution à 1 p. 100, les principaux microbes pathogènes ; les solutions à 1 p. 1 000 agissent moins rapidement.

L'hermophényl est dépourvue de propriétés irritantes et peut être appliquée sur les muqueuses.

Prop. thér. — Bérard a expérimenté un savon antiseptique à 1 p. 100 d'hermophényl, qui peut être employé pour la désinfection des mains des chirurgiens; ainsi utilisé, il ne produit pas les érythèmes que causent les solutions de sublimé ou d'acide phénique. D'après Bérard, ce corps conserverait sa solubilité dans le savon, contrairement à ce qui se passe pour le sublimé, qui se transforme immédiatement en combinaison insoluble.

Les objets de pansement (ouate ou gaze), imprégnés d'hermophényl, peuvent être stérilisés à 120°; ces objets peuvent rendre aux chirurgiens les mêmes services que la gaze iodoformée et le coton salicylé.

Les solutions à 1 p. 100 et même à 1 p. 50 peuvent être utilisées pour les pansements humides. Bérard s'est servi d'une solution à 1 p. 30 pour

le lavage des yeux des enfants nouveau-nés, à la place du nitrate d'argent et du protargol.

Héroïne. — Prép. — Éther diacétique de la morphine.

Desc. — Poudre blanche, cristalline, fusible à 171-172°, se dissolvant très lentement dans l'eau, mais facilement dans l'alcool.

Prop. thér. — L'héroïne a sur la morphine deux avantages principaux : elle ne cause pas de constipation et s'emploie à des doses beaucoup moindres. La pression sanguine n'est aucunement influencée par l'héroïne ; par conséquent elle peut être employée sans crainte de troubles secondaires, si légers soient-ils, chez les personnes dont le cœur et le système artériel sont affaiblis et qui ne peuvent tolérer la morphine. Le besoin d'oxygène est réduit de beaucoup par l'héroïne, sans qu'il y ait à appréhender de ce fait aucun effet secondaire désagréable, à l'encontre de ce qui se produit avec la morphine ; aussi l'héroïne peut-elle être administrée de préférence à cette dernière substance aux phtisiques, de même que dans les cas d'asthme, d'affection bronchique, etc.

L'héroïne n'est pas plus toxique que la codéine, malgré son efficacité plus prononcée, comme de nombreuses expériences sur des lapins l'ont clairement établi. La codéine est toxique à $0^{gr},1$ par kilogramme d'animal (lapin), alors qu'il faut administrer un peu plus de $0^{gr},1$ d'héroïne par kilogramme pour tuer l'animal. Or puisque — toujours chez le lapin — la dose efficace d'héroïne est de $0^{gr},001$ seulement, alors qu'elle est de $0^{gr},01$ pour la codéine, il s'ensuit que la marge entre la dose efficace et toxique est dix fois plus grande pour l'héroïne que pour la codéine.

L'héroïne a la propriété d'abaisser la température dans une plus large mesure que la morphine, comme l'a démontré Lépine, sans provoquer les crampes qu'on observe souvent après l'usage de la codéine, lorsqu'elle est donnée à hautes doses : on peut donc l'employer de préférence pour combattre les sueurs des phtisiques.

L'héroïne, à la dose de 0gr,005, trois fois ou au plus quatre fois par jour, a été employée avec les meilleurs résultats dans plus de 30 cas de bronchites, pharyngites, laryngites, catarrhes pulmonaires des phtisiques et asthmes bronchiques. Dans les deux dernières affections, la dose peut être élevée jusqu'à 0gr,01.

L'action calmante de l'héroïne se fait sentir presque immédiatement, au plus tard dans la demi-heure qui suit l'ingestion.

Mode d'emploi. Doses. — L'héroïne se prescrit sous forme de chlorhydrate, qui est très soluble dans l'eau et qui peut s'administrer soit en nature, soit en gouttes, mixtures et spécialement en injections hypodermiques. Dose pour injection : 0gr,003 à 0gr,01 ; ne jamais injecter plus de 1 centigramme à la fois (2 ou 3 injections par jour).

Hétol. — Syn. — Cinnamate de soude.

Prop. thér. — Les Drs Heusser et Landerer (1) ont étudié ce médicament sur un grand nombre de tuberculeux.

Ils l'emploient par la voie hypodermique et font l'injection intramusculaire.

Ils commencent par injecter, tous les deux jours, 0gr,1 d'une solution à 5 p. 100 et relèvent à chaque

(1) Landerer, Le traitement de la tuberculose et la cicatrisation des processus, Paris, 1899.

injection la dose de 0gr,1, à moins que la susceptibilité du sujet n'exige une élévation moins rapide. La quantité maxima est de 1 gramme par injection ; cette dose sera conservée jusqu'à la fin du traitement, qui sera, si c'est possible, continué encore pendant un mois après la cessation de tous les phénomènes morbides.

S'il ne s'agit pas d'un cas très grave, on peut prévoir que la durée du traitement sera, en règle générale, de cinq à six mois.

Les malades resteront encore soumis à l'observation du médecin pendant un temps prolongé après l'achèvement du traitement : en cas de récidive, il sera de nouveau pratiqué pendant un laps de temps plus ou moins long.

L'injection, dans la plupart des cas, n'est pas suivie d'effets immédiats. Les malades se sentent, du reste, fatigués ; des congestions à la tête ont été notées dans des cas rares, et une fois on a même observé un accès de vertige. Presque tous les malades traités de la sorte deviennent irritables.

L'état général se relève en peu de temps ; en quatre semaines, le malade se sent plus solide ; l'appétit s'améliore et le poids du corps augmente.

S'appuyant sur ces observations, Heusser et Landerer arrivent aux conclusions que voici :

1° L'acide cinnamique influence considérablement la marche de la tuberculose ;

2° Les injections d'acide cinnamique dans la profondeur des fessiers sont absolument inoffensives, pourvu que l'on prenne les précautions nécessaires ;

3° Les injections intrafessières d'acide cinnamique peuvent améliorer et même guérir quelques cas de tuberculose pulmonaire.

Le Dr Roblot a présenté la formule suivante au Congrès de la Tuberculose :

Cinnamate de soude	0gr,50
Glycérophosphate de soude	20 grammes.
Cacodylate de soude	10 —
Eau stérilisée	100 cent. cubes.
Alcool phéniqué à 1 p. 100	V gouttes.

Trois injections par semaine, la première semaine de 1 centimètre cube, la deuxième semaine de 2 centimètres cubes, la troisième semaine de 3 centimètres cubes, puis on continue pendant trois semaines à 3 centimètres cubes.

Hetocresol. — Éther métacrésolique de l'acide cinnamique, employé aussi dans le traitement de la tuberculose.

Hétraline. — Prép. — Sous le nom d'hétraline, on a proposé récemment un antiseptique des voies urinaires qui est une dioxybenzolhexaméthylènetétramine.

L'hétraline a pour formule $C^6H^{12}Az^4 + C^6H^6O^2$; elle s'altère assez rapidement à la lumière.

Desc. — Corps cristallisé en aiguilles, très soluble dans l'eau chaude, moins soluble dans l'eau froide, et possédant une saveur douce, peu désagréable. L'hétraline renfermerait 60 p. 100 d'hexaméthylènetétramine, déjà préconisée comme antiseptique sous le nom d'urotropine, et 40 p. 100 d'un phénol peu toxique.

Prop. thér. — Le Dr Zernick, qui a étudié l'hétraline, confirme les données ci-dessus : on doit l'envisager comme étant une combinaison moléculaire d'urotropine et de résorcine, dans laquelle on peut facilement caractériser les deux constituants. La solution aqueuse, traitée par l'éther en présence d'acide sulfurique, cède la résorcine à l'éther ; ce dissolvant évaporé laisse un résidu qui, traité par l'acide sulfurique et l'acide tartrique à chaud, donne une belle coloration rouge violet ; la solution aqueuse du résidu éthéré, traitée par le perchlorure de fer, prend une

teinte violet foncé : ces deux réactions sont caractéristiques de la résorcine.

La solution aqueuse d'hétraline chauffée avec l'acide sulfurique laisse dégager l'aldéhyde formique caractérisée par l'odeur piquante; en présence de soude, au contraire, il y a dégagement d'ammoniaque.

Au point de vue clinique, c'est un excellent antiseptique de l'appareil urinaire : elle peut rendre de grands services dans le traitement des catarrhes infectieux, surtout dans les affections des parties profondes du canal urinaire. C'est un corps peu toxique.

Doses. — La dose est de 2 grammes par jour en quatre fois.

Homologues de l'atoxyl. — Prép. — On sait quelle est l'importance prise en thérapeutique, à la suite des recherches de Ehrlich et Bertheim, par l'atoxyl, qui est le sel de sodium de l'acide *p*-aminophénylarsinique : il a semblé aux Drs O. et R. Ader que le procédé de préparation indiqué par Béchamp en 1863 (action de la chaleur sur l'arséniate d'aniline) pouvait être appliqué à d'autres acides arsenicaux contenant un noyau aromatique.

C'est ainsi que, dans l'action de la chaleur sur l'arséniate d'orthotoluidine, on obtient un acide 1-amino-2-tolyl-4-arsinique : avec l'arséniate d'α-naphtylamine, on arrive à l'acide aminonaphtylarsinique.

A la suite de certaines considérations thérapeutiques, les auteurs ont été amenés à préparer des acides phénols arséniés dérivés des homologues de l'atoxyl décrits ci-dessus : par une série de réactions appropriées, ils obtinrent l'acide salicylarsinique en partant de l'acide aminotolylarsinique, puis un acide naphtolarsinique dérivé de l'acide aminonaphtylarsinique.

Pour passer de l'acide aminotolylarsinique au dérivé salicylarsinique, ils utilisèrent les réactions

suivantes : l'acide aminotolylarsinique $(OH)^2OAs\text{-}C^6H^3(AzH^2)(CH^3)$ est transformé en dérivé acétyle

$$OH)^2OAs - C^6H^3(AzHCOCH^3)(CH^3),$$

puis celui-ci, traité par le permanganate de potassium, donne un acide $(OH)^2OAs\text{-}C^6H^3(AzHCOCH^3)(CO^2H)$; en éliminant le groupement acétylé, on arrive à l'acide anthranilarsinique $OH)^2OAs\text{-}C^6H^3(AzH^2)(CO\text{-}H)$, qui, diazoté et traité par l'eau bouillante, donne l'acide salicylarsinique $OH)^2OAs\text{-}C^6H^3(OH)(CO^2H)$.

Par une série de réactions analogues, l'acide aminonaphtylarsinique mène à un acide naphtolarsinique.

Prop. phén. — Ces nouvelles préparations arsenicales sont en expérimentation, et les résultats obtenus n'ont pas encore été publiés.

Homorénone (Chlorhydrate d'). — Prép. Le chlorhydrate d'homorénone est le chlorhydrate de l'éthylamino-acétopyrocatéchine,

$$C^6H^3(OH)^2 - CO - CH^2AzH - C^2H^5 - HCl,$$

qu'on prépare en faisant agir l'acide monochloroacétique sur la pyrocatéchine, ce qui donne la chloracétopyrocatéchine, que l'on traite par l'ammoniaque et les amines primaires aliphatiques. On transforme ensuite en chlorhydrate l'éthylamino-acétopyrocatéchine, que l'on obtient ainsi.

Desc. — Ce corps se présente sous la forme d'une poudre blanche grossière ou en fines aiguilles cristallines qui fondent vers 260°. Il est très soluble dans l'eau et moins soluble dans l'alcool. La solution aqueuse a une saveur amère et provoque l'anesthésie passagère de la langue. Le perchlorure de fer colore la solution aqueuse en vert-émeraude : une petite quantité d'ammoniaque fait virer cette coloration au

rouge-carmin. Une solution d'acétate de sodium produit un précipité blanc. La lessive de soude précipite, la base qui se redissout dans un excès de réactif. La base libre, desséchée, fond à 185° ; neutralisée par l'acide sulfurique, elle donne le sulfate d'homorénone cristallisé, qui est peu soluble dans l'eau.

Essai. — La solution à 10 p. 100 de chlorhydrate d'homorénone doit être limpide et incolore et présenter une réaction neutre ou, tout au plus, légèrement acide. Elle ne doit précipiter ni par le nitrate de baryum, ni par l'hydrogène sulfuré. Elle ne doit, non plus, donner aucune des réactions de l'arsenic. Le sel doit brûler sans résidu.

Prop. thér. — Le chlorhydrate d'homorénone correspond, au point de vue de son action, à la suprarénine ; il serait cinquante fois moins toxique que cette dernière et n'exercerait aucune influence nuisible sur le cœur. Des personnes très sensibles aux préparations des glandes surrénales supportent très bien l'homorénone. Le chlorhydrate d'homorénone s'emploie en injections sous-cutanées, en solution aqueuse à 5 p. 100.

Honthin. — Syn. — Tannate d'albumine kératiné.

Desc. — Poudre d'une couleur gris brun, sans odeur, ni saveur, insoluble dans l'eau froide ou chaude, additionnée de perchlorure de fer, soluble dans l'alcool et les alcalis en leur communiquant une coloration brun clair. La solution donne la couleur caractéristique du tanin.

Prop. thér. — Excellent astringent intestinal, qui s'emploie avec succès dans le traitement de catarrhes intestinaux chroniques et aigus, qu'il fait disparaître. Ce produit est employé dans la médecine infantile ainsi que pour les adultes ; il est même bien toléré par les nourrissons atteints de dyspepsie.

Doses. — On donne aux nourrissons atteints de dyspepsie, quatre à cinq fois par jour, 0gr,25 pur ou mélangé avec du sucre de lait, que l'on verse sur la langue. On peut augmenter la dose jusqu'à 0gr,50.

Pour des enfants, jusqu'à l'âge de cinq ans, la dose est de 0gr,50 à 1 gramme, quatre à cinq fois par jour; la dose peut cependant être augmentée sans aucun inconvénient jusqu'à 2 grammes. Après que la diarrhée a cessé, l'on continue à prendre encore pendant quelques jours une dose moins forte une fois par jour.

Hopogan. — Syn. — Dioxyde ou peroxyde de magnésium : MgO^2.

Desc. — Poudre blanche, non hygroscopique, légère, insoluble dans l'eau, dans l'alcool et dans l'éther.

Le Dr F. Élias a préparé ce composé, qui contient environ 30 p. 100 de peroxyde de magnésium ou environ 10 p. 100 d'oxygène actif.

Essai. — Traité par l'acide sulfurique dilué, l'hopogan se dissout avec dégagement d'oxygène. Chauffé avec l'acide sulfurique dilué et le sucre de canne, il transforme ce dernier en caramel. Frotté avec du magnésium métallique, il produit une détonation. L'hopogan donne la réaction de l'acide perchromique avec le bichromate de potasse, l'acide sulfurique dilué et l'éther.

Prop. ther. — Le professeur Gilbert a préconisé ce produit contre la diarrhée des tuberculeux. Albert Robin le prescrit contre les diarrhées acides et l'entérite chronique. Le Dr Huchard l'emploie contre les fermentations de l'estomac et dans la tuberculose pulmonaire, le diabète. D'après le professeur Loffmann (Philadelphie), le professeur Hatch (Londres), le Dr Harold Morré (Berlin) et le Dr A. Mühlstein (Berlin), l'hopogan, sous l'action d'acide gastrique, met en liberté tout son oxygène actif, qui est ensuite

absorbé par le sang. Il est donc indiqué dans les cas où une action directe d'oxygène est désirable. On a constaté des résultats remarquables dans les anémies, chloroses, diabètes et les manifestations de l'arthritisme. L'hopogan n'est ni toxique ni irritant.

Le Dr Labadie-Lagrave l'a employé chez des malades atteints de cancer et d'ulcère d'estomac, et il a été très utile pour lutter contre les hématémèses survenant au cours de ces affections. Le Dr Lautaret en a fait usage dans les cas de dilatation de l'estomac avec stase et fermentation; il a obtenu des améliorations nettes et durables, en utilisant ce médicament en lavages de l'estomac.

Dans les hémorragies intestinales, qu'il s'agisse de fièvre typhoïde, d'ulcérations dysentériques ou tuberculeuses, les Drs Labadie-Lagrave et Lautaret ont employé l'hopogan dans plusieurs cas, et l'action hémostatique a été rapide et durable.

Mode d'emploi. Doses. — 3 à 4 *pastilles* ou *cachets* à 0gr,25 par jour, 1/4 d'heure ou 1/2 heure avant le repas.

Pilules kératinées à 0gr,15, à la dose de 2 à 4 par jour.

Les Drs Labadie-Lagrave et Rollin ont publié la posologie de ce corps (1).

Le peroxyde de magnésie peut être employé à des doses et sous des formes pharmaceutiques variables, selon l'effet à obtenir.

Dans les affections bucco-pharyngées, c'est à une solution à 25 centigrammes de poudre peroxydée pour 1 000 d'eau additionnée d'acide tartrique qu'on devra s'adresser, pour les lavages buccaux et les gargarismes.

Dans les affections stomacales, on l'emploiera

(1) Labadie-Lagrave et Rollin, *Bulletin médical*, 1906.

sous forme de cachets ou de paquets de 25 centigrammes à 1 gramme *pro die*, ou sous la forme de comprimés à la même dose. En lavages de l'estomac, nous l'avons utilisé à la dose de 25 centigrammes pour 1 litre d'eau bouillie. Pour agir sur l'intestin, qu'il s'agisse d'obtenir une action antiseptique, antidiarrhéique ou hémostatique, la poudre peroxydée sera administrée en capsules kératinisées (Dr Labadie-Lagrave).

Enrobé dans la kératine, le peroxyde effectue la traversée stomacale à l'abri des acides de l'estomac et limite ainsi l'action de l'oxygène naissant au niveau de l'intestin.

La dose quotidienne, dans ces cas, variera de 30 centigrammes à 1 gramme et même 1gr,20 par jour, c'est-à-dire de deux à huit capsules ingérées une heure avant les repas en une, deux ou trois fois.

Hydroxycaféine. — Prép. — Ce nouveau médicament, fabriqué par Boerhinger de Waldhof, est identique à l'acide 1. 3. 7. triméthylurique. On l'obtient, d'après la méthode donnée par E. Fischer, en faisant réagir la potasse alcoolique sur la chlorocaféine, puis en traitant par l'acide chlorhydrique bouillant l'éthoxycaféine formée dans la première réaction.

L'hydroxycaféine possède la formule suivante :

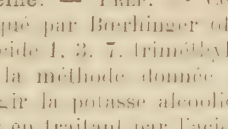

Par cristallisation dans l'eau chaude, on obtient l'hydroxycaféine.

Desc. — Aiguilles fines, fondant vers 345°, tempé

rature à laquelle le produit se sublime également. Elle est facilement soluble dans l'eau chaude ainsi que dans les acides, les carbonates alcalins et le benzoate de sodium; elle se dissout très difficilement dans l'alcool, l'éther et le chloroforme.

Prop. thér. — On utilise l'hydroxycaféine sous forme de solution obtenue au moyen de benzoate de sodium (0gr.5 d'hydroxycaféine pour 10 centimètres cubes d'une solution à 5 p. 100 de benzoate). D'après le Dr Starkenstein, l'hydroxycaféine, à haute dose, serait un diurétique puissant et dénué de tout pouvoir toxique.

Hypnone. — Syn. — Acétophénone. Phénylméthylacétone. $C^6H^5-CO-CH^3$.

Desc. — Liquide incolore, mobile, très réfringent, bouillant à 198°. Il appartient à la série aromatique. Il est volatil et son odeur, très tenace et très persistante, rappelle à la fois celle de l'essence d'amandes amères et celle de l'eau de laurier-cerise. Il n'est pas directement inflammable, mais active la combustion des corps qui en sont imprégnés. Vers + 4 ou 5°, il devient solide et se prend en masse sous forme de cristaux enchevêtrés. Très soluble dans l'alcool, l'éther et particulièrement l'huile d'amandes douces, ce qui a donné l'idée de le mettre en capsules, après l'avoir dissous dans ce véhicule.

Prép. — Friedel a obtenu l'hypnone en faisant réagir le chlorure de benzoyle sur le zinc méthyle, ou en distillant un mélange de benzoate et d'acétate de calcium.

Prop. phys. — Chez les cobayes, en injection sous-cutanée, à l'état pur, et à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme, il amène une somnolence a forme comateuse, suivie de la mort de l'animal, six heures après l'injection (Dujardin-Beaumetz).

Prop. thér. — Le Dr Dujardin-Beaumetz a, le premier, constaté ses propriétés hypnotiques, qui avaient échappé à Popoff et Nencki.

Mode d'emploi. Doses. — La dose varie de 4 à 16 gouttes, soit de 10 centigrammes à 40 centigrammes, et cette dose provoque toujours de quatre à six heures d'un sommeil réparateur.

Dans ses premiers essais, le Dr Dujardin-Beaumetz a d'abord administré l'hypnone étendu d'alcool, d'éther ou de glycérine dans des capsules Lehuby.

Étant donné les petites doses auxquelles doit s'administrer ce médicament et la précision nécessaire à son dosage, Limousin préfère l'emploi des capsules gélatineuses, ainsi formulées :

Hypnone.....	IV gouttes ou 10 centigr.
Huile d'amandes douces.....	Q. S. pour une capsule.

On évite ainsi l'ingestion d'une certaine quantité d'alcool à 90° ou d'éther proportionnellement élevée, si on considère que l'hypnone s'administre à la dose de quelques gouttes seulement.

L'huile d'amandes douces possède la propriété d'atténuer dans une forte mesure l'odeur pénétrante de l'hypnone.

Hypnone.....	VIII gouttes.
Glycérine.....	2 grammes.
Looch blanc.....	40 —

A prendre en une fois.

Iatrévine. — Prép. — L'iatrévine est un produit de condensation du menthol et de l'isobutylphénol.

Desc. — Liquide clair, d'une odeur aromatique, se mélangeant en toutes proportions avec l'alcool.

Prop. thér. — D'après les études bactériologiques de F. Niemann, ce produit en solution aqueuse à 3,5 p. 100 jouit de propriétés bactéricides qui, en

considération de son innocuité, le rendent propre au traitement de la tuberculose pulmonaire.

Au moyen d'inhalations d'iatrévine, faites deux fois par jour et ayant jusqu'à une heure de durée, l'auteur a obtenu de bons résultats dans le traitement des catarrhes du sommet et dans des cas déjà avancés de tuberculose pulmonaire.

Ibogaïne. — Prép. — Alcaloïde retiré de l'iboga par Landrin : $C^{26}H^{32}Az^{2}O$, fond à 152°. Pouvoir rotatoire $\alpha = +\ 48°\ 32'$.

Desc. — L'iboga est une plante tropicale de l'Afrique occidentale et particulièrement du Congo, le *Tabernæmontana* Hec., récemment introduite chez nous. Elle appartient à la famille des Apocynacées. Les nègres lui attribuent des vertus merveilleuses et prétendent qu'elle permet de résister à une longue fatigue sans éprouver le besoin de sommeil.

Landrin s'est livré à une étude très complète de cette plante et de son alcaloïde, l'ibogaïne, tant au point de vue chimique qu'au point de vue physiologique. Il résulte de ses conclusions que la thérapeutique est en droit d'en attendre de réels services.

Prop. thér. — *C'est un névrosthénique :* Elle agit d'une façon élective sur le système nerveux central, en produisant des phénomènes d'hyperexcitabilité, et, si la dose est trop forte, des convulsions, puis de la paralysie. A dose toxique, la mort arrive par paralysie bulbaire.

C'est un toni-cardiaque : Elle régularise les contractions cardiaques et en augmente très notablement l'énergie. A dose toxique, elle détermine de l'arythmie et de la contraction du myocarde.

C'est un excitant de la nutrition : Son action tonique sur la nutrition se manifeste par l'augmentation des

échanges respiratoires et des processus d'assimilation et de désassimilation.

L'indication s'en trouve dans tous les cas où, par suite d'un processus infectieux ou d'un trouble de nutrition, le malade se trouve sous l'influence d'une dépression nerveuse plus ou moins accentuée.

Mode d'emploi. Doses. — Le chlorhydrate d'ibogaïne est, à l'heure actuelle, le seul sel employé en thérapeutique. La dose quotidienne est de 1 à 3 centigrammes. Il est inutile de dépasser cette dernière dose. Sa saveur désagréable rend difficile l'administration en solution. Le mode d'emploi le meilleur est la forme pilulaire.

Ichtyolidine. — Syn. — Thyolhydrocarburosulfonate de pipérazine.

Desc. — Poudre amorphe, d'un brun noirâtre, d'un goût un peu amer, désagréable, et d'une odeur rappelant celle du goudron. Elle contient 7 p. 100 de pipérazine, et elle se décompose sous l'influence de la chaleur. Elle est à peu près entièrement insoluble dans les dissolvants usuels.

Prop. thér. — Conformément à sa composition et à la théorie, ce produit représente un agent qui serait capable de déterminer la dissolution de l'acide urique dans l'organisme et en même temps d'en empêcher la formation. Le Dr F. Dorn a fait sur ce médicament une étude approfondie, dans le but d'en fixer la valeur thérapeutique, particulièrement dans le traitement de la goutte. Il l'a prescrit à des doses journalières qu'il a élevées jusqu'à 5 grammes, et il a pu tout d'abord constater qu'il ne troublait ni l'appétit ni la digestion, et qu'il ne donnait lieu à aucun autre phénomène accessoire désagréable. L'urine s'est montrée plus pauvre en acide urique qu'avant l'emploi du médicament, d'où on conclut que l'acide

urique se détruit sous l'influence de l'ichthyolidine ou se transforme en composés azotés moins nuisibles. Mais de nouvelles expériences sont nécessaires pour qu'il soit possible de décider si ce nouveau produit justifie, ou non, dans le traitement de la goutte et de la diathèse urique, les premiers succès qu'a donnés son emploi.

Iodate de soude. — Desc. — Poudre blanche, soluble dans l'eau, surtout à chaud.

Prop. thér. — Le Dr J. Ruhemann a pour la première fois préconisé l'emploi thérapeutique de l'acide iodique et de ses sels.

Récemment, il a eu l'occasion de constater que l'iodate de soude était également susceptible de rendre d'excellents services contre la méningite cérébro-spinale. Le cas qu'il a observé concerne un enfant de treize ans, que l'on considérait comme perdu en raison des symptômes graves (convulsions, cyanose, état typhoïde, hémiplégie) qu'il présentait.

Le Dr Ruhemann eut alors l'idée d'administrer au petit malade une solution au soixantième d'iodate de soude dans l'eau, à raison de trois demi-cuillerées à soupe par jour. Dès la première prise, l'état général s'améliora, la défervescence s'ébaucha. Le lendemain, la température redevint normale, la céphalée cessa, et, dans l'espace de quelques jours, les contractures musculaires, notamment la rigidité de la nuque, disparurent entièrement. Quinze jours après le début du traitement par l'iodate de soude, la guérison était complète.

Le Dr Schiele l'a employé avec succès dans l'atrophie des nerfs optiques, dans la paralysie des muscles de l'œil et dans l'amblyopie narcotino-alcoolique.

Le Dr E. Grams la prescrit avec des résultats satisfaisants dans le tétanos chez les chevaux et dans les

inflammations aiguës de la mamelle des vaches.

Mode d'emploi. Doses. — Injections hypodermiques de 0gr,05 d'iodate de sodium pour 1 centimètre cube d'eau distillée avec addition de quelques gouttes de solution de cocaïne ou de stovaïne pour le rendre indolore.

Iodocol. — Prép. — Le Dr Cattani désigne sous ce nom un mélange d'iode et de gaïacol.

Propr. thér. — Le Dr Cattani l'a employé avec succès, aux doses de 0gr,2 à 0gr,4, quatre ou cinq fois par jour, dans la tuberculose pulmonaire, les bronchites tuberculeuses et chroniques, les pneumonies croupales, tardant à se résoudre, ainsi que dans la période catarrhale de l'asthme bronchique. Aucune action fâcheuse sur l'organisme de la part de ce médicament, administré même pendant plusieurs semaines, n'a été constatée ; il s'absorbe facilement et s'élimine aussi bien par les urines que par la respiration. Sous son influence, l'expectoration devient plus fluide et diminue, et, bien qu'on n'ait pu constater aucun effet curatif direct sur les lésions tuberculeuses, les souffrances des malades n'en sont pas moins notablement adoucies.

Iodoforme vasogène. — Prép. — Le vasogène, qui est une substance huileuse, un hydrate de carbone fortement imprégné d'oxygène, en d'autres termes de la vaseline oxygénée, dissout l'iodoforme : la solution d'iodoforme dans le vasogène, c'est l'iodoforme vasogène.

Desc. — Il se présente sous forme d'une substance brune, huileuse, à odeur de bitume, de réaction alcaline et du poids spécifique de 0,891. Il se saponifie, mélangé qu'il est avec des liquides aqueux, tels que, par exemple, le sang, le pus, les sécrétions des

plaies, avec lesquels il forme des émulsions.

Prop. thér. — Ce qui distingue l'iodoforme vasogène de la glycérine iodoformée employée pour le traitement de la tuberculose chirurgicale, c'est qu'il est une solution d'iodoforme, et non une émulsion. En effet, l'inconvénient que présente l'émulsion d'iodoforme, c'est que rapidement l'iodoforme tombe au fond, d'où il suit que les parties supérieures de l'abcès ne viennent pas en contact avec lui et que, grâce à la distribution inégale de l'iodoforme dans l'intérieur de l'abcès, la guérison en est ralentie.

On l'emploie de préférence à l'éther iodoformé.

Iodol. — Syn. — Tétra-iodure de pyrrol : C^8HI^4Az.

Desc. — Poudre amorphe, brune, inodore ; elle renferme 80 p. 100 d'iode ; elle se décompose à 140 ou 150°.

Prép. — On l'obtient en faisant dissoudre le pyrrol, qui provient de l'huile animale de Dippel, en recueillant ce qui passe vers 130° dans de l'eau alcaline, et on ajoute une solution d'iode dans de l'iodure de potassium ; il se forme un précipité, qu'on lave à l'alcool.

Prop. thér. — Anesthésique local et antiseptique puissant.

Mode d'emploi. Doses. — *A l'intérieur*, 10 centigrammes par jour.

A l'extérieur, *Poudre* comme topique. — *Solution* dans l'alcool, l'éther ou les huiles.

Iodoménine. — Prép. — Les Drs Busch et Gumpert proposent une nouvelle préparation iodée, destinée à l'usage interne et possédant toutes les propriétés thérapeutiques des iodures alcalins, sans offrir les inconvénients de ces produits. L'iodoménine est une albumine iodobismuthique qui est obtenue dans l'action du triiodure de bismuth sur l'albumine.

D'après Busch et Gumpert, l'iodoménine contient l'iode sous forme de combinaison spéciale, grâce au bismuth, et cette combinaison se comporte de la façon suivante, au point de vue chimique. L'iodoménine est insoluble dans les acides ou dans les liquides à réaction acide, et l'iode n'est pas séparé dans ces conditions ; les alcalis, au contraire, ainsi que les liquides à réaction alcaline, décomposent rapidement la préparation iodée avec formation d'iodure alcalin et d'albumine bismuthique. L'iodoménine ne serait donc nullement décomposée au contact du suc gastrique ; mais, sous l'influence des sécrétions intestinales à réaction alcaline, il y aurait formation d'iodure alcalin et d'albumine bismuthique.

Prop. thér. — Ce nouveau produit, vu son action douce et permanente, est surtout indiqué dans le cas où l'organisme doit être soumis pendant longtemps à l'action de l'iode.

L'iodoménine ne possède ni odeur ni saveur ; elle est présentée sous forme de tablettes pesant 0gr.5 ; une de ces tablettes correspond à 0gr.06 d'iodure de potassium.

Mode d'emploi. Doses. — La dose est de une à deux tablettes, trois fois par jour. Ces tablettes peuvent être employées dans tous les cas où la médication iodée est indiquée : maladies du poumon, artériosclérose, asthme bronchial et cardiaque, scrofulose, etc.

Iodosol. — Prép. — L'iodosol est une solution à 6 p. 100 d'iode dans le vasogène.

Desc. — 20 gouttes ou 1 gramme contiennent 6 centigrammes d'iode pur.

Prop. thér. — Sur la teinture d'iode, l'iodosol a pour principal avantage de pouvoir être employé longtemps, même en frictions, car il n'irrite pas la peau, ne la parchemine pas et ne la tache pas.

L'emploi de l'iodosol est exempt des inconvénients auxquels donne lieu l'iodure de potassium ; il remplace ce sel avec avantage, soit à l'intérieur, soit en frictions à l'extérieur.

Il rend des services dans les cas suivants : acné, adénopathie en général, artériosclérose, arthrites, asthme, bronchite chronique, bubons, condylomes, céphalée spécifique, dermatoses scrofuleuses, emphysème, engorgements scrofuleux, épididymites, fistules, funiculite, goitre, gingivite, hygroma, lupus, nécrose maxillaire, obésité, orchites, périostites, pleurésies, phlegmons, pharyngite, infection puerpérale, rhumatismes, sciatiques, synovites, syphilis, ulcères, vaginites et dans tous les cas où l'iode est indiqué.

Mode d'emploi. Doses. — 1° *Usage externe*. — Badigeonnages, frictions légères, suivant l'étendue de la région, avec une dose de 10 gouttes à une cuillerée à café, de 1 à 3 fois par jour, selon l'effet que l'on désire obtenir, de préférence après lavage au savon de l'endroit choisi.

2° *Usage interne*. — De 10 à 60 gouttes, par jour, immédiatement avant ou pendant les repas. Doses progressives.

Pour avoir une émulsion rapide et parfaite des vasogènes, versez d'abord la dose prescrite dans un petit flacon et agitez fortement avec un peu d'eau. L'émulsion d'iodosol se mélange facilement au lait, au cacao, etc.

En flacons de 30 et un de 100 grammes.

Iodothyrine. — Syn. — Thyroïodine de Baumann.

Prép. — Corps retiré par Baumann de la glande thyroïdienne avec toute la quantité d'iode organique.

Prop. thér. — D'après le professeur Afanassief, l'iodothyrine donne de meilleurs résultats que toute autre médication dans l'obésité et avec des effets durables.

Les Drs A. Henning et Critchmaroff l'ont employée dans le goitre et dans la maladie de Basedow.

Le Dr Marie préconise l'iodothyrine dans le myxœdème.

Le Pr F. Raymond conclut à l'efficacité du traitement thyroïdien dans le myxœdème infantile.

Lorsque l'iodothyrine est administrée à hautes doses au-dessus de 2 grammes) comme dans le psoriasis, ou Paschkis de Vienne) conseille 5 à 6 grammes par jour pendant au moins quinze jours, il est bon d'interrompre la médication un jour ou deux par semaine; s'il se produit, au cours du traitement, des phénomènes de thyroïdisme (palpitations, nausees, diarrhée, syncopes, etc., il suffira, pour les faire cesser, d'arrêter le traitement, quitte à le reprendre un ou deux jours plus tard à la dose précédemment tolérée.

Mode d'emploi. Doses. — Il est jusqu'ici impossible de donner un dosage rigoureux et déterminé. Les doses à administrer dépendent de la tolérance du malade; cette tolérance varie avec chaque sujet et selon les cas. Il faut donc s'en assurer tout d'abord.

Il est recommandé de commencer par une dose de 0gr,25 (un comprimé) et d'augmenter progressivement jusqu'à ce que l'on ait obtenu les effets cherchés.

Il est bon de faire remarquer que le traitement a l'iodothyrine ne peut amener aucun des accidents nombreux survenus au cours des médications par la glande séchée, accidents provenant de l'état de décomposition des glandes employées ou du mode de dessiccation. De tous les produits thyroïdiens, l'iodothyrine est le seul qui puisse être administré en toute sécurité et sans crainte aucune, une fois la tolérance du malade bien établie.

Les applications de l'iodothyrine sont nombreuses, la médication thyroïdienne prenant de jour en jour

plus d'extension; voici les principales, avec les dosages approximatifs:

Goitre parenchymateux	0gr25 à 1gr,5	1 à 6 comprimés p. jour p. adulte.
Myxœdème	0gr25 à 2 et 3 gr.	(1 à 8 —) —
Obésité	0gr25 à 4 et 5 gr.	(1 à 12 —) —
Psoriasis, eczéma, dermatoses	0gr25 à 5 et 6 gr.	(1 à 20 —) —
Troubles menstruels, ménorragies, etc..	0gr25 à 2 et 3 gr.	(1 à 10 —) —
Rachitisme, nanisme.	0gr10 à 1 gr. (pour enfant).	

Iodure d'amyle. — Employé par Huchard comme antidyspnéique. Il suffit de déboucher le flacon qui renferme cet iodure et d'en respirer les vapeurs pendant quelques minutes. Huchard associe quelquefois le chloroforme à cet iodure, d'après cette formule :

Iodure d'amyle	25 grammes.
Chloroforme	5 —

Iodure de codéine. — Syn. — Iodéine.

$$C^{18}H^{21}AzO^3(HI)^2 + H3.$$

Desc. — Le biiodure ou iodhydrate acide de codéine forme des cristaux jaunâtres, légèrement solubles dans l'eau et l'alcool, presque insolubles dans l'éther (Montagu).

Prop. thér. — D'après Labadie-Lagrave et Rollin, l'iodure de codéine, dans les affections bronchopulmonaires, donne de bons résultats, et Huchard, qui l'a ensuite beaucoup employé, lui reconnaît une action remarquable contre la toux.

Ce corps jouit des propriétés de ses deux composants; même à petites doses, l'iodure de codéine produit des effets aussi manifestes que les doses d'iodures alcalins habituellement employées dans les affections bronchopulmonaires, et il s'y ajoute les

effets de la codéine comme calmant de la toux, par action sur les réflexes et les douleurs des voies respiratoires. C'est surtout dans l'emphysème pulmonaire que les résultats ont été bons : amendement de la dyspnée, dégagement des bronches, diminution de la toux, légère action hypnotique. On donnait, le soir, 0gr,08 à 0gr,15. Dans la trachéo-bronchite et les bronchites aiguës, il est indiqué pendant la période de crudité, où la toux est sèche et douloureuse, l'expectoration muqueuse peu abondante. Dans les cas d'asthme où les accès sont fréquents, dans la coqueluche, surtout à sa première période, il donne des résultats favorables. Il a été utilement employé chez un certain nombre de tuberculeux pulmonaires, sans jamais amener d'hémoptysies.

Mode d'emploi. Doses. — On l'emploie soit sous forme de *sirop* à la dose de 0gr,04 par cuillerée à bouche, soit sous forme de *pilules* à celle de 0gr,01, soit encore en *injections hypodermiques* à celle de 0gr,01 par centimètre cube.

Iodure de méthyle. — CH^3I.

Desc. — Liquide incolore, réfringent, très mobile, de densité 2,19 et ayant son point d'ébullition à 45°.

Prop. thér. — Le Dr Garnier a préconisé ce produit comme vésicatoire. Si on applique sur la peau une petite quantité de ce liquide et si on recouvre d'un tissu imperméable pour prolonger le contact des vapeurs, on voit le tégument d'abord pâlir, puis rougir : il se forme une plaque d'érythème à bords saillants ; enfin, au bout de quelques heures, les couches superficielles de l'épiderme se soulèvent en grandes vésicules. La douleur qui résulte de la vésication se produit au bout de deux à cinq minutes après l'application du vésicatoire. Cette douleur cuisante progressive disparaît au bout de dix à douze minutes

et ne laisse plus qu'une sensation de chaleur qui n'empêche pas le sommeil.

Le Dr Ch. Garnier fait remarquer que le vésicatoire à l'iodure de méthyle a l'avantage de ne pas être nuisible à l'appareil génito-urinaire et de pouvoir être employé sans crainte dans les affections rénales; de ne pas introduire d'élément toxique dans l'organisme ; d'être moins douloureux que la vésication ordinaire.

Iodyline. — Syn. — Iodosalicylate de bismuth.

Desc. — C'est une poudre fine, stable, d'un gris clair; étant inodore, non toxique et non irritante, elle a été, à cause de ces propriétés, proposée par Frieser comme succédané de l'iodoforme.

Prop. ther. — Elle a pour effet distinctif de faire diminuer les sécrétions, de hâter le développement des granulations et de favoriser la cicatrisation, sans donner lieu à des exanthèmes ni à des érythèmes.

Elle est indiquée dans le traitement des brûlures, de l'ulcère crural et particulièrement des ulcères vénériens, et, en outre, dans les catarrhes du vagin, dans la vulvo-vaginite, les fluors blancs, les érosions et l'herpès progénital, chez l'homme.

Elle s'est aussi montrée utile dans les eczémas humides, dans l'ozène et le catarrhe nasal hypertrophique avec sécrétion fétide.

Mode d'emploi. — On emploie l'iodyline sous forme de *poudre*, en insufflations ou encore sous forme de *pommade*. La *gaze* à l'iodyline a été mise en usage avec des résultats satisfaisants par E. Israel dans le traitement des plaies.

Itrol. — Syn. — Citrate d'argent.

Desc. — Poudre blanche, très difficilement soluble dans l'eau, 1 p. 3 500.

Prop. thér. — L'itrol est exempt de tout inconvénient : aussi présente-t-il une excellente poudre antiseptique pour pansements. C'est une substance finement pulvérulente, bien supérieure à l'iodoforme, à cause de l'absence de toute odeur. Elle se conserve longtemps dans des verres colorés. Grâce à son peu de solubilité (1 p. 3 800), elle séjourne longtemps dans les sécrétions des plaies, ce qui garantit une action bactéricide et entravante de longue durée. L'itrol se comporte envers les schizomycètes d'une manière identique à celle que manifeste l'actol. Il n'irrite pas les tissus de l'organisme animal et peut être prescrit pour l'usage externe en n'importe quelle quantité, sans que le malade en souffre. De plus, comme l'itrol ne doit être insufflé qu'en couche mince, et à longs intervalles, son emploi est relativement bon marché.

Mode d'emploi. Doses. — *Poudre.* — A insuffler, une seule fois ou à des intervalles de plusieurs jours, à l'état pur, sur les plaies, les granulations ou les muqueuses.

Pommade. — Trituré, dans le rapport de 1 à 50 p. 100, avec l'axonge benzoïnée, la vaseline ou la lanoline, on s'en servira pour le traitement des plaies et des affections cutanées.

Solutions aqueuses. — En solution à 1 p. 4 000 ou 5 000 pour la désinfection des mains, des instruments, de la peau et des plaies, ainsi que des cavités du corps ; en solution à 1 p. 5 000 ou 10 000 pour gargarismes, compresses, bains, etc. On aura soin de préparer ces solutions chaque fois avant de s'en servir ; dans ce but, on mettra dans 1 litre d'eau une pincée d'itrol ; on agitera jusqu'à obtention de la solution désirée.

Kératine. — Prop. thér. — La kératine, substance protéique appartenant au groupe des albuminoïdes,

n'était guère employée jusqu'ici que pour enrober des pilules destinées à passer dans l'intestin sans subir au préalable l'action du suc gastrique. Or, au cours d'expériences que le Dr S. M. Zypkine entreprit pour étudier la formation synthétique de l'albumine aux dépens des albuminoïdes, il se rendit compte que la kératine pouvait devenir un précieux agent thérapeutique. Il constata, en effet, que la kératine, en se combinant avec la glutine du tissu conjonctif, donne naissance, dans l'organisme animal, à une substance nutritive.

Pour essayer de donner corps à son hypothèse, le Dr S. M. Zypkine institue des essais de traitement par la kératine, à haute dose, dans trois cas de tabes dorsal et chez un malade atteint de myélite chronique d'origine vraisemblablement syphilitique.

Ces quatre sujets prennent par jour dix tablettes contenant chacune 0 gr. 50 de kératine pure, obtenue sans l'aide de la pepsine. Ce traitement, qui provoquait au début une diarrhée vite enrayée par quelques prises de bismuth, fut toujours très prolongé (l'un des malades ingéra, en l'espace de quinze mois, 20 000 tablettes de kératine). Il eut pour résultat, chez les trois tabétiques, de produire une amélioration des plus nettes en ce qui concerne les troubles de la miction, de la sensibilité et de la marche.

Il en fut de même dans le cas de myélite chronique, qui avait pourtant résisté au traitement mercuriel. La marche, jusque-là fortement compromise, devint facile, par suite d'une augmentation réelle de la force musculaire des membres inférieurs.

Les résultats ci-dessus permettent de supposer que la kératine, en se combinant avec la glutine du tissu scléreux de la moelle, provoque l'absorption d'une partie de ce tissu, dégageant de la sorte des éléments nobles que la sclérose n'avait pas encore eu

le temps d'étouffer irrémédiablement. Dans ces conditions, la médication kératinée, en empêchant la prolifération du tissu conjonctif dans la moelle, apparaît comme susceptible d'amener la guérison de l'ataxie locomotrice.

Lactagol. — Prép. Extrait de graines de cotonnier.

Desc. — Le Dr R. Poux, qui a bien étudié le lactagol (1), passe rapidement en revue les travaux qui ont été faits jusqu'ici sur la question de l'extrait de graines de cotonnier. Il rappelle le travail du Dr Pott (de Berlin) en 1889, les études du Dr Beckmann (de Hambourg) et ses expérimentations sur les vaches laitières, puis les expériences du Dr Ch. Zlocisti (de Berlin). Arrivant aux travaux français, il cite l'article du Dr Huber Legrand, en 1905, puis l'important travail du Dr Barlerin présenté par le professeur Gilbert à l'Académie de Médecine, enfin la thèse du Dr Oudiette où sont rapportées les observations d'une série d'expérimentateurs : les Drs Tissier, Labadie-Lagrave, Aviragnet, Boissard (de Paris), Bonnenfant (de Soissons), Dreyer, Duplessis (de Monteau-les-Mines), et également l'avis du professeur Charles (de Liége), qui considère le lactagol comme un galactogène remarquable.

Prop. thér. — Le Dr Poux expose ainsi le résultat de ses observations personnelles, qu'il divise en trois groupes :

1° Augmentation de la quantité de lait fourni par les nourrices.

Ces observations, au nombre de six, sont concluantes. Elles indiquent une abondante montée laiteuse, perçue par la nourrice, au bout de trois jours en moyenne d'absorption du lactagol : cette montée est contrôlée, d'ailleurs, par la pesée des tétées et par l'augmentation de poids de l'enfant. Dans deux cas,

(1) Poux, Le médecin praticien, 20 octobre 1906.

on observe, en cessant le produit, que la sécrétion lactée diminue et qu'elle reprend lorsqu'on administre à nouveau le lactagol.

2° Augmentation des qualités nutritives du lait.

Pour l'examen du lait, l'auteur a eu recours au lactoscope de Hénocque, basé sur le principe que l'opacité du lait augmente avec sa richesse en principes solides et surtout en globules graisseux. Le lait normal doit marquer 47 au lactoscope.

Dans 4 observations successives, où les enfants, malgré une sécrétion lactée suffisamment abondante, n'augmentaient pas de poids, l'auteur a vu, sous l'influence du lactagol, le chiffre marqué au lactoscope passer en huit jours, dans le premier cas, de 58 à 41, dans le deuxième cas, de 57 à 45, dans le troisième de 58 à 43, dans le quatrième de 59 à 45.

3° Corrélativement à cette modification, l'augmentation de poids des enfants a été notée.

De l'ensemble de ces observations, le Dr Poux conclut que, de l'avis de la majorité de ceux qui l'ont employé, le lactagol paraît certainement supérieur à tous les produits employés jusqu'ici dans le même but.

Le lactagol augmente la quantité de lait sécrété et il améliore la qualité, d'après ses observations, dans la proportion de 84, 60 p. 100. Une particularité à bien noter également, c'est que le plus souvent l'action du lactagol ne se produit que de 48 heures à 3 jours, 4 jours même après son emploi, et que, d'autre part, cette action semble s'éteindre rapidement dès que l'on n'en fait plus usage, sans qu'il soit possible de déterminer à une heure près à partir de quel moment l'effet ne s'en fait plus sentir.

Lactate de mercure. — Prép. — Guerbet a étudié le lactate de mercure. Le produit qu'on trouve sous ce nom dans le commerce est à peine soluble

dans l'eau. Le lactate mercurique basique d'Engelhardt et Maddrel, ainsi que le lactate mercureux de Brüning sont des mélanges de lactate mercureux et de lactate mercurique.

Guerbet a réussi à préparer un lactate mercurique soluble de la façon suivante : on prend une certaine quantité d'acide lactique du commerce, qu'on étend de dix fois son volume d'eau et qu'on fait ensuite bouillir pendant une demi-heure, afin de détruire l'anhydride lactique que renferme l'acide commercial ; d'autre part, on prépare de l'oxyde jaune de mercure, avec lequel on sature l'acide lactique ; on a soin de mettre un excès d'oxyde de mercure ; on filtre ; on évapore à basse température sur l'acide sulfurique ; le sel cristallise peu à peu ; malgré les précautions prises, il se produit toujours du lactate mercureux, mais ce sel reste dans les eaux mères de la cristallisation ; on se débarrasse de ce lactate mercureux en lavant les cristaux de lactate mercurique avec quelques gouttes d'eau ; on les sèche ensuite à la température ordinaire.

Desc. — Le lactate mercurique cristallise en aiguilles prismatiques incolores, solubles dans moins de trois parties d'eau à 20°.

Si l'on soumet la solution aqueuse de lactate mercurique à l'action de la chaleur, elle se décompose d'une façon assez curieuse ; il se forme du lactate mercureux, de l'acide carbonique, de l'aldéhyde ordinaire et de l'acide lactique libre.

On constate la présence du lactate mercureux au moyen de l'acide chlorhydrique, qui donne un précipité de chlorure mercureux.

L'acide carbonique est facilement caractérisé à l'aide de l'eau de chaux ; l'aldéhyde est reconnaissable à son odeur, mais on peut la caractériser en distillant quelques gouttes de liqueur ; la distillation

réduit la solution ammoniacale de nitrate d'argent, précipite l'acétate de phénylhydrazine et ramène au rose le bisulfite de rosaniline.

A cause de l'action de la chaleur sur le lactate mercurique, les solutions de ce sel doivent être préparées à froid ; on ne peut donc pas les stériliser à l'autoclave.

Lactophénine. — Syn. — Lactylphénétidine. Éther lactique de la paraphénétidine.

Desc. — C'est une poudre blanche, insipide et soluble dans 330 parties d'eau.

Prép. — La lactophénine diffère de la phénacétine par la substitution de l'acide lactique à l'acide acétique.

Prop. phys. — L'action de ce médicament est double : à faible dose, il est analgésique et a donné de bons résultats dans le traitement des névralgies : à forte dose, il est, de plus, hypnotique.

L'avantage de la lactophénine est d'être bien tolérée par les malades qui ne supportent pas l'antipyrine. Chez quelques sujets, un peu de sueur, quelques étourdissements se sont produits après son administration. La lactophénine n'a jamais causé de collapsus ou de cyanoses.

Elle produit un abaissement considérable et persistant de la température fébrile. Cet effet antithermique, ne survenant et ne se dissipant que graduellement, ne s'accompagne pas de transpiration abondante et n'est pas non plus suivi de frissons.

Dans les cas traités par la lactophénine, l'urine présente la réaction du para-amidophénol.

Prop. ther. — En France, le Dr Landowsky a employé la lactophénine, et ses expériences ont montré que la lactophénine, possède, outre des propriétés antinévralgiques analogues à celles de l'antipyrine, une action hypnotique réelle.

Cette substance a été administrée, en Allemagne, dans le rhumatisme articulaire, l'influenza, la scarlatine, la septicémie et quelques autres maladies infectieuses.

Von Jaksch (de Prague) a obtenu d'excellents résultats, dans dix-huit cas de fièvre typhoïde, en prescrivant des cachets de 50 centigrammes à 1 gramme.

C'est donc un bon antithermique, mais von Jaksch la recommande surtout comme calmant dans les fièvres typhoïdes. Il a vu, en effet, qu'aucun autre agent thérapeutique n'exerce, chez les typhiques, une action sédative aussi puissante.

Elle a été encore administrée dans 33 cas de maladies diverses, comme la polyarthritis, l'influenza, la scarlatine. Là aussi il ne s'est produit, sur plus de mille observations particulières, aucun effet accessoire nuisible et même désagréable au malade.

Le Dr Jacquet l'a employée dans 42 cas (pneumonie, influenza, érysipèle, fièvre typhoïde, tuberculose aiguë avec fièvre), et il a obtenu bon succès grâce à son action antithermique et calmante.

Le Dr Strauss a expérimenté ce médicament sur 45 malades et a trouvé son emploi favorable dans la sciatique, la névralgie, le *delirium tremens*, et il en déduit que la lactophénine est un antithermique et un analgésique actif, se distinguant des autres par ce fait qu'elle n'a donné lieu à aucun effet accessoire nuisible.

Mode d'emploi. Doses. — La dose thérapeutique ordinaire est de 0gr,60, répétée trois fois dans les vingt-quatre heures; la dose maxima, de 1 gramme, répétée également trois fois, qu'on administre en cachets.

Lécithine. — Syn. — Phospholutéine.

Prép. — Combinaison organique phosphorée, identifiée au protargon de Liebreich, au myelocone de Kühn et au cérébrone de Couerbe, retirés du cer-

veau humain, puis du jaune d'œuf, de la laitance, de la substance nerveuse, etc. ; elle existe dans la proportion de 11 p. 100 dans le cerveau, 6,8 p. 100 dans le jaune d'œuf et de 1,5 p. 100 dans le sperme.

En thérapeutique, on a surtout utilisé la lécithine retirée du jaune d'œuf, qui est l'éther distéaroglycérophosphorique de la choline, dont voici la constitution et que l'on peut encore désigner sous le nom de *distéaroglycérophosphate de triméthylhydroxylétilène d'ammonium :*

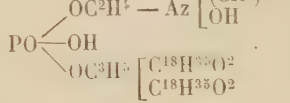

Desc. — Poudre jaune, d'aspect cireux, fusible avant 100°, très soluble dans l'alcool concentré à la température de 40 à 45°, moins soluble dans l'éther, la benzine et le chloroforme, soluble dans les huiles fixes.

Dans l'eau, elle se gonfle et ne se dissout pas ; cette substance, étant à la fois une base et un acide, se combine aux acides et aux bases pour donner des sels ordinairement très instables.

Calcinée avec un mélange de potasse et de carbonate de soude, elle donne un résidu minéral riche en phosphates alcalins.

Prop. thér. — Le Dr V. Danilevsky et ses élèves, Zeleuvsky et Kostine, ont étudié expérimentalement l'action de la lécithine comme agent thérapeutique. Sous l'influence des injections hypodermiques de lécithine, le nombre de globules rouges du sang augmente et leur teneur en hémoglobine s'élève ; l'appétit s'améliore et le poids du corps augmente.

D'autre part, les observations que V. Danilevsky a eu l'occasion de faire sur l'homme lui ont démontré que cette substance a une action très favorable dans

l'asthénie nerveuse et l'altération de la nutrition.

Le Dr Danilevsky, se basant sur ces données, propose la médication lécithinique dans l'anémie, l'anorexie, l'altération de la nutrition, l'asthénie musculaire, etc.

Cesare Serono, médecin italien, l'employait avec succès en injections hypodermiques chez les neurasthéniques, les tuberculeux, les chlorotiques.

Le Dr Tonelli a étudié sa valeur thérapeutique dans la chlorose et l'anémie secondaire.

L'emploi de cette substance produit une augmentation constante et rapide du poids du corps, qui a été, dans certains cas, de plus de 7 kilogrammes pour un traitement de vingt à trente jours.

Cette augmentation de poids est en rapport avec l'amélioration que l'on observe du côté de l'appareil digestif : disparition des douleurs épigastriques, de l'anorexie, des vomissements.

Le Dr Tonelli estime que, dans un certain nombre d'affections, en particulier dans les chloroses et les anémies associées à des troubles graves de l'appareil digestif et à des symptômes de dépérissement général, cette substance, dont l'emploi thérapeutique ne présente aucun inconvénient, peut remplacer avantageusement le fer dont les sels employés en injections hypodermiques produisent presque toujours de la douleur et souvent des troubles excessivement graves.

Desgrez et Zaki constatèrent qu'elle favorise l'assimilation de l'azote et du phosphore.

Les Drs Gilbert et L. Fournier, en l'administrant à des tuberculeux et à des neurasthéniques, constatèrent les résultats suivants : augmentation de l'appétit, reprise des forces, augmentation notable du poids et amélioration très sensible de l'état général.

Mode d'emploi. Doses. — Doses de 10 centigrammes à 50 centigrammes par jour, en *pilules*, en *cachets*, ou sous forme de *granulés*.

On l'administre également en *injections hypodermiques* dans l'huile stérilisée, à la dose de 5 à 15 centigrammes.

Le Dr A. Roblot a présenté une formule d'huile injectable :

Huile d'olive stérilisée.....	10 grammes.
Lécithine.....	0gr.50
Gaïacol.....	1 gramme.
Eucalyptol.....	1 —
Menthol.....	0gr,4
Iodoforme.....	0gr,10

A la dose moyenne de 3 centimètres cubes injectée 3 fois par semaine, pendant 3 semaines.

Levure de bière. — Prép. — On emploie la levure de bière basse en pâte ou sèche, purifiée.

Prop. thér. — Le Dr de Backer a présenté au Congrès de Budapest une étude sur les effets de la levure de bière dans un certain nombre de maladies et particulièrement contre le diabète, la tuberculose et le cancer.

Le Dr Brocq a employé la levure de bière avec succès contre la furonculose et les anthrax. Encouragé par ce bon résultat, il employa ce médicament dans les suppurations et les phlegmons, l'acné et le psoriasis.

Les Drs Aragon et Collet ont utilisé l'action de la levurine, non seulement dans des cas de dermatoses rebelles, mais aussi dans certaines dyspepsies flatulentes avec des résultats heureux.

Les Drs Cana et Beylot ont supprimé le sucre et l'albumine au bout de huit jours, grâce à la levurine.

Le Dr Thiroloix cite des cas d'ostéomyélites guéries par l'action de la levure de bière.

Les Drs Thiercelin et Chevrey ont publié de nombreux cas de guérison dans la gastro-entérite infantile, dans l'entérite infectieuse et dans la dysenterie.

Les Drs da Fonseca et Yaddle ont employé avec succès la levurine dans la peste bubonique.

Les Drs Faisans et Marie ont employé de la levure de bière dans la fièvre typhoïde et dans la pneumonie.

La levure de bière est encore utilisée par quelques médecins oculistes ou aristes, entre autres le Dr Lermoyez, pour modifier l'état général du malade.

La levure de bière a été considérée comme un tonique et un antiseptique. On l'a employée à l'intérieur, comme laxatif doux; à l'extérieur, comme agent antiputride désodorisant, dans le traitement des ulcères à odeur fétide. Les Drs Heer, Rieck et Mettenheimer, Gresta et Tarruela l'ont utilisée dans le purpura, le choléra, la dysenterie, la diarrhée des enfants, la tuberculose, la diphtérie, la scarlatine, la rougeole, la variole et les affections cancéreuses.

Ce médicament est bien toléré, même si l'on en prolonge l'usage.

Le Dr Landau et, après lui, Gelli considèrent la levure comme un antagoniste local, un agent bactério-thérapeutique, parfaitement inoffensif, propre à combattre les blennorragies chroniques, ainsi que les catarrhes vaginaux chroniques, qui, pouvant être reconnus comme blennorragiques par leurs signes anamnestiques et leur marche, ne peuvent cependant être distingués comme tels par l'examen au microscope. Dans plus de la moitié des cas traités au moyen de la levure, l'écoulement a disparu, après la première ou la seconde application. Des femmes, tourmentées depuis de longs mois, et même depuis

plusieurs années, par une sécrétion profuse irritante, qu'aucun traitement n'était parvenu à tarir, sont restées guéries après quelques applications de ce médicament; chez une autre série de malades, il s'est produit une amélioration équivalant presque à une guérison; ce n'est que dans un petit nombre de cas que le traitement n'a déterminé aucun résultat objectif.

Mode d'emploi. Doses. — Les anciens médecins administraient la levure naturelle à l'état frais et en faisaient prendre jusqu'à 250 grammes par jour. Les nourrissons et les jeunes enfants en recevaient toutes les deux heures, 1 à 3 grammes; les enfants plus âgés, 6 à 8 grammes; les adultes, 10 à 15 grammes (Heer). Depuis, on s'est servi de *levurine* (marque déposée) ou encore de levure sèche du commerce, et que l'on prescrit aux doses de une, deux ou trois cuillerées à café par jour, délayée dans un peu de bière, avant les repas, ou en cachets à la dose de 4 à 10 cachets de 1 gramme par jour.

Levurine extractive. — Prep. — La levurine extractive obtenue par Couturieux et présentée par le Dr Lancereaux à l'Académie de médecine est un suc de levure sec, possédant toutes les propriétés thérapeutiques de la levure type dont il est extrait.

Desc. — Couleur marron clair, odeur de peptone, saveur légèrement amère rappelant celle de la bière et du houblon, soluble dans l'eau et la glycérine. Ses solutions donnent toutes les réactions des substances albuminoïdes : précipité par la chaleur, les réactifs de Tanret, d'Esbach, l'acide chromique, coagulation par l'alcool, etc. Elle est détruite en partie à partir de 55° C.

La levurine extractive correspond à trente-cinq

fois son poids de levure fraîche et à six fois son poids de levure sèche.

Elle renferme tous les principes solubles du protoplasma de la levure de bière : zymase de Buchner et Rapp, sucrase ou invertine, maltase, diastases diverses non caractérisées, peptones et peptonoïdes, albumoses, glycogène, leucine, tyrosine, etc., et enfin une ou plusieurs enzymoïdes (toxines non toxiques) formées pendant la vie de la cellule.

Prop. thér. — Employée dans le service du professeur Lancereaux, elle a donné les meilleurs résultats dans plusieurs cas de furonculose ou toute autre médication avait échoué, dans plusieurs cas de dyspepsie avec atonie, et de bronchopneumonie grippale.

Le professeur Auvard donne ce produit dans l'entérite, les dyspepsies et la constipation à la dose de un demi ou un comprimé à la fin des repas et en a noté les heureux résultats dans la plupart des cas, surtout ceux d'origine neurasthénique.

Le Dr Valentin a vu des anthrax rebelles chez des malades à l'estomac très sensible se terminer rapidement, la cicatrisation se faisant vite.

Le Dr Martinez, dans dix cas de fièvre typhoïde, quatre d'entérite muco-membraneuse et six de constipation rebelle, n'a eu que d'heureux résultats.

Le Dr Duhot (de Bruxelles) dit que le traitement interne par la levurine extractive lui a toujours donné les meilleurs résultats dans la furonculose, alors que les levures fraîches étaient restées sans résultat.

Le Dr Despaigne, dans l'angine herpétique, a eu d'excellents résultats.

Tous les expérimentateurs ont noté l'action caractéristique du produit dans la constipation rebelle, même à la dose journalière de un comprimé de 20 centigrammes.

La levurine extractive a été, d'autre part, employée avec succès soit à l'intérieur, soit en ampoules injectables, dans l'acné, l'eczéma, la grippe, le diabète, la leucorrhée, la variole, la peste bubonique, le choléra, la dysenterie, etc.

Le Dr Raymond l'a employée en injections hypodermiques ; par cette méthode, il a obtenu une diminution presque totale du pus dans des cas de dacryocystite grave, et le Dr d'Aspremonti, deux guérisons dans deux cas d'infection puerpérale grave. Le Dr Bailly-Salin l'a employée avec succès chez un enfant de huit mois atteint d'éruption furonculeuse intense avec température élevée et le Dr Despaigne dans la bronchite aiguë des vieillards.

Mode d'emploi. Doses. — 1° *Comprimés*. — *Adultes* : deux à huit comprimés de 20 centigrammes par jour, immédiatement avant ou après les repas. *Enfants* : un demi-comprimé deux ou trois fois par jour (faire dissoudre le comprimé, après l'avoir écrasé dans un peu d'eau sucrée).

2° *Injections hypodermiques*. — Une à deux ampoules de 3 centimètres cubes par jour (enfants : une demi-ampoule). Le manuel opératoire est le même que celui qui doit être employé pour les injections de sérum immunisant. Le lieu d'élection pour les piqûres est la région fessière : la peau doit être soigneusement nettoyée et aseptisée, le liquide est puisé directement dans l'ampoule à l'aide d'une seringue parfaitement aseptique ; l'aiguille est enfoncée profondément en plein tissu musculaire, et l'injection est poussée très lentement pour éviter la douleur. Il ne nous a jamais été signalé d'accident causé par cette méthode.

Le contenu de l'ampoule ne doit pas être chauffé.

3° *Lavements*. — *Adultes* : deux à huit comprimés dissous dans 100 grammes d'eau bouillie. *Enfants* :

un comprimé dissous dans 30 grammes d'eau bouillie.

Libanol. — Syn. — *Essence de bois gras de Cèdre de l'Atlas* (Algérie *Cedrus atlantica*).

Prép. — Produit obtenu par la distillation du bois gras du *Cedrus atlantica*, variété du cèdre du Liban, *Cedrus libani*.

Prop. chim. — Essence d'un jaune clair, à odeur aromatique, de densité 0,9517 ; pouvoir rotatoire : $^{a}D = + 48°\ 16'$ à 20° ; $^{n}D = 1,51487$ à 20° ; soluble complètement dans 3 à 4 parties d'alcool à 90°. Après acétylation, indice de saponification 40,6, ce qui correspondrait à 16,6 p. 100 d'un alcool $C^{15}H^{26}O$.

Prop. ther. — Le Dr Trabut déclare que le bois et la résine du cèdre de l'Atlas sont employés en médecine depuis fort longtemps. Actuellement les Arabes se servent de la résine, qu'ils recueillent en faisant de grandes entailles au pied des arbres, dans les maladies des organes de la respiration.

La distillation au laboratoire du Jardin botanique d'Alger a donné une essence qui a été employée avec succès à l'hôpital de Mustapha-Alger. Plus de deux cents cas de blennorrhée ont été traités avec le libanol au lieu et place de l'essence de santal ; tous ont été guéris.

Le professeur Gemy, après une expérimentation de deux années, n'hésite pas à reconnaître que le libanol ne s'est jamais montré inférieur aux meilleurs santals et autres balsamiques dans le traitement des maladies des voies urinaires, et qu'il a, de plus, l'avantage de n'exercer aucune influence fâcheuse sur le tube digestif et le rein. L'action du libanol s'est également révélée dans les cas de cystite qui ont été soumis à ce traitement.

On a toujours remarqué une diminution de la

douleur dès les premières doses employées. Les urines s'éclaircissent rapidement, et les mictions sont moins fréquentes. On a également utilisé les propriétés balsamiques du libanol dans le traitement des affections pulmonaires, dans le service du professeur Trabut, où le santal était employé dans le même but.

A la dose de 3 grammes par jour, en capsules, dans la glycérine, l'huile de foie de morue, en inhalations, associé au formol, dans tous les nombreux cas où il a été employé, les résultats thérapeutiques ne le cédaient en rien à ceux obtenus avec les autres balsamiques.

Le Dr Buncher, médecin-major de l'armée, a expérimenté le libanol sur des malades atteints de tuberculose. Dans un cas, le libanol fut combiné à la zomothérapie, à 600 grammes de viande crue. Les crachats se tarirent rapidement, malgré le ramollissement d'un sommet ; le malade gagne 7 kilogrammes en deux mois et est libéré en bon état.

Dans une phtisie caverneuse actuellement en traitement, l'usage des capsules a diminué la quantité et surtout l'odeur abominablement gangreneuse de l'expectoration, et cela sans troubles digestifs (trois capsules par jour).

De même, dans l'observation signalée plus haut de phtisie caverneuse avec persistance, cette dernière est actuellement améliorée par l'usage des badigeonnages gaïacol-iodés ; l'expectoration fut notablement diminuée par l'usage des capsules au libanol.

Il considère donc ce produit comme un des spécifiques du symptôme bronchorrée, comme un balsamique relativement peu coûteux, peu irritant et efficace, un anticatarrhal de choix. Le libanol n'a pas encore été employé pour les affections cutanées,

mais il semble logique que son efficacité soit probable dans les affections suivantes : eczémas aigus, brûlures, etc.

Mode d'emploi. Doses. — Capsules gélatineuses à la dose de 3 grammes par jour.

Lithine (Salolo-phosphate de). — Prép. — Ce produit est connu encore dans le commerce sous le nom de *Solvosal-lithium*.

Des.. — Poudre bien soluble dans l'eau (1 20).

Prop. thér. — Il se montre, d'après les recherches de W. Zechel, comme diurétique et antiarthritique ; mais son emploi, à ce point de vue, a encore besoin d'être appuyé par de nouvelles observations. Dans les affections fébriles, telles que l'influenza, il peut manifester des effets réellement favorables, et il offre encore, comme antiseptique doux, certains avantages sur les composés salicylés.

Mode d'emploi. Doses. — La dose, à laquelle on administre intérieurement ce produit, est de 0gr.25, trois ou quatre fois par jour ; pour la désinfection de la bouche, on se sert de solutions aqueuses de solvosal-lithium (1 200-500), ou bien encore on sert de préférence, au même degré de concentration, du solvosal potassium, qui est d'un prix moins élevé.

Lithine (Valérianate de). — Desc. — Le valérianate de lithine a pour formule $C^5H^9O^2Li$.

Il a été introduit dans la thérapeutique par MM. C. Bayard et R. Cerbelaud, sous forme de solution incolore, sans saveur, d'odeur peu marquée et titrant 3 p. 100 de $C^5H^9O^2Li$.

Prop. thér. — Ce composé possède les propriétés sédatives de la valériane. Il transforme aussi l'acide urique et les urates en urates de lithine solubles.

Il dissout également les concrétions de chaux et de magnésie.

Le valérianate de lithine n'est pas toxique, n'a pas d'action déprimante sur le cœur et est sans inconvénients pour l'organisme.

Les principales indications sont :

1° Comme spécifique des nombreuses affections nerveuses : Migraines, névralgies, pleurodynie, neurasthénie, insomnies, diabète, hystérie, manie, troubles de la ménopause, états spasmodiques du tube digestif, contractures de l'estomac, entérites et affections qui dépendent des troubles intestinaux : eczéma, couperose, rougeurs, démangeaisons, séborrhée grasse, etc.

2° Comme spécifique des nombreuses affections dues à la nutrition ralentie et à l'acide urique : diathèse urique, arthritisme, goutte, rhumatisme, gravelle, uricémie et tous les troubles dus aux calculs rénaux, vésicaux et biliaires.

Mode d'emploi. Doses. — Solution à la dose de une à trois cuillerées à café, à prendre de préférence le soir au coucher, et au moins une heure après les repas.

Ou bien une cuillerée à café le matin à jeun et une à deux cuillerées à café le soir au coucher.

Lusoforme. — Syn. — *Lysoform, Lisoformo* (formol saponifié).

Prep. — Combinaison de savon et de formol, contenant 20 p. 100 de solution commerciale d'aldehyde formique.

Desc. — Liquide jaune clair, sans odeur, réaction légèrement alcaline, non toxique, soluble en toutes proportions dans l'eau et dans l'alcool. Produit stable, non irritant et ne coagulant pas les matières albuminoïdes, désodorisant et détergeant.

Mode d'emploi. Doses. — S'emploie à la dose de 1 p. 100 pour lavages antiseptiques en obstétrique, en gynécologie, dans les métrites, vaginites, rétentions placentaires, prurits, etc., à la dose de 2 à 3 p. 100

dans les hyperidroses, pour la stérilisation des mains, de tous genres d'instruments, et dans la désinfection du linge, des objets de toilette, des hôpitaux, des usines, etc.

Lycétol. — Syn. — Tartrate de diméthylpipérazine.

Prop. phys. — Ce produit possède, comme la pipérazine, la propriété de dissoudre l'acide urique ; c'est le dissolvant de l'acide urique le plus énergique. Sa saveur acidule est agréable et sa conservation indéfinie.

Prop. thér. — Son emploi, sans inconvénients pour l'organisme général, est suivi d'une diurèse considérable, d'une diminution de la densité de l'urine et de la disparition des symptômes goutteux. Essayé et prôné par Tollemer et V. Hamonic dans la goutte et toutes les manifestations de la diathèse urique où Huchard l'associe à parties égales (0,25 cent.) au carbonate de lithine et au benzoate de soude. Dans le diabète, il faut l'associer à l'arséniate de soude.

Mode d'emploi. Doses. — 2 à 3 grammes par jour, avec 1/2 bouteille d'eau de Vittel ou de Contrexéville. Mais le meilleur mode de prescription est le lycétol effervescent (Vicario), ou le *lycetol alcalin* additionné de carbonate de lithine et benzoate de soude (Roussel).

Lysane. — Prép. — On l'obtient en faisant réagir l'aldéhyde formique sur certaines espèces ou composés analogues (eucalyptol, menthol, eugénol), puis en faisant dissoudre dans l'alcool dilué le corps résultant de la réaction.

Desc. — Le lysane se mélange en toute proportion à l'eau, à l'alcool et à la glycérine, en donnant des solutions claires. Son odeur est très agréable à l'état concentré ou dilué. Il est d'une conservation parfaite et n'attaque pas les instruments.

Prop. thér. — Antiseptique et désinfectant général employé pour le pansement des plaies, pour la désinfection des chambres des malades, pour la stérilisation des instruments.

Mode d'emploi. Doses. — Comme antiseptique en solution de 1 2 à 3 p. 100 ; comme désinfectant en solution de 3 à 10 p. 100.

Lysosulfol. — Prép. — Composé sulfureux du lysol.

Desc. — Entièrement soluble dans l'eau, contenant au moins 10 p. 100 de soufre, et se présentant sous la forme d'une masse noire, épaisse, onctueuse.

Prop. thér. — Le Dr E. Rumpf a fréquemment prescrit ce produit avec avantage dans diverses maladies cutanées, telles que le *Pityriasis versicolor*, la gale, l'acné, les desquamations anormales, le psoriasis et le prurigo. Il l'emploie rarement sous forme de lotions ; le plus souvent il fait faire des frictions avec la substance même, le soir, l'enlevant le lendemain matin au moyen d'un lavage. Si la peau est délicate et sensible, il le dilue avec une quantité égale de glycérine.

Malacine. — Syn. — Malakine. Salicylparaphénétidine.

Prép. — Ce corps résulte de la combinaison de l'aldéhyde salicylique avec la paraphénétidine.

Desc. — Petites aiguilles soyeuses, jaune clair, insolubles dans l'eau, l'alcool chaud, de saveur remarquablement douce, d'où le nom qui lui a été donné.

Prop. phys. — Le suc gastrique décompose la malacine en aldéhyde salicylique et en phénacétine.

Les expériences faites sur les lapins ont montré qu'ils supportaient sans inconvénients des doses de 2 grammes.

Elle possède une action sur le rhumatisme articulaire aigu, sans avoir les inconvénients de l'acide salicylique, céphalalgie, vertiges, bourdonnements d'oreilles, sueurs profuses, etc.

Elle a, en outre, une action antipyrétique un peu moins énergique que celle de l'antipyrine et de la phénacétine.

On peut donc l'employer dans certaines affections fébriles, comme la fièvre des phtisiques. Un gramme de malacine abaisse, en une heure et demie ou deux, la température de 0°,7 à 1°,5.

De plus, elle agirait comme analgésique contre la céphalée de la chloro-anémie; mais ici encore son action est moindre que celle de l'antipyrine.

Prop. thér. — La malacine est un médicament d'un effet sûr dans le rhumatisme articulaire aigu. Elle présente, dans cette maladie, l'avantage d'être exempte de toute action désagréable. Pour cette raison, elle est indiquée chez les malades trop sensibles aux préparations salicylées (femmes, enfants), ou ayant à l'égard de celles-ci une idiosyncrasie particulière.

Il résulte des expériences faites par Jacquet (de Bâle) qu'elle produit un abaissement de température : mais, contrairement à l'antipyrine et à l'acétanilide, dont l'effet est prompt et énergique, la malacine agit lentement et graduellement. C'est surtout dans les derniers stades de la fièvre typhoïde, à une époque où les malades sont déjà notablement affaiblis, et particulièrement dans toutes les fièvres tuberculeuses, que la malacine a produit les meilleurs effets. Après l'administration de 1 gramme, on observe ordinairement un abaissement de température de 0°,7 à 1°,5 se manifestant une heure et demie à deux heures après l'absorption et durant environ quatre à six heures. En renouvelant la dose, l'effet va en augmentant.

Mode d'emploi. Doses. — Jacquet administre à ses malades la malacine en cachets de 1 gramme, dont il fait prendre de 4 à 6 par jour; 4 grammes de malacine seraient à peu près l'équivalent de 2 grammes d'acide salicylique. Les enfants et les adultes qui ne peuvent pas avaler de cachets prennent facilement la malacine incorporée dans la marmelade de pommes ou dans des confitures.

Malonal. — Syn. — Diéthylmalonylurée : $C^8H^{12}Az^2O^2$.

Prép. — Dérivé de l'acide malonique.

Desc. — Cristaux fondant à 191°. Soluble dans 12 parties d'eau bouillante et 145 parties d'eau à 20°, soluble dans l'éther, l'acétone, l'acide acétique, l'éther acétique et la benzine, il forme des sels alcalins très solubles dans l'eau, sauf le sel ammoniacal.

Prop. thér. — Le Dr. B. Sieber vante les propriétés de ce corps qui n'a aucune action nocive.

L'emploi du malonal est indiqué dans tous les cas où l'insomnie n'est pas occasionnée par des douleurs externes. A petites doses et pendant la journée, il agit comme sédatif. D'excellents résultats ont été obtenus, entre autres dans la phtisie, les maux de reins, les affections pulmonaires, dans les troubles de l'estomac et de l'intestin, dans l'anémie, le diabète, la tuberculose pulmonaire. Dans ce dernier cas, il enraye l'irritation produite par la toux et l'action affaiblissante des sueurs nocturnes.

Dans les maladies cérébrales, le malonal agit puissamment comme sédatif et hypnotique. Il est indiqué dans l'hypocondrie nerveuse, l'hystérie, la neurasthénie, la mélancolie, l'épilepsie et autres névroses : dans les affections du cœur, les bronchites, laryngites, pharyngites, cystites, rhumatisme articulaire et musculaire, pneumonie, pleurésie, péritonite et

coqueluche, dans les maladies infectieuses graves (influenza, typhoïde), les ébranlements cérébraux, l'apoplexie, l'alcoolisme et l'intoxication par la nicotine. Le malonal agit aussi avec succès dans l'ophtalmoplégie.

Mode d'emploi. Doses. — On peut l'employer sans crainte chez les enfants, même en bas âge, en graduant convenablement les doses. Les tout petits enfants peuvent absorber de 0 gr. 025 à 0 gr. 075 et augmenter suivant la constitution, le sexe, l'âge, jusqu'à 0.25, 0,50, 0.75 et 1 gramme. Dans les affections cérébrales, on va jusqu'à 2 grammes par dose. Il est cependant à recommander de donner le médicament à doses répétées.

La dose moyenne parfois sera, pour un adulte, de 0 gr. 025 à 0 gr. 075, et la dose maxima *pro die* pour un homme, de 0 gr. 6.

Le malonal agit plus rapidement en *solution*, et un sommeil tranquille survient au bout d'une demi-heure à une heure. On peut dissoudre le médicament dans l'eau chaude (de préférence thé chaud, valérianc, menthe poivrée).

On l'administre aussi sous forme de *cachets*.

Marétine. — Prép. — Parmi les dérivés de la phénylhydrazine, il en est qui peuvent être utilisés comme antipyrétiques, à la condition que la combinaison soit assez stable pour l'organisme sans donner de la phénylhydrazine libre, qui agirait ici comme toxique à l'égard des globules. A ce point de vue, les urées des hydrazines aromatiques ont donné des résultats remarquables. Dans ce groupe, le carbaminate de *m.*-tolylhydrazine a montré des propriétés intéressantes au point de vue clinique et pharmacologique. C'est celui qui a été introduit en thérapeutique sous le nom de marétine.

Desc. — Poudre insipide, blanche, cristalline, fondant entre 183 et 184°, presque insoluble dans l'eau froide (1 p. 1 000), soluble dans l'eau chaude à raison de 2 p. 100, dans l'alcool à 1 p. 100 et très difficilement soluble dans les autres dissolvants organiques. Chauffée à une température élevée, la marétine se décompose en dégageant de l'ammoniaque; la solution aqueuse réduit la solution de nitrate d'argent à une douce chaleur.

Prop. thér. — La marétine est surtout indiquée comme antipyrétique dans la fièvre de la première et de la seconde période de la phtisie et des autres affections tuberculeuses ; elle a moins d'action dans la fièvre hectique de la dernière période de la maladie. Elle est indiquée ensuite dans la fièvre typhoïde, dans l'embarras gastrique fébrile, les entérites infectieuses, les pleurésies séro-fibrineuses, l'influenza, la fièvre intermittente, la septicémie, etc. Elle se serait montrée utile, comme d'autres antipyrétiques, dans le traitement des névralgies, des céphalées, etc.

Elle a été employée surtout chez les phtisiques; on commence par des doses de 0gr,25 matin et soir avant l'élévation présumée de la température (Dr Sénator). On peut encore commencer par 0gr,50, puis abaisser progressivement la dose jusqu'à 0gr,20. Le médicament augmente d'efficacité avec une deuxième dose dans la journée.

D'après le Dr Barjansky, la marétine est un antipyrétique sûr, dont l'action est relativement lente, mais durable. Elle n'exerce pas d'influence sur la circulation ; la fréquence du pouls s'abaisse avec la température. Elle ne produit pas de modifications du côté de la respiration, de la digestion et de l'appareil urinaire, ni d'actions accessoires nuisibles; elle n'a pas d'action cumulative et peut être employée tous les jours.

D'après le Dr W. Kaupe, qui a employé la marétine chez les tuberculeux à la dose de 0gr,50, puis de 0gr,25, l'abaissement thermique est souvent considérable.

Elkan a également employé la marétine chez des tuberculeux fébricitants pendant plusieurs mois et tire les conclusions suivantes de ses observations : la marétine est un antipyrétique qui peut être placé à côté des autres comme valeur :

1° La marétine abaisse rapidement la température, l'abaissement se poursuit assez lentement ;

2° La marétine n'exerce aucune influence sur les organes respiratoires et digestifs, ni sur la circulation.

Helmbrecht a employé la marétine dans vingt-cinq cas d'affections tuberculeuses à la dose de 0gr,20 à 0gr,30, d'une à trois fois par jour. L'action antithermique s'est produite dans tous les cas, sauf chez les malades qui se trouvaient à un stade trop avancé de la maladie : elle s'est observée là même où les autres antipyrétiques avaient échoué. Un des meilleurs cas a été obtenu dans un cas de tuberculose ganglionnaire. Le médicament a été bien supporté par l'estomac, et on n'a pas observé d'action nuisible sur les autres organes. Dans quelques cas seulement, on a observé de légères transpirations, mais jamais de sueurs profuses avec prostration consécutive, comme avec d'autres antipyrétiques, même en employant des doses de 0gr,50.

Mode d'emploi. Doses. — L'administration de la marétine, qui n'a pas de goût, n'offre pas de difficulté. Comme elle est insoluble dans l'eau, on la donne en cachets avec un peu d'eau. Les lavements de marétine ont également donné des résultats satisfaisants. Ces lavements ont été composés d'un quart de litre de lait tiède, additionné de X gouttes

de teinture d'opium et de 0gr,50 de marétine. Chez les malades affaiblis, qui transpirent facilement, on pourrait, pour éviter les sueurs, associer la marétine à un antisudoral, par exemple à 0gr,001 à 0gr,002 d'eumydine.

Cachets à la dose de 0gr,20 à 0gr,50 de 1 à 3 fois par jour.

Mélal. — Desc. — La substance examinée par le Dr Kochs se présente sous forme d'une poudre brunâtre, sèche, légèrement grumeleuse, ayant l'odeur et la saveur acide de la pomme : dans la masse brunâtre, on peut voir quelques cristaux blancs et fins. Cette poudre n'est que partiellement soluble dans l'eau, et le résidu est constitué par le parenchyme du fruit.

Les analyses ont donné les chiffres suivants :

	Melal p. 100.	Poudre de pomme desséchée, d'après König, p. 100.
Eau	13,27	31,28
Sucre interverti	21,12	40,88
Sucre de canne	35,45	3,90
Acides libres (en acide malique)	5,24	3,51
Substances azotées	2,71	1,42
Fibres végétales	4,28	6,10
Cendres	1,88	1,59
Extrait éthéré + substances extractives diverses	16,05	11,52

La teneur en amidon est de 7,04 p. 100; les cendres sont formées de phosphates et carbonates de Ca, K, Na. L'acidité est due exclusivement à l'acide malique; il n'y a pas d'acide citrique.

La teneur élevée en amidon, l'acidité très marquée, ainsi que la faible proportion de sucre interverti, montrent que le mélal est fabriqué avec des pommes

non encore arrivées à maturité ; la poudre de pomme est additionnée d'un tiers de son poids de sucre de canne.

Prop. thér. — Le Dr J. Kochs préconise un produit à base de poudre de pomme : ce produit paraît purificateur du sang et tonique du système nerveux.

Doses. — On l'emploie à la dose d'une cuillerée à thé matin et soir.

Menthyle (Camphorate de) : $C^{10}H^{16}O^4C^{10}H^{19}$. — Prép. — E. Liotard a obtenu ce composé sous un aspect pâteux blanc.

Desc. — Insoluble dans l'eau, le chloroforme, le sulfure de carbone et l'éther de pétrole ; soluble dans l'alcool, l'éther ordinaire et les huiles fixes.

Le camphorate de menthyle fond à 86° (le point de fusion de l'acide camphorique étant 185°), ne se décompose pas en présence de l'eau froide ; cette décomposition a lieu à chaud, le menthol est mis en liberté.

Prop. thér. — Antiseptique par le menthol et l'acide camphorique, il peut rendre des services dans la tuberculose, sous forme de pilules ou de cachets.

Mercure (Asparaginate de). — Syn. — Aspartate de mercure.

Prép. — On le prépare en dissolvant 10 grammes d'asparagine dans de l'eau chaude et en ajoutant peu à peu de l'oxyde jaune de mercure jusqu'à refus. On filtre la solution refroidie. On en prélève un volume exact, dans lequel on dose le mercure par précipitation avec l'hydrogène sulfuré. On étend ensuite cette solution avec quantité suffisante d'eau distillée jusqu'à la concentration désirée (1 à 2 p. 100 de mercure). Par l'addition d'eau, ou après quelque temps, la solution peut se troubler. Le trouble disparaît par addition d'asparagine pulvérisée.

Desc. — La solution d'asparaginate de mercure constitue un liquide clair, incolore, inodore, de saveur saline métallique, un peu caustique. Elle se conserve bien (Wolf et Ludwig).

Prop. phys. — Ce qui distingue surtout l'asparaginate de mercure de toutes les autres préparations mercurielles usitées pour injections sous-cutanées, c'est son rapide passage dans la circulation, ce qui rend possible d'agir promptement sur le processus morbide. Son élimination par les reins s'effectue de même en très peu de temps; vingt-quatre heures après la première injection de 0gr,01 d'asparagine hydrargyrique, on décèle déjà dans l'urine 0gr,0008-0gr,0013 de mercure.

Prop. thér. — Le Dr Neumann a employé la solution aqueuse d'asparagine hydrargyrique (à 1 ou 2 p. 100) pour injections sous-cutanées, dans 37 cas de syphilis. Les injections ne sont pas douloureuses et sont bien tolérées par les malades. Pas de phénomènes secondaires fâcheux. Les injections sont répétées ordinairement tous les jours. Sous l'influence de ce traitement, le poids du corps augmente, les exanthèmes pâlissent dès le treizième ou le quatorzième jour et disparaissent après trois à quatre semaines.

Mode d'emploi. Doses. — En injections sous-cutanées. La dose par injection est de 0gr,01 d'asparaginate de mercure pour 1 centimètre cube d'eau.

Mercure (Bibromure de). — Desc. — Il possède un poids moléculaire de 360,22, ce qui, eu égard aux poids atomiques respectifs de ses corps constituants, donne comme composition centésimale : 44,4 p. 100 de brome et 55,5 p. 100 de mercure. Il peut donc compter parmi les sels hydrargyriques dont la teneur en métal est la plus élevée.

Il est soluble, mais sa solubilité a été diversement

interprétée par les auteurs : Lassaigne la fixe à 1 p. 100 à 9° : H. Lefèvre indique 0,8 p. 100 ; et Mörse et Vicario, 0,4 p. 100.

Après de nombreux essais publiés à la Société de thérapeutique, le Dr Dalimier s'est arrêté à la formule suivante, qui lui a paru réunir les conditions optima :

Bromure mercurique.....	1 gr. 8
Bromure de sodium cristallisé à H^2O..	1 gr. 4
Eau stérilisée.....	Q. S. p. 100 cent. cubes.

La proportion de bromure mercurique est calculée de manière que *chaque centimètre cube contienne 1 centigramme de mercure vrai*. On a ainsi une préparation d'un maniement commode qui permet d'introduire dans l'organisme une dose fixe de principe métallique actif.

Quant à la quantité de bromure de sodium que Vicario a établie, elle correspond à la quantité nécessaire pour obtenir le composé $HgBr^2 + 2NaBr$, qui seul est soluble à froid, tandis que le composé $HgBr^2 + NaBr$ n'est soluble qu'à chaud et précipite par refroidissement.

La solution ainsi préparée est neutre au tournesol et neutre aussi à la phénolphtaléine. Elle ne précipite les liqueurs albumineuses ni à froid, ni à 37° (Vicario).

Prop. thér. — La communication du Dr Dalimier sur les injections de bibromure de mercure a été l'objet d'observations intéressantes dans les séances de la Société de thérapeutique du 12 et du 25 juin 1907, de la part de Désesquelle, Lafay, Le Gendre, Jullien, Fiquet et Leredde.

Lafay, après avoir établi que le bibromure de mercure donnait les résultats les plus appréciables dans la syphilis, ajoute qu'il était titré en centigrammes de mercure vrai et non de sel mercuriel, ce qui avait été proposé en 1905 par le Dr Jullien pour rendre les

résultats plus facilement comparables entre eux.

Le Dr Leredde dit que, comme le Dr Dalimier, il s'est servi du bibromercurate de sodium, sur la recommandation du Dr de Nittis, et sur les indications de celui-ci il a employé la solution préparée par Lefèvre, pharmacien, et titrée à 1 centigramme de mercure métallique par centimètre cube. « A la suite de quelques essais que j'ai faits, Lefèvre a légèrement modifié sa formule primitive. »

Le Dr Leredde a traité par le bromure de mercure des malades qu'il avait soignés antérieurement par d'autres sels, surtout par le biiodure, dont il se servait d'une manière courante (biiodure en solution aqueuse par l'iodure de sodium).

Après avoir développé 8 observations de différents malades traités par le bibromure de mercure, Leredde conclut que la toxicité du bibromomercurate de sodium et son activité sont, à poids égal de mercure, équivalentes à celles des autres sels les plus actifs et que le bibromure est moins douloureux que les sels actifs d'usage courant.

Ce bibromure présente cependant un inconvénient : il altère les aiguilles en acier, et on ne doit se servir, pour l'injecter, que d'aiguilles en platine iridié.

Mercure (Succinimide de) : $(C^4H^4O^2Az)^2Hg$.

Desc. — Aiguilles longues, soyeuses, incolores, très solubles dans l'eau, assez solubles dans l'alcool.

Prép. — On obtient d'abord la succinimide en faisant réagir le gaz ammoniac sur l'anhydrique mercurique, ou en distillant rapidement du succinate d'ammoniaque. La succinimide se combine en solution concentrée et chaude avec l'oxyde de mercure, et laisse déposer par refroidissement de la succinimide mercurique.

Prop. thér. — Antisyphilitique, recommandé pour les injections hypodermiques, comme ne précipitant pas l'albumine.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr Louis Jullien a employé ce sel pour le traitement de la syphilis, dans trente-huit cas, onze fois sous forme de pilules et vingt-sept fois en injections.

Pilules. — Les pilules contenaient 2 à 3 centigrammes de succinimide mercurique préparée par Bocquillon-Limousin : les malades en prenaient 2 par jour : elles n'ont jamais déterminé de stomatite.

Injections hypodermiques. — Pour les injections hypodermiques, le Dr Louis Jullien se sert d'une solution contenant 20 centigrammes de ce sel pour 100 grammes d'eau distillée bouillie, correspondant à 2 milligrammes par centimètre cube. La dose quotidienne est de 1, 2 et 2 milligrammes et demi, dose qu'il ne faut pas dépasser. Le lieu de prédilection pour les injections est dans la profondeur des muscles de la région fessière. Le nombre des injections nécessaires varie avec les sujets : il peut être de 22, 25, 32 et même 45.

Solution hypodermique :

Succinimide mercurique.....	1gr,30
Eau distillée.....	1 000 grammes.

A la dose de 1 seringue de Pravaz. Pour atténuer la cuisson, ajouter 1 centigramme de cocaïne par seringue.

Mésotane. — Syn. — Éther méthyloxyméthylique de l'acide salicylique.

Desc. — Le mésotane, combinaison d'acide salicylique et de formaldéhyde, est un liquide jaunâtre, à odeur faible, miscible aux huiles grasses. Il est

plus facilement saponifiable par les alcalins faibles que l'éther méthylsalicylique.

Prop. phys. — Le mésotane est très rapidement absorbé par la peau, puis facilement décomposé par les liquides de l'organisme : peu de temps après son application, on constate déjà l'acide salicylique dans l'urine.

Prop. thér. — Le mésotane sert à remplacer le salicylate de méthyle à odeur désagréable dans le traitement local des affections rhumatismales.

Le mésotane est employé contre les affections rhumatismales sérieuses, dans lesquelles il se montre un analgésique extrêmement sûr, agréable et le plus souvent d'une action analgésique extrêmement rapide. En premier lieu, se placent comme indications du mésotane toutes les formes du rhumatisme musculaire aigu (lumbago, torticolis rhumatismal, etc.) ainsi que le rhumatisme articulaire aigu, dans lequel il permet le plus souvent d'obtenir la guérison ou l'amélioration en beaucoup moins de temps qu'avec l'administration interne du salicylate. Dans les cas graves de polyarthrite, il peut être employé avec avantage pour soutenir le traitement par l'aspirine. Il a donné d'excellents résultats dans les formes chroniques du rhumatisme articulaire et musculaire ; de même dans les maladies en relation étiologique avec le rhumatisme articulaire aigu, la pleurésie sèche, l'angine, etc.

Mode d'emploi. Doses. — Pour éviter toute irritation de la peau, le mésotane sera de préférence employé en mélange avec de l'huile d'olive ou de ricin, ou encore avec de la vaseline et de la lanoline. Dans la plupart des cas, un mélange à parties égales suffit pour obtenir une action complète. Autrement, on peut employer des concentrations plus fortes et, là où on s'est convaincu que le médicament est bien

supporté, on peut l'appliquer à l'état pur. En général, on se sert d'une faible quantité d'huile au mésotane, une cuillerée à thé pour deux ou trois frictions par jour. La région malade est doucement frictionnée de cinq à dix fois avec le mélange.

Métal-ferment. — Syn. — Solutions métalliques à l'état colloïdal.

Prép. — Ces solutions ont été obtenues par la voie électrique ou par la voie chimique.

1° *Méthode électrique.* — Due à Bredig, cette méthode consiste à faire éclater dans des conditions favorables, c'est-à-dire avec assez peu de dépense d'énergie, l'étincelle électrique dans de l'eau distillée, au moyen d'électrodes du métal dont on veut obtenir la solution. Il se produit un petit nuage de ce qu'on pourrait appeler des vapeurs du métal : ce nuage se dissipe peu à peu et se dissout littéralement dans l'eau, sauf quelques particules trop grosses qui restent en suspension. On obtient ainsi des solutions plus ou moins foncées qui passent à travers les filtres et même à travers des bougies, pourvu qu'elles ne soient pas trop fines. Le microscope n'y décèle la présence d'aucune particule métallique. Évaporées à siccité, elles laissent, comme résidu, le métal dissous, lequel dépasse à peine un dixième de milligramme par centimètre cube. Chauffées à 110°, ces solutions laissent déposer un peu de métal, mais restent cependant fixes et conservent la propriété de jouer le rôle de ferment. On a ainsi obtenu des solutions d'or, de platine, de palladium et d'argent ; les métaux facilement oxydables, comme le fer, le cuivre et le manganèse, sont plus difficilement préparés, et surtout conservés, par ce procédé.

2° *Méthode chimique.* — Cette méthode, due à Trillat, consiste à précipiter de très faibles quan-

tités d'un sel du métal donné par un alcali faible, en présence d'un colloïde et notamment de très petites quantités d'albumine. Un léger précipité se forme, qui se redissout, et l'on obtient ainsi des solutions de titre variable, mais toujours très faible, où le métal agit comme argent catalytique extrêmement énergique.

On a pu préparer par ce procédé des solutions colloïdales de manganèse, de cuivre et d'argent. Ces solutions peuvent être stérilisées à la bougie, mais elles perdent leur pouvoir par la chaleur.

Prop. thér. — Adrian a présenté à la Société de thérapeutique ces nouveaux médicaments. Ce sont des solutions de métaux divers obtenus à l'état colloïdal et pouvant être injectées, après stérilisation et mise en ampoules. Dans ces liquides, le métal est dissous en proportions infinitésimales, et, comme l'ont montré les expériences rapportées par Bredig, d'abord, par Trillat ensuite, agit à la façon d'un ferment, ce qui a fait donner le nom de *Métal-ferment* ou d'*oxydases artificielles* à des curieux produits, par les auteurs qui les ont étudiés.

Les deux séries de solutions colloïdales sont des agents d'oxydation ou de réduction extrêmement énergiques. Bredig et Trillat ont pu les assimiler à de véritables ferments : au point de vue thérapeutique ou physiologique, des recherches ont été commencées sur les solutions métalliques colloïdales par Lumière et Chevrottier, d'une part, et, d'autre part, par les Drs Albert Robin et Bardet, qui ont entrepris depuis deux ans l'étude physiologique de ces préparations singulières signalées d'abord par Bredig. Cette préparation est encore fort délicate et incertaine, car l'état que prend la matière est de nature très mobile et changeante, de sorte

qu'on éprouve encore de grandes incertitudes dans la préparation, certaines solutions se détruisant très vite, tandis que d'autres, en apparence semblables, tiennent fort longtemps.

Lumière et Chevrottier ont annoncé que les oxydases artificielles étudiées chimiquement par Trillat étaient capables de neutraliser l'action du virus tétanique.

Les métaux à l'état colloïdal, et surtout les métaux combinés à la matière organique, notamment et avant tous le manganèse, exercent sur l'organisme, lorsqu'ils sont injectés à très faible dose, une action oxydante énergique. Cette action ne peut être rendue visible que par l'étude des phénomènes de nutrition, car, comme cela a été constaté dans des essais sur l'animal, l'injection faite à un chien n'amène dans son état apparent aucun phénomène physiologique; cette excitation du métabolisme se montre surtout facilement dans les maladies infectieuses, lorsque justement les échanges organiques sont fortement modifiés par la maladie. On voit en effet les phénomènes d'hydratation, qui donnent naissance aux produits toxiques et mal solubles auxquels on doit les symptômes infectieux, se transformer énergiquement en phénomènes d'oxydation parfaite, avec production d'urée, et production d'acide urique et d'indoxyle urinaire, en rapport avec une désintégration cellulaire augmentée, qui indique une réaction de défense intense, caractérisée notamment par une poussée leucocytaire importante.

Les Drs Albert Robin et Émile Weil ont étudié l'action des ferments métalliques sur les éléments figurés du sang, en particulier les solutions électrolytiques d'or.

D'une façon générale, l'injection est suivie d'une leucolyse, qui commence au bout d'une à deux

heures, pour se prolonger un temps variable, et qui ne persiste après vingt-quatre heures qu'exceptionnellement. Légère chez un individu sain dont le nombre des globules blancs est normal, la leucolyse est souvent intense dans les injections s'accompagnant de leucocytose.

A la leucolyse succède soit une leucocytose secondaire, d'ordinaire peu marquée quantitativement, soit le retour à l'état d'équilibre antérieur.

La destruction leucocytaire se fait aux dépens des polynucléaires neutrophyles surtout et accessoirement aux dépens des lymphocytes. Cependant les grands mononucléaires et les macrophages se montrent avec abondance dans le sang. Secondairement, les polynucléaires réapparaissent. Quand le retour à l'état antérieur où à la normale survient, il n'est pas rare de voir se produire ou augmenter l'éosinophilie.

On a observé également que, grâce à ces ferments, l'urée, l'acide urique et le coefficient d'utilisation azotée avaient augmenté dans des cas de rhumatisme et de carcinome de l'estomac et du péritoine.

Morus alba. — Syn. — Mûrier blanc.

Desc. — Plante de la famille des Morées, qui croît dans le midi de l'Europe.

Prop. thér. — Le Dr Huchard a constaté l'effet diurétique de cette plante et l'a employée sous forme d'extrait fluide; son effet a été constant et d'une efficacité et d'une innocuité parfaites.

Le Dr Froitzky, âgé de quatre-vingts ans, souffrant depuis dix ans d'œdème des pieds, a essayé sur lui-même les effets du mûrier.

Il eut recours à l'emploi des feuilles de mûrier, remède diurétique populaire en Sibérie et dont la

promptitude et l'efficacité ne se sont pas démenties pendant cinq ans. Il a fait préparer une infusion dont la saveur n'est pas agréable. On en continue l'usage pendant trois jours. La sécrétion de l'urine va graduellement en augmentant ; de 1 500 grammes, par vingt-quatre heures au début, elle s'élève à 1900 et finalement à 2500 grammes.

Mode d'emploi. Doses. — Extrait fluide à la dose de 5 à 15 grammes par jour.

Feuilles de mûrier.....	7gr,50
Eau bouillante.....	2 tasses.

Laisser infuser huit à dix heures en lieu chaud : prendre une tasse le matin et une le soir.

Musculosine. — Syn. — Plasma musculaire.

Desc. — La musculosine préparée par Byla est le suc de viande total, cru, inaltérable et sucré, obtenu à froid selon la méthode des professeurs Richet et Héricourt.

Prop. thér. — La musculosine est plus et autre chose qu'un aliment ; c'est un médicament. Elle agit principalement, en effet, par la présence d'un ferment spécial du muscle — et peut-être par plusieurs diastases — dans toutes les maladies consomptives et particulièrement dans la tuberculose, en produisant des modifications humorales de l'économie voisines de celles observées chez les arthritiques, puisque les rapports d'échanges urinaires se rapprochent de ceux des uricémiques.

La musculosine préparée à basse température réunit toutes les conditions nécessaires au maximum d'activité physiologique du plasma. Étendue d'eau et chauffée dans un tube, on observe la coagulation rapide des albuminoïdes. L'alcool absolu la dépouille entièrement de ses principes actifs.

Doses. — Une cuillerée à bouche représente le plasma de 125 grammes de pulpe de viande fraîche. Elle se prescrit par cuillerée à toute heure du jour ou de la nuit, à prendre avec de l'eau de seltz, ou une eau minérale gazeuse. Le médecin est seul juge du nombre de cuillerées à prescrire dans les vingt-quatre heures: mais la dose moyenne est de deux à quatre cuillerées par jour pour les adultes.

Naftalan. — Prép. — Le naftalan est un produit extrait d'une source spéciale de naphte du Caucase et additionné de savon.

Desc. — D'une nuance brun verdâtre et d'une odeur aromatique *sui generis*, cette substance possède d'importantes propriétés thérapeutiques qui intéressent le praticien.

Prop. thér. — Le naftalan est calmant, antiphlogistique et sédatif ; dans l'eczéma, il calme la démangeaison et fait cesser le grattage.

Il agit bien dans l'eczéma chronique et dans les cas de gerçures ou crevasses des pieds, des mains ou de l'anus.

De plus, le naftalan est antiseptique et antiparasitaire, et cette double propriété explique son action favorable dans la furonculose, l'herpès, le psoriasis.

Mode d'emploi. Doses. — On peut l'employer pur, sous forme d'onction renouvelée chaque jour, on l'associer aux autres produits agissant eux-mêmes favorablement aussi sur les maladies.

Émulsion pour lavages des plaies et injections vaginales.

Naftalan	25	grammes.
Savon médicinal pulvérisé	25	—
Eau distillée	500	—

Ovules vaginaux, Bougies urétrales : Naftalan 15 à 25 p. 100.

Glycéré au naftalan

Naftalan		
Glycérie d'amidon		aā P. E.
Glycérine		

Injection.

Naftalan	30	grammes.
Huile d'amandes douces	100	—

Naftalan iodé.

Iode métalloïde	5, 10 ou 20	grammes.
Naftalan	100	—

Onguent de naftalan.

Oxyde de zinc	5	grammes.
Acide salicylique	1	—
Naftalan	30	—

Onguent mercuriel au naftalan.

Mercure	100	grammes.
Naftalan	200	—

Cet onguent mercuriel est plus facile à faire que l'onguent mercuriel du *Codex* et, de plus, il est absorbé par la peau.

Pommade.

Pyrogallol	10	grammes.
ou Huile de cade	1	—
Naftalan	100	—

Pommade pour le psoriasis.

Précipité blanc	4	grammes.
Sous-nitrate de bismuth	4	—
Naftalan	40	—

Pommade à l'oxyde de zinc.

Oxyde de zinc	20	grammes.
Naftalan	70	—
Eau distillée	10	—

Suppositoires.

Naftalan	0.50 centigr.
Beurre de cacao	2 grammes.

Pour un suppositoire antihémorroïdal.

Autres formules.

N° 1.	Naftalan Lanoline	parties égales
N° 2.	Glycérine Naftalan	10 grammes. 20 —
N° 3.	Tanin Naftalan	1 gramme. 20 —
N° 4.	Naphtol Soufre précipité Naftalan	5 grammes. 4 — 40 —
N° 5.	Iodoforme Naftalan	1 gramme. 20 —
N° 6.	Lysol Naftalan	1 gramme. 25 —
N° 7.	Teinture d'iode Naftalan	3 grammes. 50 —

Narcyl. — Syn. — Chlorhydrate d'éthylnarcéine : $C^{25}H^{31}AzO^{8},HCl$.

Desc.— Aiguilles soyeuses, prismatiques, incolores, fondant à 205°. Soluble dans l'eau 1 p. 120 à 15°, rendu plus soluble dans l'eau par addition de benzoate de soude. Soluble dans l'alcool et le chloroforme, peu soluble dans l'éther, la benzine et l'éther de pétrole.

Si, à une solution aqueuse de narcyl, on ajoute de l'eau de chlore, puis de l'ammoniaque, on obtient une coloration rouge-cerise.

Caractère analytique permettant de distinguer l'éthylnarcéine (narcyl) de la narcéine :

Le narcyl se distingue de la narcéine en ce que sa solution aqueuse, traitée par une solution étendue

de soude caustique, donne un précipité blanc cristallin, insoluble à froid dans un excès de réactif, mais soluble à chaud.

Au contraire, une solution aqueuse de chlorhydrate de narcéine, traitée par une solution étendue de soude caustique, donne d'abord un précipité ; mais, sous l'influence d'un excès d'alcali, ce précipité se redissout instantanément à froid.

Prop. thér. — Administré à doses thérapeutiques, ce médicament n'entraînerait pas d'actions secondaires fâcheuses sur les appareils vasculaire, respiratoire, digestif et urinaire.

Il se recommanderait surtout comme modérateur de l'hyperexcitabilité réflexe. Il aurait donné de bons résultats dans le traitement de la toux, soit nerveuse, soit symptomatique d'une affection spasmodique des voies respiratoires. Il posséderait un pouvoir analgésiant très marqué.

Mode d'emploi. Doses. — On l'administre soit par la voie buccale, en *sirop*, *granules* ou *pastilles*, à la dose moyenne de 0gr,06 par jour, chez l'adulte, soit en *injection hypodermique* à la dose de 0gr,01 par centimètre cube. La dose moyenne à injecter chez l'adulte est de 2 centimètres cubes.

Néoforme. — Syn. — Triiodophénate basique de bismuth.

Prép. — L'activité thérapeutique bien connue du xéroforme ou tribromophénate de bismuth a donné au Dr O. Carrasco l'idée de préparer le composé iodé correspondant, le triiodophénate basique de bismuth, qui devrait avoir des propriétés analogues.

L'intérêt a porté successivement sur deux points : préparation facile du triiodophénol ; préparation du triiodophénate de bismuth.

Pour la préparation du triiodophénol, il modifie la

méthode donnée par Brenans et qui consiste à traiter le phénol par l'iode et la potasse dans les proportions indiquées par l'équation :

$$C^6H^5OH + 3KOH + 6I = C^6H^2I^3 - OH + 3KI + 3H^2O.$$

La modification consiste à employer une quantité d'iode un peu supérieure à la théorie et un grand excès de potasse caustique, soit 8 molécules. La solution d'iode dans l'iodure de potassium est ajoutée peu à peu et en agitant à la solution du phénol dans la potasse caustique. On précipite ensuite le triiodophénol de sa combinaison potassique par l'acide sulfurique dilué, on lave par décantation et on sèche à l'étuve à 40-45°.

Ayant ainsi obtenu le triiodophénol pur avec un rendement théorique, le Dr Carrasco l'a transformé en triiodophénate basique de bismuth.

En versant la quantité équimoléculaire de nitrate de bismuth dissous dans la glycérine aqueuse à 45 p. 100, dans la solution alcaline de triiodophénol, il obtient un précipité jaune amorphe qui, lavé et séché à 35°, répond à la formule $C^6N^2I^3.O.BiO$.

Desc. Poudre jaune, d'odeur faible iodo-phénolique.

Prép. thér. — On l'emploie comme antiseptique en chirurgie, médecine et dermatologie, en saupoudrant les plaies, en préparant des pommades.

Néosiode. — Syn. — Iodocatéchine : $(C^{15}H^{14}O^6, 3H^2O)^3$.

Prép. — Le néosiode ou iodo-catéchine s'obtient en chauffant progressivement une solution aqueuse ou alcoolique de catéchine, à laquelle on ajoute de l'iode par petites portions.

Dans ces conditions, on arrive à fixer d'une façon

stable, sur cette molécule de catéchine, une certaine quantité d'iode sans l'altérer. Les solutions doivent être chauffées au bain-marie, en maintenant le volume constant et en évitant avec soin toute surchauffe qui donnerait naissance à des produits brunâtres, insolubles, de consistance gélatineuse ou cornée. L'iodocatéchine précipite par refroidissement de ces solutions.

Desc. — Poudre amorphe, jaune, peu soluble dans l'eau froide, plus soluble dans l'eau chaude, très soluble dans l'alcool, l'éther, l'acétone, stable à l'air et à la lumière, décomposée par les acides, l'eau oxygénée et par les agents oxydants que l'on rencontre chez les êtres vivants.

Prop. phys. — D'après le Dr Chevrottier, cette iodocatéchine est facilement absorbée par voie gastrique, dans l'organisme; l'assimilation se fait en grande partie par l'intestin; l'iode est mis lentement en liberté et immédiatement utilisé.

Par action locale sur la peau ou les muqueuses, l'iodo-catéchine ne provoque aucun phénomène, aussi est-elle très bien tolérée par l'estomac et l'intestin, et jamais on n'aurait pu observer d'irritation, même à fortes doses?

Prop. thér. — D'après l'auteur, l'iodo catéchine constituerait une des rares combinaisons organiques d'iode chimiquement définie, facilement assimilable, non irritante, agissant par son iode et appelée à être utilisée avantageusement aux lieu et place des iodures, surtout lorsque ces derniers provoqueront des accidents d'iodisme.

Neurodine. — Syn. — Acétylparaoxyphényluréthane : $C^{11}H^{13}AzO^4$.

Prép. — On l'obtient en acétylant le paraoxyphényluréthane, en le chauffant avec l'anhydride acétique (Merck).

Desc. — Cristaux incolores, inodores, fondant à 87°, peu solubles dans l'eau (1 dans 1 400 d'eau à 15°), solubles dans 140 d'eau bouillante.

Prop. phys. — A la dose de 50 centigrammes, la neurodine abaisse la température de 2°,5 à 3°. Elle baisse graduellement, atteint son point le plus bas trois ou quatre heures après l'ingestion et remonte ensuite légèrement. Cette chute s'accompagne souvent d'une abondante perspiration, et parfois l'élévation ultérieure coïncide avec la cyanose ou les vomissements. On n'a jamais observé de symptômes de collapsus.

Prop. thér. — D'après von Mering, les expériences sur les animaux ayant montré l'innocuité à doses quotidiennes de 2 à 3 grammes, la neurodine fut employée chez l'homme dans vingt-quatre cas d'affections fébriles (fièvre typhoïde, pneumonie, pleurésie, érysipèle, scarlatine) et trente cas d'affections névralgiques (migraines, tumeur cérébrale, troubles rhumatismaux, névralgie du trijumeau, sciatique, ataxie locomotrice).

Les observations faites par le Dr von Mering lui font recommander la neurodine comme un antinévralgique prompt et efficace, qui, à la dose de 1 gramme à 1gr,50, serait un succédané de la phénacétine dans le traitement de la migraine et des différentes névralgies. Les douleurs disparaissent une demi-heure après l'absorption de ce médicament.

Ce serait également un antipyrétique; la dose de 0gr,50 suffit pour faire baisser la température de 2 à 3°. Mais cet effet est si rapide, qu'il produit quelquefois différents accidents : cyanose, transpiration, etc.

Mode d'emploi. Doses. — Ce médicament ne doit pas être employé comme antipyrétique, mais seulement comme antinévralgique à la dose de 1 gramme en

cachets. Cette dose pourrait être, dans certains cas, portée jusqu'à 4 et même 6 grammes.

Neuronal. — Syn. — Bromodiéthylacétamide.

Prep. — Le neuronal est obtenu en partant de l'acide diéthyl-acétique ; celui-ci, traité par le perchlorure de phosphore, donne un chlorure acide qui, additionné de brome, fournit le chlorure de l'acide diéthylbromo-acétique; enfin ce chlorure traité par une solution ammoniacale forme le bromodiéthylacétamide ou neuronal.

Desc. — Poudre blanche, cristalline, à saveur amère, avec une faible odeur de camphre, fusible vers 60°, facilement soluble dans les dissolvants ordinaires, mais très faiblement soluble dans l'eau (1 p. 115). Ce médicament jouirait de propriétés hypnotiques à la dose de 50 centigrammes dans l'insomnie légère et de 1 gramme à 2 grammes dans l'insomnie grave.

Prop. thér. — Dans l'insomnie légère, le neuronal agit à la dose d'un demi-gramme. Dans l'insomnie rebelle, il est parfois nécessaire d'administrer 1gr,5 à 2 grammes. La dose ordinaire est de 1 gramme. Il convient à toutes les formes de la débilité mentale, y compris la manie, et rend de bons services contre l'épilepsie (dose de 1 à 2 grammes), tant comme sédatif que comme hypnotique. Même les sujets souffrant de céphalalgies épileptiques s'en trouvèrent bien et le redemandèrent fréquemment.

Le succès fut en outre remarquable dans la neurasthénie, l'hystérie, etc., notamment dans les cas où d'autres hypnotiques ne donnèrent pas de résultats, soit qu'ils eussent été employés trop fréquemment, soit que leur action ait été nulle de prime abord. Jusqu'à présent, on n'a observé aucune action secondaire désagréable. Le neuronal est parfaitement toléré, et

son usage ne provoque jamais d'oppression ni de trouble quelconque.

Mode d'emploi. Doses. — *Paquets. Cachets. Pastilles* de 0gr,50 à la dose de 1 à 4 par jour.

Neu-Sidonal. — Prép. — Ce produit est préparé par la *Vereinigten Chemischen Werke*, à Charlottenburg. Sa composition centésimale serait la suivante :

Acide quinique, anhydre	19,42
Quinide	75,46
Eau	4,31
Cendres	0,21

Desc. Poudre cristalline, de saveur agréable, absolument neutre, très soluble dans l'eau. Sous l'influence des acides ou des alcalis dilués, aussi bien qu'au contact du suc gastrique et des liquides des tissus, le neu-sidonal se transforme en acide quinique, qui, à l'état naissant, agit d'une façon particulièrement énergique.

Prép. thér. — En 1900, on avait préconisé, comme antigoutteux, le quinate de pipérazine, sous le nom de *sidonal* : Weiss avait montré, en effet, que l'acide quinique diminue la quantité d'acide urique formée dans l'organisme. Huber et Lichtenstein ont trouvé dans le « neu-sidonal », employé à une dose quotidienne qui peut atteindre 10 grammes, un excellent agent thérapeutique ; ce « neu-sidonal » serait, d'après son inventeur, un anhydride interne de l'acide quinique, qui posséderait tous les avantages de l'acide quinique sans en avoir les inconvénients.

Nirvanine. — HCl (C^2H^5).

Prép. — La nirvanine est l'éther méthylique de l'acide diéthylglycocoleparaamidooxybenzoïque, qui est une variété d'orthoforme.

Desc. — Prismes blancs, fusibles à 185°, solubles dans l'eau.

Sa solution aqueuse se colore en violet par le perchlorure de fer.

Prop. phys. — Le Dr A. Joanin a étudié la valeur pharmacodynamique de la nirvanine sur les animaux : il a montré son pouvoir toxique comparativement à celui de la cocaïne. Le pouvoir toxique de la cocaïne étant de 0,08 par kilogramme d'animal, celui de la nirvanine est de 0,70. L'équivalent de toxicité de la cocaïne étant 1, celui de la nirvanine est de 8,75.

Prop. thér. — Elle a été employée comme anesthésique sous forme d'injections sous-cutanées à la place de la cocaïne; elle serait beaucoup moins toxique et son action pourrait se prolonger pendant plusieurs heures.

Mode d'emploi. Doses. — Injections aqueuses sous-cutanées à la dose de 0gr,05 et à 0gr,50.

Nitrite de soude. — Prép. — On sature une solution de carbonate de soude par du gaz acide nitreux, ou on calcine imparfaitement de l'azotate de soude. On dissout le résidu dans l'alcool, on filtre et on évapore l'alcool.

Desc. — Cristaux blancs, déliquescents, très solubles dans l'alcool et dans l'eau.

Prop. thér. — Le professeur Darkschevitch s'est basé sur les résultats satisfaisants obtenus par Petrone dans le traitement de la syphilis par des injections hypodermiques d'azotite de soude. Il a constaté que l'action de ce médicament dans le tabes est aussi favorable que celle du mercure. Sous son influence, les douleurs fulgurantes, l'ataxie et la faiblesse des membres inférieurs diminuent ; parfois aussi on note un amendement des troubles sphinctériens et surtout des troubles vésicaux ; enfin la situation générale est

également améliorée, et le poids du corps augmente.

L'examen du fond de l'œil chez les tabétiques soumis au traitement par le nitrite de soude a démontré que cette substance n'exerce pas sur le nerf optique la même action défavorable que le mercure; bien au contraire, dans certains cas d'atrophie notable des papilles, où il était, pour cette raison, impossible d'administrer du mercure, le nitrite de soude a amené une ampliation des artères des papilles et une amélioration de l'acuité visuelle.

Darkschevitch croit que l'action favorable est surtout due à l'influence du nitrite de soude sur le virus syphilitique.

Le Dr H. Huchard a observé que cette substance était un vaso-dilatateur et avait surtout des effets surprenants de diminution de la pression artérielle.

Mode d'emploi. Doses. — Darkschevitch a préconisé la formule suivante :

Nitrite de soude	1	gramme.
Eau	2	—
Alcoolat de citrons	3	—
Sirop simple	100	—

Une cuillerée à café de 2 à 3 fois par jour.

On peut aussi avoir recours aux *injections hypodermiques* quotidiennes d'une solution aqueuse d'azotite de soude, dont la concentration allait progressivement de 1 p. 100 à 6 p. 100 ; on injectait tous les jours 1 centimètre cube de la solution. Il a été fait en tout, à chaque malade, 80 injections.

Nizine. — Syn. — Sulfanilate de zinc.

Prép. — On l'obtient en saturant l'acide sulfanilique par l'oxyde de zinc ou bien en précipitant par le sulfate de zinc une solution de sulfanilate de baryum. La nizine reste en solution : elle a pour formule :

$$\left(C^6H^4\begin{<}{AzH^2}{SO^3}\right)^2 Zn + 4H^2O.$$

Desc. — Le sulfanilate de zinc forme de grands cristaux, de couleur jaune pâle, ou encore une poudre cristalline, de saveur faiblement amère, astringente et acide. Il est très soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool et l'éther.

Il est facile, dans la solution, de caractériser le zinc par ses réactions habituelles, ainsi que l'acide sulfanilique par la formation d'un azoïque au moyen de l'azotite de sodium et du β-naphtol.

Prép. thér. — La nizine possède les mêmes indications que les sels de zinc (gonorrhée, maladie des yeux). C'est également un excellent antiseptique. On l'emploie en injections urétrales, en solution dont la teneur peut varier de 1 p. 80 à 1 p. 240 ; dans les maladies des yeux, en solutions plus diluées : 1 p. 400 environ.

La nizine doit être conservée à l'abri de la lumière.

Nosophène. — Syn. — Tétraiodophénolphtaléine : $C^{20}H^8I^4O^4$.

Le sel de soude a été appelé *antinosine* et le sel de bismuth *eudoxine*.

Prép. — Ce corps a été obtenu par A. Classen et W. Loeb, en faisant agir l'iode sur les solutions de phénolphtaléine.

Desc. — C'est une poudre faiblement jaunâtre, inodore, insoluble dans l'eau et les acides, difficilement soluble dans l'alcool, l'éther et le chloroforme. Ce corps fond à 235°, en dégageant de l'iode. Il donne des sels stables, solubles quand ce sont des sels alcalins ou alcalino-terreux. Les sels préparés autre avec sels métaux sont insolubles dans l'eau.

Le nosophène contient 60 p. 100 d'iode combiné intimement.

Prop. phys. — Cette substance traverse l'organisme sans décomposition, aussi bien employée en usage interne qu'en usage externe. Elle est dépourvue de toute irritation locale et n'est pas toxique. Un chien a reçu, pendant 8 jours, jusqu'à 300 grammes de ce produit, sans qu'il soit survenu aucun phénomène secondaire fâcheux. Dans deux expériences sur l'homme, le Dr Seifert a administré 25 et 50 centigrammes de ce médicament sans provoquer de phénomènes d'irritation du côté de l'estomac ni de l'intestin.

Le nosophène est non toxique et dépourvu de toute action irritante locale. Le Dr Seifert le recommande pour ses propriétés bactéricides et dessiccantes. Il s'est servi du nosophène pour insufflations dans le traitement des affections de la muqueuse nasale (rhinite avec sécrétion profuse et rhinite aiguë) et pour saupoudrer les chancres mous et en cas de balanoposthite.

Pour prévenir, dans ces derniers cas, la formation des croûtes, ce qui aurait pour résultat la rétention des sécrétions, on aura soin de ne le saupoudrer qu'en couche très mince. Après avoir nettoyé l'ulcère à l'aide du perchlorure de fer, on saupoudrera le nosophène, et l'on recouvrira le tout d'une couche mince d'ouate.

On peut aussi se servir des insufflations de nosophène pour le traitement consécutif aux cautérisations par l'acide chromique et l'acide trichloracétique ; de la sorte, on s'oppose efficacement à la formation des exsudats fibrineux.

Prop. thér. — Il s'agit d'un agent vaso-dilatateur et hypotenseur d'une assez grande puissance, employé en Angleterre par Matthiew Hay, Lauder Brun-

ton, Bradbury, etc., et en France par Huchard, Alb. Robin, contre l'hypertension artérielle, la présclérose, l'angine de poitrine, etc.

Mode d'emploi. Doses. — *Poudre* de nosophène, employée en insufflations ou en l'étalant en fines couches avec un pinceau.

Huchard emploie ce médicament sous forme de *sirop* (5 centigrammes de nitrite par cuillerée à café) ou encore sous forme de *gouttes* concentrées (5 centigrammes par X gouttes).

On donne de 10 à 30 centigrammes par jour.

Novaspirine. — Prép. — Ether de l'acide salicylique et de l'acide méthyl-citrique, de formule :

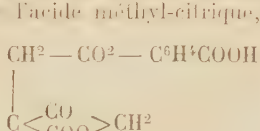

Desc. — Poudre blanche, de faible saveur acide, presque insoluble dans l'eau, légèrement soluble dans l'alcool. Elle renferme 62 p. 100 d'acide salicylique. L'eau, par le contact prolongé, les alcalis plus rapidement, la décomposent en ses constituants. Par la chaleur, elle fond en dégageant de la formaldéhyde. Par les solutions alcalines chaudes, elle abandonne des cristaux ou aiguilles d'acide salicylique.

Prop. thér. — Dans l'influenza et diverses affections par refroidissement, on en donne à la dose de 1 gramme par jour à plusieurs reprises.

Novocaïne. — Desc. — La novocaïne a été découverte par Uhfelder et Einhorn.

Soluble dans une partie d'eau, cette solution est *neutre*, ce qui présente une grande importance, car les substances acides ou trop alcalines ont une action irritante locale. Enfin les solutions aqueuses peuvent être stérilisées par l'ébullition sans subir aucune décomposition.

Prop. thér. — Cette substance a été très bien étudiée en chirurgie par le professeur Brandt, et en art dentaire, par le Dr Sachse. Les recherches de l'action physiologique ont été faites par le Dr Bieberfeld, de Breslau.

Localement, aucune irritation locale, qu'il s'agisse de solution à 20 p. 100, ou que le sel soit déposé sur la cornée.

En injection intraveineuse, il y a abaissement de la pression artérielle. L'auteur ne dit pas si cet abaissement de la pression artérielle est passager ou durable. Il prétend que l'abaissement est dû à une action sur les centres vaso-moteurs. C'est possible, mais rien ne prouve qu'il ne s'agisse pas d'une action de la substance sur l'endocarde, comme Vulpian l'a si bien démontré pour la cocaïne.

La respiration serait ralentie.

Quant à la dose mortelle, elle est, chez le cobaye, en injection, de 0gr,35 à 0gr,40.

Les solutions employées par le professeur Brandt sont de 0gr,25 p. 100 à 0gr,01 par 1 gramme. A toutes ces solutions, il ajoute de V à X gouttes de solution d'adrénaline à 1 p. 1 000.

Quant à Sachse, il emploie les solutions intragingivales au titre de 1 à 2 p. 100, additionnées de solution d'adrénaline à 1 p. 1 000.

Si Brandt ajoute de l'adrénaline à sa solution de novocaïne, c'est que, pour lui, la novocaïne a un pouvoir anesthésiant (à dose égale) inférieur à la cocaïne ; l'adrénaline renforce cette action. Il en fait

un corps voisin, comme action anesthésiante, de la tropacocaïne.

Les expériences qu'ont faites Pinet et Jean ont montré que, du moins en art dentaire, l'adjonction d'adrénaline est inutile et que la puissance anesthésique n'est pas accrue.

Cependant la durée de l'anesthésie est plus longue (un quart d'heure à vingt minutes).

La novocaïne ne paraît pas inférieure comme anesthésique local à la cocaïne ; cependant son action est plus lente à se produire (quatre minutes environ) qu'avec la cocaïne.

En somme, on peut dire de la novocaïne :

Même technique que la cocaïne, sauf une attente de cinq à six minutes nécessaire entre la dernière injection et l'opération.

On emploie fréquemment en oto-rhino-laryngologie des solutions huileuses de novocaïne : le produit désigné dans le commerce sous le nom de novocaïne et qui est le chlorhydrate du para amino-benzoyldiéthyl-amino-éthanol, ne peut servir à faire ces préparations, puisque ce chlorhydrate est insoluble dans l'huile. La base libre, au contraire, est soluble dans la proportion de 10 p. 100 dans l'huile d'olive et l'huile d'amandes douces. Pour faire la solution, on chauffe légèrement au bain-marie. L'huile doit être complètement exempte d'eau.

Avantages. — *a.* Stérilisation immédiate par l'ébullition ;

b. Aussi anesthésique et 6 à 7 fois moins toxique que la cocaïne, ce qui permet d'employer des doses doubles et de couvrir un champ opératoire plus étendu ;

c. Durée de l'analgésie supérieure à celle de la cocaïne.

Désavantages. — *a.* Légère irritation consécutive des tissus, moins intense que celle produite par l'alypine.

b. Nécessité d'attendre cinq à six minutes au moins avant d'opérer.

La novocaïne serait donc à employer pour un groupe de plusieurs extractions ou une intervention de petite chirurgie devant durer de quinze à vingt minutes.

Nucléinate de soude. — $C^{58}H^{84}Az^{12}O^{28}P^4Na$.

Prép. — Combinaison de l'acide nucléinique retiré des poissons ou de la chair des animaux avec la soude.

Prop. thér. — Le Dr Huchard et son interne Mougeot (1) emploient le nucléinate de soude dans les chloroses avec troubles de nutrition et dans la neurasthénie. Huchard et Mougeot (2), s'appuyant sur les propriétés expérimentales de l'acide nucléinique leucocytose provoquée, l'ont employé comme médicament anti-infectieux en général et s'en sont bien trouvés dans plusieurs cas de fièvre typhoïde et de pneumonie adynamiques.

Mode d'emploi. Doses. — Le nucléinate de soude s'emploie en injections hypodermiques de 0gr,05 à 0gr,10 deux à trois fois par jour.

Œnase. — Syn. — Ferments de raisin sélectionnés.

Prép. — L'œnase, obtenue par Couturieux, est préparée à l'aide de ferments de raisins de Champagne, elle garde toutes ses propriétés jusqu'à 55° C. — L'œnase, comme la levurine (ferments de la bière), renferme de la zymase, de la sucrase, des peptones, du glycogène, des nucléines, etc. — L'œnase correspond à 10 fois son poids de ferments de raisins frais en pâte.

Desc. — Produit sec, de couleur grisâtre, inalté-

(1) *Journal des Praticiens*, 20 juillet 1904.
(2) *Journal des Praticiens*, juillet 1904.

rable, conservant plusieurs années ses propriétés fermentescibles et thérapeutiques.

Prop. thér. — L'œnase a été employée par de nombreux médecins, en France et à l'étranger, principalement par les Drs Lancereaux et Auvard dans les cas suivants : Inappétence, maladies de l'estomac : à la dose de 1 ou 2 comprimés de 0gr,50, quelques minutes avant les principaux repas; dans les maladies de l'intestin (entérites, constipations, etc.) : à la dose de 1 à 2 comprimés trois fois par jour, de préférence entre les repas; contre le diabète : 4 à 6 comprimés par jour diminuent le sucre dans les urines, rendent l'appétit et suppriment les complications du diabète; furoncles et anthrax : 4 à 6 comprimés par jour d'œnase à prendre en trois fois, de préférence entre les repas; maladies de la peau, acné, eczéma : 3 à 6 comprimés par jour, au début des principaux repas; maladies infectieuses (fièvre typhoïde, choléra, peste, etc.) : 6 à 10 comprimés par jour, en trois fois; enfin dans les affections rhumatismales (goutte, etc.) : 2 à 6 comprimés par jour, en deux ou trois fois, au début des repas.

Ce produit est absolument inoffensif et peut être pris par les enfants, sans aucun danger.

Mode d'emploi. Doses. — Comprimés de 0gr,50 à la dose de 1 à 6 par jour.

Oléol. — Desc. — L'acide oléique de l'huile d'olive se présente sous deux formes isomériques, A et B, différant toutes deux par le point de solidification; l'isomère B fige à 13°; il a une densité de 0,807 à 15°; il est insoluble dans l'eau, très soluble dans l'alcool et dans l'éther, très facilement saponifiable à 15° en milieu alcalin; sa réaction au tournesol est acide; son poids moléculaire est de 282,5; sa formule après analyse est $C^{18}H^{33}O$, OH. C'est cet

isomère B qui est appelé olivéol. Il a une odeur d'huile d'olive très franche.

Prop. thér. — De recherches personnelles sur des digestions artificielles d'huile d'olive faites par J. Étiévant, il résulte qu'en présence du suc pancréatique, l'huile, préalablement traitée par le carbonate de soude, se décompose bien suivant la théorie de Cl. Bernard, mais d'une façon très lente, car ce ne fut qu'au bout de douze heures de séjour à l'étuve à 45° que la quantité d'olivéol formé fut trouvée égale à 1 p. 150 du poids de l'huile mise en expérience. D'où l'efficacité si lente du traitement de la colique hépatique et de la lithiase biliaire par l'huile d'olive.

L'olivéol, mis *in vitro* en contact avec des calculs de cholestérine, après quatre heures à la température de 20°, après six heures à la température de 17°, son action dissolvante sur le calcul est telle que celui-ci est ramolli sur sa périphérie et, après dix-huit heures, complètement désagrégé : c'est le *dissolvant* par excellence de la cholestérine.

Mode d'emploi. Doses. — L'olivéol s'ordonne en capsules gélatineuses de contenance de 1gr,50, deux par jour, dose suffisante et nécessaire pour arriver à juguler sans narcotique une crise hépatique : c'est la dose curative. Comme dose préventive, 1gr,50 par jour, tous les jours, pendant dix jours par mois, permet aux malades de ne pas être repris d'accidents lithiasiques. Il est recommandé de faire absorber, deux heures après son ingestion, un verre à bordeaux d'eau de Vichy tiède dont l'alcalinité sature l'excès d'*olivéol* non employé à la dissolution de la cholestérine.

Orthoforme. — Prép. — On combine l'alcool méthylique à l'acide amidoxybenzoïque, de façon à avoir l'éther méthylique de cet acide.

Desc. — Poudre cristalline blanche, inodore, insipide, peu et lentement soluble dans l'eau, qui n'en dissout que la quantité strictement nécessaire pour faire une solution dont on fait usage.

Prop. thér. — Appliqué sur les muqueuses en poudre ou en pommade, l'orthoforme y provoque, au bout de quelques minutes, une anesthésie lentement progressive. Il est facile de s'en convaincre en étalant ce médicament d'une manière uniforme sur la langue ou sur la conjonctive oculaire. Cette même action analgésique se manifeste aussi sur les plaies et ulcères douloureux, mais elle ne se produit pas à travers la peau ou une muqueuse épaissie et indurée. L'orthoforme se montre inactif partout où il n'existe pas de solution de continuité du tégument, comme dans les brûlures au premier degré, par exemple, les plaies réunies par suture, etc.

Par contre, l'action analgésique de l'orthoforme est des plus nettes dans les brûlures au troisième degré, dans toutes les plaies douloureuses (cancers, ulcères variqueux de la jambe), les fissures des lèvres, du sein et de l'anus, les excoriations, les ulcérations de la langue, du larynx, etc.

Administré à l'intérieur, l'orthoforme constitue un bon moyen pour calmer les douleurs de l'ulcère rond et du cancer de l'estomac, mais il ne peut servir à combattre les sensations pénibles liées au catarrhe chronique de l'estomac ou à la dilatation de cet organe, la muqueuse gastrique étant intacte dans ces cas.

L'orthoforme, en se combinant avec l'acide chlorhydrique, forme un sel soluble. Ce chlorhydrate d'orthoforme ne convient cependant pas pour l'analgésie de la conjonctive et des muqueuses nasale, buccale et pharyngo-laryngée; il ne peut non plus être employé en injections sous-cutanées,

car, par suite de la réaction acide de ses solutions, il irrite fortement les tissus. Néanmoins, on peut l'utiliser à l'intérieur (ulcère et cancer de l'estomac), ainsi qu'en injections intra-urétrales dans les cas de blennorragie.

Mode d'emploi. Doses. — A l'intérieur, on peut administrer l'orthoforme et son chlorhydrate à la dose de 0gr,50 à 1 gramme par jour.

Oxycamphre. — Syn. — Oxaphore.

Prép. — L'oxycamphre est du camphre ordinaire, dans lequel un atome de H est remplacé par HO.

Desc. — Substance blanche amorphe, soluble à 2 p. 100 dans l'eau froide.

On ne se sert que d'une solution alcoolique à 50 p. 100.

Prop. thér. — D'après le Dr Henitz, ce médicament abaisse l'excitabilité du centre respiratoire ; c'est un antidyspnéique dont l'action peut être comparée à celle de la morphine.

Les Drs Neumayer, Ehrlich, Ewal Jacobson, Rumpel l'ont employé avec succès contre les affections organiques du cœur avec troubles de compensation et de stase, dans l'emphysème et la bronchite.

Mode d'emploi. Doses. — Cachets de 0gr,50 que l'on prend à la dose de 2 le matin et 2 le soir ; pour Henitz, on peut aller jusqu'à 2 et 3 grammes par jour.

N° 1.	Oxaphore, en solution.....	10 grammes
	Alcool.....	20 —
	Eau de réglisse.....	10 —
	Eau distillée.....	150 —
N° 2.	Oxaphore.....	10 grammes.
	Vin de Malaga.....	60 —
	Sirop simple.....	30 —
	Eau distillée	60 —

Paralysol. — Prép. — Combinaison solide à base de crésol et de savon. Seel admet que le paralysol est formé de 87 p. 100 environ du sel double formé par le paracrésol avec son dérivé potassique et de 12.6 p. 100 d'acides gras ; il y aurait de plus une trace d'une substance odorante.

Le Dr Zernik, qui examina récemment le paralysol, arrive à des conclusions différentes. D'après cet auteur, les tablettes ne seraient pas entièrement solubles dans l'eau : elles laisseraient un résidu de 10 p. 100 formé de talc et d'une substance argileuse ; la matière odorante serait la coumarine.

On peut isoler les crésols en distillant la solution aqueuse du paralysol additionnée d'acide sulfurique : la proportion des phénols est de 68.13 p. 100. On doit à Raschig une méthode permettant de séparer les crésols : pour cela, les phénols bruts sont traités par un mélange d'acide sulfurique et d'acide nitrique qui détruit complètement les *o*- et *p*-crésols, tandis que le *m*-crésol peut être isolé sous forme de dérivé trinitré ; d'autre part, on peut, dans le mélange des trois crésols, séparer le dérivé ortho sous forme de picrate. Ce procédé, appliqué au paralysol, montre que les crésols sont un mélange à parties égales des dérivés méta et para ; on peut, du reste, en traitant les tablettes par la benzine bouillante, isoler la combinaison double de paracrésol et de son sel potassique sous forme d'aiguilles fusibles à **146 — 147°**.

Le liquide qui reste après la distillation des crésols contient les acides gras qui peuvent être isolés par l'éther : la proportion de ces acides est de 12 p. 100 environ. Les tablettes contiennent 5,82 p. 100 de potassium et de 1,45 p. 100 de sodium.

Il résulte de cette analyse que le paralysol contient environ 75 p. 100 d'un mélange à parties égales des crésols méta et para, sous forme de combinaisons

potassiques doubles, 15 p. 100 de savon sodique et 10 p. 100 de talc et d'une substance argileuse.

Prép. thér. — On peut obtenir extemporanément des solutions antiseptiques très actives et d'une odeur assez agréable. De plus ce produit possède des propriétés antiseptiques et désinfectantes remarquables.

Mode d'emploi. — On trouve dans le commerce des tablettes de paralysol.

Paraxine. — Syn. — Diméthyl-amino-paraxanthine.

Prép. — On connaît trois diméthyl-xanthines isomères, parmi lesquelles la théobromine et la théophylline (théocine) sont employées depuis longtemps comme diurétiques : le troisième isomère, la paraxanthine n'a pas jusqu'ici été essayée à ce point de vue.

Forschbach et Weber, après plusieurs essais, préconisent comme diurétique la diméthyl-amino-paraxanthine, qu'ils désignent sous le nom de *paraxine*.

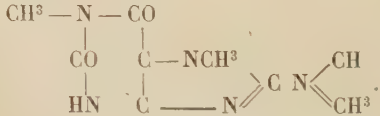

Desc. — La paraxine se présente sous forme de longues aiguilles, fines, blanches, légères. Elle est peu soluble dans l'eau froide, plus soluble à chaud. Les alcalis et les carbonates alcalins facilitent beaucoup la dissolution : il en est de même de petites quantités d'acide sous l'action de la chaleur ; à froid, il n'y a pas de précipitation.

La paraxine fond à 126° en se sublimant ; elle donne avec l'acide azotique une faible réaction de

murexide et forme un sel d'argent ou un dérivé cuivrique.

Prop. thér. — C'est un diurétique énergique, dont l'action est au moins égale à celle de la diurétine.

Son emploi est accompagné souvent d'une sensation de pesanteur gastrique ou d'un état nauséeux; dans quelques cas, on a observé des troubles nerveux et des vertiges.

L'urine des malades traités par la paraxine donne sous l'action d'un acide un précipité cristallin, blanc, formé d'un corps fondant à 319° et qui n'est autre que la diméthyl-amino-hétéroxanthine.

Mode d'emploi. Doses. — La paraxine s'emploie à la dose de 1 gramme à 4 grammes par jour, par doses de 0 gr. 50.

Pegnine. — Prép. — Mélange de présure pure et stérile à du sucre de lait.

Prop. thér. — Le Dr Bardet a préconisé l'action de la pegnine sur le lait dans le régime des dyspepsies hypersténiques.

Beaucoup de malades, au bout d'un certain temps, éprouvent une répugnance marquée à conserver le régime lacté et se plaignent surtout de la nécessité d'user seulement d'aliment liquide; ils donneraient beaucoup pour pouvoir absorber quelque chose de solide. C'est surtout pour eux que l'usage des laits coagulés peut rendre de réels et appréciés services. Voici comme le Dr Bardet a tiré parti de ce procédé : il fait préparer des crèmes solides absolument analogues aux crèmes aux œufs, mais beaucoup plus digestibles et même plus agréables, car avec la même consistance, elles ont en plus l'avantage d'être faites avec du lait qui n'a pas bouilli. Prenez un demi-litre de lait, additionnez-le de sucre à raison de 20 à 35 grammes, mettez sur le feu et quand le lait est à

40° au plus, ajoutez-y un aromate quelconque au goût du malade, puis 2 ou 3 grammes de pepsine. Versez ce mélange dans de petits pots de crème ordinaires et mettez au frais. En quelques heures le caillot se prend et forme une crème extrêmement agréable tout d'aspect et de goût. Il ne faudrait pas mettre la masse entière dans un seul vase, car le caillot aurait tendance à se rétracter; au contraire, en pots de 100 grammes, la crème reste bien homogène, et il ne se produit pas la séparation du petit-lait. Cet aliment est généralement accepté avec reconnaissance par les malades et leur permet de varier un peu leur régime.

Mode d'emploi. Doses. — Une dose de 9 grammes au plus par litre de ce lait mélangé amène une rapide coagulation. On fait tiédir le lait, que l'on peut aromatiser avec du café ou de l'eau de laurier-cerise; pour varier le régime, on additionne le lait de 60 à 80 grammes de sucre et de 4 à 8 grammes de pepsine. On obtient ainsi un lait d'apparence de crème légère, et cela a l'avantage d'introduire dans l'estomac un lait déjà coagulé en caillots très fins, ce qui en assure la digestibilité.

Perborates. — Prép. — Jaubert a préparé le premier le perborate de soude, en mettant au contact de l'eau distillée du peroxyde de sodium et de l'acide borique pulvérisé à parties égales et mélangées.

Il se dépose au bout de douze heures des cristaux de perborate de soude.

Bruhat et Dubois ont obtenu d'autres perborates métalliques.

En précipitant avec précaution par l'alcool une solution de biborate de potasse dans l'eau oxygénée, on obtient des cristaux de biperborate de potasse

répondant à la formule B^2O^5K, $2H^2O$ et renfermant 2 molécules d'oxygène actif, soit 18,06 p. 100 ; 1 gramme de ce sel dissous dans l'eau produit 12cc,6 d'eau oxygénée à 10 volumes. Desséché dans le vide sur l'acide phosphorique anhydre, il perd encore une partie de son eau et tend à la formule B^2O^5K, H^2O.

Avec l'ammoniaque, on obtient plusieurs perborates, dont l'un AzH^4BO^3 renferme 16,84 p. 100 d'oxygène actif. Ils donnent avec le réactif de Nessler la réaction des sels ammoniacaux. Les plus intéressants sont les sels de soude.

Le perborate quadrihydraté BO^3Na, $4H^2O$ peut s'obtenir par électrolyse d'une solution d'orthoborate de soude, ou en précipitant par l'eau oxygénée une solution d'orthoborate qui est beaucoup plus soluble que le perborate : soit enfin en saturant une solution d'acide borique par une proportion convenable de peroxyde de sodium. Ce sel titre à l'état de pureté 10,38 p. 100 d'oxygène actif. Desséché avec précaution, il perd peu à peu son eau et donne les perborates trihydraté, bihydraté et monohydraté. Le perborate monohydraté BO^3Na, H^2O, très stable, renferme 16 p. 100 de son poids d'oxygène actif. Ses solutions se comportent absolument comme un mélange de 66 p. 100 d'orthoborate sodique et 34 p. 100 de bioxyde d'hydrogène chimiquement pur. 1 gramme donne avec l'eau 11cc,13 d'eau oxygénée à 10 volumes. Sa dissolution dans l'eau se fait sensiblement sans élévation de température. 1 litre d'eau à 20° en dissout 25 grammes. L'addition d'acides borique, tartrique ou citrique augmente ce coefficient de solubilité. Il est beaucoup plus soluble dans la glycérine.

Ce perborate desséché dans le vide sur l'anhydre phosphorique perd peu à peu sa dernière molécule aqueuse et tend à la formule BO^3Na. A cet état, il renferme 19,31 p. 100 de son poids d'oxygène actif

et correspond à 45.158 p. 100 de bioxyde d'hydrogène.

Desc. — En liqueur neutre ou alcaline, un excès de perborate mis en contact de l'eau cède à celle-ci tout l'oxygène actif de la partie dissoute, l'excès restant généralement inaltéré ; l'addition de bioxyde de manganèse pulvérisé provoque la décomposition totale de tout le perborate dissous et en excès. Il en est de même sous l'influence de certaines matières organiques et en particulier des ferments solubles catalasiques qui décomposent le bioxyde d'hydrogène ; Bruhat a pu l'observer dans une série d'expériences faites en collaboration avec les Drs Régnier et O. Benoit, notamment sur les réductases qu'il avait retirées de la levure de bière, puis sur les oxydases extraites des sulfuraires de certaines eaux sulfureuses (Saint-Honoré).

Traités par l'acide sulfurique concentré et froid, les perborates donnent du bioxyde d'hydrogène très concentré, mais qui se décompose spontanément avec dégagement d'*ozone*. Ils dissocient l'iodure de potassium et mettent son iode en liberté ; leur alcalinité ne met pas obstacle à la réaction ; souvent la couleur de l'iode disparaît bientôt, et il se fait alors un abondant dégagement d'oxygène. Avec l'acide sulfurique et le bichromate de potasse, ils donnent de l'acide perchromique. Ils transforment les molybdates en permolybdates jaunes, dont l'acide, qui a été isolé à l'état de liberté, répond à la formule Mo^2O^7, H^2O. Les perborates développent également une coloration rouge-sang intense dans les solutions sulfuriques d'acide titanique et de vanadate de soude.

Avec cette dernière, il se dégage souvent de l'ozone. Ils décomposent le permanganate de potasse comme l'eau oxygénée, et l'on peut titrer par ce procédé leur

oxygène actif, absolument comme celui du bioxyde d'hydrogène.

Ils cèdent facilement leur oxygène actif aux protoxydes pour les amener à un degré supérieur d'oxydation.

Prop. thér. — Les perborates sont utilisés en thérapeutique à cause de l'oxygène et de l'ozone qu'ils abandonnent spontanément ou en présence des acides, comme antiseptiques. On les emploie pour les pansements des plaies en chirurgie et en gynécologie.

Mode d'emploi. Doses. — *Poudre. Ovules. Gaze* à 10 p. 100 de perborate de soude.

Péronine. — Syn. — Chlorhydrate de benzylmorphine : $C^{17}H^{18}AzO^2OC^7H^6CH^2HCl$.

Prep. — On l'obtient en substituant un radical alcoolique à un atome d'hydrogène du groupe OH de la morphine, analogue au groupe phénolhydroxyle (E. Merck).

Desc. — Poudre blanche, légère. Soluble dans l'eau et l'alcool faible, surtout à chaud, insoluble dans le chloroforme et l'éther. Se décompose à 200°, en dégageant des vapeurs à odeur de benjoin.

La solution aqueuse de péronine, additionnée d'acide chlorhydrique dilué, est-elle soumise pendant un certain temps à l'ébullition, la péronine se dédouble en morphine et en chlorure de benzyle : la solution bouillie est-elle traitée par des alcalis caustiques, il se produit un précipité de morphine qui se redissout dans un excès d'alcali.

Prop. thér. — Le Dr Schröder dit que c'est un bon narcotique que l'on peut placer entre la codéine et la morphine. Tout en le cédant un peu, de par son action hypnotique, à la morphine, elle lui est supérieure sous plusieurs rapports : le sommeil est plus profond, plus calme et n'est jamais précédé de

phénomènes d'excitation. Schröder la recommande surtout contre la toux opiniâtre survenant dans le cours de la bronchite et de la phtisie. C'est un excellent calmant des douleurs rhumatismales et névralgiques; on peut la prescrire avantageusement contre les accès asthmatiques. Comme phénomène secondaire fâcheux, on n'a observé que de la constipation.

Mode d'emploi. Doses. — La péronine peut être administrée à des doses 2 à 3 fois plus élevées que celles de la morphine, c'est-à-dire à la dose de 0gr,02 à 0gr,04. La dose maxima est de 0gr,06 en une seule fois et de 0gr,2 par vingt-quatre heures.

Voici quelques formules :

Pilules :

Péronine	0gr,3
Racine de réglisse, Suc de réglisse	aa q. s.

Diviser en 30 pilules. — A prendre 2 à 3 pilules le soir.

Potion :

Péronine	0gr,5
Eau distillée	100 grammes.

M. S. — A prendre une cuillerée à café le soir.

Sirop :

Péronine	0gr,3
Alcool	5 grammes.
Eau distillée	50 —
Sirop simple	100 —

M. S. — A prendre, 3 fois par jour par cuillerée à café.

Peroxyde de sodium. — Prép. — Le Dr P.-G. Unna a fait connaître un nouveau mode d'emploi du savon au

peroxyde de sodium. La substance savonneuse de cette préparation consiste en un mélange de trois parties de paraffine liquide et de sept parties de savon médicinal, auquel on incorpore 2,5 à 5 p. 100 de peroxyde de sodium en poudre.

Prop. thér. — Par l'action de ce savon, la peau de la face, si elle est pâle, raccornie, couverte de comédons, ne tarde pas à prendre une teinte rose et fraîche en même temps qu'elle se nettoie et s'assouplit. On se sert de ce savon de temps en temps, dans les cas graves chaque fois qu'on se lave, à peu près trois fois par jour, et, au besoin, on fait suivre son emploi de l'application d'un médicament pouvant être particulièrement indiqué, tel que la pâte sulfo-zincique, la pâte au sublimé-résorcine et zinc, etc. Voici comment on opère : à l'aide d'un tampon d'ouate mouillé, on fait mousser ce savon sur la peau jusqu'à ce que son application ait donné lieu à une sensation douloureuse assez vive, et l'on enlève alors rapidement l'écume en lavant avec de l'eau.

Ce produit n'agit pas seulement sur les comédons, il peut aussi exercer une influence très favorable sur les cicatrices indolentes d'acné et sur la *rosacea pustulosa*.

Les Drs A. Desgrez et V. Balthazard ont attiré l'attention sur un autre mode d'emploi important du peroxyde de sodium. Ce produit peut servir à purifier l'atmosphère viciée par une trop grande quantité d'acide carbonique, en dégageant de l'oxygène en présence de l'eau froide, tandis que la soude caustique, qui se forme en même temps, rend inoffensif l'excès d'acide carbonique mêlé à l'air. Il sera donc possible à l'avenir de rendre respirable l'air trop chargé d'acide carbonique de certains puits et d'éviter ainsi les dangers auxquels ils peuvent donner lieu (1).

(1) Desgrez et Balthazard, Nouvelle méthode de régénération de l'air confiné (*Ann. d'hygiène*, 1902, 3e série, t. XLVIII, p. 49).

Phénylepropionique (Acide). — Desc. — Le sel de soude de l'acide phénylepropionique $C^6H^5 - C = C - CCONa$ est usité.

Prop. thér. — Le Dr Bulling a pratiqué des inhalations dans des cas de tuberculose du larynx et des poumons, et cela avec beaucoup de succès. On l'inhale, deux fois par jour, pendant une demi-heure. La température du début est de 25 à 30°, et on monte au bout de quelques minutes à 45°. Au début, on inhale 200 grammes de la solution à 0.5 p. 100 du sel, et on passe graduellement, en augmentant chaque semaine de 0.5 p. 100 jusqu'à des solutions de 3 p. 100.

Par suite de la température élevée, on obtient dans les muqueuses une hyperémie passive qui seconde encore l'action bactéricide de la préparation. Les Drs Elkan et Wiesmüller confirment l'excellence des résultats. Les inhalations qui sont bien supportées — même dans des hémoptysies — ne donnent pas d'effets secondaires en dehors d'augmentation de température.

Phosphate de bismuth. — Syn. — Bismuthol. Gastérine. Phosphate de bismuth soluble.

Prép. — On l'obtient en faisant fondre un mélange d'oxyde de bismuth, de soude et d'acide phosphorique.

Desc. — Il renferme environ 20 p. 100 d'oxyde de bismuth : il donne facilement une solution complète dans l'eau, même dans les proportions de 1 à 2 ou 1 à 3. Mais les solutions concentrées se troublent après peu de temps, tandis que la solution au vingtième se conserve plus de vingt-quatre heures, et les solutions plus faibles encore se maintiennent plusieurs jours. La solution est presque neutre, d'une saveur salée et se trouble par les bases, les acides et l'action de la chaleur.

Prop. thér. — Le Dr O. Doffler a préconisé ce sel contre le catarrhe aigu de l'estomac et de l'intestin et comme antiseptique intestinal, à la dose de 0gr,20 à 0gr,50, trois fois par jour. On l'emploie aussi dans le traitement des plaies, en saupoudrant.

Le phosphate de bismuth agirait très favorablement dans la gastro-entérite aiguë des enfants. Dans la plupart des cas, les vomissements cesseraient dès la première cuillerée du médicament ; l'odeur spécifique dégagée par les déjections disparaîtrait à partir du moment où les matières fécales se colorent en noir par le bismuth, et la guérison s'obtiendrait rapidement. Il y a lieu toutefois de prolonger l'usage du sel bismuthique quelques jours encore après la cessation de la diarrhée.

Mode d'emploi. Doses. — *Potions.* — Aux *adultes*, on le prescrit sous la forme d'une potion ainsi formulée :

Phosphate de bismuth.....	3 à 4 grammes.
Eau.....	500 —
Sirop diacode.....	30 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à bouche d'heure en heure.

Pour les *enfants*, recourir à la formule suivante :

Phosphate de bismuth.....	2 grammes.
Eau.....	90 —
Sirop diacode.....	10 —

F. S. A. — Donner d'heure en heure une demi-cuillerée ou une cuillerée à café.

Cachets. — Le Dr Leisser a eu aussi d'excellents résultats avec des cachets à la dose de 0gr,20 à 0gr,50, 3 fois par jour pour les *enfants*, 6 fois par jour pour les *adultes*.

Phosphate de créosote. — Prép. — On l'obtient en

traitant la créosote par l'anhydride phosphorique en présence du sodium.

Desc. — Il se présente en une masse sirupeuse, dense, qu'on traite par l'eau, qu'on soumet à une distillation fractionnée pour recueillir le produit qui distille entre 190 et 203°.

On le purifie, en le dissolvant dans l'alcool absolu, d'où on le précipite par l'eau.

De ce traitement résultent plusieurs phosphates de créosote ; — parmi tous ces produits, il n'y a que le produit qui distille entre 190 et 203° qui soit employé dans la médecine interne, parce qu'il est privé de propriétés caustiques ou irritantes. Il contient environ 75 p. 100 de créosote et 25 p. 100 d'acide phosphorique. C'est une huile dense, d'odeur presque imperceptible, qui rappelle celle de la créosote, de saveur astringente et amère peu prononcée, non piquante. Ce produit est insoluble dans l'eau, dans la glycérine, dans les solutions alcalines et les huiles (ce caractère le distingue de la créosote) ; il est soluble dans l'alcool et l'éther.

Prop. ther. — L'absence de causticité, d'action irritante et vénéneuse, doit faire préférer ce produit à la créosote, puisqu'il est possible de l'administrer à hautes doses, sans produire d'inconvénients. En effet, il ne cause jamais d'intolérance gastrique ni de diarrhées. Il agit comme astringent : sur l'estomac, il exerce une action tonique et apéritive. Il est saponifiable par les liquides organiques alcalins et par le sang : la créosote et les phosphates régénérés sont alors plus efficaces, parce qu'ils sont à l'état naissant. On l'administre dans certains cas de localisations tuberculeuses (pulmonaire, laryngée et méningite tuberculeuse) et dans certains cas de bronchite chronique.

Mode d'emploi. Doses. — *Capsules.* — *Pilules*, à la dose de 0gr,30 à 1 gramme par jour.

Phosphate de gaïacol. — Syn. — Éther gaïacol-phosphorique.

Desc. — Corps cristallin, incolore, inodore, insipide. Soluble dans l'alcool fort, il est insoluble dans l'eau, la glycérine et les huiles ; il est fusible à 97°. Sa teneur en gaïacol est de 89,4 p. 100.

Prop. phys. — Introduit dans le tube digestif de l'homme ou des animaux, le phosphate de gaïacol traverse l'estomac sans subir de modifications et se dédouble dans l'intestin. Il est alors absorbé, puis éliminé principalement par la voie urinaire. Sa toxicité est inférieure à celle du gaïacol.

Prop. thér. — Le Pr Gilbert administre le phosphate de gaïacol à la dose de 40 à 60 centigrammes par jour, dans un certain nombre de cas de tuberculose pulmonaire. Son action lui a paru comparable à celle du gaïacol et de la créosote.

Comparé aux autres composés du gaïacol, le phosphate offre l'avantage d'être plus riche en gaïacol. Seuls font exception le carbonate et le phosphate, dont la teneur en gaïacol est plus élevée.

Le phosphate et le phosphite offrent, d'autre part, l'avantage sur le carbonate de mettre en liberté un radical phosphoré aux lieu et place d'acide carbonique indifférent.

Comparé encore au gaïacol, le phosphate de gaïacol présente plusieurs infériorités dues à son point de fusion et à son insolubilité dans l'huile qui rendent son emploi impossible en badigeonnages cutanés, en injections interstitielles, en suppositoires et en lavements ; mais son absence de goût et d'odeur, son insolubilité et son inaction sur l'estomac, sa faible toxicité lui assurent certains avantages.

Mode d'emploi. Doses. — *Cachets. Pilules. Capsules*, à la dose de 40 à 60 centigrammes par jour.

Phosphomannitate de fer. — Prép. — L'étude que Portes et G. Prunier ont faite de l'acide phosphomannitique, étude dans laquelle ils faisaient prévoir l'utilisation thérapeutique possible d'un ou de plusieurs des sels qu'ils venaient de préparer à l'état pur, n'a pas tardé à donner des résultats féconds.

Prop. thér. — Le phosphomannitate de fer, entre autres, est absolument indemne de tout produit nuisible; il a l'avantage de réunir toutes les qualités jusqu'ici demandées en vain au plus grand nombre des ferrugineux qui encombrent la thérapeutique. Il agit comme reconstituant du globule sanguin, par son apport de fer sous une forme assimilable; il communique au sang une vitalité nouvelle par ce fer à l'état naissant et par l'élément phosphoré du phosphomannitate, élément facilement cédé à l'organisme; de plus, fait absolument nouveau, il obvie par sa mannitate à la constipation opiniâtre, suite habituelle de la plupart de nos traitements ferrugineux actuels.

Rien d'étonnant, par suite, qu'au bout de très peu de jours les effets de la médication se traduisent par le relèvement de l'appétit, celui du poids corporel, et par un accroissement considérable des forces.

Parmi les maladies qui ressortissent de son utilisation, on peut citer : les anémies avec déglobulisation, l'état languissant de la nutrition, la perte de l'appétit, la fatigue générale et profonde, les troubles de la circulation, la chlorose grave, le chloro-brightisme, etc.

Mode d'emploi. Doses. — Présenté sous forme de saccharure, dont chaque cuillerée à café représente 10 centigrammes de phosphomannitate de fer, il se

prend à la dose de deux ou trois cuillerées à café par jour avant, pendant ou après le repas.

Phosphotal. — Syn. — Phosphite neutre de créosote.

Prép. — Le phosphotal est un mélange des éthers phosphoreux des phénols de la créosote, obtenu par l'action du trichlorure de phosphore sur la créosote en solution alcaline.

Desc. — Liquide jaune rougeâtre, visqueux, dont l'odeur rappelle celle de la créosote, très atténuée, et dont la saveur est chaude, sans être caustique.

Le phosphotal contient 95 p. 100 de phosphore sous la forme d'acide phosphoreux, combiné avec 90 p. 100 de créosote.

Prop. thér. — Il se présente avec les avantages suivants :

1° Il n'est pas caustique comme la créosote, grâce à l'éthérification des fonctions phénoliques;

2° Sa toxicité est faible et il est parfaitement toléré par l'organisme, même à doses élevées. Dide et Weil ont pu injecter impunément dans les veines d'un lapin de deux kilogrammes 0gr,25 de phosphotal dans 6cc,5 de sérum de Hayem ;

3° La présence du radical phosphoré augmente l'action thérapeutique de la créosote en apportant l'élément modificateur par excellence du terrain tuberculeux hypoacide : le phosphore. Le phosphotal est en cela de beaucoup supérieur aux autres éthers de la créosote : carbonate, benzoate, cinnamate, etc., dont le radical acide est dépourvu d'activité;

4° Le phosphotal étant facilement saponifié dans le milieu intestinal, l'action du radical phosphoré et de la créosote est réelle.

D'après Fonzes-Diacon, l'assimilation du phosphotal est de beaucoup supérieure à celle des phosphates de créosote et de gaïacol ·

« 1gr,20 de phosphotal, pris par la voie rectale, a permis de déceler dans l'urine des vingt-quatre heures la présence de 0gr,525 de créosote, tandis que 1 gramme de phosphate de gaïacol pris dans les mêmes conditions n'a fourni, dans le même temps, que 0gr,03 de gaïacol. »

D'après Lorot, il suffit d'une dose de deux grammes de phosphotal pour transformer le sang en un milieu contraire au développement de la tuberculose.

L'étude clinique du phosphotal, commencée par le professeur Grasset (de Montpellier), a été continuée par Ballard, Vodel, Fonzes-Diacon, Lorot, Gorgon, Laumonier, Bernheim, etc.

Mode d'emploi. Doses. — Le phosphotal s'administre sous forme de :

1° Capsules Clin, dosées à 20 centigrammes, à la dose de 4 à 5 capsules par jour ;

2° Émulsion Clin, titrée à 50 centigrammes par cuillerée à café, cette émulsion plus particulièrement destinée à la voie rectale ;

3° Tubes stérilisés Clin, titrés à 10 centigrammes par centimètre cube en tubes de 3 centimètres cubes. On injecte une ampoule de 3 centimètres cubes tous les deux jours.

Pipérazine. — Syn. — Spermine, Diéthylènediamine, Pipérazérine. $C^2H^{10}Az^2$ (At.).

Prép. — On envoie un courant rapide de gaz sulfureux dans une solution de :

Dinitrosodiphénylepipérazine	10 kilogrammes.
Eau.....	300 —

On pousse l'opération jusqu'à parfaite dissolution du produit nitrosé. On ajoute alors :

Acide chlorhydrique.....	22kil,600

et on évapore jusqu'à moitié du volume primitif. La

liqueur contient du chlorhydrate de pipérazine et de l'acide amidophénoldisulfonique, qui se séparent en partie par le refroidissement. Pour isoler la pipérazine, on alcalinise la liqueur filtrée avec 70 kilogrammes de lessive de soude caustique à 32 p. 100. On distille avec de la vapeur d'eau, jusqu'à ce que le liquide qui passe ne précipite plus par l'acide picrique.

Desc. — Finzelbach attribue à ce corps les caractères suivants : Poudre cristalline blanche, de réaction très alcaline, très peu soluble dans l'eau, s'emparant cependant de l'eau et de l'acide carbonique de l'air.

Elle a une constitution identique à celle de la diéthylènediamine de Hoffmann. C'est une base forte, donnant avec les différents acides de véritables sels. Avec l'iodure double de bismuth et de potassium, elle donne un précipité cristallin, rouge écarlate, facilement reconnaissable sous le microscope (professeur Prunier).

Prop. phys. — Les expériences faites par Van den Klep ont montré qu'on a exagéré l'action dissolvante de la pipérazine, en disant qu'elle était douze fois supérieure à celle du carbonate de lithine, car, en expérimentant sur des calculs uratiques et non sur des cristaux d'acide urique, on constate que la pipérazine, au point de vue dissolvant, ne l'emporte pas sur le carbonate de lithine.

De plus, Van den Klep admet, d'après ses expériences, que la pipérazine possède à un très haut degré la propriété d'entraver la désoxydation de de l'oxyhémoglobine, ainsi que la peptonification de l'albumine.

Excitant général, elle possède la propriété de dissoudre l'acide urique, de relever la quantité d'urée, d'assurer les échanges physiologiques.

Prop. thér. — D'après le Dr Vogt, la pipérazine

donne de bons résultats dans la gravelle urique, la goutte et les coliques néphrétiques.

Le Dr Schmidt conseille ce médicament dans le traitement de la goutte :

1° A la dose de 1 gramme par 24 heures dans de l'eau simple ou de l'eau de Seltz ;

2° En solution à 1 ou 2 p. 100, la pipérazine ne provoque pas d'irritation des muqueuses : aussi cette solution est-elle propre aux lavages de la vessie et à la dissolution graduelle des calculs uratiques de la vessie ;

3° Grâce à sa solubilité facile dans l'eau, on peut se servir de la solution suivante :

Pipérazine.....	0gr,1
Eau distillée.....	1 gramme.

pour faire des injections dans les tophus eux-mêmes.

4° Enfin la solution suivante :

Pipérazine.....	1 à 2 grammes.
Alcool.....	20 —
Eau distillée.....	80 —

peut être employée, sous forme de *compresses de Priessnitz*, en applications locales sur les tuméfactions goutteuses qu'elle influencera favorablement ; ces applications viendront utilement en aide à la spermine administrée par la bouche.

La pipérazine agissant comme dissolvant non seulement sur l'acide urique, mais aussi sur les substances albuminoïdes servant pour la constitution des concrétions, elle hâtera aussi la dissolution des calculs composés (urato-phosphatiques et urato-oxaliques). Elle serait donc à recommander, dans ces cas, en emploi prolongé.

D. Gruber a étudié comparativement le myrtille et la pipérazine dans le traitement du diabète, ces

deux substances ayant été récemment préconisées.

L'extrait de feuilles de myrtille, donné à la dose de 30 centigrammes par jour, n'a pas abaissé le taux du sucre, tandis que la pipérazine a été très efficace.

Il a employé la pipérazine à la dose de 1gr,10 par jour en 3 doses avant chaque repas. Les résultats obtenus furent très satisfaisants. Grâce à ce traitement, le taux du sucre dans l'urine s'abaissa à 3 p. 100 environ, la soif diminua notablement, les forces se rétablirent. Toutefois le poids du corps, au lieu d'augmenter, diminua même un peu.

Mode d'emploi. Doses. — *Injections sous-cutanées* à la dose de 30 centigrammes par 1 gramme d'eau. *Cachets* médicamenteux à la dose de 50 centigrammes.

Dose maxima par jour : 1 gramme.

Proponal. — Syn. — Dipropylmalonylurée.

Prép. — Les Drs Fischer et von Mering ont fait des recherches qui leur ont permis de constater que le dérivé dipropylique expérimenté par eux n'était pas pur. Depuis, ils ont obtenu un produit pur, un peu plus soluble, auquel ils ont donné le nom de *proponal*.

Desc. — Cristaux incolores, fusibles à 145°, solubles dans 70 parties d'eau bouillante et dans 1 640 parties d'eau à 20° ; il se dissout à la faveur des alcalis.

Le Dr Lilienfeld donne un certain nombre de renseignements sur le proponal ou dipropylmalonylurée, homologue du véronal. C'est une poudre blanche, cristalline, de goût faiblement amer, facilement soluble dans l'eau chaude et les alcools dilués.

Phor. thér. — Lilienfeld a administré le proponal à une vingtaine de malades et a confirmé les assertions de von Mering. Le proponal est plus hypnotique que le véronal, et il suffit d'administrer 0gr,25 à 0gr,30

pour provoquer un sommeil ininterrompu d'une durée de six à neuf heures. Il ne faut pas dépasser la dose de 0gr.50 en une fois. On n'a pas observé d'effets désagréables à la suite de son administration. L'hypnose s'obtient souvent au bout de dix à quinze minutes après l'absorption du médicament. Le sommeil est plus profond et moins chargé de rêves que celui du véronal. Plusieurs malades ont présenté de la fatigue le lendemain de l'ingestion.

L'agrypnie hystérique, qui résiste souvent à l'emploi du véronal, cède le plus souvent avec le proponal qui agit en outre contre l'insomnie provoquée par la douleur. Von Mering cite plusieurs cas de ce genre.

Mode d'emploi. Doses. — On l'administre à la dose de 0gr.15 à 0gr.50 par jour, en poudre ou dans une tasse de tisane très chaude.

Protargol. — Prép. — Combinaison d'argent avec les substances protéiques. Le protargol contient 8,3 p. 100 d'argent.

Desc. — Poudre fine, jaunâtre, facilement soluble dans l'eau froide ou tiède. Les solutions sont d'une clarté absolue et ne se coagulent pas sous l'influence de la chaleur. Sa solution ne précipite pas par l'addition des alcalis, des sulfures alcalins, des sels, — surtout du chlorure de sodium — et de l'albumine.

Prop. phys. — N'irrite pas et ne provoque aucune douleur. Les solutions sont facilement obtenues et ne tachent ni la peau, ni le linge.

Prop. thér. — Antigonococcique, antiseptique. Expérimenté avec succès par le professeur Neisser dans les blennorragies, dès le début de l'affection ; injections très prolongées de 1/2 à 2 p. 100. Essayé en France par Haïdoutoff, à l'hôpital Saint-Louis (service du Dr Balzer), puis par Nogués, qui relate quatorze

guérisons sur quinze cas de blennorragies diverses, par H. Fournier, E. Guillon, Hamonic, enfin par E. Desnos, qui a obtenu de remarquables résultats dans cinquante-huit cas divers d'affections des voies urinaires au moyen d'instillations à 10 p. 100.

En ophtalmologie, le protargol semble devoir prendre la première place et reléguer au second plan le nitrate d'argent. Darier, Deneffe, Carra, Ginestous, Valude, Valencon, Girard, en ont obtenu des succès dans des affections diverses : ophtalmie purulente, conjonctivite printanière, blépharite ciliaire, affections conjonctivales les plus variées. Tous les auteurs s'accordent pour lui reconnaître deux qualités essentielles : absence de douleur et innocuité absolue.

On emploie en oculistique des solutions de 10 à 20 p. 100.

Comme antiseptique chirurgical, le protargol a donné de très bons résultats.

Protocétrarique (Acide). — Prép. — Obtenu par le Dr A. Gigon, du lichen d'Islande, qui en contient 20 grammes par kilogramme.

Desc. — Aiguilles blanches, insolubles dans l'eau et l'éther, solubles dans l'alcool chaud. Se dédouble par les alcalis en acide cétrarique et acide fumarique.

Prop. phys. — Le principe actif du lichen d'Islande est protocétrarique; c'est à ce principe qu'il faut attribuer l'action antiémétique que Deguy et Brissemoret avaient pu constater à la suite de l'absorption de la teinture de lichen.

Cette action antiémétique est due à l'exagération du péristaltisme œsophagien et stomacal se poursuivant régulièrement du cardia au pylore. L'acide protocétrarique exerce également une action excitante sur le pneumogastrique et diminue, au con-

traire, le tonus du nerf splanchnique. C'est donc par un mécanisme très complexe, mais en grande partie d'origine nerveuse, qu'il exerce cette action antiémétique.

Prop. thér. — Le Pr Albert Robin et les Drs Brissemoret et Degny avaient signalé l'action antivomitive de la teinture de lichen d'Islande.

Le Dr A. Gigon a démontré que cette propriété était due à l'acide protocétrarique qu'il a isolé.

Il a utilisé une solution alcoolique saturée, contenant 0,016 d'acide cétrarique par gramme d'alcool à 95°, à la dose de 20 à 60, ou même 100 gouttes par jour, sans aucun inconvénient.

Chez certains individus prédisposés, on peut quelquefois observer quelques coliques légères provoquées par l'augmentation du péristaltisme intestinal. A forte dose, l'acide protocétrarique agit comme purgatif, mais il faut des doses de 0gr,10 à 0gr,20.

On a surtout constaté de bons résultats de son emploi dans les vomissements des tuberculeux, de la migraine, de la grossesse, post-chloroformiques. Un certain nombre de vomissements incoercibles ont même cédé à la suite de ce traitement.

L'acide protocétrarique a donné d'excellents résultats dans les cas suivants :

Vomissements et toux émétisante des tuberculeux ; crises gastriques du tabes ; migraine stomacale ; vomissements hystériformes ; vomissements post-chloroformiques.

Son action est particulièrement bienfaisante dans les cas de vomissements incoercibles de la grossesse. Il a été également employé avec succès dans un certain nombre de cas contre le mal de mer.

Mode d'emploi. Doses. — L'acide protocétrarique en solution alcoolique se prescrit à la dose de 20 à 30 gouttes en une fois ; cette dose peut être répétée

plus ou moins souvent, suivant les cas, et l'on peut arriver sans inconvénient à la dose de 100 à 200 gouttes par jour.

Protyline. — Prép. — Le phosphore tient la première place parmi les éléments minéraux qui servent à l'édification de la cellule ; le soufre est, de même, un élément indispensable. Or la protyline contient ces deux éléments ; c'est un albuminoïde phosphoré synthétique que Scherges considère comme une nucléine ; elle résulte de l'action prolongée de l'acide orthophosphorique à un équivalent d'eau fixe ; l'ovalbumine est dialysée pour en séparer les sels. Sa composition est constante ; la voici d'après Scherges : Az = 12.98 p. 100 ; C = 43.82 ; — H = 7.26 ; — S = 1.5 ; — P = 2.70 ; — O = 32.20.

Desc. — Poudre blanche, amorphe, insoluble dans l'alcool, dans les solutions acides faibles, très peu soluble dans l'eau, mais soluble dans les alcalis à 2 ou 5 p. 1 000, ce qui la rend injectable (Dr Laumonier).

Prop. thér. — La protyline se comporte comme une véritable nucléine, c'est-à-dire qu'elle présente, en outre du groupe albuminoïde, un groupe protylique phosphoré qui, ainsi que l'a montré Kossel, rend cette substance apte à entrer dans le complexus vivant. D'ailleurs, comme les nucléines, elle peut s'unir aux halogènes (brome, iode) et aux métaux (fer) en donnant des produits plus complexes, mais parfaitement définis.

Le Dr Laumonier fait remarquer que l'administration de la protyline rend parfois les urines troubles, par suite de la proportion de phosphate qu'elles peuvent contenir, et que, au début de l'emploi, on constate, chez quelques personnes, une certaine quantité d'indican. L'indoxyl, dans ce cas, proviendrait non

de putréfactions intestinales, mais de la destruction de la protyline elle-même.

Il n'y aurait donc pas à s'inquiéter de la présence dans l'urine de cet élément anormal.

Doses. — D'après le Dr Lemonnier, cette substance, absolument inoffensive (la preuve en prendre 50 grammes cinq jours de suite, sans observer aucun autre trouble qu'une légère excitation), devrait être administrée à doses suffisantes, 10 gr. par jour, en moyenne, pour un adulte.

Purgène. — Syn. — Phénolphtaléine.

Desc. — Le hasard a fait découvrir ce purgatif synthétique : le gouvernement hongrois ayant eu recours à la phénolphtaléine pour marquer une certaine qualité de vin il suffisait, en effet, de verser quelques gouttes d'un alcali dans ce dernier, qui contenait une faible quantité de phénolphtaléine, pour faire apparaître la couleur pourpre ; les consommateurs furent pris de diarrhées, qui ne disparurent qu'avec la suppression du breuvage. C'est à Vamossy que revient l'honneur d'avoir démontré l'action purgative, même à petite dose, de la phénolphtaléine.

Cette dernière, qui peut être regardée comme un dérivé du triphénolméthane, est, par sa constitution, une dihydroxyphtalophénone.

Prop. thér. — Le Dr Corby attire l'attention sur les bons résultats qu'il a obtenus de l'usage du purgène comme laxatif et purgatif. D'un effet constant et toujours identique, sujet et doses restant les mêmes, il présente sur la podophylline, la rhubarbe, le séné, l'avantage de ne point donner de coliques et d'agir presque toujours après le même laps de temps ; c'est ainsi qu'absorbé vers dix heures du soir il produit d'ordinaire une ou deux selles liquides ou

molles vers sept ou huit heures du matin. Enfin, point important, il est également bien toléré par les enfants et par les adultes: son goût agréable le fait aisément prendre à ceux-là. On ne constate encore une fois ni coliques, ni pesanteur d'estomac, ni nausées, troubles réactionnels si fréquents chez les dyspeptiques constipés après l'ingestion de bien des laxatifs.

Parmi les nombreux laxatifs qu'on a préconisés, la phtaléine du phénol serait, d'après le Dr Pierre Sée, un de ceux dont l'emploi présente le plus d'avantages. En effet, le médicament n'est pas toxique : il ne provoque pas de coliques et se passe de correctifs et d'adjuvants. Cependant, dans les cas de constipation spasmodique, il vaut mieux l'associer à la poudre de feuilles de belladone, ou à la poudre de noix vomique.

Mode d'emploi. Doses. — Les doses laxatives de phtaléine du phénol sont :

1° Chez le nourrisson, 0.02 à 0.05 centigr.

2° Chez l'enfant, 0.05 à 0.10 centigr.

3° Chez l'adulte, 0.10 à 0.30 centigr.

Pour obtenir un effet purgatif, il suffit de doubler les doses ci-dessus.

Le médicament étant insoluble dans l'eau, il faut le prescrire sous forme de pilules, de cachets, de comprimés ou d'élixir.

Pyramidon. — Syn. — Diméthyl-amido-phényl-diméthyl-pyrazolone, ou diméthyl-amido-antipyrine.

Desc. — Poudre blanc jaunâtre, cristalline, soluble dans 10 parties d'eau et presque insipide. La solution, incolore, devient, sous l'influence du perchlorure de fer, bleu violacé, puis violette, puis pâlit et redevient incolore. Avec l'hypoazotate de soude et l'acide sulfurique, elle donne également une colo-

ration très fugace. L'acide azotique fumant la colore en violet, puis en couleur améthyste sale, tandis que l'antipyrine se colore d'abord en vert, puis, après ébullition, en rouge.

Prop. thér. — D'après le Dr Filhene, le pyramidon agit sur le système nerveux, sur la pression sanguine et la déperdition du calorique, comme l'antipyrine.

Il existe cependant, entre ces deux substances, quelques différences, assez importantes en pratique. Ainsi le pyramidon agit à dose beaucoup plus faible que l'antipyrine; cette action est aussi plus progressive et persiste plus longtemps. Les essais chimiques faits avec cette substance ont donné des résultats encourageants.

Le Dr Huchard (1) considère le pyramidon comme un médicament analgésique d'une valeur certaine : Il n'a jamais observé qu'il causât un accident ou même un inconvénient quelconque, bien qu'il ait poussé la dose jusqu'à 3 grammes par jour chez un tabétique qui souffrait de douleurs fulgurantes intolérables. Or le pyramidon, ingéré à la dose de 0gr,70 ou 0gr,80, trois ou quatre fois par jour, lui a procuré un bien-être absolu pendant plusieurs semaines. Au bout de ce temps, la période de douleurs fulgurantes avait cessé.

Chez les autres nerveux, pour lesquels on a employé le pyramidon, on se contente d'une dose de 0gr,25, répétée quatre ou cinq fois par jour, si c'est nécessaire.

Mode d'emploi. Doses. — *Cachets* médicamenteux, à la dose de 0gr,25 à 3 grammes.

Solution. — Aux adultes, on peut en donner de 30 à 50 centigrammes une à deux fois par jour; on peut le

(1) Legendre, Thèse de Paris.

donner dans l'eau 1 p. 30 et en donner une cuiller à café ou une cuiller à soupe si l'on ne veut administrer qu'une seule dose, et par 10 centimètres cubes à intervalles de quatre heures, s'il faut en donner deux doses.

Pyrénol. — Syn. — Pyrane.

Prép. — C'est un benzoyloxy-benzoate de benzoyl-thymyl-sodium.

Desc. — Poudre cristalline blanche, facilement soluble dans l'eau, d'une saveur douceâtre et d'une odeur légèrement aromatique.

Prop. thér. — D'après les recherches du Dr Schlesinger, ce produit est un spécifique contre l'asthme bronchique et la coqueluche. Dans l'asthme bronchique, on en donne, trois fois par jour, 1 gramme, ou bien, en présence d'un accès menaçant, on en donne, chaque demi-heure, 0gr,5. Aux mêmes doses, répétées trois ou quatre fois par jour, il exerce une action antispasmodique et expectorante dans la coqueluche, dont les accès diminuent de nombre et d'intensité. Il rend, en outre, de bons services dans l'angine de poitrine et les cardialgies, quand on en administre, deux ou trois fois par jour, des doses de 0gr,5 à 0gr,75 ; il calme aussi les douleurs pendant l'accès, quand on en donne 1 gramme à 1gr,50. A côté de ses propriétés expectorantes, le pyrénol manifeste aussi des propriétés antipyrétiques dans le traitement de la pneumonie, de la bronchite aiguë et de la bronchite catarrhale ; et, dans la goutte, le rhumatisme articulaire et musculaire, aigu et chronique, ainsi que dans l'influenza, il agit comme un antirhumatismal doux et puissant. Dans ces derniers cas, on doit, suivant l'intensité de l'affection, en prescrire 4 à 6 grammes *pro die*. Comme antinévralgique, il aurait sur l'antipyrine et la phénacétine l'avantage d'exercer sur le cœur une action

stimulante, car il ne fait pas baisser la pression sanguine.

Pyroïodone. — Prép. — D'après H. Cousin, on emploie depuis quelque temps, sous le nom de *Pyroïodone De Sanctis*, une spécialité d'origine italienne, à base d'un dérivé iodé du pyramidon. La pyroïodone est présentée soit en solution, soit en ampoules pour injections hypodermiques. Il semble que l'on puisse la substituer avec avantage aux iodures alcalins, et son emploi ne paraît provoquer ni salivation ni troubles gastro-intestinaux.

Desc. — La préparation est vendue dans un flacon compte-gouttes en verre jaune : le contenu est formé d'un liquide, limpide, jaune pâle, sans odeur, de réaction faiblement acide, ayant la saveur du pyramidon, en même temps légèrement acide au goût.

Il est facile de reconnaître dans ce liquide la présence d'un iodure au moyen du nitrate d'argent et celle du pyramidon.

La composition de la pyroïodone répond sensiblement à la formule suivante :

Iodhydrate de pyramidon.....	$24^{gr},20$
Pyramidon.....	$7^{gr},50$
Eau distillée bouillie... Q. S. pour 100 grammes.	

On peut du reste obtenir cette solution d'une façon plus simple et sans passer par l'intermédiaire de l'iodhydrate pur : on pèse un poids de pyramidon correspondant d'une part à la quantité contenue dans $24^{gr},20$ d'iodhydrate, soit $15^{gr},63$; d'autre part, au pyramidon libre $7^{gr},50$, donc un poids de pyramidon égal à $15^{gr},63 + 7^{gr},50 = 23^{gr},13$, on ajoute un poids de solution d'acide iodhydrique HI pur, contenant HI $8^{gr},07$, et on complète avec de l'eau distillée bouillie le poids de 100 grammes.

On aura ainsi la formule suivante :

[illegible] ... 25 gr. 15
Solution d'acide iodhydrique (contenant [illegible]) ... Q. S.
Eau distillée bouillie... Q. S. pour compléter 100 grammes.

Une goutte de la solution de pyroiodone contient 0gr,01 d'iode actif.

Avec le compte-gouttes, le poids moyen d'une goutte a été trouvé égal à 0gr,0627, ce qui correspond à 0gr,00537 d'iode ; mais le poids d'une goutte peut varier d'un flacon à un autre.

La solution de pyroiodone doit être maintenue à l'abri de l'air et de la lumière, car ses éléments s'altèrent en donnant naissance à un précipité brun, insoluble, formé vraisemblablement par des produits d'addition du pyramidon et de l'iode.

Pyroligneux (Acide). — Prép. — L'acide pyroligneux, ou vinaigre de bois, est un produit de la distillation du bois.

Desc. — C'est un liquide assez clair, rouge, du goût du vinaigre et d'un arrière-goût de goudron. Il a une action caustique et irritante locale, et une odeur empyreumatique.

Prop. thér. — D'après le Dr L. Kolibinski, la dose est de un à deux cuillerées à thé dans un demi-verre d'eau et plus, trois fois par jour. Tôt ou tard, il provoque une aversion par son odeur et son goût ou par la flatulence dyspeptique. On doit alors cesser l'emploi quelques jours. L'acide pyroligneux a des propriétés toxiques et peut être mortel.

Ceux qui en ont absorbé quelque temps perdent 4 à 5 livres de leur poids ; leur complexion devient pâle et l'appétit se perd.

Des doses plus élevées sont sans danger pour les

individus, tant jeunes que vieux. L'acide pyroligneux peut être toxique pour ceux qui ont de la faiblesse du muscle cardiaque ou des lésions valvulaires. Dans tous les cas d'insuffisance cardiaque et dans tous les cas de lésions valvulaires ou cardiaques non compensées manifestes, dans tous les cas de dégénérescence graisseuse ou autre du cœur, il ne faut pas dépasser une cuillerée à thé comme dose. Deux cuillerées à thé dans les cas précédents peuvent provoquer soudainement des symptômes sérieux d'asystolie. Il en peut résulter de la dyspnée, un collapsus et un œdème hydropique. Il est certain que de très larges doses peuvent être fatales.

Dans plusieurs cas d'arthrite déformante, chez des personnes dont l'âge variait de soixante à soixante-dix ans et chez qui les autres méthodes de traitement avaient échoué, continuées pendant des mois, la douleur et la rougeur articulaires ont disparu peu à peu, la rigidité de la jointure a diminué, et la fonction s'est complètement rétablie.

Quiétol. — Syn. — Bromhydrate de diméthylamino-diméthyl-isovaléryl-oxyacétate de propyle.

Desc. — Sel blanc, très soluble dans l'eau, inodore, d'une saveur chaude et amère.

Prop. thér. — Bien que le quiétol ne soit pas un hypnotique au vrai sens du mot, on l'emploie avec le plus grand succès dans les cas d'insomnie nerveuse. Beaucoup de personnes, dès qu'elles ont la tête sur l'oreiller, ou après quelques heures de sommeil, se mettent à évoquer tous leurs soucis, toutes les pensées désagréables de la journée. Quelque effort qu'elles fassent pour fixer leur attention sur des images riantes, elles ne peuvent chasser de leur esprit les idées sombres : le sommeil fuit. Le quiétol en cachet préviendra ce supplice.

Certains maux de tête, les migraines, parce que d'origine nerveuse, sont aussi justiciables du quiétol. Ces maux de tête qui torturent tant les gens occupés, car ils reviennent, avec une régularité désespérante, juste au moment où l'on a besoin de toute son énergie, de toute sa lucidité d'esprit, cèdent au quiétol.

Mode d'emploi. Doses. — On prendra de un à quatre cachets par jour, suivant l'intensité des phénomènes morbides. Ces cachets seront pris de préférence avant les repas, mais ils peuvent parfaitement être pris à des intervalles réguliers, en dehors des repas, si les nécessités du traitement l'exigent.

On fera toujours suivre l'administration du cachet de l'absorption de beaucoup de liquide : un demi-verre ou une tasse.

Quinaphénine. — Syn. — Phénétide-carbonate de quinine.

$$CO < \begin{matrix} AzH.C^6H^4.OC^2H^5 \\ OC^{20}H^{23}Az^2O \end{matrix}.$$

Desc. — Poudre blanche, insipide, se dissolvant difficilement dans l'eau, facilement dans l'alcool, l'éther et le chloroforme.

Prop. thér. — Sa valeur thérapeutique a été établie par le Dr von Noorden. Elle est indiquée dans la coqueluche chez les nourrissons, dans les névralgies, telles que les névralgies sus-orbitaires occipitales et intercostales, ainsi que dans la sciatique diabétique. Contre la coqueluche, on l'administre aux nourrissons aux doses de 0 gr. 15 à 0 gr. 20, aux enfants plus âgés, aux doses de 0 gr. 20 à 0 gr. 30, trois fois par jour, dans du lait, de la soupe ou des tablettes de chocolat. Elle est bien tolérée, et elle diminue le nombre et l'intensité des accès. Elle serait, dans son action contre les névralgies, supé-

rieure à la quinine ; comme antipyrétique, elle détermine, aux doses de 1 gr. 5 à 2 grammes, une chute lentement progressive de la température, chute qui atteint son maximum en 4 à 5 heures. Dans un cas de *malaria tertiana*, le Dr von Noorden a vu se produire, à la suite de l'administration de 1 gr. 5 de quinaphénine, les mêmes bons effets qu'il aurait pu prendre de la même dose de quinine ; dans un autre cas, le médicament a échoué. D'après le Dr A. Mori, ce produit rend, dans la malaria, de meilleurs services que la quinine, quand il est administré à des doses en rapport avec la quantité de quinine qu'elle contient (78 p. 100), car il réunit en lui les effets de la quinine et ceux de la phénacétine et ne détermine d'ailleurs aucun effet accessoire fâcheux.

Quinate de lithine. — Combinaison de l'acide quinique et de la lithine.

Prop. thér. — Employé avec succès par le Dr Huchard pour dissoudre l'acide urique dans la goutte et la gravelle, il remplace avec avantage le quinate de pipérazine, dont le prix est bien plus élevé.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr Huchard le prescrit en cachets de 0gr,25 à 0gr,50, à la dose de 1 à 4 cachets par jour. Voici encore une formule de sirop composé de quinate de lithine, d'après le même auteur :

Quinate de lithine	8 grammes.
Benzoate de soude	8 —
Tartrate neutre de soude	8 —
Sirop de limons	200 —

(Une cuillerée à café correspond à 0gr,20 de chaque substance.)

Quinifébrine. — Prép. — Sel préparé par M. Monnier et présentant la composition suivante :

Sulfochlorhydrate de quinine	1gr, 50
Phénylacétamide	0gr, 40
Trioxyméthylène	0gr, 10

Prop. thér. — Le Dr Rosenblith a préconisé la quinifébrine contre l'influenza, et il a obtenu de bons résultats contre les fièvres, les migraines, les névralgies faciales et les douleurs rhumatismales.

Mode d'emploi. Doses. — On le prescrit en capsules de 0 gr. 20, à la dose de 2 à 6 capsules par jour.

Quinique (Acide). — Syn. — Urosine : $C^7H^{12}O^6$.

Desc. — Poudre cristalline blanche, soluble dans l'eau, entrant en fusion à 161°,6 C.

Prop. thér. — Le Dr J. Weiss a prouvé que cet acide, administré à l'intérieur, provoque une diminution manifeste de la formation d'acide urique. L'acide quinique étant le seul agent capable de faire diminuer la formation d'acide urique, sans donner lieu à aucun phénomène fâcheux concomitant, il semble digne d'être recommandé dans un but thérapeutique, comme agent curatif de la diathèse urique. Le mieux serait, d'après Weiss, d'employer dans ce but un mélange d'acide quinique et de lithium, ce dernier, à cause de son action diurétique, pouvant seconder l'action de l'acide quinique. Cette opinion a été confirmée en France par Brissemoret et Huchard.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr Neumann a traité une série de cas de goutte, et il recommande ce médicament comme un bon antiarthritique.

Acide quinique	0,50	centigr.
Citrate de lithine	0,15	—
Sucre blanc	0,30	—

Pour une tablette ou en cachets (de 6 à 10 par jour).

(E. Merck.)

Quinobromine. — Desc. - Mélange de quinate de lithine et de théobromine.

Prop. thér. — Le Dr Huchard a employé avec succès ce produit contre l'uricémie.

Mode d'emploi. Doses. — La formule du Dr Huchard est :

Quinate de lithine	0 gr. 25
Santhéose ou théobromine	0 gr. 25

Pour 1 cachet. Faire 10 cachets ; de 1 à 3 cachets par jour.

Rheumatine. — Prép. — On a recommandé sous ce nom un nouveau composé de quinine, le salicylate de salicylquinine, ayant pour formule :

$$C^6H^4.CH.COO.C^{20}H^{23}N^2O.C^6H^4OH.COOH.$$

Desc. — Aiguilles blanches, insipides, se dissolvant difficilement dans l'eau, entrant en fusion à 179° C. Elle renferme 50 p. 100 d'acide salicylique.

Prop. thér. — D'après le Dr Overlach, la rheumatine serait douée de précieuses propriétés antirhumatismales et aurait produit d'excellents effets dans les cas même les plus graves de rhumatisme articulaire aigu avec récidives et complications du côté du cœur et du péricarde, de sorte qu'elle serait, à ce point de vue, supérieure même à l'aspirine. La rheumatine semblerait digne aussi d'être recommandée dans le traitement de certaines complications d'une affection rhumatismale aiguë, telles que l'inflammation blennorragique, les névralgies, les névrites, ainsi que dans les douleurs musculaires provoquées par des blessures ou des efforts excessifs, dans les douleurs lancinantes du tabes et autres affections analogues.

Mode d'emploi. Doses. — Le Dr Overlach administre ce produit, dans le rhumatisme articulaire aigu, pendant les trois premiers jours, aux doses de 1 gramme trois fois par jour ; au quatrième jour, il

interrompt le traitement ; puis, durant quatre jours, il prescrit 4 grammes *pro die* du médicament ; il le suspend ensuite tous les cinq jours.

Rotra. — Prép. — Les Drs Jourdran et Liot ont préparé, avec les fruits du Rotra (*Myrtacée* du genre *Eugenia*) de Madagascar, un vin par fermentation. Jourdran et Liot ont fait fermenter le fruit du rotra pendant dix jours dans une barrique, en le foulant de temps en temps. Le jus recueilli et mélangé au liquide obtenu par la pression du fruit après fermentation constitue le vin de rotra.

Desc. — Liquide de belle couleur rouge, de saveur agréable, un peu astringent et légèrement acide, odeur du fruit.

Composition chimique :

Degré alcoolique	4,40
Extrait sec à 15°	20,20
Acidité	5,24
Cendres	0,88
Chlorures	0,35
Crème de tartre	2,08
Acide tartrique libre	0,797

(Drs Jourdran et Liot.)

Prop. thér. — Le vin de rotra est très efficace contre les diarrhées et la dysenterie ; dans ces cas, il est astringent et hémostatique puissant.

Mode d'emploi. Dose. — La dose de ce vin est de 200 à 250 grammes par jour pendant huit jours généralement et quelquefois pendant un mois.

Saïodine. — Prép. — Fischer et von Mering ont préparé des dérivés iodés très assimilables et qui présentent l'avantage d'être solides et insipides, et de ne pas renfermer de chlore. Ces dérivés sont obtenus par l'union du calcium, du strontium ou du magnésium

avec des acides monoiodés à poids moléculaire très élevé. Le meilleur de ces produits est le sel de calcium de l'acide monoiodobenzoïque préparé en faisant agir l'acide iodhydrique sur l'acide iruicique retiré de l'huile de navette.

Desc. — Ce sel, auquel on a donné le nom de saïodine, se présente sous forme d'un produit incolore, sans odeur ni saveur, contenant 26 p. 100 de calcium. Il est insoluble dans l'eau et se colore en jaune à la lumière, sans se décomposer profondément.

Prop. thér. — L'emploi thérapeutique est indiqué dans toute médication iodée ou iodurée.

Salipyrine. — $C^{22}H^{12}Az^2O^2 . C^{14}H^6O^6$.

Desc. — Elle cristallise de ses solutions alcooliques en lames hexagonales qui fondent à 91°,5. Elle est soluble dans l'alcool et le benzol, peu soluble dans l'éther et à peine soluble dans l'eau. L'eau bouillante en dissout 4,4 p. 100 et l'eau froide 0,4 seulement. Chauffée avec l'acide sulfurique dilué, elle donne de l'acide salicylique et, avec la soude, de l'antipyrine.

Prép. — Préparée pour la première fois par Lüttke, qui l'obtient en chauffant au bain-marie des poids moléculaires égaux d'acide salicylique et d'antipyrine et en ajoutant ou non un peu d'eau. Les deux composants fondent et donnent ainsi naissance à une huile qui cristallise par refroidissement. On purifie par cristallisation dans l'alcool.

On la prépare aussi en agitant une solution aqueuse d'antipyrine avec une solution éthérée d'acide salicylique; la salipyrine se sépare lentement en beaux cristaux.

On obtient encore de très beaux cristaux en mélangeant une solution pas trop concentrée d'antipyrine dans le chloroforme avec une solution éthérée d'acide salicylique.

Prop. ther. — Préconisée par le professeur Spica comme antipyrétique, elle agit avec succès contre le rhumatisme articulaire aigu.

Le Dr von Monsengeil avait remarqué que, dans de nombreux cas d'influenza, les malades ne présentaient aucune élévation de température et que, lorsque à ces malades on ordonnait l'antipyrine, il se produisait de l'abattement et de la dépression. Von Monsengeil pensa que, dans les cas d'influenza sans fièvre, le vrai spécifique serait la salipyrine. Il l'essaya sur beaucoup de malades et toujours avec succès, et sans les inconvénients que produisaient l'antipyrine ou la quinine. De même il a employé la salipyrine dans les cas de catarrhes de nature infectieuse, comme catarrhes de la muqueuse nasale ou les soi-disant refroidissements. Dans tous ces états, la salipyrine lui a paru le spécifique par excellence.

D'après le Dr Guttmann, la salipyrine trouve son emploi dans le rhumatisme chronique et les névralgies. Certains malades en ont absorbé plus de 100 grammes en plusieurs jours, sans en éprouver d'inconvénients. Cependant, dans un cas, la salipyrine a déterminé l'apparition d'un exanthème analogue à ceux que provoque l'antipyrine.

Mode d'emploi. Doses. — Cachets, à la dose de 50 centigrammes à 2 grammes par jour.

Salit. — Prép. — Le salit est l'éther salicylique des alcools de la série du bornéol; sa composition chimique est représentée par la formule $C^{10}H^{17}O.CO.C^6H^4.OH$.

Desc. - Liquide oléagineux, brun, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool, mais facilement soluble, et en toute proportion, dans le benzol, l'éther et les huiles grasses. Les alcalis le dédoublent en

bornéol et acide salicylique, et ce dédoublement se fait aussi dans l'organisme.

Prop. thér. — Le Dr P. Müller a employé le salit. mélangé, en parties égales, avec l'huile d'olive, en frictions et en badigeonnages, dans le traitement des névralgies, du rhumatisme musculaire, de la tendo-vaginite, de l'érysipèle, de la pleurite, de l'arthrite uratique, du rhumatisme articulaire, de l'arthrite rhumatismale chronique et de la sciatique. A l'exception de la goutte et de l'érysipèle, les résultats ont été remarquables et ressemblent, en général, à ceux obtenus au moyen du mésotane. Comme phénomène accessoire désagréable, on a observé, mais seulement dans un très petit nombre de cas, à la suite de l'application du salit en frictions, un eczéma fortement prurigineux, qu'un traitement par les poudres a fait rapidement disparaître. On n'a pas vu se produire des éruptions cutanées.

Salocréol. — Prép. — C'est un produit que l'on retire du goudron de bois de hêtre par l'éthérification des phénols au moyen de l'acide salicylique.

Desc. — Liquide à réaction neutre, de consistance oléagineuse, de couleur brune, presque entièrement dépourvu d'odeur. Il ne se dissout pas dans l'eau, mais il est miscible à l'alcool, à l'éther et au chloroforme. Il se laisse saponifier par les alcalis, les alcools et même par l'eau à la suite d'une longue ébullition, ce qui permet d'identifier l'acide salicylique au moyen du perchlorure de fer, d'après la méthode connue.

Prop. thér. — Si l'on frictionne la peau avec du salocréol, ce produit est absorbé, sans provoquer ni phénomènes d'irritation, ni changement de couleur ; il se décompose dans l'organisme, et au bout de quelques heures se laisse reconnaître dans l'urine par l'apparition d'acide uro-salicylique.

L'emploi de ce produit est, d'après le Dr J. Gnezda, indiqué dans le rhumatisme, l'arthrite déformante, l'érysipèle, les lymphadénites aiguës et chroniques ainsi que dans l'angine. Avant son application, qui doit toujours se faire sans addition d'huile, il faut avoir soin de bien dessécher la peau, sans quoi il se formerait une émulsion qui empêcherait la pénétration dans la peau. Tandis que, dans l'angine douloureuse, on se contente de badigeonnages, on doit, dans le rhumatisme, avoir recours à des frictions.

Mode d'emploi. Doses. — Les quantités employées par le Dr J. Gnezda ont varié entre 6 grammes et 20 grammes *pro die*.

Salophène. — Syn. — Éther salicylique de l'acétyl-paraamidophénol : $C^{15}H^{13}AzO^{3}$.

Desc. — Cristaux lamellaires, blancs, inodores et insipides ; insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, l'éther. Il renferme 51 p. 100 d'acide salicylique.

Prép. — 1° On dissout dans l'alcool bouillant le paraamidophénol acétylique ou paraacétophénétidine, puis on ajoute l'éther salicylique ; par refroidissement et par évaporation de l'alcool, on obtient le salophène.

2° On le prépare encore en faisant réagir l'oxychlorure de phosphore sur un mélange à parties égales d'acide salicylique et de paranitrophénol, réduisant l'éther formé pour transformer le groupement AzO^{2} en AzH^{2}, et acétylénant finalement le paraamidosalol.

Prop. phys. — Il se dédouble en ses composants dans un milieu alcalin et non dans un milieu acide. C'est ainsi qu'il passe par l'estomac et se dédouble au niveau de l'intestin. Il se dédouble même en présence de la plupart des tissus organiques. Le salo-

phène non dédoublé passe avec les matières fécales sans être absorbé.

Sa toxicité est notablement moindre que celle du salol (7 grammes par kilogramme d'animal). On peut dire qu'elle est nulle.

Prop. thér. — Le Dr Guttman l'a employé avec succès dans le rhumatisme articulaire aigu, moins dans la fièvre typhoïde, la tuberculose, comme antipyrétique; moins aussi dans le rhumatisme articulaire chronique, la cystite, les névralgies.

Le Dr Caminer eut l'idée de s'en servir dans 10 cas de céphalée habituelle, rebelles à tous les antinévralgiques usités. Il prescrivit le salophène en cachets de 1 gramme chacun, à prendre 1 cachet toutes les 2 heures jusqu'à effet produit. Les résultats furent bons : les douleurs s'amendèrent petit à petit et cessèrent ordinairement après le troisième cachet, parfois même déjà après le deuxième cachet. — Même succès dans 2 cas de névralgie faciale (nerf sus-orbitaire); échec dans 1 cas de sciatique (22 grammes de salophène sans résultat aucun). — Dans quelques cas de migraine, l'auteur parvint à faire disparaître, par 2 ou 3 cachets de 1 gramme toutes les deux heures, les prodromes de l'attaque; l'accès avait-il déjà éclaté, sa durée fut abrégée : au lieu d'une journée entière, il ne persista que pendant plusieurs heures. Les intervalles entre les accès ne devinrent pas plus rapprochés par suite du traitement par le salophène.

Les Drs de Buch et Vanderlinden ont employé avec succès le salophène contre les douleurs névralgiques de toutes sortes; ils le prescrivent à la dose de 4 grammes en 4 paquets par jour; souvent, à la deuxième dose, les névralgies ont disparu.

Le Dr Holzchneider a employé le salophène dans le rhumatisme articulaire aigu avec intolérance ab-

solue du salicylate de soude ; il a observé la disparition des douleurs et la tolérance de l'estomac pour cette substance.

Le Dr Richard Drews a expérimenté le salophène dans la clientèle infantile, et il l'a trouvé très actif dans le rhumatisme musculaire aigu et la chorée de Sydenham, ainsi que dans la fièvre typhoïde, la scarlatine et l'angine folliculaire chez les enfants. Il n'a observé comme inconvénient que quelques sueurs abondantes, mais passagères.

La sphère d'action du salophène est surtout le rhumatisme articulaire aigu et les névralgies (Claus, Lavrand, Marie, Huot, etc.). Le Dr Gailiard en a obtenu les meilleurs résultats dans le rhumatisme articulaire aigu. Le Dr Balzer de même, dans le rhumatisme blennorragique.

Contre les migraines et les névralgies rebelles, il faut allier le salophène à la phénacétine :

Salophène.....	1 gramme.
Phénacétine...	0gr,50

Pour 2 cachets.

Mode d'emploi. Doses. — En paquets ou en cachets, à la dose de 4 à 5 grammes par jour.

Saloquinine. — Syn. — Éther quinique de l'acide salicylique, dont la formule est :

$$C^6H^4OH.\,CO.\,O.\,C^{20}H^{23}Az^2O.$$

Desc. — Cristaux insolubles dans l'eau, facilement solubles dans l'alcool et l'éther : le point de fusion se trouve près de 138°.

Prop. thér. — La saloquinine présente des propriétés chimiques et thérapeutiques qui en font une quinine douce et néanmoins active. Elle a comme

telle une valeur spécifique dans le traitement des maladies infectieuses, ainsi qu'une action fébrifuge dans les maladies aiguës. Elle a la puissance qu'exerce la quinine sur les microorganismes et la propriété inhibitrice des processus mycosiques et putrides, et partage avec la quinine l'action sur l'hématopoïèse et les organes qui président à cette fonction.

La saloquinine trouvera également son indication principale comme analgésique et curatif des névralgies et névroses. Ce produit, au point de vue de la constitution chimique et de l'emploi thérapeutique, est donc un peu différent de l'euquinine ; il est, par conséquent, appelé à compléter l'action de cette dernière.

La saloquinine présente sur la quinine les avantages suivants : 1° elle est absolument insipide ; 2° elle ne provoque jamais d'ivresse quinique ou de troubles du système nerveux quelconques, tels que bourdonnements d'oreilles, paracousie, lourdeurs de tête, troubles de la vue, confusion des idées, sensation de vertige, etc. ; 3° elle n'a aucune influence irritante sur l'appareil digestif et les fonctions urinaires, même à hautes doses et après un usage prolongé. On pouvait, du reste, pronostiquer l'efficacité de la saloquinine en se rappelant que ses deux composants, la quinine et l'acide salicylique, sont très voisins l'un de l'autre au point de vue de l'action antiseptique, bactéricide, fébrifuge et analgésiante.

La saloquinine renferme 50 p. 100 d'acide salicylique. Il est donc évident que l'action thérapeutique de ce corps se surajoute à celle de la quinine.

Mode d'emploi. Doses. — Le dosage est influencé jusqu'à un certain point par cette innocuité de la saloquinine : 2 grammes du produit correspondent à 1 gramme de quinine ordinaire.

Dans les névralgies, par exemple dans la sciatique.

Overlach administre 2 grammes le soir : si les douleurs augmentent pendant la nuit, il en fait encore prendre 2 grammes à ce moment. Dans la fièvre typhoïde, on l'a également employée en administrant une à deux fois par jour une dose de 2 grammes, qui peut prolonger l'action antithermique du bain et ajouter la puissance de solubilisation de l'acide salicylique à celle de la quinine.

Enfin on a réussi à augmenter encore la puissance analgésique de la saloquinine en créant un salicylate de saloquinine dénommé *rheumatine* (Voy. *Rheumatine*).

Santhéose. — Desc. — Ce produit est de la théobromine française exempte d'impuretés.

Prop. thér. — Le Dr Huchard a employé avec succès la santhéose dans les affections cardiaques et comme diurétique et met en garde contre la substitution à la santhéose de théobromine du commerce. En effet, la théobromine française déjà exempte par son mode d'obtention des impuretés et autres alcaloïdes qui coexistent avec elles dans le cacao (et auxquelles le Dr Huchard attribue les accidents d'intolérance consécutifs à l'emploi de théobromines commerciales), subit encore une nouvelle purification et une manipulation spéciale qui lui assurent une assimilation intégrale et une tolérance absolue.

Doses. — Le santhéose se délivre en cachets de 0 gr. 50, ayant la forme d'un cœur (par boîte de vingt-quatre).

Santyl. — Prep. — Éther salicylique du santalol.

Desc. — Huile jaunâtre à faible odeur balsamique.

Prop. thér. — Le Dr R. Kaufmann (de Francfort) a constaté que ce produit ne donnait aucun accident secondaire fâcheux et n'irritait pas l'estomac comme l'essence de santal, qui contient du santalène.

Le Dr Ehrmann l'a prescrit dans beaucoup de cas de blennorragie et de cystite et n'a jamais observé de douleurs lombaires, ni d'albuminurie.

Le Dr Wreth emploie le santyl avec succès dans la blennorragie chronique (infiltration des parois urétrales) et dans la prostatite. Les sensations pénibles qui accompagnent ces affections disparaissent par l'effet de ce médicament.

Mode d'emploi. Doses. — Santyl Knoll à la dose de 25 gouttes, trois fois par jour. — Capsules Knoll contenant 0gr,40, à la dose de 6 à 8 par jour.

Scopolamine. — Syn. — Hyoscine.

Prép. — La scopolamine est un alcaloïde répondant à la formule $C^{17}H^{21}AzO^4$. Elle existe dans différentes plantes de la famille des Solanées : *Scopolia atropoides* et *japonica*, *Duboisia myoporoides*, qui renferme un mélange en proportions variables de scopolamine et d'hyoscyamine, que l'on désigne sous le nom de *Duboisine*, *Datura stramonium*, jusquiame noire, belladone et mandragore.

Desc. — Le *bromure de scopolamine* : $C^{17}H^{21}AzO^4$, $HBr - 3H^2O$ est actuellement expérimenté dans les hôpitaux de France et de l'étranger pour produire l'anesthésie générale.

Il présente les caractères et les réactions suivantes :

Cristaux rhomboïdaux, incolores, de saveur amère et brûlante. Desséché à 100° ou sur l'acide sulfurique, il perd 12,3 p. 100 de son poids et entre en fusion à 190°. Il est facilement soluble dans l'eau ; sa solution est lévogyre et rougit le papier bleu de tournesol. Il est peu soluble dans l'alcool, l'éther et le chloroforme.

Prop. thér. — La narcose par la morphine-scopolamine, recommandée par le Dr Schneiderlin-Korff,

est basée, comme on sait, sur l'opinion, d'après laquelle les effets hypnotiques et anesthésiques de ces deux alcaloïdes s'ajoutent l'un à l'autre, tandis que les effets toxiques, antagonistes, sur la respiration et la circulation, se compensent. Les communications, assez nombreuses, publiées sur cette méthode, étant en partie contradictoires, nous devons ici présenter les opinions des divers auteurs et les faits les plus importants signalés sur ce sujet.

Le Dr L. Greysen se prononce en faveur de l'emploi de la narcose par la morphine-scopolamine ; se basant sur son expérience, il conseille de ne se servir que de solutions de scopolamine récemment préparées, et il exprime aussi le vœu que la question de posologie, un peu soumise encore à l'arbitraire, soit l'objet d'études plus approfondies. Bloch a employé la narcose par la scopolamine dans les opérations de longue durée ; quatre heures, deux heures et une heure avant l'opération, il a injecté, chaque fois, 1 gramme de la solution suivante :

Chlorhydrate de morphine.....	0 gr. 12
Bromhydrate de scopolamine	0 gr. 012
Eau.....	10 grammes.

Il a eu aussi recours, au besoin, durant un peu de temps, au masque du chloroforme. Il a pu constater que le malade, au moment du réveil, présentait un bien-être parfait. D'après G. Volkmann, la narcose par la morphine-scopolamine offre de grands avantages, parmi lesquels il faut signaler le mode agréable d'administration, la longue durée du sommeil qui ressemble au sommeil naturel, la facilité d'arrêter les hémorragies et la diminution des pertes humorales.

Le Dr B. Korff propose les doses suivantes, qui représentent une moyenne pour un homme adulte,

et qui pourront ultérieurement être un peu modifiées suivant l'âge, l'activité du cœur et les dispositions nerveuses du patient :

Bromhydrate de scopolamine.....	0gr,01
Chlorhydrate de morphine.....	0gr,25
Eau distillée bouillie.....	10gr,00

Deux heures et demie avant l'opération, on injecte un tiers de seringue de Pravaz ; on en injecte autant une heure et demie et une demi-heure avant l'opération, en tout, par conséquent, 0,001 de scopolamine et 0,025 de morphine.

La narcose est, dans la plupart des cas, parfaitement suffisante ; mais, quand les douleurs sont particulièrement intenses, on pourra la renforcer en faisant inhaler au malade quelques gouttes d'éther ou de chloroforme.

Le Dr Stolz est d'avis, au contraire, que le calme qui accompagne la narcose doit être attribué plutôt à la morphine qu'à la scopolamine, et qu'on peut l'obtenir mieux et d'une manière plus inoffensive en faisant, avant la narcose ordinaire, une injection de morphine ou de morphine-atropine. L. Wild et S. Flatau vont même jusqu'à mettre en garde contre l'emploi de la narcose par la morphine-scopolamine. Il faudrait, d'après eux, la considérer comme peu applicable et même dangereuse dans la médecine usuelle, dans la pratique générale de la chirurgie et surtout dans la pratique obstétricale.

Le Dr C. Hartog a trouvé cependant qu'une combinaison de la narcose par la morphine-scopolamine avec la narcose éthérée était entièrement inoffensive et très pratique. Une heure et demie avant de procéder à la narcose par l'éther, il administre par la voie sous-cutanée 0mg,5 de scopolamine et 1 centigramme de morphine. D'après les résultats favo-

rables qu'il a obtenus, sa méthode combinée paraît mériter d'être recommandée, d'autant plus qu'elle réduit au minimum les dangers de la narcose par l'éther et en amoindrit les effets accessoires fâcheux, résultat qui a été aussi confirmé par le Dr E.-A. Robertson.

Mode d'emploi. Doses. — Injectée sous la peau à la dose de 1 milligramme, associée à 1 centigramme de morphine, elle amène le sommeil au bout de vingt à trente minutes; une seconde injection faite deux heures après la première produit un sommeil plus profond; d'ordinaire, le patient sent cette seconde piqûre et porte la main à ce niveau; la respiration diminue légèrement de fréquence, et le pouls, par contre, s'accélère quelque peu; si l'on secoue le malade ou qu'on lui parle fort, on parvient à le réveiller, mais il se rendort aussitôt.

Une troisième injection, faite une heure après la première, amène généralement un sommeil complet, accompagné d'une anesthésie suffisante pour que le malade ne sente ni les piqûres, ni les incisions; la face est légèrement rosée par suite de la vaso-dilatation cutanée produite par la scopolamine, la respiration est encore diminuée, 12 à 16 à la minute, et le pouls, plein et régulier, varie de 90 à 120; la pupille est dilatée. Le sommeil est profond et l'anesthésie généralement complète, — bien que certains mouvements réflexes tendent parfois à faire croire le contraire; — mais, si l'on secoue fortement le malade, il se réveille encore.

La durée du sommeil varie suivant les sujets : elle est en moyenne de quatre à cinq heures après l'opération, ce qui fait en tout neuf à dix heures. Le réveil se fait d'une façon absolument comparable à celui du sommeil physiologique et ne s'accompagne pas de nausées ni d'aucun malaise.

En général, l'anesthésie ainsi obtenue n'est pas suffisante pour procéder à une opération de quelque importance ; mais ce qui rend la scopolamine précieuse, c'est son action favorisante sur l'anesthésie chloroformique.

Lorsque le sujet a été soumis, deux heures avant l'opération, à une seule injection de 1 milligramme de scopolamine associé à 1 centigramme de morphine, quelques inhalations de chloroforme suffisent pour obtenir un sommeil profond sans période d'excitation; dès qu'on donne le chloroforme, la pupille, qui était dilatée, se contracte, et le myosis remplace la mydriase.

Si l'on a soin de commencer doucement l'administration du chloroforme, le malade ne s'en aperçoit même pas, et il passe insensiblement au sommeil le plus profond sans présenter de symptômes d'excitation. Ce n'est qu'à ce moment qu'on doit le transporter dans la salle d'opérations.

L'opération terminée, le sujet continue à dormir tranquillement pendant plusieurs heures; il est calme, ne souffre pas de sa plaie et ne vomit pas.

Les inconvénients de la scopolamine employée sans chloroforme sont d'abord la grande variabilité de son action suivant les sujets, en outre la vaso-dilatation qui gêne parfois l'opérateur et qui nécessite une hémostase soignée pour éviter les hématomes ; enfin il faut signaler la contracture de la paroi abdominale, contracture qui persiste malgré l'emploi du chloroforme, si l'on a pratiqué plus d'une injection de scopolamine, et qui contre-indique par conséquent l'emploi de cette substance dans la chirurgie abdominale.

Toutefois, avec une seule injection de 1 milligramme suivie de l'administration du chloroforme, on n'observe ni la vaso-dilatation, ni la contrac-

ture de la paroi. C'est donc sous cette forme que la scopolamine paraît devoir rendre des services.

	Pharmacopée allemande.	Pharmacopée italienne.
Dose maxima simple.....	0gr,001	0gr,0005
Pour 24 heures.....	0gr,003	0gr,0015

Sels mercuriels pour injections. — L. Jullien et F. Berlioz ont présenté à la Société de thérapeutique quelques nouveaux sels mercuriels pour injections solubles, très heureusement éprouvés dans le traitement de la syphilis, tant à l'hôpital que dans la clientèle particulière.

Ces corps ont pour attributs communs d'être bien tolérés par les tissus, d'être aisément décomposables dans l'organisme et de fournir une abondante absorption du spécifique.

1° *Cacodyl-hydrargyre.* — Ce sel est un cacodylomercurate d'ammonium, obtenu en utilisant la propriété du cacodylate d'ammonium de se combiner avec l'oxyde de mercure.

La formule est :

$$As(CH^3)^2(O)(OAz^2Hg)$$

Poudre blanc grisâtre, très soluble dans l'eau ; sa teneur mercurielle est de 56 p. 100.

Essayé dans plus de cinquante cas, à la dose de 0gr,01 et 0gr,02 par injection, ce composé est admirablement supporté ; plusieurs malades ont également toléré la dose de 0gr,03.

2° *Chlorhydrargyre* : $HgCl^2.2(AzH^4Cl)$. — Ce sel est un chloromercurate d'ammonium préparé en faisant dissoudre à chaud de l'oxyde jaune dans une solution de sel ammoniac.

Sa teneur mercurielle est 53 p. 100. Très peu toxique, puisque des cobayes ont pu en tolérer de 8 milligrammes à 2 centigrammes par kilogramme, ce sel présente comme particularité remarquable ce fait de ne pas coaguler l'albumine ; aussi son action sur les tissus n'est-elle nullement douloureuse.

Il est, sous ce rapport, bien supérieur au sublimé, auquel il serait avantageusement substitué dans les usages chirurgicaux.

En injections sous-cutanées ou mieux intra musculaires, il s'est toujours montré parfaitement indolore.

C'est sur l'addition du chlorhydrate d'ammoniaque au bichlorure de mercure qu'était fondée la préparation de la *liqueur de Gardanne*, célèbre, il y a plus d'un siècle, et assurément préférable à la liqueur de Van Swieten.

3° *Oxychlorhydrargyre* : $HgO.2HgCl^2$. — Ce sel renferme 79 p. 100 de mercure.

Peu soluble et très acide, il serait peu utilisable sans l'addition du chlorure d'ammonium qui le rend parfaitement maniable et très propre aux injections essayées jusqu'ici à $0^{gr},01$ et $0^{gr},02$ par seringue.

Voici la formule reconnue la meilleure :

Oxychlorhydrargyre	2	grammes.
Chlorure d'ammonium	6	—
Eau	100	—

4° *Oxyde jaune ammonique*. — L'oxyde jaune se dissout dans les solutions chaudes de chlorhydrate d'ammoniaque. A la dose de 5 grammes de ce dernier sel pour 1 gramme d'oxyde, toute coagulation de l'albumine est évitée.

Or l'oxyde renferme 92 p. 100 de mercure, ce qui fait qu'une solution au centième contiendra bien près de 1 centigramme de métal, soit $9^{mg},2$.

Ce sel n'est pas moins bien supporté que les précédents.

Semi-carbazides. — Voy. *Cryogénine.*

Sérums artificiels. — Sur la demande de plusieurs médecins et pharmaciens, nous réunissons les formules des principaux sérums artificiels.

Sérum de Bardet.

Chlorure de sodium	1 gramme.
Acide phénique	0 gr. 50
Phosphate de soude	3 grammes.
Sulfate de soude	2 —
Eau	Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Sérum de Cantani.

Chlorure de sodium	4 grammes.
Carbonate de soude	2 —
Eau	1 000 —

Sérum de Chéron.

1° Acide phénique neigeux	1 gramme.
Chlorure de sodium	3 grammes.
Phosphate de soude	4 —
Sulfate de soude	8 —
Eau distillée bouillie	100 —

2° La même formule sans addition d'acide phénique.

Sérum de Crocq (de Bruxelles).

Phosphate de soude	2 grammes.
Eau distillée	100 —

Sérum de Dujardin-Beaumetz.

Carbonate de soude Sulfate de potasse Lactate de soude	aa 1 gramme.
Phosphate de soude	0 gr. 50
Chlorure de sodium	3 gr. 10
Eau distillée	1 000 grammes.

Serum de Fleig.

Chlorure de sodium pur.....	6 gr. 50
Chlorure de potassium.....	0 gr. 30
Chlorure de calcium.....	0 gr. 20
Sulfate de magnésie.....	0 gr. 30
Bicarbonate de soude.....	1 gramme.
Glycérophosphate de soude.....	1 —
Glycose.....	1
Eau distillée stérilisée.....	1 [illegible] grammes.
Oxygène à saturation.	

On peut ajouter à ce sérum, dans certains cas, des traces de silice, d'iode, de fer, d'arsenic, de manganèse, de vanadium.

L'injection de ce sérum est inoffensive, même à doses élevées. Les effets toniques que l'on en obtient seraient très remarquables.

Sérum de Hayem.

1° Chlorure de sodium.....	5 grammes.
Sulfate de soude.....	10 —
Eau stérilisée.....	1 litre.
2° Chlorure de sodium.....	7 gr. 500
Eau stérilisée.....	1 000 grammes.

Solution de Herard.

Chlorate de soude.....	0 gr. 50
Chlorure de potassium.....	0 gr. 25
Phosphate de soude.....	1 gr. 25
Chlorure de sodium.....	4 gr. 50
Eau distillée.....	1 000 grammes.

Sérum de Huchard.

Phosphate de soude.....	10 grammes.
Chlorure de sodium.....	5 —
Sulfate de soude.....	2 gr. 50
Eau distillée.....	Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Sérum de Huchard (sérum concentré).

Chlorure de sodium.....	5 grammes.
Phosphate de soude.....	10 —
Sulfate de soude.....	2 gr. 50
Acide phénique.....	1 gr. 50
Eau.....	Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Sérum de Kronecker et Lichtenstein.

Chlorure de sodium	6 à 7 gr. 500
Carbonate de soude	0 gr. 10
Eau	1 000 grammes

Sérum de Latta.

Chlorure de sodium	3 à 5 grammes.
Carbonate de soude	1 gr. 70
Eau	3 400 grammes.

Sérum de Leclerc (sérum fort).

Chlorure de sodium	4 grammes.
Phosphate de soude	aâ 0 gr. 50
Sulfate de soude	
Eau stérilisée bouillie	100 cent. cubes.

Sérum de Luton.

Phosphate de soude cristallisé	4 grammes.
Sulfate de soude	10 —
Eau distillée bouillie	100 —

Sérum de Mathieu.

Sulfate de soude	6 grammes.
Phosphate de soude	4 —
Chlorure de sodium	1 —
Glycérine	20 cent. cubes.
Eau distillée Q. S. pour	100 —

Sérum de Quinton.

Eau de mer, quantité suffisante.

Eau, q. s. pour faire 1 litre de solution ayant même point de congélation que le sérum sanguin.

Sérum de Renzi.

Iode	1 gramme.
Iodure de potassium	3 grammes.
Chlorure de sodium	6 —
Eau	1 000 —

Sérum de Roussel.

Phosphate de soude	50 grammes.
Eau	1 000 —

Sérum de Sapelier.

Chlorure de sodium.....	60	grammes.
Chlorure de potassium	5	—
Carbonate de soude.....	31	—
Phosphate de soude.....	4	gr. 50
Sulfate de potasse.....	3	gr. 50
Eau bouillie..... Q. S. pour	1 000	grammes.

Sérum de Schiess.

Chlorure de sodium.....	75	grammes.
Bicarbonate de sodium.....	50	—
Eau.....	1 000	—

Sérum de Schwartz.

Chlorure de sodium.....	6	grammes.
Solution caustique de soude....	II	gouttes.
Eau.....	1 000	grammes.

Sérum de Sydmann.

Chlorure de sodium.....	6	grammes.
Bicarbonate de soude.....	1	—
Eau.....	1 000	—

Sérum de Trunecek.

Sulfate de soude.....	0	gr. 44
Chlorure de sodium	4	gr. 42
Phosphate de soude.....	0	gr. 15
Carbonate de soude.....	0	gr. 21
Sulfate de potasse.....	0	gr. 40
Eau distillée..... Q. S. pour	100	cent. cubes.

Sérum de Vandevelde.

Chlorure de sodium..... }		
Chlorure de potassium..... }	aa	3 grammes.
Carbonate de soude.....	2	gr. 50
Phosphate de soude.....	3	grammes.
Sulfate de potasse.....	2	—
Eau.....Q. S. pour	100	cent. cubes

Sidonal. — Syn. — Quinate de pipérazine.

Prép. — On combine l'acide quinique (Voy. *Quinique*) à la pipérazine.

Desc. — Poudre blanchâtre, facilement soluble dans l'eau.

Prop. théa. — Les Drs F. Blumenthal, Lewin, Leyden, J. Meyer, Ewald, Goldscheiner, Schlayer, Schmieden, Heunstadt, Mylius, Benno, Jaffé et Darmstædter l'ont employé avec succès dans le traitement de la diathèse urique et particulièrement dans la goutte.

Mode d'emploi. Doses. — En *paquets* ou en *cachets*, à la dose de 5 à 8 grammes par jour.

Sodium (Choléinate de) pur. — Prép. — Le choléinate de sodium représente la bile de bœuf purifiée et desséchée.

Desc. — Poudre d'un blanc jaunâtre, un peu hygroscopique, se dissolvant facilement dans l'eau et dans l'alcool à 75 p. 100.

Prop. thér. — Ce produit, qui, de même que le fiel de bœuf (*fel tauri inspissatum*), est un vieux remède employé dans les cas d'insuffisance d'activité de la bile humaine, a été recommandé par le Dr H. Richardson contre la constipation chronique.

On considère cette affection comme la conséquence d'une diminution de sécrétion biliaire. On n'ignore pas que la bile et, en première ligne, les sels de la bile exercent une action bien déterminée sur les mouvements péristaltiques. Ils sont absorbés par l'intestin pour être de nouveau utilisés par le foie ; lors donc que, par l'action des purgatifs, leur absorption dans l'intestin est rendue impossible, ils ne peuvent plus agir, et le défaut des sels biliaires se manifeste alors par de la constipation. C'est ce qui explique encore pourquoi les purgatifs ne font qu'augmenter la constipation habituelle.

Se fondant sur ces considérations, l'auteur a prescrit, à la place du purgatif, le choléinate de sodium

aux doses de 0gr.3, et le résultat a été que, au bout de une à trois semaines, les selles se sont régularisées chez les malades. Dès qu'apparaissait une nouvelle tendance à la constipation, l'administration du même médicament produisait aussitôt le même effet.

Le choléinate de sodium a, sur les purgatifs usuels, l'avantage de constituer, en quelque sorte, l'évacuant naturel de l'intestin et, de plus, il est entièrement dépourvu de toxicité. Mais il n'est point un laxatif direct : aussi n'est-ce qu'après un emploi de plusieurs semaines que l'on pourrait compter sur un succès définitif.

Parfois, au début du traitement, des nausées se manifestent ; mais elles disparaissent spontanément au bout de quelques jours : on pourrait d'ailleurs les éviter en faisant prendre le médicament deux heures après les repas.

Le choléinate de sodium se montre également utile, d'après le Dr Richardson, dans le traitement de la malaria et de l'insuffisance hépatique, où il excite et ramène à la normale l'activité du foie ; il peut aussi être avantageusement employé contre les coliques hépatiques, et, enfin, dans les cas de calculs biliaires, il pourrait, par un usage prolongé, dispenser d'avoir recours à une intervention opératoire.

Sodophtalyl. — Syn. — Disodoquinone phénolphtaléinique.

Prop. thér. — D'après le Dr M. C. Fleig, la phénolphtaléine produit chez l'homme des effets laxatifs et purgatifs très marqués, sans coliques ni actions irritantes sur les muqueuses digestives.

La disodoquinone phtaléine produit des effets analogues, mais son action est plus énergique, à dose égale.

L'auteur, d'après les expériences signalées à l'Académie des sciences (1), admettrait que la phtaléine

(1) *Académie des sciences*, 17 février 1908.

semble agir par excitation des sécrétions du foie, du pancréas et surtout de l'intestin.

L'action intestinale paraît être directe, mais partiellement aussi réflexe, car l'effet purgatif a pu être obtenu à la suite d'une injection sous-cutanée.

L'action de la disodoquinone phénolphtaléine semble être identique à celle de la phtaléine.

Ce nouveau médicament n'entraîne l'accoutumance que très rarement et dans de très faibles limites ; il ne paraît avoir aucune action nocive sur le rein malade. Enfin, administré par la voie sous-cutanée, il exerce une action purgative moins brusque qu'à la suite de l'ingestion stomacale, et les selles sont facilement régularisées pendant quelques jours consécutifs.

Mode d'emploi. Doses. — Cette substance s'administre en cachets, mais elle est plus active si on la prescrit sous forme de capsules gélatinisées ou kératinisées. La dose est de 0gr,25 à 0gr,40.

Solurol. — Il aurait la formule suivante : $C^{30}H^{46}Az^2O^{16}2P^2O^6$.

Prép. — Les acides nucléiniques se décomposent dans certaines conditions en donnant naissance à un produit exempt de bases xanthiques, désigné sous le nom d'*acide nucléoti-phosphorique* ou *acide thyminique*. Le Dr Minkowski a émis l'hypothèse que cet acide thyminique est le dissolvant naturel de l'acide urique dans l'organisme.

Cette hypothèse est assez vraisemblable, car, d'après Hiss, l'acide urique forme avec l'acide nucléotiphosphorique une combinaison d'où l'acide urique ne peut être isolé au moyen de ses réactifs naturels.

Cet acide thyminique, quoique d'une préparation très difficile, se trouve à l'heure actuelle dans le commerce sous le nom de *solurol*.

Desc. — C'est une poudre amorphe, jaunâtre

soluble dans l'eau chaude, inodore et sans saveur. Le solurol solubilise son poids d'acide urique à la température de 20°. Cette solubilité est encore plus marquée à 37°. L'acide urique dissous n'est pas précipité par les acides.

Prop. thér. — Il n'est pas toxique, et son usage n'offre aucun inconvénient pour les malades. Son emploi est suivi d'une élimination très considérable d'acide urique dans les cas de goutte en particulier.

Son étude clinique a été faite par les Drs Fener, Schmoll, Breton, Bluth, etc.

Doses. — Le solurol est délivré sous forme de tablettes de 0gr.25. On le prescrit à la dose de 0gr.25 à 1 gramme par jour.

Sozoiodol. — Syn. — Acide diiodoparaphénylsulfurique.

Prép. — On l'obtient en traitant la benzine biiodée par l'acide sulfurique fumant, saturant par du carbonate de plomb, filtrant, et décomposant le sel de plomb par l'hydrogène sulfuré et évaporant la solution aqueuse, d'où il cristallise. Il contient 42 p. 100 d'iode.

Desc. — Les composés de sodium, d'aluminium, de magnésium, de plomb et de zinc se dissolvent aisément dans l'eau et dans la glycérine, tandis que les sels de potassium, d'ammonium, de baryum, de mercure et d'argent sont difficilement solubles.

Prop. thér. — C'est un puissant antiseptique, succédané inodore de l'iodoforme, facilement soluble, non toxique. Il a une action rapide dans les ulcérations tuberculeuses et scrofuleuses, les affections des organes de la génération, la myringite chronique sèche, les maladies invétérées de la peau, le catarrhe chronique du nez, l'ozène, la laryngite. Comme antiseptique, il accélère la guérison sans produire d'acci-

dents, qu'on l'emploie pur ou mélangé avec l'amidon, la vaseline ou l'axonge.

Différents sels à base de sozoiodol sont usités.

Le *sozoiodolate de mercure :* insoluble dans l'eau, soluble dans l'eau salée. Il est recommandé dans la syphilis, les maladies de peau, l'intertrigo, les ulcères variqueux. Il s'emploie en poudre, pommade à 1 p. 100, solution à la dose de 8 p. 100.

Le *sozoiodolate de potassium* remplace avantageusement l'iodoforme ; il n'a pas d'odeur, il est soluble et non toxique. Il s'emploie pour les pansements post-opératoires, les engelures, les brûlures, en poudre et en pommade à 10 p. 100 ; dans les rhinites, laryngites, en pulvérisations de 10 à 25 p. 100 ; du coton hydrophile imprégné de sozoiodolate de potassium est un excellent hémostatique contre les hémorragies capillaires.

Le *sozoiodolate de soude*, non toxique, sans odeur, soluble, est un bon antiseptique, en poudre à 1 p. 10 ou en solution à 1 p. 12. On l'emploie en solution de 4 p. 100 dans la blennorragie.

Le *sozoiodolate de zinc*, sans odeur et facilement soluble, est employé dans les maladies du nez et des oreilles, en dermatologie. On s'en sert avec succès, dans la gonorrhée, en solution à 1 ou 2 p. 100 ; dans l'otite moyenne purulente, en insufflations à 10 p. 100. La dose est de 1 à 5 p. 100 en poudre, pommade.

Spirosal. — Le spirosal est un éther de l'acide salicylique et du glycol ; il a pour formule :

$$OH.C^6H^4—CO^2—CH^2—CH^2.OH.$$

C'est un liquide incolore, presque inodore, de consistance huileuse, bouillant vers 169-170° sous la pression de 12^{mm}, facilement soluble dans l'alcool, l'éther,

le chloroforme et la benzine, soluble dans cent dix parties d'eau et dans huit parties d'olive : il est facilement miscible à son poids de vaseline ou de corps gras.

Caractères et essai. — Le spirosal est facilement saponifié par les alcalis et, dans les produits de saponification, il est facile de caractériser l'acide salicylique par ses différentes réactions. Le spirosal ne doit pas donner de coloration par l'acide sulfurique et brûle sans résidu.

Mode d'emploi. — On l'utilise, en nature, sous forme de frictions, contre les douleurs rhumatismales ou contre les sueurs fétides. Il ne possède pas d'action irritante, et son absorption est rapide.

Stovaïne. — Prép. — On désigne sous le nom de stovaïne le chlorhydrate de l'amyléine α, β, ou chlorhydrate de l'éther benzoïque du diméthyaminopropanol. Ce nouveau composé a été découvert par Fourneau, et ses principales propriétés physiologiques ont été établies par Billon.

Desc. — Cristallise en petites lamelles brillantes fondant à 175°, soluble dans l'eau, l'alcool, l'éther acétique, ne se décompose pas par l'ébullition en solutions aqueuses.

Prop. ther. — Les recherches expérimentales des professeurs De Lapersonne et Reclus ont montré que les solutions aqueuses ou les solutions physiologiques au centième ont une toxicité beaucoup moindre que les solutions de cocaïne au même titre.

On a constaté également que des instillations de trois gouttes d'un collyre au vingt-cinquième dans la solution physiologique déterminent chez le lapin une anesthésie très complète de la conjonctive et de la membrane clignolante, mais incomplète au centre de la cornée.

En instillant trois fois 3 gouttes à une minute d'intervalle, on a obtenu une anesthésie profonde même au centre de la cornée, durant vingt à vingt-cinq minutes; mais à plusieurs reprises il y a eu une légère desquamation de l'épithélium cornéen par îlots.

Ces expériences physiologiques ayant montré l'activité de ce nouveau produit, le professeur De Lapersonne l'a utilisé en instillations et en injections chez un certain nombre de malades.

Voici ses conclusions : la stovaïne est appelée à rendre des services très réels en chirurgie oculaire.

Sa faible toxicité permet de l'employer plus largement que la cocaïne. Il y a lieu, d'ailleurs, de distinguer entre son action superficielle en instillations et ses effets en injections sous-conjonctivales ou sous-cutanées.

En *instillations*, la stovaïne permet de faire presque toutes les opérations portant sur la cornée ou la conjonctive, même l'opération de la cataracte. Sauf une légère desquamation épithéliale sans conséquence et d'ailleurs inconstante, elle n'a aucun inconvénient sur la marche de la cicatrisation.

Mais elle est inférieure à la cocaïne en ce que son application est plus douloureuse et que, à doses égales, l'anesthésie est moins complète et moins durable.

En *injections sous-cutanées* ou *sous-conjonctivales*, la stovaïne a paru, au contraire, supérieure à la cocaïne. L'insensibilité est complète en moins d'une minute et dure très largement le temps nécessaire pour une opération.

Ses propriétés vaso-dilatatrices favorisent sans doute la diffusion rapide, ce qui n'a pas d'inconvénients en raison de sa faible toxicité.

D'après le Dr Chaput, l'action analgésique de la

stovaïne locale à 1 200 est identique à celle de la cocaïne.

La stovaïne est moins toxique que la cocaïne ; elle a une action vaso-dilatatrice qui, en congestionnant le bulbe, supprime la syncope et permet aux malades d'être opérés assis et de se lever aussitôt après l'opération. Pure ou associée à la cocaïne, la stovaïne améliore l'anesthésie lombaire, car elle ne pâlit pas les malades et supprime les chances de syncope.

La stovaïne lombaire permettrait d'entreprendre toutes les laparotomies, même les plus difficiles, et de les conduire à bien quand les malades ne sont pas trop émotifs.

D'après G. Pouchet, la stovaïne est un tonique du cœur.

Le Dr Huchard emploie ce sel en injections sous-cutanées dans le traitement des diverses névralgies et avec grand succès.

Incompatibilités. — Alcalins, borate de soude et réactifs des alcaloïdes.

Mode d'emploi. Doses. — Le professeur Reclus, qui a le premier étudié les applications de la stovaïne, l'emploie en solution à 0gr.50 p. 100 en injections, pour l'anesthésie locale.

Il injecte 40 centimètres cubes de cette solution sans inconvénients. Il dit : « J'injecte sans crainte plus de stovaïne que je n'injectais de cocaïne et j'ose des opérations que je n'aurais pas faites autrefois. »

Le Dr Sauvez, qui a étudié les applications de la stovaïne à la chirurgie dentaire, se sert d'une solution à 1 p. 100.

En rhino-laryngologie, les badigeonnages sur les muqueuses sont faits avec une solution à 10 p. 100.

D'une façon générale la stovaïne est prescrite aux mêmes doses et dans les mêmes cas que la cocaïne.

Emploi médical.

Affections de la bouche, de la gorge et du nez.

Badigeonnages :

Stovaïne	5 à 10	grammes.
Chlorure de sodium pur	5 à 10	—
Eau distillée	Q. S. pour	100 cent. cubes.

Pour anesthésier de la muqueuse.

Collutoires :

Stovaïne	0gr,20
Glycérine	20 grammes.

Gargarismes :

Stovaïne	1 gramme.
Sirop diacode	40 grammes.
Eau de laurier-cerise	10 —
Eau bouillie	170 —

Inhalations :

Stovaïne	0gr,10
Menthol	0gr,25
Alcool à 45°	10 grammes.

En pulvérisations.

Mixture :

Stovaïne	0gr,30
Sulfate d'atropine	0gr,01
Chlorhydrate de morphine	0gr,10
Eau chloroformée	10 grammes.

V gouttes toutes les deux heures en cas de vomissements (Huchard).

Paquets :

Magnésie hydratée	0gr,60
Craie préparée	0gr,40
Bicarbonate de soude	0gr,40
Stovaïne	0gr,02

Pour un paquet.
En prendre un après le déjeuner et le dîner (Huchard).

Pastilles :

Dosées à 2 milligrammes, 12 à 15 dans la journée, suecées lentement.

Potion :

Stovaïne	0gr,05
Eau chloroformée	60 grammes.
Eau de menthe	60 —

Par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures.

Poudre :

Stovaïne	1 gramme.
Sucre de lait	2 grammes.

Pour insufflations sur les ulcérations tuberculeuses de la bouche et du pharynx, contre la dysphagie.

Poudres contre le coryza

N° 1.	Stovaïne	1 gramme
	Sulfate de morphine	0gr,30
	Sous-nitrate de bismuth	30 grammes.
N° 2.	Stovaïne	1 gramme.
	Menthol	0gr,2
	Salicylate de bismuth, Sucre de lait	āā 5 grammes.
N° 3.	Stovaïne	1 gramme.
	Menthol	0gr,50
	Acide borique pulvérisé, Sous-nitrate de bismuth	āā 15 grammes.
N° 4.	Stovaïne	0gr,50
	Sous-nitrate de bismuth, Sucre de lait	āā 5 grammes.

Poudre pour insufflations :

Stovaïne	1 gramme.
Sucre de lait	2 grammes.

Pour insufflations sur les ulcérations tuberculeuses de la bouche et du pharynx, contre la dysphagie.

Sirop :

Stovaïne	0gr,50
Sirop simple	100 grammes.

Une cuillerée à café à chaque repas (Huchard).

Gerçures du sein.

Pommade :

Stovaïne	0gr,20
Baume du Pérou	1 gramme.
Lanoline	20 grammes.

Hémorroïdes, fissures anales.

Pommades :

N° 1 Stovaïne..... 0gr,25
Adrénaline au millième..... XXX gouttes.
Lanoline..... } aa 5 grammes.
Vaseline..... }
(Huchard.)

N° 2 Stovaïne..... 1 gramme.
Extrait de ratanhia..... 2 grammes.
Onguent populeum..... 30 —
(Huchard.)

Suppositoires :

Stovaïne..... 0gr,02
Extrait de belladone..... 0gr,03
Beurre de cacao..... Q. S.

Pour un suppositoire.

EMPLOI CHIRURGICAL.

Anesthésie locale.

Chirurgie dentaire :

Stovaïne..... 1 gramme.
Eau distillée... Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Cette solution peut être également utilisée pour toutes les petites opérations.

Chirurgie générale :

Stovaïne..... 0gr,50 à 0gr,75.
Eau distillée... Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Laryngologie :

Stovaïne..... 5 grammes.
Chlorure de sodium pur... 5 —
Eau distillée Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Pour badigeonnages.

Stovaïne..... 10 grammes.
Chlorure de sodium pur... 10 —
Eau distillée... Q. S. pour 100 centimètres cubes.

Pour badigeonnages.

Ophtalmologie :

Stovaïne.....	1 gramme.
Sérum physiologique Q. S. pour.....	100 centimètres cubes.

Stériliser à 105-115° et conserver en ampoules pour injections.

Stovaïne.....	4 grammes.
Sérum physiologique Q. S. pour.....	100 centimètres cubes.

Stériliser. Pour instillations.

Anesthésie rachidienne.

Les solutions utilisées par Chaput, Tuffier, Sonnenburg, Bier, Kendirdjy et Bertaux se formulent :

Stovaïne.....	0gr,10
Chlorure de sodium pur....	0gr,10
Eau distillée... Q. S. pour	1 centimètre cube.

En ampoules de 1-2 centimètre cube stérilisées à 105-110°.

Stovaïne.....	0gr,08
Borate d'adrénaline.....	0gr,00026
Chlorure de sodium pur....	0gr,0022
Eau distillée.... Q. S. pour	2 centimètres cubes.

Ampoules stérilisées à 105-110°.

Il est essentiel que les ampoules destinées à la conservation de la stovaïne soient en verre dur inattaquable par les solutions alcalines à l'autoclave.

Stypticine. — Syn. — Chlorhydrate de cotarnine. $C^{12}H^{15}AzO^4$. HCl.

Prép. — Base obtenue par le dédoublement de la narcotine (E. Merck).

Desc. — Cristaux jaunes, très facilement solubles dans l'eau. Ce sel est très stable, soluble dans l'alcool chaud, de goût amer.

Prop. thér. — Les Drs J. Lavialle et Ch. Ruysser ont employé avec succès la stypticine contre les hémorragies pulmonaires; la stypticine agissant

sur la respiration, abaisse la tension artérielle, ce qui favorise la formation d'un thrombus qui obture le vaisseau ouvert.

Les Drs Von Breitenberg, Nassauer, Heyden, Bakofen, Melloni et Gavoni ont fait usage de la stypticine dans les maladies de la muqueuse de l'utérus; ils ont obtenu de nombreuses guérisons dans l'endométrite hémorragique et dans des hémorragies consécutives à la gonorrhée de l'utérus, ainsi que dans les métrites chroniques et les métrorragies, les périmétrites et enfin l'oophorite chronique.

Les Drs Falk, Abegg, Zweifel, Czempin, Pazzi, Paoletti, Zaramella et Bossi l'emploient dans les hémorragies fonctionnelles de l'utérus et dans les troubles de la menstruation et la ménopause.

Les Drs J. Munk, Jahl et Marcus l'ont préconisée dans les épistaxis traumatiques et dans les hémorragies nasales, en faisant usage de tampons de gaze à la stypticine à 30 p. 100 ou en faisant pénétrer une solution à 10 p. 100.

Les Drs Bloch et Hulisch l'emploient dans les hémorragies consécutives à l'extraction des dents et dans les cas tenaces d'hémophilie.

Le Dr R. Kauffmann l'a surtout employée sous forme de pommade à la lanoline à 5 p. 100, comme antiphlogistique, dans les inflammations aiguës de la peau, particulièrement dans les furoncles, érysipéloïdes et lymphangites, bartholinite gonorrhéique, eczéma aigu et herpès zoster, ainsi que dans les abcès qui se produisent au cours de la trichophytie.

Le même auteur l'a employée dans la pratique urologique, pour arrêter les hémorragies parenchymateuses; on utilise l'endoscope, et on presse contre la surface saignante, au moyen d'un porte-tampon, du coton trempé dans une solution à 2 p. 100.

Si l'hémorragie ne provient pas d'un endroit rétréci

trop éloigné, l'écoulement de sang s'arrête rapidement.

Dans les hémorragies consécutives au cathétérisme et dans les dilatations, la stypticine joue encore le rôle d'un excellent hémostatique. On emploie alors des bougies urétrales ainsi composées :

Stypticine.....	0 gr,03 à 0gr,04.
Beurre de cacao.....	1 gr,5.

pour faire des bougies de 0m,10 de long et de 4 millimètres de diamètre.

La stypticine s'emploie encore sous forme de comprimés à 0.05 dans les hémorragies de toute nature, les urétrorragies, les douleurs dysménorrhéiques, et sous forme de gaze et de ouate à 30 p. 100, pour arrêter les hémorragies consécutives à l'extirpation des petites tumeurs cutanées.

Mode d'emploi. Doses. — *Tablettes* de Merck à la dose de 0gr,05. *Injection sous-cutanée* intramusculaire à la dose de 0gr,01 à 0gr,02. *Ouate* et *gaze* à 30 p. 100 de stypticine.

Styptol. — Syn. — Phtalate de cotarnine.

Desc. — Sel blanc soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Le styptol est un produit très efficace dans les hémorragies utérines, il n'occasionne aucune action secondaire désagréable.

Le Dr Abel le déclare le meilleur de tous les hémostatiques utérins connus jusqu'à ce jour, et l'emploie contre les fortes hémorragies menstruelles, celles de la ménopause ou au cours de la grossesse.

Le Dr Katz l'emploie dans les hémorragies dues à la présence de myomes utérins, dans les hémorragies secondaires par suite d'affections des annexes ou du tissu connectif du bassin et dans les cas de cancer.

Le professeur G. de Etischer l'emploie dans la dysménorrhée, la chlorose et même l'anémie simple.

Mode d'emploi. Doses. — Tablettes Knoll à la dose de 0gr,05 de styptol : on donne de 6 à 9 tablettes par jour.

Styracol. — Syn. — Éther composé du gaïacol. $C^6H^5CH : CHCO.O.C^6H^4OCH^3$.

Desc. — Le styracol ne se dissout presque pas dans l'eau froide ; par contre, il est soluble, à froid, dans 40 parties d'alcool et très soluble dans le chloroforme. Il se laisse aussi dissoudre facilement dans l'huile d'olive chauffée à 80°, cette solution se maintenant assez longtemps après refroidissement jusqu'à 37° (Knoll).

Inodore et dépourvu de toute saveur rappelant le gaïacol ; le styracol n'est nullement désagréable à prendre.

Prop. thér. — On admet généralement que la valeur thérapeutique d'un dérivé gaïacolé est liée à sa propriété de dégager du gaïacol. Aussi, en ce qui concerne l'usage thérapeutique, la préférence doit-elle être donnée aux composés gaïacolés qui mettent, dans l'organisme, le maximum de gaïacol en liberté.

MM. Knapp et Suter, après avoir étudié les préparations gaïacolées les plus usitées, ont trouvé que le styracol est tout aussi bien absorbé que le carbonate de gaïacol et que, plus facilement encore que celui-ci, il dégage du gaïacol.

En effet, après ingestion de styracol, on retrouve, dans les urines, sous forme d'acides sulfo-conjugués, 86 p. 100 environ de la totalité du gaïacol introduit dans l'organisme, tandis qu'on n'en trouve que 50 p. 100 environ à la suite de l'administration du carbonate de gaïacol.

Ainsi donc, les deux éléments constituants du styracol, le gaïacol et l'acide cinnamique, peuvent développer toute leur action thérapeutique.

Le styracol est un excellent antiseptique intestinal en même temps qu'un antidiarrhéique. En plus, on peut le considérer comme la meilleure préparation gaïacolée à employer chez les tuberculeux, puisque, en dégageant abondamment du gaïacol, elle permet de réaliser une imprégnation continue de l'organisme du phtisique par le gaïacol.

Mode d'emploi. Doses. — On prescrit le styracol sous forme de *poudre* ou en *tablettes* contenant chacune 0gr,50 de styracol.

Aux adultes, on en donne 3 à 4 grammes dans la journée, par prises de 1 gramme. On peut même, au besoin, atteindre la dose de 6 grammes dans les vingt-quatre heures.

Aux nourrissons, on administre le styracol à la dose de 0gr,25, répétée quatre fois par jour.

Chez les enfants plus âgés, on prescrit le styracol à la dose de 0gr,50, répétée trois fois dans la journée.

Dans la pratique infantile, le mieux est de faire prendre le styracol mélangé avec partie égale de sucre.

Enfin, pour l'administration du styracol par la voie sous-cutanée (d'après le professeur Landerer), il y aurait lieu de se servir d'une solution de styracol dans l'huile d'olive chaude, solution qu'on laisse ensuite refroidir jusqu'à ce qu'elle prenne la température du corps.

Subcutine. — Syn. — Subcutol. Paraphénolsulfonate d'anesthésine. Formule :

$$C^6H^4 < \begin{matrix} AzH^2.SO^3H.C^6H^4OH \\ COOC^2H^5. \end{matrix}$$

Desc. — Poudre blanche, cristalline, en fines aiguilles, qui entre en fusion à 195°,6 C., se dissout dans l'eau froide dans le rapport de 1 : 100, et dans l'eau à 35° C. environ, dans le rapport de 2,5 : 100.

L'anesthésine étant presque insoluble dans l'eau et ne se prêtant par conséquent pas bien à la préparation de liquides pour injections, Ritsert a passé en revue tout un groupe de sels de l'anesthésine, pour chercher si l'un d'eux ne serait pas plus facilement soluble, tout en agissant doucement et sans provoquer de l'irritation. Il a trouvé un tel composé dans le phénolsulfonate, dans la subcutine.

Prop. thér. — Ce produit, employé en substance ou en solution, provoque sur la langue une sensation d'engourdissement; ses solutions sont stables et résistent à l'ébullition. Il arrête le développement des bactéries du typhus et du choléra, tout en étant à l'égard de l'organisme humain aussi inoffensif que l'anesthésine.

Le Dr Becker a employé la subcutine, d'après la méthode d'infiltration de Schleich, sous la forme d'une solution, à laquelle on a donné le nom de *subcutol*; sa composition est la suivante :

Subcutine.....	0gr,8 à 1 gramme.
Chlorure de sodium.....	0gr,7
Eau distillée.....	100 grammes.

Cette solution s'est manifestée, dans un grand nombre d'opérations, comme étant un excellent anesthésique, qui, dans aucun cas, ne produit de réaction inflammatoire et qui peut, par conséquent, prétendre à un emploi plus étendu.

Sulfogénol. — Prep. — Le point de départ de la préparation du sulfogénol est une huile provenant d'un schiste bitumineux qui contient une certaine quantité de soufre à l'état naturel ; cette proportion de soufre étant variable, on enrichit l'huile en y introduisant une certaine quantité de ce métalloïde, de sorte que l'huile brute contient le

soufre à l'état de saturation. Cette huile sulfurée est sulfonée par l'acide sulfurique : puis, après purification convenable pour éliminer toute odeur ou saveur, on transforme l'acide sulfoné en sel d'ammoniaque : ce sel est mis dans le commerce sous le nom de *sulfogénol* (Dr M. Lündy).

Desc. — Le sulfogénol constitue un liquide sirupeux clair, de couleur brun rougeâtre. Il se dissout dans l'eau en formant des solutions neutres. C'est un produit d'une conservation indéfinie et qui reste toujours soluble dans l'eau, même après dessiccation.

Prop. ther. — Le sulfogénol possède des propriétés thérapeutiques analogues à celles de l'ichtyol et présente l'avantage de n'avoir ni odeur ni saveur. On l'utilise sous toutes les formes pharmaceutiques, pommades, pilules, etc.

Sulfopyrine. — Prép. — On a introduit dans la thérapeutique, sous ce nom, un produit qui, d'après ses inventeurs, serait le sel d'antipyrine de l'acide sulfanilique $H^2N - C^6H^4 - SO^3H$, $C^{11}H^{12}N^2O$.

Desc. — Poudre blanche, cristalline, inodore, de saveur à la fois acide et amère, non hygroscopique, soluble dans 8 parties d'eau froide, en donnant une solution à réaction acide, plus soluble dans l'eau chaude. Elle est insoluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme, le sulfure de carbone. La solution aqueuse, additionnée de quelques gouttes d'acide sulfurique dilué, abandonne des cristaux d'acide sulfanilique.

D'après Zernik, ce produit ne serait qu'un mélange de 86 p. 5 d'antipyrine et de 13 p. 5 d'acide sulfanilique.

β-Sulfopyrine. — Produit voisin du précédent, que le Dr Zernik considère comme un mélange de 50 p. 100

de sulfanilate de Na. 45 p. 100 d'antipyrine et 5 parties d'acide sulfanilique.

Prop. thér. — Il serait, d'après Neumann, un spécifique de l'iodisme et du catarrhe pulmonaire, administré à la dose de 1 gramme quatre ou cinq fois par jour.

Sullacétine. — Prép. — La sullacétine serait une combinaison *sodico-potassique* de l'acide pyrocatéchine-monoacétique et de l'acide gaiacol-sulfonique.

Desc. — Poudre blanche, sans odeur, de saveur légèrement amère, employée en tablettes contenant 0gr,5, trois fois par jour.

L'échantillon examiné par le Dr Zernik constitue une poudre blanche, soluble dans l'eau, de réaction faiblement alcaline, de saveur amère.

Il est facile de déceler dans le produit la présence du potassium, du sodium ainsi que de l'acide pyrocatéchine-monoacétique et de l'acide gaiacol-sulfonique

Il en résulte que la composition de la sullacétine est un mélange fait à peu près en proportion moléculaire, soit 55 p. 100 de gaiaco-sulfonate de potassium pour 44.5 p. 100 de pyrocatéchine-acétate de sodium. Le sel sulfoné a déjà été préconisé sous le nom de *thiocol* : quant au pyrocatéchine-acétate de sodium, il a été employé sous le nom de *gaiacétine*.

Prop. thér. — D'après le Dr Zernik, sous le nom de *sullacetine*, on a mis dans le commerce un produit recommandé dans les affections pulmonaires, les maladies des voies respiratoires ou encore dans les maladies de l'estomac ou de l'intestin.

Tachiol. — Syn. — Argent (Fluorure d').

Prop. thér. — Cet antiseptique, déjà préconisé par le Dr Paterno, a été récemment l'objet des expériences du Dr Durante, qui l'a employé, avec avantage, par

les voies sous-cutanée et intramusculaire, dans le traitement de la maladie d'infection de Chabert, observée chez les bœufs. Ce produit étant relativement peu toxique, on peut, sans donner lieu à des phénomènes consécutifs désagréables, en injecter, chez les animaux, 1 gramme pour 10 kilogrammes de poids du corps.

Dans des cas d'inflammation purulente des yeux, chez les nouveau-nés, le Dr Torella a vu la guérison se produire dans l'espace de deux jours à la suite de lotions fréquemment pratiquées dans la journée avec une solution aqueuse (1 : 5000) de fluorure d'argent. Des succès ont aussi été obtenus dans le traitement de l'endométrite chronique, au moyen de solutions à 1 : 3000-4000; dans l'otorrhée et l'otite externe, au moyen de solutions à 1 : 3 000; dans l'urétrite, par l'emploi de solutions dont la concentration était élevée peu à peu de 1 : 5000 à 1 : 1000. Le Dr G. Corpelli voit dans le fluorure d'argent (tachiol) un agent curatif de premier ordre contre la syphilis, et il considère comme tout à fait précieux ses effets locaux, généraux et prophylactiques. Au moyen de l'application sur les papules de compresses imbibées d'une solution à 1 p. 100, on obtient une rapide disparition de l'exsudat, sans formation de pustules, et l'état général des malades entre dans la voie d'une prompte amélioration.

Tannalbine. — Syn. — Albuminate de tanin. Tannate d'albumine.

Prép. — On obtient la tannalbine, d'après le docteur R. Gottlieb (de Heidelberg), en soumettant de l'albuminate de tanin, pendant cinq à six heures, à une température de 110 à 120°.

Desc. — Poudre jaune pâle, absolument insipide et contenant 50 p. 100 de tanin.

Prop. phys. — Ce corps résiste à l'action du suc gastrique et ne se décompose que dans l'intestin en éliminant lentement le tanin, qui peut ainsi agir sur la presque totalité du tube digestif, à l'exception de l'estomac.

Prop. thér. — La tannalbine a été employée avec succès par le Dr R. von Engel (de Brunn), chez une quarantaine de malades atteints de diarrhée. Dans tous ces cas, sauf quelques-uns où il s'agissait d'altérations profondes du tube digestif, le Dr von Engel a obtenu la disparition du flux abdominal, et cela dans les diarrhées aiguës ou chroniques d'origine tuberculeuse ou autre, chez les adultes aussi bien que chez les enfants.

Chez les malades de Von Engel, la tannalbine n'a jamais provoqué le moindre trouble stomacal, même dans les cas où ce médicament a été administré pendant plusieurs semaines de suite.

Mode d'emploi. Doses. — La dose efficace du médicament est de 1 gramme pour l'adulte et de 0gr,50 pour les enfants au-dessous de quatre ans. Cette dose doit être répétée trois ou quatre fois par jour. Le mieux est de la donner à des intervalles de deux heures et même d'une heure, lorsqu'il s'agit de diarrhée très intense; puis, après avoir administré ainsi trois ou quatre prises, attendre jusqu'au lendemain pour recommencer la même médication.

Tannate de créosote. — Syn. — Créosal.

Prép. — Combinaison moléculaire de une partie de tanin pour trois parties de créosote de hêtre, trouvée par Dubois.

Desc. — Poudre amorphe, de couleur marron foncé, hygroscopique, soluble dans l'eau, l'alcool, la glycérine, insoluble dans l'éther.

Prop. thér. — Le tannate de créosote a été expéri-

menté par les Drs Albert Robin, Kestner, Bœckel, Nogué, Balland et Blind. Ce produit s'est montré efficace dans la tuberculose, il serait un excellent remède symptomatique ; grâce à son action, on observe l'augmentation de l'appétit, et surtout l'assèchement des bronches et la diminution rapide de la toux.

Mode d'emploi. Doses. — *Solution aqueuse* à 1 5, cachets. — *Pilules* de tannate de créosote, à la dose de 2 à 6 grammes par jour.

Tannigène. — Syn. — Acétyltanin.

Prép. — Ce corps est une combinaison chimique du tanin et d'acétyle, obtenue par le Dr Meyer. Il a réussi à obtenir un éther acétique du tanin, en modifiant le procédé de Schiff, qui avait obtenu une combinaison pentacétylique du tanin, en le faisant bouillir avec un mélange à parties égales d'acide acétique glacial et d'anhydride acétique, le tout étant traité ensuite par une solution sodique diluée et froide. Ce pentacétyltanin peut être obtenu à l'état de pureté. Au contact du fer, il ne donne pas de réaction sous forme de changement de couleur. Il se dissout lentement et en très petites quantités dans les carbonates et les phosphates alcalins. Il ne précipite pas la gélatine de ses solutions neutres ou légèrement acides.

Desc. — Cette combinaison se présente sous forme d'une poudre d'un jaune grisâtre, sans odeur, sans saveur, à peine hygroscopique.

Insoluble dans l'eau froide, peu soluble dans l'eau chaude, mais se dissolvant assez facilement dans les liquides alcalins, tels que les solutions de phosphate, de carbonate et de borate de soude. Bouilli avec ces solutions alcalines ou laissé en contact avec elles pendant plusieurs jours, le tannigène se décompose en acide acétique et acide gallique.

Prop. phys. — Les expériences de Meyer ont montré qu'on peut faire ingérer aux lapins plusieurs grammes de tannigène sans observer aucune action nuisible du médicament sur l'estomac, telle que perte de l'appétit, etc. Par contre, l'effet astringent de cette substance sur l'intestin est incontestable et se traduit par une diminution de la sécrétion intestinale, les matières fécales devenant plus dures sous son influence. On constate la présence dans les fèces d'une certaine quantité de tannigène, même lorsqu'on administre aux animaux de petites doses de ce médicament. On peut en conclure que, contrairement à ce qui a lieu pour le tanin ordinaire, l'action astringente du tannigène s'exerce même dans le gros intestin.

Prop. thér. — Le Dr F. Muller a expérimenté les effets du tannigène chez des malades atteints de diverses affections du tube digestif : ce médicament lui a donné d'excellents résultats dans les diarrhées chroniques, notamment dans celles des tuberculeux. Des doses de 0gr,20 à 0gr,50 de tannigène sont suffisantes pour obtenir l'effet désiré. Mais le médicament peut être donné sans inconvénient même à la dose de 3 à 4 grammes par jour, continuée pendant longtemps. En général, le tannigène paraît être une substance absolument anodine.

Dans les diarrhées aiguës des adultes et les diarrhées infantiles, l'action du tannigène est incontestable. Comby relate seize succès dans les diarrhées infantiles. Mais on sait que, dans ces affections, les astringents ont en général peu d'effet.

Enfin Müller a pu constater que, dans la pharyngite chronique, des badigeonnages de la muqueuse enflammée, pratiqués avec une solution de phosphate de soude à 5 p. 100 et contenant 3 p. 100 de tannigène, donnent de bons résultats.

Mode d'emploi. Doses. — Voici une bonne for-

mule pour diarrhées infantiles (Eschericht, Biedert) :

Tannigène	5 grammes.
Sucre de lait	5 —

Une pincée de 3 heures en 3 heures.

Enfants, de 0gr,10 à 0gr,30 ; adultes, de 0gr,50 à 0gr,75. — 4 à 6 fois par jour.

Tannobromine. — Prép. — D'après le Dr Aufrecht, ce produit est obtenu en faisant réagir l'aldéhyde formique sur le tanin dibromé : il doit contenir 30 p. 100 de brome.

Desc. — Poudre jaune rougeâtre, amorphe, d'une odeur faible, particulière et sans saveur ; elle est insoluble dans l'eau et la glycérine, mais donne des solutions avec l'alcool à 90°, ainsi qu'avec le carbonate de sodium et le borax en liqueurs étendues.

On peut la chauffer à 100° sans décomposition ; mais, à une température plus élevée, elle est détruite avec formation de vapeurs de brome ; elle ne laisse pas de résidu à la calcination. Le brome est donc bien sous forme de combinaison organique.

Agitée avec 10 parties d'eau, la tannobromine fournit, après filtration, un liquide incolore de réaction neutre et donnant avec le perchlorure de fer la même coloration que le tanin.

Un gramme de tannobromine traité par 10 centimètres cubes d'acide azotique donne un liquide rouge jaune qui, après dilution, reste clair et laisse déposer du bromure d'argent par addition de nitrate d'argent.

Prop. thér. — La tannobromine est utilisée contre l'alopécie et les autres maladies du cuir chevelu.

Tannocol. — Prép. — Nouvelle combinaison de gélatine et de tanin, analogue à la tannalbine.

Desc. — Poudre grisâtre, inodore, insipide et presque insoluble dans l'eau. Il renferme à peu près

autant de gélatine que le tanin et possède la propriété d'être difficilement soluble dans les liquides acides et, en particulier, dans le suc gastrique. Par contre, il se dissout dans les liquides alcalins, dans le suc intestinal, avec mise en liberté du tanin.

Prop. thér. — Ce serait donc un astringent puissant de l'intestin, qui exercerait uniquement son action dans cet organe. On l'a préconisé pour le traitement des entérites aiguës et chroniques ainsi que des affections intestinales chez les enfants.

Mode d'emploi. Doses. — 1 gramme, plusieurs fois par jour, pour les adultes ; 50 centigrammes, pour les enfants, en *cachets* ou en *paquets*.

Tannoforme. — $2C^{14}H^{10}O^{9} + HCOH$.

Prép. — On n'avait jusqu'ici que des procédés imparfaits pour extraire le tanin propre à chaque espèce végétale. Merck a trouvé dans le formaldéhyde une substance, qui, mise en présence de l'acide chlorhydrique, extrait facilement le tanin des extraits végétaux aussi épurés que possible. Il a ainsi préparé un produit de condensation du gallotanin et du formaldéhyde, ou *tannoforme*. Merck a préparé, de façon identique, les tannoformes du chêne, du québracho, du ratanhia et des myrobalans.

Desc. — Il se présente sous forme d'une poudre légère, blanc rougeâtre, se décomposant vers 230°, insoluble dans l'eau et les dissolvants organiques usuels à part l'alcool, donnant avec l'ammoniaque diluée ou la lessive de soude ou de potasse un liquide rouge brun ; il est précipité de ces dernières solutions par l'addition des acides.

Prop. thér. — Le tannoforme agirait comme un excellent remède contre le prurit vulvaire des diabétiques et le chancre mou ; il combattrait efficacement, et sans exposer à aucun danger, l'hyperidrose

sous toutes ses formes ; il rendrait également des services contre l'ozène.

Mode d'emploi. — On le prescrit soit pur, soit mélangé au quart avec de l'amidon.

Tannothymal. — Prép. — Le tannothymal est un produit qui résulte de la combinaison de l'aldéhyde formique avec le thymol et le tanin.

Il s'obtient, d'après Hildebrandt, en mélangeant une solution alcoolique de thymol avec une solution aqueuse de tanin et en y ajoutant une quantité calculée double ou triple d'une solution de formol à 40 p. 100. On verse ce mélange, en ayant soin d'agiter continuellement, dans vingt fois son poids d'acide chlorhydrique concentré, et on laisse reposer. Après un repos suffisant, on délaie le précipité dans l'eau, on filtre, on lave et on dessèche.

Desc. — Poudre blanchâtre, insipide, soluble dans l'alcool et les alcalis, qui fond à 235°, et dont la formule est :

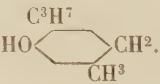

Prop. thér. — D'après le Dr Baumgarten, ce tanin-thymolméthane a donné d'excellents résultats dans les diarrhées, pris à la dose de 0gr,5 à une cuillerée à café, plusieurs fois par jour.

Tannyl. — Desc. — Le tannyl se présente sous la forme d'une poudre gris brunâtre, insoluble dans l'eau, à saveur assez indifférente. Des malades très sensibles éprouvent du dégoût à prendre cette poudre en raison de sa sécheresse ; il est bon, dans ce cas, de la mélanger avec un véhicule mucilagineux (salep, mucilage d'avoine).

Prop. thér. — Le Dr F. Umber a fait des essais cliniques, pour l'action astringente dans les maladies de l'intestin, du composé tannique de l'oxychlorure de caséine, connu sous le nom de tannyl.

Cette préparation possède des propriétés qui la différencient des autres combinaisons tanniques, actuellement employées en médecine : ainsi elle est bien moins soluble dans le suc gastrique que ne l'est la tannalbine.

De plus, le tannyl, par suite de sa teneur en oxychlorure de caséine, possède des propriétés antiseptiques, de telle sorte qu'il ne se putréfie pas avec le pancréas. D'autre part, enfin, étant donné qu'il est astringent, comme toutes les combinaisons du tanin, et qu'on peut retrouver dans les selles environ 8 p. 100 de tannyl non décomposé, on doit supposer qu'il exerce une action astringente sur les portions inférieures de l'intestin.

En se basant sur des expériences cliniques faites durant deux ans, l'auteur a établi que le tannyl peut être employé avec avantage, même chez les enfants ; il a surtout fait ses preuves dans les diarrhées tuberculeuses.

Mode d'emploi. Doses. — On le prescrit à des doses de 1, 2, 3 grammes, trois fois par jour avant les repas, mélangé à quelque mucilage, jusqu'à ce que les évacuations intestinales soient devenues normales.

Tétronal. — Syn. — Tétraéthylsulfone-diméthylméthane. Diéthylsulfone-diéthylméthane. $C^{18}H^{20}S^{2}O^{8}$.

Prép. — On combine à l'éther mercaptan deux groupes d'éthyle, à l'aide d'iodure d'éthyle, puis de l'acétone.

Desc. — Corps analogue au sulfonal, qui contient deux groupes d'éthyle de plus que le sulfonal, qui en contient deux.

Prop. thér. — D'après Baumann et Kart, le tétronal aurait des propriétés hypnotiques plus grandes que le sulfonal. Mais le fait n'est pas établi par la pratique. Il est préférable d'employer le trional.

Barth et Rumpel disent que les indications thérapeutiques du tétronal sont probablement les mêmes que celles du sulfonal, et que, dans quelques états nerveux réfractaires à celui-ci, il a été plus efficace. Le tétronal employé dans 220 cas n'a produit aucun phénomène fâcheux. Il est sans action sur le délire alcoolique, même à la dose de 4 grammes par jour.

Mode d'emploi. Doses. — Cachets médicamenteux, à la dose de 1 gramme en deux doses, matin et soir.

Thaolaxine. — Desc. — Algue du Japon, variété d'agar-agar, désamérisée et additionnée de 6 p. 100 d'extrait aqueux de diverses rhamnées, employée comme spécifique de la constipation habituelle. La composition de ce produit a été inspirée par les travaux du professeur Schmidt (de Dresde). Cet auteur a démontré en effet que la constipation chronique est le résultat d'une utilisation trop intensive des aliments. En effet il y a, d'une part, déshydratation presque complète du bol fécal, transformé ainsi en une masse sèche et dure ; d'autre part, limitation des fermentations intestinales nécessaires pour exciter le péristaltisme normal. Ces inconvénients sont annulés en absorbant avec les aliments une substance capable de s'hydrater dans l'intestin et de rendre ainsi les matières plus volumineuses et plus molles, telles que l'agar-agar ou toute autre substance fucoïde (Bardet). — Les travaux du professeur Schmidt ont été confirmés en Allemagne par de nombreux auteurs et en France, notamment, par MM. Renon et Bardet.

Mode d'emploi. Doses. — La thaolaxine se prend en nature aux repas, sous la forme dite en paillettes, à

la dose de 1 à 2 grammes, ou encore pulvérisée et aux mêmes doses en cachets, comprimés ou granulés, ne contenant aucun principe toxique ou nuisible : elle peut être, sans danger, prescrite aux enfants.

Théobromose. — Ce médicament répond à la formule : $C^7H^7Az^4O^2Li$.

Prép. — C'est un dérivé soluble de la théobromine : la théobromine lithique.

Il a été obtenu par E. Dumesnil, en faisant agir, dans des conditions déterminées, la théobromine chimiquement pure sur la lithine en solution ; la solution obtenue est évaporée dans le vide au-dessus de l'acide sulfurique, puis dans le vide à 110° ; la préparation, assez longue, conduit à l'obtention d'un produit cristallisé.

Le produit renferme ainsi théoriquement 3,76 p. 100 seulement de lithium combiné à 96,24 p. 1000 de théobromine substituée.

Desc. — Fines aiguilles soyeuses, très solubles dans l'eau.

Prop. thér. — La théobromine, qui occupe actuellement dans notre arsenal thérapeutique une des premières places, présente, dans la pratique, l'inconvénient d'être insoluble. Aussi a-t-on proposé divers moyens pour la solubiliser, et dans ce but on a eu recours à l'addition de substances qui parfois ne sont pas inoffensives et peuvent être, dans certains cas, contre-indiquées.

En outre, les préparations obtenues ne sont pas toujours douées d'une plus grande efficacité que la théobromine, qui en constitue la base principale, et renferment cette substance active en proportion trop faible ou inconnue du médecin.

Le Dr Desesquelle recommande ce produit à cause de son action rapide et de sa facilité d'absorption.

Mode d'emploi. Doses. — Solution titrée contenant

0gr.15 par cuillerée à bouche, employée par voie buccale et surtout en injections sous-cutanées, à la dose de 0gr.20 par centimètre cube.

Théocine — Syn. — Diméthylxanthine 1.3. Théophylline. $C^5H^4Az^3O^2$.

Prép. — Produit obtenu par Traube en réalisant la synthèse de Fischer qui avait préparé la triméthylxanthine 1.3.7, ou caféine.

Desc. — La théocine est isomère de la théobromine qui est la diméthylxanthine 3.7. Soluble dans 179 parties d'eau à 15° et 85 parties d'eau à 37°. Le cinnamate de soude aide à la solubilité de la théocine.

Prop. thér. — La théocine est employée comme diurétique. C'est un nouveau produit expérimenté par le professeur Minkowski et que les premiers résultats obtenus par le Dr Huchard semblent devoir faire considérer comme un agent thérapeutique d'une efficacité souvent douteuse ; car parfois la théocine est difficilement tolérée par l'estomac et risque d'entraîner, même dans les cas où les vomissements ne se produisent pas, la perte de l'appétit.

Le Dr A. Devare, dans sa thèse, a étudié l'action thérapeutique de la théocine ; ce produit donne de bons résultats dans les maladies de cœur, du rein, dans la pleurésie et l'hydrothorax.

Mode d'emploi. Doses. — La théocine se donne sous forme de poudre ou dissoute dans du thé chaud, aux doses de 30 centigrammes à 50 centigrammes. Chez certains malades, Minkowski est allé jusqu'à trois et quatre doses de 30 centigrammes.

Théolactine. — Prép. — Sel double de théobromine sodée et lactate de sodium.

Desc. — Poudre blanche, hygroscopique, soluble dans l'eau ; la saveur est amère.

Il aurait comme formule : $C^2H^4.O.H.COONa$, ce qui est évidemment erroné : mieux vaut adopter :

$$C^7H^{12}NaN^4O^2.C^2H^4OHCOONa.$$

Prop. thér. — Diurétique et apéritif, usité à la dose de 1 gramme plusieurs fois par jour.

Thermiol. — Syn. — Phénylpropiolate de soude. $C^6H^5-CH^2-CH^2-COONa$.

Prép. — On prépare le thermiol en traitant le dibromure de cinnamate de méthyle par la potasse alcoolique.

Desc. — Le thermiol ou phénylpropiolate de soude constitue une poudre blanche, de saveur piquante, très soluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool. Traité par les acides, il donne un précipité blanc d'acide phénylpropiolique qui fond à 136-137°. Cet acide traité à chaud par l'acide nitrique se dissout si on ajoute alors de l'eau et de la lessive de soude; il se produit une coloration rouge en même temps qu'il se dégage une odeur d'aldéhyde benzoïque. D'après F. Zernik, le thermiol traité par une solution d'acide sulfurique concentrée brunit ; puis, si on chauffe ce mélange, il prend une coloration verte et dégage des bulles de gaz en même temps qu'il se sépare une petite quantité d'acétophénone sous forme de gouttelettes huileuses.

Prop. thér. — Le phénylpropiolate de sodium a été introduit en thérapeutique récemment, et on lui a trouvé des propriétés bactéricides beaucoup plus marquées que le cinnamate de soude désigné sous le nom d'hétol.

Doses. — Solution à 50 p. 100 de phénylpropiolate de sodium, qui est employée contre les affections de la gorge et la tuberculose pulmonaire.

Thermodine. — Syn. — Acétyléthoxyphényluréthane. $C^{13}H^{17}O^4$.

Prép. — Merck obtint ce corps en prenant la paraéthoxyphényluréthane qu'il acétyla en la chauffant avec l'acide acétique anhydre (E. Merck).

Desc. — Cristaux aiguillés insipides, inodores, solubles dans 2 600 p. d'eau à 20 degrés et dans 450 p. d'eau bouillante. Son point de fusion est de 86 à 88 degrés.

Prop. thér. — Le Dr von Mering a constaté, après deux ans d'observations (fièvre typhoïde, pneumonie, pleurésie, influenza, tuberculose, érysipèle, diphtérie), que la thermodine était un bon antithermique.

Il n'a jamais observé d'effets fâcheux ultérieurs.

La température s'abaisse de 2 degrés à 2°,5, après l'ingestion de 50 centigrammes. Cet effet se produit dans la première heure et atteint son maximum au bout de quatre heures; puis la température s'élève graduellement. La perspiration est inodore. Le pouls devient moins fréquent, moins fort.

La thermodine n'est pas un aussi bon antinévralgique que la neurodine. Elle agit plus doucement et, pour les adultes, il faut porter la dose à 1gr,50. Ce serait donc plutôt un antipyrétique.

Mode d'emploi. Doses. — A la dose de 1gr,50, la thermodine agit d'une façon incontestable comme antinévralgique, quoique pas aussi puissamment que la neurodine, qui, par conséquent, doit lui être préférée dans ce cas. Dans l'influenza, la thermodine a été essayée et a donné de bons résultats aux doses de 0gr,5, répétées deux à trois fois par jour; on obtient ainsi l'abaissement de la température et la diminution des phénomènes nerveux pénibles.

Thigénol. — Prép. — Préparation synthétique du soufre obtenue par N. Roche. Huile sulfitée sodique sulfurée à 10 p. 100 de soufre.

Desc. — Liquide brun foncé d'une consistance sirupeuse, inodore, presque insipide.

Le thigénol se dissout en toute proportion et sans altération dans l'eau, l'alcool étendu et la glycérine. La composition chimique est établie.

Prop. thér. — Le Pr Jacquet et le Dr O. Helmer ont étudié ce corps dans divers cas de maladies de peau, eczémas aigus et chroniques, urticaires, prurit, acné vulgaire et rosacé, favus, gale, et en ont obtenu de très bons effets. Le thigénol a été également bien employé contre les brûlures et la furonculose ; il offre l'avantage de se dessécher rapidement sur la peau, en formant une couche mince, résistante et souple, disparaissant par un simple lavage à l'eau.

A l'intérieur, il réussit dans les affections catarrhales des organes respiratoires et même dans la tuberculose pulmonaire et les maladies de l'intestin.

Le thigénol est très employé en gynécologie, où il donne les meilleurs résultats dans les métrites subaiguës et chroniques, les para et périmétrites, les vaginites, les annexites, etc. On observe en dix jours environ la sédation complète des douleurs et en un mois l'arrêt complet des pertes. De même, les ulcérations rétrocèdent rapidement, et le volume des organes hypertrophiés diminue dans des proportions notables. Analgésie, décongestion, antisepsie, telle est l'action médicamenteuse du thigénol.

Mode d'emploi. Doses. — 1° *Usage interne.* — A la dose de 1 à 2 grammes par jour :

Pilules :

Thigénol	6 grammes.
Excipient	Q. S.

F. S. A. 60 pilules ; de 3 à 5 par jour.

Potion :

Thigénol	3 grammes.
Extrait de réglisse	10 —
Eau distillée	137 —

1 cuillerée à soupe 3 fois par jour.

2° *Usage externe.*

Badigeonnages :

N° 1.	Thigénol	30 grammes.
	Glycérine	70 —
N° 2.	Thigénol Roche pur	20 —

Collodion :

Thigénol	2 grammes.
Resorcine	1 —
Collodion riciné	30 —

Crayons :

Thigénol	5 grammes.
Beurre de cacao	20 —

Diviser s. a. en 5 crayons.

Emplâtre :

Thigénol	5 grammes.
Onguent diachylum	50 —

Liniment :

Thigénol	10 grammes.
Lanoline	20 —
Vaseline	30 —
Eau distillée	10 —

Lotions :

Thigénol	5 grammes
Glycérine	10 —
Alcool	20 —

Pâte :

Thigénol	4 grammes.
Oxyde de zinc	3 —
Amidon	3 —
Glycérine	1 —
Eau	1 —
Glycérine d'amidon	8 —

Pommade :

N° 1.	Thigénol	1 gramme.
	Lanoline	25 —
N° 2.	Thigénol	5 grammes.
	Oxyde de zinc	2 —
	Vaseline	5 —
	Glycérolé d'amidon	50 —

Solution alcoolique :

Thigénol	5 grammes.
Alcool	100 —

Solution aqueuse :

Thigénol	1 gramme.
Eau distillée	25 —

Suppositoire :

Thigénol	0gr,20
Beurre de cacao	Q. S.

pour 1 suppositoire.

Thiocol. — Prép. — Sel de potasse du sulfate de gaïacol : il contient 60 p. 100 de gaïacol.

Desc. — Poudre fine, blanche, de goût légèrement amer d'abord, mais sucré ensuite, inodore, facilement soluble dans l'eau.

Prop. thér. — Comme succédané du gaïacol, il présente les avantages suivants : il n'irrite pas les muqueuses et est facilement résorbable. Aussi C. Schwarz a-t-il essayé de le prescrire contre la tuberculose, surtout lorsque les malades sont particulièrement sensibles et que l'odeur de la créosote et du gaïacol provoque chez eux un état nauséeux et de l'anorexie. Grâce à sa facilité de résorption, on peut en prescrire des doses assez élevées, et l'auteur a pu en administrer jusqu'à 10 et 15 grammes par jour, sans provoquer aucun accident. Les résultats étaient toujours satisfaisants : l'appétit revenait, les forces augmentaient, de même que le poids du corps; l'état général s'améliorait. La toux diminuait d'intensité et de fréquence, et les crachats perdaient peu à peu tout aspect purulent; les sueurs cessaient, et dans les cas fébriles la fièvre disparaissait sans l'aide d'antipyrétiques. Enfin les signes locaux diminuaient, puis disparaissaient dans les cas peu avancés; mais l'influence du thiocol sur les cavernes est encore à étudier.

Mode d'emploi. Doses. — 1° *Cachets*; Cachets médicamenteux, contenant 0gr,25 de thiocol, à la dose de 2 à 4, plusieurs fois par jour.

Thiocol.....	0gr,50

Pour un cachet. Un cachet toutes les trois heures.

2° *Potion :* Formuler :

Thiocol.....	10 grammes.
Sirop d'écorces d'oranges amères...	100 —
Eau bouillie.....	150 —

Une cuillerée à soupe toutes les quatre heures.

Dans la thérapeutique infantile, on pourra modifier ainsi :

Thiocol.....	3 grammes.
Sirop d'écorces d'oranges amères...	45 —
Eau bouillie.....	75 —

Une, deux ou trois cuillerées à soupe par jour, suivant l'âge de l'enfant.

Dans les cas de tuberculose laryngée, Fasano (de Naples) conseille les *insufflations* avec :

Thiocol.....	0gr,15
Chlorhydrate de cocaïne.....	0gr,40
Acide borique.....	1 gramme.

M. s. a.

On continuera le thiocol à l'intérieur à la dose de **1 à 2 grammes par jour.**

Sous l'influence de ce médicament, on verra le poids augmenter, la toux, les crachats et la fièvre diminuer, la pression vasculaire se relever, la quantité d'urine augmenter, la teneur en acide urique diminuant.

Thiodine. — Prép. — La thiodine est une combinaison organique iodée obtenue en chauffant au réfri-

gérant ascendant la thiosinamine et l'iodure d'éthyle pris en proportions moléculaires : on a :

$$S=C\begin{matrix}AzH(C^3H^5)\\AzH^2\end{matrix} + C^2H^5I - S=C\begin{matrix}AzH\,(C^3H^6)\\AzH^2.C^2H^5I\end{matrix}$$

Desc. — La thiodine se présente en cristaux blancs fusibles à 68° : elle est soluble en toute proportion dans l'eau, peu soluble dans l'alcool ; sa teneur en iode est de 46,49 p. 100.

Prop. thér. — On l'emploie dans les maladies où on utilise la fibrolysine et la thiosinamine (gonflement des glandes lymphatiques, affections métasyphilitiques du système nerveux central, *tabes dorsalis*). La dose est de 0gr.1 deux fois par jour en pilules ou en injections sous-cutanées. Ces injections sont tout à fait indolores et sont faites tous les deux jours ; dans l'intervalle, on utilise les pilules.

Thiosinamine. — Prép. — La thiosinamine est une allyl-sulfocarbamide, obtenue par l'action de l'ammoniaque sur l'essence de moutarde. Sa saveur est amère, son action nullement irritante.

Desc. — Cristaux, blancs, brillants, se dissolvent très mal dans l'eau froide, mieux dans l'eau chaude, fort bien dans l'alcool froid.

Cette presque insolubilité dans l'eau a longtemps entravé son emploi thérapeutique. On ne pouvait utiliser, au début, que des solutions alcooliques de thiosinamine, inefficaces en ingestion buccale, très douloureuses en injections hypodermiques.

En 1905, F. Mendel réussit à solubiliser la thiosinamine par l'adjonction d'un autre corps, formant avec elle un sel double soluble. Ainsi fut créée la *fibrolysine*. De même, on accroît la solubilité de la caféine à l'aide du benzoate ou du salicylate de soude.

La fibrolysine, préparée par Merck, contient une molécule de thiosinamine pour une demi-molécule de salicylate de soude. Elle se dissout aisément dans l'eau, dans la proportion de 15 p. 100.

La solution de fibrolysine allemande a l'inconvénient de se décomposer rapidement à l'air ou à la lumière : sortie des ampoules stérilisées de verre jaune qui la renferment, elle prend une odeur d'ail, signe d'altération. En outre, elle cristallise avec une telle rapidité qu'elle obstrue souvent les aiguilles qui servent à l'injecter.

Le Dr Michel a perfectionné la solution de thiosinamine. Il a remarqué que, parmi les diverses substances qui favorisent sa dissolution dans l'eau froide, l'antipyrine est préférable. Une demi-molécule d'antipyrine, unie à une molécule de thiosinamine, forme un liquide sirupeux à la température ordinaire. Ce liquide est incolore, inodore et plus soluble dans l'eau que la fibrolysine ; il s'y dissout dans 3 parties. Cette combinaison a encore, sur le produit allemand, l'avantage de se conserver à l'air et à la lumière blanche.

Mode d'emploi. Doses. — Lermoyez et G. Mahu emploient la solution à 15 p. 100, qui n'est ni irritante, ni douloureuse :

Thiosinamine	15 grammes.
Antipyrine	7gr,50
Eau distillée	100 grammes.

Thymotal. — Syn. — Thymol (Carbonate de).

Desc. — Substance cristalline, blanche, insipide, à réaction neutre ; le point de fusion de ce produit est à 49 C°.

Prop. thér. — Le carbonate de thymol est recommandé par le Dr F. Pool, en remplacement du thymol, sur lequel il présente, administré à l'intérieur, plusieurs avantages, étant insipide et à peu près

inodore, étant beaucoup mieux toléré par l'estomac et ne donnant pas lieu à des vertiges. Le danger de l'intoxication thymolique est aussi notablement réduit avec le carbonate de thymol, avantage qui doit être considéré comme très important chez les enfants, dont le corps est affaibli par l'ankylostomiase. Le Dr Pool a, dans 7 cas d'ankylostomiase, employé ce produit avec de bons résultats. La dose, pour les *adultes*, a été de 2 grammes ; pour les *enfants*, de 1 gramme ; pour les *plus petits enfants*, de 0gr.5 de thymotal, trois ou quatre fois par jour, pendant quatre jours. Le cinquième jour, on administre un purgatif ; après quoi l'on recommence le traitement, jusqu'à ce qu'on ne trouve plus aucun ver dans les évacuations.

Triferrine. — Prép. — Combinaison chimique de l'acide paranucléique avec le fer (Knoll).

Desc. — Poudre jaune-ocre, contenant 22 p. 100 de fer et 2.5 p. 100 de phosphore combiné. Soluble dans les alcalins faibles, insoluble dans les acides.

Prop. thér. — Le professeur E. Salkowski a trouvé que le foie contenait trois fois plus de fer après dix jours d'absorption de triferrine qu'à l'état normal.

Le professeur G. Klemperer dit que la triferrine étant dépourvue de saveur est facile à prendre, n'attaque pas les dents, traverse l'estomac sans se décomposer et n'est absorbée que dans l'intestin ; elle augmente la quantité d'hémoglobine dans le sang jusqu'à 90 p. 100.

Le Dr Dor dit qu'il est le seul sel de fer qui ne se transforme pas en chlorure dans l'estomac : il stimule l'appétit sans entraver la digestion et est bien toléré même par les personnes atteintes de maladies d'estomac.

Mode d'emploi et doses. — *Poudre* à la dose de 0gr.25 à 1 gramme par jour en prises ou en cachets. *Tablettes*

chocolatées dosées à 0gr.30, à la dose de trois par jour.

Trinitrine. — Syn. — Nitroglycérine ; angioneurosine ; glonoïne : $C^6H^5(AzO^6)^3$.

Prép. — On l'obtient en mélangeant avec précaution de la glycérine avec de l'acide azotique fumant. On projette le mélange dans l'eau et on recueille dans le fond les gouttes huileuses de trinitrine.

Prop. thér. — Murrell en Angleterre et H. Huchard en France ont démontré que le summum d'action thérapeutique de la trinitrine était dans son application à la cure de l'angine de poitrine. C'est un médicament vaso-dilatateur, qui non seulement est utile dans l'angine de poitrine résultant d'une ischémie du muscle cardiaque, mais encore dans toutes les affections de l'aorte, qui produisent de l'ischémie cérébrale (rétrécissement et insuffisance). La trinitrine est employée avec avantage dans la chlorose très intense, dans les névralgies de cause anémique, chez certains hypocondriaques, lorsque les troubles vaso-moteurs, par leur exagération, amènent une véritable anémie cérébrale.

Le Dr Huchard en a encore indiqué l'emploi dans l'anémie cérébrale, la maladie de Stokes-Adams (bradycardie avec attaques apoplectiformes) la présclérose, l'artériosclérose, certaines céphalalgies, etc.

Le Dr Gauthier (de Charolles) propose le procédé suivant pour annihiler les accidents dangereux de la cocaïne, sans nuire à son action locale. C'est en associant la trinitrine à la cocaïne qu'il obtient ce résultat. Sa formule est la suivante :

Chlorhydrate de cocaïne.....	0gr,20
Solution de trinitrine à 1/100.....	10 gouttes.
Eau distillée.....	10 grammes.

Chaque seringue de Pravaz de cette solution renferme 2 centigrammes de cocaïne et une goutte de solution de trinitrine. A la suite des injections pratiquées avec la solution ci-dessus formulée, Gauthier dit n'avoir jamais observé aucun des accidents dont il avait été maintes fois témoin, après avoir injecté des doses semblables de cocaïne sans trinitrine.

Mode d'emploi. Doses. — *Solution alcoolique* diluée, donnée à l'intérieur (Huchard) :

Solution alcoolique de trinitrine au centième.	30 à 60 gouttes.
Eau distillée.....	300 grammes.

Une cuillerée à bouche le matin, à midi, le soir.

Injection sous-cutanée : on se sert de la solution suivante (Huchard) :

Solution alcoolique de trinitrine au centième.	40 gouttes.
Eau distillée de laurier-cerise.....	10 grammes.

La seringue contient quatre gouttes de trinitrine. La dose ordinaire sera de une demi-seringue de Pravaz à une seringue entière.

Tablettes chocolatées de Martindale à 0gr,00065 de trinitrine.

Trional. — Syn. — Diéthylsulfonéméthylméthane.

Ce médicament diffère du sulfonal en ce que le groupe méthyle (CH^3) y est remplacé une fois par le groupe éthyle (C^2H^5). C'est ainsi que le trional :

$$\begin{matrix} C^2H^5 \\ C^2H^3 \end{matrix} > C < \begin{matrix} SO^2C^2H^5 \\ SO^2C^2H^5 \end{matrix}$$

est un diéthylsulfonéméthylméthane.

Desc. — Le trional se présente sous forme d'écailles brillantes, fondant à 76° C., peu solubles dans l'eau froide (1 : 300), plus solubles dans l'eau chaude et l'alcool. La solution dans l'eau chaude, le lait et le

vin, de même que l'émulsion dans la gomme, ont une saveur légèrement amère.

Prop. phys. — Les effets secondaires et les phénomènes d'intoxication consécutifs à l'emploi du trional consistent dans les phénomènes de dépression du côté de la motilité et des organes des sens : incoordination des mouvements, marche titubante, faiblesse, somnolence, céphalée, lourdeur de tête, etc. Ils ne se produisent d'ailleurs qu'après l'ingestion de doses élevées, ou après un emploi très prolongé.

Prop. thér. — Le trional a été expérimenté par les Drs Barth, Schulze, Horvath, Schaefer, Ramon, Bœttiger, Galliard, Muller, Darier, Vogt, Marie.

Les auteurs concluent que, chez les hommes aussi bien que chez les animaux, le trional exerce surtout son influence sur le cerveau; mais sur les hommes, on ne constate plus le même rapport (1 : 1 1/2 : 3) entre le sulfonal, le trional et le tétronal. Quant à l'action toxique de ces trois disulfones, elle conserve rigoureusement le rapport sus-indiqué (1 : 1 1/2 : 3). — Donné à doses peu élevées, le trional n'influence nullement la sécrétion de la sueur, ni la température. Le sommeil est tout à fait tranquille; pendant toute sa durée, la respiration reste normale. — Le trional ne provoque pas d'accoutumance du côté des malades : aussi, pour obtenir l'effet hypnotique désiré, n'est-on pas obligé d'avoir recours à des doses de plus en plus élevées. Mais il ne faut pas perdre de vue la possibilité des effets cumulatifs et, par suite, la possibilité des phénomènes d'intoxication après la répétition des mêmes doses de ces médicaments. Le trional est supérieur au sulfonal : il agit plus rapidement à dose moindre. Il est moins toxique et produit rarement des effets secondaires.

Ce médicament sera supprimé dès l'apparition des

accidents suspects; l'intoxication est-elle bien accusée, on commencera par laver l'estomac.

Pris à petites doses (0gr,5, 1 ou 2 grammes), le trional est parfois suivi de sommeil.

Du reste, pour se mettre à l'abri de tout danger d'intoxication, on ne prescrira pas le trional à doses élevées (2 à 4 grammes) ou à doses moindres souvent répétées : il vaut mieux commencer par donner une dose élevée pour se rendre maître en une seule fois de l'insomnie; si on est ensuite obligé de répéter le médicament, on diminuera les doses suivantes d'un demi ou d'un tiers de leur quantité initiale.

Le Dr Gab. Pouchet, aidé de Brissemoret et Joanin, a recherché s'il n'était pas possible de trouver un mode d'administration donnant plus de garanties que la méthode aujourd'hui classique, consistant à faire ingérer la dose unique courante de 1 gramme en suspension dans 250 centimètres cubes de boisson chaude ou de lait.

Au cours de ces recherches, les auteurs ont fait, en outre, une constatation intéressante :

Le trional est soluble dans la paraldéhyde, dans la proportion de 1 de trional pour 3 de paraldéhyde.

Les auteurs ont pu reconnaître que le trional était entièrement soluble dans l'huile d'amandes douces et qu'en filtrant la solution ainsi obtenue il ne restait pas de trace du trional sur le papier à filtrer; ils ont en conséquence cherché à obtenir une émulsion facile à ingérer.

Mode d'emploi. Doses. — La dose moyenne est de 0gr,5 à 2 grammes en une seule fois; l'émulsion gommeuse ou les solutions dans le lait et le vin agissent plus rapidement que la solution aqueuse. — Le trional est pris par les malades le soir, un quart d'heure ou une demi-heure avant de se coucher.

Émulsion :

Trional		1 gramme.
Huile d'amandes douces		20 grammes.
Sucre		9 —
Eau de fleurs d'oranger		10 —
Eau de laurier-cerise		2 —
Gomme adragante	aâ	0gr,20
Gomme arabique		

à prendre en une fois; agiter avant de s'en servir.

Le trional dissous peut être donné en lavement :

Lavement :

Trional	0gr,50
Jaune d'œuf	n° 1
Eau	250 grammes.

Tuberculine C. L. — Prép. — Préparée spécialement par l'institut Pasteur de Lille.

Prop. thér. — La tuberculine C. L. est dix fois plus active que la tuberculine obtenue par précipitation à l'alcool absolu des cultures de bacilles de Koch stérilisées par la chaleur, et mille fois plus active, à poids égal, que la vieille tuberculine glycérinée de Koch. Son activité est mesurée par la détermination de la dose mortelle en injection intracérébrale chez le cobaye sain. Cette dose mortelle est de 8 dixièmes de milligramme, alors que celle du précipité alcoolique de l'ancienne tuberculine de Koch est de 8 milligrammes.

La tuberculine C. L. renferme tous les produits de sécrétion des bacilles tuberculeux dans les cultures et les substances protoplasmiques des mêmes bacilles extraites par la glycérine dans le vide, précipitables à froid par l'alcool absolu, puis par l'éther, non dialysables et solubles dans l'eau salée physiologique.

Employée à la dose de 1 millième de milligramme en injection sous-cutanée chez les malades atteints de tuberculose pulmonaire ou d'autres localisations

tuberculeuses, elle ne produit aucune réaction fébrile et ne présente aucune toxicité. Elle exerce cependant une action manifestement favorable que démontre la mesure de l'*index opsonique* d'après la méthode du professeur E. Wright (de St-Mary's Hospital de Londres).

De 8 à 14 jours après chaque injection, cet index opsonique s'élève, et les injections successives faites à intervalles suffisamment éloignés (tous les 10 ou 12 jours) et à doses progressivement croissantes produisent les meilleurs effets.

La tuberculine C. L. ne constitue pas plus que les autres tuberculines un remède curatif de la tuberculose ; mais, convenablement employée, elle augmente beaucoup la résistance des malades à l'infection tuberculeuse, et il arrive fréquemment que des lésions, déjà très avancées, se cicatrisent, surtout chez les sujets soumis à la cure d'air et de repos en Sanatorium.

Mode d'emploi. Doses. — La meilleure méthode de traitement consiste à injecter une première fois sous la peau de l'abdomen ou en arrière de l'épaule, 1 millième de milligr. ; puis 12 jours après, 2 millièmes de milligr. ; puis 12 jours après, 5 millièmes de milligr. On continue ensuite tous les 12 jours par 8 millièmes de milligr. ; 1, 2, 5 et 8 centièmes de milligr. ; 1, 2, 5 et 8 dixièmes de milligr. On s'arrête enfin à la dose de 1 milligr., que l'on peut injecter, sans jamais la dépasser, tous les 10 ou 12 jours, au besoin pendant plusieurs mois, jusqu'à ce que le traitement soit jugé satisfaisant dans ses résultats.

Ulmarène. — Prép. — L'ulmarène désigne un éther salicylique presque inodore, destiné à remplacer en thérapeutique les salicylates de méthyle, d'éthyle, d'amyle, dont l'odeur est si désagréable à certains malades.

Au point de vue chimique, l'ulmarène, découvert par le Dr Bourcet, est un mélange en quantités déterminées d'éthers salicyliques et d'alcools aliphatiques à poids moléculaires élevés.

Desc. — Liquide lourd, réfringent, légèrement jaune rosé, dont l'odeur très faible rappelle un peu celle du salol. Sous 760 millimètres, il bout entre 237 et 242°. Il contient 75 p. 100 de son poids d'acide salicylique.

Il est presque totalement insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme. A chaud, il est saponifié par les alcalis. En solution alcoolique, il donne, avec le perchlorure de fer dilué, une belle coloration violette.

Prop. phys. — L'ulmarène a été administré aux animaux par le tissu cellulaire sous-cutané, par la voie péritonéale et veineuse, enfin par la voie gastrique.

Sous la peau, les animaux résistent à des doses considérables et le Dr Bourcet n'a jamais vu survenir d'accidents.

L'absorption et l'élimination ont été étudiées chez l'homme sain. Appliqué en badigeonnages sur la peau à la dose de 5 grammes de la même façon que le salicylate de méthyle, l'acide salicylique est décelé dans l'urine 3 heures après l'application du médicament.

Cette élimination va en progressant jusqu'à la vingt-quatrième heure et on peut encore retrouver des traces d'acide salicylique au bout de la quarante-huitième heure.

L'ulmarène est fort bien toléré par la peau et il n'y produit aucune irritation. Les malades ne se plaignent pas de son odeur qui est presque nulle ; et ceux antérieurement traités par le salicylate de méthyle manifestent leur joie d'être délivrés de cette odeur.

Employé à des doses de 4 à 12 et même 16 grammes par jour, comme le salicylate de méthyle, l'ulmarène a produit sensiblement les mêmes résultats que lui. L'action spécifique et l'influence sur la nutrition et les échanges sont en tous points semblables. Son action analgésique se fait sentir dès les premières heures qui suivent son application et est persistante. L'action sur la température n'est pas apparue très nette. Aucun accident n'a encore été noté. L'élimination étudiée chez deux de ces malades a été identique à celle constatée chez l'homme sain. Elle se prolonge trois à quatre jours après la cessation du médicament.

En résumé, l'ulmarène paraît être appelé à remplacer le salicylate de méthyle dans toutes ses applications, étant données son odeur faible, sa toxicité moindre, sa forte teneur en acide salicylique.

Prop. thér. — L'ulmarène n'a été encore employé que dans un petit nombre de cas de rhumatisme articulaire aigu, subaigu, d'arthrite rhumatismale et dans un cas de rhumatisme blennorragique.

Mode d'emploi. Doses. — L'ulmarène paraît pouvoir être donné sans inconvénient par la voie gastrique; le Dr Bardet a pu en prendre d'un seul coup une dose de 5 grammes, sans en ressentir la moindre gêne.

Urée. — Desc. — L'urée pure doit se présenter sous forme de beaux cristaux incolores (prismes rhombiques), fusibles à 132° quand elle est desséchée, fusible entre 120 et 124°, lorsqu'elle n'a pas été desséchée.

Chauffée à une température plus élevée, elle dégage de l'ammoniaque, de l'ammélide du biuret, de l'acide cyanurique.

Elle est très soluble dans l'eau; elle se dissout dans son poids d'eau froide, dans 5 parties d'alcool et est presque insoluble dans l'éther.

L'urée, chauffée avec de l'eau à 110° ou mise à bouillir avec des acides ou des alcalis, se décompose en acide carbonique et en ammoniaque.

La solution est neutre aux réactifs; elle entre en combinaison avec l'oxyde de mercure, en donnant CH^4Az^2O2HgO; avec l'acide nitrique, elle donne du nitrate d'urée ; elle se combine également avec certains sels : le chlorure de sodium, par exemple, pour donner un composé, qui répond à la formule CH^4Az^2O, NaCl.

Réactions. — Les réactions spécifiques de l'urée sont les suivantes :

1° Sa solution aqueuse, traitée par l'acide nitrique concentré et pur, donne un précipité cristallin de nitrate d'urée, qui se présente en cristaux incolores brillants;

2° Sa solution aqueuse, au contact de l'acide oxalique, donne de l'oxalate d'urée en poudre blanche, cristalline, peu soluble dans l'eau froide;

3° En chauffant quelques cristaux d'urée dans un tube à essai un peu au-dessus de son point de fusion, il se dégage de l'ammoniaque, et le résidu, agité avec de l'eau et traité par quelques gouttes de solution de sulfate de cuivre, donne la réaction violette du Biuret.

Prop. thér. — L'urée est employée en médecine comme succédané de la lysidine et de la pipérazine.

Klemperer a signalé ses bons effets dans divers cas de lithiase urinaire, à titre de médicament diurétique (résultats très douteux d'après Huchard).

Mode d'emploi. Doses. — En solution aqueuse à 10 p. 100, une cuillerée toutes les heures. Comme diurétique, l'urée était autrefois recommandée à la dose de 0gr,50 jusqu'à 2 grammes.

Urocitral. — Syn. — Citrate double de théobromine et de soude.

Desc. — Poudre blanche, soluble dans l'eau chaude, de saveur salée et amère, contenant 45 p. 100 de théobromine.

Prop. thér. — Préconisé contre le rhumatisme dans toutes ses variétés.

Incomp. — Il faut éviter de l'associer à des sirops ou à des liquides acides, et de l'exposer à la lumière ou à l'humidité.

Mode d'emploi. Doses. — A la dose de 0gr,50 à 1 gramme.

Urogosane. — Prép. — L'urogosane est un mélange de gonosane et d'urotropine (hexaméthylène-tétramine) (Riedel, de Berlin).

Ce médicament contient 0gr,3 de gonosane et 0gr,15 d'urotropine.

Prop. thér. — D'après le Dr S. Boss, l'urogosane est supérieur aux autres médicaments employés dans les affections vésicales par ses propriétés sédatives, astringentes et antiseptiques. Il est très bien supporté, ne fatigue pas les voies digestives et n'a aucune action sur les reins. Son emploi est indiqué dans les états inflammatoires de la vessie, dans les affections microbiennes des voies urinaires, vraisemblablement aussi dans les maladies caractérisées par un dépôt d'acide urique et formation de calculs.

Mode d'emploi. Doses. — Capsules contenant 0gr,45 d'urogosane. La dose est de 8 à 10 capsules par jour.

Urophérine. — Syn. — Lithion-diurétine de Merck. Salicylate de théobromine et de lithine.

Prép. — Ce corps est obtenu par la saturation à équivalents égaux de l'acide salicylique par la théobromine et la lithine (E. Merck).

Prop. thér. — Le Dr Gram (de Copenhague) remarque que la lithion-diurétine est plus assimilable que

la diurétine ordinaire et qu'il faut employer des doses diminuées de 1/4 pour obtenir les mêmes résultats. Elle n'a pas d'action anormale sur le cœur, tandis qu'au contraire l'association de la digitale, infusion 1 p. 100, une cuillerée à bouche 4 fois par jour, et de l'urophérine produit d'excellents effets. Dans le cas où le rein serait imperméable et où l'on redouterait l'action de l'acide salicylique, on le remplacerait par l'acide benzoïque.

Mode d'emploi. Doses. — Les doses de lithion-diurétine (Merck) sont de 3 à 4 grammes par jour; la dose est la même pour la combinaison benzoïque.

La préparation se prescrit de la manière suivante :

Salicylate de théobromine et de lithine.. 10 grammes.

Dissoudre dans :

Eau distillée..... 150 grammes.

Une cuillerée à bouche 3 à 4 fois par jour.

Ou bien :

Salicylate de théobromine et de lithine.. 1 gramme.

Faire 10 doses semblables et les enrober en cachets ou en capsules gélatineuses. Une capsule 3 à 4 fois par jour; après chaque capsule, boire un verre d'eau.

Urotropine $(CH^2)^6Az^4+6H^2O$. — Syn. — Hexaméthylène-tétramine (1).

Prép. — L'urotropine s'obtient en faisant passer un courant de gaz ammoniac sec sur de la poudre de dioxyméthylène. C'est une combinaison d'aldéhyde formique et d'ammoniaque.

(1) Dr F.-P. Guiard, L'urotropine et l'helmitol (*Annales des maladies des org. gén. ur.*, avril à octobre 1905).

Desc. — Elle se présente sous forme de cristaux rhomboédriques, incolores, transparents, très brillants. Elle est très soluble dans l'eau. Ses solutions aqueuses sont alcalines et insipides. Elle se décompose facilement en formol et ammoniaque sous l'influence des acides et de la chaleur. Elle fournit une réaction caractéristique par l'eau bromée : il se forme un précité jaune-orange.

Prop. thér. — Elles ont été surtout établies par Nicolaïer.

L'urotropine administrée par la voie buccale passe rapidement en nature dans l'appareil urinaire, où elle donne lieu à un dégagement de vapeurs d'aldéhyde formique, vapeurs douées d'un extraordinaire pouvoir antiseptique. Il en résulte une entrave des plus puissantes à la pullulation des microbes contenus dans l'urine. Mais ce dégagement ne se produit qu'à une certaine température, au moins celle du corps, 38° ; il fait défaut à la température ambiante moyenne de 15 à 18°.

L'action antiseptique de l'urotropine s'exerce d'une façon remarquable, parfois stupéfiante, sur la plupart des affections inflammatoires de l'appareil urinaire, surtout celles qui s'accompagnent de rétention complète ou incomplète et d'altérations fétides de l'urine (prostatiques, rétrécis, paralytiques, etc.). Elle diminue et fait promptement disparaître la pesanteur, la suppuration, l'aspect trouble de l'urine, tandis qu'elle atténue parallèlement la fréquence et les douleurs des mictions. Son efficacité ne se manifeste pas seulement dans les cystites les plus diverses par leur nature, mais encore dans les pyélites et pyélo-néphrites et dans certains cas d'incontinence infantile. Enfin elle réduit au minimum les risques de fièvre urineuse consécutifs aux interventions de toute sorte sur le canal et sur la vessie. Mais, dans

les inflammations tuberculeuses, elle ne donne aucun résultat.

En dehors des maladies de l'appareil urinaire, les propriétés antiseptiques de l'urotropine sont encore applicables à certaines maladies infectieuses générales au cours desquelles les microbes pathogènes peuvent, à certains moments, s'éliminer par la voie rénale, la fièvre typhoïde et la scarlatine par exemple. Au déclin de la fièvre typhoïde, une fois sur quatre environ, les urines renferment des bacilles d'Eberth, souvent en grande quantité. Les malades sont ainsi exposés à des complications de cystite ou de pyélite. Or, l'urotropine exerce une action microbicide extrêmement puissante sur le bacille d'Eberth et ne tarde pas à supprimer tout danger pour eux et leur entourage. Quant à la scarlatine, on sait combien est grave la néphrite si fréquemment observée, soit au cours même de son évolution, soit pendant la convalescence. La proportion, suivant les épidémies, varie de 16 à 90 p. 100; elle est tombée à 3.8 p. 100 sur 177 cas systématiquement soumis (Patschkowski) à l'administration de l'urotropine. Elle semble réaliser le traitement préventif, curatif, et l'on pourrait même dire abortif de cette complication si redoutable.

L'urotropine représente l'antiseptique par excellence de l'appareil urinaire.

Action dissolvante sur l'acide urique et les urates. — L'urotropine possède encore une autre propriété, celle d'augmenter, à la température du corps, la solubilité de l'acide urique et des urates, non seulement pour la diurèse urique dont elle s'accompagne, mais encore et surtout par les combinaisons très solubles qu'elle fournit avec ces substances. Nicolaïer en préconise vivement l'emploi contre la gravelle urique et la goutte et déclare en avoir obtenu d'excellents résultats.

Action antiphosphaturique. — Enfin l'urotropine modifie et guérit merveilleusement certains cas de phosphaturie d'une ténacité désespérante.

Mode d'emploi. Doses. — Le médicament ne doit pas être prescrit en cachets, mais en *solution* dans une assez grande quantité d'eau ordinaire ou gazeuse et réparti à peu près régulièrement en trois ou quatre fois dans les 24 heures.

L'urotropine Schering en *pastilles* de 0gr,50, trois ou quatre fois par jour, chacune fondue dans un verre d'eau, est celle dont l'excellence a été jusqu'à présent le mieux démontrée et qui offre les plus sérieuses garanties.

La dose de 1gr,50 à 2 grammes par jour est absolument inoffensive et suffisante. Elle peut être considérée comme classique.

Validol. — Syn. — Valérianate de menthol.

Desc. — Liquide incolore, limpide, à consistance de glycérine, d'une odeur aromatique agréable. Il possède un goût légèrement amer; il n'a pas la saveur âcre et brûlante du menthol et est bien toléré par l'estomac, la peau et les muqueuses.

Prop. thér. — D'après le Dr Schwersenski, la combinaison chimique du menthol avec l'acide valérianique jouirait de la propriété de dissoudre des quantités considérables de menthol pur, en enlevant à cette dernière substance ses propriétés irritantes.

La solution à 30 p. 100 de menthol dans le valérianate de menthol, désignée sous le nom de *validol*, est celle qui s'adapterait le mieux à l'usage médical.

Administré à l'intérieur plusieurs fois par jour à la dose de dix à quinze gouttes dans une cuillerée de vin ou sur un morceau de sucre, le validol serait un bon analeptique, notamment dans les états de dépression relevant de l'hystérie ou de la neurasthénie;

il serait doué, en outre, de propriétés stomachiques et carminatives.

On pourrait enfin l'employer en badigeonnages dans les amygdalites et les pharyngites, ainsi que pour la désinfection des téguments.

Valyl. — PROP. THÉR. — Le Dr Albert a employé avec succès le valyl pour des dysménorrhées, des névroses du cœur graves, accompagnées d'irrégularités du cœur, dans des cas d'angoisse du cœur et de sténocardie. Cette action, le valyl la doit à son influence sur les vaso-moteurs. Il possède donc une valeur curative réelle.

Pour la même raison, il serait utile dans certains états maladifs de l'esprit qui dépendent des oscillations de la pression sanguine. A la place de l'excitation primitive du centre vaso-moteur, on a une réduction de son excitabilité venant lentement, mais qui s'étend de bonne heure, et une diminution de la capacité réactive.

On peut démontrer ces faits expérimentalement. La même dose d'adrénaline, qui avait produit une augmentation de la pression sanguine de 100 à 160 (Gartner), n'a produit chez la même personne avec la cure de valyl qu'une élévation de la pression sanguine de 80 à 103.

Vanadique (Acide). — DESC. — L'acide vanadique est, d'après Bloud et David, un agent d'oxydation énergique ; il agit à la manière des préparations ferrugineuses, mais à un degré plus élevé. L'acide vanadique, en présence d'un corps organique, cède son oxygène qui va oxyder cette matière organique ; il passe à l'état d'acide hypovanadique ; il se régénère en empruntant de l'oxygène à l'air, puis reperd son oxygène pour le reprendre, et ainsi de suite, indéfi-

niment, tant qu'une parcelle vanadique séjourne dans nos organes et à leur surface.

Prop. thér. — 1° L'acide vanadique chimiquement pur est un excellent médicament qui mérite une large place dans notre arsenal thérapeutique, tant à titre de topique local que de stimulant général.

2° Il possède, tout en étant antiseptique, un pouvoir cicatrisant qui le rend supérieur à tous les autres pansements dans le traitement des plaies cutanées.

La dose la plus favorable pour cet usage est celle de 0gr,05 par litre d'eau obtenue en diluant au 1/10 la solution d'oxydasine.

3° Il peut rendre de grands services en gynécologie : tout en ne donnant pas des résultats de beaucoup supérieurs à ceux obtenus avec d'autres topiques, il mérite cependant d'être préféré à la glycérine créosotée, à cause de son apparence plus agréable et de la façon dont il est toléré.

La solution plus favorable pour cet usage est celle obtenue en ajoutant à un volume d'oxydasine 2 volumes de glycérine, ce qui répond à une solution contenant 0gr,17 d'argent actif par litre.

4° Au point de vue général, il est un adjuvant très précieux du traitement de la tuberculose pulmonaire, à la dose quotidienne de deux cuillerées à soupe par jour d'une solution de 0gr,015 par litre.

Vasenol. — Prép. — La vaseline, l'huile de paraffine et les produits d'une composition analogue ne possèdent pas la propriété de former des mélanges susceptibles d'être émulsionnés, et des recherches nombreuses ont déjà été faites pour obvier à cet inconvénient ; on a proposé d'ajouter à la vaseline des acides gras ou des savons, mais ces additions présentent des inconvénients pour les emplois thérapeutiques.

Récemment, Arthur Kopp est arrivé à un résultat pratique en additionnant la vaseline ou les huiles de vaseline d'une petite quantité d'alcools gras élevés, retirés soit de certaines cires, soit de la lanoline, soit du blanc de baleine. Ces alcools, qui possèdent une réaction tout à fait neutre, n'offrent pas les inconvénients des acides ou des alcalis : ajoutés en petite quantité aux huiles ou graisses minérales, ils leur communiquent des propriétés intéressantes au point vue thérapeutique. La vaseline et l'huile de vaseline peuvent être alors mélangées avec la plus grande facilité aux liquides aqueux, tout en restant parfaitement neutres et inaltérables. De plus, l'absorption locale des médicaments est beaucoup plus marquée que pour la vaseline simple.

Prop. thér. — Ces préparations nouvelles ont été désignées sous le nom de *vasenols*. On trouve actuellement dans le commerce :

1° Le vasenol, émulsion de vaseline jaune avec 25 p. 100 d'eau : c'est un produit ayant la consistance d'une pommade, de couleur jaune blanchâtre ; il peut absorber plusieurs fois son poids d'eau et peut être mélangé à un grand nombre de corps, tels que graisses, sels, poudres, extraits, etc. ; il se prête avec la plus grande facilité à la préparation des pommades, onguents, etc. ;

2° Le vasenol liquide, préparé avec de l'huile de paraffine blanche, ayant une teneur en eau de 33 p. 100 : c'est un corps huileux neutre possédant les mêmes propriétés que le vasenol ; on peut l'employer soit en liniments, pour imbiber des tampons dans les applications gynécologiques, soit en injections, car on peut l'additionner de liquides aqueux, et cela dans des proportions très élevées ;

3° La poudre de vasenol est une composition pulvérulente contenant 10 p. 100 de vasenol. Cette prépa-

ration réunit les propriétés d'une poudre absorbante à celle du vasenol et maintient la peau dans un grand état de souplesse : elle présente des avantages très appréciables dans le traitement des plaies et de certaines affections de la peau : on peut l'additionner de différents produits antiseptiques, astringents, etc.

Vaso-dilatateurs. — Tétranitrate d'érythrol, hexanitrate de mannitol, dinitrate de glycol.

Historique. — Au Congrès de médecine d'Édimbourg, les Drs Bradbury et Broadbent ont fait une communication sur quelques médicaments, dont l'action est analogue à celle de la *trinitrine*, et qui auraient même sur elle certains avantages.

En 1893, le Dr Leech reconnut aux *nitrites* et à la *nitroglycérine* une action vaso-dilatatrice puissante, mais par trop transitoire, et proposa la recherche de substances dont l'action vaso-dilatatrice soit plus prolongée, fût-elle moins énergique.

Le Dr Matthew Hay expérimenta le *nitrate d'éthyle*, la *nitro-cellulose* et quelques-uns de leurs dérivés, mais sans succès.

Le Dr Leech reconnut que tous les éthers nitriques de la série grasse possèdent des propriétés dilatatrices dont l'action est généralement assez prolongée; il conclut qu'on pourrait les essayer, tout en leur reconnaissant l'inconvénient de causer les céphalalgies.

Le Dr Lauder Brunton expérimenta le *chlorhydrate d'hydroxylamine*, qu'il dut abandonner, à cause des troubles gastriques que causait son emploi.

Bradbury essaya, et le Dr Huchard établit l'emploi des nitrates d'alcools à valences multiples; en particulier, il fit porter ses expériences sur les *nitrates d'érythrol* et de *mannitol;* c'est l'action de ces derniers corps que nous voulons mentionner ici.

Desc. — Le *tétranitrate d'érythrol* et l'*hexanitrate de mannitol* sont des corps solides à la température ordinaire; leurs points de fusion sont : 61° pour le premier, 113° (d'après Socoloff) pour le second. Ils sont peu solubles dans l'eau, mais très solubles dans l'alcool et l'éther.

Ces corps doivent être maniés avec précaution et par petites quantités dans les laboratoires; au point de vue thérapeutique, ils ne sont pas dangereux.

Prop. phys. — Si l'on compare l'action de ces deux nitrates à celle des éthers nitriques des alcools à moindre valence : *nitrate de méthyle*, *dinitrate de glycol*, *trinitrate de glycérine* (*trinitrine*), on constate que tous ont sur les vaisseaux une action dilatatrice d'autant plus forte qu'ils sont plus solubles, l'énergie dilatatrice augmentant graduellement du premier, le *nitrate de méthyle*, au dernier, l'*hexanitrate de mannitol*; mais la durée de l'action augmente dans l'ordre inverse : très courte pour le nitrate de méthyle, elle devient de plus en plus longue quand on s'élève dans la série. Cette durée de l'action vaso-dilatatrice a été étudiée sur les animaux; chez l'homme, elle a été déterminée par l'étude de la tension artérielle et par celle du pouls. Voici les résultats obtenus sur les animaux par l'injection directe : Avec une solution de nitrate de méthyle à 1 p. 1000, le débit du sang montait de 23 c. c. par minute à 33 c. c., pour atteindre de nouveau 23 c. c. dès que la solution avait fini de passer; les autres nitrates produisaient des résultats analogues, ce qui montrait leur propriété de dilater les vaisseaux; mais ce qui importe, c'est la durée de l'action, que fait connaître l'étude de la pression artérielle et du pouls.

Pour étudier la pression artérielle, on introduisit dans l'estomac d'un lapin les corps à expérimenter préalablement dissous et à la dose de 25 à 50 milli-

grammes par kilogramme d'animal. En une minute, le *dinitrate de glycol* réduisit la tension artérielle de 113 à 85 millimètres de mercure ; et, au bout de 4 minutes, cette pression était descendue à 42 millimètres ; puis, la pression augmenta de nouveau graduellement pour atteindre 106 millimètres au bout de 14 minutes. Dans les mêmes circonstances, la nitroglycérine produisit des effets à peu près identiques.

Quant aux nitrates d'érythrol et de mannitol, leurs effets sont moins évidents en ce sens que la chute de la pression artérielle n'est pas brusque ; mais il n'y a pas non plus un retour rapide à la valeur première ; 28 minutes après l'introduction du nitrate d'érythrol, la pression passait de 85 à 63 millimètres et 30 minutes, plus tard elle atteignait 54 millimètres ; 2 heures 28 minutes après l'administration du nitrate, la pression était de 46 millimètres, et une heure plus tard elle avait encore la même valeur.

Avec le nitrate de mannitol, l'effet était analogue.

Les nitrates d'érythrol et de mannitol ont donc une action moins marquée, mais plus prolongée, que ceux de glycol ou de glycérine.

Ces expériences sont corroborées par les tracés sphygmographiques. De leur étude il résulte que, administrée à la dose de 2/3 de milligr., la trinitrine réduit rapidement la tension artérielle ; mais au bout de 16 minutes la tension a repris sa valeur normale. Si, au lieu de trinitrine, on administre du nitrate d'érythrol à la dose de 6 milligr. 5, on ne remarque aucun effet pendant 50 minutes ; après quoi, la tension diminue graduellement pendant une heure et demie pour se relever ; mais 6 heures 15 minutes après l'administration du médicament, la tension n'a pas encore atteint sa valeur primitive. A la dose de 6 milligr. 5, l'hexanitrate de mannitol produit des effets identiques.

Prop. thér. — Chez certains sujets, les vaso-dilatateurs n'ont qu'un très léger effet ; il en est ainsi chez les cardiopathes dont la maladie est invétérée et chez lesquels les artères donnent une sensation de plénitude ; chez ces malades, les artères, ainsi que le cœur, ont perdu leur tonus normal et sont dilatés. Il faudrait, chez de tels malades, administrer une dose considérable de nitrate, et le médicament pourrait n'être pas sans danger. A part ces rares cas, on peut administrer avec succès les nitrates d'érythrol et de mannitol dans les maladies qui présentent de l'hypertension artérielle.

Mode d'emploi. Doses. — La dose à employer, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre de ces nitrates, sera de 6 milligr. 5 environ, en pilules ou en tablettes.

Cette dose, qu'on pourra augmenter, sera presque toujours suffisante pour produire une diminution notable de la tension artérielle pendant plusieurs heures.

On peut employer ces divers médicaments, comme la trinitrine, dans les douleurs cardiaques, maladies des reins, anévrysmes, maladie de Raynaud, certaines dyspnées, douleurs de tête, migraine, maladies nerveuses.

Le Dr Huchard emploie le tétranitrate d'érythrol (qu'il appelle *tétranitrol* par abréviation) à la dose, de 6 milligrammes à 3 centigrammes par jour, avec des comprimés de 1, 2, 5 et 10 milligrammes. Ce médicament ne peut s'employer en solution.

Tablettes chocolatées de Martindale à $0^{gr},00065$ de nitrate d'érythrol.

Vasogène au mercure (1). — Le vasogène est une vaseline oxygénée non oxydée. Ce n'est, en effet, qu'une

(1) Dr Edmond Wattel, Thèse de Paris, 1906.

transformation partielle de la vaseline ; une partie des hydrocarbures, la plus altérable, s'oxyde ; les produits d'oxydation se combinent à l'ammoniaque que l'on y ajoute et dont le rôle est d'assurer une émulsion durable. Ces produits combinés se mélangent alors aux hydrocarbures non transformés et les englobent de façon à permettre leur émulsion dans l'eau.

Prop. thér. — Les propriétés du vasogène sont : son innocuité, sa facile absorption par la peau et les muqueuses, son émulsion parfaite par les liquides de l'organisme ou autres.

« Le vasogène au mercure a toujours paru :

1° D'un rendement égal et souvent supérieur à l'onguent napolitain pris comme terme de comparaison ;

2° Il est moins sale que l'onguent napolitain ;

3° Il n'a pas présenté les inconvénients survenus avec l'onguent napolitain, savoir deux cas d'hydrargyrie, un cas de stomatite et deux ulcérations de la muqueuse buccale ;

4° Il ne s'altère pas ;

5° La dose de 4 grammes de vasogène au mercure à 50 p. 100 est une dose moyenne suffisante pour un adulte ;

6° La durée du traitement sera en moyenne de vingt et un jours avec une friction quotidienne.

Ind. — Les indications de la médication sont les mêmes que celles de l'onguent napolitain, et nous nous permettons de les rappeler ici :

1° Cas graves ;

2° Cas à manifestations rebelles ou habituellement réfractaires aux autres médications ;

3° Chez des sujets présentant un mauvais état gastrique ;

4° Quand il y a indication de céder la voie gastrique à d'autres remèdes (l'iodure de potassium, par exemple).

5° Chez les nourrissons ou les tout jeunes enfants (dont ce sera le salut) ;

6° Enfin et nous insisterons sur ce point en raison de ce que nous disions plus haut au point de vue de l'action préventive du traitement, le médecin pourrait, sans vouloir toujours faire de cette médication un traitement de longue durée, engager ses malades à faire au moins une ou deux cures au début de leurs accidents : à l'hôpital, cela est facile ; dans la clientèle civile, ne pourrait-on pas, en montrant aux malades le bénéfice qu'ils retireraient de ce traitement, dans le présent et dans l'avenir, les faire passer outre aux petits désagréments qu'il comporte. »

Véronal. — Syn. — Diéthylmalonylurée.

Prép. — Fischer et Von Mering ont songé à préparer des corps renfermant, outre un carbone tertiaire ou quarternaire, une certaine quantité de groupes éthyle. C'est ainsi qu'ils ont préparé la diéthylacétylurée, la diéthymalonylurée ou véronal :

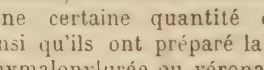

qui possède un pouvoir somnifère beaucoup plus puissant que le sulfonal.

Desc. — Ce composé, fabriqué par Fred. Bayer et Merck, est un corps incolore cristallisant en de beaux cristaux fondant à 191°, d'une saveur vaguement amère et peu soluble dans l'eau froide ; l'eau chaude en dissout un douzième de son poids.

Le véronal forme des sels alcalins, très solubles, et cette propriété est importante surtout pour sa résorption dans l'intestin.

Prop. thér. — Il a fait l'objet d'expériences dans la clinique du professeur Pal à Vienne, dans le sa-

natorium pour les maladies nerveuses à Gross-Lichterfelde, dans la division interne de l'hôpital communal Moabit, dans la clinique psychiatrique de Strasbourg, dans la clinique psychiatrique de la Charité à Berlin, ainsi que dans la clinique du professeur von Leyden dans la même ville. Il a de même été le sujet des recherches de Oppenheim et Aronheim.

D'après les recherches expérimentales, le véronal doit être considéré comme un hypnotique relativement inoffensif, dont l'innocuité est caractérisée par la grande différence dans les doses à prescrire. Il est libre de tout effet accessoire désagréable et mérite, par la sûreté et l'intensité de son action, d'occuper une place prépondérante dans l'arsenal thérapeutique. Dans tous les cas d'insomnie simple, non attribuable à la douleur, l'effet du médicament a été prompt et certain.

Le véronal est indiqué avant tout dans l'agrypnie nerveuse simple, dans l'insomnie due à la neurasthénie, à l'hypocondrie, à l'hystérie, aux états mélancoliques de dépression, à l'inquiétude nerveuse et à l'angoisse, car elle satisfait aux exigences que la psychiatrie réclame d'un calmant et d'un hypnotique à la fois. Les patients le prennent de bon gré, et son emploi revient à aussi bon compte que celui des autres hypnotiques, car des doses minimes sont suffisantes.

Le véronal rend encore service dans la démence, la catatonie, le délire périodique, la paranoïde, l'insomnie causée par la démorphinisation, et est recommandé comme un calmant puissant et inoffensif dans les états d'excitation motrice et maniaque.

De même, il s'est montré un très bon remède contre l'insomnie, suite d'affections corporelles légères, de douleurs peu intenses, de bronchites, de phtisie débutante, ou en présence de laryngite, pharyngite, cystite, rhumatisme musculaire, etc.

Dans ces cas, il suffit en général de un 1/2 à 3/4 de gramme. Dans l'excitation maniaque, le délire alcoolique, l'excitation compliquée de confusion mentale, les états épileptiques et hystériques, l'insomnie au cours de maladies infectieuses aiguës, des doses plus élevées de 1 à 1gr,5 et 2 grammes sont nécessaires. Après un usage prolongé et dans des cas exceptionnels, la manifestation de l'effet hypnotique de la dose habituelle peut être retardée; on élèvera alors peu à peu la dose de 0gr,5 par exemple, journellement.

En général, il suffit d'une augmentation graduelle jusqu'à 1 gramme.

Mode d'emploi. Doses. — Pur ou en cachets à la dose de 0gr,50, de un à deux par jour (Bayer et Merck). Tablettes au cacao, à la dose de 0gr,50 dans du thé ou du lait chaud.

Paquets :

Véronal	0gr,05

Pour 1 paquet n° 10.

Potion ;

Véronal	aà	1 gramme.
Antipyrine	aà	1 gramme.
Eau distillée de cannelle		10 —
Sirop simple		20 —
Eau distillée		90 —

Suppositoires :

Véronal	0gr,25 à 0gr,50
Beurre de cacao	3 grammes.

Pour 1 suppositoire n° V.

Vésipyrine. — Syn. — Éther phénylique de l'acide acétyl-salicylique; formule :

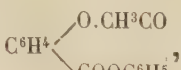

comparable à celle de l'*aspirine* :

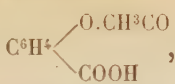

le premier étant un acétylsalol et le second un dérivé acétylé de l'acide salicylique.

Prép. — On le prépare par union directe des composants.

Desc. — Cristaux insolubles dans l'eau, mais solubles dans les alcools et les autres dissolvants ordinaires ; odeur et saveur presque nulles. Point de fusion : 97° environ. Son dédoublement dans l'intestin en salol et acide acétique le fera employer à la place du salol ou de l'aspirine.

Prop. thér. — D'après Hoffmann, ses indications sont celles du salol et des salicylates : cystites, pyélites, rhumatismes, névralgies.

Il n'est pas décomposé dans l'estomac, et sa saponification ne s'opère que dans l'intestin en milieu alcalin et en présence des ferments intestinaux ; aussi peut-on le prescrire jusqu'à la dose de 7 grammes par jour sans provoquer de troubles intestinaux.

Doses. — 1 gramme trois fois par jour ; réduire pour les enfants.

Viferral. — Prép. — Le chloral-anhydre peut être transformé par la pyridine en une nouvelle modification polymérique qui a les propriétés hypnotiques du chloral, sans avoir les inconvénients du chloral.

Desc. — Poudre blanche, fusible à 153°-155°, après agglomération ; à partir de 150°, il commence à distiller aussitôt.

Il se dissout très lentement dans l'eau froide et complètement dans l'eau chaude. Il n'est pas attaqué par l'eau acidulée de HCl.

Prop. thér. — Il agit dans toutes les formes d'insomnie nerveuse, où il n'y a pas de fortes excitations ou des douleurs trop intenses.

La saveur du viferral n'est pas agréable, mais on peut l'administrer sous forme de cachets, ce qui rend son emploi très facile.

Mode d'emploi. Doses. — Cachets : de 0gr,75 à 1 gramme pour adultes; mais on peut aller jusqu'à 1gr,50 à 2 grammes. Son emploi prolongé amène de l'accoutumance.

Vioforme. — Syn. — Oxyquinoléine-chloroiodée.

Desc. — La couleur gris jaunâtre de la poudre change à la lumière et se transforme en jaune rougeâtre, sans autre altération ; à la température ordinaire, l'eau n'en dissout que 3 p. 10000 ; la solubilité est double dans l'eau bouillante et 10 fois plus grande dans l'alcool froid. Les meilleurs dissolvants sont le chloroforme, l'acide ou l'éther acétiques bouillants.

Prop. thér. — Proposé pour remplacer l'iodoforme, sur lequel il aurait l'avantage d'être sans odeur, non toxique et d'un pouvoir antiseptique plus grand.

Ce corps supporte bien la chaleur humide, et les gazes au vioforme peuvent être stérilisées dans un courant de vapeur à 110°, ou même 120°. C'est encore à la vapeur qu'on stérilise l'huile vioformée.

Viscolane. — Prop. thér. — Sous le nom de viscolane, le Dr Klug a proposé un nouvel excipient qui est un mélange d'huiles, de corps gras, de résines ou d'acides gras. La couleur de cette préparation est verdâtre, l'odeur fade, mais n'a rien de désagréable ou de putride. La consistance est analogue à celle du miel épais, et ce nouvel excipient possède une certaine onctuosité spéciale. Grâce à cette onctuosité, la prépa-

ration est bien tolérée dans les cas de blessures, eczémas, etc. : on peut, du reste, lui adjoindre presque toutes les substances médicamenteuses. Le viscolane est neutre aux réactifs, peu attaquable par les produits chimiques et peu altérable par les agents physiques.

Yohimbine. — Prep. — Alcaloïde retiré de l'écorce d'un arbre de la famille des Apocynacés, qui croît au Cameroun, et qu'on appelle *yumbehoa*.

Desc. — En aiguilles blanches, fusibles à 234°; soluble dans l'alcool, l'alcool méthylique, l'éther, l'acétone et le chloroforme, peu soluble dans le benzène, insoluble dans l'eau ; il se colore en jaune orangé au contact des alcalis.

Prop. ther. — L'yohimbine est un aphrodisiaque puissant sans être nuisible. On administre l'yohimbine à l'état de chlorhydrate, en commençant par 3 prises journalières de 0gr,005 de ce sel, sous forme de tablettes dosées à 0gr,005 et nommées tablettes androsthéniques à l'yohimbine Spiegel.

Le Dr Eulenburg, dans les cas où l'usage interne de l'yohimbine n'est pas couronné de succès, commence par injecter sous la peau 0gr,50 d'une solution de chlorhydrate d'yohimbine à 2 p. 100, soit 0gr,01 de ce sel. Si l'effet demeure insuffisant, il porte rapidement la dose à 1 gramme de ladite solution et ne répète ses injections que tous les deux ou trois jours, ou à des intervalles plus prolongés.

Au bout d'une vingtaine d'injections, on suspend le traitement.

Le Dr A. Loewy, a trouvé qu'injectée dans le tissu sous-cutané, l'*yohimbine* provoque une hyperémie de l'épididyme, des testicules et l'érection du pénis.

Cette substance ne produit aucune excitation sur les reins.

Mode d'emploi. — On trouve dans le commerce des

solutions stérilisées d'yohimbine en tubes scellés sous le nom d'ampoules davoliennes dosées à 0.05 et 0,01. L'yohimbine Spiegel se présente aussi sous forme de pastilles davoliennes au chocolat ou de liqueur davolienne.

Zimphène. — Syn. — Métaoxycyanocinnamate de sodium. $C^{10}H^8AzO^3Na$.

Prép. — On l'obtient en saturant par le bicarbonate de soude l'acide métaoxycyanocinnamique en chauffant vers 224° (Dr Ed. Fiquet).

Desc. — Corps blanc jaunâtre cristallin, soluble dans l'eau et l'alcool, à odeur des phénols supérieurs. de saveur franchement amère amenant la salivation.

Prop. thér. — D'après le Dr Fiquet (1), le zimphène est un médicament dont l'activité s'exerce sur les glandes et en particulier sur celles de l'estomac. Il provoque une émission abondante des sucs digestifs, et, par suite, ce médicament est appelé à rendre de grands services dans les maladies gastriques.

Ce produit agit sur le système nerveux central, et c'est par son intermédiaire qu'il excite le fonctionnement des glandes avec lesquelles il est en rapport.

Ses propriétés antiseptiques, sa non-toxicité et son efficacité le recommandent dans les cas d'atonie gastro-intestinale et, par conséquent, dans le traitement des dyspepsies en général, surtout quand elles sont d'origine nervo-motrice.

En même temps, il exerce une action favorable sur la nutrition et favorise l'assimilation des aliments en activant l'acte de la digestion et en excitant les fonctions générales de l'organisme.

Mode d'emploi. Doses. — *Paquets* ou *cachets* de 0gr,10 à la dose de 1 à 5 par jour.

(1) *Société de Thérapeutique*, 8 nov. 1905.

BAYARD & CERBELAUD

89, Avenue Wagram, PARIS, 17e

TÉLÉPHONE 528.69

Benzoate d'Hydrargyre

AU CENTIÈME

Formule de M. le Professeur GAUCHER

En ampoules de un et de trois centimètres cubes

Toutes nos ampoules contiennent un *grand excès de soluté* pour obvier à tout accident de manipulation, ou pour augmenter la dose, si le médecin le juge nécessaire.

Un centimètre cube correspond a un centigramme de benzoate.

Comprimés Lactiques

au lactate mercurique ($C^3 H^5 O^3$) Hg. HgO).

DRAGEIFIES PAR UN PROCÉDÉ SPÉCIAL NOUVEAU

Ces petits comprimés sont inaltérables, n'absorbent pas l'humidité et peuvent être transportés dans tous les pays tropicaux et dans les colonies où l'état hygrométrique de l'air désagrège rapidement les autres préparations.

Les comprimés lactiques renferment du *lactate de mercure*, mélangé à de la mannite et sont dosés à deux titres différents : *un centigramme* et *deux centigrammes* (avoir soin de bien préciser).

Gouttes concentrées d'Iodure

Vingt gouttes de cette solution correspondent à 0 gr. 50 KI

Iodure inaltérable, chimiquement pur, et ne donnant pas d'iodisme.

SAVON DENTIFRICE AU CHLORÉTONE

Pharmacie Centrale de France

Société en commandite au capital de DIX MILLIONS

CHARLES BUCHET et Cie

Sucrs de Menier, Dorvault & Cie, Ém. Genevoix & Cie

PARIS, 7, rue de Jouy

USINE A SAINT-DENIS

pour la fabrication des

Produits Chimiques et Pharmaceutiques

Exposition Universelle 1900 : *TROIS GRANDS PRIX*

Succursales à LYON, BORDEAUX, TOULOUSE. — Agences à Lille, Marseille, Nantes, Rouen, Nancy.

ALCALOIDES ET GLUCOSIDES : Aconitine, Digitaline, Spartéine, Cicutine, etc.

PRODUITS CHIMIQUES : Bicarbonate de soude, Magnésie calcinée et ses sels, Kermès, Fer réduit, etc.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES : Extraits, Dragées, Granules, Pilules, Capsules, etc.

PRODUITS ALIMENTAIRES AU GLUTEN pour diabétiques : Pâtes, Vermicelle, etc.

Produits Anesthésiques

CHLOROFORME, ÉTHER, BROMURE D'ÉTHYLE

Objets de pansements aseptiques et antiseptiques, etc.

Fabrique de Sulfate et Sels de Quinine

Seuls dépositaires:

Du *Citrophène* du Docteur I. ROOS

(Vente exclusive en France et aux Colonies)

Du CRÊPE VELPEAU pour pansements.

De la NEUFALINE

Essence pour détacher remettant tout à neuf.

LEUCORRHÉINE

du Docteur FAYS

de la Faculté de Médecine de Paris

Le seul véritable spécifique des Maladies de la femme.

Infaillible contre pertes blanches, vulvites des jeunes filles et tous écoulements vaginaux.

ARSIODYL

Solution rigoureusement titrée et inaltérable du **Tri-iodure d'Arsenic** *chimiquement pur.*

Médicament énergique mais de tolérance parfaite, il est indiqué dans toutes les manifestations du Lymphatisme, de la Scrofule et des Maladies de la Peau.

L'Iode se trouvant à l'*état naissant* fait de l'*Arsiodyl* le produit le plus actif de toutes les préparations iodées.

Préparation :

L. CHASSAIGNE, Docteur en Pharmacie, **Ruffec** (Charente)

Envoi d'échantillons à MM. les Docteurs.

Ampoules Boissy

A L'IODURE D'ÉTHYLE

Pour le *Traitement de l'Asthme*

Par la ***Méthode iodurée.*** — Guérison complète.

Pour Inhalations — *Une Dose par Ampoule*

BREVETÉES S. G. D. G.

Ampoules Boissy

AU NITRITE D'AMYLE

SOULAGEMENT IMMÉDIAT

Et Guérison des ANGINES de Poitrine

Syncopes, Mal de Mer, Migraine, Hystero-Epilepsie

4 fr. la Boîte. — 2, Place Vendôme, PARIS.

ADRIAN & Cie

9 & 11, Rue de la Perle — Paris

Ampoules scellées, titrées et stérilisées

DE SÉRUMS ARTIFICIELS

ET SOLUTIONS MÉDICAMENTEUSES

Médicaments injectables préparés avec des produits chimiquement purs

AMPOULES ADRIAN

à stérilisation permanente (même en vidange)

Procédé déposé qui permet, l'ampoule ayant été ouverte, de transporter le liquide médicamenteux sans crainte de le renverser, tout en restant à l'abri du contact de l'air.

Volumes en centimètres cubes ..... 100, 250 et 500.

AMPOULES POUR INHALATIONS

Iodure d'Amyle, Iodure d'Ethyle, Nitrite d'Amyle, Pyridine

SÉRUMS ARTIFICIELS

Formules CHÉRON et TRUNECEK, en ampoules de 1, 2 et 5 centimètres cubes.

Sérums **PHYSIOLOGIQUES. HAYEM. CHIRURGICAL, GÉLATINÉ à 2 %** en ampoules de 50, 100, 250 et 500 cent. cubes.

Sérum Maritime d'après Quinton (Eau de mer isotonique injectable), en ampoules de 20, 50 et 100 centimètres cubes.

Laboratoire spécial de Stérilisation

Solutions aseptiques et antiseptiques pour pansements

TUBES MÉTALLIQUES DE VASELINE PURE

Stérilisée à 150°, Boriquée, Cocaïnée, Mentholée, Phéniquée, Salolée

PRÉPARATION DES AMPOULES SUR FORMULES SPÉCIALES

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

Nous avons indiqué, sous la rubrique la plus habituellement connue, le dosage usuel.

Lorsqu'il n'y a qu'un chiffre, il indique la dose maxima.

Lorsqu'il y a deux chiffres, le premier s'applique à la dose maxima en une fois, et le second à la dose maxima en vingt-quatre heures.

Ainsi :

Abrastol ..... *1 gr. — 4 gr.*

doit se lire *1 gr. en une fois* et *4 gr. en vingt-quatre heures.*

Nous avons indiqué le mode d'emploi le plus usuel et le plus exactement dosé.

A

Abrastol	1 gr. — 4 gr.	31
Acéton chloréton	0,03	57
Acétophénone	40 cent.	144
Acétopyrine	0,50 — 3 gr.	9
Acéto-salicylate d'antipyrine	0,50 — 3 gr.	9
— tartrate d'aluminium		18
Acétyléthoxyphényluréthane	0,50 — 1,50	299
Acétylparaoxyphényluréthane	1 gr.	199
Acétyl-salicylate d'amidophénacétine	1 gr. — 8 gr.	29
Acétyl-salicylate de méthyle		11
Acétyltanin	0,50 — 1 gr.	290
Acoïne C		12
Adrénaline		13
Æsco-quinine	0,10 — 0,20	16
Albuminate de tanin		288
Almatéine	4 gr. — 6 gr.	16

Alsol..... 18
Aluminium acéto-tartrate..... 18
Alypine..... 19
Ammonium (Benzoate d')..... 0,20 — 1 gr. 20
— (Fluorure d')..... 104
Amyle (Iodure d')..... 154
Amylène chloral..... 0,50 — 2 gr. 77
Anesthésine..... 0,30 — 0,50 20
Angioneurosine..... 308
Anhydro-méthylencitrate de soude..... 2 gr. 60
— — d'hexaméthylentétramine. 129
Aniodol..... 22
Anisothéobromine..... 23
Antipyrine (Acéto-salicylate d')..... 0,50 — 3 gr. 9
Apocodéine (Chlorhydrate d')..... 0,02.. 24
Argent (Caséinate d')..... 25
— (Citrate d')..... 156
— Colloïdal..... 63
— (Fluorure d')..... 287
— (Formonucléinate d'..... 255
Argyrol..... 25
Arhéol..... 1,20 — 3 gr. 26
Aristoquine..... 0,10 — 0,20 27
Arrhénal..... 0,05 27
Arsénogène..... 29
Artérénol (Chlorhydrate d')..... 30
Asaprol..... 1 gr. — 4 gr. 31
Asparaginate de mercure..... 0,01 183
Aspartate de mercure..... 0,01 183
Aspidosperma quebracho..... 31
Aspidospermine..... 31
Aspirine..... 0,25 — 2 gr. 32
Asquirrol..... 33
Atoxyl..... 0,10 34
Autane..... 36

B

Bacillol..... 37
Bibrome-béhénate de calcium..... 1 gr. — 2 gr. 52

Benzoate d'ammonium ..... 0,25 — 1 gr. 20
Benzoylperoxyde 39
Benzosaline ..... 0,25 — 1 gr. 38
Bibromure de mercure 0,056 184
Biolactyl 40
Bismuth (Iodosalicylate de) 156
— (Phosphate de) ..... 0,20 — 0,60 224
— (Triiodophénate basique de) 197
Bismuthol ..... 0,20 — 0,60 224
Bismuthum tannicum 41
Bornyval ..... 0,50 — 1,50 42
Borovertine ..... 0,50 — 1 gr. 42
Bouillon de culture 98
Broméine 43
Bromméthylate d'apomorphine ..... 5 mil. 80
Bromhydrate de codéine 43
Bromiase 43
Bromocolle 44
Bromodiéthylacétamide ..... 1 gr. — 2 gr. 201
Bromométhylate de morphine 0,01 45
Bromotane 46
Bromural 47
Bromure de méthylatropine 48

C

Cacodylate nouveau (arrhénal) 27
Cacodylate de soude 0,10, 0,25 50
Cacodylhydrargyre ..... 0,01 — 0,03 263
Calcium (Bibrome-béhénate de) 52
— (Chlorure de) 58
— (Iodate de) 53
Camphorate de menthyle 183
— de pyramidon ..... 0,50 — 1 gr. 54
Camphorique (Acide) 55
Camphosal ..... 0,75 — 1 gr. 56
Carbonate de créosote ..... 0,50 — 10 gr. 71
Ceyssatite 57
Chlorétone 0,03 57
Chlorhydrargyre 263

Chlorhydrate d'apocodéine 0,02 24
— d'artérénol 30
— de benzoyl-tétraméthyldiamino-éthyl-diméthylcarbinol primaire 19
— de benzoylmorphine .... 0,03 — 0,10 221
— de cotarnine 0,05 280
— d'éthylnarcéine ..... 0,01 — 0,06 196
— d'homorénone 139
Chlorure de calcium 58
Choléinate de sodium 0,30 269
Cidrase 59
Cinnamate de soude 135
Cinnamique (Acide) 136
Citarine ..... 2 gr. 60
Citraminoxyphène 0,50 129
Citrate d'argent 156
Citrate de théobromine et de soude 316
Citrophène ..... 0,50 — gr. 62
Cocaïne (Formiate de) 110
Codéine (Bromhydrate de) 43
— (Iodure de) ..... 0,01 — 0,04 154
Collargol 63
Colloïdes 66
Corosuccin 69
Coryloforme 70
Coryphine 71
Cotarnine (Chlorhydrate de) 0,05 280
— (Phtalate de) ..... 0,20 — 1,20 282
Créosal 289
Créosotal ..... 1 gr. 71
Créosote carbonatée ..... 0,50 — 10 gr. 71
— (Phosphate de) ..... 0,50 — 1 gr. 225
— (Tannate de) 289
Crésoliodide 93
Cryogénine 72

D

Diéthylènediamine ..... 0,50 — 1 gr. 230
Diéthylmalonylurée ..... 0,25 — 0,60 178

Laboratoire de Physiologie

DU PUITS-D'ANGLE
PAR LE CHESNAY (S.-et-O.)

DYSPEPTINE

Suc Gastrique Physiologique
recueilli du Porc vivant

PAR LE PROCÉDÉ DU

Dr M. HEPP

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris.

TRAITEMENT DES INSUFFISANCES SÉCRÉTOIRES DE L'ESTOMAC, DIARRHÉES AIGUES ET CHRONIQUES, ANOREXIE DES TUBERCULEUX ET CONVALESCENTS, GASTRO-ENTÉRITE ET DIARRHÉE INFANTILES

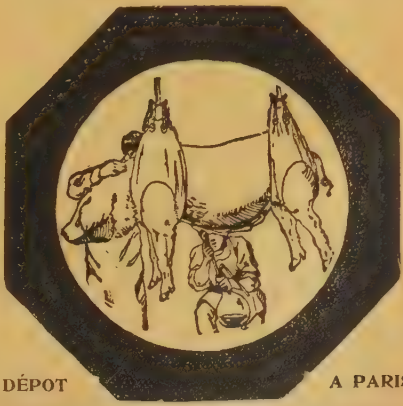

DÉPOT A PARIS

H. CARRION & Cie, 54, Faub. Saint-Honoré

LA

DOULEUR VAINCUE

PAR LA

KÉPHALINE

Nouveau Remède contre *Névralgies. Migraines, Maux de dents, Sciatique, Goutte. Rhumatismes. Neurasthénie. Coliques hépatiques, et toutes les douleurs nerveuses.*

BROCHURE ET ÉCHANTILLON FRANCO ET GRATUIT AUX MÉDECINS ET SAGES-FEMMES

ÉTUI DE 12 CACHETS : 2 FR.

Phie BAILLARD, 10, Place Thiers, Le MANS

ET TOUTES PHARMACIES

PRIX ORFILA - PRIX DESPORTES - ACADÉMIE de MÉDECINE

DIGITALINE

cristallisée

NATIVELLE

Agit plus sûrement que la macération de Digitale.

GRANULES *1/4 milligr.* (Gr. blancs).
GRANULES *1/10e* — (Gr. roses).
SOLUTION *au millième.*
AMPOULES (*1/4 milligr.*)

Dosage rigoureux

Echantons : Laboratoire NATIVELLE
24, Place des Vosges, Paris.

Diéthylsulfonediéthylméthane ..... 1 gr. 295
Diiodoparaphénylsulfurique (Acide) 272
Diméthylamidoantipyrine ..... 0,25 — 3 gr. 239
Diméthylamidophényldiméthylpyrazolone. 0,25 — 3 gr. 239
Diméthylamino-paraxanthine ..... 0,50 — 4 gr. 216
Diméthylarsénique (Acide) ..... 0,10 — 0,25 50
Diméthyléthylcarbinolchloral ..... 0,50 — 2 gr. 78
Diméthylxanthine ..... 0,30 — 0,50 298
Dinitrate de glycol ..... 0,001 — 0,006 325
Dionine ..... 0,015 — 0,03 74
Dioxyde de magnésium 141
— de zinc 81
Dipropylmalonylurée 233
Disodoquinone phénolphtaléinique 270
Diurétine ..... 1 gr. — 6 gr. 77
Dormiol ..... 0,50 — 2 gr. 77
Dyspeptine 79

E

Eau oxygénée boriquée 80
Ektogan 81
Ellagique (Acide) ..... 1 gr. 117
Énésol 83
Épiosine 85
Érythrol 86
Érythrol (Tétranitrate d') ..... 0,001 — 0,006 325
Essence de bois gras de cèdre de l'Atlas 171
Estone 86
Estoral 87
Éther borique du menthol 87
— diacétique de la morphine 134
— éthylique de l'acide p. amido-benzoïque. 0,30 — 0,50 20
— gaïacol-phosphorique 227
— lactique de la paraphénétidine. 0,60 — 3 gr. 162
— méthylique de l'acide benzoyl-salicylique 0,25 — 1 gr. 39
— méthylique de l'acide méthylbenzotétraméthyl-γ-oxypipéridine-carbonique .. 0,10 88

Éther méthyloxyméthylique de l'acide salicylique.. 187
— phénylique de l'acide acétyl-acétique. 1,3 gr. 312
— quinique de l'acide salicylique..... 255
— salicylique de l'acétylparamidophénol. 6 gr.. 253
— — — du santalol..... 257
Éthylcarbonate de quinine..... 0,30 — 1 gr. 92
Éthyle (formiate d')..... 110
Éthylmorphine..... 0,015 — 0,03 74
Éthylnarcéine (Chlorhydrate d')..... 0,01 — 0,06 196
Eucaïne..... 0,10 88
Eucérine..... 89
Eudoxine..... 205
Eumydrine..... 89
Euphorbia peplus..... 90
Euquinine..... 0,10 — 1 gr. 92
Europhène..... 93
Exalgine..... 0,25 — 1 gr. 95
Extrait protoplasmique de globules sanguins..... 131
— sec de pichi..... 0,25 — 0,50 97
Extraits d'organes..... 98

F

Fer (Phosphomannitate de)..... 0,10 — 0,30 228
Ferripyrine..... 0,15 — 0,50 100
Ferments du cidre sélectionnés..... 59
— de raisin sélectionnés..... 210
— lactique..... 98
Ferropyrine..... 0,15 — 0,50 100
Fibrolysine..... 102
Fluorure d'ammonium..... 104
— d'argent..... 287
— de sodium..... 0,25 105
Fluoroforme..... 102
Formiates..... 106
— de cocaïne..... 110
— d'éthyle..... 110
— de lithine..... 109
— de potasse..... 109

Laboratoire A. Brunot

Produits chimiques
et pharmaceutiques spéciaux

★ ★ ★

SEL de HUNT

ANTI = DYSPEPTIQUE
ANTI=GASTRALGIQUE

Rhéolène

LAXATIF

"Hypodermiques Brunot"

FORMULES SPÉCIALES
POUR INJECTIONS HYPODERMIQUES

★ ★ ★

Littérature et Échantillons
pour Essais thérapeutiques sur demande
adressée par MM. les Docteurs au

LABORATOIRE A. BRUNOT

16, rue Boulainvillers, 16

PARIS

REMÈDE

BREVETÉ

VIXOL

Soulage et guérit les cas les plus invétérés :

D'ASTHME, BRONCHITE CHRONIQUE FIÈVRE DES FOINS

ET AUTRES AFFECTIONS CATARRHALES DES VOIES RESPIRATOIRES

Nous le garantissons absolument ***inoffensif.*** Il est exempt de cocaïne, opium, cannabis indica ou tout autre alcaloïde dont l'usage est nuisible à la santé.

L'INHALATEUR et FLUIDE sont envoyés à ***l'essai gratuit*** pour 3 semaines à ceux qui nous en feront la demande :

VIXOL LIMITED Merton Abbey LONDRES S. W.

P. S. — Remise à MM. les Médecins et Pharmaciens

Extrait de Lettres publiées dans « **L'Aertzlicher-Central Anzeiger** » *de Hambourg* :

N° XII, 34, page 216, 1907.

Pour les cas d'Asthme invétérés, je recommande avec instance à mes collègues d'essayer le **VIXOL**, *d'après les indications fournies par les fabricants.*

J'en fis l'essai dans plusieurs cas, après quelques insuccès, j'eus une suite de cures si frappantes, spécialement dans les cas d'asthme bronchique, parfois même tout à fait desespérés, que je ne manque plus de prescrire le **VIXOL** *quand d'autres remèdes ont été inefficaces.*

Docteur N. à P.

N° XII, 64, page 199, 1907.

J'ai prescrit le remède dans 14 cas d'asthme, certains d'entre eux très sérieux, pour autant que j'ai pu en juger d'après le resultat final, il a été efficace dans chacun de ces cas.

Vu qu'aucun autre remede n'est a notre disposition pour le moment, je puis le recommander conditionnellement.

Docteur R. à B.

Formiates de quinine 111
— de soude 109
— tétraméthylammonium 106
Formestone 86
Formicine 113
Formidine 113
Formique (Acide) 106
Fortoïne ..... 0,25 — 0,30 114
Fulgural 115

G

Gaïac saponine 116
Gaïacol (Phosphate de) ..... 0,10 — 0,60 227
Gaïacophosphal 0,15 115
Gallogène ..... 1 gr. 117
Gastérine 224
Glonoïne 308
Glycérophosphate de lithine ..... 1 gr. — 2 gr. 118
— de quinine ..... 0,10 — 0,50 118
Glycogène ..... 0,60 — 1 gr. 120
Glycol (Dinitrate de) ..... 0,001 — 0,006 225
Glycolate de menthyle 121
Glyconique (Acide) 121
Glycosal 0,50 124
Gonosan 124
Grisérine 0,50 125
Gui de chêne 0,80 125
Gynocardique (Acide) ..... 0,10 — 2 gr. 128

H

Helmitol ..... 0,40 — 4 gr. 129
Hémoplase 131
Hermophényl 133
Héroïne 134
Hétocrésol 137
Hétol 135

Hétraline..... 137
Hexaméthylène-tétramine..... 1 gr. — 1gr.50 318
Hexaméthylène (Anhydrométhylencitrate de . 0,40 129
Hexanitrate de mannitol..... 0,001 325
Homologues de l'atoxyl..... 138
Homorénone (Chlorhydrate d')..... 139
Honthin..... 0,50 — 1 gr. 140
Hopogan..... 141
Huile de cèdre de l'Atlas..... 171
Hydroxycaféine..... 143
Hyoscine..... 258
Hypnone..... 40 cent. 144

I

Iatrévine..... 145
Ibogaïne..... 146
Ichtyolidine..... 147
Iodate de calcium..... 0,20 — 0,30 53
— de soude..... 0.05 148
Iodéine..... 0,01 — 0,05 154
Iodo-catéchine..... 198
Iodocol..... 149
Iodoforme vasogène..... 149
Iodol..... 10 cent. 150
Iodoménine..... 0,50 150
Iodosalicylate de bismuth..... 156
Iodosol..... 151
Iodothyrine..... 0,25 — 1gr,50 152
Iodure d'amyle..... 154
— de bismuth et de cinchonidine... 0,01/0,05 86
— de codéine..... 0,01 — 0,04 154
— d'isobutylorthocrésol..... 93
— de méthyle..... 155
Iodyline..... 156
Isobutylorthocrésol (Iodure d')..... 93
Itrol..... 156

LABORATOIRE A VAPEUR

spécial pour la fabrication des

Granulés Médicamenteux

— SOUS TOUTES FORMES —

A. BONNAURE, PHARMACIEN ALAIS (GARD)

Tous nos produits sont garantis dosés aux titres indiqués

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Curatorium d'Humilimont

Près BULLE (Gruyère) - Suisse

Altitude : 730 mètres

Établissement médical pour les Maladies Nerveuses, Neurasthénies, Surmenage, Anémies, Troubles Nerveux variés, Convalescences, etc.. etc.

Cures d'air, de repos et d'isolement, de suralimentation, de lait et de régimes

Villégiature idéale pour personnes redoutant le bruit des hôtels et souffrant de dyspepsies

Électrothérapie, Hydrothérapie, Massage

CONFORT MODERNE — ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Cuisine française — Situation exceptionnelle

Grand Parc et belles Promenades

Grand Bosquet de sapins (1 hect.) dans la Propriété

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Les Aliénés et Tuberculeux ne sont pas admis

Prospectus à disposition

S'adresser au Médecin-Directeur Dr SERRIGNY.

Médaille d'Or Expos. Univers. Paris 1900.

Granules de Catillon

à 0,001 **Extrait Titré** de

STROPHANTUS

C'est avec ces Granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie de Médecine de Paris en 1889. Elles prouvent que 2 à 4 par jour produisent une **diurèse rapide**, *relèvent vite le* **cœur affaibli**, *atténuent ou dissipent*

ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES

Affections mitrales, Cardiopathies des Enfants et Vieillards.

Effet immédiat, innocuité, ni intolérance, ni vasoconstriction, on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon

à 0,0001 **STROPHANTINE** CRISTAL.

Tonique du Cœur par excellence, non diurétique.

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques, les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON, *Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine"*

3, Rond St-Martin, Paris rue Dutot

Adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine.

POUDRE DE **PEPTONE CATILLON**

Produit supérieur, pur, agréable au goût, on ne peut plus nutritif. **10** fois son poids de viande assimilable.

Aliment des malades qui ne peuvent digérer

VIN DE PEPTONE CATILLON

Viande assimilable et Glycérophosphates.

Rétablit les Forces, l'Appétit, les Digestions

OBÉSITÉ, MYXŒDÈME, HERPÉTISME, GOITRE, etc.

TABLETTES de CATILLON

0 gr. 25 de corps **THYROÏDE** *3 fr. le Flacon*

Titré, Stérilisé, bien toléré, Efficacité certaine.

IODO-THYROÏDINE

Principe iodé, Mêmes usages.

K

Kératine..... 0,50 157

L

Lactagol..... 159
Lactate de mercure..... 160
Lactobacilline..... 98
Lactophénine..... 0,50 — 1 gr. 162
Lactylphénétidine..... 0,50 — 1 gr. 162
Lécithine..... 163
Levure de bière..... 166
Levurine extractive..... 168
Libanol..... 171
Lithine (Formiate de)..... 109
— (Glycérophosphate de)..... 1 gr. — 2 gr. 118
— (Quinate de)..... 246
— (Salicylate de théobromine et de)..... 317
— (Salolo-phosphate de)..... 173
— (Valérianate de)..... 173
Lithion-diurétine..... 0,50 317
Lusoforme..... 174
Lycétol..... 0,50 — 1 gr. 175
Lysane..... 175
Lysoform..... 174
Lysulfol..... 176

M

Magnésium (Dioxyde de)..... 141
— (Peroxyde de)..... 141
Malacine..... 1 gr. 176
Malakine..... 176
Malonal..... 0,25 — 0,60 178
Mannitol (Hexanitrate de)..... 0,001 — 0,006 325
Marétine..... 0,20 — 0,50 179

Mélal..... 182
Menthol (Valérianate de)..... 321
Menthyle (Camphorate de)..... 183
— (Glycolate de)..... 121
Mercure (Asparaginate de)..... 0,01 183
— (Aspartate de)..... 183
— (Bibromure de)..... 0,005 184
— (Diphényle)..... 33
— (Lactate de)..... 160
— Phénoldisulfonate de sodium..... 133
— (Salicylarsinate de)..... 83
— (Succinimide de)..... 0,005 — 1 cent. 186
— (Vasogène au)..... 328
— de phényle..... 33
Mercuriels (Sels) pour injections..... 263
Mésotane..... 187
Métabenzamine semi-carbazide..... 72
Métal-ferment..... 189
Metaoxycyanocinnamate de sodium.. 0,10 — 0,50 336
Méthylacétaniline..... 0,25 — 1 gr. 95
Méthylatropine (Bromure de)..... 48
Méthyle (Acétyl-salicylate de)..... 11
— (Iodure de)..... 154
Méthylène-uro-bromotannique..... 46
Méthylo-nitrate d'atropine..... 89
Monobromo-isovalurée..... 47
Morphine (Bromométhylate de)..... 0,01 45
— (Éther diacétique)..... 134
Morus alba..... 7 gr. 50 192
Mûrier blanc..... 7 gr. 50 192
Musculosine..... 193

N

Naftalan..... 194
Narcyl..... 0,01 — 0,06 196
Néoforme..... 197
Néosiode..... 198
Neu-sidonal..... 202

Neurodine..... 1 gr. 199
Neuronal..... 1 gr. 2 gr. 201
Nirvanine..... 0,05 — 0,50 202
Nitrite de soude..... 183, 203
Nitroglycérine..... 308
Nizine..... 204
Nosophène..... 205
Novaspirine..... 1 gr. 207
Nouveau cacodylate (arrhénal..... 0,05 27
Novocaïne..... 207
Nucléinate de soude..... 0,05 — 0,10 210

O

Œnase..... 210
Olivéol..... 211
Orthoforme..... 0,50 — 1 gr. 212
Oxaphore..... 214
Oxycamphre..... 214
Oxychlorhydrargyre..... 264
Oxyde jaune ammonique..... 264
Oxyquinoléine-chloroiodée..... 334

P

Paralysol..... 215
Paraphénétidine (Éther lactique de la)..... 162
Paraphénolsulfate d'anesthésine..... 284
Paraxine..... 0,50 — 4 gr. 216
Pegnine..... 217
Perborates..... 218
Perou-formestone..... 87
Péronine..... 0,03 — 0,10 221
Peroxyde de benzoyle..... 38
— de magnésium..... 141
— de sodium..... 222
— de zinc..... 81
Phénétide carbonate de quinine..... 0,50 245

Phénolphtaléine..... 238
Phényllepropiolique (Acide)..... 224
Phénylméthylacétone..... 10 cent. 144
Phénylpropiolate de soude..... 299
Phosphate de bismuth..... 0,20 — 0,60 224
— de créosote..... 0,50 — 1 gr. 225
— de gaïacol..... 1,10 — 0,60 227
Phosphite neutre de créosote..... 229
Phospholutéine..... 163
Phosphomannitate de fer..... 0,10 — 0,30 228
Phosphotal..... 229
Phtalate de cotarnine..... 282
Pichi (Extrait sec de)..... 97
Pipérazérine..... 50 cent. — 1 gr. 230
Pipérazine..... 0,50 230
— (Quinate de)..... 1 gr. — 5 gr. 268
— (Thyohydrocarburosulfonate de)..... 147
Plasma musculaire..... 193
Potasse (Formiate de)..... 109
Proponal..... 0,15 — 0,50 233
Protargol..... 234
Protocétrarique (Acide)..... 235
Protyline..... 10 gr. 237
Purgène..... 238
Pyramidon..... 0,25 — 3 gr. 239
— (Camphorate de)..... 0,50 — 1 gr. 54
Pyrane..... 0,50 — 1,50 241
Pyrenol..... 0,50 — 1,50 241
Pyroïdone..... 241
Pyroligneux (Acide)..... 243
Pyrrol (Tétra-iodure de)..... 10 cent. 150

Q

Quiétol..... 244
Quinaphénine..... 0,50 — 2 gr. 245
Quinate de lithine..... 246
— de pipérazine..... 1 gr. — 5 gr. 268
Quinifébrine..... 246

Phᵉ MIDY, PARIS

Le plus doux, le plus sûr **LAXATIF**

ne produisant **ni coliques, ni nausées, ni diarrhée.**

1 ou 2 pilules le soir au repas ou au coucher.

HEMORROÏDES

Suppositoires et Pommade

ADRÉNO-STYPTIQUES DE MIDY

à base d'Adrénaline 1/4 milligr
Anesthésine stovaïnée 0.20 centigr.
Excipient antihemorrhoïdaire
(Hamamelis, Optum, Tannin) q. s.

COCAÏNE MIDY CHLORO BORATÉE

PASTILLES DE

COCAÏNE MIDY

CHLORO-BORATÉES

COCAÏNE MIDY CHLORO BORATÉE

PHARYNGITES
LARYNGITES

contenant { *0 002 Chloryd. de Cocaïne.*
0 05 Biborate de Soude.
0 05 Chlorate de Potasse.

ANGINES, AMYGDALITES, GRANULATIONS

10 à 12 pastilles par jour. — Boîte de poche jointe au flacon.

CAPSULES DE **COLCHI-SAL**

contenant chacune 1/4 milligr. Colchicine pure dissoute dans 20 cgr. Salicylate de Méthyle naturel. 4 à 16 capsules par jour.

GOUTTE et RHUMATISMES AIGUS

BETUL-OL

Liniment à base de Salicylate de Méthyle naturel et de Chloro-Menthol.

LA CHOLESTÉRINE CONTRE LA TUBERCULOSE
Dans tous les cas d'Hémorragie, l'Anémie, les Cachexies
ANTIHÉMOLYTIQUE PUISSANT
LE LIPOCHOL BYLA
A BASE DE CHOLESTÉRINE PURE LIBRE & COMBINÉE
EN FLACONS
de 60 Pilules dosées à 0 gr. 20
de 250 gr. Emulsion dosée à 0 gr. 30 par C. à B.
et en boîte de 12 Ampoules dosées à 0 gr. 05
Chaque unité 6 Francs
LA CHOLESTÉRINE seul principe utile des Huiles de Foie de Morue n'existe qu'à l'état de traces dans la meilleure de ces Huiles.
Une PILULE de LIPOCHOL équivaut à un grand verre d'Huile de Foie de Morue vraie
Une C. à B. de LIPOCHOL ÉMULSIONNÉ a Dix C. à B. de cette même Huile à Vingt C. à B. de son émulsion.
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE A GENTILLY (Seine)
Autorisés par le Gouvernement pour la préparation des médicaments en tubes.

Quinine (Æsco)..... 16
— Éthylcarbonate de..... 92
— Formiate de..... 111
— Glycérophosphate de..... 0,10 — 0,50 118
Quinique Acide..... 0,50 — 3 gr. 247
Quinobromine..... 247
Quinoforme..... 111

R

Rheumatine..... 1 gr. — 3 gr. 248
Rotra..... 249

S

Saïodine..... 1,50 — 3 gr. 249
Salicylarsinate de mercure..... 83
Salicylate de glycérine..... 225
— de théobromine et de soude. 1 gr. — 6 gr. 77
— — et de lithine..... 0,50 317
Salicylparaphénétidine..... 1 gr. — 4 gr. 176
Salipyrine..... de 0gr,50 à 2 gr. 250
Salit..... 251
Salocréol..... 252
Salolo-phosphate de lithine..... 173
Salophène..... 6 gr. — 8 gr. 253
Saloquinine..... 1 gr. — 3 gr. 255
Santhéose..... 257
Santyl..... 257
Scopolamine..... 258
Scopolia atropoïdes..... 258
Sel arsenical B..... 0,05 27
Sels mercuriels pour injections..... 263
Semi-Carbazides..... 265
Sérums artificiels..... 265
Sidonal..... 1 gr. — 5 gr. 268
Sodium (Choléinate de)..... 0,30 269
— (Fluorure de)..... 0,25 105

Sodium Peroxyde de 222
Sodophtalyl ..... 0,25 — 0,40 270
Solurol ..... 0,25 — 1 gr. 271
Solvosal-lithium 173
Soude (Anhydrométhylencitrate de ..... 2 gr. 52
— (Cacodylate de) 50
— (Cinnamate de) 135
— (Formiate de) 109
— (Iodate de) 0,05 148
— (Nitrite de 203
— (Nucléinate de) ..... 0,05 — 0,10 210
— Phénylpropiolate de 299
— (Salicylate de théobromine et de) 77
— (Sozoiodolate de) 273
Sozoiodol 272
Sozoiodolate de mercure 273
— de potassium 273
— de soude 273
— de zinc 273
Spermine ..... 50 cent. — 1 gr. 230
Spirosal 273
Stovaïne 274
Stypticine 0,05 253, 280
Styptol 282
Styracol ..... 1 gr. — 3 gr. 283
Subcutine 284
Subcutol 284
Succinimide de mercure ..... 5 mill. — 1 cent. 186
Sulfanilate de zinc 204
Sulfogaïacolate de potasse 303
Sulfogénol 285
Sulfopyrine ..... 1 gr. 286
Sullacétine 287

T

Tachiol 287
Tanin (Albuminate de) 288
Tannalbine ..... 1 gr. — 4 gr. 288

Tannate d'albumine..... 1 gr. — 4 gr. 288
— — kératiné..... 0,50 — 1 gr. 140
— de créosote..... 2 gr. — 3 gr. 289
Tannigène..... 0,20 — 0,50 290
Tannobromine..... 292
Tannocol..... 0,50 — 1 gr. 292
Tannoforme..... 293
Tannothymol..... 294
Tannyl..... 294
Tartrate de diméthylpipérazine..... 0,50 — 1 gr. 175
Tétraéthylsulfonediméthyléthane..... 1 gr. 295
Tétraiodophénolphtaléine..... 205
Tétraiodure de pyrrol..... 10 cent. 150
Tétranitrate d'érythrol..... 0,001 — 0,006 325
Tétronal..... 1 gr. 295
Thaolaxine..... 296
Théobromose..... 0,20 297
Théocine..... 0,30 — 0,60 298
Théolactine..... 1 gr. 298
Théophylline..... 0,30 — 0,50 298
Thermiol..... 299
Thermodine..... 0,50 — 1gr,50 299
Thigénol..... 300
Thiocol..... 0,25 — 2 gr. 303
Thiodine..... 0,60 304
Thiosinamine..... 305
Thymotal..... 306
Thyroïodine de Baumann..... 0,25 — 1,30 152
Triferrine..... 0,25 — 1 gr. 307
Trinitrine..... 308
Trional..... 0,50 — 2 gr. 309
Triiodophénate de bismuth..... 197
Tuberculose C. L..... 312

U

Ulmarène..... 313
Urée..... 315
Urocitral..... 0,50 — 1 gr. 316

Urogosane 317
Urophérine 0,50 317
Urosine ..... 0,50 — 5 gr. 247
Urotropine ..... 1 gr. — 1gr,50 318

V

Valérianate de lithine 173
— de menthol 321
Validol 321
Valyl 322
Vanadique (Acide 322
Vasenol 323
Vaso-dilatateurs 325
Vasogène au mercure 328
Véronal ..... 0,50 — 1 gr. 330
Vésipyrine ..... 1 — 3 gr. 332
Viferral 333
Vioforme 334
Viscolane 334

Y

Yoghourt 98
Yohimbine ..... 0,005 — 0,01 335

Z

Zimphène ..... 0,10 — 0,50 336
Zinc (Dioxyde et peroxyde de) 81
— (Sozoiodolate de) 273
— (Sulfanilate de) 204

Pharmacie LIMOUSIN

2 bis, Rue Blanche, PARIS

Appareils à fabriquer l'Oxygène

INHALATEUR A OXYGÈNE

Oxygène contre *Affections pulmonaires, Chlorose, Diabète.*

Chloral perlé Limousin

Hydrate de chloral en capsules dragéifiées

Capsules tænifuges Limousin

Selon la formule du Dr *Crequy,*

16 capsules contre le tænia

Liqueur de Pichi Limousin

Contre les *Affections de la Vessie*

Pichi Lithiné Limousin

Contre les *Manifestations arthritiques*

Teinture de Condurango Limousin

Vin, Saccharolé. — Tonique de l'estomac

Capsulines d'Hypnone Limousin

Crayons à l'huile de Croton

Combrétine Limousin

Spécifique des Maladies de Foie

Géranine contre le Diabète

LABORATOIRE VICARIO

52, Rue Sedaine, PARIS (XI^e)

ASPIRINE GRANULÉE VICARIO
à 0 gr. 50 par cuillerée à café.

HÉROÏNE, comprimés à 0 gr. 0025
— — 0 gr. 005
— — 0 gr. 01

IODOTHYRINE
en comprimés à 0 gr. 25

LYCETOL EFFERVESCENT VICARIO

CACHETS BAYER

ASPIRINE	en boîtes de	10	cachets à	0 gr. 25
—	—	10	—	0 gr. 50
—	—	20	—	0 gr. 50
CITARINE	—	10	—	1 gr. 00
HELMITOL	—	10	—	0 gr. 50
SAÏODINE	—	10	—	0 gr. 50
SALOPHÈNE		10	—	0 gr. 50
SULFONAL	—	10	—	0 gr. 50
TRIONAL	—	10	—	0 gr. 25
—	—	10	—	0 gr. 50
VÉRONAL	—	10	—	0 gr. 25
—	—	10	—	0 gr. 50

(A suivre)

Laboratoire VICARIO *(Suite)*

COMPRIMÉS BAYER

ASPIRINE, en tubes de 20 comprimés à 0 gr. 50
CITARINE, — 10 — 2 gr. 00
SAÏODINE, — 20 — 0 gr. 50
VÉRONAL, — 10 — 0 gr. 50

DRAGÉES BAYER-ISOPRAL
en flacons de 20 dragées à 0 gr. 50

CORYFINE, **liquide** (flacon avec pinceau).
— **pâte pectorale**, (boîte).

MONOTAL, (flacon).

ONGUENT BAYER A L'IOTHION
25 0/0, (tube).

SPIROSAL
solution alcoolique à 25 0/0, (flacon).

TANNIGÈNE
(flacon avec mesure représentant 25 centigr).

Échantillons et littérature sur demande au

LABORATOIRE VICARIO

52, Rue Sedaine, 52

TÉLÉPH. : **908-51** **PARIS (XI^e^)**

BIOSINE
LE PERDRIEL

Glycérophosphate DOUBLE
de Chaux et de Fer
effervescent

La BIOSINE représente le plus complet des reconstituants et des toniques de l'organisme. Son action puissante s'opère à la fois sur les Systèmes Nerveux, Osseux et Sanguin.

Elle régularise la circulation et tonifie le muscle cardiaque.

De saveur agréable, elle convient à tous les tempéraments et, ne contenant pas de sucre, elle peut être prescrite aux diabétiques.

Grâce à la formation d'une légère quantité de citro-tartrate de soude, elle empêche la constipation.

Prise aux repas, elle active la digestion par l'Acide carbonique **NAISSANT** qui facilite son assimilation.

LE PERDRIEL

11, rue Milton, PARIS, et toutes les Pharmacies

RÉPERTOIRE

DES

Principaux Médicaments Nouveaux

Figurant pour la 1re fois dans le Formulaire.

Acéto-tartrate d'aluminium 18
Acide ellagique 117
Acide glyconique 121
— pyroligneux 243
Acoïne 12
Aesco-quinine 16
Almatéine 16
Alsol 18
Aluminium (Acéto-tartrate d') 18
Ammonium (Benzoate d') 20
Anisothéobromine 23
Argent (Fluorure d') 287
Arsénogène 29
Artérénol (Chlorhydrate d') 30
Asquirrol 33
Autane 36
Bacillol 37

Benzoate d'ammonium..... 26
Bibrome-béhénate de calcium..... 52
Bismuth (Triiodophénate basique de)..... 197
Bromhydrate de diméthylamino-diméthyl-isovaléryl-oxyacétate de priopyle..... 244
Bromocolle..... 44
Bromométhylate de morphine..... 45
Bromotane..... 46
Calcium (Bibrome-béhénate de..... 52
— (Iodate de)..... 53
Camphosal..... 56
Carbonate de thymol..... 306
Chlorhydrate d'artérénol..... 30
Chlorhydrate d'homonérone..... 139
Choléinate de sodium..... 269
Corosuccin..... 69
Coryloforme..... 70
Coryphine..... 71
Diméthylamino-diméthyl-isovaléryl-oxyacétate de priopyle (Bromhydrate de)..... 244
Disodoquinone-phénolphtaléinique..... 270
Dyspeptine..... 79
Ellagique (Acide)..... 117
Estone..... 86
Euphorbia peplus..... 90
Fluoroforme..... 102
Fluorure d'argent..... 287
Formestone..... 86
Formicine..... 113

EUGÉINE PRUNIER

(Phospho-mannitate de fer granulé)

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

Prescrit depuis 40 ans

CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria.

Le meilleur aliment des enfants

Paris, 6, avenue Victoria, et Pharmacies

CONSTIPATION

Guérison par la véritable

Poudre Laxative de Vichy

du Dr Léonce SOULIGOUX

Laxatif sûr, agréable, facile à prendre

Le flac. de 25 doses environ 2 fr. 50

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHces.

MOULES

A Ovules, Suppositoires, Bougies

PILULIERS, PRESSES

Râpes, Porte-Entonnoirs

MACHINES A ÉMULSIONNER

Et tous instruments de Comptoir

CATALOGUE ILLUSTRÉ FRANCO

SEGAUD, Château-Regnault-Bogny (Ardennes)

GUIDE DU MÉDECIN PRATICIEN

Aide Mémoire

DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE & D'OBSTÉTRIQUE

Par le Dr P. GUIBAL

Ancien interne des hôpitaux de Paris

1903, 1 vol. in-18 de 676 p., avec 349 fig., cart. **7 fr. 50**

NÉVRALGIES

MIGRAINES, NEURASTHÉNIE et toutes **MALADIES NERVEUSES. Guérison certaine** par les **PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES** du **Dr CRONIER** Prix: **3** fr. la boite avec Notice.

Franco poste.

Dépôt: **SCHMITT**, Pharm., **75, rue La Boëtie. PARIS et toutes pharmacies. France et Étranger.**

Échantillon gratis et franco à MM. les Docteurs.

GRAND PRIX, EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900

Compagnie des Vaselines Françaises

PÉTRÉOLINE - LANCELOT

Téléphone : 117-84 MARQUE DÉPOSÉE

FENAILLE & DESPEAUX, SUCCRS

USINES A AUBERVILLIERS, PRÈS PARIS

Bureaux : 11 bis, rue du Conservatoire, PARIS (XIe arrt)

La **PÉTRÉOLINE** ou Vaseline Française guérit rapidement : **Brûlures, Gerçures du Sein, Crevasses, Varioles, Erysipèles, Eczémas**, et toutes les maladies de peau en général. Elle est neutre, inodore et insipide.

Oléo-Naphtine pour injections hypodermiques

Nous recommandons d'exiger la signature de **LANCELOT & Cie**

VASELINE BLANCHE FENAILLE & DESPEAUX

La **PÉTRÉOLINE** *et la* **Vaseline** *s'emploient en Pharmacie, Parfumerie, Art vétérinaire, etc., etc.*

Dépôt à Paris, 11 bis, rue du Conservatoire, et chez tous les Droguistes de France et de l'Etranger.

JUGLANDINE FERROUILLAT

LYMPHATISME — ANÉMIE — TUBERCULOSE

PRINCIPES ACTIFS du NOYER

et AMERS FRANCS combinés chimiquement avec IODE, FER LACTÉ et GLYCÉROPHOSPHATE de CHAUX

Liquide léger, d'un goût exquis, la **JUGLANDINE FERROUILLAT** faiblement alcoolisée, a cet avantage, très apprécié du Corps médical, de pouvoir être utilement prescrite aux estomacs **faibles, délicats** ou **épuisés**, chez l'**Enfant** comme chez l'**Adulte** ou le **Vieillard.** Prix : **5** fr.

Dépôt général : **PHARMACIE du CHATELET**

35, rue de Rivoli, PARIS

ET DANS TOUTES LES PHARMACIES

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE

Ni caustique, ni toxique, ne tachant pas.

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Obstétrique, Chirurgie

Maladies Vénériennes.

SOLUTION au 1/100e (1 cuillerée à soupe dans 1 litre d'eau pour usage courant).

Savon Bactéricide à l'Aniodol à 2 %

POUDRE D'ANIODOL

INSOLUBLE, à la place de l'IODOFORME.

ÉCHANTILLONS AUX DOCTEURS : 32, Rue des Mathurins, PARIS.

Anesthésie, Antisepsie

PAR

L'ORTHOFORME

MALLEVAL

ORTHO comprimés MALLEVAL

Larynx, Pharynx, Bouche,
Gencives, Langue, Palais,
Estomac.

Pharmacie J. MALLEVAL, 34, Rue du Plat, LYON

Formidine 113
Fulgural 115
Gaiac-saponine 117
Gallogène 117
Glyconique (Acide) 121
Grisérine 125
Hétraline 137
Homonérone (Chlorhydrate d') 139
Hydroxycaféine 143
Iatrévine 145
Ichtyolidine 147
Iodate de calcium 53
Iodocol 149
Iodoménine 150
Lithine (Salolo-phosphate de) 173
Lysane 175
Lysosulfol 176
Mélal 182
Mercure de phényle 33
Méthylène-urée bromotannique 46
Morphine (Bromométhylate de) 45
Néoforme 197
Neu-sidonal 202
Nizine 204
Paralysol 215
Phényle (Mercure de) 33
Pipérazine (Thyohydrocarburosulfonate de) 147
Pyroiodone 241
Pyroligneux (Acide) 243

Quiétol 244
Quinine (Æsco-) 16
Rotra 249
Salocréol 252
Salolophosphate de lithine 173
Saponine (Gaïac-) 117
Sidonal (Neu-) 202
Sodium (Choléinate de) 269
Sodophtalyl 270
Sulfanilate de zinc 204
Sulfogénol 285
Sulfopyrine 286
Sullacétine 287
Tachiol 287
Tannobromine 292
Tannothymal 294
Tannyl 294
Thaolaxine 296
Thiodine 304
Thymol (Carbonate de) 306
Thymotal 306
Thyohydrocarburosulfonate de pipérazine 147
Triiodophénate basique de bismuth 197
Tuberculine C. L 312
Urogosane 317
Vasenol 323
Viscolane 334
Zinc (Sulfanilate de) 204

LE

VALÉRIANATE de PIERLOT

Liquide ou en Capsules

Reste TOUJOURS et MALGRÉ TOUT

l'unique préparation EFFICACE
et INOFFENSIVE résumant tous
les principes SÉDATIFS et
NÉVROSTHÉNIQUES de la

VALÉRIANE officinale

LANCELOT ✲ ET Cie
26 et 28, rue Saint-Claude. — PARIS

— Affections du Cœur —
et de la Circulation Générale

PANDIGITALE HOUDAS

Contient tous les principes actifs de la feuille fraîche de Digitale ainsi qu'un élément diurétique qui ne peut exister dans les glucosides isolés.

En flacons de 25 centimètres cubes
— XX à XXX gouttes par jour —

ENVOI D'ÉCHANTILLONS FRANCO

LANCELOT ✲ & Cie
26 et 28, rue Saint-Claude. — PARIS

L'APPENDICITE ÉVITÉE

ainsi que tous les

Engorgements des Voies Digestives

Par l'**EMPLOI RÉGULIER** de la

Magnésie Durel

Le plus doux, le plus efficace
Le plus agréable des Laxatifs

Dépôt : 7, Bd Denain et dans toutes Pharmacies

SALVO-PÉTROLIA

VASELINE GARANTIE PURE

COLIS POSTAUX Franco port et Emballage pour la France	De 5 kil. 1 caisse de 4 btes 1 kil.	De 10 kil. 1 caisse de 1 bte 8 kil.
Salvo-Petrollia blanche, extra, pour	12 fr.	22 fr.
— — — N° 1 —	11 »	20 »
— — — N° 2*** —	9 »	16 »
Salvine vaseline pure blanche —	10 »	18 »

Demander les prix spéciaux pour **25**, **50** *et* **100 kil.**

VASELINES INDUSTRIELLES & VÉTÉRINAIRES

Huiles de Vaseline pharmaceutiques & Industrielles

H. HUMBLOT, Georges de BRONSKI S^EUR

Usines & Bureaux à **ARGENTEUIL** (S.-&-O.), 55, rue de Pontoise

Répertoire des Synonymes

Abrastol = Asaprol.
Acéton-chloréton = Chlorétone.
Acétophénone = Hypnone, phénylméthylacétone.
Acétopyrine = Acéto-salicylate d'antipyrine.
Acétosalicylate d'antipyrine = Acétopyrine.
Acétotartrate d'aluminium = Alsol.
Acétyléthoxyphényluréthane = Thermodine.
Acétylparaoxyphénylurethane = Neurodine.
Acétyltanin = Tannigène.
Acide diiodoparaphénylsulfurique = Sozoïodol.
Acide diméthylarsénique = Cacodylate de soude.
Acide ellagique = Gallogène.
Albuminate de tanin = Tannalbine, tannate d'albumine.
Alsol = Acétotrate d'aluminium.
Alypine = Chlorhydrate de benzoyl-tétraméthyldiamino-éthyldiméthylcarbinol primaire.
Amylène-chloral = Diméthyléthyl-carbinolchloral, dormiol.
Anesthésine = Éther éthylique de l'acide p.-amidobenzoïque.
Angioneurosine — *Glonoïne*, nitroglycérine, trinitrine.
Anhydrométhylencitrate d'hexaméthylentétramine = Citramino-xyphène, helmitol.
Anhydrométhylencitrate de soude = Citarine.
Anhydro-oxyméthylène-diphosphate acide de quinine = Phytinate de quinine.
Anilide de l'acide méta-arsénique = Atoxyl.
Argent colloïdal = Collargol.
Argent (*Fluorure d'*) = Tachéol.
Aristoquine = Éther carbonique neutre de la quinine.
Asaprol = Abrastol.
Asparaginate de mercure = Aspartate de mercure.
Aspartate de mercure = Asparaginate de mercure.
Asquirrol = Mercure de phényle.
Atoxyl = Anilide de l'acide méta-arsénique.
Benzoïlperoxyde = Peroxyde de benzoyle.
Benzosaline = Éther méthylique d l'acide benzoyl-salicylique.

Biolactyl = Bouillon de culture, ferment lactique, lactobacilline.
Bismuth (Triiodophénate basique de) = Néoforme.
Bismuthol = Gastérine, phosphate de bismuth soluble.
Bornyval = Éther isovalérianique du bornéol.
Borovertine = Triborate d'hexaméthylènetétramine.
Bouillon de culture = Biolactyl, ferment lactique, lactobacilline.
Broméine = Bromhydrate acide de codéine.
Bromhydrate acide de codéine = Broméine.
Bromhydrate de diméthylamino-diméthyl-isovalityl-oxyacétate de propyle = Quiétol.
Bromhydrate de scopolamine = Euscopol, scopomorphine.
Bromodiéthylacétamide = Neuronal.
Bromotane = Méthylène-urée bromotannique.
Cacodylate de soude = Acide diméthylarsénique.
Carbonate de créosote = Créosotal, créosote carbonatée.
Carbonate de thymol = Thymotal.
Chlorétone = Acéton-chloréton.
Chlorhydrate d'amyléine = Chlorhydrate de l'éther benzoïque du diméthylaminopropanol, stovaïne.
Chlorhydrate de benzoylmorphine = Péronine.
Chlorhydrate de benzoyl-tétraméthyldiamino-éthyldiméthylcarbinol primaire = Alypine.
Chlorhydrate de cotarnine = Stypticine.
Chlorhydrate d'homorénone = Chlorhydrate de l'éthylamino-acéto-pyrocatéchine.
Chlorhydrate de l'éther benzoïque du dimethylaminopropona = Chlorhydrate d'amyléine, stovaïne.
Chlorhydrate d'éthylnarcéine = Narcyl.
Chlorhydrate de morphigénine = Épiosine.
Chloroiodie = Oxyquinoléine, vioforme.
Cidrase = Ferments du cidre.
Cinnamate de soude = Hétol.
Citarine = Anhydrométhylencitrate de soude.
Citraminoxyphène = Anhydrométhylencitrate d'hexaméthylentétramine, helmitol.
Citrate de l'amino-acétylparaphénétidine = Citrocolle.
Citrate d'argent = Itrol.
Citrate double de théobromine et de soude = Urocitral.
Citrocolle = Citrate de l'amino-acétylparaphénétidine.
Collargol = Argent colloïdal.
Colloïdes = Métaux colloïdaux.
Créosal = Tannate de créosote.

SOCIÉTÉ ANONYME DES PRODUITS

Fréd. BAYER & Cie

AGURINE Acétate de Théobromine et de soude. Diurétique nouveau, plus puissant et mieux toléré que la Théobromine. Dose : 0 gr. 50 à 1 gr., 3 fois par jour. — **Comprimés Bayer d'Agurine**, à 0 gr. 50, préparés par A. VICARIO.

ALYPINE Nouvel anesthésique. Succédané avantageux de la cocaïne, employé aux mêmes doses, moitié moins toxique, neutre, stérilisable. — **Comprimés Bayer d'Alypine pure**, à 2, 5 et 20 centigr.

ARISTOCHINE Dérivé insipide de la quinine. S'emploie à doses de 0 gr. 50 à 1 gr., une à plusieurs fois par jour dans les *fièvres* (malaria, typhus). Excellents résultats dans la *Coqueluche*, à doses de 0 gr. 10 à 0 gr. 25 (1, 4, 1/2 comprimés). — **Comprimés Bayer d'Aristochine**, à 0 gr. 50, préparés par A. VICARIO.

HELMITOL Antiseptique des voies urinaires. Plus actif et mieux supporté que l'hexaméthylène-tétramine. Dosage : 1 gr., 3 ou 4 fois par jour, en **Cachets** ou **Comprimés Bayer d'Helmitol**, à 0 gr. 50 préparés par A. VICARIO.

MÉSOTANE Succédané presque inodore du salicylate de méthyle, plus actif et plus facilement résorbé. S'emploie dans le traitement externe des affections rhumatismales, en frictions légères, mélangé à 50 0/0 d'huile, de vaseline, etc.

PROTARGOL Protéinate d'argent. Antigonococcique. S'emploie à la place du nitrate d'argent dans le traitement de la gonorrhée, des affections de la conjonctive, en pommades à 10 0/0, dans les brûlures.

THÉOCINE SOLUBLE **Acétate de Théocine sodique.** — Le plus puissant diurétique de la série xanthique. Dose : 15 à 30 centigr., 3 ou 4 fois par jour, après les repas, à dissoudre dans du liquide chaud. (Pas à jeun) — **Comprimés Bayer de Théocine Soluble**, à 0 gr. 30, préparés par A. VICARIO.

Échantillons gratuits sur demande à la

SOCIÉTÉ BAYER

5, Cité Paradis, PARIS (X^e^)

Téléph. : 130-26

NEVRALGESINE DÉBORDES

Remise spéciale pour la revente

NÉVRALGIES

Guérison certaine & radicale
Soulagement des accès en quelques minutes
Agréable ★ Inoffensif

PRIX : 3 FR.

Dépôt : Phie DÉBORDES MOULINS (Allier)
et toutes Pharmacies

MIGRAINES

Remise spéciale pour la revente

LA NÉVRALGÉSINE DÉBORDES

quoique très active

Ne contient aucun toxique; son emploi est sans aucun danger

Envoi gratis sur demande d'un spécimen à MM. les Docteurs qui désirent un produit efficace contre les névralgies rebelles oculaires, rhumatismales ou autres.

ANTICOMITIALE

A base de bromocyanure double de potassium et de strontium iodurés et extrait concentré de valériane.

INDICATIONS. — Affections nerveuses :
ÉPILEPSIE, Hystérie, Danse de Saint-Guy

FORMOL-NAZINE

Poudre à priser à base de formol ou aldéhyde formique

Antiseptique puissant, Désinfection complète de la muqueuse du nez, Guérison radicale du Rhume de cerveau, Coryza, Ozène, etc.

Pharmacie BOUCHET à Poitiers

DÉPOT GÉNÉRAL Chez les Commissionnaires en Spécialités.

Chaudronnerie industrielle

P. DERIVEAU, CONSTRUCTEUR

10 et 12, rue Popincourt, Paris

AUTOCLAVES

Alambics. — Bassines
Appareils à déplacement
Filtres. — Conges, etc.

Appareils sur plans tous métaux

Envoi du Catalogue sur demande

Téléphone 918-57

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, PARIS

Nouveaux éléments de Pharmacie

Par A. ANDOUARD

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE NANTES

6e édition, 1905. 1 vol. grand in-8, 1168 p., 225 fig., cart..... **24 fr.**

Formulaire des Médications nouvelles

Méthodes nouvelles et Traitements nouveaux

Par le Dr H. GILLET

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS

3e édition, 1909. 1 vol. in-18 de 264 p., avec figures, cart..... **3 fr.**

Société anonyme des produits Fréd. BAYER & Cie 5, Cité Paradis, 5 — PARIS (X^e^)
Usine à FLERS, par CROIX (Nord)

RECONSTITUANT par EXCELLENCE (80 °/₀ d'albumoses)

STIMULANT de L'APPÉTIT

Anémie, Chlorose, Tuberculose
Rachitisme, Débilité, Convalescence

SOMATOSE

Dose pour adultes: 8 à 12 gr. par jour en plusieurs fois.
Enfants: demi-doses, suivant l'âge.

La **Somatose** doit toujours être prise dissoute.

On trouve dans toutes les pharmacies la **Somatose** en solution, de goût agréable et toute prête à l'emploi.
La **Somatose liquide** se prend aux doses suivantes :
Adultes: une cuillerée à café 2 à 4 fois par jour.
Enfants : Une ou deux cuillerées à café, suivant l'âge, de 2 à 4 fois par jour.

PRESCRIRE :

Somatose liquide

ORDINAIRE
OU AROMATISÉE
Selon le goût du Malade

Échantillons franco sur demande à MM. les Docteurs : **Société BAYER, 5, Cité Paradis, PARIS**

Créosotal = Carbonate de créosote, créosote carbonatée.
Créosote carbonatée = Carbonate de créosote, créosotal.
Crésoliodide = Europhène, iodure d'isobutylorthocrésol.
Cryogénine = Métabenzamine semicarbazide.
Cystopurine = Sel double d'hexaméthylentétramine et d'acétate de sodium.
Diéthylènediamine = Pipérazérine, pipérazine, spermine.
Diéthylmalonylurée = Véronal.
Diéthylsulfone-diéthylméthane = Tétraéthylsulfone-diméthylméthane, tétronal.
Diéthylsulfone-méthylméthane = Trional.
Digalène = Digitoxine soluble.
Digitoxine soluble = Digalène.
Diméthylamidophényldiméthylpyrazolone = Diméthylamidoantipyrine, pyramidon.
Diméthylamido-antipyrine = Diméthylamido-phénil-diméthylpyrazolone, pyramidon.
Diméthylamino-diméthyl-isocaluryl-oxyacétate de propyle (bromhydrate de) = Quiétol.
Diméthylamino-paraxanthine = Paraxine.
Diméthyléthylcarbinolchloral = Amylène-chloral, dormiol.
Diméthylxanthine = Théocine, théophylline.
Dionine = Éthylmorphine.
Dioxyde de magnésium = Hopogan, peroxyde de magnésium.
Dioxyde de zinc = Ektogan, peroxyde de zinc.
Dioxybenzolhexaméthylène tétramine = Hitraline.
Dipropylmalonylurée = Proponal.
Disodoquinone-phénolphtaléinique = Sodophtalyl.
Diurétine = Salicylate de théobromine et de soude.
Dormiol = Amylène-chloral. diméthyléthylcarbinolchloral.
Ektogan = Dioxyde ou peroxyde de zinc.
Ellagique (acide) = Gallogène.
Énésol = Salicylarsinate de mercure.
Épiosine = Chlorhydrate de morphigénine.
Érythrol = Iodure double de bismuth et de cinchonidine.
Essence de bois gras de cèdre = Libanol.
Estoral = Éther borique du menthol.
Éther de l'acide iodhydrique = Iothion.
Éther borique du menthol = Estoral.
Éther carbonique neutre de la quinine = Aristoquine.
Éther composé du gaïacol = Styracol.
Éther diacétique de la morphine = Héroïne.
Éther éthylique de l'acide p-amidobenzoïque = Anesthésine.

Éther gaïacol phosphorique = Phosphate de gaïacol.
Éther glycérique de l'acide mono-salicylique = Glycosal.
Éther isovalérianique du bornéol = Bornyval.
Éther lactique de la paraphénétidine = Lactophénine, lactylphénétidine.
Éther méthylique de l'acide benzoylsalicylique = Benzosaline.
Éther méthylique de l'acide méthylbenzotétraméthyl-y-oxypipéridine-carbonique = Eucaïne.
Éther méthyloxyméthylique de l'acide salicylique = Mésotane.
Éther phénylique de l'acide acétylsalicylique = Vésipyrine.
Éther quinique de l'acide salicylique = Saloquinine.
Éther salicylique de l'acétylparamidophénol = Salophène.
Éther salicylique du santalol = Santyl.
Éthylcarbonate de quinine = Euquinine.
Éthylmorphine = Dionine.
Eucaïne = Éther méthylique de l'acide méthylbenzo-tétraméthyl-y-oxypipéridine carbonique.
Eumydrine = Méthylonitrate d'atropine.
Euquinine = Éthylcarbonate de quinine.
Europhène = Crésoliodide, iodure d'isobutylorthocrésol.
Euscopol = Bromhydrate de scopolomanine, scopomorphine.
Exalgine = Méthylacétaniline.
Extrait protoplasmique des globules sanguins = Hémoplase.
Ferment lactique = Biolactyl, bouillon de culture, lactobacilline.
Ferments du cidre = Cidrase.
Ferments de raisins = Œnase.
Ferripyrine = Ferropyrine.
Fibrolysine = Sel double de salicylate de soude et de thiosinamine.
Fluorure d'argent = Tachiol.
Formaldéhyde cotoïne = Fortoïne, méthylène di-cotoïne.
Formiate de quinine = Quinoforme.
Formol saponifié = Lusoforme, lysoform.
Fortoïne = Formaldéhyde cotoïne, méthylène di-cotoïne.
Gaïacophosphal = Phosphite neutre de gaïacol.
Gallogène = Acide ellagique.
Gastérine = Bismuthol, phosphate de bismuth soluble.
Glonoïne = Angioneurosine, nitroglycérine, trinitrine.
Glycosal = Éther glycérique de l'acide mono-salicylique.
Grisérine = Loretine.
Helmitol = Anhydrométhylencitrate d'hexaméthylentétramine-citraminoxyphène.
Hémoplase = Extrait protoplasmique des globules sanguins.

Laboratoire d'Hypodermie de Paris

15, Avenue Perrichont, 15, PARIS

ÉLECTROSOLS MÉTALLIQUES

— Solutions métalliques colloïdales, — **stables, isotoniques,** à dosage constant, —— obtenues par **voie électrique.** ——

Argosol solution colloïdale d' **Argent**
Platinosol d° d° de **Platine**
Mercurosol d° d° de **Mercure**

BOITE DE 6 AMPOULES DE 5 cm³ = **5** fr.
d° **3** d° **10** cm³ = **5** fr.
FLACON SPÉCIAL DE 100 cm³ = **10** fr.

Échantillons sur demande

AMPOULES (MARQUE DÉPOSÉE) **"NOVA"**

A tous médicaments, rigoureusement dosées et stérilisées.

(Demander le prix-courant).

VALS

Eaux Min^es Nat^es admises dans les Hôpitaux

Saint-Jean. Maux d'estomac, appétit, digestions.

Précieuse. Bile, calculs, foie, gastralgies, goutte.

Rigolette. Appauvrissement du sang, débilités.

Désirée. Constipation, coliques néphrétiques, calculs

Magdeleine. Foie, reins, gravelle, diabète.

Dominique. Asthme, chloro-anémie, débilités.

Impératrice. Estomac. Eau de table parfaite.

Très agréables à boire. Une Bouteille par jour.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX à VALS, Ardèche.

LE " GÉLATINO-PHOSPHATE "

Phosphate de chaux pur, soluble, sous une forme nouvelle. Souverain dans : **ANÉMIE, RACHITISME, CROISSANCE, GROSSESSES,** etc.

Se vend en gelée, le pot **3** fr. **50** *et en sirop, le flacon* **2** fr. **50**

LA " FARINETTE-NORMANDE "

Farine nutritive glycérophosphatée chocolatée, idéale pour enfants, convalescents, vieillards.

Prix : **1** fr. **70** *la boîte.*

Pharmacie LAILLER, à Saint-Romain (Seine-Inférieure)

ET TOUTES PHARMACIES

LA PISTOIA

PLANCHE

(2 SIÈCLES DE SUCCÈS !) *Garantie sans Colchique*

GUÉRIT LA GOUTTE

les Rhumatismes, l'Arthritisme

Toutes Pharmacies et **P. PLANCHE, Ph^ien,**

1, Boulevard de la Madeleine, Marseille.

NOTICE et BOITE de 30 doses, 3'15 *franco.*

Hermophényl = Mercure phénoldisulfonate de sodium.
Héroïne = Étherdiacétique de la morphine.
Hétol = Cinnamate de soude.
Hétraline = Dioxybenzolhexaméthylène tétramine.
Hexaméthylène tétramine = Urotropine.
Honthin = Tannate d'albumine kératiné.
Hopogan = Dioxyde ou peroxyde de magnésium.
Hyoscine = Scopolamine.
Hypnone = Acétophénone = phénylméthylacétone.
Ichtoïdine = Thyohydrocarburosulfonate de pipérazine.
Iodéine = Iodure de codéine.
Iodocatéchine = Néosiode.
Iodol = Tétraiodure de pyrrol.
Iodosalicylate de bismuth = Iodyline.
Iodothyrine = Thyroïodine de Baumann.
Iodure de codéine = Iodéine.
Iodure double de bismuth et de cinchonidine = Érythrol.
Iodure d'isobutylorthocrésol = Crésoliodide, europhène.
Iodyline = Iodosalicylate de bismuth.
Iothion = Éther de l'acide iodhydrique.
Itrol = Citrate d'argent.
Lactobacilline = Biolactyl, bouillon de culture, ferment lactique.
Lactophénine = Éther lactique de la paraphénétidine, lactylphénétidine.
Lécithine = Phospholutéine.
Libanol = Essence de bois gras de cèdre.
Lithine (*Salolo-phosphate de*) = Solvosal-lithium.
Lithion-diurétine = Salicylate de théobromine et de lithine, urophérine.
Lorétine = Grisérine.
Lusoforme = Formol saponifié, lisoforme, lysoform.
Lycétol = Tartrate de diméthylpipérazine.
Malacine = Malakine, salicylparaphénétidine.
Malonal = Diéthylmalonylurée.
Mercure de phényle = Asquirrol.
Mercure phénoldisulfonate de sodium = Hermophényl.
Mésotane = Éther méthyloxyméthylique de l'acide salicylique
Métabenzamine, Semi-carbazide = Cryogénine.
Métal-ferment = Solutions métalliques à l'état colloïdal.
Métaux colloïdaux = Colloïdes.
Métaxycyanocinnamate de sodium = Zymphène.
Méthylacétaniline = Exalgine.

Méthylène di-cotoïne = Formaldéhyde cotoïne, fortoïne.
Méthylène urée bromotannique = Bromotane.
Méthylonitrate d'atropine = Eumydrine.
Morus alba = Mûrier blanc.
Musculosine = Plasma musculaire.
Narcyl = Chlorhydrate d'éthylnarcéine.
Néoforme = Triiodophénate basique de bismuth.
Néosiode = Iodocatéchine.
Neurodine = Acétylparaoxyphénylurélhane.
Neuronal = Bromodiéthylacétamide.
Nitroglycérine = Angioneurosine, glonoïne, trinitrine.
Nizine = Sulfanilate de zinc.
Nosophène = Tétraiodophénolphtaléine.
Œnase = Ferments de raisin.
Oxycamphre = Oxaphore.
Oxyquinoléine chlorovodée = Vioforme.
Paraphénolsulfonate d'anesthésine = Subcutine, subcutol.
Paraxine = Diméthylaminoparaxanthine.
Péronine = Chlorhydrate de benzoylmorphine.
Peroxyde de benzoyle = Benzoïlperoxyde.
Peroxyde de magnésium = Dioxyde de magnésium, hopogan.
Peroxyde de zinc = Dioxyde de zinc, ektogan.
Phénétide = Carbonate de quinine, quinaphénine.
Phénolphtaléine = Purgène.
Phényle (*Mercure de*) = Asquirrol.
Phénylméthylacétone = Acétophénone, hypnone.
Phénylpropiolate de soude = Thermiol.
Phosphate de bismuth = Bismuthol, gastérine.
Phosphate de gaïacol = Éther gaïacolphosphorique.
Phosphite neutre de gaïacol = Gaïacophosphal.
Phospholutéine = Lécithine.
Phosphotal = Phosphite neutre de créosote.
Phtalate de cotarnine = Styptol.
Phytinate de quinine = Anhydro-oxyméthylène, diphosphate acide de quinine.
Pipérazine = Diéthylènediamine, pipérazérine, spermine.
Pipérazine (*Thyohydrocarbure sulfonate de*) = Ichtyolidine.
Plasma musculaire = Musculosine.
Proponal = Dipropylmalonylurée.
Purgène = Phénolphtaléine.
Pyramidon = Diméthyl-amido-antipyrine, diméthylamido-phénil, diméthyl-pyrazolone.
Pyrénol = Pyrane.

SIROPS de J.-P. LAROZE

aux

Écorces d'Oranges amères

Sirop Laroze dépuratif à l'Iodure de potassium pur, 1 gr. par cuillerée à potage; 0 gr. 25 par cuillerée à café, indiqué dans la ***syphilis***, l'***actinomycose***, l'***asthme***, le ***psoriasis***, les ***cirrhoses***, etc.

Sirop Laroze à l'Iodure de sodium pur, même dosage. A employer de préférence dans les ***cardiopathies***, les ***affections vasculaires non spécifiques***, et toutes les fois qu'il s'agit de combattre une prédisposition morbide (syphilis exceptée), par un usage continu de l'iodure.

Sirop Laroze à l'Iodure de strontium pur, même dosage. Répond à toutes les indications générales des iodures. S'emploie plus particulièrement chez les malades à tube digestif sensible, et chez ceux où il y a lieu de craindre une insuffisance rénale ***(albuminuries, cardiorénaux,*** etc.)

Sirop Laroze au Proto-Iodure de Fer et au Quassia Amara, renferme par cuillerée à potage 0 gr. 05 de proto-iodure de fer. Ce sirop convient dans le ***rachitisme***, l'***anémie***, sous toutes ses formes; les propriétés toniques et apéritives du Quassia ajoutent encore à la valeur de la préparation.

Sirop Laroze d'Écorces d'Oranges amères, tonique et digestif; 2 à 4 cuillerées à potage par jour.

Nous prions MM. les Docteurs d'exiger sur les flacons le nom de *LAROZE*

Maison J.-P. LAROZE

ROHAIS ET C^ie^, **Pharmacien de 1^re^ Classe**

2, Rue des Lions-St-Paul, PARIS

THÉRAPEUTIQUE, HYGIÈNE, MÉDECINE LÉGALE MATIÈRE MÉDICALE, PHARMACOLOGIE.

Précis de Thérapeutique, par le Dr H. Vaquez. 1907, 1 vol. in-8 de 492 pages, cart. ..... 10 fr.

Traité élémentaire de Thérapeutique, de matière médicale et de pharmacologie, par le Dr A. Mauguat. 6e *édition*, 1905, 2 vol. in-8.. 24 fr.

Thérapeutique clinique, par le Dr Huchard. 1909, 1 volume in-8 de 650 pages..... 12 fr.

Guide et Formulaire de Thérapeutique, par le Dr Herzen. 5e *édition*. 1909, 1 vol. in-18, 850 pages, relié..... 10 fr.

Mémorial thérapeutique, par C. Daniel. 1902, 1 vol. in-12, 240 pages, relié (*format portefeuille*)..... 3 fr. 50

Nouveau Formulaire magistral de Thérapeutique clinique et de Pharmacologie, par le Dr O. Martin. 3e *édition*, 1905, 1 vol. in-18 de 892 pages, sur papier mince, cart..... 10 fr.

L'art de Formuler, par le Dr Breuil. 1903, 1 vol. in-12, 300 pages, cart. (*format de poche*)..... 4 fr.

Traité de Pharmacologie et de Matière médicale, par J. Herail. 1900, 1 vol. in-8 de 800 pages, avec 100 figures..... 12 fr.

Nouveaux Éléments de Pharmacie, par Andouard, professeur à l'École de Nantes. 6e *édition*, 1905, 1 vol. gr. in-8, 1200 p., 225 fig., cart. 24 fr.

Aide-Mémoire de Pharmacie, par Ferrand. 5e *édition*, 1891, 1 vol. in-18 jesus de 852 pages, 168 figures, cartonné..... 8 fr.

Formulaire des Médications nouvelles, par le Dr Henri Gillet. 1909, 1 vol. in-18 de 300 pages, cartonné. 3 *édition*..... 3 fr.

Formulaire des Médicaments nouveaux, par H. Bocquillon-Limousin, 21e *édition*. 1909, 1 vol. in-18 de 300 pages, cartonné..... 3 fr.

Formulaire des Spécialités pharmaceutiques pour 1909, par le Dr Garrigue. 1909, 1 vol. in-18 de 417 pages, cartonné..... 3 fr.

Tableaux synoptiques d'Hygiène, par le Dr Reille. 1900, 1 vol. gr. in-8 de 200 pages, cartonné..... 3 fr.

Traité d'Hygiène, publié en 20 fascicules sous la direction du Professeur Chantemesse et du Dr Mosny. Chaque fascicule se vend séparément ainsi que cartonné avec un supplément de 1 fr. 50.

I. *Atmosphère et climats*, 3 fr. — II. *Le sol et l'eau*, 10 fr. — III. *Hygiène individuelle*, 6 fr. — IV. *Hygiène alimentaire*, 6 fr. — V. *Hygiène de l'habitation*. — VI. *Hygiène scolaire*. — VII. *Hygiène industrielle*, 12 fr. — VIII. *Hygiène hospitalière*, 6 fr. — IX. *Hygiène militaire*, 7 fr. 50. — X. *Hygiène navale*, 7 fr. 50. — XI. *Hygiène coloniale*, 12 fr. — XIII. *Hygiène rurale*, 6 fr. — XIV. *Approvisionnement communal*, 10 fr.

Nouveaux Éléments d'Hygiène, par J. Arnould. 5e *édition*, 1907, 1 vol. gr. in-8, 1050 pages, 252 figures, cartonné..... 20 fr.

Précis de Médecine légale, par le Dr V. Balthazard. 1906, 1 vol. in-8, 498 p., avec 39 fig. noires, 2 pl. col., cart..... 8 fr.

Précis de Médecine légale, par le Dr Ch. Vibert. 7e *édition*, 1908, 1 vol. in-8 de 912 pages, avec 87 figures et 5 planches en chromo..... 10 fr.

Atlas-Manuel de Médecine légale, par le professeur Hofmann, de Vienne, et Vibert, 1 vol. in-16, 170 p., avec 56 pl. col. et 193 fig., relié.. 18 fr.

Cours de Médecine légale, par le professeur P. Brouardel. 4 v. in-8. 127 fr. 50

Précis de Toxicologie clinique et medico-légale, par le Dr Vibert. 2e *édit.*, 1907, 1 vol. in-8 de 940 pages, avec figures et 1 planche coloriée. 10 fr.

Précis de Toxicologie, par A. Chapuis. 2e *édit.*, 1897, 1 vol. in-8.. 9 fr.

CLINIQUE INTERNE. — DIAGNOSTIC.

Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique, publié en fascicules, par A. Gilbert et L. Thoinot, professeurs à la Faculté de médecine de Paris. 1906-1909. 40 fascicules gr. in-8 avec figures.

Chaque fascicule se vend séparément ainsi que cartonné avec un supplément de 1 fr. 50 par fascicule. L'ouvrage complet coûtera environ 200 fr.

I. *Maladies microbiennes en général*, 4 fr. — II. *Fièvres éruptives*, 4 fr. — III. *Fièvre typhoïde*, 4 fr. — IV. *Maladies communes à l'Homme et aux Animaux*, 8 fr. — V. *Paludisme et Trypanosomiase*, 2 fr. 50. — VI. *Maladies exotiques*, 8 fr. — VII. *Maladies vénériennes*, 6 fr. — VIII. *Rhumatismes et Pseudo-Rhumatismes*, 3 fr. 50. — IX. *Grippe, Coqueluche, Oreillons, Diphtérie*, 3 fr. 50. — X. *Streptococcie, Staphylococcie, Pneumococcie, Colibacillose*, 3 fr. 50. — XI. *Intoxications*, 6 fr. — XII. *Nutrition* (diabète, goutte, obésité), 7 fr. — XIII. *Cancer*., 12 fr. — XIV. *Maladies de la peau*, 10 fr. — XV. *Bouche, Pharynx et Œsophage*, 5 fr. — XVI. *Mal. de l'Estomac*. — XVII. *M. de l'Intestin*, 9 fr. — XVIII. *M. du Péritoine*. — XIX. *M. du Foie et de la Rate*. — XX. *M. des Glandes salivaires et du Pancréas*, 7 fr. — XXI. *M. des Reins*, 9 fr. — XXII. *Organes génito-urinaires*, 8 fr. — XXIII. *M. du Cœur*. — XXIV. *M. des Artères*, 8 fr. — XXV. *M. des Veines et Lymphatiques*. — XXVI. *M. du Sang*. — XXVII. *M. du Nez et du Larynx*, 5 fr. — XXVIII. *Sémiologie de l'Appareil respiratoire*, 4 fr.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris, par les professeurs Trousseau et Peter. *1re édition*. 1902, 3 vol. in-8, ensemble 2616 p... 32 fr.

Consultations médicales. I. *Thérapeutique clinique*, par le Dr Huchard, médecin de l'hôpital Necker, membre de l'Académie de médecine. 1909, 1 vol. in-8. 12 fr. — II. *Consultations sur les Maladies de l'Appareil digestif*. — III. *Consultations sur les Maladies de l'Appareil circulatoire et respiratoire*, sous presse.

Guide du Médecin praticien, par Guibal. 1902, 1 vol. in-18, 900 p. 7 fr. 50

Atlas-Manuel de Diagnostic clinique, par C. Jakob, A. Letienne, *3e édit.* 1 vol. in-16 de 378 pages, avec 68 pl. coloriées, relié..... 15 fr.

Manuel de Séméiologie médicale, par le Dr Palasne de Champeaux. 1905, 1 vol. in-18 de 360 pages, avec 66 fig. noires et coloriées, cart... 5 fr.

Précis de Coprologie clinique, par le Dr R. Gaultier. 1907, 1 vol. in-8 de 384 pages, avec 65 figures et 1 planche coloriée..... 7 fr.

Séméiologie pratique des Poumons, par le Dr Barbier, médecin des hôpitaux. 1902, 1 vol. in-18, avec fig. noires et col., cart..... 4 fr.

Tableaux synoptiques de Symptomatologie, par le Dr M. Gaultier. 1900, 1 vol. gr. in-8, 200 pages, cartonné..... 3 fr.

Précis d'Auscultation, par le Dr Coiffier. *5e édition*, 1902. 1 vol. in-18 de 150 pages, avec figures coloriées, cartonné..... 5 fr.

Dictionnaire de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie, par Emile Littré et A. Gilbert, *21e édition*, 1908. 1 vol. gr. in-8 de 1850 pages, avec 800 figures, relié..... 30 fr.

Hématologie et Cytologie cliniques, par le Dr Lefas. 1904, 1 vol in-18, cartonné..... 3 fr.

Guide pratique pour les Analyses de Chimie physiologique, par le Dr Martz. 1899, 1 vol. in-16 de 264 pages, avec 52 figures, cart... 3 fr.

Tableaux synoptiques pour les Analyses médicales, par le Dr Bruquin. 1902, 1 vol. in-16..... 1 fr. 50

Tableaux synoptiques pour l'Analyse des Urines, par Brenet. *3e édition*, 1905. 1 vol. in-16 de 80 pages, cartonné..... 1 fr. 50

Guide pratique pour l'Analyse des Urines, par G. Mercier, *5e édition*. 1907, 1 vol. in-18, 255 pages, avec 50 fig. et 5 pl. col., cart. 4 fr.

Les Accidents du Travail, par le Dr Vibert. 1906, 1 v. in-8, 716 p. 10 fr.

Maison Henry Mure, Pont St-Esprit (Gard)

A. GAZAGNE, Pharmacien de 1re classe Gendre et Succr

Maladies du Cerveau

ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE, NÉVROSES

Traitées depuis 40 ans avec succès par les

SIROPS HENRY MURE

1° Au ***Bromure de Potassium.***
2° Au ***Bromure de Sodium.***
3° ***Polybromuré*** (potassium, sodium, ammonium).
4° Au ***Bromure de Strontium*** (exempt de Baryte).

Rigoureusement dosés. 2 grammes de sel chimiquement pur par cuillerée à potage et 50 centigrammes par cuillerée à café de sirop d'écorces d'oranges amères irréprochable.

Établies avec des soins et des éléments susceptibles de satisfaire le praticien le plus difficile, ces préparations permettent de comparer expérimentalement, dans des conditions identiques, la valeur thérapeutique des divers bromures seuls ou associés. — Flacon : **5 fr.**

Le SIROP de HENRY MURE au **bromure de strontium** rend les plus grands services dans toutes les Névroses, les Maladies du cœur, de l'estomac et des reins. Son utilité est incontestable dans les Dyspepsies gastro-intestinales et dans l'Albuminurie.

Les SIROPS de HENRY MURE peuvent se prendre purs ou dans une tasse de **Thé diurétique de France.**

Prix du Flacon : **5 francs**

THÉ DIURÉTIQUE DE FRANCE

MALADIES des REINS et GRAVELLE. Affection des VOIES URINAIRES. CATARRHE de VESSIE. Accidents spéciaux anciens. Modification très prompte des urines.

Prix de la Boîte : **2 francs**

Quiétol = Diméthylamino-diméthyl-isovaléryl-oxyacétate de priopyle (Bromhydrate de).
Quinaphénine = Phénétide, carbonate de quinine.
Quinate de pipérazine = Sidonal.
Quinine (*Phytinate de*) = Anhydro-oxyméthylène-diphosphate acide de quinine.
Quinique (*Acide*) = Urosine.
Quinoforme = Formiate de quinine.
Salicylarsinate de mercure = Énésol.
Salicylate de théobromine et de lécithine = Lithion, diurétine, urophérine.
Salicylate de théobromine et de soude = Diurétine.
Salicylparaphénétidine = Malacine, malakine.
Salophène = Éther salicylique de l'acétylparamidophénol.
Saloquinine = Éther quinique de l'acide salicylique.
Santhéose = Théobromine.
Santyl = Éther salicylique du santalol.
Scopolamine = Hyoscine.
Scopomorphine = Euscopol, bromhydrate de scopolamine.
Sel double d'hexaméthylènetétramine et d'acétate de sodium = Cystopurine.
Sel double de salicylate de soude et de thiosinamine = Fibrolysine.
Sel double de théobromine sodée et lactate de sodium = Théolactine.
Sidnal = Quinate de pipérazine.
Sodophtalyl = Disodoquinone-phénolphtaléinique.
Solutions métalliques à l'état colloïdal = Métal-ferment.
Solvosal-lithium = Salolo-phosphate de lithine.
Sozoiodol = Acide diiodoparaphényl sulfurique.
Spermine = Diéthylediamine, pipérazérine, pipérazine.
Stovaïne = Chlorhydrate d'amyléine, chlorhydrate de l'éther benzoïque du diméthylamino-propanol.
Stypticine = Chlorhydrate de cotarnine.
Styptol = Phtalate de cotarnine.
Styracol = Éther composé du gaïacol.
Subcutine = Paraphénolsulfonate d'anesthésine, subcutol.
Sulfanilate de zinc = Nizine.
Tachiol = Fluorure d'argent.
Tannalbine = Albuminate de tanin, tannate d'albumine.
Tannate d'albumine = Albuminate de tanin, tannalbine.
Tannate d'albumine kératiné = Honthin.
Tannate de créosote = Créosol.
Tannigène = Acétyltanin.

Tartrate de diméthylpipérazine = Lycétol.
Tétraéthylsulfone-diméthylméthane = Diéthylsulfone-diéthylméthane, tétronal.
Tétraiodophénolphtaléine = Nosophène.
Tétraïodure de pyrrol = Iodol.
Tétronal = Diéthylsulfone-diéthylméthane, tétraéthylsulfone diméthylméthane.
Théobromine = Santhéose.
Théocine = Diméthylxanthine, théophylline.
Théolactine = Sel double de théobromine sodée et lactate de sodium.
Théophylline = Diméthylxanthine, théocine.
Thermiol = Phénylpropiolate de soude.
Thermodine = Acétyléthoxyphényluréthane.
Thymotal = Carbonate de thymol.
Thyohydrocarbure sulfonate de pipérazine = Ichtyolidine.
Thyroïodine = Iodothyrine.
Triborate d'hexaméthylènetétramine = Borovertine.
Triiodophénate basique de bismuth = Néoforme.
Trinitrine = Angioneurosine, glonoïne, nitroglycérine.
Trional = Diéthylsulfone méthyleméthane.
Urocitral = Citrate double de théobromine et de soude.
Urophérine = Lithion-diurétine, salicylate de théobromine et de lithine.
Urosine = Quinique (Acide).
Urotropine = Héxaméthylène tétramine.
Validol = Valérianate de menthol.
Véronal = Diéthylmalonylurée.
Vésipyrine = Éther phénylique de l'acide acétyl-salicylique
Vioforme = Oxyquinoléine chloroïodée.
Zimphène = Métaxycyanocinnamate de sodium.
Zinc (*Sulfanilate de*) = Nizine.

BRULURES PYROLEOL
Suppression de la douleur
DE TOUTE ESPÈCE Guérison radicale
Laboratoire ***Ch. EDET*** (Alençon) et toutes Pharmacies
Paris. Dépôt Général Phie ROBERT, 37, r. de Bourgogne.

EXTRAIT DE GRAINES DE COTONNIER

Lactagol

Produit ayant servi aux expériences et motivé des communications à l'Académie de Médecine et dans d'autres sociétés savantes.

Spécifique Galactogène

produit en deux ou trois jours un accroissement remarquable de la sécrétion lactée et une augmentation notable des matières grasses et albuminoïdes du lait.
DOSE : 3 à 4 cuillerées à café par jour dans du lait.

Il est prouvé par l'Analyse des Urines que les Médicaments les mieux absorbés sont ceux dissous dans le Vasogène (hydrocarbures oxygénés liquides)

Iodosol

Vasogène iodé à 6 °/₀ usage externe et interne. N'irrite ni ne colore la peau. Plus efficace que la teinture d'iode et les iodures.

CADOSOL à 20 et 50 °/₀ (Vasogène cadique.)
CAMPHROSOL (Vasogène camphré chloroformé au 1/3)
CREOSOTOSOL (Vasogène créosoté 20 °/₀.)
GAIACOSOL (Vasogène gaiacolé 10 °/₀.)
GOUDROSOL (Vasogène au goudron 25 °/₀.)
ICHTHYOSOL (Vasogène ichthyolé 10 °/₀.)
IODOFORMOSOL (Vasogène iodoformé 3 °/₀.)
MENTHOSOL (Vasogène menthol é 2 et 10 °/₀.)
QUININOSOL (Vasogène à la quinine 5 °/₀.)
SALICYLOSOL (Vasogène salicylé 10 °/₀.)
SOUFROSOL (Vasogène soufré 3 °/₀.)
CADOSOL à 50 °/₀ spécial pour Bains.
VASOGÈNE Hg. 33 1/3 et 50 °/₀ (Vasog consistant mercuriel).

Société Fédérale des Pharmaciens de France
11, Rue Payenne — PARIS

CHARLARD-VIGIER

Pharmacien de 1re classe
Lauréat des Hôpitaux et de l'Ecole de Pharmacie de Paris
12, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS

CAPSULES DE CORPS THYROÏDE VIGIER, à 0 gr. 10 par capsule. Dose : 2 à 6 par jour, contre *obésité, myxœdème, goitre, fibromes, métrorragie, arrêts de la croissance, fractures.* Ne se prennent que sur l'ordonnance du médecin.

CAPSULES PANCRÉATIQUES VIGIER. à 0 gr. 50. *Diabète, etc.*

CAPSULES RÉNALES. *Albuminurie, néphrites.*

CAPSULES OVARIQUES VIGIER, à 0 gr. 20 de substance ovarienne. *Aménorrhée, dysménorrhée, chlorose, troubles de la ménopause, de la puberté.* Dose : 2 à 6 capsules par jour.

CAPSULES ORCHITIQUES VIGIER, à 0 gr. 20 de substance testiculaire. *Neurasthénie, ataxie, débilité sénile, impuissance.*

CAPSULES SURRÉNALES VIGIER, à 0 gr. 25. *Maladie d'Addison. Hémoptysies. Myocardite scléreuse. Rachitisme.*

CAPSULES HÉPATIQUES, à 0 gr. 30. *Ictère, cirrhose,* etc.

CAPSULES DE THYMUS, à 0 gr. 25 centigr. *Pour le développement des soins, excitant de la nutrition, faiblesse de constitution et neurasthénie, pelade, myxœdème, maladie de Basedow.*

SACCHAROLÉ DE QUINQUINA VIGIER. *Tonique reconstituant, fébrifuge.* Dose : 1 à 2 cuillerées à café par jour.

COCAÏNE BORATÉE VIGIER contre les *affections* de la *bouche,* de la *gorge* et du *larynx.* Dose : 2 à 4 pastilles par jour.

ELIXIR GLYCÉRO-PHOSPHATÉ IODO-TANNIQUE VIGIER. — *Lymphatisme, anémie, épuisement, surmenage, neurasthénie.* Prix : Un franc.

ÉLIXIR DE TERPINE VIGIER (0 gr. 50 par cuillerée à soupe).

SAVON DENTIFRICE VIGIER antiseptique, pour entretenir les dents, les gencives, et éviter les accidents buccaux.

PILULES RHÉO-FERRÉES VIGIER, spéciales contre la *constipation.* Laxatives, n'affaiblissant pas, une pilule au dîner.

SAVONS ANTISEPTIQUES VIGIER, *hygiéniques et médicamenteux.* Savon doux ou pur, s. hygiénique, s. surgras au beurre de cacao, s. à la glycérine. — S. Panama, s. Panama et goudron, s. naphtol soufré, s. goudron et naphtol, s. à l'ichtyol, s. sulfureux, etc.

AMPOULES GAÏACACODYLIQUES VIGIER. — Un cent. cube représente 0 gr. 05 de *cacodylate de gaïacol.* **PERLÉINES.**

AMPOULES DE CACODYLATE DE FER VIGIER, à 0 gr. 05.

SERINGUE SPÉCIALE POUR HUILE GRISE VIGIER, à 40 p. 100.

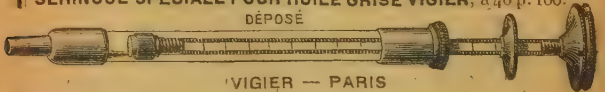

HUILE GRISE STÉRILISÉE VIGIER, à 40 p. 100 pour injection. *Syphilis.* Seringue spéciale du Dr Barthélemy.

HUILE AU CALOMEL, à 0 gr. 05, 1 c. c., *stérilisée et indolore.*

HUILE AU SUBLIMÉ. à 0 gr. 01 par c. c., *indolore.*

BORO-BORAX, antiseptique pour tout usage.

CACHETS-COMPRIMÉS

COPAHIDIA MAZERON

DÉPOSÉ

Dosés à 1 gramme de

Baume de COPAHU pur solidifiable

PAR CACHET

Deux cachets le matin, Deux à midi, Deux le soir en mangeant

Pharmacie MAZERON

72, Faubourg Poissonnière, 72 — PARIS

APIO-GRAVÉOL BESSON

Produit retiré de l'Apium Graveolens ou Céleri sauvage d'Algerie

Préparation végétale constituant un nouveau traitement de la Goutte, des Rhumatismes et en général de toutes les affections, douleurs, se rattachant à la diathèse arthritique, telles que : douleurs articulaires et musculaires, lombaires et viscérales, douleurs néphrétiques, sciatiques, œdème et gonflement de la face dorsale des mains ou des chevilles, acné et roséole de nature arthritique, etc.

Agit par son action diurétique, éliminatrice et excitante des *oxydations*, qu'il assure de la façon la plus énergique en même temps qu'il favorise l'élimination des produits de désassimilation. Modifie en 12 heures la composition des urines : utile toutes les fois qu'il y a indication de parer aux auto-intoxications par défaut d'oxydation ou d'élimination.

*A MM. les Docteurs qui ne l'auraient pas reçue, l'auteur envoie franco sa brochure sur l'***APIO-GRAVÉOL** *avec observations et analyses.*

Maurice BESSON, pharmacien de 1re classe, 29, rue de l'Obélisque, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Dépôt à Paris, chez M. CHARTON

Pharmacien, 2, rue Tiron, près la rue de Rivoli

HOPOGAN

USAGE INTERNE

exclusivement préparés
par BOCQUILLON-LIMOUSIN
pour l'usage Médical.

Les seuls Peroxydes expérimentés
aux Hôpitaux.
17, RUE D'ATHÈNES, PARIS.

EKTOGAN

USAGE EXTERNE

LA VENTE SOUS FORME DE POUDRE
est supprimée par suite des contrefaçons

Le flacon poudreur faisant exception pour l'*EKTOGAN*

HOPOGAN

Pour l'Estomac
- Comprimés
- Cachets
- Paquets
- Prises Bébé
- Granulé

Intestin
- Capsules gélatinées
- Pilules Kérat

Pastilles (bouche et gorge)

EKTOGAN

- Flacon poudreur
- Pommade (ordinaire)
- Pommade salicylée
- Emplâtres divers
- Savon

Gazes, Pansements
Pour nez, oreilles

Coton hydrophile

RÉPERTOIRE

DES

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

ET DES

Spécialités pharmaceutiques

NOUVELLES ET USUELLES [1]

Acétate de théocine sodique	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Acide salicylique	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Adrénaline Clin	Clin et Cie et Comar et fils et Cie 20, rue des Fossés-St-Jacques.
Agurine	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Airol Roche	Hoffmann, Laroche et Cie, 7, rue St-Claude.
Alypine	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Algocratine (cachets)	E. Lancosme, 71, avenue d'Antin.
Ampoules Adrian à stérilisation	Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle.
Ampoules Adrian d'iodure d'amyle	Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle.
Ampoules Adrian d'iodure d'éthyle	Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle.
Ampoules Adrian de nitrite d'amyle	Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle.
Ampoules Boissy au nitrite d'amyle	Delouche, 2, place Vendôme.
Ampoules Boissy à l'iodure d'éthyle	Delouche, 2, place Vendôme.
Ampoules Boissy à l'iodure d'amyle	Delouche, 2, place Vendôme.
Ampoules-bouteilles Nova	Laboratoire central d'hypodermie, 15, avenue Perrichont.
Ampoules gaïacacodyliques Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Ampoules Lorot à l'atoxyl (*tous dosages, 5, 10, 20, 50, etc*)	Lorot, 42, rue Richer.

(1) Pour les spécialités non mentionnées dans ce répertoire, consulter le *Formulaire des spécialités pharmaceutiques* de GAUTIER et RENAULT, et le *Nouveau Formulaire des spécialités pharmaceutiques pour 1909* du Dr GARDETTE, ainsi que les éditions *1907* et *1908* de ce formulaire.

Ampoules magnésicodynes Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Ampoules phosphatées Terrial	Terrial, 39, boul. Haussmann.
Ampoules phosphorées Terrial	Terrial, 39, boul. Haussmann.
Ampoules de quinocodyne Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Amylodiastase	Thépenier, 2, boulevard des Filles-du-Calvaire.
Analgine	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Anesthésiques	Pharmacie centrale de France, 7, rue de Jouy.
Aniodol	Sté de l'Aniodol, 32, r. des Mathurins.
Anteine, formiate alcalin	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Antiasthmatique Barral	Fumouze, 78, faubourg St-Denis.
Anticalculose Chevreux	Barbier, 1, rue Michelet.
Anticomitiale Bouchet	Bouchet, à Poitiers.
Antidiabétique Duhourcau	Pharm. centrale, 7, rue de Jouy.
Antidiabétique Rabot	Rabot, Ph., à Versailles.
Antipyrine effervescente	Le Perdriel, 11, rue Milton.
Antiseptique Pearson	Villemur et Cie, 40, rue Albouy.
Antiseptiques Larochette	Chazy, Mulsant, Marduel frères et Polot, à Villefranche-sur-Saône.
Apio-graréol	Besson, à Chalon-sur-Saône.
Argosol	Laboratoire d'hypodermie, 15, avenue Perrichont.
Aristochine	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Aristol	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Arrhénal	Adrian, 9, rue de la Perle.
Arsiodyl	Chassaigne, pharmacien à Ruffec (Charente).
Aspirine granulée Vicario	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Asquirrol	Poulenc frères, 92, rue Vieille-du-Temple.
Atoxyl	Poulenc frères, 92, rue Vieille-du-Temple.
Atoxyl Lorot français cristallisé (*ampoules à tous dosages, 5, 10, 20, 50, etc., comprimés à 5 centigr., gouttes, pilules*)	Lorot, 42, rue Richer.
Avanazol	Couturieux, 57, avenue d'Antin.
Avasine de Couturieux	Couturieux, 57, avenue d'Antin.

ANTISEPTIQUE PEARSON

" LA CRÉOLINE "

Le plus puissant désinfectant hygiénique
non TOXIQUE, non CAUSTIQUE, non OXYDANT

USAGES MÉDICAUX ET VÉTÉRINAIRES

AVIS

La dénomination " **CRÉOLINE** " a été reconnue comme étant la propriété exclusive de la Maison **PEARSON**, par arrêt de la Cour d'Appel de Paris (8 Août 1901).

L'Antiseptique Pearson

s'emploie par simple mélange à l'eau. Il est soluble en toutes proportions et forme une émulsion laiteuse très homogène.

Dosages

Lavages, arrosages, pulvérisations : 1 pour 1.000 (1 litre pour 1.000 litres d'eau).
Assainissement et désodorisation : 1 pour 500 (1 litre pour 500 litres d'eau).
Grande désinfection : 1 à 2 pour 100 (1 ou 2 litres pour 100 litres d'eau).

Ses multiples applications, son pouvoir désinfectant énergique et son réel bon marché l'ont fait adopter, après analyses comparatives avec les autres produits dits *similaires*, par tous les services sanitaires de la Ville de Paris, Préfectures de Police et de la Seine, Ministères, Compagnies de chemins de fer, Exploitations agricoles, Usines, nombreuses Municipalités de Province, etc.

Sur demande envoi franco Échantillon
Prix courant et brochure scientifique

SIÈGE SOCIAL : **Téléphone 434-43.**

40, rue Albouy, Paris (X^e^)

Adresse télégraphique : **CRÉOLINE PARIS**

Destruction assurée des Tæ[illegible]as

Botriocéphales, Ankylostomes et autres Ve[illegible]rs

TÆNIFUGE FRANÇAIS

Du Dr E. DUHOURCAU (de Cauterets)

EXTRAIT CHLOROFORMO-HUILEUX DE FOUGÈRE MALE

Le plus commode, le plus sûr, le plus rapide le plus inoffensif des Tænifuges.

12 Capsules à prendre en 10 minutes : puis plus rien!

Adopté par les Conseils supérieurs de Santé des Ministères de la Marine et des Colonies, par la C[illegible] transatlantique, etc.

ADMIS DANS LES HOPITAUX DE PARIS

Médailles bronze, argent, or, aux Expositions de Lyon, Bordeaux, Bruxelles, Rochefort, Brest et Ostende. 4 récompenses à l'Exposition Universelle de Paris (1900). Hors concours à Paris et à Londres (1901). Médaille d'or à Hanoï (1902) et à Rome (1903).

Prix : 6 Francs

Dépôt général : Pharmacie centrale de France, 7, rue de Jouy

PARIS

PILULES D'IODURE DE FER " VÉZU "

au Beurre de Cacao

DOSE : 6 par jour. — Prix de la boîte : 3 francs

Huile de foie de morue ferrugineuse " Vézu "

DOSE : 2 cuillerées par jour. Prix de la bouteille : 4 fr. 50

TÆNIFUGE " VÉZU "

CHAPELLE, Pharmacien, 5, cours Morand, 5, LYON

GOUPIL (P.) et BROQUIN (L.)

GUIDE PRATIQUE

pour l'Essai des Médicaments Chimiques

1905. 1 vol. in-8 de 359 pages, avec 28 fig. 6 fr.

MAISON DE SANTÉ ESQUIROL

23, rue de la Mairie, à Ivry-sur-Seine

Téléphone 301.67

Médecin-Directeur résidant :

Dr P. MOREAU DE TOURS

L'Établissement est divisé en deux parties indépendantes pour recevoir les malades libres, — neurasthéniques, morphinomanes — et les aliénés. — Pavillons isolés.

Les parents sont reçus à l'Établissement par le Dr Moreau de Tours, tous les jours de 10 à 3 heures, le mercredi et le dimanche toute la journée — Lundi et Vendredi, de 2 à 3, 58, rue de l'Université, Paris, du 15 octobre au 15 juillet.

MOYENS DE COMMUNICATIONS :

Tramways d'Ivry au Châtelet; Bateaux-mouches faisant escale à Ivry ; Chemin de fer de ceinture ; Chemin de Fer d'Orléans : station Le Chevaleret.

ÉTABLISSEMENT MÉDICAL DE MEYZIEUX (Isère) près LYON

TÉLÉPHONE N° 5

Fondé en 1881 par le Dr COURJON, Directeur général

Éclairage électrique, Chauffage à la vapeur. Parc et Jardins de 80 000 mètres carrés.

Maladies Nerveuses – Affections Chroniques

Cures de régime (Troubles de la nutrition, chroniques, convalescents, etc.)
Cures de sevrage (Alcool, **Morphine**, Tabac, Ether, etc.).
Cures d'isolement (**Neurasthénie**, Névroses diverses, etc.).

Annexes autonomes avec Pavillons séparés :

ANNEXE A :

MAISON DE SANTÉ

Maladies mentales. Pavillon spécial pour Psychiques convalescents

Médecin-Direct. Dr LARRIVÉ.

ANNEXE B :

INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE

Pour le traitement et l'éducation des **Enfants arriérés et nerveux**

HYDROTHÉRAPIE, ÉLECTROTHÉRAPIE, MASSAGE

Pour renseignements, s'adresser à **MEYZIEUX**, ou au Dr **COURJON** à **LYON**, 14, rue de la Barre. — TÉLÉPHONE 29-02.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS

Bibliothèque de Thérapeutique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. GILBERT et P. CARNOT

1909. 26 volumes in-8, de 4 à 500 pages, avec figures, cartonnés.
Chaque volume : **8** à **12** francs.

1re Série. — LES AGENTS THÉRAPEUTIQUES.

I. **Art de Formuler**, par le professeur GILBERT. 1 vol.
II. **Techniques thérapeutiques médicales**, par le Dr MILIAN. 1 vol.
III. **Techniques thérapeutiques chirurgicales**, par les Drs DUCROQUET et PAUCHET. 1 vol.
IV-VII. **Physiothérapie**.
I. *Electrothérapie*, par le Dr NOGIER. 1 vol.
II. *Radiothérapie, Radiumthérapie, Photothérapie, Thermothérapie*, par et Drs OUDIN et ZIMMERN. 1 vol.
III. *Kinésithérapie : Massage, Gymnastique, Mobilisation*, par les Drs P. CARNOT, DAGRON, DUCROQUET, NAGEOTTE-WILBOUCHEVITCH, CAUTRU, BOURCART. 1 vol. ..... **12** fr.
IV. *Mécanothérapie, Rééducation motrice, Jeux et Sports. Méthode de Bier. Hydrothérapie, Aérothérapie*, par les Drs FRAIKIN, GRENIER DE CARDENAL, CONSTENSOUX, PH. TISSIÉ, DELAGENIÈRE, PARISET. ..... **8** fr.
VIII. **Crénothérapie** (*Eaux minérales*). **Thalassothérapie. Climatothérapie**, par le professeur LANDOUZY. 1 vol.
IX. **Médicaments chimiques**. 1 vol.
X. **Médicaments végétaux**. 1 vol.
XI. **Médicaments animaux** (*Opothérapie*), par A. GILBERT et P. CARNOT. 1 vol.
XII. **Médicaments microbiens** (*Bactériothérapie, Vaccination, Sérothérapie*), par MECHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, LOUIS MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, SALIMBENI, DUJARDIN-BEAUMETZ, WASSERMANN, LEBER, CALMETTE, 1 vol. ..... **8** fr.
XIII. **Diététique et Régimes**, par le Dr Marcel LABBÉ. 1 vol.
XIV. **Psychothérapie**, par le prof. DEJERINE, le Dr André THOMAS. 1 vol.

2e Série. — LES MÉDICATIONS.

XV. **Médications générales**, par les Drs BOUCHARD, H. ROGER, SABOURAUD, SABRAZÈS, BERGONIÉ, APERT, P. CARNOT, Pierre MARIE, LÉPINE, Albert ROBIN et COYON, CHAUFFARD, WIDAL et LEMIERRE. 1 vol.
XVI. **Médications symptomatiques** (*Mal. nerv. resp. circulat.*), par BRISSAUD, Jean LÉPINE, SICARD, GUILLAIN, Pierre MARIE, MÉNÉTRIER, MAYOR.
XVII. **Médications symptomatiques** (*Mal. digest. hepat. rénale génit. et cutanées*) par GILBERT, CASTAIGNE, JACQUET et Marcel FERRAND.

3e Série. — LES TRAITEMENTS.

XVIII. **Maladies infectieuses générales**, par les Drs Marcel GARNIER, NOBÉCOURT, SIMOND. 1 vol.
XIX. **Maladies de la Nutrition et Intoxications**, par les Drs LEREBOULLET, LŒPER. 1 vol.
XX. **Maladies nerveuses**, par le Dr CLAUDE. 1 vol.
XXI. **Maladies respiratoires et Tuberculose**, par les Drs HIRTZ, RIST, KUSS, TUFFIER. 1 vol.
XXII. **Maladies circulatoires** (*Cœur, Vaisseaux, Sang*), par les Drs JOSUÉ, VAQUEZ et AUBERTIN, WIART. 1 vol.
XXIII. **Maladies génito-urinaires** (*Reins. Voies urinaires, Gynécologie*), par les Drs ACHARD, PAISSEAU, MARION, BRINDEAU.
XXIV. **Maladies digestives. Foie. Pancréas**, par les Drs P. CARNOT, COMBES. LECÈNE. 1 vol.
XXV. **Maladies cutanées et Maladies vénériennes**, par les Drs AUDRY, NICOLAS, DURAND. 1 vol. ..... **12** fr.
XXVI. **Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, du Larynx, de la Bouche et des Dents**, par les Drs DUPUY-DUTEMPS, Etienne LOMBARD, M. ROY. 1 vol.

Bain Pennès	Pennès, 2, rue de Latran.
Bananine Miathe	[illegible], rue Favart.
Barèges Fagard	Fagard, 23, av. de La Motte-Picquet.
Benzhermyl	Laboratoire Aguettant, à Lyon.
Benzoate d'hydrargyre (séruman)	Bayard et Cerbelaud, 99, avenue de Wagram.
Bétul-ol Midy	Midy, 113, faubourg St-Honoré.
Biiodure de mercure indolore Midy	Midy faubg. Saint-Honoré, 113.
Biogénine	Rochard, à Ste-Suzanne (Mayenne).
Biolactyl	Fournier frères, 26, boul. de l'Hôpital.
Biosine	Le Perdriel, 11, rue Milton.
Boldo-Verne	Verne, Grenoble.
Bonbons thyroïdiens Moncour	Moncour, à Boulogne-Paris.
Boricine Meissonnier	Meissonnier, 17, place Cadet.
Bougies Chaumel	Fumouze, 78, fg. St-Denis.
Bougies à l'Ektogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Bromalbin Adrian	Adrian, 9, rue de la Perle.
Bromhydrate d'émétine Cartaz	Cartaz, 84, rue Lafayette.
Bromidia	Roberts et Cie, 5, rue de la Paix.
Bromo-valéramine Lacaze	Lacaze, 51, rue Gay-Lussac.
Bromures Souffron	Souffron, 49, rue De Laborde.
Bulgarine	Thepenier, 2, boulevard des Filles-du-Calvaire.
Cachets antigoutteux et antirhumatismaux Rabot	Rabot, à Versailles.
Cachets Bayer à l'aspirine	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Cachets Bayer à la citarine	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Cachets Bayer à l'helmitol	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Cachets Bayer à la saïodine	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Cachets Bayer au salophène	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Cachets Bayer au sulfonal	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Cachets Bayer au trional	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Cachets Bayer au véronal	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Cachets d'Hopogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Cacodylates	Givaudan et Cie, à Lyon.

Cacodylate de soude Clin	Clin et Cie et Comar et fils, 20, rue des Fossés-St-Jacques.
Cacodyle Cussac	Cussac, à Bergerac.
Cacodyle Gonnon	Gonnon, à Lyon.
Cacodylium A. Petit-Miathe	Petit, 8, rue Favart.
Cacodylline Faudon	Faudon, 85, rue Turbigo.
Cadétates	Bouty et Cie, 1, rue de Châteaudun.
Cancroïne du Pr Adamkiewitz	Lorot, 42, rue Richer.
Capsicine	Coirre, 79, rue du Cherche-Midi.
Capsules Clin au bromure de camphre	Clin et Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques.
Capsules Clin au phosphotal	Clin et Cie et Comar et fils, rue des Fossés-St-Jacques, 20
Capsules Cognet	Cognet, 43, rue de Saintonge.
Capsules de colchi-sal Midy	Midy, 113, fg St-Honoré.
Capsules de corps thyroïde	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Capsules Dartois	Freyssinge, 83, rue de Rennes.
Capsules de Gonosan	Rohais, 2, rue des Lions.
Capsules orchitiques Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Capsules ovariques Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Capsules pancréatiques Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Capsules Raquin	Fumouze, 78, fg St-Denis.
Capsules de salol-santal	Cartaz, 81, rue Lafayette.
Capsules de santal Bretonneau	Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude.
Capsules surrénales Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Capsules taenifuges	Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche.
Capsules de thymus	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Capsules Thévenot (*à tous médicaments*)	Thévenot, à Dijon.
Capsuline Limousin	Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche.
Cascarine Leprince	Leprince, 24, rue Singer.
Cérélose	Midy, 113, faub. St-Honoré.
Cérébrine	Fournier, 21, rue St-Pétersbourg.
Cérérisia	Dr Legendre, rue des Lices, Angers.
Cétravose Gigon	A. et Dr A. Gigon, rue Coq-Héron, 7.
Charbon de Belloc	Champigny et Cie, 19, rue Jacob.

THIOCOL " ROCHE "

C'est le seul succédané de la créosote, dérivé du gaïacol, qui occupe une place prépondérante dans la thérapeutique officielle, grâce aux progrès importants qu'il réalise.

Il est *soluble dans l'eau, insipide, inodore*, non toxique, non caustique; il est entièrement assimilé.

Le Thiocol " Roche " arrête l'évolution de la **tuberculose pulmonaire**. Les bons effets que l'on obtient dans le traitement de cette maladie, engagent à en étendre l'emploi à toutes les **affections pulmonaires** (*Rapport* de la Clinique médicale de l'Université de Naples).

Le Thiocol " Roche " *favorise les oxydations organiques*, aussi est-il le complément nécessaire, sinon indispensable, de la cure d'air et de la suralimentation. C'est un stomachique remarquable, il *excite l'appétit* et *stimule les fonctions digestives* (Dr GRIPON).

Le Thiocol " Roche " est un *antiseptique du tube digestif*; il a été employé avec succès dans les *entérites aiguës ou chroniques*, la fièvre typhoïde, la malaria, etc.

Sirop Roche au Thiocol.. ..... Prix 4 fr.
Comprimés de Thiocol " Roche "..... » 2 »

DIGALÈNE

Solution de **DIGITOXINE SOLUBLE CLOETTA.**

Toutes les indications de la macération des feuilles fraîches de **DIGITALE**. Spécialement indiquée *quand il faut agir vite, quand il faut ménager le tube digestif, quand un traitement prolongé est nécessaire.*

PAS D'ACCUMULATION

s'emploie par la bouche, le rectum, en injections sous-cutanées, intra-veineuses, *intra-musculaires* indolores.

Fl. de 15 cc..... Prix 4 fr.

THIGÉNOL " ROCHE "

Solution huileuse d'oléosulfonate de sodium stable et de composition chimique toujours identique. Liquide brun foncé, de consistance sirupeuse, inodore, presque insipide. Le Thigénol se dissout en toutes proportions et sans altérations dans l'eau, l'alcool étendu, la glycérine. Employé avec succès, en dermatologie et gynécologie.

Ovules " Roche " au Thigénol
dosés à 30 p. 100..... Prix la boîte 4 fr.

Vente en gros : F. HOFFMANN-LA ROCHE et Cie
7, rue Saint-Claude, PARIS

BRETEAU (P.)

GUIDE PRATIQUE

des Falsifications et Altérations

des Substances alimentaires

1906. 1 vol. in-8, de 388 pages, avec 143 fig. et 8 pl. coloriées..... **7** fr.

DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE

Par CAGNY et GOBERT

1904. 2 vol. gr. in-8 de 1500 pages à 2 col., avec figures..... **30** fr.

Tout le monde doit l'avoir sous la main. C'est le ***Larousse*** de l'art vétérinaire.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE DE CHIRURGIE, DE PHARMACIE

Par LITTRÉ et GILBERT

Membre de l'Institut
Membre de l'Académie de médecine.

Prof. à la Faculté de médecine de Paris
Membre de l'Académie de médecine.

1908. 1 vol. gr. in-8, 1800 pages à 2 col., avec 860 fig. : broché, **25 francs** ; relié, **30 francs**.

Ouvrage complet

Tout le monde doit le posséder. C'est le LAROUSSE de l'art médical

TRAITEMENT INTENSIF

des Bronchites, Catarrhes, Tuberculoses

Par l'Emulsion Marchais

PHOSPHO-CRÉOSOTÉE

antibacillaire, reconstituante, calmante

De 3 à 6 cuillerées à café par jour et plus, dans du lait, bouillon, etc.

LES ACTUALITÉS MÉDICALES

Collection de volumes in-16, de 96 pages, cartonnés. Chaque volume : 1 fr. 50

Diagnostic des Maladies de la Moelle, par le Pr Grasset, 3e *édition*.
Diagnostic des Maladies de l'Encéphale, par le Pr Grasset, 2e *édition*.
L'Athérioscléose et son traitement, par le Dr Huchard.
La Cure de déchloruration, par les Drs F. Widal et Javal.
Le Rein mobile, par le Dr Legueu, agrégé à la Faculté de Paris.
Le Diabète, par le Pr Lépine. 2 vol.
Le Cytodiagnostic, par le Dr Marcel Labbé, agrégé à la Faculté de Paris.
La Radioscopie de l'Estomac, par Béclère et Delherm.
La Syphilis de la Moelle, par Gilbert et Lion.
L'alimentation des Enfants Malades, par le Dr Péhu.
Diagnostic de l'Appendicite, par le Dr Auvray, agrégé à la Fac. de Paris.
Les Rayons de Röntgen et le Diagnostic de la Tuberculose. des Affections thoraciques non tuberculeuses. des Maladies internes, par le Dr A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. 3 vol.
La Mécanothérapie, par le Dr L.-R. Regnier.
Radiothérapie et Photothérapie, par le Dr L.-R. Regnier.
Cancer et Tuberculose, par le Dr Claude, médecin des hôpitaux.
La Diphtérie, par les Drs H. Barbier, médecin des hôpitaux, et G. Ulmann.
Le Traitement de la Syphilis, par le Dr Emery, 2e *édition*.
Le Traitement de l'Épilepsie, par le Dr Gilles de la Tourette.
La Psychologie du Rêve, par Vaschide et Pieron.
Les Régénérations d'organes, par le Dr P. Carnot.
Le Tétanos, par les Drs J. Courmont et M. Doyon.
Les Albuminuries curables, par le Dr J. Teissier, Pr à la Faculté de Lyon.
Thérapeutique oculaire, par le Dr F. Terrien.
La Fatigue oculaire, par le Dr Dor.
Les Auto intoxications de la grossesse, par le Dr Bouffe de Saint-Blaise, accoucheur des hôpitaux de Paris.
Le Rhume des Foins, par le Dr Garel, médecin des hôpitaux de Lyon.
Le Rhumatisme articulaire aigu en Bactériologie, par les Drs Triboulet, médecin des hôpitaux, et Covon.
Les Enfants retardataires, par le Dr Apert, médecin des hôpitaux.
La Goutte et son traitement, par le Dr Apert.
Les Oxydations de l'Organisme, par les Drs Enriquez et Sicard.
Les Maladies du Cuir chevelu, par le Dr Gastou, 2e *édition*.
Les Dilatations de l'Estomac, par le Dr R. Gauthier.
La Démence précoce, par les Drs Deny et Roy.
Les Folies intermittentes, par les Drs Deny et Camus.
Les Accidents du Travail, par le Dr Georges Brouardel, 2e *édition*.
Le Traitement de la Constipation, par le Dr Froussard, 2e *édition*.
La Médication phosphorée, par H. Labbé.
La Médication surrénale, par les Drs Oppenheim et Loeper.
Les Médications préventives, par le Dr Nattan-Larrier.
La Protection de la Santé publique, par le Dr Mosny.
L'Odorat et ses Troubles, par le Dr Collet, agrégé à la Faculté de Lyon.
Les Rayons N et les Rayons N_1, par le Dr Bordier.
Le Traitement de la Surdité, par le Dr Chavanne.
Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr René Gaultier.
La Technique histo-bactériologique moderne, par le Dr Lefas.
L'Obésité et son traitement, par le Dr Le Noir.
Les Thérapeutiques récentes dans les Maladies Nerveuses, par les Drs Lannois et Porot.
L'Ionothérapie électrique, par les Drs Delherm et Laquerrière.
Calculs des Voies Biliaires et Pancréatites, par le Dr Gaultier.
Les Médications nouvelles en Obstétrique, par le Dr Keim.
Les Empoisonnements Alimentaires par le Dr Sacquépée

EUONYMINE PAUL THIBAULT

Pilules laxatives, antibilieuses

MALADIES DU FOIE — CONSTIPATION

PARIS — 76, Rue des Petits-Champs — PARIS

GRANULES DE J. LABOUREUR

SANS ODEUR NI SAVEUR

AU VALÉRIANATE D'AMMONIAQUE PUR (0.10 par granule)

Seul approuvé par l'Académie de Médecine

Sur le rapport approbatif de l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, lu et adopté dans la séance du 31 Mars 1857, M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a pris un Arrêté dont voici l'extrait :

« Le Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Agriculture du Commerce et des Travaux publics, Vu. . . . . .

ARRÊTE : Art. 1er. — La formule par M. LABOUREUR, pour la préparation du *Valérianate d'Ammoniaque*, est approuvée.

Le **Valérianate d'Ammoniaque** est employé avec succès contre les NEVRALGIES rebelles et en général contre toutes les AFFECTIONS NERVEUSES.

Deux granules trois fois par jour dans un peu d'eau sucrée ou une infusion de tilleul

NOTA. Ne devront être considérés comme préparés par l'auteur que les **GRANULES** renfermés dans des flacons scellés aux deux bouts par le cachet **LABOUREUR**, et portant sur l'étiquette la signature ci-contre

J. Laboureur

DÉPOT :

Pharmien Eug. **LABOUREUR**

8, Rue Dauphine, PARIS

PRIX DU FLACON : **4 francs**

VENTE. **J. LABOUREUR** *143, Rue de Bercy, PARIS*

Chloral perlé	Bocquillon-Limousin, *bis*, rue Blanche.
Chloralose	Merck, à Darmstadt.
Chloréthyle Bengué	Bengué, 47, rue La Bruyère.
Chlorol Marye	Société d'hygiène appliquée, 96, rue Philippe-de-Girard.
Choléine Camus	Camus, pharmacien à Moulins.
Cidrase	Couturieux, 57, avenue d'Antin.
Cigares Barral	Fumouze, 78, fg St-Denis.
Cigarettes Escouflaire	Escouflaire, ph. à Baisieux (Nord).
Cinnamate Cartaz	Cartaz, 81, rue Lafayette.
Citarine	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Citrophène du Dr Ross	Pharmacie centrale de France, 7, rue de Jouy.
Coaltar saponiné	Le Beuf, place de la Liberté, 4, Bayonne.
Cocaïne boratée Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Collargol Couturieux	Couturieux, 57, avenue d'Antin.
Combrétine Limousin	Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche.
Comprimés d'atoxyl Lorot	Lorot, 42, rue Richer.
Comprimés Bayer d'aspirine	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Comprimés Bayer de citarine	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Comprimés Bayer d'héroïne	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Comprimés Bayer d'iodothyrine	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Comprimés Bayer de saïodine	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Comprimés Bayer de véronal	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Comprimés Bretonneau	Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude.
Comprimés de carbonate de chaux Terrial	Terrial, 39, boul. Haussmann.
Comprimés de ferment lactique	Chevretin et Lematte, 25, rue Caumartin.
Comprimés d'Hopogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Comprimés d'hydrate de magnésie Terrial	Terrial, 39, boul. Haussmann.
Comprimés lactiques	Bayard et Cerbelaud, 99, avenue de Wagram.
Comprimés de tétranitrol	Roussel, 10, rue Washington.
Comprimés de trinitrine	Roussel, 10, rue Washington.
Condurol Sollier (*affections de l'estomac et de l'intestin*)	Sollier, à Martigny-les-Bains.

Contrexéville	Société des Eaux de Contrexéville, 16, rue de Hanovre.
Copahidia Mazeron	Mazeron, 72, fg Poissonnière.
Coryfine	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Crayons à l'ektogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Crème de morue	Péquart, à Verdun (Meuse).
Créoline	*(Voy.* ***Antiseptique Pearson.)***
Créosal Dubois	Dubois, 2, rue Logelbach.
Créosote Alpha	Champigny, 19, rue Jacob.
Crêpe Velpeau	Pharmacie centrale de France, 7, rue de Jouy.
Crésyl-Jeyes	Soc. fr. produits sanitaires 35, r. d. Francs-Bourgeois.
Culture pure sélectionnée (Biolactyl)	Laboratoire Fournier, 26, boulevard de l'Hôpital.
Cuscutine Foulon	Foulon, 88, fbg. du Temple.
Cypridol	Vial, 8, rue Vivienne.

Digalène	Hoffmann-Laroche et Cie, 7, rue St-Claude.
Digestifs Recourat	Recourat, à Beauvais.
Digitaline cristallisée Nativelle	24, place des Vosges.
Dionine	Merck, à Darmstadt.
Dormiol	Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie.
Dragées Bayer-Isopral	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Dragées biodurées hydrargyriques	Cabanès, 34, boul. Haussmann.
Dragées Carbonel au perchlorure de fer	Carbonel, pharmacien à Avignon.
Dragées Gélis et Conté	Labélonye, 99, rue d'Aboukir.
Dragées Gibert	Augendre, à Maisons-Laffitte.
Dragées Rabuteau	Clin et Cie, et Comar et fils, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques.
Dyspeptine Hepp	Laboratoire du Puits-d'Angle, Le Chesnay (S.-et-O.).

Eau dentifrice Cartaz	Cartaz, 81, rue Lafayette.
Ektogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Elatine Bouin	Fagard, 23, av. de la Motte-Picquet.
Electrargol	Clin, Comar et Cie, 20, rue des Fossés-St-Jacques.
Electraurol	Clin, Comar et Cie, 20, rue des Fossés-St-Jacques.

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie. Eclampsie. Convulsions des enfants, Chorée, Vertiges. Insomnie. Migraine.

TRIBROMURE de A. GIGON

DOSAGE FACILE - CONSERVATION INDEFINIE

Chaque flacon est accompagné d'une petite cuillère-mesure dosant exactement 1 gramme de ce sel qui se dissout facilement dans une infusion ou un liquide quelconque indiqué par le médecin.

Se vend en flacons de 30, 60 et 125 grammes.

PEPTO-VALÉRIANE

Produit absolument nouveau, extrait liquide de *Valériane fraîche stérilisée* contenant la totalité des principes actifs non modifiés, devant être substitué aux *Valérianates reconnus facilement inactifs*.

Sédatif du système nerveux, antispasmodique antinévralgique.

Suppression de l'odeur et de la saveur désagréables. — Absorption rapide par la présence de la peptone.

Dose : de 1 à 5 cuillerées à café par 24 heures selon indication du médecin.

ULMARÈNE

Succédané ***Inodore*** du Salicylate de méthyle

Pour le traitement du **RHUMATISME** sous toutes ses formes

L'**Ulmarène** est inodore, ni caustique, ni irritant, il contient 75 0 0 d'acide salicylique combiné

EMPHYSÈME

Asthme, Bronchite chronique, Dilatation des Bronches et Affections du Cœur consécutives ; Troubles de la circulation, Artério-Sclérose, Palpitations. Intermittences, Angines de poitrine Affections névrosiques du cœur.

Traités avec succès par le corps médical depuis plus de vingt années, par les

GRANULES ANTIMONIAUX du Dr Papillaud

Effets complémentaires de l'Arsenic et de l'Antimoine.

Arséniate d'Antimoine, 0.001 par granule.

Dose : 2 à 8 granules par jour. — Envoi de flacons d'essai à MM. les Docteurs.

LITHIASINE GIGON

Principe actif de l'huile de Haarlem

PILULES GLUTINISÉES

Pour le TRAITEMENT des LITHIASES

Coliques hépatiques et Néphrétiques, Gravelle, Goutte.

Dose : 1 à 3 pilules tous les 2 jours.

A. GIGON & Dr ANDRÉ GIGON

Pharmaciens de 1re Classe 7, RUE COQ HÉRON 7, PARIS

Dans les CONGESTIONS et les Troubles fonctionnels du Foie
la DYSPEPSIE ATONIQUE, les FIÈVRES INTERMITTENTES
les Cachexies d'origine paludéenne.
et consécutives au long séjour dans les pays chauds
On prescrit dans les hôpitaux de Paris et à Vichy, de 50 à 100 gout. par jour de

BOLDO-VERNE

ou 4 cuillerées à café d'ELIXIR de BOLDO-VERNE

DÉPOT : **VERNE,** PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE
GRENOBLE (Isère)
Et dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger.

MARTIN (O.)

Nouveau Formulaire magistral

3e ÉDITION 1908

1 vol. in-18 de 892 pages, cartonné..... 10 fr.

Vésicatoire "INDOLORE"
De DUBREUILH
au MENTHOL et à l'HYDRATE DE CHLORAL
N'a aucune action sur la Vessie ni sur les Reins et n'occasionne aucune douleur pendant la période vésicante.
Dépot général : *Pharmacie A. DUBREUILH* 7, rue Judaïque Bordeaux
ET TOUTES PHARMACIES

LOTION DEQUEANT
CHEVEUX
BARBE
CILS
SOURCILS
Souveraine contre le SEBUMBACILLE, CALVITIE, CANITIE, PELADE, TEIGNE ACNÉ, SÉBORRHÉE, etc. — *Envoi fco* de l'Extrait des Mémoires de l'Acad. de Médecine. *Ecrire ou s'adresser à* DEQUEANT, Phien, 38, R. Cliguancourt, PARIS
Prix de faveur au Corps Médical

PRÉCIS
de
THÉRAPEUTIQUE
par H. VAQUEZ

1907, 1 vol. petit in-8 de 500 p., cartonné. **10** fr.

Précis de Coprologie clinique
GUIDE pratique pour l'EXAMEN des FÈCES
par R. GAULTIER

1907, 1 vol. in-8 de 384 pages avec 65 figures et 1 planche coloriée..... **7** fr.

Technique Microbiologique et Sérothérapique
Par le Dr BESSON
Directeur du Laboratoire de Bactériologie de l'hôpital Péan.

4e édition. 1908, 1 vol. in-8 de 920 pages, avec 375 fig. noires et color..... **16** fr.

Atlas de Bactériologie
ET DE DIAGNOSTIC BACTÉRIOLOGIQUE
Par les Professeurs LEHMANN et NEUMANN
***ÉDITION FRANÇAISE* par le Dr V. GRIFFON,**
Médecin des hôpitaux,
Chef de Laboratoire à la Faculté de médecine de Paris.

1906. 1 vol. in-16 avec 700 fig. col., relié maroquin souple, tête dorée..... **20** fr.

Hémagène Tailleur

à base de Pétroseline mentholée

Nouveau médicament adopté par les hôpitaux, très recommandé, principalement dans la dysménorrhée, les aménorrhées diverses, la ménopause, les accouchements difficiles, les tranchées utérines qui suivent les couches.

La pétroseline mentholée, présentée sous forme de dragée, agit à la fois comme un emménagogue bien supérieur à l'Apiol, et comme un sédatif sans rival dans les tranchées utérines. Voir la communication du Dr Barlerin dans le *Progrès médical* du 10 Oct. 1903.

Envoi gratuit à MM. les Docteurs de la Notice et d'un Flacon d'Essai

Fabrique à FONTAINEBLEAU

Dans toutes les Pharmacies

ICHTHYOL

employée avec succès en Gynécologie, dans le traitement des *Maladies cutanées* et des *organes génito-urinaires*, dans l'*Erysipèle*, les *Affections rhumatismales*, et à l'intérieur dans la *Tuberculose pulmonaire*. Le produit véritable, authentique, le seul qui ait servi de base à toutes les expériences et formules publiées par les membres les plus autorisés du Corps médical doit être vendu sous le nom d'**ICHTHYOL**; toute autre appellation cache une sophistication ou un produit soi-disant similaire. Il est du devoir et de l'intérêt de MM. les Pharmaciens, soucieux d'éviter tout échec et d'exécuter loyalement les prescriptions de MM. les Médecins, de se tenir en garde contre cette supercherie et, au besoin, d'exiger les Etiquettes et Cachets de la **SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES**

"ICHTHYOL"

Marque déposée conformément à la loi.

MONOGRAPHIES et FORMULAIRE :

35, Rue des Francs-Bourgeois. — PARIS

Electroplatinol	Clin, Comar et Cie, 20, rue des Fossés-St-Jacques.
Electrosol	Laboratoire d'hypodermie, 15, avenue Perrichont.
Elixir Cazac	Cazac, 1, place de la Nation.
Elixir Déret	Clin et Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques.
Elixir Gigon tridigestif	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Elixir de Kola-Coca	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Elixir du Dr Lebeau (*pour goutte et rhumatisme*)	Sollier, à Martigny-les-Bains.
Elixir Pausodun	Fournier, 21, rue St-Pétersbourg.
Elixir de pelletiérine Tanret	Tanret, 14, rue d'Alger.
Elixir de pepsine Mialhe	Petit, 8, r. Favart.
Elixir de peptone Defresne	Macquaire et Cie, 4, quai du Marché-Neuf.
Elixir de terpine Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Elixir toni-formique Roussel	Roussel, 10, rue Washington.
Elixir du Dr Torel	Dussaigne, pharmacien à Saint-Amand (Cher).
Embryonine	Directeur de l'usine Barré, à Argenton.
Emplâtres à l'Ektogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Emulsion d'huile de Hogg	Hogg, 2, rue Castiglione.
Emulsion Marchais	Marchais, à la Rochelle.
Emulsion Scott	Delouche, 2, place Vendôme.
Energétènes végétaux byla	Byla, à Gentilly.
Energétènes de colchique	— —
— ***de digitale***	Byla, à Gentilly.
— ***de genêt***	— —
— ***de muguet***	— —
— ***de valériane***	— —
Enésol	Clin, Comar et Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques.
Ergotinine Tanret	Tanret, 14, rue d'Alger.
Euguforme	Société Hélios, 32, rue de Bondy.
Eulactine (ferment lactique)	Millet, 8, rue Richer.
Euonymine Paul Thibault	Thibault, 76, rue des Petits-Champs.
Europhène	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Extrait de Malt Déjardin	Déjardin, 109, boul. Haussmann.

Farine lactée Nestlé	Christen, r. du Parc-Royal, 16.
Farinette normande	Lailler, pharmacien à Saint-Romain (Seine-Inférieure).
Fer Quevenne	Genevoix, r. des Beaux-Arts, 14.
Ferment lactique (*amylodiastase, bulgarine*)	Thépenier, 2, boulevard des Filles-du-Calvaire.
Ferment lactique	Laboratoire Fournier, 26, boulevard de l'Hôpital.
Ferroplasma	Vivien, rue Lafayette, 126.
Ferro-Somatose	Bayer et C^ie^, 5, cité Paradis.
Figadol	Vivien, rue Lafayette, 126.
Formiate de soude granulé Paulet	V. Monnier, 31, rue d'Amsterdam.
Formol-Nazine	Bouchet, à Poitiers.
Frangulose Flach	Flach, 8, rue de la Cossonnerie.
Fucoglycine Gressy	Le Perdriel, 11, rue Milton.
Gabianol Gardy	Terrial, 39, boul. Haussmann.
Gadiodine	D^r^ Legendre, rue des Lices, Angers.
Gaze à l'Eklogan	C^ie^ des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Gemme saponinée Lagasse (*désinfectant, cicatrisant, modificateur des sécrétions bien supérieur au coaltar dans tous ses emplois*)	Jeanson, 76, rue Nationale, Bar-sur-Aube.
Gaïacacodyl Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Gélatino-phosphato	Lailler, pharmacien à Saint-Romain (Seine-Inférieure).
Geranine Limousin	Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche.
Geraseptol	Peloille, 2, faubourg Saint-Denis.
Germyl	Champigny et C^ie^, 19, rue Jacob.
Glasser-rhénate de soude	Coirre, 79, rue du Cherche-Midi.
Globules Fumouze	Fumouze, 78, fg. Saint-Denis.
Globules Laincar	E. Lancosme, 71, avenue d'Antin.
Glutol	Société Hélios, 32, rue de Bondy.
Glycéro-Lithine	Le Perdriel, 11, rue Milton.
Glycérophosphate effervescent	Le Perdriel, 11, rue Milton.
Glycérophosphate de chaux	Givaudan et C^ie^, à Lyon.
Glycérophosphate de chaux Freyssinge	Freyssinge, 83, rue de Rennes.

CÉRÉBRINE

LIQUEUR AGRÉABLE

Soulage immédiatement et Guérit :

Migraines

Névralgies rebelles

Règles douloureuses

DOSE : Une cuillerée à soupe dans 1 à 2 cuillerées d'eau en deux fois. Renouveler jusqu'à ***3 cuillerées à soupe par 24 heures.***

Echons fco. **FOURNIER & Cie, 21, Rue de St-Pétersbourg, Paris.**

SOLUTION
À L'EXTRAIT SEC DE
QUINQUINA BARDET
A. BARDET
Phen de 1re cl.
76
R. de Sèvres
et toutes pharmacies.
SANS SUCRE
SANS ALCOOL.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, RUE HAUTEFEUILLE

MANUEL
de
l'Étudiant en Pharmacie

Par Ludovic JAMMES
Pharmacien de 1re classe.

Collection complète en 10 volumes in-18 de 300 pages avec figures, cartonnés..... **30 fr.**

1er Examen.

Aide-mémoire d'Analyse chimique et de Toxicologie. 1 vol. in-18 de 281 pages, avec 65 figures, cart. **3 fr.**
Aide-mémoire de Physique. 1 vol. in-18 de 300 pages, avec 112 figures, cartonné..... **3 fr.**
Aide-mémoire de Chimie. 1 vol. in-18 de 279 pages, avec 53 figures, cartonné..... **3 fr.**

2e Examen.

Aide-mémoire de Botanique pharmaceutique. 1 vol. in-18 de 288 pages, avec 173 figures, cartonné. **3 fr.**
Aide-Mémoire de Micrographie et de Zoologie. 1 vol. in-18 de 288 pages, avec 120 figures, cartonné. **3 fr.**
Aide-mémoire d'Hydrologie, de Minéralogie et de Géologie. 1 vol. in-18 de 279 pages, avec 124 figures, cartonné..... **3 fr.**

3e Examen.

Aide-mémoire de Matière médicale. 1 vol. in-18 de 292 pages, avec 141 figures, cartonné..... **3 fr.**
Aide-mémoire de Pharmacie chimique. 1 vol. in-18 de 280 pages, avec 31 figures, cartonné..... **3 fr.**
Aide-mémoire de Pharmacie galénique. 1 vol. in-18 de 296 pages, avec 62 figures, cartonné..... **3 fr.**
Aide-mémoire d'Essais et de Dosages des médicaments, des produits alimentaires, physiologiques, pathologiques, agricoles et industriels. 1 vol. in-18 de 317 p., avec 64 figures, cartonné..... **3 fr.**

Validation de stage.

Aide-mémoire de l'Examen de validation de stage, par Feltz. 1 vol. in-18, cartonné..... **3 fr.**

ENVOI FRANCO CONTRE UN MANDAT POSTAL

Traité d'Hygiène

PUBLIÉ EN FASCICULES SOUS LA DIRECTION DE MM.

P. BROUARDEL
Professeur à la Faculté de médecine de Paris
Membre de l'Institut.

A. CHANTEMESSE
Professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Paris
Membre de l'Académie de Médecine.

E. MOSNY
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

Avec la collaboration de MM.

Achalme; Alliot; Anthony; Bluzet; Bonjean; Borel; Boulay; Brouardel (G.); Brouardel (P.); Calmette; Chantemesse; Clarac; Courmont (J.); Courtois-Suffit; Dinet; Dopter; Duchateau; Dupré (E.); Fontoynont; Imbeaux; Jan; Jeanselme; Kermorgant; Lafeuille; Launay (de); Leclerc de Pulligny; Lesieur (Ch.); Levy Sirague; March (L.); Marchoux; Martin (L.); Morax; Mosny (E.); Noc; Ogier; Piettre; Plante; Putzeys (E.); Putzeys (F.); Rey; Ribierre; Rouget; Sergent Ed.; Sergent Et.; Simond (L.; Thoinot; Widal; Wurtz (R.).

Chaque fascicule se vend séparément.

L'ouvrage complet coûtera environ **150** *francs.*
On peut souscrire en envoyant un à-compte de **50** *francs.*

1. **Atmosphère et climats.** par les Drs Courmont et Lesieur. 124 pages, avec 2 pl. col. et 27 fig..... **3 fr.**
2. **Le sol et l'eau,** par MM. de Launay, E. Martel, Ogier et Bonjean. 460 pages, avec 80 fig. et 2 pl. col. **10 fr.**
3. **Hygiène individuelle,** par Anthony, Brouardel, Dupré, Ribierre, Boulay, Morax et Lafeuille. 300 pages, avec 38 fig..... **6 fr.**
4. **Hygiène alimentaire,** par les Drs Rouget et Dopter. 320 pages..... **6 fr.**
5. **Hygiène de l'habitation.**
6. **Hygiène scolaire.**
7. **Hygiène industrielle** 12 fr.
8. **Hygiène hospitalière,** par le Dr L. Martin. 300 pages, avec 25 fig..... **6 fr.**
9. **Hygiène militaire,** par les Drs Rouget et Dopter. 350 p., avec fig. **7 fr. 50**
10. **Hygiène navale.** par les Drs Duchateau, Jan et Planté. 356 pages, avec 38 fig. et 3 pl. col. **7 fr. 50**
11. **Hygiène coloniale.**
12. **Hygiène et salubrité générales des collectivités rurale et urbaine.**
13. **Mesures d'assainissement spéciales aux communes.**
14. **Approvisionnement communal.**
15. **Enlèvement et destruction des matières usées**
16. **Étiologie générale.**
17. **Prophylaxie générale.**
18. **Étiologie et prophylaxie spéciales.**
19. **Administration sanitaire.**
20. **Hygiène sociale.**

Chaque fascicule se vend également **cartonné** avec une augmentation de 1 fr. 50 par fascicule

TRAITEMENT RATIONNEL

DE LA

TUBERCULOSE

PAR

L'HISTOGÉNOL NALINE

Nouvelle médication arsénio-phosphorée

A BASE DE

Nuclarrhine Méthylarsinate Disodique

PRÉSENTÉE A

l'*Académie des Sciences* le 17 mars 1902.

FABRIQUE FRANÇAISE D'ALCALOÏDES

ET PRODUITS CHIMIQUES

H. SALLE & Cie

PARIS, 4, rue Elzévir, PARIS

ARÉCOLINE	ESERINE	QUASSINE
ACONITINE	HELENINE	SPARTÉINE
ATROPINE	LECITHINE	RINONINE
CANTHARIDINE	PELLETIÉRINE	VERATRINE
COLCHICINE	PERBORATE	YOHIMBINE
DIGITALINE	de Soude	etc., etc.
ERGOTINE	PILOCARPINE	

Produits répondant rigoureusement aux exigences du Codex.

Glycérophosphate Fournier	Fournier, 21, rue St-Pétersbourg.
Glycérophosphate Robin	Robin, 13, rue de Poissy.
Glycosal	Merck, à Darmstadt.
Goménol	Prevet et Cie, 48, rue des Petites Ecuries.
Gosierine Dalloz	Dalloz, 13, boul. de la Chapelle.
Goudron Freyssinge	Freyssinge, 83, rue de Rennes.
Gouttes d'atoxyl Lorot	Lorot, 42, rue Richer.
Gouttes concentrées d'iodure	Bayard et Cerbelaud, 99, avenue de Wagram.
Gouttes Livonnennes	Trouette, 15, r.d. Immeub.-Industr.
Gouttes phosphoriques Terrial	Terrial, 39, boul. Haussmann.
Graine de lin Giraudel	Duret, 19, boulevard Malesherbes.
Grains amers de Baumé	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Grains de santé du Dr Franck	Leroy, 9, rue de Cléry.
Grains de Vichy	Pharmacie de France, 13, place du Havre.
Granulés d'Hopogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche
Granulé de lécithine pure Cartaz	Cartaz, 81, rue Lafayette.
Granulé Monnier	V. Monnier, 31, rue d'Amsterdam.
Granulé Moussaud	Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude.
Granulés Paulet au formiate de soude	V. Monnier, 31, rue d'Amsterdam.
Granulé Vittel	Huchedé, 1, rue de l'Odéon.
Granules antimoniaux du Dr Papillaud	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Granules antimonio-ferreux du Dr Papillaud	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Granules de Beaumé	Legros, 1, place de la République.
Granules de Catillon à la strophantine	Catillon, 3, boulevard St-Martin.
Granules de Catillon au strophantus	Catillon, 3, boulevard Saint-Martin.
Granules de Fowler	Legros, 1, place de la République.
Granules de J. Laboureur	Laboureur, 143, rue de Bercy, à Paris.
Granules des Vosges	Lhuillier, 34, rue St-Lazare.
Granulines Derbecq	Derbecq, 74, boul. Beaumarchais.
Gyrol	Coirre, 79, rue du Cherche-Midi.
Hamaméline Roya	Lachartre, 19, rue des Mathurins.
Hamamelis Ludlam	Cabanès, 34, boulev. Haussmann.
Helmitol	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.

FORMULAIRE
DES
MÉDICAMENTS NOUVEAUX
Par BOCQUILLON-LIMOUSIN
Préface du Dr HUCHARD
21e édition. 1909, 1 vol. in-18 de 332 p., cartonné... 3 fr.

FORMULAIRE
DES
SPÉCIALITÉS pharmaceutiques
Par le Dr GARDETTE
3e édition. 1909, 1 vol. in-18 de 426 p., cartonné... 3 fr.

L'ART DE FORMULER
Indications. Mode d'emploi
Posologie
des médicaments usuels
Par le Dr BREUIL
1903, 1 vol. in-18 de 344 p. Format portefeuille avec répertoire, cartonné.... 4 fr.

PRÉCIS DE THÉRAPEUTIQUE
Par le Dr H. VAQUEZ
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Antoine.
1907, 1 vol. petit in-8 de 492 pages, cartonné. 10 fr.

Hémagène Tailleur à base de pétroselinе menthol-ée	P. Tailleur, 37, Grande-Rue, à Fontainebleau.
Hémarsine Freyssinge	Freyssinge, 83, rue de Rennes.
Hémazone Delestre	Luzier, 14, rue du Midi, à Neuilly s/Seine.
Hémogallol	Merck, à Darmstadt.
Hémoglobine Deschiens	Soc. de pr. pharm., 9, r. de la Perle.
Hémol	Merck, à Darmstadt.
Hémophosphine Balvay	Balvay, 8, r. du Château, à Neuilly.
Hémoplase	Sestier, 9, cours de la Liberté, Lyon.
Hémovasine	Couturieux, 57, avenue d'Antin.
Hermophényl	Sestier, à Lyon.
Héroïne	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Héroïne pure : granules d'Erva à 0,005 milligr.	A. Lorot, 42, rue Richer.
Héroïne bromoformée : sirop d'Erva à 0,005 et 0,15 milligr.	A. Lorot, 42, rue Richer.
Héroïne, cocaïne, orthoforme, menthol : pâte d'Erva	A. Lorot, 42, rue Richer.
Héroïne et carbonate de créosote : capsules d'Erva	A. Lorot, 42, rue Richer.
Hétocrésol	Kalle et Cie (Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie).
Hétol	Kalle et Cie (Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie).
Hétol Cartaz	Cartaz, 81, rue Lafayette.
Histogénol Naline	Naline, à St-Denis.
Hopogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Huile de foie frais de morue Hogg	Hogg, 2, rue Castiglione.
Huile de foie de morue Peter Moller	Petit, 8, rue Favart.
Huile de foie de morue Vézu	Chappelle, 5, cours Morand, à Lyon.
Huile grise Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Huile au calomel Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Hydrogenium	Merck, à Darmstadt.
Hygia (Préparations alimentaires)	Burel, 37, quai Pierre-Scize, à Lyon.
Hypodermine Freyssinge	Freyssinge, 83, rue de Rennes.
Hypodermiques Brunot	Laboratoire A. Brunot, 16, rue de Boulainvilliers.
Hypophosphites	Givaudan et Cie, à Lyon.

Absence totale de tous GERMES NOCIFS

SUC INALTÉRABLE DE VIANDE DE BOEUF CRUE

ASSOCIÉ AUX DIASTASES EXYGÈNES DU PLASMA SANGUIN

MUSCULOSINE BYLA

LE FLACON (500 GRAMMES) 8 FRANCS

LE ½ FLACON (250 GRAMMES) 4 FR 50

Preparé rigoureusement à Froid.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE

GENTILLY (SEINE)

AUTORISES PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS POUR LA PRÉPARATION DES PRODUITS ORGANIQUES.

Hypophosphites Churchill	Swann, 12, rue Castiglione.
Ibogaïne	Moride, 2, rue de la Tacherie.
Ichthalbine Knoll	Knoll et Cie, Ludwigshafen-s/R.
Ichthoforme	S. fr. de produits sanitaires, 35, rue des Francs-Bourgeois.
Ichtyol	S. fr. de produits sanitaires, 35, rue des Francs-Bourgeois.
Indoform	Schulz, à Leipzig.
Inhalateur cigare au menthol	Cartaz, 81, rue Lafayette.
Injection Parat	Parat, 38, avenue Félix-Faure.
Injection Raquin	Fumouze, 78, fg. Saint-Denis.
Injection sous-cutanée Bretonneau	Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude.
Iod-albacide	Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie.
Iodalbin Adrian	Adrian, 9, rue de la Perle.
Iodalia	Peloille, 2, faubourg Saint-Denis.
Iodalose Galbrun	Galbrun, 4, rue Beaurepaire.
Iodipine	Merck, à Darmstadt.
Iodogénol	Pépin et Lebocq, à Falaise (Calvados).
Iodol	Kalle et Cie (Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie).
Iodomaïsine	Salle et Cie, 4, rue Elzévir.
Iodothyrine	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Iodothyroïdine	Catillon, 3, boulevard St-Martin.
Iodures Laroze	Rohais et Cie, 2, r. des Lions-St-Paul.
Iodures Souffron	Souffron, 40, rue De Laborde.
Iothion	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Juglandine Ferrouillat	Ferrouillat, 35, rue de Rivoli.
Képhaline	Baillard, 10, place Thiers, Le Mans.
Képhir Saltères	Laiterie scientifique de Pontoise, près Paris.
Kerlol	Lerck, à Saint-Etienne.
Kineurine Moncour	Moncour, 49, avenue Victor-Hugo, à Boulogne-Paris.
Kipsol (Pilules)	Bertaut-Blancard, 40, rue Bonaparte.
Kola-Champagne	Lafont, à Dijon.
Kola-fer Trouette	Trouette, 15, rue des Immeubles, Industriels.
Kola-Pausodun	Fournier, 21, rue St-Pétersbourg.
Kola Roy	Th. Roy, à Asnières (Seine).

C. TANRET

LAURÉAT DE L'INSTITUT DE FRANCE (Acad. des Sciences)

pour la découverte de la

PELLETIÉRINE ET DE L'ERGOTININE

FOURNISSEUR

des Minist. de la Guerre, de la Marine et des Colonies

GRAND PRIX

Aux Expos. Univ. de 1889 et 1900

PARIS, 10, rue du Commandant-Rivière

La **PELLETIÉRINE,** principe actif de l'écorce de grenadier, est le plus sûr et le plus facile à prendre de tous les tænifuges. Quand la pelletiérine est pure et bien administrée, la sortie du ver est la règle.

La **PELLETIÉRINE DE TANRET** ne se délivre que par doses toutes préparées pour adultes et accompagnées du mode d'emploi. On ne donnera que 2 3 d'une dose aux jeunes gens ou aux dames délicates et 1/2 aux enfants de 8 à 12 ans. Elle ne devra pas être donnée aux tout jeunes enfants, ni aux épileptiques.

Mode d'Emploi. — La veille, ne prendre que du laitage au repas du soir. Le lendemain matin, à jeun, boire la PELLETIÉRINE et aussitôt par-dessus un verre d'eau sucrée ; 3/4 d'heure après, prendre une purgation qui agisse **rapidement** (huile de ricin ou eau-de-vie allemande). Recommander au malade d'aller à la garde-robe sur un vase plein d'eau tiède.

L'**ERGOTININE DE TANRET** est le principe actif de l'ergot de seigle. C'est un *alcaloïde cristallisé* qu'il ne faut pas confondre avec les ergotines qui ne sont que des extraits. Elle se donne dans tous les cas où l'ergot est indiqué : pertes *post partum*, métrorrhagies, inertie de l'utérus, **hémoptysies,** ataxie locomotrice, maladie de Parkinson, etc.

Le **SIROP D'ERGOTININE DE TANRET** contient 1/4 de milligr. d'ergotinine par cuiller à café. Dose : 1 à 6 cuillerées à café par jour.

La **SOLUTION HYPODERMIQUE D'ERGOTININE DE TANRET** contient 1 milligr d'ergotinine par cent. cube. Elle sert surtout quand on veut un effet rapide ou que l'état de l'estomac l'exige. Dose : 3 à 10 gouttes, à répéter au besoin 2 à 3 fois par jour.

Un milligramme d'ergotinine correspond à environ un gramme de bon ergot de seigle.

Lab-lacto-ferment Miathe	Petit, 8, rue Favart.
Lactophénine	Midy, 113, faub. St-Honoré.
Largine	Merck, à Darmstadt.
Laryngine Kupfer	Kupfer, 215, rue St-Martin.
Laxarine Terrial	Terrial, 39, boul. Haussmann.
Laxophore	Brachin, pharmacien à Joinville (Haute-Marne).
Lécithine	Givaudan et Cie, à Lyon.
Lécithine Cartaz	Cartaz, 81, rue Lafayette.
Lécithoïl	Lefèvre, 134, boul. Pereire.
Leucocytine	Coirre, 79, rue du Cherche-Midi.
Leucorrhéine du Dr Fays	Chassaigne, ph. à Ruffec (Charente).
Levure de bière A. Petit-Miathe	Petit, 8, rue Favart.
Levurine brute et extractive	Couturieux, 57, avenue d'Antin.
Lipochol Byla	Byla, à Gentilly.
Liqueur Davoltenne	Société Hélios, 32, rue de Boudy.
Liqueur Laville	Clin et Cie et Comar et fils, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques.
Liqueur de Pichi Limousin	Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche.
Lithiastine Gigon	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Lithol	Givaudan et Cie, à Lyon.
Lotion Dequéant	Dequéant, 38, rue de Clignancourt.
Lusoforme, antiseptique et désinfectant	Soc. gén. paris. d'antisepsie, 15 rue d'Argenteuil.
Lycétol	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Lycétol effervescent Vicario	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Lysalgine Demolon	Demolon, à Bayonne.
Lysol, antiseptique	Soc. du Lysol, 61, Bd Haussmann.
Magnésie Durel	Durel, 7, boulevard Denain.
Maltésine Tissot	Tissot, 34, boul. de Clichy.
Mannine Balvay	Balvay, 8, du Château, à Neuilly.
Menth-Olfa (*guérison du rhume de cerveau*)	Boyet, à Vienne (Isère).
Menthol-Iodol	Kalle et Cie (Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie).
Mésotane	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Mercurosol	Laboratoire d'hypodermie, 15, avenue Perrichont.
Métaux colloïdaux	Clin, Comar et Cie, 20, rue des Fossés-St-Jacques.

A la Croix de Genève

APPAREILS MÉCANIQUES pour MALADES

MOBILIER MÉDICAL et CHIRURGICAL

DUPONT FILS AINÉ & Cie

9, Rue Hautefeuille, PARIS

Nouveau Lit Mécanique Métallique Aseptique (Bte S.G.D.G).

Téléphone : 827-75.

ENVOI FRANCO du CATALOGUE ILLUSTRÉ

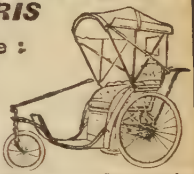

Voitures de Promenade en tous genres.

Bien spécifier la Raison sociale et l'Adresse

SIÈGE-TOILETTE

Articulé, Pliant,

pour **LAVAGES** ou **INJECTIONS** dans la position couchée

Breveté S. G. D. G.

NOUVEAUX COUSSINS

en **CAOUTCHOUC, PNEUMATIQUES**

Modèle Breveté S.G.D.G., du Dr L. DESCHAMPS

pour **AUTOMOBILES, VOYAGES, BUREAUX**

et pour MALADES

Assise parfaite. — Souplesse incomparable.

TOUTES FORMES ET TOUTES DIMENSIONS

DUPONT FILS AINÉ & Cie, 9, Rue Hautefeuille.

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE — Tél 827-75 (PARIS, VIe)

BIEN SPÉCIFIER la RAISON SOCIALE et l'ADRESSE.

Métaux Colloïdaux	Laboratoire central d'hypodermie de Paris, 15, avenue Perrichont.
Métharsol Bouty	Bouty et Cie, 1, rue de Châteaudun.
Méthylarsinate Fraisse	Fraisse, 83, rue Mozart.
Monotal	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Morrhuetine Jungken	Duhême, à Courbevoie.
Musculosine Byla	Byla, à Gentilly.
Myrrhine, *dentifrice*	Coirre, 79, rue du Cherche-Midi.
Mysol Parat	Parat, 38, avenue Félix-Faure.
Nacréole (*dentifrice fondant au savon chimiquement pur, parfum menthe ou vanille*)	Boyet, à Vienne.
Naftalan	Société du Naftalan, 70, faubourg Poissonnière.
Narcyl Grémy	16, rue de la Tour-d'Auvergne.
Nectrianine du Dr Bra	Chaix et Cie, 10, rue de l'Orme.
Nervocithine Tissot	Tissot, 34, boul. de Clichy.
Neuralgic Ellima's	Mariani et Cie, 10, rue Richer.
Neurosine Prunier	Chassaing, 6, avenue Victoria.
Névralgésine Débordes	Débordes, à Moulins (Allier).
Névrosthénine Freyssinge	Freyssinge, 83, rue de Rennes.
Nosol	Laboratoire Aguettant à Lyon.
Nova (ampoules-bouteilles)	Laboratoire central d'hypodermie, 15, avenue Perrichont.
Nucléinate de fer	Roussel, 10, rue Washington.
Œnase	Couturieux, 57, avenue d'Antin.
Olivéol	93, cours Vitton, Lyon.
Onguent Bayer à l'iothion	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine
Orthoforme Malleval	Malleval, 34, rue du Plat, à Lyon.
Ovo-lécithine Billon	Billon, 46, rue Pierre-Charron.
Ovules Chaumel	Fumouze, 78, fg St-Denis.
Ovules à l'Ektogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Ovules au naftalan	Société du Naftalan, 70, faubourg Poissonnière.
Oxydasine	Remy, 6, place Clichy.
Oxygène Limousin	Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche.
Oxymenthol Perraudin	Perraudin, 70, rue Legendre.
Pancréatine	Macquaire, 4, quai du Marché-Neuf.
Pancréone mataré	Société Hélios 32, rue de Bondy.
Pandigitale Houdas	Lancelot et Cie, 26, rue St Claude.

FOURNISSEUR de l'ASSISTANCE PUBLIQUE

ESSENCE NATURELLE PURE

Anticatarrhal
PAR
EXCELLENCE

GOMENOL

Antiseptique
NI CAUSTIQUE
NI TOXIQUE

Analgésique
Antispasmodique
Local

LE
PLUS ACTIF
Modificateur du TERRAIN MALADE
(Dujardin-Beaumetz)

ESSENCE NATURELLE PURE

DANS TOUTES LES PHARMACIES
Littérature et vente en gros
PREVET & Cie, 48, Rue des Petites-Ecuries. PARIS (10e)

LYSOL ANTISEPTIQUE
Le plus puissant des désinfectants dérivés du Goudron.
Le Seul entièrement soluble dans l'eau

Le LYSOL n'irrite pas la peau et n'altère pas les instruments.

LYSOL

BREVETÉ S. G. D. G.

Envoi FRANCO d'une *Brochure complète* et d'un *Flacon d'échantillon* à MM. les Médecins qui en font la demande à la

Société Française du LYSOL
12, rue Martre, à Clichy (Seine)

Les dispensaires antituberculeux et principalement le dispensaire modèle de Lille emploient les solutions lysolées de préférence à toutes autres, pour la destruction des germes malfaisants des crachats des tuberculeux.

Pangaduine	Soc. nationale, 50, rue des Ecoles.
Pansements *(gynécologiques, otologiques, rhinologiques)* ***à l'Ektogan***	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Papier d'Albespeyres	Fumouze, 78, fg Saint-Denis.
Papier Barral	Fumouze, 78, fg Saint-Denis.
Papier Rigollot	Darrasse et Cie, 24, avenue Victoria.
Paquets d'Hopogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Paranéphrine Merck	Merck, à Darmstadt.
Paratoxine	Paillard-Ducatte, 8, place de la Madeleine.
Pastilles Brunelet	32, rue Turbigo.
Pastilles de cocaïne Midy	Midy, 113, faubourg Saint-Honoré.
Pastilles Davoliennes	Société Hélios, 32, rue de Bondy.
Pastilles Dellasuda *(inflammation de la gorge)*	E. Dellasuda, à Constantinople.
Pastilles Dethan	Dethan, 23, rue Baudin.
Pastilles de Gaïac	Cartaz, 81, rue Lafayette.
Pastilles Vichy-Etat	Cie ferm. de Vichy, 24, boulevard des Capucines.
Pâte Berthé	Fumouze, 78, fg Saint-Denis.
Pétagine	Fournier, 21, rue Saint-Pétersbourg.
Pelletiérine Tanret	Tanret, 14, rue d'Alger.
Pepsidia	Vieillard, 30, rue de Trévise.
Pepsifer	Neuville, à Souillac (Lot).
Peptone Catillon	Catillon, 3, boulevard St-Martin.
Peptone Cornélis	L. Bruneau, rue Nationale, Lille.
Pepto-santal	Vicario, 17, boulev. Haussmann.
Pepto-thymol	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Pepto-valériane	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron
Perdisol	P. Barbin, 40, rue Trézel.
Perhydrol	Merck, à Darmstadt.
Péricols	Legros, 1, place de la République.
Perléines de méthylarsinate disodique Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Perléines de quinocodyne Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Perles de Clertan	Champigny, 19, rue Jacob.
Pétréoline Lancelot	Fenaille, Despeaux, 11 *bis*, rue du Conservatoire.
Phénol-Bobœuf	8, rue du Conservatoire.
Phénosalyl	Tercinet, 53, boulevard Saint-Martin.
Phosphatine Falières	Chassaing, 6, avenue Victoria.

LE DIURÉTIQUE RÉNAL PAR EXCELLENCE

SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE
LE PLUS CONSTANT
LE PLUS INOFFENSIF
des DIURÉTIQUES

PURIFIE LE SANG et
EN RÉGULARISE LE COURS
L'adjuvant le plus sûr des
CURES DE DÉCHLORURATION

PRODUIT DE FABRICATION FRANÇAISE. — Usine à JOUY-S.-MORIN (S.-et-M.)

Ne se présente qu'en **CACHETS** ayant la **FORME D'UN CŒUR.**
Chaque boîte renferme **24 cachets** dosés à **0.50 centigr.** de principe actif. Toutefois la **S. PURE** (*mais seulement cette forme*) se vend aussi en boîtes de 32 cachets dosés à 0.25 centigr. — ***On prescrira de 1 à 4 cachets par jour.*** - PRIX UNIFORME DES BOÎTES : **5 fr.**

S. PURE
Affections cardiaques et rénales, Albuminuries, Urémie, Hydropisie.

S. PHOSPHATÉE
Sclérose cardio-rénale, Neurasthénie, Anémie, Convalescences.

S. CAFÉINÉE
Asthénie cardio-vasculaire Asystolie, Maladies infectieuses, Intoxications.

S. LITHINÉE
Presclérose et Artério-sclérose. Uricémie, Goutte, Gravelle, Rhumatisme, Sciatique.

VENTE EN GROS : 4, Rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IVe).

Pichi lithiné Limousin	Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche.
Pilépil Midy	Midy, 113, faubourg Saint-Honoré.
Pilules antidiabétiques Midy	Midy, 113, faubourg Saint-Honoré.
Pilules antidyspeptiques Lancelot	Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude.
Pilules antinévralgiques du Dr Cronier	Schmitt, 75, rue de la Boétie.
Pilules d'atoxyl fer Lorot	Lorot, 42, rue Richer.
Pilules de Blancard	Bertaux-Blancard, 40, rue Bonaparte.
Pilules Boissy	Delouche et Cie, 2, place Vendôme.
Pilules H. Bosredon, d'Orléans	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Pilules Coulpier (*furonculose, diabète*)	30, rue Louis-le-Grand.
Pilules Doumer	Lancelot et Cie, 26, r. Saint-Claude.
Pilules Ener	Dalet et Cie, 84, rue Rochechouart.
Pilules Frenkel	Chevretin et Lemattre, 21, rue Caumartin.
Pilules d'hypophosphite Churchill	Swann, 12, rue Castiglione.
Pilules de Lancereaux	Couturieux, 57, avenue d'Antin.
Pilules Lartigue	Fumouze, 78, fg St-Denis.
Pilules de lécithine Cartaz	Cartaz, 81, rue Lafayette.
Pilules d'hopogan Limousin	Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche.
Pilules d'iodure de fer Vézu	Chapelle, 5, cours Morand, à Lyon.
Pilules kératinisées d'hopogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Pilules névrosthéniques du Dr Bosc	Pharmacie des Ambulances urbaines, 96, avenue de Clichy.
Pilules de pancréatine de Hogg	Hogg, 2, rue Castiglione.
Pilules de pepsine de Hogg	Hogg, 2, rue Castiglione.
Pilules de peptone Delpech	Delpech, 346 *bis*, rue des Pyrénées.
Pilules purgatives de H. Bosredon d'Orléans	Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Pilules de protiodure Vézu	Chappelle, 5, cours Morand, Lyon.
Pilules de quassine Frémint	Freyssinge, 83, rue de Rennes.
Pilules rhéotartriques	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.

Pharmacie de E. RABOT

Docteur ès sciences, pharmacien de 1re classe

Rue de la Paroisse, 33, et rue Sainte-Geneviève, 1

VERSAILLES

PRODUITS SPÉCIAUX RECOMMANDÉS

L'antidiabétique Rabot, vin reconstituant, tonique, stimulant, nombreuses analyses prouvent [illegible]. Le litre ..... 6 »

Cachets antigoutteux, antirhumatismaux, au benzoate de quinine et de caféine Rabot. La boîte ..... 5 »

Quinquina-Kola Rabot, vin tonique fortifiant. Le litre. 5 ». Le 1/2 litre..... 3 »

Vin Quinquina Kola Rabot Le litre ..... 5 »

Vin à la Noix de Kola fraîche, le plus puissant des toniques. La bouteille..... 4 50

Sirop et Pastilles pectorales au laurier-cerise contre asthmes, catarrhes, bronchites. Le flacon 2 » La boîte.. 1 50

Pastilles-gargarisme, contre aphonie et maux de gorge. 1 50

Extrait de quinquina titré pour préparer instantanément le vin de quinquina. Flacon..... 1 »

Préparations sanitaires anticontagieuses pour l'assainissement des habitations pendant les épidémies, les maladies, etc.

Liquide désinfectant antimiasmatique pour appartements, lambris, parquets, linges, etc. Le flacon..... 3 »

Désinfectant inodore pour appartement..... 1 50

Savon anticontagieux ..... 2 »

Sur tous ces produits, remise suivant la quantité.

LABORATOIRE MUNICIPAL

D'ANALYSES CHIMIQUES ET BACTÉRIOLOGIQUES

DE VERSAILLES

Rue de la Paroisse, 33, près l'Église Notre-Dame

POUR L'HYGIÈNE, LA MÉDECINE, LES ARTS LE COMMERCE, L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE

RECHERCHES ET EXPERTISES

Analyses des denrées alimentaires, des matières destinées à la préparation des médicaments ou à la conservation des aliments, etc.

Ce laboratoire dirigé par M. **RABOT**, docteur ès sciences, Pharmacien de 1re classe, Chimiste expert des Tribunaux, Lauréat des Conseils d'hygiène de France, Membre de la Société d'agriculture, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique, etc., est muni de tous les appareils scientifiques modernes qui assurent l'exactitude rigoureuse des analyses.

Pilules Spasma	Couturieux, 57, avenue d'Antin.
Pilules toniferrugineuses Legoff	Legoff, 39, rue de Nantes, Saint-Nazaire.
Pilules toni-formiques Roussel	Roussel, 10, rue Washington.
Pilules vanado-cacodyliques Vigier	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Pipérazine Midy	Midy faubourg Saint Honoré, 113.
Pipérazol Tissot	Tissot, 34, boul. de Clichy.
Pistoïa Planche	Planche, 1, boulevard de la Madeleine à Marseille.
Plasma de Quinton	Carrion et C^ie^, 51, fbg St Honoré.
Platinosol	Laboratoire d'hypodermie, 15, avenue Perrichont.
Pneumococcine	Laboratoire d'hypodermie, 15, avenue Perrichont.
Poly-formiate	Couturieux, 57, avenue d'Antin.
Polyphorine Freyssinge	Freyssinge, 83, rue de Rennes.
Pommade adréno-styptique Midy	Midy, faubourg Saint Honoré, 113.
Pommade antidartreuse St-Louis	Rabot, Ph. à Versailles.
Pommade d'Ektogan	C^ie^ des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Pommade prophylactique de la blennorragie et de la syphilis, tubes Lorot (*les plus commodes et les meilleurs marché*)	Lorot, 42, rue Richer.
Pommade Saint-Côme	P. Barbin, 40, rue Trézel.
Poudre Escouflaire	Escouflaire, ph. à Bavieux (Nord).
Poudre Lartigue	Fumouze, 78, faubourg St-Denis.
Poudre laxative de Vichy du D^r^ Léonce Souligoux.	Chassaing, 6, avenue Victoria.
Poudre médicale au naftalan	Société russe du Naftalan, 70, faubourg Poissonnière.
Poudre de peptone Catillon	Catillon, 3, boulevard Saint-Martin.
Poudre de viande Trouette-Perret	Trouette, 15, rue des Immeubles-Industriels.
Protargol	Bayer et C^ie^, 5, cité Paradis.
Protyline Roche	Hoffmann, Laroche et C^ie^, 7, rue St-Claude.
Psorialan	Terrial, 39, Bd Haussmann.
Purgyl	Kœhly, 107, rue Réaumur.
Pyroléol aseptique	Edet, laboratoire Edet, à Alençon (Orne).
Quassine Frémint	Freyssinge, 83, rue de Rennes.

PIPÉRAZINE MIDY

GRANULÉE EFFERVESCENTE

20 centigrammes de Pipérazine par mesure jointe au flacon.

Le plus Grand Dissolvant de l'ACIDE URIQUE

Dans les crises : 3 à 6 mesures par jour.

Comme préventif : 1 à 3 mesures 10 jours par mois.

GOUTTE, GRAVELLE RHUMATISME ARTHRITISME dans toutes ses manifestations.

Pharmacie MIDY, 113, Faubourg Saint-Honoré, PARIS

Quiétol	Poulenc frères, 92, rue Vieille-du-Temple.
Quinarsine Freyssinge	Freyssinge, 83, rue de Rennes.
Quinine Dulcior	Gaudin, ph. au Croisic (Loire-Inf.)
Quintum Labarraque	Champigny, 19, rue Jacob.
Quino-Bromine	Roussel, 10, rue Washington.
Quinoforme	Lacroix et Cie, 29 et 31, rue Philippe-de-Girard.
Rénaline française	11, rue Payenne.
Rheolène	Laboratoire de A. Brunot, 16, rue de Boulainvilliers.
Saccharine	Givaudan et Cie, à Lyon.
Saccharolé de quinquina	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Saint-Galmier (Source Badoit)	Gaudais, 33, rue Marbeuf.
Saïodine	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Salicol Dusaute	Freyssinge, 83, rue de Rennes.
Salicylarsinate d'hydrargyre	Clin, Comar et Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques.
Salipirine Riedel	Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie.
Salophène	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Salvopetrolia	De Bronski, 55, rue de Pontoise, à Argenteuil.
Sanoforme	Perraud, 63, rue Laugier.
Santal Cabanès	Cabanès, 34, boul. Haussmann.
Santal Midy	Midy, 113, fg St-Honoré.
Santal Riquet	P. Barbin, 40, rue Trézel.
Santal salolé Lacroix	Lacroix et Cie, 29 et 31, rue Philippe-de-Girard.
Santhéose	4, rue du Roi-de-Sicile.
Sapodol	Phie Cadet-Gassicourt, 6, rue Marengo.
Sapolan	5, rue Villedo.
Savons antiseptiques	Vigier, 12, boul. Bonne-Nouvelle.
Savons Berger	Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche.
Savon dentifrice au chlorétone	Bayard et Cerbelaud, 89, avenue de Wagram.
Scopolamine	Merck, à Darmstadt.
Séboncline (*excipient dermatologique*)	Duret, 19, boulevard Malesherbes.
Sel de Hunt	Laboratoire A. Brunot, 16, rue de Boulainvilliers.

Maladies du Cœur et des Vaisseaux

MEDICATION HYPOTENSIVE

Présclérose. Arterio-sclérose. Aortites. Angines de Poitrine
Douleurs cardiaques. Palpitations par angiospasme.
Cardiopathies et Nephrites artérielles.

TÉTRANITROL

Comprimés à 1 milligr., 2 milligr. 5 milligr. et 1 centigr.
Dose variable suivant la susceptibilité individuelle : **6 milligr. à 3 centigr.** par jour aux repas ou dans leur intervalle, diminuer la dose à l'apparition d'une *céphalalgie frontale*, si elle est intolérable.

TRINITRINE

Comprimés nos I. 2 et 3 representant I. II, III gouttes de solution au 100e. — 2 à 6 comprimés nos 2 ou 3 par jour.

SIROP et GOUTTES DE NITRITE DE SOUDE

SIROP : 5 centigr par cuillerée a café à 3 par jour.
GOUTTES : 10 gouttes representent 5 centigr. de nitrite de soude (10 à 30 gouttes par jour).

ACTION PHYSIOLOGIQUE plus rapide et moins longue pour la *TRINITRINE*, plus lente à se produire et de plus longue durée pour le *TETRANITROL* et le *NITRITE DE SOUDE*.
Ces trois Medicaments sont vaso dilatateurs et hypotenseurs

VISCALBINE

Médicament vaso-dilatateur et hypotenseur, décongestif et anti-hémorragique
extrait du Viscum album (Gui)
Pilules : 1 à 2 pilules à 5 centigr. matin et soir
Extrait fluide : 10 à 20 gouttes matin et soir

ÉLIXIR ET PILULES TONI-FORMIQUES

Tonique du système musculaire et diurétique
1 à 3 cuillerées à café, à dessert ou à soupe, avec ou sans eau ;
3 à 6 pilules par jour au début des repas.

QUINO-BROMINE

anti-uricémique, anti-goutteux et diurétique
1 à 2 cachets, matin et soir, au lever et au coucher.

THYMO-BROMINE

à base d'acide thyminique et de théobromine purs
Le plus puissant dissolvant de l'acide urique
anti-uricémique, anti-graveleux, anti-goutteux et diurétique
1 cachet matin et soir, au lever et au coucher
à prendre avec 1/2 verre d'eau de Bourbon-Lancy (source de la Reine ou du Lymbe) ou d'Evian-Cachat.

Pharmacie ROUSSEL, 10, Rue Washington, PARIS

Sels Pennès	Pennès, 2, rue Jean-de-Latran.
Seringue Nova	Laboratoire central d'hypodermie, 15, avenue Perrichont.
Sérum antitétanique	Etablissements Poulenc frères, 92, rue Vieille-du-Temple.
Sérum antivenimeux	Etablissements Poulenc frères, 92, rue Vieille-du-Temple.
Sérums artificiels	Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle.
Sérum maritime de Quinton	Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle.
Sérums physiologiques	Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle.
Sérum spécifique au benzoate d'hydrargyre	Bayard et Cerbelaud, 89, avenue de Wagram.
Sérum Trunecek	Colomb, 204, boulevard Raspail.
Sésamol Demont	77, rue de Gravel, Levallois-Perret.
Seul véritable extrait de Maltfrançais Déjardin	109, boulevard Haussmann.
Sinapisme Rigollot	Darrasse et Cie, 24, avenue Victoria
Sirop d'Aubergier	Clin et Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques.
Sirop benzoïque du Dr Bosc	Pharmacie des Ambulances urbaines, 96, avenue de Clichy.
Sirop Berthé	Fumouze, 78, faubourg St-Denis.
Sirop de Blancard	Bertaux-Blancard, 40, rue Bonaparte.
Sirop Bretonneau	Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude.
Sirop Delabarre	Fumouze, 78, faubourg St-Denis.
Sirop dépuratif Saint-Louis	Rabot, Ph. à Versailles.
Sirop Despinoy	Monnot, Bartholin et Cie, 21, rue Michel-Lecomte.
Sirop Dusart	Midy, 113, faub. St-Honoré.
Sirop d'ergotinine Tanret	Tanret, 14, rue d'Alger.
Sirop Fraisse	Fraisse, 83, rue Mozart.
Sirop Gautier-Lacroze (*aconit*)	Gagnière, ph. à Clermont-Ferrand.
Sirop de Gibert	Augendre, à Maisons-Laffitte.
Sirop de Gigon à la narcéine pure	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Sirop d'hypophosphites Churchill	Swann, 2, rue Castiglione.
Sirop d'iodure de fer phosphaté	E. Dellasuda, à Constantinople.

LITS, FAUTEUILS, VOITURES ET TABLES MÉCANIQUES
pour Malades et Blessés
FAUTEUILS ET TABLES A SPÉCULUM ET A OPÉRATIONS

BRULAND

Fabricant breveté S. G. D. G.

PARIS, 14, rue Monsieur-le-Prince, 14

Table métallique à plan incliné.

Fauteuil à spéculum à bois recouvert.

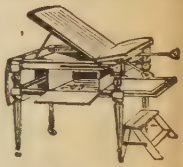

Table à spéculum et à opérations

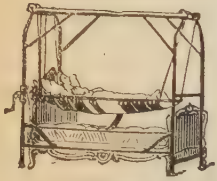

Appareil servant à élever les malades.

Fauteuil confortable et à garde-robe.

Fauteuil Voltaire à dossier articulé

Fauteuil-Lit à dossier articulé.

Voiture de malades.

Garde-robe dessus garni

Tél. 810-96 **ENVOI FRANCO DU CATALOGUE** *Tél. 810-96*

Strops Laroze	Laroze, 2, rue des Lions-Saint-Paul.
Strop Montegutet	Fouris, 5, rue Lebon.
Strop de H. Mure	Gazagne, à Pont-St-Esprit.
Strop Nadon	Templier, 14, rue de Wattignies.
Strop de nitrite de soude	Roussel, 10, rue Washington.
Strop Philipon	Philipon, 30, rue des Ecoles.
Strop phosphorique Terrial	Terrial, 39, boul. Haussmann.
Strop Ramos	Robert, à Bordeaux.
Strop de Valériane au bromure de potassium Gagnière	Gagnière, pharmacien, 6, rue Bal lainvilliers à Clermont-Ferrand.
Sodiarsine Freyssinge	Freyssinge, 83, rue de Rennes.
Sœmnoforme	A. Rousseau, 23, rue Chauffour, à Bordeaux.
Solution d'antipyrine	Clin et Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques.
Solutions antiseptiques pour pansements	Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle.
Solutions aseptiques pour pansements	Adrian et Cie, 9 et 11, rue de la Perle.
Solution Bardet	Bardet, 76, rue de Sèvres.
Solution de digitaline Nativelle	24, place des Vosges.
Solutions glycérophosphatées	Fournier, 21, rue de St-Pétersbourg.
Solution hypodermique d'ergotinine Tanret	Tanret, 14, rue d'Alger.
Solution phosphorique Terrial	Terrial, 39, boul. Haussmann.
Solution de salicylate de soude	Clin et Cie, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques.
Somatose	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Somnoforme	A. Rousseau, 23, rue Chauffour, à Bordeaux.
Spécifique Lerck	Lerck, à Saint-Étienne.
Spirosal	Laboratoire Vicario, 52, rue Sedaine.
Stérésol	Meunier, à Grenoble.
Stomacol Boulet	Boulet, 36, avenue Duquesne.
Stovaïne Billon	Poulenc frères, 92, rue Vieille-du-Temple.
Strychnarsine Freyssinge	Freyssinge, 83, rue de Rennes.
Styptiline	Merck, à Darmstadt
Sublamine Schering	Société Hélios, 32, rue de Bondy.

Traitement Rationnel | LAXATIF-RÉGIME

et HYGIÉNIQUE de la

CONSTIPATION

HABITUELLE

*

THAOLAXINE

PAILLETTES — CACHETS — GRANULÉ — COMPRIMÉS

MARQUE DÉPOSÉE

Produit

Exclusivement Végétal

RÉGULATEUR

DES FONCTIONS INTESTINALES

PAS D'ACCOUTUMANCE

Laboratoires DURET & RABY

à MARLY LE-ROI (S.-et-O.)

Echantillons et Brochures franco sur demande

Sulfureux Pouillet	Pompanon, 86, rue du Bac.
Suppositoires adréno-styptiques Midy	Midy, 113, faubourg Saint-Honoré.
Suppositoires Chaumel	Fumouze, 78, fg St-Denis.
Tablettes androsthéniques	Société Hélios, 32, rue de Bondy.
Tablettes de Catillon de corps thyroïde	Catillon, 3, boulevard Saint-Martin.
Tablettes oxymenthol Perraudin	Perraudin, 70, rue Legendre.
Tablettes pectorales Churchill	Swann, 12, rue de Castiglione.
Tænifuge Duhourcau	Pharmacie centrale, 7, r. de Jouy.
Tænifuge Vezu	Chapelle, 5, cours Morand, à Lyon.
Tampons à l'Ektogan	Cie des Peroxydes, 2, rue Blanche.
Tannalbine Knoll	Knoll et Cie, Ludwigshafen.
Tannigène	Bayer et Cie, 3, cité Paradis.
Tannoforme	Merck, à Darmstadt.
Teinture de Cocheux	Laboratoire Aguettant à Lyon.
Teinture de condurango Limousin	Boequillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche.
Tétranitrol	Roussel, 10, rue Washington.
Thaolaxine	Laboratoires Duret et Raby à Marly-le-Roi.
Thé diurétique de France	Gazagne, à Pont-Saint-Esprit.
Théocine	Bayer et Cie, 3, cité Paradis.
Thigénol Roche	Hoffmann, Laroche et Cie, 7, rue St-Claude.
Thiocol Roche	Hoffmann, Laroche et Cie, 7, rue St-Claude.
Thiol Riedel	Reinicke, 39, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie.
Tolu Le Beuf	Le Beuf, à Bayonne.
Topiques Chaumel	Fumouze, 78, faubourg Saint-Denis.
Tribromure de Gigon	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Tridigestine Dalloz	Dalloz, 13, boulevard de la Chapelle.
Trinitrine	Roussel, 10, rue Washington.
Trional	Bayer et Cie, 3, cité Paradis.
Trousse Nova	Laboratoire central d'hypodermie, 15, avenue Perrichont.
Tube iodé Loup	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Tuberculine C. L.	Etablissement Poulenc, 92, rue Vieille-du-Temple.
Tuberculine Test	Établissements Poulenc, 92, rue Vieille-du-Temple.

CHLORÉTHYLE BENGUÉ

ANESTHESIE LOCALE. NEVRALGIES Flacons en verre et métalliques.

Conditions avantageuses pour Médecins et Pharmaciens

Dr BENGUÉ, Pharmacien, 47, rue Blanche, PARIS

PYROLEOL

BRULURES
DE TOUTE ESPECE
Suppression de la douleur

ASEPTIQUE

Guérison radicale

Laboratoire ***Ch. EDET*** (Alençon) et toutes Pharmacies
Paris. Dépôt Général Phie ROBERT, 37, r. de Bourgogne

BIOLACTYL

Ferment Lactique FOURNIER

LAB. FOURNIER FR. 26, bd de l'Hôpital — PARIS —

Téléph. : 824-30

DIABÈTE

MALADIES
D'ESTOMAC

Guérison par les **Pilules Coulpier**

au Permanganate de Lithine et Méthylarsinate disodique

Échantillon franco

Dépôt principal : Pharm. MOULIN, 30, rue Louis-le-Grand, PARIS

Ulmaréine (Baume à l'ulmaréine)	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Ulmarène	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Ulmarol (Liniment à l'ulmarène)	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Urotropine Schering	Société Hélios, 32, rue de Bondy.
Valérianate de cérium	Thibault, 76, rue des Petits-Champ.
Valérianate Gagnière	Gagnière, pharmacien, 6, rue Ballainvilliers, à Clermont-Ferrand.
Valérianate Pierlot	Lancelot et Cie, 26, rue St-Claude.
Valériane Byla	Byla, à Gentilly.
Valérianose Gigon	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Valérobromine Legrand	197, Faubourg St-Martin.
Vals (Eaux de)	Société générale de Vals, 4, rue de Greffulhe.
Vanadates Clin	Clin et Cie et Comar et fils, 20, rue des Fossés-St-Jacques.
Vaseline	Fenaille et Despeaux, 11 *bis*, rue du Conservatoire.
Véritables gouttes amères de Baumé	A. et Dr A. Gigon, 7, rue Coq-Héron.
Véronal	Bayer et Cie, 5, cité Paradis.
Vésicatoire d'Albespeyres	Fumouze, 78, fbg. Saint-Denis.
Vésicatoire indolore Dubreuilh	Dubreuilh, 7, rue Judaïque, à Bordeaux.
Vichy-Etat	Compagnie fermière de Vichy, 24, boulevard des Capucines.
Vichy-Purgatif	A Vichy.
Vichy-St-Yorre	Larbaud-Saint-Yorre, place Lucas, à Vichy.
Vin de Chassaing	Chassaing, 6, avenue Victoria.
Vin Despinoy	Monnot, Bartholin et Cie, 21, rue Michel-le-Comte.
Vin Gaulois	H. Jouisse, à Orléans.
Vin Girard	Girard, 22, rue de Condé.
Vin glyco-phosphaté Langlebert	Famel, 86, rue de la Réunion.
Vin Huchedé	Huchedé, 1, rue de l'Odéon.
Vin de Labarraque	Champigny, 19, rue Jacob.
Vin du Dr Legendre	Dr Legendre, rue des Lices, Angers.
Vin Mariani	Mariani, 21, boul. Haussmann.
Vin Nourry	Clin et Cie et Comar et fils, 20, rue des Fossés-St-Jacques.
Vin de peptone Catillon	Catillon, 3, boulevard Saint-Martin.
Vin Pourtal	Pourtal, ph. à Nîmes.
Vinaigre Cartaz	Cartaz, 81, rue Lafayette.
Vinaigre Pennès	Pennès, 2, r. de Latran.
Vixol	Vixol Limited, merton abbey, Londres S. W.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS

BROUARDEL *GILBERT*

Nouveau

TRAITÉ de MÉDECINE

et de Thérapeutique

Publié en fascicules sous la direction de MM.

A. GILBERT
Professeur a la Faculté de médecine de Paris,
Membre de l'Académie de Médecine.

L. THOINOT
Professeur a la Faculté de médecine de Paris,
Membre de l'Académie de Médecine.

AVEC LA COLLABORATION DE MM.

Achard. Aubertin. Auché. Aviragnet. Babonneix. Ballet. Balzer. Barbier. Barth. L. Bernard. Bezançon. Boinet. Boulloche. Bourneville. Brissaud, P. Carnot, Cartaz. Castex. Chauffard. P. Claisse. Claude. Courmont. Cruchet. Dejerine. Deschamps. Dupré. L. Fournier. Galliard. Gallois. M Garnier. Gasne. Gaucher. Gilbert. Gouget. Grasset. Guiart. Hallopeau. Hayem. Herscher. Hudelo. Hutinel. Jacquet. Jeanselme. Klippel. M. Labbe. Lamy. Lancereaux. L. Landouzy. Lannois. Laveran. Le Fur. Le Noir. Lereboullet. Letulle. L. Levi. Lion. Marfan. Marie. Marinesco. Ménétrier. Méry. Milian. Mosny. Netter, Parmentier. Pitres. Rauzier. Raymond. Richardière. Roger. Roque. Sainton. Sérieux. Sicard. A. Siredey. Surmont. J. Teissier. Thoinot. A. Thomas. Triboulet. Vaillard. Vaquez. E. Weil. Widal, R. Wurtz

DIVISION EN FASCICULES

1. *Maladies microbiennes en général* (232 p., 54 fig.) ..... 4 »
2. *Fièvres éruptives* (255 pages, 8 fig.) ..... 4 »
3. *Fièvre typhoïde* (240 pages, 16 fig.) ..... 4 »
4. *Maladies communes a l'Homme et aux Animaux* (428 p., 26 fig.) ..... 8 »
5. *Paludisme et Trypanosomiase* (424 p., 13 fig.) 2 50
6. *Maladies exotiques* (439 p., 29 fig.) ..... 8 »
7. *Maladies vénériennes* ..... 6 »
8. *Rhumatismes et Pseudo-Rhumatismes* (464 p., 18 fig.) 3 50
9. *Grippe, Coqueluche, Oreillons, Diphtérie* (472 p., 6 fig.) 3 50
10. *Streptococcie, Staphylococcie, Pneumococcie, Colibacillose*, etc. 3 50
11. *Intoxications* (352 p., 6 fig.) . 6 »
12. *Maladies de la Nutrition* (diabète, goutte, obésité) ..... 7 »
13. *Cancer* ..... 12 »
14. *Maladies de la peau* ..... 10 »
15. *Maladies de la Bouche, du Pharynx et de l'Œsophage* ..... 5 »
16. *Maladies de l'Estomac.*
17. *Maladies de l'Intestin* ..... 9 »
18. *Maladies du Péritoine.*
19. *Maladies du Foie et de la Rate.*
20. *Maladies du Pancréas* ..... 7 »
21. *Maladies des Reins* ..... 9 »
22. *Maladies des Organes génito-urinaires* ..... 8 »
23. *Maladies du Cœur.*
24. *Maladies des Artères et de l'Aorte* 8 »
25. *Maladies des Vernes et des Lymphatiques.*
26. *Maladies du Sang.*
27. *Maladies du Nez et du Larynx* . 5 »
28. *Semiologie de l'Appareil respiratoire* ..... 4 »
29. *Maladies de l'Appar. respiratoire.*
30. *Maladies des Plèvres et du médiastin*
31. *Semiologie de l'Axe cérébro-spinal*
32. *Maladies de l'Encéphale.*
33. *Maladies mentales.*
34. *Maladies des Méninges.*
35. *Maladies de la Moelle épinière.*
36. *Maladies des Nerfs périphériques.*
37. *Névroses.*
38. *Maladies des Muscles.*
39. *Maladies des Os.*
40. *Maladies du Corps thyroïde, du Corps pituitaire et des Capsules surrénales*

CHAQUE FASCICULE SE VEND SÉPARÉMENT

Chaque fascicule se vend également cartonné, avec une augmentation de 1 fr. 50 par fascicule.

L'ouvrage complet coûtera environ 250 fr. On peut souscrire en envoyant un acompte de 100 fr.

Les fascicules 1 à 15, 17, 20, à 22, 24, 27 et 28 sont parus.

BON-PRIME

pour un flacon de

SANTAL SALOLÉ LACROIX

(la plus active des préparations de ce genre)

Docteur .....

Adresse .....

Adresser ce BON-PRIME à

H. LACROIX, 29, rue Philippe-de-Girard

PARIS

. . . . . .

BON-PRIME

pour une boîte de six ampoules

QUINOFORME

(Formiate basique de Quinine Lacroix)

en solution injectable indolore. Le plus soluble et le plus riche en Quinine des sels connus.

Docteur .....

Adresse .....

Adresser ce BON-PRIME à

H. LACROIX, 29, rue Philippe-de-Girard

PARIS

MÉDECINE OPÉRATOIRE.
PATHOLOGIE EXTERNE ET OBSTÉTRICALE.

Tableaux synoptiques de Médecine opératoire, par LAVARÈDE, 1900 1 vol. gr. in-8, de 200 pages, avec 150 figures..... 5 fr.

Atlas-Manuel de Chirurgie opératoire, par ZUCKERKANDL et MOUCHET. *2e édition*, 1899. 1 vol. in-16, avec 271 fig. et 24 pl. col., relié... 16 fr.

Traité de Médecine opératoire, par VON WINIWARTER. 1898, 1 vol. gr. in-8 de 480 pages, avec 60 figures..... 15 fr.

Précis d'Opérations de Chirurgie, par le professeur J. CHAUVEL. *3e édition*. 1891. 1 vol. in-18 de LXXV-318 pages, avec 356 fig., cartonné. 9 fr.

Précis de Médecine opératoire, par le Dr Ed. LEBEC. 1885. 1 vol. in-12 de 468 pages avec 410 figures..... 6 fr.

Guide de Technique opératoire, par le Dr BRAULT. 1 vol. in-16, 1904. 3 fr.

Nouveaux Éléments de Médecine opératoire, par le professeur H. CHRÉTIEN. 1881, 1 vol. in-18 de 528 pages, avec 184 figures..... 6 fr.

La Pratique des Opérations nouvelles en Chirurgie, par le Dr GUILLEMAIN. 1895. 1 vol. in-18 jésus de 350 pages, cartonné..... 5 fr.

Tableaux synoptiques de Pathologie externe, par le Dr VILLEROY. *2e édition*, 1899. 1 vol. gr. in-8 de 200 pages, cartonné..... 5 fr.

Nouveaux Éléments de Pathologie chirurgicale, par les professeurs F. GROSS et ROHMER, et les agrégés VAUTRIN et ANDRÉ, de la Faculté de Nancy. *nouvelle édition*. 1900, 1 vol. in-8 de 900 p. chacun, rel. 60 fr.

Aide-mémoire de Pathologie externe, par LEFERT. 1 vol. in-18, 900 p., relié..... 10 fr.

La Pratique de l'Asepsie et de l'Antisepsie en Chirurgie, par le Dr Ed. SCHWARTZ. 1893. 1 vol. in-18 de 380 pages, 31 figures, cartonné... 6 fr.

La Pratique journalière de la Chirurgie antiseptique, par E. NICAISE. 1896. 1 vol. in-16 de 300 pages, avec figures, cartonné..... 4 fr.

Chirurgie des Centres nerveux, par le Dr GLANTENAY. 1897, 1 vol. in-18, 400 pages, avec figures, cartonné..... 5 fr.

Chirurgie des Voies urinaires, par le Dr CHEVALIER. 1899. 1 vol. in-18, 336 pages, avec 85 figures, cartonné..... 5 fr.

Atlas-Manuel d'Obstétrique, par SCHŒFFER. *Édition française* par le Dr POROCKI. 1900. 1 vol. in-16 de 300 pages, 145 pl. col., relié. 20 fr.

Tableaux synoptiques d'Obstétrique, par SAULIEU et LEBIEF. 1900, 1 vol. gr. in-8 de 220 pages, avec 200 photographies, et 114 figures, cart. 5 fr.

Guide pratique de l'Accoucheur, par les Drs PENARD et ABELIN, *9e édition*. 1906. 1 vol. in-18 de 712 pages, avec 229 figures, cartonné..... 6 fr.

Médecine opératoire Obstétricale, par le Dr REMY. 1893, 1 vol. in-16. 6 fr.

Traité pratique de Gynécologie, par les Drs BONNET et P. PETIT. 1894, 1 vol. in-8 de 804 pages, avec 297 figures, dont 90 coloriées..... 15 fr.

Atlas-Manuel de Gynécologie, par SCHŒFFER et BOUGLÉ. 1902, 1 vol. in-16, avec pl. col., relié..... 20 fr.

Atlas-Manuel de Technique gynécologique, par SCHŒFFER. *Edit. franç.* par SEGOND et LENOIR. 1905. 1 vol. in-16, avec 42 pl. col., relié.. 15 fr.

Précis de Gynécologie pratique, par le Dr C. FOURNIER, *2e édition*, 1903. 1 vol. in-18, 400 pages et 149 figures, cartonné..... 5 fr.

Traité des Maladies de la Grossesse et des suites de Couches, par le Dr VINAY. 1894, 1 vol. gr. in-8 de 836 pages, 91 figures..... 16 fr.

PRIMES POUR 1909

BON-PRIME

POUR

Un Echantillon de SANTAL MONAL

AU BLEU DE MÉTHYLÈNE

LA PLUS ACTIVE des PRÉPARATIONS de ce GENRE

Docteur .....

à .....

.....

Adresser le BON-PRIME à M.

MONAL, Pharmacien à Nancy

Détacher ce bon et joindre sa carte de visite.

BON-PRIME

pour un flacon de

CHOLÉINE CAMUS

Le meilleur Agent d'OPOTHÉRAPIE BILIAIRE

(Lithiase. - COLIQUES HÉPATIQUES. Insuffisance biliaire. - ENTÉRO-COLITE).

Dose Moyenne : 4 à 6 pilules par jour

Adresser le BON-PRIME

à M. CAMUS, Phcien, Place d'Allier, à Moulins

PATHOLOGIE GÉNÉRALE, PARASITOLOGIE, MICROBIOLOGIE, PATHOLOGIE INTERNE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

Tableaux synoptiques de Pathologie générale, par le Dr Coutance. 1899. 1 vol. gr. in-8..... 3 fr. 50

Précis de Pathologie générale, par H. Claude et J. Camus. 1900. 1 vol. in-8, 680 pages, 150 figures, cart..... 12 fr.

Traité de Parasitologie, par Moniez. 1900. 1 vol. in-8..... 10 fr.

Atlas Manuel de Bactériologie, par Lehmann et V. Griffon. 1900, 1 vol. in-16 avec 76 pl. col., relié..... 20 fr.

Traité pratique de Bactériologie, par E. Macé. *5e édition*. 1904. 1 vol. in-8 de 800 pages, avec 300 figures noires et coloriées, cart..... 25 fr.

Atlas de Microbiologie, par E. Macé. 1898. 1 vol. gr. in-8 de 60 pl. en 8 couleurs, avec texte explicatif, cartonné..... 32 fr.

Technique microbiologique et sérothérapique, par le Dr Besson. *4e édition*. 1908. 1 vol. in-8, avec 200 figures noires et coloriées..... 10 fr.

Aide-mémoire de Pathologie interne, par Lutaud. 1 vol. in-18, relié. 10 fr.

Tableaux synoptiques de Pathologie interne, par le Dr Villeroy. *2e édition*. 1899. 1 vol. gr. in-8 de 208 pages, cartonné..... 5 fr.

Nouveaux Éléments de Pathologie médicale, par A. Laveran et J. Teissier. *4e édition*. 1894. 2 vol. in-8 de 1860 p., 125 fig. et tracés. 22 fr.

Atlas-Manuel des Maladies des Enfants, par Hecker, Trumpp et E. Abert. 1906. 1 vol. in-16 de 423 pages, avec 18 pl., 174 fig.. 20 fr.

La pratique des Maladies des Enfants. Fasc. I. *Introduction à la médecine des enfants*, par Marfan. Anthropométrie, Chuchet. 1909. 1 vol. in-8 de 500 pages, avec fig..... 10 fr.

Traité des Maladies de l'Estomac, par les Drs Soupault, Hartmann, Linossier, Cautru, Delherm, Gorin, G. Liven, Binet, Parisel et L. Savignat. 1906. 1 vol. gr. in-8 de 880 p., avec 111 fig. noires et col. 20 fr.

Diagnostic et Traitement des Maladies de l'Estomac, par le Dr Frenkel. 1900. 1 vol. in-16 de 400 pages et figures, cartonné..... 7 fr. 50

Les Maladies de l'Estomac et leur Traitement, par le Dr Bouglé. 1907. 1 vol. in-8, 300 pages, avec 14 fig. et 12 pl. noires et coloriées. 5 fr.

Traité pratique de Dermatologie, par le Dr Hallopeau et le Dr Leredde. 1900. 1 vol. gr. in-8 de 1000 p., avec 24 pl. color., cartonné.... 30 fr.

Atlas-Manuel des Maladies de la Peau, par le Dr Mracek. *2e édition française*, par le Dr L. Huffto. 1905. 1 vol. in-16, avec 63 pl. col., relié. 24 fr.

Diagnostic et Traitement des Maladies de la Peau, par le Dr Barbe. 1901. 1 vol. in-18, 336 pages, cartonné..... 5 fr.

Précis des Maladies vénériennes, par Audry. 1901. 1 vol. in-18, cart. 5 fr.

Atlas-Manuel des Maladies vénériennes, par Mracek. *2e édition française*, par le Dr Emery. 1904. 1 vol. in-16, avec 71 pl. col., relié. 20 fr.

Atlas-Manuel du Système nerveux, par Jakob. *2e édition*, par le Dr Remond. 1900. 1 vol. in-16, avec 78 pl. col. et 14 fig., relié.. 20 fr.

Diagnostic et Traitement des Maladies nerveuses, par le Dr Roux. 1901, 1 vol. in-18, avec figures, cartonné..... 7 fr. 50

Atlas-Manuel de Psychiatrie, par Wevgandt et Roubinovitch. 1903. 1 vol. in-16, avec pl. col., rel..... 24 fr.

Traité d'Anatomie pathologique, par Coyne, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. 1903. 1 vol. in-8, 1040 p., 223 figures... 15 fr.

Atlas-Manuel d'Histologie pathologique, par Durck et Gouget, agrégé à la Faculté de Paris. 1902. 1 vol. in-18, avec 120 pl. coloriées, relié. 20 fr.

Précis d'Anatomie pathologique, par Achard et Loeper. 1908. 1 vol. in-8, avec figures, cartonné..... 12 fr.

RÉPERTOIRE

DES PRINCIPAUX

Laboratoires d'Analyses médicales

BAYARD et CERBELAUD
89, Avenue Wagram
— Analyses d'urines, de lait, analyses bactériologiques.

V. BÉGUIN
45, Av. de la République, Paris
— Laboratoire pharmaceutique de Paris.

Laboratoire A. BRUNOT
16, rue de Boulainvilliers
— Fabrique de produits Chimiques et Pharmaceutiques spéciaux : Sel de Hunt, Rhéolène, Hypodermiques Brunot, etc.

CARTAZ
81, rue Lafayette
— Laboratoire d'analyses médicales, bactériologiques, urines, laits, crachats, etc.

COUTURIEUX
57, Avenue d'Antin
— Laboratoire d'analyses médicales et bactériologiques.

J. HUCHEDÉ
18, Carrefour de l'Odéon
1, rue de l'Odéon
— Laboratoire spécial d'analyses médicales (urines, sérosités, crachats, laits).

HYPODERMIE
Laboratoire Central d'Hypodermie de Paris
15, av. Perrichont (16e).
— Seul Laboratoire *uniquement* consacré à la préparation des Produits Injectables.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS.

La Médecine
en
Tableaux synoptiques

A L'USAGE DES ÉTUDIANTS ET DES PRATICIENS

— COLLECTION VILLEROY —

SÉRIE A 5 FRANCS LE VOLUME:

Tableaux synoptiques de Pathologie interne, par le Dr Villeroy, 2e *édition, revue et corrigée*, 1899, 1 vol. in-8, 224 pages, cartonné..... **5 fr.**

Tableaux synoptiques de Pathologie externe, par le Dr Villeroy, 2e *édition, revue et corrigée*, 1899, 1 vol. in-8, 200 pages, cartonné..... **5 fr.**

Tableaux synoptiques de Thérapeutique descriptive et clinique par le Dr Henri Durand, 1899, 1 vol. in-8, 224 pages, cartonné..... **5 fr.**

Tableaux synoptiques de Diagnostic sémiologique et différentiel, par le Dr Coutance, 1899, 1 vol. in-8, 200 pages, **5 fr.**

Tableaux synoptiques d'Obstétrique, par les Drs Jean Saulieu et G. Lebief, 1900, 1 vol. in 8, avec 200 photographies d'après nature et 114 figures, cartonné..... **5 fr.**

SÉRIE A 3 FR. 50 LE VOLUME :

Tableaux synoptiques de Pathologie générale, par le Dr Coutance, 1899, 1 vol. in-8, 200 pages ..... **3 fr. 50**

Tableaux synoptiques d'Hygiène, par le Dr Reille, 1900, 1 vol. in-8, 208 pages..... **3 fr. 50**

Tableaux synoptiques d'Anatomie descriptive, par le Dr Boutigny, 1900, 2 vol. in-8. Chaque volume..... **3 fr. 50**

Tableaux synoptiques de Physiologie, par Blaincourt, 1904, 1 vol. in-8, de 171 pages..... **3 fr. 50**

Tableaux synoptiques de Symptomatologie clinique et thérapeutique, par le Dr M. Gautier, 1900, 1 vol. in-8, 180 pages..... **3 fr. 50**

Tableaux synoptiques d'Exploration médicale des Organes, par le Dr Champeaux, 1902, 1 vol. in-8, 184 pages... **3 fr. 50**

Tableaux synoptiques d'Exploration chirurgicale des Organes, par le Dr Champeaux, 1901, 1 vol. in-8, 176 p..... **3 fr. 50**

Tableaux synoptiques de Médecine d'urgence, par Debussières, 1902, 1 vol. in-8 de 184 pages..... **3 fr. 50**

Tableaux synoptiques de Médecine opératoire, par le Dr Lavarède, 1900, 1 vol. in-8, avec 150 figures, cartonné. **3 fr. 50**

Tableaux synoptiques d'Anatomie topographique, par le Dr Boutigny, 1900, 1 vol. in-8 de 176 pag., avec 117 fig..... **3 fr. 50**

Ces *Tableaux Synoptiques* rempliront une lacune signalée depuis longtemps pour l'étudiant qui est obligé de revoir rapidement les matières de l'examen.

Les *Tableaux Synoptiques*, avec leurs caractères noirs qui se détachent en saillies, avec leurs accolades multiples qui établissent une hiérarchie dans les divisions et les subdivisions du sujet se présentent à la vue et à l'esprit avec une netteté et une précision qui faciliteront la mémoire.

RÉPERTOIRE DES PRINCIPAUX

Laboratoires d'Analyses médicales

(*Suite*)

Laboratoire LAFON
LANDOWSKI Succr
1, rue de Lille

Laboratoire d'analyses et de recherches chimiques et microbiologiques, analyses d'urines, crachats, vins, laits, etc.

E. LANCOSME
71, Avenue d'Antin
1, Rue du Commandant-Rivière
Place St-Philippe du Roule

Laboratoire spécial d'analyses médicales et bactériologiques de la Pharmacie du Roule.

Pierre VIGIER
A. LESURE Succr
Pharmacien de 1re classe, licencié ès sciences, ex-interne, lauréat des hôpitaux, ancien élève de l'Institut Pasteur.
70, Rue du Bac

Laboratoire spécial d'analyses médicales (chimiques et bactériologiques) de la Pharmacie Gobley-Vigier.

Ernest LOUIS
49 bis, Avenue d'Antin

Laboratoire d'analyses médicales et industrielles. Recherches bactériologiques.

A. PETIT & R. ALBOUI
8, rue Favart, Paris

Laboratoire spécial d'analyses médicales et bactériologiques de la pharmacie Mialhe.

RÉPERTOIRE DES PRINCIPAUX

Laboratoires d'Analyses Médicales

(*Suite*)

PELOILLE
2, Faubourg Saint-Denis

Laboratoire d'analyses chimiques, médicales, bactériologiques et micrographiques.

E. RABOT
35, r. de la Paroisse, Versailles

Laboratoire d'analyses chimiques et micrographiques (*denrées alimentaires, médicaments, expertises*).

A. VICARIO
7, Boul. Haussmann, Paris

Laboratoire spécial d'analyses médicales, urines, crachats, recherches bactériologiques, etc.

C. VIEILLARD & A. MILLET
8, rue Richer, Paris
Tél. 216-85

ANALYSES MÉDICALES
Chimiques
Microscopiques
Bactériologiques

CHLOROL-MARYE

DÉSINFECTANT ANTISEPTIQUE

Le **CHLOROL-MARYE** à base de sublimé, rendu soluble, maniable et inoffensif, est l'antiseptique par excellence. Il est le préservatif le plus sûr des maladies contagieuses, épidémiques et parasitaires. Chaque flacon permet de préparer 40 litres de solution officinale à 0,25 cgr. de sublimé exactement dosée. On l'emploie pour le lavage et le pansement des plaies, en injections vaginales, etc., etc.— Le **CHLOROL-MARYE rouge** est un diminutif du Chlorol bleu, il est inodore ou parfumé à la rose ou à la lavande et sert ainsi que les savons au Chlorol pour les soins de la toilette journalière.

Chlorol-Marye concentré bleu . . . . . le flacon **2 —**
— — **rouge** pour la toilette . . . . . — **1 50**
SAVON au **Chlorol-Marye rouge** . . . la boîte de 3 savons **2 50**

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE APPLIQUÉE

96, Rue Philippe-de-Girard, PARIS

CUSCUTINE FOULON

Spécifique de la

CONSTIPATION

Aux principes laxatifs de la Cuscute du Lin

Sirop pour les enfants.. **1 60** le flacon de 20 doses
Pilules pour adultes..... **1 fr.** l'étui de 30 pilules

Appréciée très favorablement
et prescrite par MM. les Médecins.

FOULON, 188, Faubourg-St-Martin, PARIS

Échantillons gratuits à MM. les Docteurs

LABORATOIRES CLIN

PRINCIPALES PRÉPARATIONS

ADRÉNALINE CLIN

Solution à 1/1000e. — **Collyre** à 1/500e.
Tubes stérilisés à 1 à 2 mgr. par cent c.
Granules à 1 à 4 milligr. ; **Suppositoires** à 1/2 mgr.

CACODYLATE DE SOUDE CLIN

Gouttes à 1 cg. par 5 gout. **Globules** à 1 cg.
Tubes stérilisés à 5 et à 10 cgr. par c. c.

MÉTHARSINATE CLIN

Gouttes à 1 cg. par 5 gout. **Globules** à 1 cg.
Tubes stérilisés à 5 et à 10 cg. par c. c

MARSYLE CLIN

(Cacodylate de Protoxyde de fer)

Gouttes à 25 milligrammes par 5 gouttes.
Globules à 25 mgr.
Tubes stérilisés à 5 cgr. par c. c

LÉCITHINE CLIN

Pilules à 5 cgr.
Granulé à 10 cgr. par cuillerée à café.
Tubes stérilisés à 5 cgr. par c. c.

ÉNÉSOL

(Salicylarsinate d'hydrargyre).

Ampoules de 2 c. c., dosées à 0 g. 03, par c. c.
(0 gr. 06 par ampoule.)

GLYCOGÈNE CLIN

Capsules à 20 cgr.
Granule à 20 cgr. par cuillerée à café.

PHOSPHOTAL CLIN

(Phosphite neutre de Créosote)

Capsules à 20 cgr.
Émulsion à 50 cgr. par cuillerée à café.
Tubes stérilisés de 3 c. c. à 10 cgr. par c. c.

GAIACOPHOSPHAL CLIN

Capsules à 15 cgr.
Solution à 10 cgr. par cuillerée à café.
Tubes stérilisés de 1 c. c. à 5 cgr. par c. c.

MÉTAUX COLLOÏDAUX ÉLECTRIQUES

Électrargol (argent). — **Électraurol** (or). — **Électroplatinol** (platine). — **Électropalladiol** (palladium). **Electr-Hg** (mercure).

CAPSULES et DRAGÉES du Dr CLIN au *Bromure de Camphre*

Capsules à 20 cgr. — **Dragées** à 10 cg.

NÉOQUININE FALIÈRES

(Glycérophosphate de Quinine par cristallisé).
Cachets à 25 centigr. : **Pilules** à 10 cgr. ; **Suppositoires** à 15 centigr.
Ampoules à 50 cgr. par centim. cube

SOLUROL

Comprimés à 25 cgr. par comprimé.

SOLUTIONS DU Dr CLIN

Salicylate de soude : 2 gr. par cuill. à soup.
Antipyrine : 1 gr. par cuillerée à soupe.

FER DU Dr RABUTEAU

(Protochlorure de Fer)

Dragées à 25 mgr.
Élixir à 10 cgr. par cuillerée à soupe.
Sirop à 5 cgr. par cuillerée à dessert.

PILULES DU Dr MOUSSETTE

1/5 de mgr. d'Aconitine cristallisée par Pilule.

QUINA LAROCHE

Extrait complet des trois Quinquinas.

VIN ET SIROP NOURRY

5 cg. d'Iode et 10 cgr. de tanin par cuillerée à soupe.

ÉLIXIR DERET biiodé

Iodure double de tanin et de mercure
1 à 2 cuillerées à soupe par jour.

LIQUEUR ET PILULES DU Dr LAVILLE

antigoutteuses.

1/2 à 3 cuill. à café de Liqueur par jour.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction du Dr Huchard..... 5
Avant-Propos..... 8
Formulaire..... 9
Table alphabétique..... 337
Répertoire des principaux médicaments nouveaux figurant pour la 1re fois dans le Formulaire..... 45
Répertoire des synonymes..... 55
Répertoire des spécialités pharmaceutiques..... 77
Bons-Primes pour 1909..... 129
Répertoire des Laboratoires d'analyses..... 131

Bocquillon, 1909. *26e cahier.*

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS (VI^e^)

BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE

Publiée sous la direction de A. GILBERT & L. FOURNIER

30 vol. petit in-8, d'environ 500 pages, avec nombreuses figures noires et coloriées. — Chaque vol. : **8** à **12** fr.

PREMIER EXAMEN : *ANATOMIE — DISSECTION — HISTOLOGIE*

Anatomie, 2 vol.	DUJARIER	Aide, Prosecteur, chir. des hôp. de Paris.
Histologie	BRANCA	Prof. agrégé à la Faculté de Paris, 12 fr.

DEUXIÈME EXAMEN : *PHYSIOLOGIE — PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES*

Physique médicale	BROCA (A.)	Prof. agrégé à la Faculté de Paris, 12 fr.
Chimie biologique	DESGREZ	Prof. agrégé à la Faculté de Paris.
Physiologie		

TROISIÈME EXAMEN : *I. MÉDECINE OPÉRATOIRE ET ANATOMIE TOPOGRAPHIQUE — PATHOLOGIE EXTERNE ET OBSTÉTRIQUE*

Anatomie topographique	SOULIÉ	Prof. agrégé à la Faculté de Toulouse
Pathologie externe, 4 vol.	FAURE (J.-L.)	Prof. agrégé à la Faculté de Paris, chirurgien de l'hôpital Tenon.
	LABEY	Prosec. à la Fac. de Paris, chir. des hop.
	OMBREDANNE	Prof. agrégé à la Faculté de Paris.
Médecine opératoire	LEGÉNE	Prof. agrégé à la Faculté de Paris
Obstétrique	BRINDEAU	Prof. agrégé à la Faculté de Paris, accoucheur des hôpitaux.

II. PATHOLOGIE GÉNÉRALE — PARASITOLOGIE — MICROBIOLOGIE PATHOLOGIE INTERNE — ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Pathologie générale	CLAUDE (H.)	Professeur agrégé à la Faculté de Paris, médecin des hôpitaux.
	CAMUS (J.)	Ancien interne des hôpitaux, 12 fr
Parasitologie	GUIART	Professeur à la Faculté de Lyon.
Microbiologie	MACAIGNE	Prof agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux.
	GILBERT	Prof. à la Faculté de Paris, membre de l'Académie de médecine.
Pathologie interne, 4 vol.	WIDAL	Prof. agrégé à la Faculté de Paris.
	CASTAIGNE	Prof. agrégé à la Faculté de Paris.
	CLAUDE	Prof. agrégé à la Faculté de Paris.
	CORNIER (M.)	Médecin des hôpitaux de Paris.
	JOSUE	Médecin des hôpitaux de Paris.
	RIBIERRE	Ancien interne des hôpitaux de Paris.
	DOPTER, ROUGET	Professeurs agrégés au Val-de-Grâce.
Anatomie pathologique	ACHARD	Prof. agrégé à la Faculté de médec. de Paris, médecin de l'hôpital Tenon.
	LŒPER	Prof. agrégé à la Fac. de Paris, 12 fr.

QUATRIÈME EXAMEN : *THÉRAPEUTIQUE — HYGIÈNE — MÉDECINE LÉGALE — MATIÈRE MÉDICALE PHARMACOLOGIE*

Thérapeutique	VAQUEZ	Prof. agrégé à la Faculté de Paris, méd. de l'hôpital Saint-Antoine, 10 fr.
Hygiène	MACAIGNE	Prof. agrégé à la Faculté de Paris, médecin des hôpitaux.
Médecine légale	BALTHAZARD	Prof. agrégé à la Faculté de Paris, 8 fr.
Matière médicale et Pharmacologie		

CINQUIÈME EXAMEN : *I. CLINIQUE EXTERNE ET OBSTÉTRICALE II. CLINIQUE INTERNE*

Psychiatrie	DUPRÉ	Prof. agrégé à la Faculté de Paris, méd. de l'hospice La Rochefoucauld.
	CAMUS (P.)	Ancien interne des hôpitaux.
Pédiatrie	APERT	Médecin des hôpitaux de Paris, 10 fr.
Dermatologie et Syphiligraphie	JEANSELME	Professeur agrégé à la Faculté de Paris, médecin de l'hôpital Tenon.
Ophtalmologie	TERRIEN	Ophtalmologiste des hôpit. de Paris, 12 fr.
Laryngologie, Otologie, Rhinologie Stomatologie.	SÉBILEAU	Prof. agrégé à la Faculté de Paris, chir. de l'hôpital Lariboisière.

3 fr. — FORMULAIRES — 3 fr.

Guide de l'Herboriste, comprenant la culture, la récolte, la conservation, les propriétés des plantes médicinales et des plantes du commerce et un dictionnaire des maladies et des remèdes, par Reclu. 1905, 1 vol. in-18, 245 pages, avec 52 figures, cartonné..... 3 fr.

La première partie de ce guide traite des règlements qui régissent l'exercice de la profession d'herboriste.

La deuxième partie, intéressera non seulement les herboristes, mais aussi ceux qui, sans en faire métier, se livrent à l'étude des plantes médicinales par goût, ou pour avoir sous la main quelques remèdes de première nécessité. Là sont passés en revue les divers procédés de culture qui conviennent aux plantes médicinales, les époques de l'année où leurs diverses parties doivent être recueillies, les soins qui doivent présider à leur dessiccation et à leur conservation.

La troisième partie est un tableau clair, précis, méthodique, qui résume à propos de chaque plante, les noms qu'elle porte dans le langage ordinaire, les caractères de port, couleur, odeur, saveur, etc., qu'elle présente quand elle est de bonne qualité, les lieux qu'elle habite à l'état sauvage, l'exposition et le terrain qu'elle réclame, ses propriétés médicinales, ses usages à l'intérieur et à l'extérieur, les doses auxquelles elle doit être employée.

Enfin, la quatrième partie est un dictionnaire des maladies et des remèdes, expliquant la nature et le siège de chaque maladie, énumérant les signes qui la font reconnaître, indiquant les moyens d'origine végétale propres à la combattre.

Manuel des Plantes médicales, coloniales et exotiques, par H. Bocquillon-Limousin, docteur en pharmacie, lauréat (médaille d'or) de l'Ecole de Pharmacie de Paris. *Introduction* par M. Emile Perrot, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris. 1905, 1 vol. in-18 de 314 p., cart. 3 fr.

Dans ce manuel, M. H. Bocquillon-Limousin indique l'origine, la composition et les usages des plantes médicinales exotiques. Les plantes y sont classées par ordre alphabétique et d'après leur dénomination scientifique.

On trouvera pour chacune d'elles le nom indigène, l'origine géographique, la partie employée et les propriétés thérapeutiques qui lui sont attribuées avec le mode d'emploi et la posologie.

Mémento pharmaceutique, médicaments usuels, analyses bactériologiques et chimiques, empoisonnements, renseignements pratiques, par A. Cartaz, pharmacien de 1re classe, ancien interne des hôpitaux. 1905, 1 vol. in-18 de 288 pages, cartonné..... 3 fr.

M. Cartaz a réuni dans ce *Mémento pharmaceutique* les médicaments usuels et les produits nouveaux ; il indique l'origine, les caractères et les propriétés, le point de solubilité et les doses à employer.

Il donne les *Analyses du Pharmacien*, analyses chimiques et bactériologiques usuelles : l'urine, le lait, les crachats et l'eau. Il indique les symptômes et le traitement des *empoisonnements*. Il donne enfin les *densités des mélanges d'alcool*, les *poids des gouttes*, les *formules chimiques des principaux corps chimiques*, les *lois physiques*.

Ce *Mémento* facilitera aux médecins la rédaction de formules et aux pharmaciens la préparation des ordonnances.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS

3 fr. — FORMULAIRES — 3 fr.

Formulaire du Médecin de campagne, par le Dr Gautier. 1899, 1 vol. in-18, 288 pages, cart..... 3 fr.

L'auteur a pensé être utile aux médecins praticiens en réunissant dans ce Formulaire les procédés de traitement les plus simples qu'on puisse mettre en œuvre au moyen des substances usuelles les plus communes. Les médecins trouveront les moyens thérapeutiques applicables, dans les cas les plus fréquents de la pratique courante, en tirant parti des plus minces ressources qui se trouvent à leur portée.

Formulaire Hypodermique et Opothérapique, par Boisson et Mousnier. 1899, 1 vol. in-18 de 261 pages, avec figures, cart..... 3 fr.

La première partie est consacrée à la technique hypodermique; la deuxième partie est un formulaire des médicaments hypodermiques; la troisième, sous le titre de *Mémorial hypodermique*, passe en revue les diverses maladies justiciables de la pratique hypodermique. L'ouvrage se termine par un *Formulaire Opothérapique*. C'est une mise au point très exacte de cette nouvelle méthode thérapeutique, qui consiste à utiliser les sucs extraits des glandes ou des parenchymes de provenance animale.

Formulaire d'Hydrothérapie, par le Dr Martin. 1900, 1 vol. in-18, 252 pages, avec figures, cart..... 3 fr.

Hydrothérapie froide, Hydrothérapie chaude, Hydrothérapie combinée, Thérapeutique hydrothérapique. Considérations générales sur la cure hydrothérapique. Comment on formule les prescriptions hydrothérapiques. L'hydrothérapie dans les affections chirurgicales et en gynécologie, dans les maladies internes, dans le traitement des maladies infectieuses aiguës.

Formulaire Électrothérapique, par le Dr L.-R. Régnier, chef du service électrothérapique de l'hôpital de la Charité. 1899, 1 vol. in-18 de 255 pages, avec 34 figures, cart. 3 fr.

Ce formulaire est divisé en deux parties.

La première partie, les *Courants électriques*, montre les appareils nécessaires au praticien pour l'électrodiagnostic et l'électrothérapie, les diverses formes de courants qu'ils fournissent, l'action physiologique de ces courants sur laquelle est basé leur emploi thérapeutique, les méthodes à employer soit pour compléter le diagnostic, soit pour traiter le malade.

La deuxième partie rassemble tous les renseignements utiles au médecin sur les divers usages de la lumière électrique pour le diagnostic.

Guide d'Électrothérapie gynécologique, par le Dr Weill. 1900, 1 vol. in-18, 292 pages et 34 fig., cart. 3 fr.

Ce formulaire se divise en deux parties. Dans la *première*, l'auteur expose les notions de physique indispensables aux médecins. Il montre que les modalités électriques utilisées en thérapeutique sont le courant continu, les courants faradiques, les courants galvano-faradiques, le courant alternatif sinusoïdal, le courant ondulatoire sinusoïdal, les courants de haute fréquence de M. d'Arsonval, les courants statiques, les courants statiques induits; il expose en quoi consistent ces divers courants, comment on peut les obtenir, quels sont leurs effets sur l'organisme, quelles en sont les indications.

Dans la *deuxième partie*, M. le Dr Albert Weill a repris toutes les maladies des organes génitaux de la femme pour lesquelles on peut employer le traitement électrique, soit comme méthode de choix, soit comme méthode d'attente avant l'intervention, soit comme pis-aller après l'échec d'interventions plus simples.

Formulaire officinal et magistral international, comprenant environ 4 000 formules tirées des Pharmacopées légales de la France et de l'étranger ou empruntées à la pratique des thérapeutistes et des pharmacologistes, suivi d'un mémorial thérapeutique. 4e *édition*, en concordance avec la dernière édition du Codex medicamentarius et du Formulaire des hôpitaux militaires, par le professeur J. JEANNEL, 1 vol. in-18 de 1044 pages, cartonné..... 3 fr.

Ce Formulaire comprend quatre mille formules tirées des Pharmacopées légales de la France et de l'étranger, ou empruntées à la pratique des thérapeutistes et des pharmacologistes les plus autorisés, avec les indications thérapeutiques, les doses de substances simples et composées, le mode d'administration et l'emploi des médications nouvelles.

Le Codex français et le Formulaire des hôpitaux militaires y sont intégralement reproduits.

C'est le Formulaire le plus complet et le moins cher. Plus de mille pages pour 3 francs.

Formulaire de l'Union Médicale. 1200 formules favorites des médecins français et étrangers, par le Dr GALLOIS. 4e *édition*, 1 vol. in-32 de 662 pages, cartonné..... 3 fr.

Ce recueil offre aux médecins un formulaire commode et facile à consulter. Il ne présente que des formules rationnelles dont l'expérience a fait reconnaître l'utilité ou empruntées aux médecins français les plus justement estimés et aux médecins étrangers les plus connus. N'ayant en vue que la pratique journalière, il ne donne que des formules magistrales et, sous le titre de *traitement*, résume les principales indications à remplir pour combattre efficacement certaines maladies.

Formulaire de Thérapeutique infantile et de posologie, par le Dr FOUINEAU. Introduction par le professeur HUTINEL. 1901, 1 vol. in-18 de 260 pages, cart..... 3 fr.

La première partie, consacrée à la Thérapeutique infantile, comprend le traitement symptomatique des principales maladies, le régime, l'hygiène thérapeutique, la prophylaxie. Dans la deuxième, consacrée à la Posologie, on trouvera les doses des médicaments usuels, les antidotes qui leur conviennent, et, ce qui constitue l'originalité de ce Formulaire, des formules, suivant les âges. La troisième partie traite des grandes lois de l'hygiène et de la physiologie de l'enfance.

Formulaire d'Hygiène infantile, par le Dr H. GILLET, ancien interne des hôpitaux de Paris. — I. *Hygiène de l'enfant à la maison.* — II. *Hygiène de l'enfant à l'école, à la crèche, à l'hôpital.* 1898, 2 vol. in-18 de 300 p., avec fig., cartonnés. Chaque volume..... 3 fr

Chez l'enfant, le médecin a besoin de faire bien plus œuvre d'hygiéniste que de thérapeute : il lui faut donc détailler, *formuler* en termes précis les mesures qu'il conseille de prendre à l'égard du jeune sujet.

Non seulement dans la clientèle privée, mais encore en dehors de celle-ci, le praticien peut être, à titres différents, inspecteur des enfants en bas âge, inspecteur des écoles, membre de commissions d'hygiène, etc, ; consulté sur des questions d'hygiène infantile, il est bon qu'il puisse donner son opinion. De même, le médecin, à la crèche, à l'hôpital, chaque fois qu'il se trouve en face d'une agglomération d'enfants, a mission d'empêcher la propagation des maladies.

Guide pratique d'Hématologie et de Cytologie cliniques, par le Dr Lefas, ancien interne des hôpitaux de Paris. Préface du professeur Launois. 1904, 1 vol. in-18 de 250 pages, avec figures coloriées, cartonné..... 3 fr.

Hématologie : technique, numération, mensuration, dosage ; morphologie des éléments ; hématologie clinique. — *Cytologie* : liquide céphalo-rachidien, épanchements péricardiques, ascites, épanchements pleuraux, hydrocèles, arthropathies, kystes, vésicules, urines, technique de l'inoscopie.

Guide pratique d'Urologie clinique, par le Dr J. André, chef du laboratoire des cliniques à l'École de médecine de Marseille. 1904, 1 vol. in-18 de 238 pages, avec figures, cartonné..... 3 fr.

Dans son *Guide d'urologie clinique*, le Dr André s'est attaché d'abord à expliquer les modifications essentielles du liquide urinaire pendant la maladie. Il étudie ensuite : 1° les *corps anormaux* ; les albumines urinaires, le glycose, l'acétone ; 2° les *matières colorantes et les acides d'origine biliaire* ; indigogène, urohématine, diazo-réaction d'Erlich, leucine et tyrosine, cystine, alcaptone, graisse et urine chyleuse, les principaux médicaments facilement décelables ; 3° les *sédiments de l'urine* (acide urique, urates, oxalates, phosphates, carbonates, calculs urinaires, cellules, cylindres urinaires, spermatozoïdes, parasites animaux, bactéries). L'examen de la *perméabilité rénale* fait l'objet d'un chapitre spécial, dans lequel M. André expose : la recherche de la toxicité urinaire et les épreuves de l'iodure de potassium, du salicylate de soude, du bleu de méthylène, de la rosaniline, de la phloridzine. Il consacre ses derniers chapitres à la *cryoscopie des urines*, la diurèse moléculaire.

Guide pratique pour les analyses de Chimie physiologique, à l'usage des médecins, pharmaciens et chimistes, par le Dr Martz, pharmacien de 1re classe. 1899, 1 vol. in-18 de 264 pages, avec 52 figures, cartonné..... 3 fr.

Urine. Suc gastrique. Sérosités. Sang. Sperme. Pus. Lait. Bile. Salive. Calculs vésicaux, biliaires, stercoraux, salivaires. Matières albuminoïdes et ferments solubles. Albumines. Peptones. Poudres et extraits de viande. Diastase. Pepsine. Pancréatine.

Guide pratique de Technique opératoire, par le Dr J. Brault, professeur à l'École de médecine d'Alger. 1903, 1 volume in-18 de 332 pages, cartonné..... 3 fr.

I. *Ligatures d'artères.* — II. *Recherches des nerfs.* — III. *Amputations.* — IV. *Désarticulations.* — V. *Arthrotomie.* — VI. *Résections.* — Trépanations de la boîte crânienne. — Trépanations spéciales. — Résection des maxillaires. — Résection des membres. — Ostéoclasie. — Ostéotomie. — VII. *Incisions dans les principales localisations phlegmoneuses.* — Localisations phlegmoneuses sur la tête. — Localisations sur le cou. — Localisations sur les membres. — Localisations sur le tronc. — VIII. *Opérations de chirurgie générale.* — Cou. — Poitrine. — Abdomen. — Organes génito-urinaires.

Dictionnaire Dentaire, par J. CHATEAU, chef de clinique à l'Ecole dentaire de Paris. 1903, 1 vol. in-18 de 280 pages, cartonné..... 3 fr.

Il y avait place pour un livre résumant les principales connaissances professionnelles, que l'étudiant puisse feuilleter à la veille d'un examen pour venir en aide à sa mémoire, que le praticien hésitant sur un diagnostic ou un traitement puisse consulter, pour y trouver rapidement le renseignement utile et précis.

Désireux d'atteindre ce double but, le Dr CHATEAU a passé en revue les maladies de la bouche et des dents qui se présentent journellement dans la pratique ; les localisations buccales et dentaires qui compliquent et aggravent les maladies générales, la tuberculose, la syphilis, etc. ; les anesthésiques usuels et les médicaments courants employés en médecine et en chirurgie dentaire.

Formulaire Dentaire, par le Dr N. THOMSON, chirurgien-dentiste de la Faculté de médecine de Paris. 1895, 1 vol. in-18 de 288 pages, avec 61 figures, cartonné..... 3 fr.

Dans une première partie, M. Thomson passe en revue les maladies de la bouche : stomatites, tumeurs et néoplasmes, syphilis et tuberculose, luxations, fractures et maladies des mâchoires, maladies de la langue, des lèvres, du sinus. Viennent ensuite les maladies des dents : caries, périostites, exostoses, abcès alvéolaires, fluxions, pyorrhées alvéolaires, accidents des dents de sagesse.

Le chapitre suivant est consacré aux soins à donner à la bouche et aux moyens à employer pour combattre l'action des microbes.

Enfin, M. Thomson traite de l'anesthésie, soit générale (chloroforme, éther, protoxyde d'azote, bromure d'éthyle), soit locale (cocaïne, chlorure d'éthyle, injections glacées, etc.).

Formulaire du Massage, par le Dr NORSTROM. 1895, 1 vol. in-18 de 268 pages, avec figures, cartonné..... 3 fr.

Le massage est de plus en plus employé en thérapeutique : on masse dans les maladies des articulations (entorses et luxations), dans les arthrites aiguës et chroniques, les raideurs articulaires et les hygromas ; dans les fractures et dans les affections du système musculaire.

Les céphalalgies, la crampe des écrivains, les contractures et atrophies musculaires sont traitées avec succès par le massage.

Le massage est encore employé dans les affections du système nerveux, de l'appareil circulatoire et du tube digestif.

Enfin le massage gynécologique est très employé dans les affections de l'utérus et de ses annexes.

Formulaire des Eaux minérales, de la Balnéothérapie et de l'Hydrothérapie, par le Dr DE LA HARPE, professeur à l'Université de Lausanne. Introduction par le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ, de l'Académie de médecine. 3e *édition*, 1896, 1 vol. in-18 de 300 pages, cart..... 3 fr.

La première partie de ce formulaire comprend un résumé de balnéothérapie générale, suivi d'une description succincte des caractères et des indications de diverses classes d'eaux minérales, et de deux chapitres consacrés l'un au bain de mer, l'autre à l'hydrothérapie.

La deuxième partie contient des notices sur les principales stations balnéaires, dont les caractères et les indications sont énumérés dans un ordre systématique. La troisième partie est l'exposé des applications des eaux minérales dans les maladies les plus importantes.

3 fr. — FORMULAIRES — 3 fr.

Formulaire des Stations d'hiver. des stations d'été et de climatothérapie, par le Dr DE LA HARPE. 1896, 1 vol. in-18 de 302 pages, cartonné. ..... 3 fr.

Dans la première partie, *Climatothérapie et Climatologie*, M. de la Harpe a résumé les notions essentielles de la climatologie et les applications générales du climat. La seconde partie comprend l'étude des diverses *stations d'hiver et d'été* : description sommaire de leur topographie et résumé de leur climatologie et de leurs indications. La troisième partie enfin traite des *applications thérapeutiques du climat*.

Formulaire des Médications nouvelles, par le Dr H. GILLET, ancien interne des hôpitaux de Paris, chef du service des maladies des enfants à la Polyclinique de Paris. 4e *édition*, 1909, 1 vol. in-18 de 264 p. avec figures, cart... 3 fr.

On trouvera dans ce nouveau Formulaire toutes les acquisitions nouvelles de la thérapeutique moderne qui n'ont pas encore entrer dans les traités classiques. C'est ainsi qu'on y trouvera des détails complets sur les médications antituberculeuse, antithermique, antinévralgique que la cure d'air, l'oxygénothérapie intensive, la médication hormonique, ainsi que la méthode des vins d'acides, le collargol, la diète hydrique, l'entérokinase, la photothérapie, la radiothérapie, la radiumthérapie, la tuberculine de Koch et ses dérivés, le sérum antituberculeux, le sérum de Trunecek, la zomothérapie, etc.

Formulaire des Régimes alimentaires, par le Dr H. GILLET. 1906, 1 vol. in-18 de 216 pages, cart..... 3 fr.

Hygiène ou thérapeutique, les prescriptions diététiques occupent dans les préoccupations médicales les prescriptions pharmaceutiques. Parfois même, les détails concernant le traitement du régime l'emportent de beaucoup en longueur et en importance sur les formules médicamenteuses. De ce chef, les différentes régimes alimentaires méritent toute l'attention du médecin praticien.

La diététique remplit deux indications capitales.

Elle donne les moyens de réparer les pertes subies par l'organisme et indique les substances les mieux aptes à remplir ce but :

Elle fait rejeter de l'alimentation les substances nuisibles, dont la consommation ne servirait qu'à entretenir ou à créer l'état pathologique qu'on se propose utilement de guérir ou de prévenir.

C'est donc presque toujours en partie double que se prescrivent les régimes : *ce qu'il faut faire, et ce qu'il ne faut pas faire*.

Formulaire des Specialités pharmaceutiques, composition, indications thérapeutiques, mode d'emploi et dosage, par le Dr GAUTHIER, ancien interne des hôpitaux, et F. RENAULT, pharmacien de 1re classe. 2e *édition*, 1900, 1 vol. in-18 de 288 pages, cart..... 3 fr.

Nouveau Formulaire des spécialités pharmaceutiques, par le Dr V. GARDETTE. Préface par le Dr A. MANQUAT. 1907, 4e édition in-18 de 417 pages, cartonné.... 3 fr.

Formulaire des Specialités pharmaceutiques pour 1909 par GARDETTE. 1909, 1 vol. in-8, cart..... 3 fr.

Maux de Jambes, Varices
HÉMORROÏDES
Ulcères, etc.
sont guéris par les produits au

KERLOL

EXPÉRIMENTÉS AVEC SUCCÈS DANS LES HOPITAUX

Analyse du KERLOL, faite par le Dr BARRAL
Professeur à la Faculté de médecine de Lyon, Dr ès sciences.

KERLOL Liquide (Spécifique Lerck) — **SUPPOSITOIRES LERCK** (guérison certaine des hémorroïdes), — **POMMADE AU KERLOL** (hémorroïdes externes).

N'empêche pas le travail de réparation cellulaire
GRAND PRIX (collectif) Expos. Univ. Paris 1900.

ENVOI ÉCHANTILLONS ET BROCHURE SUR DEMANDE
A Monsieur LERCK — SAINT-ÉTIENNE (France)
Dépôt à Paris : SIMON et MERVEAU, 21, Rue Michel-le-Comte

IODURES ET BI-IODURE

chimiquement purs
L. SOUFFRON, Phcien-Chimiste, 40, rue de Laborde, Paris

KI* ou *NAI. { *Solution* titrée à 1/15e. 1 cuiller cont. 1 gramme. *Sirop* titré à 1/20e. — 1/10e de gr. *Dragées* dosées à 0 gr. 25.

BI-IODURE de Mercure
Solution. 1 cuiller contient : Iod. Pot. 1 gr. + Bi-Iod. 1 centigr.
Dragées. Chacune — — 0 gr. 25 + — 2 mil. 1/2.
Tolérance absolue (ni coryza, ni gastralgie, ni céphalalgie.)

SIROP DE GIBERT

et **Dragées de Gibert**

AFFECTIONS SYPHILITIQUES

Véritables Produits du Dr GIBERT
préparés par **BOUTIGNY-DUHAMEL**, *pharmacien*
Facilement tolérés par l'Estomac et les Intestins.

Exiger les Signatures **Dr GIBERT & BOUTIGNY**
Laboratoire et Vente en Gros : **L. AUGENDRE, Maisons-Laffitte (S.-et-O.)**
SE MÉFIER DES IMITATIONS

Laboratoire pharmaceutique de Paris
43, avenue de la République

V. BÉGUIN

Pharmacien de 1re classe, Ex-interne des Hôpitaux, Lauréat de l'École de Pharmacie, Prix Menier.

Fabrique spéciale de produits pharmaceutiques
Préparations du Codex
Produits pharmaceutiques au nom des pharmaciens
Produits spécialisés

LUSOFORME

ANTISEPTIQUE GÉNÉRAL — DÉSINFECTANT
Sans odeur, sans vapeurs irritantes
Employé avec succès dans l'OBSTÉTRIQUE et la GYNÉCOLOGIE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARISIENNE D'ANTISEPSIE
15, rue d'Argenteuil — PARIS

Contre la **CONSTIPATION**
et ses Conséquences.
Aloès 0,06. Gomme Gutte 0,03.
Prière à MM. les Docteurs de stipuler :
Véritables Grains de Santé du Dr FRANCK
TOUTES LES PHARMACIES.

ACONIT

NEVRALGIES BRONCHITES
SIROP **GAUTIER-LACROZE**
DOULEURS AU SUC FRAIS
TOUX **D'ACONIT** SAUVAGE
FABRIQUE à CLERMONT-Fd AUVERGNE (PUY-DE-DÔME)

Dépôt : Clermont, Phie J. Gagnière, 6, rue Ballainvilliers
Paris, MM. Plot frères, 117, rue Vieille du Temple

ENTÉRITE — DIARRHÉE
CONSTIPATION — APPENDICITE
DERMATOSE — AUTOINTOXICATION
AFFECTION GASTROINTESTINALE

BULGARINE

Culture pure en milieu végétal
de Ferments lactiques Bulgares

1° COMPRIMÉS
(Conservation indéfinie.)
6 à 8 comprimés par jour avant le repas.

2° BOUILLON
(Conservation deux mois.)
4 verres à madère p[r] jour avant les repas.

Durée moyenne du traitement : 1 MOIS

MALADIES DE L'ESTOMAC
DIGESTION DES FÉCULENTS
ALIMENTATION DES NOURRISSONS
NEURASTHÉNIE — RACHITISME
TUBERCULOSE — CONVALESCENCE

Amylodiastase

2 cuillerées à café
après chacun des trois principaux repas
(Conservation indéfinie.)

LABORATOIRE des FERMENTS

2, Boulevard des Filles-du-Calvaire, PARIS

DÉPOT POUR LA BELGIQUE :

Pharmacie DERNEVILLE — Bruxelles

Littérature et échantillons sur demande.